MISS DIANA VAUGHAN

LE 33^{E}∴ CRISPI

UN PALLADISTE HOMME D'ÉTAT DÉMASQUÉ

HISTOIRE DOCUMENTÉE DU HÉROS

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A SA DEUXIÈME MORT

(1819-1896)

PARIS

LIBRAIRIE ANTIMAÇONNIQUE

A. PIERRET, ÉDITEUR

37, RUE ÉTIENNE-MARCEL, 37

A. S. S. LÉON XIII

Mortem dùm nostris dirus molitur et urget
Hostis temporibus, ne noceat vigilas.
Istud opus tibi, consiliis si consonet altis,
Summe Dei custos, perplacitum esse velim.

Pendant que l'irréconciliable ennemi trame la mort
Pour notre temps, tu veilles à l'empêcher de nuire.
Si cet ouvrage répond à tes hautes pensées,
Souverain pasteur de Dieu, daigne l'agréer.

D. V.

20 juin 1896.

DÉCLARATION

L'auteur de cet ouvrage déclare le soumettre humblement à la censure du Saint-Siège, ainsi que tous ses écrits, d'ailleurs.

Sincèrement convertie, — et ce livre en est l'éclatante preuve, — l'infortunée qui fut si longtemps dans les ténèbres de Satan, heureuse aujourd'hui d'avoir ouvert les yeux à la lumière du seul vrai Dieu, déclare rétracter d'avance tout ce qui ne serait pas jugé absolument conforme à la doctrine et aux enseignements de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.

DIANA VAUGHAN.
(JEANNE-MARIE-RAPHAELLE).

Au public l'auteur déclare ne tirer aucun profit personnel de ses œuvres. Sur l'édition française de ce livre, ses droits d'auteur ont été abandonnés, afin que l'éditeur puisse en faire bénéficier les abonnés aux *Mémoires d'une Ex-Palladiste*.

Quant aux éditions en d'autres langues, qui pourront être publiées, l'auteur traitera avec les éditeurs qui le désireront, au prix de 10 pour 100 sur le prix du volume vendu au public, ou bien à forfait, si les demandeurs préfèrent. Mais les éditeurs qui traiteront ainsi, auront à verser intégralement les droits de l'auteur à telles bonnes œuvres catholiques qui leur seront désignées en traitant. Afin que cette déclaration ne puisse être taxée de vaine parole, les sommes versées et l'indication des bonnes œuvres bénéficiaires seront l'objet d'une publication dans les colonnes de l'*Anti-Maçon*.

25 mars 1896.

Le nombre trois joue un certain rôle dans la vie de M. Crispi. Il est trigame. Il est, en Italie, l'homme de la Triple-Alliance. En outre, il est déjà mort deux fois, et, par conséquent, il mourra inévitablement une troisième fois.

Sa première mort, qui date de l'année 1862, est un des grands secrets de la Haute-Maçonnerie. Sa deuxième mort, toute récente, trépas politique définitif, a été décrétée, lors de la première, par les chefs de la secte, mais toutefois sans que la date ait été fixée dès cette époque. En d'autres termes, depuis 1862 jusqu'à ces derniers temps, M. Crispi a été un cadavre: il semblait vivre, mais sa vie apparente était entre les mains de Mazzini d'abord, puis d'Adriano Lemmi.

En 1862, il est mort politiquement et physiquement, et il a été ressuscité politiquement et physiquement. Et maintenant que son décès politique a eu lieu, sans nouvelle résurrection possible, il lui reste à mourir comme individu, c'est-à-dire pour la troisième et dernière fois.

Tout le mystère de la vie politique de M. Crispi, tout ce qui, de lui, déconcerte l'observateur, cesse d'être un problème pour qui connaît l'étrange histoire de sa première mort, histoire absolument vraie, — et sans métaphore, comme on va le voir.

Alors, M. Crispi était dans sa quarante-troisième année. Le premier parlement du royaume d'Italie le comptait au nombre de ses députés; il venait de réaliser son premier rêve, il siégeait dans une Chambre; et il rêvait encore la conquête du pouvoir, il s'était juré de devenir ministre.

Mais comment devenir ministre?... Notre homme était mazzinien et garibaldien : il avait conspiré sous les ordres de Mazzini; il avait été un des Mille de Garibaldi. Deux ans auparavant, les représentants officiels du gouvernement piémontais dans le royaume volé aux Bourbons, l'avaient expulsé comme incorrigible

factieux, et, aux élections du premier parlement italien, sa candidature avait été fortement combattue par le gouvernement de Victor-Emmanuel : battu à Palerme, il n'avait réussi qu'à grand'peine à se faire élire par les citoyens de Castelvetrano, obscure ville sicilienne, dans la province de Trapani; avec ses amis, anciens exilés, il avait pris place à l'extrême-gauche, où il occupait le fauteuil n° 58.

Comment le Roi aurait-il donc pu l'agréer?... A Gênes, sous l'action de la Franc-Maçonnerie, s'était formé un Comité dit de l'*Association Émancipatrice*, dont le but était d'entretenir l'agitation révolutionnaire et qui inspirait toutes les sociétés démocratiques; le Comité directeur, républicain radical, très hostile à la monarchie, avait pour président secret Mazzini, pour président titulaire Garibaldi, et ceux-ci s'étaient adjoint le F∴ Crispi comme vice-président. Notre homme était ainsi tout le contraire d'un « ministrable »; et pourtant il caressait ce doux rêve : devenir un jour, le plus tôt possible, ministre de la Royauté.

Ici, il me faut rappeler une anecdote; quoique connue, elle a sa place en ce récit, pour faire mieux comprendre ce qui se passa.

On sait avec quelle aisance Mazzini se jouait de toutes les polices gouvernementales. Au temps où sir James Hudson était ambassadeur à Turin, il demanda un jour audience à Cavour pour un gentilhomme anglais. Cavour s'entretint longuement avec le protégé de S. Exc. l'ambassadeur; le visiteur, parfait gentleman, l'émerveilla par son exposé d'un plan politique très complet. Une seule chose gênait Cavour : il avait quelque difficulté à saisir le langage britannique; c'est pourquoi il demanda à son interlocuteur s'il ne connaîtrait pas le français, le priant dans ce cas de s'exprimer en cette langue qui lui était plus familière. Alors, l'anglais, de reprendre la conversation, non en français, mais dans le meilleur dialecte italien. Cavour fut bien étonné d'apprendre plus tard, par sir Hudson, qu'il avait causé avec Mazzini, sous le coup d'une condamnation à mort par contumace.

Or, en 1862, ainsi que du vivant de Cavour, Mazzini avait de bonnes raisons pour garder l'incognito, quand il venait en Italie.

C'était l'époque où le poison maçonnique était en usage fréquent; c'était la période de temps qui s'ouvre par l'empoisonnement du comte de Syracuse, à Pise, le 4 décembre 1860, et qui se clôt par l'empoisonnement du prince de Capoue, à Turin, le 21 avril 1862; les deux oncles du Roi de Naples avaient été con-

damnés par la secte,qui pourtant s'était fort servie de l'un d'eux.

Dans l'intervalle, — je ne parle ici que de l'Italie, — un autre personnage politique avait été supprimé du nombre des vivants : le comte de Cavour lui-même.

On avait pardonné au ministre de Victor-Emmanuel son hostilité envers les révolutionnaires très accentués. Après les scènes orageuses qui se produisirent dans les premières séances du nouveau parlement, en 1861, la paix avait été faite; les généraux garibaldiens, membres de l'assemblée, les Bixio, Medici, Cozenz, Türr, Sirtori, Sacchi, s'étaient vu confirmer leurs grades. Mais, lorsque Ricciardi, député mazzinien élu à Naples, demanda, dans la séance du 18 mai, la confiscation de tous les biens du clergé, et que Cavour fit rejeter cette proposition, l'arrêt de mort du ministre fut signé, cette fois, irrévocable. Mazzini le condamna le 28 mai; Cavour, alors plein de santé, tomba malade le surlendemain; le 6 juin, il rendait le dernier soupir.

Revenons au F.·. Crispi. Quelques jours avant que la session parlementaire de 1862 fut interrompue pour six semaines, à l'occasion du voyage de Victor-Emmanuel à Naples et à Messine, c'est-à-dire au commencement de la seconde quinzaine d'avril, Crispi dîna en compagnie de ses amis de l'*Association Émancipatrice*; c'était à Turin, et le banquet était maçonnique.

Tout à coup, le député de Castelvetrano se trouva mal; un feu intérieur le brûlait; les douleurs étaient atroces.

Au lieu de le secourir, les autres se mirent à ricaner; puis, l'un d'eux, se levant, lui parla en ces termes, avec sévérité :

— Francesco, tu es allé rendre visite au Roi, sans nous en rien dire, et tu lui as offert tes secrets services; tu lui as fait connaître que tu étais prêt à transiger, à la première occasion, avec tes opinions, jusqu'alors républicaines. Eh bien, c'est là une trahison. Nous t'avons condamné. Maintenant, tu t'es incorporé le poison; tu es un homme mort.

Le poison lui avait été administré dans le pain. Parmi les organisateurs du banquet, se trouvait le boulanger Dolfi, qui avait tant contribué naguère à l'expulsion du grand-duc de Toscane et qui était devenu l'un des membres du Comité directeur radical. Remettant la main à la pâte, en cette circonstance, Dolfi avait eu une délicate attention pour ses amis : les convives avaient eu leur place marquée à table par un coquet petit pain, en forme de brioche, portant le nom de chacun, tracé sur la croûte dorée au moyen d'un liseré de pâte blanchâtre; tous, agréablement surpris,

avaient félicité leur collègue le boulanger. Et c'est le pain sur lequel se lisait *Crispi*, qui, pétri à part, avait été empoisonné.

Crispi comprit bien qu'il était perdu sans ressource. Il ne pouvait échapper à ses bourreaux, toutes les issues de la salle du festin étant closes; d'ailleurs, il n'avait pas la force de tenter une lutte. En proie aux plus cruelles souffrances, ne récriminant pas, il s'était jeté sur un fauteuil, où il se tordait, gémissant, trouvant la mort trop lente à venir.

Les autres, silencieux à présent, faisaient cercle autour de lui, et le regardaient avec mépris.

Tout à coup, une porte s'ouvre; un rideau est soulevé; un homme paraît et lentement s'avance. C'est Mazzini.

— Malheureux! dit-il à l'agonisant. J'ai pitié de toi!...

A ces mots, Crispi soulève la tête, une flamme semble passer dans ses yeux à demi éteints, et sa voix répond dans un faible murmure :

— Oui, l'ambition m'a fait trahir.... Il est vrai, j'allais me vendre.... Mais je me meurs.... N'insultez pas à mon agonie.... Ne vous moquez pas.... Je souffre trop!...

— Je ne te parle point en raillerie, reprend le grand-maître. Francesco Crispi, je te fais grâce.... Bois ceci, et tu es sauvé; tu vas renaître.

En même temps, il approchait une petite fiole des lèvres du moribond; il lui desserrait les dents, et dans sa gorge sèche il versait le contrepoison.

Tous avaient les yeux fixés sur cet homme qui, depuis quelques instants, semblait un cadavre; après ses dernières paroles, il était retombé comme foudroyé.... De longues minutes se passèrent; vivait-il encore?... Peu à peu, une sueur perla sur son visage, sur ses mains; sa face livide reprit des couleurs.... Mais cela dura longtemps.

Longtemps, il parut assoupi. Puis, ses paupières s'entr'ouvrirent; il regarda autour de lui, n'ayant pas l'air de comprendre, hébété.

— Où suis-je? demanda-t-il.

— Tu reviens du pays de la mort, prononça Mazzini, avec gravité.

— Ah! oui, je me souviens maintenant.... Grâce! grâce! ajouta-t-il vivement, ayant repris sentiment de la réalité et se cramponnant à l'existence.... Je vis donc? Maître, n'est-ce point un rêve?....

— Tu revis, oui, Francesco ; mais désormais tu es plus esclave que le dernier des nègres, pour l'affranchissement desquels on se bat là-bas, en Amérique.... Tu revis, et ton ambition sera satisfaite.... Tu seras ministre, ministre de la Monarchie ; tu tiendras dans tes mains les rênes du gouvernement, et sans nous trahir, sans te vendre !... Tu te sépareras de nous, non pas en secret, mais publiquement.... Nous te renierons, et, tout en te reniant, nous te pousserons au pouvoir.... C'est la Monarchie que tu trahiras en exécutant nos ordres, quand nous t'aurons fait ministre de la Monarchie.... Et tu obéiras en tout, dussions-nous te donner successivement les ordres les plus contradictoires, dusses-tu aux yeux de l'Europe passer pour un fou !... Oui, Francesco Crispi, c'est à partir de ce jour que tu nous appartiens bien ; car tu n'oublieras jamais, ignorant quel poison est le nôtre, tu n'oublieras jamais que, si tu nous mettais dans la nécessité de couper court à ton existence une seconde fois, aucune puissance au monde ne t'arracherait alors à l'horrible mort dont tu as connu aujourd'hui les souffrances.... Revis donc pour la Maçonnerie et contre la Royauté aussi bien que contre l'Église.... Cette Maison de Savoie, à laquelle tu voulais te vendre, tu en seras le fossoyeur ; car elle n'est qu'un instrument pour nous, et nous l'avons condamnée à disparaître, quand nous nous en serons servi....



PREMIÈRE PARTIE

DE LA NAISSANCE A LA PREMIÈRE MORT

CHAPITRE PREMIER

A Ribera, petite ville de Sicile d'origine espagnole, à peu de distance des Thermes de Sélinonte et d'Héraclée, on montre, au centre de la ville, une maison à deux étages, regardant du côté de la mer; cette maison a eu l'honneur d'abriter le berceau d'un des plus grands fourbes d'Etat dont l'Italie ait été gratifiée depuis Machiavel. Francesco Crispi y naquit le 4 octobre 1819.

A tout homme d'État qui se respecte, une généalogie est nécessaire : les flatteurs ne manquèrent pas à Crispi pour accepter et faire mousser celle que lui créa sa vanité. On le fait descendre d'une antique famille romaine, émigrée en Orient et se rattachant à Sallustio Crispo (l'historien Salluste), pour lequel, du reste, Crispi, tout en acceptant cette illustre descendance, affecte de professer un profond sentiment de mépris, digne de sa haute moralité. L'histoire dira : entre Crispi et cet ancêtre fantastique, il y avait plus de ressemblance au point de vue moral que n'en veut laisser supposer son prétendu descendant. La gloire de l'écrivain n'a pu effacer de la vie de Salluste l'ignominie du libertin, les extravagances du démagogue, les malversations du concussionnaire.

On raconte de Napoléon qu'un jour un flatteur lui présentant un arbre généalogique qui le faisait descendre de Jules César, l'empereur le fit mettre à la porte. Crispi est

moins sévère; il autorise et paie les biographes qui le font descendre de Sallustius Crispus, ou tout au moins d'un certain Crispi, prince de Samos, vers le treizième ou quatorzième siècle.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les Crispi sont d'origine grecque albanaise. Un aïeul de Francesco fut un prêtre schismatique grec. Un de ses oncles (1781-1849) fut évêque; un autre, chanoine de la cathédrale de Monreale. Ses ancêtres les plus rapprochés furent gens de négoce et de trafic, assez heureux en affaires. A la fin du siècle dernier, les Crispi avaient quatre maisons de commerce et de dépôt de produits agricoles à Ribera, à Sciacca, à Palazzo-Adriano et à Palerme. Le blocus continental, établi par Napoléon, vint en aide à leur fortune; les Anglais se pourvurent chez eux des approvisionnements nécessaires à leurs forteresses. C'est sans doute par reconnaissance que Francesco professe pour l'Angleterre une tendresse toute particulière. Cette fortune ne fit pas long feu; le grand-père de Francesco disait familièrement que *les millions passaient par les mains des Crispi, sans s'y arrêter*, par suite de leurs habitudes dispendieuses. La prêtrise n'empêchait pas le grand-père, le prêtre schismatique grec (1), de se livrer au commerce, avec le concours de sa digne femme, une belle sicilienne, fort habile dans les affaires. Nous verrons que, sous ce rapport, Crispi n'a pas dégénéré.

Son père, Tommaso Crispi, se fit avocat. Il avait épousé une sicilienne de Cartabellotta, village voisin de Ribera, Giuseppina Genova, caractère ardent et impétueux (2), qui lui donna sept enfants : Francesco était le second. Jusqu'à sa virilité, il porta le nom de sa mère uni au sien, et s'appela Crispi-Genova (3).

Les oncles de Francesco Crispi, en l'élevant dans le séminaire du Chapitre de Monreale, le destinaient à la cléricature;

1. Il mourut en 1837, d'une attaque de choléra, à soixante-quinze ans.

2. « Il tient de sa mère, dit l'un de ses apologistes les mieux informés, la fougue impétueuse qui le caractérise, son tempérament de feu, impatient de toute domination, ses beaux yeux, qui sont un de ses plus puissants moyens de séduction personnelle et un de ses traits les plus typiques, yeux tantôt doux et caressants, tantôt durs, froids et farouches. »

3. La mère de Francesco Crispi mourut en 1853, pendant que son fils était en exil, et Tommaso quatre années après.

mais le diable avait sur lui d'autres desseins : il ne devait retirer de son éducation ecclésiastique que la haine de l'Eglise et la triste gloire de mordre le sein qui l'avait nourri. On l'a remarqué : c'est des écoles des Oblats, des Scolopi et des Jésuites que sont sortis en Italie les plus farouches révolutionnaires.

Le jeune Crispi préféra à l'étude des saintes lettres celle des chicanes de l'école de Droit ; il se fit avocat comme son père. Ses études de droit furent rapidement bâclées ; à dix-huit ans, il était docteur *in utroque jure*. Ses panégyristes eux-mêmes sont obligés de reconnaître qu'il y avait dans l'instruction du jeune légiste, beaucoup de lacunes en fait de langues modernes, économie politique, statistique, finances, histoire. Mais, disent-ils, il eut le temps de les remplir pendant l'exil et sur les bancs de la Chambre ! Nous verrons jusqu'à quel point les soucis du conspirateur et les occupations du journaliste lui laissèrent ce loisir.

Trop jeune pour entrer dans la magistrature comme l'aurait désiré son père, il s'inscrivit au barreau de Palerme et entra dans l'étude de l'avocat Viola, tout en commençant à plaider pour son propre compte. En 1838, il parla pour la première fois dans une affaire criminelle. Il plaidait la cause d'un brigand avéré, d'un voleur de Corleone, ville tristement fameuse par ses brigandages et ses crimes sanglants. Son client avait pénétré de nuit dans la maison d'un vieillard et l'avait assassiné pour le dévaliser à son aise. Constant était le crime ; constante, la préméditation ; il fallait toute la rouerie d'un avocat sans conscience pour y trouver des circonstances atténuantes. Crispi démontra qu'il n'y avait eu de préméditation que pour le vol : il convainquit ses juges et l'assassin en fut quitte pour les galères. Ainsi, grâce à son éloquence, un voleur assassin fut conservé à la société. « Ce succès remplit d'espérances ses parents et ses amis », ajoute un de ses panégyristes.

Cependant le philosophisme impie n'avait pas encore pénétré profondément en son âme. Il était resté, au moins *idéalement*, fidèle aux principes puisés à l'école chrétienne du séminaire de Monreale, et lui, qui se moquera cyniquement de la poésie et des vers de celui qu'il appellera *le Barde* (1), il

1. C'est ainsi que les journaux de Crispi appellent ordinairement Cavallotti, qui fut poète et dramaturge avant d'être démagogue.

sacrifiait aux Muses et, cas pendable aux yeux des sectaires, à la Muse religieuse (1), à la façon des Pellico, des Manzoni, des Mamiani. Ce fait embarrasse fort ses panégyristes (libres penseurs et francs-maçons). Pour l'expliquer, ils ne trouvent que ceci : c'était, disent-ils, le caractère général du lyrisme à cette époque. Giosué Carducci lui-même, le chantre de Satan, a bien fait des vers, dans ses premières années, en l'honneur d'une sainte. — Mais tous les sophismes du monde ne nous empêcheront pas de constater ce fait : à cette période de sa vie, Crispi était encore croyant, il n'avait pas encore goûté au fruit de l'arbre de mort; son apostasie fut contemporaine de sa première affiliation aux sociétés secrètes qui l'attirèrent sous couleur de libéralisme et de patriotisme.

Le royaume des Deux-Siciles était, depuis 1787, en proie aux conspirations de la secte maçonnique; plusieurs furent alors découvertes à Naples, à Palerme, à Cagliari, à Sassari. La contagion ne fit que s'étendre à l'époque de la Révolution française et sous l'empire de Napoléon. En 1820, les affiliés au carbonarisme, dans le royaume des Deux-Siciles, montaient au chiffre énorme de 642,000. Dès 1820 à 1830, La Farina, dans son *Histoire d'Italie*, en compte plus de 800,000. Mazzini, en recueillant l'héritage des *carbonari*, à qui il a emprunté ses principales idées et ses principaux plans, tourna de très bonne heure ses regards du côté de ce pays volcanique où les esprits s'enflammaient si facilement et y implanta, dès 1833, de nombreuses ramifications de la *Jeune Italie*; sous ce nom travaillaient au même but toutes les sociétés secrètes alliées à son drapeau. Ce but était assez clairement indiqué dans cet article du *Credo* mazzinien :

« Nous croyons que tout ce qui est contraire au Progrès, à la Liberté, à l'Egalité, à la Solidarité humaine, est *mal*, et que tout ce qui contribue à leur développement est *bien*. Nous croyons que c'est un devoir pour tous et chacun de combattre sans trêve avec la pensée et l'action le *mal* et de procurer le *bien*. L'instinct du progrès est la seule révélation du vrai Dieu aux hommes : il faut combattre et chasser du monde, comme

1. Voici les titres de quelques-uns de ces morceaux, dont l'*Unità Cattolica* de Florence a reproduit des fragments : *Hymne au Christ*, *Méditations philosophiques sur la Mort*, *Elévation de l'âme à Dieu*, *De la divine mission du Prêtre*.

fille du mensonge et mère de la tyrannie, toute autorité qui n'est pas revêtue de ce caractère. »

Il est difficile de dire plus clairement que toute autorité religieuse ou sociale reconnue en ce monde, ne représente que le mal ou le mauvais principe, c'est-à-dire le *Dieu mauvais*, dont elle émane, et que l'humanité, pour obéir à sa loi naturelle, à son *instinct*, doit sacrifier au *Dieu bon*, c'est-à-dire à l'éternel ennemi de Dieu, à Satan, religion, morale, lois divines et humaines, prêtres et rois, pour ne laisser plus subsister sur la terre délivrée de ce joug odieux, que la liberté du mal et de l'enfer.

Dès 1833, le mot d'ordre mazzinien était donné par toute l'Italie: destruction indispensable de tous les gouvernements italiens pour former un seul état de toute l'Italie sous le régime républicain. Quiconque n'obéirait pas aux ordres émanant de la société secrète ou en révélerait les mystères devait être poignardé par une main invisible, « fût-il dans le sein de sa mère ou dans le tabernacle du Christ. » Et voici le corollaire de cet article capital: « *Nous aspirons à corrompre pour arriver à gouverner*... (1) Pour tuer sûrement le vieux monde, il faut avant tout étouffer le germe catholique et chrétien: frapper avec la fronde d'un nouveau David le Goliath pontifical. »

Crispi était déjà sous l'empire de ces idées, quand il se lança dans le journalisme, affectant hypocritement des opinions bourboniennes; alors, il n'avait certainement d'autre but que de se ménager la bienveillance du souverain qu'il songeait à détrôner, afin d'arriver plus sûrement à ses fins.

Selon toute probabilité, l'année 1838 fut celle de son apostasie, c'est-à-dire de son affiliation aux sociétés secrètes. Les renseignements donnant la date exacte étaient au nombre des papiers qui se trouvaient dans le portefeuille du comte Luigi Ferrari, au moment, où celui-ci fut assassiné l'année dernière (1895); mais cette date n'a qu'une importance relative. Il en est de Crispi, à ce sujet, comme de la plupart des révolutionnaires italiens: ils se sont affiliés, dans leur jeunesse, à n'importe laquelle des associations maçonniques de rites plus ou moins variés, qui pullulaient

1. Nous entendrons plus tard Crispi répéter cyniquement ce diabolique adage.

dans la péninsule et la Sicile et qui toutes se sont fondues définitivement dans le Rite Écossais Ancien Accepté, sous le gouvernement de tel ou tel Suprême Conseil (Turin, Rome, Naples, Palerme). Lors de l'unification de ces innombrables sociétés secrètes, on a accepté tous ceux qui en faisaient partie, et on leur a conféré les hauts grades du Rite Écossais.

Donc : en 1838, le jeune avocat, aussi désireux de jouer de la plume que de la parole, dévoré déjà de la passion de se faire connaître, d'exploiter pour la satisfaction de sa vanité toute espèce de publicité, fonda un journal de *high-life*, qu'il appela poétiquement l'*Oreteo*, du nom d'une petite rivière qui se jette dans la mer près de Palerme. Il eut même la coquetterie d'encadrer ses pages dans une guirlande de fleurs, *cornice di fiorami* ; mais il dut bientôt renoncer à ce luxe *par économie*, comme il le déclare lui-même, propriétaire, directeur, administrateur et gérant tout à la fois.

Mais, sous la guirlande de fleurs, sous l'apparence bourgeoisement dilettante de l'*Oreteo*, se glisse la vipère de la politique révolutionnaire. Déjà l'ange des ténèbres s'est penché sur l'épaule du futur conspirateur pour lui chuchoter à l'oreille les grands mots spécieux dont il sait voiler ses insinuations scélérates; il lui a déjà appris le grand secret de son art: mentir toujours, mentir pour arriver à ses fins. Pour faire passer le fond du sac et ne pas s'attirer d'affaires désagréables, Crispi, habile déjà en fourberies, y colle l'étiquette du plus parfait monarchisme, et fait semblant de s'attaquer aux idées révolutionnaires et aux hommes qui les préconisent. L'idéal politique qu'il exalte en certains endroits bien en vue, c'est le dogme bourbonien, le code et les lois de Ferdinand II, qu'il déclarera plus tard avoir été « le plus farouche tyran qui ait régné sur les Deux-Siciles ».

L'*Oreteo* était depuis de nombreuses années profondément enseveli dans le silence de l'oubli, lorsqu'un des adversaires politiques de Crispi songea à le ressusciter; — ô quelle joie de la galerie, ô quelle honte pour le chef de l'opposition ! on n'a pas de peine à le deviner.

Crispi, le terrible conspirateur démocrate, convaincu d'avoir été bourbonien, et convaincu par ses propres écrits ! Un immense éclat de rire parcourut l'Italie. Mais Crispi rit jaune, et le malheureux auteur de la découverte, Giuseppe De Felice, paya cher son audace : il fut jeté dans une affreuse

prison, d'où il n'a été tiré que par la deuxième mort de notre triste héros.

Tout service mérite un salaire. Comment Crispi avait-il capté les faveurs de Ferdinand II et de sa cour? On le comprit alors. « Il les avait captées, s'écrie Cavallotti, avec ses proses bourboniennes de 1840 et 1841 dans le journal de Palerme l'*Oreteo*, en l'honneur et gloire de Ferdinand de Bourbon et de sa maison, « *à qui était donnée*, (ce sont ses propres paroles) *la glorieuse mission de régénérer la Sicile* »; ces proses, Giuseppe De Felice eut la malheureuse idée de les exhumer, et cette exhumation lui valut la haine implacable qui le voua aux galères.

« Je ne les rappellerais pas, dit Cavallotti, si je n'avais les oreilles fatiguées jusqu'à la nausée d'entendre tous les jours les scribes de la maison Crispi, à toute légitime censure des actes du maître, répondre avec cette ritournelle qu'il travaillait à faire l'Italie, alors que ses censeurs n'étaient pas nés (1) ». Le *bourbonisme* d'alors de Crispi ressemblait à son

1. Voici quelques échantillons de cette prose de Crispi, exhumée par Giuseppe De Felice. En 1840 (*Oreteo*, 2e année, n° 10, page 18), Crispi écrit : « Le gouvernement, c'est-à-dire Ferdinand de Bourbon, a entrepris d'exécuter, avec un excellent jugement, son plan politique; — c'est à nous de le suivre et de faire en sorte qu'il ait son effet désiré. — Le gouvernement ne songe qu'à votre bien-être, et il convient au moins que, vous aussi, vous employiez vos soins et votre esprit à votre bien-être. Les lois de celui qui vous gouverne (Ferdinand II) ne contribueront pas à votre amélioration, si vous n'avez nul souci de ces lois, de leur valeur, de leur but. »

Et aux insensés, aux esprits subversifs qui, au lieu de l'écouter, pensaient à soustraire l'Italie du Sud à ses chefs légitimes, il leur criait dans ce même numéro : « Malheureux ! ils s'égarent hors du sentier de leur amélioration ! »

Cette même année 1840 (*Oreteo*, année II, n° 16, page 121), Francesco Crispi, s'en prenant toujours aux éléments factieux dont il était alors, comme aujourd'hui, l'apparent ennemi, écrit : « La sagesse de celui qui nous gouverne (c'est-à-dire de Ferdinand II) fait mauvais visage aux iniques ouvriers de torts et de misères et se conforme à la justice».

Et dans le n° 22, page 187, il exhale un hymne à la mémoire de Charles de Bourbon, le père du roi Ferdinand, en rappelant le serment prêté dans le Dôme de Palerme pour la *félicité de son peuple* et les actes libéraux du fils qui l'accomplirent.

Dans le n° 18 (année III, nos 5 et 6, page 41, 2e colonne), il écrit : « C'est aux Bourbons qu'était réservée la gloire de régénérer cette terre qui leur est soumise (la Sicile). »

humbertisme d'aujourd'hui ; il faut être aveugle pour être dupe de l'un ou de l'autre. Si l'on avait encore quelques, doutes sur les véritables sentiments de Crispi à cette époque, il suffirait, pour les dissiper, de lire le sonnet suivant dédié à son ami Francesco Areto, jeune conspirateur mazzinien, qui s'était donné la mort pour ne pas tomber entre les mains de la justice :

Oh ! ma Sicile, dans l'horreur de tes maux
Tes fils te quittent frémissants.
Il semble qu'il ne reste plus aucune espérance,
Et que la nuit funeste soit venue pour nous.
Les forts étant perdus ou étouffés par les tyrans,
L'Oreto ne roule plus que des larmes !
Mais, ne crains rien : tes malheurs ne dureront pas longtemps.
Reprends courage, reine de la mer Tyrrhénienne ;
Le destin développera pour toi de nouvelles phases,
Et tu retrouveras ton ancienne grandeur et ton ancienne gloire !

Dans l'âme de celui qui écrivait de tels vers rugissait déjà le démon des fureurs révolutionnaires, l'impatience de tout joug, de toute autorité, le désir secret de faire table rase de tout ce qu'il appelait la *tyrannie*. Non pas qu'il aspirât au sort de ce malheureux suicidé et qu'il fût capable de se sacrifier lui-même à son idée !...

Crispi a toujours apprécié la haute sagesse de ce vieux proverbe italien :

Bisogna conservare la pancia per i ficchi (1).

Mais déjà le rêve unique de sa vie hantait vaguement son imagination : s'élever lui-même sur les ruines qu'il aurait accumulées autour de lui ; satisfaire par tous les moyens les passions de grandeur et de richesse qui s'agitaient dans son cœur. Cette poésie, écrite au temps même où il flagornait bassement Ferdinand II dans l'*Oreteo*, prouve aussi le double jeu de Crispi ; vraiment, sans aucune contestation possible, il était secrètement mazzinien.

Et encore : on croirait, à entendre ces accents précoces d'une si farouche vertu, que Crispi, vieux de bonne heure, a été inaccessible aux faiblesses des passions qui sont le plus

1. Il faut conserver la panse pour les figues.

proprement celles de la jeunese. On se tromperait ; il a le cœur aussi inflammable à l'amour qu'à l'ambition. Je n'en veux pour preuve que ce petit roman de sa dix-huitième année, c'est-à-dire l'histoire de son premier mariage.

En 1837, alors qu'il faisait sa seconde année de droit, à Palerme, dans la maison où il logeait avec son frère habitait une famille de bourgeois aisés, composée de la mère veuve, d'un fils et de quatre jeunes filles. Une de ces jeunes filles, extrêmement belle, frappa l'imagination, puis le cœur du futur avocat. Francesco préluda auprès d'elle à ses exercices d'éloquence, avec beaucoup de succès, puisqu'il l'amena à le payer de retour avec une intensité d'amour égale à la sienne. Mais ils étaient bien jeunes tous deux : Francesco n'avait pas encore dix-huit ans, et Felicità comptait à peine trois lustres. Les deux familles averties s'opposèrent à la continuation de ces relations coupables, et Tommaso Crispi, qui était un homme éminemment pratique, alla à Palerme chercher son fils. Francesco essaya de résister; mais, pendant que père et fils discutaient, deux chevaux sellés piaffaient à la porte, et un domestique empaquetait les effets de son jeune maître. Il dut obéir, laisser à Palerme sa tourterelle, et retourner à Ribera. Mais, loin de Felicità, la passion, le dépit, la rage de son impuissance le consumaient. Son âme était à Palerme ; rien ne pouvait le distraire, ni ses études, ni le séjour de la campagne à Sciacca, dans une agréable maison dominant la mer où il était comme prisonnier. Sur ces entrefaites le choléra se déclara en Sicile, et fit à Palerme de nombreux ravages. Francesco, vivement alarmé sur le sort de Felicità, n'hésite pas un instant; trompant la vigilance de ses gardiens, il enfourche le cheval d'un des gens de la maison et vole à Palerme. O bonheur! Felicità vit encore; mais la mère est morte, ainsi que deux de ses sœurs, et son frère est moribond. Pour se créer quelques ressources, Crispi vend son cheval à l'administration des Postes pour quelques centaines de lires. Cependant, à Ribera, on le croit mort, la maison est fermée en signe de deuil.

Quelques jours après, le bruit se répand qu'on a vu le cheval disparu sur la route qui menait à son ancienne écurie. On le suit, on interroge le cavalier qui le montait, et l'on apprend qu'il y a quelques jours il a été vendu à Palerme. On était sur les traces du fugitif. Un mois après, Tommaso Crispi,

acceptant les faits accomplis, assistait aux noces de son fils et bénissait sa jolie bru, la demoiselle Felicità Valle.

Telle est l'histoire du premier mariage de Crispi. On sait que notre héros est accusé d'avoir abandonné plus tard Felicità, dont il avait eu une fille, morte à peine âgée de deux ans. On sait encore que l'aînée des demoiselles Valle, qui aimait secrètement Francesco, elle aussi, fut si désespérée de ce qu'il épousa sa sœur, qu'elle renonça au monde et prit le voile malgré son tuteur qui lui avait trouvé un excellent parti, son neveu, jeune homme des plus honorables (1).

Crispi, lorsqu'il répudia Rosalia Montmasson (sa seconde femme), pour épouser Lina Barbagallo, fut accusé publiquement par ses adversaires d'avoir trompé Rosalia et le prêtre qui les unit, Felicità Valle étant vivante au temps de la deuxième union. Fort embarrassé, Crispi le bavard devint muet. Mis au défi de montrer l'acte de décès de sa première femme, il ne l'a jamais produit, malgré les instances des républicains qui l'attaquaient. Laissons.

Tout en arrachant les assassins à l'échafaud, Crispi faisait de son talent d'avocat un usage moins désintéressé. Il y avait dans sa famille de vieux procès toujours pendants qui demandaient tous ses soins : des intérêts importants y étaient engagés. Depuis 1814, la famille Crispi était en litige avec plusieurs autres maisons de l'île. La maison ducale Ferrandina, le marquis de Casafuerte, étaient impliqués dans une de ces causes; on l'appelait *la cause Ferrandina*. En 1840, le procès étant toujours sur le tapis, Tommaso Crispi céda tous ses droits à son fils. Malgré tout son talent, Francesco ne réussit pas à les faire valoir... et la cause Ferrandina dure encore!

Que ne pouvons-nous accepter l'admirable raison que ses panégyristes nous donnent de l'insuccès de ses efforts! « Excellent avocat, disent-ils, administrateur de premier ordre pour les autres, Francesco n'était qu'un médiocre défenseur de ses propres intérêts ». Délicieux amis! Il faut avouer que c'est là, connu l'homme, une raison difficile à avaler et qui ressemble bien à ce qu'on appelle *le pavé de l'ours*.

Cet insuccès comme avocat, fort involontaire de sa part, eut pour effet de le dégoûter un instant de la profession du

1. Elle vivait encore en 1889, et avait revu Crispi à Rome, en 1886.

barreau. J'ai dit plus haut que son père eût désiré le voir entrer dans la magistrature. Il y avait alors en Sicile deux institutions, qui, au moyen de concours publics, fournissaient à l'État des magistrats et des futurs conseillers d'État. Crispi, pour obéir à son père, concourut pour la magistrature. On ne pouvait se présenter à ce concours qu'à vingt-cinq ans accomplis; Francesco n'en avait que vingt-trois. Mais il est des accommodements avec les registres civils, et notre jeune légiste a la conscience large : en dépit de l'obstacle, on ne nous dit pas par quel moyen, Crispi fut admis au concours. Cette intrusion eut dû le rendre modeste; mais la modestie n'est pas son fait, et il voulut montrer à qui l'on avait affaire. Il n'y a pas de plus farouches ennemis des abus que ceux qui sont disposés à abuser de tout. Crispi s'est toujours montré intraitable à l'égard des abus; une de ses principales tactiques, comme nous le verrons, pour arriver au pouvoir, a toujours été d'afficher la plus catonique incorruptibilité. Or, il s'était aperçu qu'il s'était glissé dans ces concours des abus criants, d'où il résultait que souvent les vainqueurs n'étaient pas les plus méritants, mais ceux qui savaient éluder la surveillance et s'aider de secours étrangers. On conçoit que l'honnête Crispi ne put tolérer de pareilles irrégularités ; fort de sa science et de son mérite, il posa lui-même au président de la commission d'examen ses conditions : toute relation extérieure pendant la durée du concours serait sévèrement interdite sous peine d'exclusion.

Le président ne put s'empêcher d'accepter d'aussi justes réclamations, et Crispi fut placé le premier *ex æquo* avec un de ses rivaux dans le droit public et le droit pénal; il fut jugé inférieur dans les trois autres parties du programme : le droit canonique, le droit civil et l'histoire du droit. Le voilà donc inféodé à la magistrature; sa famille lui assurait une pension de 1,200 lires, pendant les trois ans d'*alunnato* ou de stage, après lesquelles il devait passer juge.

A titre d'*alunno* ou stagiaire, il fut mis sous la direction d'un jurisconsulte assez médiocre, mais homme intègre et peu révolutionnaire, Filippo Craxi, procureur général près la Cour de Cassation de Palerme. A cette époque (1842), Crispi avait pris des allures révolutionnaires, qui ne tardèrent pas à déplaire au méticuleux Craxi. Celui-ci voyait une signification subversive dans la barbe que son nourrisson portait entière,

épaisse et noire. Il lui en demanda maintes fois le sacrifice. Fatigué de résister, *don Ciccio* (on l'appelait alors ainsi) finit par céder. On le vit apparaître un soir dans le cabinet du procureur, taciturne et sombre, le menton rasé et méconnaissable. Craxi ne le reconnaissant pas, l'interpelle sévèrement, le prend pour un intrus, un malfaiteur. Le silence joué de Crispi excite sa colère, et,il allait le faire empoigner par les gardes, quand Crispi se révéla : « Ah! c'est vous, don Ciccio! » s'écria Craxi; et sa colère s'évanouit.

Ce bon Craxi avait encore une autre manie : celle de vouloir qu'on exigeât le paiement des impôts arriérés. Un soir, Crispi souleva des doutes sur la légitimité du droit que s'arrogeait le roi de lever des impôts non votés par les Chambres (1). Il approuvait de toutes ses forces le prince de Castelnuovo qui, après la suppression du Parlement sicilien, s'était constamment refusé à payer les impôts, et ne cédait qu'à la contrainte. La discussion s'aigrit. Le magistrat tenait pour le droit divin du roi. On se sépara sans s'entendre. Crispi passa la nuit à réfléchir à son avenir. Il se dit que, se sentant, comme il était, d'une nature rebelle à toute sujétion, incapable d'admettre d'autre supériorité que la sienne, il n'était pas fait pour la magistrature; cette carrière pacifique, où se conservaient les traditions d'ordre, de hiérarchie, de respect et d'obéissance, ne pouvait satisfaire son besoin de renommée et de bruit; il rêvait tout autre chose que de s'asseoir sur la fin de ses jours dans un fauteuil de premier président.

A Palerme, du reste, rien à faire pour un homme de sa trempe et de son envergure. Naples lui offrait comme avocat, un champ plus vaste, une carrière plus libre. Son plan fut bientôt tracé : un certain nombre de procès roulant sur des intérêts siciliens se plaidaient devant les tribunaux de Naples, et aucun Sicilien ne figurait dans les rangs du barreau napolitain. Il y avait là une bonne place à prendre.

1. Il faut prendre bonne note de ce point. Plus tard, Don Ciccio, député ou ministre, érigera en règle l'acquittement d'impôts non votés par le Parlement, mais réclamés seulement en vertu de décrets-lois, qui sont la négation pure et simple du régime constitutionnel; et il ne se trouvera pas dans la Cour de Cassation un seul Craxi pour faire respecter la constitution foulée aux pieds par le gouvernement!

CHAPITRE II

Quelques jours après, notre Francesco débarquait à Naples. Il arrivait sans recommandations, fort de son propre talent et surtout de l'immense orgueil qui n'avait chez lui d'égal que son audace. Il loua, dans le centre de la ville, une chambre voisine du Corso San-Ferdinando, près du Palais-Royal. L'exercice de la profession d'avocat, libre en Sicile, exigeait à Naples une inscription régulière, précédée d'un examen. Cette obligation lui parut une amère dérision, indigne de lui ; il refusa de s'y assujettir. Lui, poète, journaliste, avocat, magistrat, se soumettre à une pareille humiliation ! Jamais. Il lui faut une dispense ; il l'obtiendra. Donc, il s'adresse d'abord au procureur général, Paolo Cumbo ; rebuté par lui, il va droit au ministre. Le ministre Parisio fait la sourde oreille et essaye de lui persuader de rester dans la magistrature. Les démarches ne s'arrêtent pas là ; la requête dut être présentée à Ferdinand II lui-même, et ce fut par une grâce spéciale du roi, grâce uniquement réservée aux bien-pensants, que don Ciccio fut dispensé de l'examen rigoureusement prescrit pour l'inscription régulière au barreau napolitain. On a dit alors et depuis, *que cette faveur avait été personnellement et directement demandée au roi par l'intéressé lui-même.*

« Si bien, dit Cavallotti, que les biographes panégyristes eux-mêmes n'y trouvent rien à redire, et que le pauvre Leone Fortis, dans sa biographie écrite par ordre, est réduit à avouer que « admise ou non, la demande directe et personnelle, il « est certain que la faveur accordée à Crispi *dut avoir le bon « plaisir du roi* », de même qu'il est hors de doute que Crispi, *pour l'exercice de sa profession, eut à demander de fréquentes audiences du Bourbon,* — qui fut toujours avec lui affable et courtois, et fit souvent droit à ses réclamations ; si bien que Crispi lui-même reconnaît qu'*il n'a eu qu'à se louer de ses rapports avec lui.* »

Loin de faire un crime à Crispi de s'être attiré les faveurs du Bourbon, elles n'auraient pour lui, à mon humble avis.

rien que de louable et d'honorable, s'il les avait méritées, et surtout si dès lors il n'avait pas été l'un des principaux instruments qui ont travaillé au brigandage de sa dépossession et de sa chute.

Nous l'avons vu, Crispi arrivait à Naples avec des idées fort avancées, et qui cadraient mal avec les protestations de fidélité et les flatteries semées dans les colonnes de l'*Oreteo* ; il nourrissait à l'égard des Bourbons et de la monarchie les sentiments les moins équivoques.

De quoi s'agissait-il pour lui, à cette heure décisive et critique ? Uniquement de mettre le pied dans l'étrier et d'exploiter dans les intérêts de sa situation présente et de ses secrets desseins, cette pauvre royauté qui se laissait si facilement tromper par de faux semblants et s'abandonnait si aveuglément aux conseils de ceux qui allaient la trahir et la perdre.

On ne saurait douter qu'à cette époque (1843), où Crispi mendiait les faveurs royales, il faisait partie active des nombreuses associations révolutionnaires organisées par Mazzini sur toute la surface de l'Italie, sous les noms d'*Association Nationale Italienne*, de *Jeune Italie*, de *Comité national démocratique*, etc., qui englobaient toutes les sociétés secrètes maçonniques de la péninsule. Il suffira de rappeler ici qu'une des principales cérémonies auxquelles était soumis l'initié, pour sceller par le sacrilège le serment de faire une guerre à mort aux gouvernements légitimes et spécialement à celui du Pontife romain, était celle-ci :

Un crucifix était posé à plat sur une table, au milieu de quatre cierges allumés ; on mettait sur le Christ deux pistolets en forme de croix, et l'initié, saisissant un poignard, en frappait à coups redoublés les flancs de la sainte image, en prononçant d'abominables serments ; enfin, avec la pointe d'une aiguille, il se tirait du poignet ou de la jambe quelques gouttes de sang avec lesquelles il écrivait son nom sur un registre.

S'il n'était pas encore personnellement lié avec Mazzini, Crispi s'était imprégné de ses doctrines, et n'aspirait qu'à les appliquer, avec les moyens indiqués par le maître (couteaux, poignards, et à défaut de poignards, gros clous de barque aplatis et effilés (1), (clous enlevés aux crucifix), pour

1. Telles furent les armes dont usèrent, sur les recommandations de Mazzini, les insurgés de Milan en février 1853.

arracher sa chère Sicile à la tyrannie des Bourbons. Il pensait, avec Mazzini, que « *toute arme*, longue ou courte, est *sainte*, dès qu'il s'agit de la liberté. »

En cette année 1843, les comités révolutionnaires s'agitaient sérieusement dans les Deux-Siciles; l'année suivante, en septembre, l'insurrection allait éclater à Cosenza: puis, en 1844, l'exécution des frères Bandiera et de leurs complices mettait la rage et la soif de la vengeance dans le cœur des conjurés. Crispi, qui, dans le fond de son âme, rêvait ce qu'il appelait l'affranchissement politique de sa Sicile, ne pouvait être étranger à un mouvement si bien en harmonie avec ses plus intimes pensées ; et l'auteur du *Sonnet à Francesco Areto* devait sentir son âme vibrer d'ardentes sympathies à la lecture des vers écrits par Alessandro Poërio au lendemain du supplice des frères Bandiera :

« La terre italienne a bu
L'onde de votre sang,
Et pluie plus féconde
Ne la pénétra jamais ! »

Qui ne voit que, de part et d'autre, c'est la même note révolutionnaire et sanglante ?

Du reste, attirés l'un vers l'autre par cette inspiration commune, Crispi et Poërio n'avaient pas tardé à se lier d'amitié et à fraterniser dans la conspiration qui devait venger le sang des prétendus martyrs de la liberté. Crispi lui-même a rendu publiquement hommage à Poërio, comme à un de ses premiers maîtres dans l'art diabolique de la conspiration et du régicide. Le 20 avril 1867, il dira dans un de ses discours : « Poërio, que j'ai eu occasion de connaître il y a vingt-sept ans (en 1840), fut *le type du conspirateur italien*, alors qu'il n'y avait pas d'autre voie pour délivrer la patrie, que celle de conspirer. Il suça avec la vie le culte de la patrie et la haine des Bourbons. Il fut la tête, le cœur, l'âme de la jeunesse dans les provinces méridionales ; il en fut le centre pour les Napolitains et les Siciliens, réunis en vue de ruiner le trône du Bourbon.

« Quand je partis le 26 décembre 1847 pour la Sicile, afin de nous entendre sur les actes nécessaires à l'insurrection qui éclata le 12 janvier 1848, c'est dans la prison de Poërio, à Santa-Maria–Apparente, que s'établit cette concorde

entre les conspirateurs napolitains et siciliens qui fit réussir l'œuvre commune contre les Bourbons. Il était encore en prison quand la Sicile se leva, et, le 11 janvier (1), quand je partis de Naples pour la seconde fois, j'allai lui serrer la main ; nous nous entendîmes sur ce qu'il fallait faire sur le continent, et je le laissai plein de foi dans le succès de la cause nationale. »

C'est à Naples aussi que Crispi connut Rosalino Pilo, son second maître et son émule en conspiration, et dont la mort seule put le séparer.

Vues à cette lumière, les audiences obtenues du roi par Crispi pour l'exercice de sa profession, les réclamations souvent écoutées, l'accueil toujours affable et courtois du Bourbon napolitain, tout cela revêt, du côté de Crispi, un caractère de perfidie et de lâche duplicité, qui font tristement augurer du caractère et de la moralité de l'homme, dès que ses intérêts ou ses passions de sectaire seront en jeu.

Mais, venons aux faits.

Première faveur de Ferdinand II à Crispi. — La dispense de l'examen requis pour l'inscription au barreau de Naples.

Deuxième faveur. — En 1845, la commune de Belmonte, dépendant de Palerme, fut le théâtre d'un assassinat politique, dans la personne d'un chef des gardes urbaines. Le général Vial procéda à de nombreuses arrestations et bannit de Belmonte une multitude d'agitateurs. Parmi les accusés, se trouvait un jeune avocat, ami de Crispi, Giuseppe Benigni. Celui-ci eut recours à Crispi. Crispi ne vit qu'une issue : la bonté royale, dont il avait déjà profité lui-même ; il détermina son ami à se présenter à l'audience royale qu'il lui obtiendrait et à laquelle il l'accompagnerait. Grâce à l'entremise d'un homme influent auprès du roi, Gaëtano Passantini, il obtint du roi pour le lendemain même une audience particulière. Ferdinand II accordait deux sortes d'audiences, des audiences publiques et des audiences restreintes ; aux premières, se présentait qui voulait ; les autres étaient nominatives. Crispi, parfaitement au courant des formalités et du cérémonial, fit la leçon à son ami, lui enseignant ce qu'il devait dire : demander pardon au roi de sa liberté de parole,

1. Cette date est un mensonge de Crispi. Nous verrons plus loin comment et pourquoi il était encore à Naples le 12.

lui exposer les faits, lui demander indulgence et le prier de vouloir bien traiterpersonnellement l'affaire. Ferdinand écouta avec bienveillance la supplique de Benigni et promit de s'occuper lui-même de son affaire. En effet, deux jours après, Vial recevait l'ordre de ne plus s'occuper de Benigni et de laisser rentrer les proscrits dans leurs foyers.

On comprend aussi, par là, quelle devait être la somme d'astuce et d'hypocrisie de Francesco pour avoir obtenu un tel résultat. Avec quel art perfide ce mazzinien secret sut tromper le roi ! Et combien Ferdinand fut victime de sa générosité !...

Troisième faveur. — Une autre fois, Crispi soutenait les prétentions d'une commune voisine de Messine contre les revendications de l'archevêque. Il alla trouver le roi et lui exposa les faits. Ferdinand le laissa commencer son exposition, puis, l'interrompant, la continua lui-même avec une admirable précision. « Votre Majesté, dit Crispi, connaît parfaitement la question de fait ; qu'elle me permette de l'entretenir de la question de droit. » Et le roi, de l'écouter avec la plus grande attention et de lui promettre d'appuyer ses conclusions. Encore il avait réussi à tromper Ferdinand !

Tout ceci se passait en 1844 et 1845, époque où dans l'ombre fonctionnait le plus activement le Comité révolutionnaire Sicilien-Napolitain fondé en 1843, et dont Crispi faisait partie, s'il n'en avait pas été l'un des fondateurs.

Ce comité essentiellement maçonnique était particulièrement destiné, de l'aveu postérieur de Crispi, à concentrer l'union de toutes les forces révolutionnaires des Deux-Siciles contre l'ordre de choses établi, la royauté. Les fondateurs étaient Mariano d'Ayala ; les deux frères Damiano et Cosimo Assanti, calabrais ; le marquis Ruffo, sicilien ; le médecin Giovanni Raffaelli, un autre maître de Crispi dans l'art des conspirations ; Francesco Bozelli, ancien conseiller de la Couronne, ancien président du Parlement en 1820 ; enfin, Carlo Poërio. Il s'agissait d'abord de réconcilier les Siciliens avec les Napolitains ; ce qui n'était pas chose facile, vu la diversité de caractère des deux peuples. L'existence de ce comité ne fut pas longtemps secrète : elle fut bientôt découverte par les agents de police de Del Caretto ; chacun de ses membres fut soumis à une rigoureuse surveillance. Lorsque, le 15 mars 1844, vint à Naples la nouvelle de l'insurrection de Cosenza, les princi-

paux membres du comité furent arrêtés, comme ayant pris une part active aux préparatifs de l'insurrection. Crispi, le prudent, qui voulait bien conspirer, mais sans s'exposer ou s'aventurer, parvint à passer inaperçu et put continuer de conspirer à son aise en allant et venant de Naples en Sicile.

Rien donc de mieux établi que ce double point : la part prise par Crispi dès 1843 aux conspirations du Comité révolutionnaire Sicilien-Napolitain, ayant pour but le renversement de la monarchie napolitaine, — car il s'en est maintes fois glorifié plus tard ; — et ses relations avec le roi, hypocrites et traîtresses de son côté, toutes bienveillantes, cordiales et généreuses de la part de Ferdinand.

Non seulement celui-ci s'intéressait, comme nous l'avons vu, aux causes plaidées par l'avocat sicilien; mais encore Crispi avait assez de crédit auprès du roi pour obtenir à ses protégés ou clients des emplois dans l'administration publique. Mais, direz-vous, ce Crispi, c'est le dévouement en personne! Attendez un peu. S'il use de son crédit en cour pour placer les gens, ce n'est pas le désir d'obliger qui le meut, mais le plus vulgaire, le plus sordide intérêt ; de son crédit, il en fait commerce; plus tard il fera le commerce des décorations; aujourd'hui, c'est le commerce des emplois et des places. Mais écoutons Cavallotti sur ce point :

« Après tout, dit-il à propos des 50,000 francs du grand cordon Herz, ce n'est pas une énorme somme; — il est habitué à en recevoir de bien plus grandes; — et si l'on met en balance l'âge et le très haut grade de l'homme, il n'y a rien là d'exorbitant en proportion du prix, que simple jeune avocat à Palerme, il demande, sous le gouvernement des Bourbons, pour obtenir, non des décorations, mais des emplois.

« Ce qui en fait foi, c'est un vieil acte de décembre 1845, qui m'est arrivé il y a longtemps dans son texte original authentique, passé devant le notaire Francesco Marchese, auquel est annexée la pièce suivante, destinée à rester secrète :

« Palerme, décembre 1845.

« Je soussigné, déclare avoir entre les mains trois cents ducats du chevalier Giuseppe Vassallo Paleologo, qui m'oblige à les payer à Monsieur l'avocat Francesco Crispi, si dans quatre mois à partir de la date du présent il obtient un poste de con-

seiller d'intendance (poste équivalent aujourd'hui à celui de conseiller de préfecture) dans une des provinces des Deux-Siciles. »

« Ce terme échu sans que le décret ou le rescrit royal de nomination ait paru, les susdits trois cents ducats seront par moi restitués audit sieur chevalier Vassallo. Ledit sieur avocat Francesco Crispi reste obligé de justifier que dans le terme susdit a eu lieu la nomination au poste de conseiller d'intendance, du sieur chevalier Vassallo, et si elle n'a pas lieu dans ce terme, je, soussigné, pourrai restituer à ce dernier les trois cents ducats.

« Vu : GIUSEPPE VASSALLO PALEOLOGO.

« Suit l'acte notarié du 26 décembre 1845, fait par Marchese, de Palerme, confirmant la susdite obligation relativement au dépôt des trois cents ducats fait par le sieur Giuseppe Vassallo Paleologo, pour les payer au sieur Francesco Crispi, si dans les quatre mois s'exécute la condition secrète annoncée dans l'acte : *Je soussigné déclare avoir entre les mains...*

« L'acte est en forme exécutive et authentiquement signé par le notaire.

« Ayant eu vent de ce document, certain ami de Crispi, *retour de Londres*, y mit sur-le-champ les mains, et télégraphia par toute l'Italie, aux journaux de la Maison, que ma preuve de l'affaire Herz *ne serait pas autre chose que cela*. Mais non, excellent revenant, je ne cite cette vieille anecdote qu'au point de vue de la physiologie, parce que c'est dans la jeunesse des grands hommes qu'on juge de leur vocation.

« A vingt-quatre ans, à vingt-deux ans, les frères Bandiera et Domenico Moro, en juillet 1844, avaient la *vocation* de mourir pour l'Italie et de se faire fusiller par les soldats du Bourbon dans le vallon de Rovito. A vingt-six ans, en décembre 1845, — un an et demi après, — Francesco Crispi avait celle de procurer des emplois du Bourbon pour de l'argent.

« Contrat fort licite, il n'y a rien à dire; bien plus, le *retour de Londres* et les autres scribes de la Maison assurent qu'il y eut à Naples « de nombreux avocats, surtout de jeunes « avocats, qui patronnaient des affaires personnelles près des « tribunaux centraux du gouvernement; et qui, en vertu de « ce patronage s'appelaient avocats ministériels; et l'avocat « Francesco Crispi était du nombre »; ce qui prouve que vraiment c'était une très belle chose; et cela est si vrai qu'elle passa devant notaire!

« C'était chose aussi laide alors qu'aujourd'hui, » — a déjà répondu Dario Papa, — « et les gens délicats ne se prê« taient pas à de pareils trafics ».

« Mais un vieux et respectable avocat du Midi, qui a vu les tristes temps auxquels se relie ce souvenir, en apprenant la défense venue de l'étranger, voulut m'écrire à ce sujet une lettre intéressante, par les souvenirs historiques qu'elle renferme.

« 9 juin 1895.

« *Honorable Monsieur Cavallotti,*

« Le sieur Crispi calomnie la classe à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, en affirmant dans sa défense que — comme avocat — on pouvait, au temps du Bourbon, prendre *des engagements pour charges et emplois gouvernementaux.* Il nous était défendu de nous immiscer dans des affaires étrangères à notre office, qui se bornait aux défenses publiques.

« Il n'est pas vrai non plus que dans les ministères ou près des administrations publiques, les avocats fussent admis à solliciter des emplois ou charges du gouvernement.

« Tout était réservé à la seule décision du roi auprès de qui il fallait pénétrer pour demander des faveurs au moyen de quelque ecclésiastique ou par l'intervention très puissante de la police.

« Une liaison avec le fameux Del Carretto ou avec Peccheneda ou avec Ajossa, Merenda, Compagno, Maddaloni, etc. était la clef la plus sûre pour obtenir quelque poste. C'était leur principale spéculation, et moyennant quelques ducats par mois, ils possédaient villas, châteaux et richesses.

« Les *intermédiaires* entre ces gens-là et le gouvernement s'occupaient de trouver les aspirants qui devaient être entièrement dévoués au Bourbon et munis du certificat du curé et du recteur de la Congrégation du Saint-Esprit, au moins de celui d'un jésuite.

« Les *solliciteurs d'affaires*, — ou *imbroglioni*, comme on les appelait vulgairement alors (et encore maintenant), — tendaient leur grand filet, et beaucoup de poissons échappaient, les charges étant presque toutes réservées à la volonté du roi, au moins pour la magistrature et la Consulte d'Etat. Celui-là

réussissait, qui savait choisir un *imbroglione* plus influent, dont l'œuvre était secrète et souterraine, l'accès dans les ministères lui étant absolument interdit pour de semblables patronages ou recommandations.

« *Les imbroglioni faisaient ordinairement déposer les sommes* près de quelque négociant ou changeur, et rarement s'accordait une anticipation. L'affaire se concluait après fait accompli, et quand l'intéressé recevait du dépositaire le titre ou la nomination officielle. Pour ces contrats si laids, qui se faisaient au moyen d'actes notariés, il fallait affronter un sérieux danger de se compromettre, et être sûr, très sûr de la réussite.

« Les emplois gouvernatifs, dans lesquels on entrait par le moyen des *imbroglioni* étaient la plupart du temps dans la Police, les Intendances et les Sous-Intendances...

« Pour se tenir au milieu de cette boue, il fallait être bourbonien éprouvé, *parce qu'on aurait mis en prison tout homme d'affaires qui se fût entremis dans de semblables trafics avec la plus légère tache de libéralisme.*

« Je vous prie de vouloir bien rétablir les choses et remettre l'opinion publique à sa place; si un de nous avait été *patrocinatore*, — dans le sens où le dit Crispi, — notre corps l'aurait banni pour indignité...

« *Suit la signature.* »

Cette lettre prouve bien dans quelles dispositions hostiles aux Bourbons et à tout ce qui touchait à leur gouvernement se trouvaient ceux-là mêmes qui avaient le plus d'intérêt à le soutenir. Il est inutile d'en faire ressortir l'exagération et l'injustice; sous la plume du démagogue Cavallotti, elle est une arme bienvenue contre cette vieille *tyrannie des Bourbons*, auxquels on ne saurait reprocher en somme que de s'être imprudemment livrés, par trop de bonté et de confiance, entre les mains de leurs pires ennemis. Mais, cette restriction faite, au point de vue de la simple moralité et de l'honneur du corps des avocats, elle met en plein jour l'indélicatesse du procédé, employé par Crispi, qui consistait à abuser, moyennant finance, de la confiance ou si l'on veut, de la faiblesse d'un roi, contre qui conspiraient à l'envi tous ceux qui l'entouraient et vivaient de ses faveurs. Conspirateur avéré contre le

trône, d'un côté, et de l'autre, impudent *imbroglione*, tel nous apparaît Crispi à cette époque de 1845 à 1846; et la conclusion morale de Cavallotti garde toute sa valeur :

« L'acte notarié, que l'on veut faire passer pour avouable et honnête, n'était qu'une sage prévoyance de Crispi pour s'assurer la compensation de sa démarche; il stipulait le dépôt des onze cents francs, mais se taisait sur *la chose à laquelle ils devaient servir*. L'acte public parle bien d'une condition qui doit se réaliser pour que le paiement ait lieu. Mais quelle est cette condition ? Il ne le dit pas. La condition déshonnête ici expressément tue et cachée, c'est-à-dire la promesse d'un emploi dans les sous-intendances bourboniennes, n'est indiquée que dans l'acte *séparé*, destiné à rester *secret*, et qui sert de reçu : écrit sur une feuille sans timbres, mais du même papier, de la même encre et de la même écriture. Ainsi, à travers un demi-siècle, le système de précautions frauduleuses est resté le même. »

Vers la fin de 1847 se manifestèrent les signes avant-coureurs de la Révolution. Une virulente protestation des insurgés au nom des peuples des Deux-Siciles, dont la première idée appartenait à Luigi Settembrini, produisit une énorme impression. Giovanni Raffaelli, qui y avait travaillé avec son élève Crispi, crut sage de se mettre à l'abri et de quitter Naples. Crispi l'accompagna à bord d'un navire de l'escadre française, commandée par le prince de Joinville. Peu de temps après (le 1er septembre 1847), un premier mouvement révolutionnaire éclatait à Messine, aux cris de : « Vive l'Italie ! Vive la Constitution ! » Et Mazzini avait donné pour mot d'ordre d'ajouter : « Vive Pie IX ! » afin de mieux tromper le peuple. Ce mouvement fut bientôt étouffé, ainsi qu'à Reggio et à Gerace. A Naples, l'agitation croissant de jour en jour, la police s'empara des plus remuants : Carlo Poërio, Mariano d'Ayala, Domenico Mauro, Francesco Trinchera, le baron Stocco, Marsino Cozzolini, furent arrêtés.

Crispi, malgré ses sages précautions, devait être arrêté avec les autres; il dut son salut à un singulier hasard. Il habitait au Vico Santa-Brigida une maison, où il y avait beaucoup de locataires, quelques officiers de marine et un agent de police. En face de lui logeait une dame de caractère facile et de mœurs légères, la signora Di Lorenzo, dont le commissaire de police du quartier, nommé de Simone, avait les faveurs.

Ce de Simone avait été chargé d'arrêter Crispi au moment qu'il jugerait le plus opportun. Il crut bon d'attendre, dans l'espérance de découvrir quelque autre fil de la conspiration. Rien, du reste, de plus facile pour lui que de surveiller Crispi du logis de sa belle.

Or, la Di Lorenzo avait un fils typographe, travaillant à Chiaïa dans une petite imprimerie où Crispi faisait imprimer ses mémoires d'avocat. Un jour, pris de vin, le jeune typographe laissa échapper quelques paroles laissant entendre que Crispi était surveillé de près. Averti par le patron de l'imprimerie du danger qui le menaçait, Crispi rompit toute relation avec ses amis et se hâta de détruire tout ce qui pouvait le compromettre en cas de perquisition. Enfin il se mit si bien sur ses gardes et joua si bien la comédie de l'innocence, que le commissaire, trompé par ces dehors, et revenu sur son compte, écrivit un rapport des plus favorables sur le conspirateur.

Profitant de cette bonne aubaine, Crispi, sans alarmer la police, put aller visiter dans leur prison ceux de ses complices qui en novembre et décembre furent arrêtés à Naples à la suite de plusieurs mouvements insurrectionnels bientôt réprimés (1).

CHAPITRE III

Dans la seconde moitié de décembre, Francesco retourna en Sicile travailler de la parole et du geste aux préparatifs de la grande insurrection fixée pour le 12 janvier, fête du roi.

En effet, ce jour-là, les mesures étaient si bien prises que l'insurrection se rendit, non cependant sans une lutte acharnée et sanglante, maîtresse de Palerme. Où était Crispi, pendant que beaucoup de ses complices mouraient sur les barricades et versaient en fanatiques leur sang pour le triomphe de ses perfides trames? Il était bien tranquillement à Naples, se promenant sur la place du château, épiant les

(1). Voir plus haut, p. 15, ses visites à la prison de Poërio.

signaux du sémaphore et les alentours du Palais Royal, où avaient lieu les réceptions officielles. Il avait une excuse toute trouvée pour justifier son absence à l'heure du danger : la veille de la fête du roi, les bateaux pour la Sicile ne partaient pas !

Au milieu du jour, il se dirigea vers Capodimonte, où résidait l'un des fondateurs du Comité révolutionnaire des Deux-Siciles, le marquis Ruffo, gentilhomme de cour, ayant ses entrées au Palais, et admis ce jour-là à présenter ses hommages au roi.

« — De quelle humeur, lui-demanda-t-il, était sa Majesté ce matin?

« — Détestable.

« — Mauvaises nouvelles politiques ou questions de personnes?

« — J'ignore.

« — Chose passagère?

« — Espérons-le. Mais néanmoins cela paraît grave. Il a passé devant les députations des corps constitués, de l'armée, de la magistrature, sans répondre aux félicitations et aux vœux qu'on lui adressait. »

Avec quelle satisfaction intérieure Crispi dut-il accueillir cette nouvelle de la mauvaise humeur du prince, qui lui révélait, à n'en pas douter, ce qui se passait alors à Palerme. Sans doute, quand il y arriverait, la bagarre serait terminée, et il aurait les honneurs de la guerre, sans en avoir couru les risques.

En effet, le lendemain, Crispi partait pour Palerme, sans autre bagage qu'une petite valise, en compagnie du général Nicoletti, que Ferdinand envoyait examiner la situation au point de vue militaire, et du duc de la Verdura, intendant de la capitale insurgée.

Le 14 au matin, il arrivait en rade de Palerme. Il lui restait bien quelque inquiétude : l'insurrection avait-elle réussi? ses amis étaient-ils au pouvoir? Si l'insurrection a été écrasée, c'est peut-être la prison qui l'attend; car sa complicité peut être découverte.

Après une longue... interminable heure de visite sanitaire, il entre enfin dans Palerme.

La ville est déserte et morne ; il se dirige vers le Municipe et sur son chemin rencontre les traces toutes fraîches des

combats des deux jours précédents; des cadavres ensanglantés gisent encore, çà et là sur le pavé; les barricades dressent encore leurs carcasses fumantes; quelques coups de feu retentissent encore dans le lointain.



GIOSUÈ CARDUCCI

« Si l'on tire encore, se dit-il, c'est que le combat n'est pas fini; il est temps de prendre mon poste. »

Et, en effet, il le prend.

Ce jour-là, Crispi jeta le masque : l'émeute avait réussi! Il s'improvisa sur le champ secrétaire du Comité révolutionnaire et directeur du ministère de la guerre.

Il serait difficile de donner en quelques lignes une idée des horreurs dont Palerme fut le théâtre pendant ces jours sanglants. Le gouvernement provisoire, à la tête duquel étaient Ruggiero Settimo et Mariano Stabile, aurait pu réprimer les excès du carnage révolutionnaire, s'il avait eu quelque énergie; mais il tremblait lui-même devant la révolution et se sentait impuissant. Crispi n'était pas homme à leur donner ce courage. Sa haine des Bourbons, exacerbée du souvenir de leurs bienfaits, pouvait enfin s'assouvir sans contrainte.

Une de ses premières préoccupations (il se souvenait qu'il était journaliste) fut de fonder un journal, où il pourait déverser contre la monarchie et les principes qu'elle représente, tout le fiel de son âme révolutionnaire et sicilienne. Le 27 janvier, il inaugurait à Palerme la publication de l'*Apostolato*. Un groupe de scribes fanatiques lui prêtèrent le concours de leur plume : L. Vigo, F. Cordova, Chindemi, Silvestri. Il avait pris une épigraphe française : *Nous marchons!* et pour programme : « Répandre la lumière de la *rédemption !* Prêcher la *Fraternité évangélique* entre les hommes et les peuples, fondée sur la liberté, l'égalité, la justice! »

Ferdinand II, dans l'espérance de désarmer la révolution en accordant à ses peuples ce qu'elle demandait pour eux, proposa aux Deux-Siciles une constitution qui devait reproduire les principales dispositions de celle de 1830. Crispi, dans son journal, se fit l'organe du prétendu vœu des Siciliens et la repoussa avec horreur au nom de la *fraternité évangélique*. Il concluait ses critiques acerbes et haineuses en exhortant les Napolitains à se garder du despotisme et des barbaries du *bombardatore*, de ce Ferdinand II, « *le plus cruel et le plus fourbe des tyrans de ce siècle!* » Puis, il réclamait hautement la proclamation de sa déchéance.

Puisque la Sicile repoussait avec indignation la Constitution que lui offrait son souverain légitime, il fallait s'occuper d'en bâcler une pour la remplacer. Depuis le 89 français, pas de révolution sans Constituante.

La Sicile avait toujours conservé, en dépit des événements, le souvenir de ses vieilles traditions de liberté parlementaire; elle se vantait d'avoir été, même avant l'Angleterre, le berceau du parlementarisme européen. Personne,

plus que Crispi, n'était imbu de ces vanités rétrospectives (1); s'il avait conspiré, c'était pour les faire revivre dans une Constitution qui lui permît de débattre, avec l'éloquence dont il se sentait doué, les destinées politiques de son pays. Depuis 1820, l'éloquence parlementaire s'était tue en Sicile; il était temps de la réveiller.

Le 26 février 1848, le Comité général d'insurrection dont il était secrétaire, se basant sur la Constitution de 1812, donnée à la Sicile par Ferdinand Ier, adopta le système des deux Chambres, pairs et communes, qui devaient, en cas de dissentiment, constituer une assemblée mixte. Les collèges électoraux furent réunis le 15 et le 18 mars, et, le 25 du même mois, le nouveau Parlement sicilien inaugurait ses travaux.

Crispi, naturellement, fut élu comme représentant de Ribera et siégea aux Communes à l'extrême gauche, pendant que son oncle l'évêque siégeait à la Chambre-Haute, en sa qualité d'abbé de Santa-Maria-di-Gala (2).

Crispi y déploya dès les premiers jours ce que ses panégyristes appellent son *operosità*, c'est-à-dire sa turbulence parlementaire, tout en dirigeant le ministère de la guerre et en rédigeant son journal. Il prélude dès lors à son éternelle opposition aux ministres gouvernants. Il refuse aux nouveaux ministres de la Sicile le droit de donner leur vote et veut qu'on exclue de la candidature à la députation tous les agents, à quelque titre que ce soit, d'autres États. Le 4 mai, il propose d'étendre à tous les habitants de la péninsule italienne les libertés politiques de la Sicile.

L'un des actes les plus importants du nouveau Parlement devait être la proclamation de la déchéance du souverain régnant. Cet acte solennel, préparé par les déclamations outrageantes de l'*Apostolato*, eut lieu le 25 mars 1848. Avec Erranta, avec Perez, depuis sénateur du royaume italien,

1. Crispi, à la tribune, se plaît à rappeler le souvenir des origines parlementaires de la Sicile; il s'étend longuement sur ce sujet dans un de ses discours de *leader* sur le scrutin de liste (18 juin 1881).

2. Il convient de citer aussi un autre prélat, celui-ci franc-maçon: Monsignor Domenico Cilluffo, archevêque d'Odana, qui, en sa qualité d'abbé de Santa-Maria-di-Terrana, siégea à la Chambre des pairs et vota pour la déchéance de l'ancienne dynastie. Il fut destitué par le Saint-Siège de son titre de juge au tribunal de la Légation apostolique.

Crispi demanda que le roi fût non seulement déclaré déchu, mais encore coupable de haute trahison, s'il osait tourner ses armées contre la nation.

Mais c'est surtout contre la religion et l'Église qu'il dirige les attaques de son *operosità*. Non content le 18 juin de demander la liberté des cultes, il propose, le 31 juillet, la dissolution des corporations religieuses (jésuites et rédemptoristes . Plus tard, le 10 octobre, il appuie la proposition Previtera, de distribuer aux communes les anciennes propriétés féodales et ecclésiastiques.

Le 9 septembre, avec Di Mauro, il demande que les poudrières soient mises sous la dépendance du pouvoir exécutif, ainsi que la fabrication des fusils. — Le 18 décembre, il se prononce pour la convocation d'une Constituante italienne.

Par cette proposition, il est facile de voir que déjà Crispi n'était pas un simple maçon des grades inférieurs, mais qu'il appartenait à la secrète phalange des haut-gradés mazziniens; car il se montrait ainsi l'exécuteur du plan de Mazzini, celui-ci voyant dans l'insurrection sicilienne un acheminement vers l'unification républicaine de l'Italie tout entière. Mais ce n'était point là la pensée de la majorité du Parlement de Palerme; au contraire, elle tenait avant tout à l'indépendance nationale de la Sicile, et prétendait ne l'inféoder à aucun autre gouvernement. Alors même que Crispi parlait bien haut de l'*unité de l'Italie* et de *Rome capitale*, le Parlement, dans son article 2 du 10 juillet, décrétait : « La Sicile restera toujours un état indépendant. Le roi des Siciliens ne pourra régner ou gouverner dans aucun autre pays. Sinon, il sera déchu *de fait*. »

Décidément, ce Parlement n'était pas à la hauteur des vues et des desseins de Crispi. Aussi frémit-il de toute son indignation de fervent mazzinien, lorsque le Parlement acclama roi de Sicile le duc de Gênes, second fils de Charles-Albert. Le terrain lui manquait sous les pieds; la révolution sicilienne avortait piteusement; il n'avait plus qu'à rentrer dans les rangs des conjurés et à travailler à une nouvelle conspiration.

Cependant, une flotte napolitaine, sous les ordres de Filangeri, débarquait en Sicile 24,000 hommes. Merrive, Milazzo, Barcellone et Catane, puis enfin Palerme se rendent tour à tour. Le 7 mai 1849, Filangeri entrait vainqueur à

Palerme, avec une proclamation qui amnistiait tous les Siciliens, à l'exception de 43, les principaux chefs et meneurs de l'insurrection. Les ministres avaient déposé leurs pouvoirs entre les mains de la municipalité; beaucoup de députés s'étaient enfuis; quelques-uns, déterminés à la résistance s'étaient réfugiés dans le camp de Gastrogiovanni où se trouvaient encore 2,000 soldats siciliens, prêts à combattre. Les citoyens compromis étaient partis en masse sur des frégates siciliennes ou françaises. Les panégyristes de Crispi s'étendent longuement sur le courage que celui-ci aurait témoigné en poussant jusqu'à la fin à la résistance, en restant le dernier sur la brèche, méritant ainsi de voir son nom inscrit sur la liste des 43 exceptés de l'amnistie.

Voilà ce que répètent à l'envi toutes les biographies officielles et officieuses du Président du Conseil. S'il faut en croire Cavallotti (et jamais que nous sachions, Crispi, si fécond en démentis, n'a répondu à cette assertion) ce ne serait là qu'un pur mensonge, et Crispi n'a jamais eu la triste gloire de voir son nom figurer parmi ceux des 43.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Crispi trouva le moyen d'échapper au danger (1), et que nous le retrouvons peu après à Marseille, en compagnie de Rosalino Pilo et des frères Orlando.

De Marseille, où il ne séjourna guère, il passa dans le Piémont, alors le rendez-vous de tous les conspirateurs italiens, et se fixa à Turin.

CHAPITRE IV

Deux camps, ennemis seulement en apparence, se partageaient le terrain politique : celui de Cavour, qui ne travail-

1. Les panégyristes ont bâti sur cette évasion de Crispi un petit roman qui ne manque pas de charme. Le soir du 11 mai, disent-ils, il sortait de Palerme sous la livrée d'un homme du peuple, la tête enveloppée d'un bonnet de laine. Arrivé à l'extrémité de la Via de l'Acqua-Santa, sur le bord de la mer, il se mit à la nage, et fut recueilli au milieu de la nuit par une barque de pêcheurs qui le mena à bord d'un bâtiment de commerce français qui se transportait à Marseille.

lait qu'au profit de la monarchie piémontaise, et celui de Mazzini, rêvant l'unité républicaine de l'Italie et la république universelle. Le choix de Crispi était fait d'avance ; il était alors mazzinien jusqu'à la moelle des os, et prêt à entrer dans toutes les conspirations qui s'attaquaient à l'ordre établi, religieux ou politique. Le journalisme étant sa seule ressource, il alla frapper à la porte de tous les journaux du parti. Le directeur du *Risorgimento*, journal modéré dans la forme, fondé par Cavour, lui offrant un poste de rédacteur, le fier, l'héroïque Crispi, lui répondit : « Pour qui me prenez-vous ? Je ne suis pas un cordonnier qui fait des souliers pour tous les pieds. » Ce jour-là, disent les scribes à sa solde, *il n'avait pas de quoi souper.* Pauvre Crispi !

La démocratique *Concordia* de Valerio, l'*Archivio Etorico* de Cattaneo, le *Progresso* d'Agostino Depretis et de Cesare Correnti ! à la bonne heure ! On n'y gagnait pas grand'-chose ; mais au moins on y respirait l'air pur de la liberté mazzinienne, et Crispi pouvait y continuer à son aise l'œuvre de l'*Apostolato*. Puis, il y avait encore le *Crépusculo*, de Carlo Tenca, à Milan, où il pouvait envoyer des monographies et de savants *Mémoires* sur les Communes italiennes et les Institutions communales ; le fameux *Panthéon des martyrs de la liberté italienne*, parmi lesquels il se comptait, où il écrivait la vie d'un patriote sicilien, Paolo de Blasi, un de ses modèles en conspiration : « Il fut, dit-il, un *conspirateur*, parce que, sous une *cruelle tyrannie*, il ne restait pas d'autre devoir aux patriotes... alors que l'*hydre aux trois têtes, évêques, barons et roi, enchaînaient la conscience, la propriété, le travail*... Dans cet état de choses, il ne restait plus de remède au peuple que de se soulever, de renverser ce régime fictif et de proclamer la démocratie. »

Ces quelques lignes, empruntées à une des élucubrations les plus soignées du Crispi d'alors, suffisent pour nous indiquer à quel diapason était montée sa lyre républicaine.

Cependant, malgré une si grande abondance d'articles révolutionnaires, malgré les services que lui rendaient ses compagnons d'exil, Francesco dell'Ongaro entre autres, Crispi souffrait du mal d'argent ; il songea à briser sa plume et à se résigner à quelque emploi qui lui permît au moins de vivre.

Un jour, en 1852, l'article *Omnibus*, de la *Gazetta dei Popolo*, n° 280, lui passa sous les yeux. On y publiait le pro-

gramme d'un concours ouvert au poste de secrétaire d'une commune rurale de 5,289 habitants, Verolengo, avec un traitement de 1,200 francs et une indemnité de 500. Il se mit, lui, vingtième, sur les rangs, et rédigea de sa plus belle écriture la supplique suivante :

« Turin, 16 décembre 1852.

« Très honoré maire,

« Des circonstances impérieuses, sans intérêt à rapporter ici, m'ont empêché de me rendre dans cette commune pour me présenter à vous et aux honorables membres du Conseil communal de Verolengo. Néanmoins, vous et le vénéré Conseil, vous trouverez dans mon mémoire et dans les documents ci-joints de quoi vous faire connaître suffisamment *les qualités dont je suis doué. Je crois qu'on pourrait difficilement trouver chez mes compétiteurs les titres que je présente. Il est singulier,* et cette singularité doit s'imputer à la situation exceptionnelle dans laquelle nous fûmes jetés par les événements de 1848, *qu'un homme, autrefois chargé de hautes fonctions, qui fut avocat près la Cour d'Appel de la ville la plus populeuse d'Italie, se présente comme candidat à une place de secrétaire communal.* Ce fait même est un titre de mérite pour moi. Ma demande indique le désir que j'ai d'occuper les loisirs que m'ont faits les événements politiques, en consacrant mes études et mon activité au service de la Commune que vous administrez si dignement, tout en gagnant honorablement ma vie par ce travail.

« *Je me présente sans lettres de recommandation ;* ce serait une offense pour moi et pour les citoyens distingués qui voudraient m'honorer de leur suffrage. *Mes titres n'ont pas besoin de l'autorité de noms élevés pour être appréciés à leur valeur, et le bon sens du Conseil n'a pas besoin d'être influencé pour remplir son devoir.*

« Je vous prie de vouloir bien lire la présente en Conseil et me croire,

« Votre très dévoué serviteur.

« F. CRISPI-GENOVA, *avocat.* »

Cette lettre, où Crispi se garde bien de parler de son rôle, pourtant si glorieux en Sicile, lors des derniers événements, n'a pas besoin de commentaires. Croira-t-on qu'il eut l'audace de la rappeler avec orgueil au premier banquet qui lui fut offert plus tard à Turin?

« Mon passé, dit-il alors, tout le monde le connaît; je n'ai rien à en enlever, rien à en oublier. »

On juge de la tête que dut faire le syndic (maire) de Verolengo en lisant la missive de Crispi, et s'il eut hâte de la mettre au panier sans y répondre. Un modeste secrétaire de Brà, Frédéric Ossasco, fut élu. Crispi dut retourner à ses chères études et élucubrations mazziniennes. Sa grande préoccupation était une nouvelle tentative d'insurrection en Sicile.

C'est alors que nous lui voyons donner un caractère plus direct et en même temps plus intime à ses relations avec celui qui, depuis 1832, était l'inspirateur et l'âme de toutes les conjurations italiennes et qui s'occupait en ce moment de révolutionner non seulement l'Italie, mais aussi la Serbie et la Grèce : Giuseppe Mazzini. Une lettre de celui-ci, de Londres, du 23 décembre 1852, quelques jours après la lettre au syndic de Verolengo, témoigne jusqu'à l'évidence de la pleine confiance que le grand agitateur avait en lui.

Mazzini répond à une lettre où Crispi lui exposait ses idées et le consultait au sujet de l'insurrection sicilienne.

« Cher frère,

« J'ai votre lettre. Je n'ai pas le temps pour le moment de discuter et d'expliquer le passé, comme je le voudrais. Je crois que, pour ce qui me regarde, vous le devinerez; mais cela importe peu. Depuis février jusqu'à ce jour, si mes écrits vous sont parvenus, vous connaissez ma position. Convaincu de l'impossibilité absolue de vastes desseins, de longues et indéfinies conspirations; convaincu que le pays est mûr et qu'un cri d'insurrection jeté et soutenu pendant une semaine serait partout écouté et suivi; convaincu que les circonstances européennes nous offrent plus que jamais l'occasion d'agir, j'ai poussé un cri d'action, j'ai promis d'aider de toute façon quiconque, au nom de nos principes, agirait. Depuis, j'attends patiemment une initiative. De n'importe où que me vienne une proposition d'action, je l'accepte; je l'accepte, en ce sens que j'en prépare d'autres à la seconder, s'il y a lieu; et que je la ramène, autant qu'il est en moi, à un caractère absolument nôtre et national. Voilà ce que j'ai fait et ce que je fais pour la tentative sicilienne. Je la crois opportune. Je voudrais qu'un plus grand nombre s'unit pour la déterminer. Je crois qu'il est du devoir de tous, même de ceux qui ne sympathiseraient pas avec ses plus actifs promoteurs, de

s'y employer, de la fortifier, de l'universaliser, s'il y a lieu. Les insurrections, isolées, ou s'éteignent ou deviennent sectaires. Je le leur ai dit, à eux; je vous le dis, à vous.

« Que cherche la partie saine de l'émigration? je ne sais. Ce que je sais, c'est qu'il est probable, à l'heure où j'écris, que les puissances se voient, bien malgré elles, forcées à des actes graves et de conséquences européennes. Si nous laissons s'accomplir ces faits, nous aurons des influences étrangères, diplomatiques, dynastiques, des inactions et des trahisons. Il faudrait donc hâter sans retard le moment de nous assurer, par notre initiative, voix au chapitre. Je sais que la Sicile est prête, mais que tout vaste dessein sera trahi; l'unique conspiration viable est l'action : la bannière de l'insurrection maintenue sur un point en attendant que les nouvelles en volent d'un bout à l'autre de l'Italie, et l'Italie suivra tout entière. A Naples, nous avons travaillé le peuple et la milice; ils ne prendront pas l'initiative, mais ils suivront, si le premier cri est italien et s'exprime ainsi : « Pour notre liberté et « pour la vôtre! »

« Aidez, éperonnez à l'action, cher frère ; c'est tout ce que je puis vous dire. Faites taire tout dissentiment; le pays, rendu à la vie, jugera. Depuis un an, le Parti s'est laissé décimer sans honneur et sans fruit. Dites au Parti qu'il marche à découvert. Bannière nationale; proclamations au nom de Dieu et du Peuple; caractère populaire; comités d'insurrection composés d'hommes probes et énergiques ; appels à tous ceux qui ne sont pas décidément reconnus comme inavouables; vigueur dans les mesures et guerre à qui se montre notre ennemi, sans tomber dans une terreur systématique. Le reste pourra se systématiser avec le contact mutuel après qu'on aura pris l'initiative.

« Adieu; croyez-moi votre frère.

« GIUSEPPE MAZZINI. »

« *P.-S., essentiel.* — Il est indispensable, pour les arrangements pris ici, qu'un voyageur italien aille en toute diligence en Serbie d'abord, puis à Athènes. La mission est importante, parce qu'il s'agit de réserver pour l'Italie l'initiative dans le mouvement de la Nationalité.

« J'aurais pu, puisqu'il s'agit d'une affaire extérieure, faire la chose par moi-même. Mais il me semble qu'il vaut mieux la faire *nôtre*, c'est-à-dire, *mienne et vôtre*. Je puis mourir, et il est bon que vous en restiez chargé.

« Il faut vous occuper activement de trouver ce voyageur. Là, presque tout le monde parle français; mais il serait encore meilleur de connaître l'allemand.

« D'après la note d'instructions ci-jointe, vous comprendrez l'importance de cette mission. Vous combinerez donc l'affaire avec le voyageur, qui, sans être un aigle, doit cependant, comme vous le voyez, être assez intelligent.

« Voyez à le trouver parmi les jeunes gens lombards ; et quand vous l'aurez trouvé, donnez-moi son nom et expédiez-le sur-le-champ. Sur mes autorisations, il serait bon d'apposer un nom, un timbre quelconque, pour la commission du parti d'action en Italie. Pour les dépenses, vous devrez aussi me venir en aide ; 2,500 francs suffisent. J'en fournirai 1,500. et vous en serez pour 1,000. C'est uniquement une question de justice. Si la question d'argent était l'unique obstacle, je donnerai les 2,500.

« Ce qui importe, c'est de les trouver et de les envoyer. Si, pour éviter des retards, vous pouvez avancer l'argent, faites-le; écrivez-moi, et vous l'aurez par retour du courrier. Sinon, écrivez-moi de suite. Dans le cas — *non admissible*, — où vous ne pourriez trouver l'argent sous votre main, entendez-vous avec R., (1) qui croit pouvoir le trouver en Sicile. En tout cas, renseignez-moi de suite.

« Votre :

« Gius. »

Ces relations de Crispi avec Mazzini sont d'autant plus intéressantes à étudier que nous verrons le disciple, l'ami cher et dévoué, le successeur désigné de Mazzini dans la direction du parti d'action, trahir et renier son maître, celui qui, nous n'hésitons pas à le dire, contribua puissamment, grâce à la caisse de l'*emprunt national*, à le tirer de la misère, en l'employant activement à la réalisation de ses desseins sur l'Italie. Grâce à Mazzini, la conspiration devient pour Crispi un métier moins ingrat, en attendant les jours du triomphe.

Sur la fin de 1852, Mazzini, comptant sur la guerre d'Orient qui immobiliserait les forces de l'Autriche, préparait la ridicule échauffourée qui éclata à Milan le 6 février 1853, — nous avons vu plus haut avec quelles armes, — pendant que Mazzini se tenait à l'abri à Londres. Bien que Crispi ait nié sa participation à cette tentative, en en reportant l'honneur sur son *ami* Depretis (on sait aujourd'hui ce que valent ses négations et ses démentis), il est difficile de le croire. Son habileté à cacher son jeu et à laisser les autres se mettre en évi-

1. L'R en question était Rosalino Pilo, qui demeurait alors à Gênes, avec lequel Crispi était en continuels rapports.

dence aux moments critiques lui permit de dissimuler son action, dont il ne resta de traces saisissables que pour ceux qui furent ses complices et qui n'eurent aucun intérêt à le trahir. La police de Cavour ne le trouva pas aussi innocent qu'il veut bien le dire, en cette affaire. Cette échauffourée, dont le triste insuccès, du reste, suffit pour expliquer les négations de l'orgueilleux Crispi, se termina par l'arrestation et la pendaison de dix-sept insurgés, et par l'expulsion du Piémont d'un certain nombre de réfugiés, soupçonnés d'y avoir pris part. Crispi fut du nombre, au moins à titre de mazzinien déclaré. Il fut incarcéré dans les souterrains du Palais Madame, où il vit pour la première fois, visitant ses frères captifs, le révolutionnaire lombard Bertani, fervent mazzinien, et qui eut une si grande part dans les événements de 1860. Après une courte détention, il fut poliment reconduit à la frontière par deux carabiniers, par ordre du ministre de l'intérieur, le comte Ponza Di San-Martino, que Rattazzi, alors président de la Chambre, n'avait pu apaiser en sa faveur. Nous verrons plus tard comment Crispi fut reconnaissant à ce dernier de cette démarche généreuse.

Mais où diriger ses pas? Il gagna l'île de Malte, où, sous la protection de l'Angleterre, il espérait poursuivre en paix ses menées souterraines. Malte était, depuis la révolution française, un nid de francs-maçons. C'était grâce à eux que Napoléon avait pu s'emparer de l'île en allant en Egypte. Elle était alors devenue un des refuges favoris des conspirateurs mazziniens. Le comité de Malte était, avec celui de Gênes, le plus ardent à favoriser le mouvement insurrectionnel du Midi italien. Crispi devait y rencontrer de nombreux frères et amis: Niccolà Fabrizzi, Emilio Sceberras, Giorgio Tamajo et Onofrio Giuliano, tous en relations avec Mazzini et les conspirateurs siciliens.

Il était accompagné dans ce voyage par une jeune et jolie savoisienne qui s'était donnée à lui et qui s'était décidée à se vouer à son sort, quel qu'il pût être. Rosalia Montmasson était ouvrière chez la blanchisseuse de la prison de Turin, où, à ce titre, elle avait ses libres entrées. Crispi parvint à séduire la jeune fille et ne recula pas devant la perspective de faire partager à cette pauvre abusée les dangers et les misères de sa vie de déclassé, vagabond de la pire politique.

A Malte, Francesco avait été recommandé par Mazzini à l'archidiacre Edward Burrows (protestant), qui avait été grand-maître à Gibraltar auparavant; celui-ci lui donna quelques secours, mais comme une aumône.

Ce qui mérite une plus importante mention, c'est la solution que Crispi donna à sa liaison avec Rosalia Montmasson.

Nombre de ses adversaires assurent qu'alors sa première femme n'était pas morte et qu'il l'avait abandonnée. Or, Malte étant sous le régime anglais et les fils d'Albion ne badinant pas avec le concubinage, Crispi fut invité à régulariser sa situation. A sa victime, la blanchisseuse qu'il détourna de ses devoirs, il avait caché le fait de son premier mariage; ne voulant pas se séparer de Rosalia, il continua à dissimuler ce lien, et la preuve de cette coupable dissimulation est flagrante dans l'acte de l'union avec sa deuxième épouse, acte authentique, dont j'ai eu sous les yeux l'original photographié.

Sujet italien, il eut l'obligation de contracter l'union selon les règles italiennes. A cette époque, il est bon d'insister sur ce point, le mariage civil n'existait pas pour les Italiens; le mariage à l'église se faisait seul, et les registres ecclésiastiques donnaient à l'acte d'union toute sa valeur légale.

Eh bien, voici le texte même de l'acte du second mariage de Francesco Crispi, du mariage contracté avec Rosalia Montmasson :

SANCTA PAROCHIALIS ECCLESIA FLORIANENSIS
Diocesis Malvitana.

Notum fit omnibus et singulis per me infrascriptum Parochum et Rectorem prælaudatæ Ecclesiæ Sancti Pubblii primi hujus Diocesis Episcopi et Martyris ex libris ejusdem fuisse extractum sequentem Actum :

Anno MDCCCLIV die XXVII mensis decembris.

Omissis denuntiantibus ex decreto Reverendissimi Vicari Generalis hujus diocesis, **nulloque alio impedimento cognito,** *admodo Rev. Dominus doctor Aloysius Marchetti, me infrascripto coram Vicario Generali deleganti (qui quatenus opus est suam etiam apposuit delegationem interrogavit Dominum Franciscum Crispi, filium legitimum et naturalem Dom. Thoma et Josephæ Genova, Panormi, et Dominam Rosaliam Montmasson, filiam legitimam et naturalem Gasparis et quon-*

dam Jacobæ Pothaud, Savojæ, eorumque mutuo consensu habito, solemniter, per verba de præsenti, matrimonio conjunxit, præsentibus testibus notis Georgio Tamajo, filio quondam Felicis, necnon Aloysio Dara Depetri, filio Josephi.

In cujus fidem hoc manu propria subscripsi.

Die II Januarii MDCCCLV

Johannes A. VIDAL, parochus.

Il molto reverendo signor sacerdote Giovanni A. Vidal, paroco della Santa Parochiale Chiesa di San Publio nella Floriana di quest' isola, mi ha assicurato aver segnata la firma apposta nella presente Fede, di suo proprio pugno.

Malta, 10 gennaio 1855.

Notaro : Giuseppe Antonio Parodi.

CONSOLATO DI SARDEGNA IN MALTA

Vale per la legalizzazione della premessa firma del Giu-Ant. Parodi, notaro publico esercente in quest' isola e dipendenza.

(Timbre du Consulat)

Il Console : ROBERTO SMITH.

Quoi qu'aient pu dire et écrire les louangeurs crispiniens, valetaille plus ou moins grassement nourrie avec l'ordure des fonds secrets, cet acte de mariage est tout à fait légal ; il a pleine autorité. A la signature du curé Giovanni A. Vidal s'ajoute la signature du notaire Giuseppe-Antonio Parodi, et cette signature du notaire Parodi est légalisée par le consul Roberto Smith,

Eh bien, on voit clairement par là ce qui s'est passé. Crispi a obtenu la dispense des publications, en faisant valoir la nécessité de mettre fin à son concubinage (*omissis denuntiantibus ex decreto Reverendissimi Vicarii Generalis hujus diocesis*) ; mais il a déclaré être libre de tout lien conjugal, il n'a pas dit qu'il était déjà marié avec Felicità Valle ; non, il ne l'a pas dit, puisque l'acte porte qu'aucun autre empêchement n'est connu (*nulloque alio impedimento cognito*). Il a absolument passé sous silence son mariage de Palerme.

N'est-ce point là ce qui démontrerait que Felicità Valle était vivante, donc abandonnée ?... En effet, si sa première femme était morte alors, il ne lui en coûtait rien de se déclarer veuf en premières noces et de produire l'acte de décès de Felicità Valle ; et l'acte de Malte, portant la triple signature du curé, du notaire et du consul, ne fait aucune allusion à ce premier mariage, qui est pourtant un fait acquis, certain, indéniable.

D'ailleurs, Crispi ne l'a jamais nié, quand plus tard ses adversaires politiques remuèrent et mirent au jour ses malpropretés domestiques. Il ne publia pas non plus, alors pas davantage, l'acte de décès de sa première femme ; il se borna à dire, d'un ton léger, que son second mariage était sans valeur. Triste personnage !

La pauvre Rosalia ne pouvait prévoir qu'un jour, par dérision, on lui jetterait à la face les lambeaux de ce contrat, en rompant les liens jurés devant Dieu et l'Eglise; elle ne soupçonnait pas que ce mariage était une comédie, que ce contrat était entaché de fausse déclaration.

En attendant, elle était dévouée comme au premier jour ; bientôt le produit de son travail devint nécessaire aux besoins du ménage, par suite d'une brusque cessation des secours octroyés par le grand-maître de Malte.

Ici, tout à fait au commencement de 1855, se place un bizarre incident de la vie aventureuse de Crispi, et le mystère de cet incident n'a jamais été tiré au clair. Francesco serait, d'après cette histoire, le digne *ex-æquo* de Lemmi. Les preuves du fait sont, sans doute, — tout au moins, ont dû être, — aux archives de la Loge *Zetland*, fondée depuis sept années, lorsque notre héros se réfugia à Malte, et l'un des trois Ateliers symboliques qui dépendaient alors de la Grande Loge d'Angleterre.

Crispi, recommandé par Mazzini au révérend archidiacre Edward Burrows, s'était affilié à la Loge *Zetland*; c'est là qu'il a dû passer en jugement pour l'acte d'indélicatesse dont quelques-uns l'affirment coupable, dans les notes communiquées sur lui en haute-maçonnerie. Francesco, copiant Adriano sans le savoir, aurait soustrait une somme assez ronde, — on dit 800 francs, — au secrétaire du grand-maître. Il n'en profita guère ; car, immédiatement soupçonné, et les délégués de Burrows s'étant présentés à l'improviste chez lui, il fut obligé de laisser ses frères le fouiller, et il dut rendre gorge, n'ayant

encore dépensé presque rien. Entre maçons, on ne voulut pas le livrer à la police et le faire condamner ou expulser; mais on le contraignit à comparaître devant les officiers de la Loge *Zetland* : il s'excusa, en invoquant son dénuement, demanda pardon d'avoir cédé à une tentation; comme conclusion, l'Atelier le radia.

Si j'avais connu cette histoire, quand je vins à Malte en 1889, j'aurais eu, selon toute probabilité, la curiosité de vérifier ce qu'il en est; alors, Lemmi n'était pas encore chef suprême de la secte. Aujourd'hui, il y a grandes chances qu'Adriano ait ordonné de détruire les preuves de ce genre d'indignité de son compère Francesco : mais il est resté, néanmoins, trace de l'incident; car il se trouve relaté en termes sommaires, dans un rapport adressé au Sanctum Regnum de Charleston, en 1876, sur plusieurs hauts-maçons italiens, par Eléazar-Albert Pike, alors que celui-ci était grand-héraut (*grand pursuivant*) auprès de la Grande Loge d'Angleterre, à Londres. Eléazar-Albert Pike signalait le vol et la radiation de 1855 au Sérénissime Grand Collège des Maçons Emérites; il disait tenir le fait de William Kingston, qui fut grand-maître de Malte, de 1869 à 1887, et qui avait lu dans les archives de la Loge *Zetland* le jugement maçonnique rendu contre Francesco Crispi, amnistié plus tard et réintégré par Mazzini : le grand-héraut de Londres disait qu'il était fort heureux qu'on eût à discrétion le F.·. Crispi, par sa crainte du poison, attendu qu'on le savait traître par nature et tout à fait dépourvu même de la plus vulgaire probité. C'est pour appuyer cette appréciation qu'Eléazar-Albert Pike citait l'édifiante anecdote de Malte.

Quoi qu'il en soit, il est certain que Burrows retira brusquement sa protection et ses aumônes à Crispi; c'est alors que la pauvre Rosalia Montmasson en fut réduite au plus dur labeur, passant souvent les nuits au travail, afin que le ménage pût subsister. Francesco n'avait alors pour situation que celle de rédacteur d'une feuille de chou, *la Stafetta*, que des pêcheurs siciliens colportaient à Naples et à Palerme; or, le tirage était maigre, et, sans Rosalia, notre héros se serait vu contraint aux plus viles besognes, comme il en avait été pour Adriano Lemmi à Stamboul.

Si Crispi se fût contenté de prêcher la révolution et l'insurrection italienne, le gouvernement anglais l'eût laissé

faire; mais l'abandon de Burrows l'avait aigri : il se permit, un beau jour, de critiquer la politique de l'Angleterre vis-à-vis de la Turquie; c'était là un cas pendable. On le pria d'aller écrire ailleurs; un arrêté d'expulsion le relança sur la route de l'exil.

Où alla-t-il, expulsé de Malte par l'autorité anglaise?... Nous sommes ici dans l'étrange!... Il alla en Angleterre, — oui, en Angleterre. — Mazzini, avec qui il n'avait jamais interrompu ses relations, arrangea les choses, raccommoda les pots cassés. Sans doute, le grand agitateur connut alors l'incident des 800 francs et ses suites; Francesco trouva grâce devant lui, car à Mazzini il fallait bien souvent des gens de sac et de corde, et lord Palmerston, qui venait de reprendre le pouvoir depuis le 8 février 1855, lord Palmerston, qui était le Patriarche de la Maçonnerie d'Europe, n'avait rien à refuser à Mazzini.

Crispi arriva à Londres le 13 février; huit jours après, l'hospitalité anglaise lui était de nouveau accordée officiellement; Francesco, un des plus ardents parmi les nombreux réfugiés italiens qui se groupaient à Londres autour de Mazzini, devint alors, avec plus de fanatisme que jamais, l'admirateur du maître, et celui-ci donna son amitié à son digne disciple.

Pour parer aux nécessités de la vie, une lettre de recommandation de Niccolà Fabrizzi ouvrit à notre héros un crédit chez un romagnol, appelé Cesarini, qui tenait une gargote italienne à Golden-Square, n° 10. C'est chez cette espèce de truand noir et barbu, dont la fille chantait avec quelque succès au théâtre, que se réunissaient avec Mazzini les plus actifs, les plus influents des réfugiés : Federico Campanella, Maurizio Quadrio et Crispi. Parmi les agents correspondants de Mazzini, se trouvait alors Adriano Lemmi qui, depuis 1852, s'était mis à ses ordres et toujours allait et venait en Europe, porteur des instructions du chef et souvent directeur et payeur des assassins. Ce fut dans ces réunions que se préparèrent et s'organisèrent les mouvements qui signalèrent les années 1856 et 1857 : la tentative du baron Bentivegna et de Spinuzza, arrêtés et fusillés; l'attentat d'Agesilao Milano sur le roi de Naples; l'explosion du vapeur *Carlo III*; la conspiration de Carlo Pisacane, ou expédition de Sapri (1); les tenta-

1. Lemmi se débrouilla, on n'a jamais su comment, pour procurer à Mazzini les 22,000 francs qui furent employés à la tentative de Sapri!

tives d'insurrection à Gênes et à Livourne. Tout cela n'était que des épisodes ratés, destinés à sonder le terrain et à frayer la voie au grand mouvement de 1860.

L'agitation révolutionnaire était vigoureusement entretenue en Sicile par les soins de Mazzini et de Crispi, qui trou-



LAJOS KOSSUTH

vaient toujours le moyen de faire entrer à Palerme, à Messine et dans les autres cités de l'île, non seulement leurs correspondances incendiaires, mais les publications du *Prestito Nazionale*, le journal *Pensiero et Azione*, les *Avertenze per le Bande nazionali*, tous les écrits et circulaires qui pullulaient librement en Angleterre ou en Suisse. Dès mars 1858, Mau-

il lui procura encore des sommes considérables pour l'expédition de Sicile. Naturellement, Lemmi ne les tirait pas de sa poche !

rizio Quadrio allait à Messine comme envoyé de Mazzini sous le costume de commis-voyageur, annonçant une prochaine expédition conduite par le F.·. La Masa. Quant à Crispi, pour mieux montrer à l'Angleterre qu'il faisait amende honorable de ses derniers articles de la *Stafetta*, de Malte, il s'était empressé, dès son entrée dans les bonnes grâces de lord Palmerston, d'écrire un mémoire sur *les Droits de la Couronne d'Angleterre sur l'Eglise de Malte* (1). Pour donner le change, il travaillait dans la maison de banque d'un sicilien, donnait des leçons d'italien, de grec et de latin, pendant que Rosalia, qui, finalement gagnée à ses idées, l'avait rejoint après un court séjour à Gênes, faisait la propagande révolutionnaire, se chargeant de transmettre les nouvelles, les ordres des cercles de la *Jeune Italie*, les communications que les réfugiés de Londres et de Paris avaient intérêt à échanger.

« Déguisée en femme du peuple, travestissement qui n'en était pas un pour elle, rapporte Félix Narjoux, un des apologistes de Crispi, Rosalia portait dans un panier, ostensiblement découvert, quelque énorme poisson, quelque grasse volaille. L'intérieur en était bondé de papiers qui eussent bien étonné les braves gendarmes et douaniers sous les yeux desquels ils passaient. »

Il y avait alors à Paris un carbonaro sicilien, Giacinto Carini, qui avait joué un rôle assez important dans l'insurrection de Sicile en 1848, comme colonel. S'imaginant que le nœud de l'intrigue cavourienne se tramait à Paris et que Napoléon III était l'arbitre secret des choses d'Italie et le plus grand obstacle au succès des conspirations mazziniennes, il pensa qu'un homme comme Crispi serait plus utile à Paris qu'à Londres, et il le sollicita vivement de le rejoindre. Il rédigeait une feuille assez inoffensive en apparence, le *Courrier franco-italien*.

Crispi, ayant consulté Mazzini, ne se fit pas trop prier. Sous prétexte que le climat de Londres était funeste à sa santé, il partit pour Paris (1856). Les rangs de l'émigration italienne étaient fort pressés ; on se serra encore, et on lui fit une petite place au ratelier révolutionnaire. Il serait difficile de suivre à la trace le conspirateur sicilien pendant son séjour à Paris, dans les divers logements qu'il occupa successi-

1. Publié dans ses *Scritti e Discorsi politici* (1849-1890).

vement rue de Boulogne, dans la cité du Midi aux Batignolles, au boulevard Pigalle et à la rue du Faubourg-Montmartre (1). Il sut si bien cacher son jeu qu'il passa presque inaperçu de la police française, cependant tenue en éveil par les nombreux attentats qui se succédaient depuis quelque temps contre la vie de Napoléon III.

« — Il y en aura d'autres encore », avait dit Pianori, l'auteur de l'attentat du 28 avril 1855, en portant sa tête sur l'échafaud.

Cette menace ne tarda pas à se réaliser. Le 13 juin 1857, on arrêtait à Paris trois italiens, un gênois, Paolo Tibaldi, et deux romains, Giuseppe Bartolotti et Paolo Grilli. On trouva chez Tibaldi seize pistolets chargés, cinq poignards anglais et des lettres de Mazzini, qui ne laissaient aucun doute sur la mission de ces trois régicides et sur la participation qu'avaient prise à l'attentat projeté : Mazzini, Ledru-Rollin, Massarenti et Campanella. Tibaldi fut condamné à la déportation, Bartolotti et Grilli à quinze ans de détention ; Mazzini et ses complices de Londres furent condamnés par contumace.

Un fait certain, c'est que Crispi était parfaitement au courant de se qui se tramait ; il était en relations suivies avec le principal accusé, Tibaldi, qui, se voyant découvert, n'eut rien de plus pressé que de recourir à lui pour lui trouver un défenseur. Le 6 août 1857, on entendit deux FF.·. les avocats Desmarest et Floquet, choisis et soufflés par Crispi, défendre le régicide Tibaldi, en dépit de la certitude et de l'évidence du crime. Floquet avait alors vingt-neuf ans ; c'était son début dans la vie politique. Ami du conspirateur Crispi et défenseur de Tibaldi, c'étaient là des titres précieux, dont la secte lui tiendrait compte.

Peu de temps après, le 14 janvier 1858, avait lieu l'attentat d'Orsini, Celui-ci, condamné à mort à Mantoue en 1855, était parvenu, grâce à Mazzini (2) à s'échapper de sa prison

1. Mazzini l'avait recommandé à un homme d'affaires parisien qui lui avait promis un million s'il voulait s'employer en sa faveur pour lui obtenir une concession de mines ou de chemins de fer. Le service fut rendu par Mazzini ; mais le million resta en route. Crispi était chargé de rafraîchir la mémoire à l'indélicat débiteur. Il le fit, mais en vain. C'est probablement cette circonstance qui a fait dire à quelques-uns que Crispi était entré comme secrétaire dans une maison de commerce.

2. Un jour, Crispi, introduit dans la chambre à coucher de Mazzini, le trouva fort appliqué à un singulier genre d'occupation ; il tenait un

et était allé chercher à Londres près du grand Gênois de nouvelles instructions. Parfaitement d'accord sur le but à atteindre, la mort du monarque-carbonaro qui oubliait ses serments, ils ne différaient que sur le moyen d'exécution ; Mazzini eût préféré le poignard. Crispi avait été à Londres en relations avec Orsini, et celui-ci n'avait pas eu de secrets pour lui. Il l'initia à la confection de ces fameuses bombes, dites *bombes Orsini*, dont Crispi bientôt devait enseigner l'usage et la fabrication à ses amis de Sicile. Après cela, le moyen de croire, comme le prétendent ses apologistes, qu'il n'était pas entré en rapports intimes avec Orsini, et qu'il ignorait sa présence à Paris ! Seulement, à cette occasion, comme toujours, il sut dissimuler son action et esquiver le

élégant pardessus de façon anglaise, dont il ouvrait les boutons d'os et de forme spéciale, pour les remplir d'une substance épaisse et noirâtre. Crispi, fort discret, ne s'enquit pas de ce mystère ; mais garda fortement gravé dans son esprit le souvenir de la forme et de la couleur de l'habit.

En 1861, alors qu'il était député au Parlement italien, il reconnut ce vêtement, assez râpé, sur les épaules d'un de ses collègues, Filippo De Boni, journaliste et mazzinien forcené.

« — Où as-tu pêché cet habit ? lui dit-il. Je le connais. »

Et en même temps, il pressait un des boutons qui s'ouvrit.

— « En deux mots, voici l'histoire, lui répondit De Boni ; Orsini, dans sa prison de Mantoue, avait des relations au dehors, et particulièrement avec Mazzini. De concert avec celui-ci, il résolut d'endormir quelqu'un de ses gardiens, et de profiter de son sommeil pour s'enfuir. Mazzini lui envoya de quoi exécuter son dessein ; la substance noirâtre que tu l'as vu introduire dans les boutons de cet habit était de l'opium. L'habit fut transmis à Orsini par Emma Siegmund Herwegh, de Berlin, son amie. J'ai hérité de cette relique. »

Cette évasion de Felice Orsini du château Saint-Georges, sa prison de Mantoue, se raconte autrement : on dit qu'Emma Herwegh, dont il porta le nom de famille au cours de sa mission mazzinienne en Hongrie, lui procura une lime à l'aide de laquelle il scia huit barreaux en vingt-quatre jours ; et l'on ajoute que dans sa descente il tomba d'une hauteur de six mètres, se blessa, se traîna jusqu'au bas des fortifications, et, recueilli par des passants ignorant qu'il était un prisonnier évadé, il fut ainsi sauvé définitivement. C'est le récit qui figure dans toutes les biographies d'Orsini, rédigées au lendemain de son crime de Paris.

De cette version ou de celle racontée souvent par Crispi, laquelle est la vraie ? Pour ma part, je crois que Crispi, par ses fonctions auprès de Mazzini, était mieux que personne en situation de connaître la vérité. D'ailleurs, le légendaire pardessus de Filippo De Boni est connu de tous les hauts-maçons italiens.

danger. La police française, cependant, eut des soupçons. Le soir même de l'attentat, une perquisition eut lieu à son domicile. Crispi fit l'ignorant de ce qui s'était passé rue Lepelletier, et, sans s'émouvoir, laissa les agents tout remuer chez lui. Ils ne trouvèrent que d'insignifiants papiers de famille, et une poésie de Mercantini : *La spigolatrice di Capri.* N'ayant pas de preuves positives contre lui, la police ne le comprit point dans les poursuites intentées à ses amis moins prudents que lui ; elle se contenta de lui intimer l'ordre de quitter la France dans un délai de vingt-quatre heures. Après une de ses entrevues avec le préfet de police Piétri, celui-ci fut forcé d'avouer qu'il n'avait pas encore rencontré de conspirateur italien aussi fort, aussi insaisissable : « Il est plus fourbe, dit-il, que son maître Mazzini ; il n'écrit jamais ! » Bien plus, Crispi ne conservait aucune trace d'écriture tant soit peu suspecte ; il brûlait, jour par jour, les lettres de Mazzini.

Cette expulsion de France fut sans doute une des causes qui firent naître dans l'âme de Crispi ce gallophobisme extravagant dont Lemmi sut toujours entretenir l'ardeur. Maintes fois depuis, on l'entendit se plaindre amèrement des tracasseries dont il avait été l'objet de la part de la police française, tout en protestant qu'il n'en conservait aucune rancune pour un pays où il n'avait que d'illustres amis (1). Nous savons déjà de quelle espèce d'amis il entend parler. C'est avec la complicité de ces amis-là qu'il tramait la ruine de l'Empire. Ceux qui le renverseront plus tard, reconnaîtront en Crispi un initiateur, un maître.

CHAPITRE V

Notre héros fut de retour à Londres le 3 août 1858 ; là, il était en parfaite sécurité.

La circonstance était critique : Napoléon III, vivement impressionné de ces attentats incessants qui menaçaient sa vie, se décidait à unir ses armes à celles de Victor-Emmanuel

1. Les principaux de ses amis étaient, avec Desmarest et Floquet, Jules Favre, Jules Grévy et Auguste Vacquerie.

pour chasser l'Autrichien de l'Italie. Cependant Mazzini, qui par la terreur avait réussi à influencer l'empereur de France, avait en lui une confiance médiocre; il prévoyait que ce souverain n'irait pas jusqu'au bout, c'est-à-dire ne coopérerait pas entièrement à l'œuvre de l'unité italienne. C'est pourquoi, après avoir poussé Napoléon, il jugea comme bonne politique de faire désavouer publiquement par le parti révolutionnaire l'alliance franco-sarde.

Le 1er mars 1859, les exilés italiens résidant à Londres, se déclarant opposés à l'alliance franco-sarde, signèrent un manifeste où ils exposaient les raisons pour lesquelles ils étaient décidés à ne pas prendre part à la guerre contre les Autrichiens.

Crispi était du nombre des signataires.

Parmi les raisons que les mazziniens mettaient en avant pour justifier leur abstention, étaient les suivantes :

« 1° La guerre, si elle est subordonnée à l'alliance et aux desseins de Louis-Napoléon Bonaparte, ne peut avoir pour fin et pour résultat l'unité de l'Italie, odieuse à ses vues ambitieuses et par lui déclarée impossible;

« 2° Entreprendre une insurrection et une guerre en faveur d'une seule fraction de l'Italie, en abandonnant les autres à la tyrannie, au démembrement, ce serait trahir l'honneur, la patrie, les serments, et pour un temps l'avenir même. »

La question pour eux était avant tout une question d'unité et de souveraineté nationale.

« Ce que nous voulons, impriment-ils, ce n'est pas une guerre d'esclaves, une guerre de moyen âge contre un ennemi étranger au profit d'un autre, ce n'est pas une guerre pour une fraction de l'Italie, ni pour un pur agrandissement dynastique; mais une guerre d'hommes libres, la guerre de tous pour tous, la guerre pour un principe national, reconnu sacré en Europe, la guerre d'un peuple qui, fidèle aux traditions de ses grands hommes intellectuels et de ses martyrs, veut se conquérir une patrie, un drapeau, un pacte social commun. »

L'Angleterre favorisait ces démonstrations : le 16 avril, à Saint-Martin's Hall, se tenait un comice en l'honneur des exilés napolitains, nouvellement arrivés à Londres, Carlo Poërio, Luigi Settembrini et autres; comice présidé par M. Taylor, avec l'intervention des membres de la *Société des amis de l'Italie*.

Sur ces entrefaites (22 mai), arrivait à Londres la nouvelle de l'exécution de Ferdinand II, ce Bourbon dont Crispi avait mendié les faveurs et les bonnes grâces et que Mazzini avait condamné à mort. L'arme du meurtre fut le poison; l'assassin fut un prêtre, affilié à la secte. Que dis-je? un prêtre... Le criminel était un prélat : Mgr Caputo. Et ce n'est pas la seule fois, hélas! que la secte est parvenue à corrompre un dignitaire de l'église. Mgr Caputo, évêque et confesseur du roi, membre secret du rite italien des Sublimes Maîtres Parfaits, fut désigné par Mazzini pour commettre le crime, et Ferdinand II mourut empoisonné. La nouvelle de la réussite du forfait causa une joie scélérate aux proscrits italiens, réfugiés en Angleterre. « Pourtant, écrit Crispi dans son *Journal*, nous ne devons pas nous abandonner à des illusions; car voici que nous arrive une proclamation de François II dans laquelle le nouveau roi, faisant l'éloge de son père défunt, l'appelle grand et pieux, et promet de marcher sur ses traces dans le gouvernement. » Cependant de singuliers symptômes de rébellion se manifestaient à Naples; Crispi voudrait voir dans l'insurrection de deux régiments suisses, le 7 juillet, autre chose qu'une tentative muratiste manquée.

A la nouvelle de Villafranca et de la démission de Cavour, l'agitation est au comble parmi les exilés. Ce pacte, *conclu directement entre les deux empereurs sans l'intervention du roi* leur paraît une injure sanglante faite à la patrie italienne.

« Ce nouveau Campoformio, écrit Crispi le 15 juillet, a été prévu par Mazzini depuis le 14 décembre 1858, dans un de ses articles du *Pensiero ed Azione*. Le grand patriote, parlant de la guerre possible, a prédit que Louis-Napoléon « accepterait la « première proposition de l'Autriche et les désirs pacifiques des « autres puissances, forcerait le monarque sarde à se désister, en « lui accordant une zone de territoire quelconque selon les cir- « constances, et abandonnerait, en les livrant, les provinces « vénitiennes et une partie de la Lombardie. »

En face de ces événements, quelques exilés se décident à partir pour l'Italie, « dans le but d'agiter les populations de l'Emilie et de la Toscane, et de forcer les gouvernements provisoires de ces régions à s'unir au Piémont; dans les autres régions, de soulever des insurrections et de les commander ».

Le sicilien Crispi s'adjuge naturellement la Sicile. Il ne

perd pas de temps ; le lendemain même, 16 juillet, le train express du matin l'emporte, muni d'un passe-port de la République Argentine :

« Mon nom, dit-il, est *Manuel Pareda*, négociant : les cheveux gris, sans moustaches, le menton rasé, les favoris à l'anglaise ; sur les yeux doubles lunettes bleues. La transformation est complète.

« Dans ma malle, pas un papier, pas un livre, pas un journal. Sous le bras, le guide Hachette : *Itinéraire de l'Italie et de la Sicile.* — Ces *bons* Français ne peuvent comprendre que les deux ne constituent qu'une seule nation, que la Sicile est comprise dans l'Italie. »

A peine à Douvres, Crispi s'embarque sur le petit bateau à vapeur qui doit le porter en France « et qui se balance, fier, *orgoglioso* (de porter Crispi), sur les flots agités de la Manche. »

Arrivé à Paris à 7 heures du soir, il ne fait qu'un saut de la gare de Strasbourg à celle de Lyon. Cet intrépide conspirateur croit sentir à ses trousses les sbires de la police impériale qui l'ont expulsé le 3 août 1858, et lui ont interdit le retour sur la terre de France : « Le moindre retard, dit-il naïvement en laissant percer ses terreurs enfantines, pourrait être une pierre d'achoppement. »

Mais laissons-le parler lui-même, sans plus l'interrompre (1).

« 17 juillet. — J'arrive de bonne heure à Marseille. Je descends à l'*Hôtel des Colonies*. Je vais rendre visite à Rosario Bagnasco, exilé de 1848, et j'apprends qu'en Italie la désillusion est grande à l'endroit de Louis-Napoléon, à cause de la fin imprévue de la guerre.

« 21 juillet. — J'arrive à Gênes au tomber du jour. Ma première visite est pour les frères Orlando, qui habitent l'établissement della Pila. Je leur communique mon dessein de faire un voyage en Sicile. Les nouvelles, qu'ils me donnent de Palerme, ne sont pas très encourageantes. Cependant ils espèrent beaucoup de mon voyage. Les Orlando me font visiter leurs chantiers, et me promettent de m'aider d'une provision d'armes, en cas d'un mouvement en Sicile.

« 22 juillet. — Je m'embarque à Gênes sur un bateau à vapeur des Messageries Impériales, *Le Vatican* (!), qui côtoie l'Italie, touche la Sicile, et poursuit son chemin vers l'Orient.

« 24 juillet. — Je touche Civitavecchia ; la police défiante

1. Ce journal, écrit par Crispi, et sans doute après coup, sur des notes ou des souvenirs, fait assez bien connaître le caractère de l'homme, bien que, l'écrivant pour la postérité, il laisse dans l'ombre et le silence tout ce qui touche à la franc-maçonnerie.

demande le passeport; elle s'en contente, et me donne la permission de descendre en ville, ainsi conçue :

GOUVERNEMENT PONTIFICAL

DIRECTION DE POLICE

Civitavecchia, 24 *juillet* 1859.

Monsieur Pareda Emmanuele pourra librement débarquer du bateau à vapeur nommé VATICAN, *et entrer en ville.*

Le Secrétaire de police,
(signature illisible).

« La ville est gardée par des troupes françaises. Je retourne sur le *Vatican.*

« 25 juillet. — J'arrive à Naples à 6 heures du matin. Vient un commissaire de police avec des gardes. Ils passent en revue tous les passagers. Aucun incident. Je descends en ville, me jette dans une voiture et cours voir les lieux que j'ai quittés il y a onze ans.

« Naples est en fête; elle l'était hier, me dit-on, elle le sera demain encore.

« Le roi a suspendu le deuil et a ordonné de solenniser pendant trois jours son avènement au trône.

« Au Palais-Royal, grand gala.

« Au quartier de San-Polito, un silence sépulcral. On me raconte qu'après l'insurrection militaire du 7 juillet, Satriano a réuni au Champ-de-Mars le second et le quatrième régiments suisses, qui avaient pris part à la révolte, et les a fait mitrailler. Puis, les milices mercenaires furent enfermées dans leurs quartiers, et il ne fut plus permis aux soldats de sortir dans la ville.

« La tyrannie a perdu un fort appui, et désormais elle est forcée de se confier aux troupes nationales.

« Du 8 au 16 juillet, le roi, enfermé à Capodimonte, ne s'est pas fait voir dans les rues de la cité.

« A Foria, je trouve des arcs de triomphe avec ces inscriptions : *A Maria-Sofia, regina,* et *A Francesco II, re.*

« Hier *Te Deum* et illuminations, qui recommenceront ce soir. Le Roi et la Reine sont allés se faire bénir dans le Dôme par l'Archevêque.

« Je remonte sur le vapeur et nous partons à 4 heures du soir.

« 26 juillet. — J'arrive à Messine. Je descends avec ma malle, et je vais au bureau de police. Avant d'entrer, j'ôte mes lunettes, afin de ne pas exciter les soupçons. Le commissaire de police, personnage assez courtois, regarde le passe-port, visite la malle

dans toutes ses parties, et me permet d'entrer en ville. Je vais à l'auberge *della Vittoria*. On me donne une chambre en vue de la mer. Après avoir fait ma toilette, je sors pour visiter la ville. Dans les rues principales ont disparu les vestiges des incendies de 1848; mais aux extrémités, et spécialement sur la voie qui conduit à Palerme, les édifices sont encore détruits.

« Le Castellaccio et le fort Gonzaga sont restaurés et munis de nouvelle artillerie; le fort D. Blasco, la Citadelle et le Salvatore, sont presque refaits et munis de canons de fort calibre. Les deux premiers sur les collines à gauche de Messine, le Salvatore à la pointe du port, la citadelle et D. Blasco du côté de la terre ferme, enchaînent la généreuse cité comme d'une ceinture de fer...

« La visite de la cité, qui me rappelle de si douloureux souvenirs, tout en éveillant dans mon cœur de grandes espérances, produit sur mon âme des impressions qu'il est impossible de définir. Serons-nous encore une fois libres? Chasserons-nous encore une fois les Bourbons?

« 27 juillet. — L'adresse qui m'a été donnée pour y rencontrer les amis est celle d'une maison anglaise, habitée par un signor Pierce, qui reçoit toutes nos lettres, nos journaux, et par l'intermédiaire de qui nous faisons arriver de l'étranger nos munitions et autres instruments de guerre.

« Je vois de suite Giacomo Agresta, lequel, à une heure avancée de la nuit, me conduit dans une autre maison vers le Dôme, où sont les membres du Comité.

« 28 juillet. — Nous allons dans la campagne, du côté des Capucins. *Là, je donne les instructions pour la fabrication des bombes.* Nous avons un fondeur; je lui fais *un modèle de bombe* en terre glaise.

« 29 juillet. — Dans une réunion de quelques amis, il est décidé qu'on devra prendre les armes à la première nouvelle d'une insurrection à Palerme.

« La position de Messine est vraiment singulière et n'a sa pareille en aucune autre cité. Outre les forts qui l'entourent, funestes monuments de l'empereur Charles V et de Charles II, le dernier souverain de la race autrichienne, il y a 8,000 hommes de garnison et dans les environs, plusieurs autres régiments tout prêts à accourir. La lutte, une fois engagée, devra être aussi terrible, aussi sanglante qu'en 1847 et 1848, et le succès toujours pénible et difficile...

« 1er août. — Vers les 8 heures du soir, Giacomo Agresta me conduit chez l'avocat Pirrotta. La conversation roule sur les difficultés d'un mouvement populaire. Il est d'avis que, sans l'aide du Piémont, la Sicile ne peut s'affranchir des Bourbons. Je

réponds que, dans les conditions actuelles de l'Europe, le roi sarde ne peut entrer en guerre contre Naples, ou bien que, s'il avait cette audace, ce serait le signal d'une guerre générale. J'arrive à convertir mon interlocuteur à la nécessité d'une insurrection sicilienne et à la probabilité d'un succès, le roi François ne pouvant disposer d'une armée considérable, et ne pouvant compter sur le secours de l'Autriche. On conclut que Pirrotta et ses amis mettront tout en œuvre pour que Messine suive l'exemple de Palerme, d'où cette fois encore doit partir l'initiative.

« 2 août. — Dans une réunion d'amis on fait le dénombrement des forces populaires, sur lesquelles nous pourrons compter. Giacomo Agresta se charge de *faire construire les bombes*...

« 4 août. — J'arrive à Catane et loge chez D. Placido, à l'auberge *della Corona*.

« 5 août. — Je vois Nino Candullo et d'autres amis, dans la maison du signor Giusti, vice-consul sarde.

« Catane n'est pas une place de guerre. Le fort Ursino, jadis demeure des rois aragonais, et ensuite muni de canons, est aujourd'hui désarmé et sert de caserne. La garnison se compose de deux bataillons de ligne, et dans un mouvement populaire, on pourrait la combattre avec probabilité de succès. Cependant la ville, à cause de ses larges voies, ne se prête pas facilement aux barricades.

« 6 août. — Le matin, de bonne heure, *réunion et études pour la confection des bombes*. Giusti est d'abord surpris, mais bientôt se montre satisfait de cette nouvelle sorte d'armes, *faciles à manipuler et à tenir cachées jusqu'au moment où doit s'engager la lutte*.

« On convient qu'il faut se préparer, mais attendre, pour prendre les armes, l'insurrection de Palerme. Une initiative du côté de Catane ne paraît pas possible. Après ce qui s'est passé en avril 1849, on éprouve une certaine défiance, et on demande que Palerme donne le signal... »

Il ne faut pas oublier que Crispi (et il ne l'oublie pas non plus dans son *Journal*) joue pour le public le rôle d'un touriste américain. Aussi est-il forcé, pour soutenir son personnage, de s'abandonner aux mains du guide auquel l'a confié son hôte, D. Placido. Nous ne le suivrons pas dans ses promenades archéologiques, qui n'offrent du reste rien de particulièrement intéressant, sinon qu'il ne manque pas l'occasion de reprocher au gouvernement des Bourbons le peu de soin qu'il prend des anciens monuments nationaux. Ainsi, il dira à propos des ruines mal entretenues du théâtre grec de Catane:

« Sous un gouvernement civil, ce théâtre serait tout entier découvert, et ses ruines exposées à la lumière de l'art. Le Bourbon a bien autre chose à penser qu'à revendiquer les gloires artistiques du passé (1). »

Ces pauvres Bourbons sont la bête noire de Crispi. Partout où il les rencontre, il se met à aboyer contre eux. Il ne faut pas que l'histoire (telle que la comprend Crispi) ignore, par exemple, que dans un couvent de Bénédictins de Catane il y a une inscription qui rappelle que Ferdinand de Bourbon, venant visiter Catane, y fut royalement hébergé par les moines. Quel crime! n'est-ce pas?

Passe encore! mais Crispi fait preuve d'une candeur d'inconscience bien remarquable, lorsqu'il ajoute que l'abbé de ce couvent, pair du royaume, vota ensuite dans le Parlement la décadence des Bourbons et en fut puni à la Restauration. Quelle différence, ô oublieux Crispi, voyez-vous donc entre cet abbé et vous? — La seule que j'aperçoive, c'est que, lorsque vous trahîtes les Bourbons que vous aviez flattés et exploités, vous n'étiez pas pair du royaume, et qu'au lieu de subir le châtiment de votre trahison, vous en avez recueilli d'assez jolis bénéfices!

« 7 août. — Nino Candullo me conduit chez un baron, dans le cabinet duquel est un portrait de Napoléon III. L'entretien roule sur la guerre d'Italie. Comme je lui parlais de la nécessité pour les Siciliens de reprendre les armes, le baron s'exprime sans témoigner de confiance; il pense que, sans le secours de l'étranger, la Sicile serait impuissante à vaincre. Néanmoins, il promet qu'en cas d'une tentative armée populaire à Palerme, Catane suivrait le mouvement...

« 8 août. — Je pars de Catane pour Syracuse avec le courrier postal, de manière à détourner l'attention de la police, et à la confirmer dans l'idée que je voyage en touriste.

« Le passage du Simeto se fait sur un pont de bateaux. Le pont de pierre, décidé depuis plusieurs années, se fait encore attendre; le gouvernement bourbonien ne se distingue pas par son amour pour les travaux publics.

« Nous arrivons à Syracuse vers les 5 h. 1/2 du soir. Je descends à l'auberge *dell Sole*. D. Antonio, — tel est le nom du pro-

1. Il serait curieux de savoir si, sous le *gouvernement civil* de Crispi ce théâtre grec a reparu tout entier *à la lumière de l'art*. Il est vrai que, depuis, la Sicile a donné bien d'autre fil à retordre à notre héros.

priétaire, — me fait connaître le signor Salvatore Politi, le guide de tous les étrangers... »

Après une longue description de Syracuse, adornée de souvenirs classiques empruntés à Cicéron, notre touriste continue ainsi :

« A l'amphithéâtre, où Politi rappelle que Cicéron y avait péroré pour la défense des droits des Syracusains, je fais connaissance avec quatre anglais, qui se joignent à moi pour visiter l'Epipolis ; ce sont des officiers de l'armée anglaise, venus de Malte sur un cutter-yacht, appelé le *Luchnow*, commandé par le capitaine Brigow. Nous échangeons nos cartes de visite : ils s'appellent O. de Lancey, H. Chichester, A. Gardnee et J. Dolmage. Avant de nous quitter, nous nous promettons de nous revoir le lendemain à Catane. En vue de mes desseins, je demande au capitaine de Lancey s'il serait possible de louer pour quelque temps un yacht ; il me répond que, pour vingt livres sterling par mois, il pourrait m'en trouver un aussitôt que je lui en aurais écrit.

« 10 août. — Je retourne à Catane à deux heures de l'après-midi, à la même auberge. Le jeune Federico Gravina vient me prendre avec son cabriolet, et me conduit jusqu'à Lognina, près des lieux où, en avril 1849, on combattit contre les troupes commandées par le prince de Satriano. Il m'indique les points d'attaque, me rappelle les noms des patriotes qui combattirent, des martyrs tombés en combattant. »

(Ne dirait-on pas que Crispi a soif de ce martyre ?)

« Là était une barricade, détruite par l'artillerie de marine ennemie, et où les citoyens se battirent héroïquement contre les suisses.

« 11 août. — Arrivent les anglais... Le signor Dolmage et moi, nous faisons l'ascension des Monti-Rossi, colline difficile à gravir, formée d'une éruption de l'Etna en 1669, au milieu d'une vaste plaine. Arrivés au sommet, mon compagnon, tout fier de l'ascension que nous venons d'opérer, se retourne vers moi en disant : « Que vous en semble ? Il fallait un anglais et un améri-« cain pour monter à une telle hauteur ! »

« Il y a dans cette exclamation une grande dose d'amour-propre, et, en ma qualité d'américain d'occasion, j'eus besoin de toute ma force et de toute ma prudence pour conserver mon sérieux. — Nous retournons à l'auberge ; on nous prépare cinq chevaux et nous partons pour l'Etna (12 août). »

Nous laissons de côté la partie du récit qui ne regarde que

le *touriste*, pour faire ressortir les réflexions caractéristiques de l'homme et du conspirateur.

« La vue de l'Italie du Mont-Cenis n'exalte pas comme la vue de l'Italie du haut de l'Etna. Jusqu'au point où l'œil peut atteindre, se découvre toute la mer qui sépare l'Europe de l'Afrique. A nous, rêveurs d'une grande Italie, à nous qui nous souvenons de l'histoire nationale, apparaît le fantôme du passé, espérance et désir de l'avenir.

« Si les anglais avaient lu dans mon âme, dans les moments de silence et de concentration, ils auraient découvert dans le feint citoyen de l'Amérique méridionale... le CONSPIRATEUR ITALIEN.

« Le capitaine Chichester voudrait se faire lier à la ceinture et descendre dans le cratère. Il est inutile de dire comment ce projet *insensé* est *combattu par nous tous* » (et en particulier par l'héroïque Crispi! Crispi n'ose pas encore se comparer au grand volcan; cela viendra plus tard! Souvenir modeste de son voyage!)

« Le soir je prends congé de mes compagnons de voyage, et je vais retrouver Candullo et les autres amis.

« Nous allons ensemble au *Café de Sicile*, où tous tant que nous sommes, nous parlons librement de la dernière guerre, des choses du Piémont et de l'Emilie, comme si nous n'étions pas sous le règne d'un Bourbon! »

Et la prudence? cher monsieur Crispi, où est-elle?

Décidément, à vous entendre, on ne manquait pas trop de liberté de parole sous ces affreux Bourbons!

« 13 août. — Je repars pour Messine.

« 14 août. — Nous arrivons à Messine à 8 heures du matin.

« Le soir, grandes illuminations pour la fête de l'Assomption. A la cathédrale se célèbrent les vêpres, avec l'intervention de la municipalité et des principales autorités de la province. La place est bondée de peuple. En Sicile, ceux-là mêmes qui solennisent les saints prennent, à l'occasion, le fusil et mettent à bas les gouvernements constitués. Domenico Amodio (ancien député de 1848), qui est à mon côté, au milieu de la foule, en face d'un bataillon de garde, observe qu'*avec quelques bombes il serait facile de mettre le désordre.*

« 15 août. — La fête religieuse et les danses continuent. A la cathédrale, messe pontificale. Plus tard, la procession de l'*Assunta*. Majolino, président de la Haute-Cour civile et première autorité de la province, en toge et en grand chapeau de jésuite, marche derrière l'image. Il ne marche pas, mais il court; il semble

être pressé et avoir peur, vouloir se tirer d'embarras, en hâtant la fin du sacré voyage. Quels remords en cet homme!

« Les troupes sont sous les armes.

« 16 août. — Le soir, réunion des amis. Interviennent Peirce, Amodio, Giacomo Agresta et plusieurs autres. A propos de mon voyage à Palerme, on discute sur les promesses que je peux faire aux amis de la capitale, et sur le rôle qu'auraient à jouer les patriotes de Messine. Il est décidé que ceux-ci suivraient le mouvement,aussitôt qu'il éclaterait à Palerme.

« 17 avril. — Je pars avec la poste pour Palerme, à 11 heures avant midi. Je me place dans le coin de gauche, recoquillé, sans dire un mot à mes compagnons de voyage...

« Vers les quatre heures, nous sommes à Giardini... C'est là que, le 2 avril 1849, eut lieu la facile attaque des Bourboniens, qui, par l'imprévoyance de Mieroslawski, purent sans grands obstacles occuper l'inexpugnable Taormina! C'est pour cette victoire inattendue et non disputée que Filangieri reçut le titre de duc de Taormina...

« 18 août. — ... Nous traversons Villarosa et Santa-Caterina; l'une et l'autre de ces communes rappellent l'âme généreuse et bienfaisante de Carlo Cottone, prince de Castelnuovo, l'homme de bronze de l'époque parlementaire de la Sicile, lequel sut résister aux séductions de Maria-Carolina, et aux arbitres du premier Ferdinand de Bourbon...

« 19 août. — J'arrive à Palerme à 6 heures du matin. Je descends à l'auberge *della Trinacria*, où le signor Ragusa me loge au second étage, dans une chambre donnant sur le Foro Borbonico.

« Le courrier qui m'a amené est des nôtres. *Il porte nos correspondances, et dans des bouteilles de verre noir, les capsules et les vis qui doivent servir pour les bombes.*

« 20 août. — Je vais voir Salvatore Cappello, les frères Di Benedetto, Giovanni Brasetti et Francesco Di Stefano (1) dans une maison rue dell' Alloro. Ils me rendent compte de l'état de la ville, et des rigueurs policières.

« Depuis quatre ans, le gouverneur de la Sicile est D. Paolo Ruffo, prince de Castelcicala, avec les fonctions de lieutenant-général du Roi et de commandant général de l'armée d'occupation. Il a succédé à Satriano. A la tête de la police est Salvatore Maniscalco, homme d'un esprit peu commun, mais d'instruction bornée.

« Jusqu'au mois de janvier 1848, l'armée en Sicile montait à

1. Chef de section au Ministère; compromis dans l'affaire d'Aspromonte (Crispi se garda bien de l'être), destitué et mort fou. Il avait été condamné aux galères en 1837 pour les insurrections de Catane; il en était sorti en 1842, surveillé par la police. (*Note de Crispi.*)

12,500 hommes; aujourd'hui elle se compose de 27,000 hommes, y compris 2,000 Suisses. Le corps d'armée est composé de trois divisions militaires, et chacune d'elles de deux brigades. Dans Palerme et sa province se trouvent 15,000 hommes.

La place du Palais-Royal, où, en 1848, le peuple soutint de nombreux combats, forme un carré, difficile à emporter d'assaut. Dans l'intérieur du palais, les troupes sont logées dans la caserne San-Giacomo, qui est à gauche, et dans l'ancien hôpital civil qui est en face.

« Le Bourbon a fait rétablir la statue de Philippe V devant la grande porte du palais; mais il n'a pas osé faire reconstruire les deux forteresses, qui étaient aux deux côtés du palais, et que le peuple détruisit en 1848. Mais on a braqué douze canons à la pointe de l'esplanade de gauche, canons qui peuvent facilement être transportés du côté de la Porta-Nuova, et enfiler en ligne droite la rue de Toledo.

« Un magistrat connu, qui, tous les soirs en se promenant, va jusqu'à la place du Palais-Royal, appelle ces canons les 12 *articles de la Constitution.*

« 21 août. — Nous allons à la campagne, dans une propriété de Salvatore Cappello, chemin Giaculli. *Là, nous fabriquons les modèles des bombes, et je donne les instructions nécessaires pour les confectionner. Les bombes sont de forme ovale et de différentes grandeurs.*

« *Chaque bombe est divisée par le milieu en deux parties égales qui, reliées et serrées par une vis aux deux extrémités, s'unissent hermétiquement. On les remplit de poudre ordinaire, et toute l'enveloppe extérieure est garnie de petites lumières, auxquelles s'attachent les capsules.*

« *La bombe lancée sur le pavé, de quelque côté qu'elle tombe, la capsule est frappée et l'étincelle fulminante se communique à la poudre qui fait éclater la bombe en mille éclats,* DONT SONT BLESSÉS TOUS CEUX QUI S'EN TROUVENT VOISINS (1).

1. Cette description répond de tout point à celle qui a été faite des bombes Orsini ; celles d'Orsini contenaient du fulminate de mercure pur. — « Crispi, dit un témoin oculaire, se rendit dans un local de campagne (l'Istituto Agrario) avec les frères Salvatore et Raffaele di Benedetto, et modela en terre glaise les bombes à l'Orsini, qui furent ensuite fondues en fer. Mais comme il était difficile et dangereux d'en fabriquer en quantité sur les lieux, Mazzini, à qui il en écrivit, y pourvut en en faisant expédier d'Angleterre en parties détachées dans des cruchons portant l'étiquette de Curaçao. Ces cruchons étaient portés à Messine par des navires anglais et remis à Giacomo Agresta, qui les faisait transporter à Palerme par un courrier de la poste nommé Agnese. »

« *Mazzini en a fait construire de petites dimensions, de manière à pouvoir les lancer de loin avec la fronde contre l'ennemi.*

« Voici quel est le plan de l'insurrection : le 4 octobre, on doit faire la fête du roi; à cette occasion, les troupes doivent sortir des quartiers et se rendre pour la revue au Foro-Borbonico; il faut empêcher qu'elles n'y rentrent.

« Cinquante des plus déterminés d'entre nous doivent assaillir les soldats avec les bombes, au moment où ils franchiront la Porta



COMTE DE CAVOUR

Felice. Ce nouveau genre d'armes, auquel certainement ils ne s'attendent pas, met le désordre parmi les soldats, pendant que s'avancent les autres insurgés avec leurs fusils. Dans le désordre qui s'en suivra, il faudra préparer les barricades.

« Trente autres hommes audacieux et résolus, armés chacun d'une bombe et d'un poignard, débouchant de la rue Toledo, de la rue de l'Hôpital, de la Porta-Nuova et de la porte di Castro, doivent se trouver en face du Palais Royal et se rendre maîtres par un coup de main des 12 canons.

« En même temps, les volontaires de Bagheria, Villabate, Misilmeri et des campagnes voisines, doivent débusquer des jardins voisins où ils se tiendront cachés, par la porte Royale et la porte

di Termini, et se répandre dans Cassaro-Morbo et la Fieravecchia; d'autres descendront de Monreale et de Boccadifalco, pour attaquer les quartiers della Vittoria et de Santa-Teresa, mettre le feu aux magasins de fourrage; tandis que les volontaires de Carini et des Colli attaqueront les quartiers de la Consolazione. Ainsi, l'armée d'occupation, au jour de la fête royale, attaquée sans s'y attendre de plusieurs côtés à la fois, peut être facilement mise en désordre et battue.

« 22 août. — Réunion chez Brasetti, avec Giovanni et Francesco Di Stefano. On y détermine le rôle qu'ils doivent prendre dans l'insurrection.

« Je reprends maintenant mon rôle de *touriste*. »

Nous laisserons encore une fois Crispi se donner des airs de curieux et d'antiquaire, non sans toutefois trahir ses inquiétudes et frayeurs de conspirateur, ressemblant assez au lièvre de La Fontaine :

« Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre. »

Tantôt c'est la rencontre fortuite d'un de ses anciens concurrents à l'*alunnato* de jurisprudence, le marquis de San Lorenzo, à qui il tourne les épaules, pour n'être pas reconnu ; un autre jour, en face de l'église della Pietà, il se trouve face à face avec un commissaire de police, De Simone, *qui arrête ses yeux sur lui*. Ce regard lui donne la fièvre : « Je retourne sur mes pas, dit-il, et, après une seconde promenade, je le rencontre une seconde fois. Je jugeai prudent de battre en retraite (1). » Une autre fois, il entend ce dialogue formidable entre son guide et son cocher :

Le cocher. — *Cui c...è stu signuri?*

Le guide. — *Nun sacciu cui c...è; o francisi o'ngrsi. Lu sapi iddu cui è* (2).

Cette fois, il est temps de déguerpir. Il voit à ses trousses et le marquis de San Lorenzo, et le terrible, l'inévitable commissaire de police, jusqu'à son guide lui-même. Il a du reste

1. « *Reputo prudente d'andarmene* ». « Je juge prudent de m'en aller ». Cet admirable mot de bravoure, Crispi se le dira plus d'une fois à lui-même, dans des circonstances plus graves.

2. — « Qui est ce monsieur ?

— « Je n'en sais rien ; un Français ou un Hongrois. Dieu seul sait qui il est. »

assez fait pour le succès de l'insurrection prochaine. En vain les frères Di Benedetto voudraient le retenir, « le mettre en rapport avec d'autres amis, d'autres conspirateurs », il en a assez, il se refuse à les voir, et prend congé de ses amis. « MA IO MI RIFIUTO DI VEDERLI... (Termes textuels du Journal) *mi congedo dagli amici!* » On sent de quel poids ce congé qu'il prend de ses amis soulage sa grande âme!

Mais l'important est fait. Tous les amis, excepté ceux que Crispi n'a pas voulu voir, sont d'accord que l'insurrection de Palerme, qui doit être le signal de l'insurrection générale, aura lieu *le 4 octobre*. On peut compter sur lui : il a promis « d'envoyer du continent, où il va (prudemment) retourner, de nouvelles armes, et de venir lui-même, en personne, à Palerme conduire en chef (*capitanare*) le mouvement. »

Enfin, le consul de la République Argentine à Palerme met son visa sur son passeport, en déclarant « que c'est le premier qu'il lui est donné de signer. »

Quelle gloire, s'il avait su quel homme, quel héros était caché sous le faux américain! — Le commissaire de police y appose sa signature, et le fabricant de bombes insurrectionnelles peut, le cœur léger, quitter Palerme, toujours par le courrier postal.

En repassant à Catane (29 août), il revoit l'ami Domenico Amodio, à qui il communique « les résolutions prises, les promesses, les espérances ». Ici se place un petit épisode qu'il faut lui laisser raconter lui-même.

« Pendant que nous nous promenions ensemble, je me sens frapper un coup sur l'épaule!! Je me retourne surpris, et vois l'avocat Silvestro Picardi (1), lequel me donne le bras, et nous continuons la promenade. Et lui de me dire :

« — Vous avez eu peur?

« — Non, certes; mais votre appel inattendu, quelque « agréable qu'il me soit de vous revoir, a dû faire sur moi une « certaine impression.

« — Avec moi vous pouvez être tranquille.

« — Je n'en doute pas. »

« Nous restâmes donc, Picardi, Amodio et moi, jusqu'à une heure avancée, à discourir des conditions du pays, de Palerme,

1. Jurisconsulte distingué de Messine, et qui avait été député en 1848 au Parlement sicilien.

de Messine, de la nécessité de ne compter que sur nos propres forces, si nous voulons intéresser les puissances à notre sort. »

Le 30 août, Crispi fait encore à Catane, à la salle à manger de l'auberge *della Vittoria*, une rencontre assez désagréable, celle d'un ancien insurgé sicilien, le colonel Ascenzo di Santa-Rosalia, rentré dans sa patrie à la suite des décrets d'amnistie émanés de cet *infâme Bourbon*, François II, à son avènement au trône. Encore ici, il faut savourer la narration telle qu'elle est faite par le héros :

« Certes, je ne doute pas de lui (Ascenzo), je le tiens pour un parfait gentilhomme, un vrai chevalier; *mais j'ai peur que, supposant que je suis en Sicile en conséquence de ces décrets, il ne m'appelle tout haut par mon nom et ne me compromette.*

« Je m'assieds, en lui tournant le dos, assuré que cet acte brusque le dissuadera de toute velléité de politesse. — Il advint comme je le désirais. *Je mange à la hâte, je paie l'hôtelier, je prends ma malle et* JE COURS *m'embarquer sur le* Quirinal *qui part pour Malte.* »

A Malte, où il arrive le 31 août, il est reçu par l'ami Giorgio Tamajo, qui a quelque peine à le reconnaître, et qu'il informe de tout ce qui a été combiné en Sicile. Giorgio doit recevoir les lettres venues de Sicile et les lui transmettre.

Le 3 septembre, départ pour Marseille ; et le 4, au matin, « la Sicile, en s'éloignant, ne semble plus qu'une apparition magique, île magnifique et infortunée, éclairée des rayons du soleil d'Afrique ».

Enfin, il arrive le 9 septembre à Turin, où Antonio Mosto l'informe que Mazzini l'attend depuis quelques jours à Florence. Il y apprend aussi des frères Orlando que Rosalino Pilo et Alberto Mario ont été arrêtés par le gouverneur des Romagnes et expulsés. Du reste, les nouvelles des conséquences de la guerre dans les provinces centrales de l'Italie sont encourageantes : Farini, depuis le 27 juillet, a pris la dictature de Parme et de Modène, Ricasoli la dictature de la Toscane, et on travaille activement à une ligue à des provinces de l'Italie centrale.

A Florence (14 septembre), Beppe Dolfi le conduit chez Mazzini, qui a quitté Londres peu de temps après lui, et

demeure au 3e étage d'une maison de la via del Cardellino, près Sainte-Croix. Mais écoutons-le lui-même raconter son entrevue avec le maître.

« Nous traversons tout l'appartement pour arriver à lui. A peine m'a-t-il aperçu, qu'il me demande des nouvelles de mon voyage et des choses de la Sicile.

« Je lui raconte le long tour que j'ai fait pour dépister la surveillance de la police. Je lui dis comment en Sicile les esprits sont prêts au mouvement, qu'on prépare les armes dans les différentes villes pour répondre au signal de l'insurrection qui doit venir de Palerme. J'ajoute que je retourne à Londres pour changer de nouveau de physionomie, d'habits et de passeport, envoyer de là tout ce que je pourrai recueillir pour l'entreprise, puis que j'en repartirai, pour me trouver à Palerme le 4 octobre et me mettre à la tête (toujours *capitanare*) du mouvement. Je lui recommande, aussitôt l'insurrection venant à éclater, d'envoyer des secours du continent. »

Crispi ne parle pas de la réponse que lui fit Mazzini. Celui-ci, sans doute fort étonné, garda le silence.

On voit combien Crispi est sobre à l'égard de Mazzini, et quel rôle secondaire il lui fait jouer en tout ceci; en somme, dans toute cette conspiration, il n'y a que Crispi; il en est la tête et le bras, le moteur et le chef; et si elle réussit, à lui seul en reviendra toute la gloire. Il y a une question, entre autres, à laquelle nous voudrions bien voir Crispi faire quelque allusion. D'où vient l'argent qui lui a permis de voyager en touriste et d'allumer le feu de l'insurrection aux quatre coins de la Sicile? A cette question, pas l'ombre de réponse. Si cependant Crispi eût fait ce voyage à ses frais, il n'aurait pas manqué de s'en vanter quelque part. L'argent sans doute venait de Mazzini, puisque c'est à Mazzini que Crispi vient en rendre compte. Ne serait-ce pas du compte de liquidation de ce voyage qu'il serait question dans cette lettre de Mazzini, — en partie mystérieuse pour nous (1) — que le 18 septembre Crispi trouva à Gênes, à son adresse :

« Ami,

« Ecoutez. Si vous arrivez avant... et si l'on persiste pour le jour... envoyez-moi d'abord une dépêche télégraphique qui dise :

1. En effet, Crispi ne l'accompagne d'aucune explication, et nous la donne mutilée. C'est déjà chez lui une habitude.

le compte a été payé, au sig. Giovanni Lagrange, Lugano, Tessin, Suisse. Envoyez-le dix, cinq heures avant. Il importe fort. S'il y a retard, n'envoyez rien. — Ecrivez.

« S'il n'y a pas moyen d'éviter que les Siciliens s'offrent au Piémont, que ce soit au moins dignement; en demandant une acceptation sans conditions, par oui ou non. Si à cette époque, il (le roi) a donné la réponse accoutumée à Parme, à Modène, à Bologne, en vérité ce serait pitié que de s'offrir. Insistez alors pour le gouvernement provisoire, la déclaration de faire partie de l'Italie, aussitôt que l'Italie existera, et messages de fraternité au Centre, etc...

« Si le jour vient où l'on n'aura plus peur de mon séjour caché ou découvert, télégraphiez.

« D'abord votre télégramme me donnera le moyen de vous envoyer immédiatement du monde : militaires italiens et quelques hongrois.

« S'il y a lieu, écrivez-moi, aussitôt que vous le pourrez, une lettre qui me donne des détails, et dise quelque chose des tendances des hommes qu'on aura élus. — C'est important.

« Adieu : j'avoue que je voudrais être avec vous; mais je chercherai à vous aider en poussant du côté où vous savez. Je pense à Naples, et je fais déjà ce que je puis.

« Tout vôtre, « Gius... »

16 septembre.

Nous avons vu qu'une de des raisons données par Crispi à Mazzini d'un nouveau séjour à Londres était le besoin de changer de costume et de passeport. En vrai conspirateur ou traître de comédie, Crispi insiste curieusement sur ce point dans son *Journal :*

« Rien de plus stupide que la loi des passeports, avec laquelle les gouvernements du continent croient se protéger, écrit-il (1).

« Manuel Pareda, citoyen de Buenos-Ayres, avait traversé (non sans alarmes diverses, oublie-t-il de dire) la France, parcouru l'Italie des Alpes aux deux mers, était allé à Civita-Vecchia, à Naples et dans les principales villes de la Sicile, où il séjourna 36 jours; et la police l'avait laissé tranquille.

« Mais le même nom, la même physionomie, le même passeport, vus pour la seconde fois, pourraient éveiller des soupçons.

1. Il serait intéressant de savoir quelle est aujourd'hui l'opinion de Crispi à ce sujet.

Le même nom, allant et venant dans les mêmes lieux, peut donner dans l'œil. La *prudence* veut donc, que, dans un second voyage, on change de nom, de visage, d'habits, d'attitude.

« Mon cher Giorgio Tamajo m'a procuré le passeport d'un certain Tobias Glivan, âgé de quarante-cinq ans, sujet britannique. Sans difficulté, *Glivan* devient *Glivaie*, et au Foreign Office, avec l'aide d'un clerc du Ministère des Colonies, j'obtiens, en place de ce passeport clandestinement acquis, un passeport en bonne et due forme, revêtu de tous les timbres et signatures, légitime, authentique. »

On le voit, Crispi, en fait de légitimité et d'authenticité, est facile à contenter. La désinvolture avec laquelle il raconte ce tour de passe-passe joué au Foreign Office avec l'aide d'un clerc (franc-maçon sans doute) du Ministère des Colonies, et se vante d'avoir corrigé une fourberie par une autre, donne une idée de l'art avec lequel il se jouera des textes et des dates, quand ils compromettront ses intérêts ou sa politique.

Voici ce fameux passeport dont Crispi est peut-être plus fier que de son titre de chevalier de l'Annonciade, et dont il tient à nous faire admirer en détail toutes les beautés :

« Nous, Lord John Russel, etc...

« Requérons, au nom de Sa Majesté, tous ceux que cela peut concerner, d'autoriser M. Tobias Glivaie (sujet britannique, natif de Malte), voyageant sur le continent, à passer sans obstacle, et de lui prêter toute assistance et protection dont il pourrait avoir besoin.

« Donné au Foreign-Office, Londres, le 26 septembre 1859.

Signature du porteur :
T. Glivaie. « J. Russel. »

« En tête du passeport sont les armes de la Grande-Bretagne avec deux légendes : — sur la jarretière : *Honni soit qui mal y pense;* et entre les pieds du lion et du léopard : *Dieu et mon droit.*

« A côté de la signature du ministre sont les armes de sa famille.

« Le même jour, le premier *visa* est du Consul impérial de France : *Bon pour un an pour la France.*

« Le consul toscan appose aussi son *visa.* La formule est curieuse. Bien que Léopold se soit enfui depuis cinq mois, et que Ricasoli gouverne à Florence au nom de Victor-Emmanuel, il y est dit : *Bon pour les Etats du Grand-Duché.*

« Au consulat napolitain on ne fait aucune difficulté, et

j'obtiens aussi le *visa* pour pouvoir me rendre dans les *heureux domaines de Sa Majesté Sicilienne.* »

Ne sent-on pas, dans ces détails, amoureusement caressés, un dilettantisme raffiné de l'art pour l'art, du faux pour le faux? Crispi nage dans son élément : « SANS DIFFICULTÉ *Glivan devient Glivaie!* » Toute la moralité de Crispi est dans ce mot ; les faux ne coûteront pas plus à Crispi député ou ministre qu'à Crispi, simple commis-voyageur en conspiration mazzinienne.

Il est aussi à considérer combien déjà était puissante l'action de Mazzini dans la Franc-Maçonnerie. De toute évidence, le grand chef révolutionnaire avait obtenu, de l'Angleterre pour Crispi, avec l'oubli des derniers articles de la *Stafetta*, une protection au moins tacite ; en effet, nous avons vu notre héros, en quittant la Sicile, se rendre à Malte sans le moindre souci, malgré son arrêté d'expulsion de cette île où il était bien connu. D'autre part, il est de toute évidence aussi que l'amnistie prononcée par Mazzini au sujet du jugement maçonnique de la loge *Zetland* avait été un acte de pleine et entière autorité : en effet, Giorgio Tamajo, l'ami de Crispi, témoin à son second mariage, aujourd'hui sénateur du royaume d'Italie, a été, lui aussi, franc-maçon de bonne heure; c'est lui qui le reçoit à Malte, c'est lui qui obtient de la complaisance du F.·. Tobias Glivan, maltais, les pièces nécessaires qui, son nom étant transformé en Glivaie par un grattage habile, permettront à Crispi de se faire délivrer un nouveau passeport à Londres même. Tamajo, qui est devenu plus tard grand-maître du Suprême Conseil de Rome, était, à cette époque, affilié à l'une des Loges de Malte (la Loge *Union of Malta*); c'est lui, sans aucun doute, qui aura, de la part de Mazzini, négocié auprès du F.·. Burrows l'oubli du vol des 800 francs.

Sur ces entrefaites (30 septembre), Crispi reçoit du cher Giorgio Tamajo l'avis que l'insurrection sicilienne n'est pas possible pour le 4 octobre, qu'elle est remise au 12. Il a donc tout le temps de procéder à son changement de physionomie et de costume : « *car il* FAUT, dit-il, *que je me trouve en Sicile ce jour-là.* »

Est-ce aussi nécessaire que cela, cher signor Crispi ? Ne peut-on se passer de vous à Palerme? Vos instructions sur la

fabrication et l'usage des bombes ne laissaient cependant rien à désirer. Mais qui donc, sans vous, oserait se mettre à la tête (*capitanare*) de l'insurrection ?

Quoi qu'il en soit, Crispi attend jusqu'au 6 octobre pour transformer *Manuel Pareda* en *Tobias Glivaie*.

Il nous fait, naturellement, assister aux détails du maquillage :

« 6 octobre. — A trois heures de l'après-midi, je vais trouver un perruquier, place du Régent (*Regent Place*), pour me faire la barbe et m'arranger les cheveux. Manuel Pareda avait les cheveux gris et la barbe grise, taillés à l'anglaise ; Tobias Glivaie aura les cheveux d'ébène, les moustaches et la mouche très noires. L'artiste travaille plus d'une heure ; il réussit admirablement à me composer une nouvelle physionomie, tout à fait différente de la première. Sous cette forme où l'on ne m'a jamais vu à Londres, je retourne chez moi, prends ma malle et cours à la station du Pont de Londres (*London bridge*). »

Dans son empressement de courir, afin d'arriver à temps pour *capitanare* l'insurrection, il brûle Calais, Paris, Lyon, Marseille ! A Marseille, cependant (8 octobre), il a le temps d'écrire deux lettres : l'une à Mazzini, l'autre à Niccolà Fabrizzi. « A Mazzini, dit-il, je rends compte des retards, et lui demande de me faire rejoindre par Rosolino Pilo. A Fabrizzi, je parle du dictateur, dont les promesses de secours sont devenues incertaines. »

Embarqué à 4 heures du soir sur le *Carmel*, il y rencontre des exilés grâciés, Pietro Landi, Abramo Vasta-Fragalà, et parmi les passagers français, Charles Lenormant, le membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, faisant un voyage scientifique en Orient.

Le 10 octobre, vers les 6 heures du matin, la Sicile apparaît comme une tache sur la mer. « Il court à travers les os un frémissement, dont il est difficile d'exprimer le sens. Que d'espérances ! Que de désirs !... »

« Afin de pouvoir être des premiers à descendre à terre », Crispi s'étend sur le divan du grand salon et ne ferme qu'un œil. Vers les 3 heures de la nuit, le *Carmel* entre dans le port. (11 octobre). Tout est calme ! Messine est plongée dans le sommeil, sans se douter que le lendemain...

Mais au moment de descendre à terre, l'empressement de Crispi a disparu. Il s'attarde sur le navire, « dans l'espérance

de rencontrer quelqu'un qui me donnera des nouvelles du pays. Après avoir longtemps attendu, et quand tous les passagers qui devaient s'arrêter à Messine sont débarqués, *je me décide enfin à descendre*, MOI AUSSI (*mi persuado a discendere anch'io*). »

Pauvre Crispi, on dirait qu'il a le pressentiment de la déception qui l'attend. Elle est vraiment pitoyable.

« 11 octobre. — Je vais chez les frères Agresta, et je ne trouve aucun d'eux. Des personnes de la maison me disent que Giacomo est à la campagne (Ohimé !) et m'enjoignent de retourner à bord, pour ne pas les compromettre. » Jugez du dépit de Crispi, venu en Sicile pour *capitanare* l'insurrection, et congédié comme un homme dangereux, comme un lépreux ! Mais ce qu'il y a de plus curieux encore que son dépit, c'est son admirable résignation :

« *Seguo dolente e meravigliato l'inatteso consiglio!* Je suis dolent et étonné, le conseil inattendu. »

Cependant, remonté sur le bateau, il y reçoit la visite de Gatti-Ruggieri. Celui-ci lui donne les nouvelles les plus décourageantes : il paraît que ceux de Palerme ne veulent pas agir. Le jour de l'insurrection est remis à une époque indéterminée; *ordre précis des amis de Palerme que Crispi ne s'y présente pas; sa présence pourrait tout compromettre; nécessité pour lui de ne pas rester en Sicile, et de poursuivre son voyage avec le vapeur.*

Ces accablantes nouvelles lui sont confirmées par Giacomo Agresta, qui vient à son tour lui rendre visite. Celui-ci s'étonne que Crispi n'ait pas reçu la dépêche télégraphique qui l'invitait à ne pas partir.

Eh quoi ! ces hommes si déterminés à agir et à le prendre pour le chef du mouvement, les voilà reculant, irrésolus, abasourdis, tremblants, ne sachant plus ni que vouloir ni que dire ! A cette pensée, la grande âme, si résignée tout à l'heure, se réveille et laisse échapper cette belle sentence indignée :

« Les chefs (*leaders*) de la cause nationale manquent de la force d'âme, nécessaire chez des hommes qui doivent servir d'exemple et de guides. La révolution, mûre dans le pays et que la moindre étincelle pourrait allumer, peut être retardée longtemps encore et peut-être avorter ! » (1).

1. Le même témoin oculaire et conjuré que nous avons cité plus haut, rend ainsi compte des causes de l'avortement de l'insurrection

Adieu tous les beaux rêves! Tobias Glivaie en est réduit à porter plus loin sa fausse barbe et ses faux cheveux, forcé malgré lui d'aller au moins jusqu'en Grèce : « *Eccomi*, dit-il du ton le plus comique, *forzato ad andare al Pireo.* » « *Me voilà forcé d'aller au Pirée*,

Cependant il se souvient qu'il est Grec d'origine et amateur d'antiquités. Ce sentiment le console un peu de sa grotesque mésaventure; et tout en maudissant son voyage forcé, tout en se répétant : « *Son costretto d'andarmene al Pireo* », il prend courageusement son parti, tout en causant de la littérature grecque et des arts antiques (quel homme!) avec l'académicien français Lenormant. Ecoutons-le une dernière fois avant de le laisser voguer.

« Jamais voyage ne fut fait de plus mauvais gré que celui que j'entreprends! (1) Très jeune encore, je brûlais de voir la Grèce, cette mère antique, à laquelle je dois en partie mon origine. Mais aujourd'hui mon intelligence et mes forces avaient trouvé une autre vocation (*sans doute, celle de la fabrication des faux passeports, après les fausses déclarations pour actes d'état-civil*). Il faut l'avouer : je vais satisfaire un ancien désir, sans en avoir pour le moment la volonté. — J'écris à Tamajo, en me plaignant de son télégramme, par lequel il avait sollicité mon voyage. Les paroles sont un peu amères : (Je le crois bien, pauvre Tobias!)

projetée pour le 4 octobre : « Malgré les menées des modérés, tout avait été disposé pour l'insurrection dans la matinée du 4 octobre 1859; on devait attaquer la troupe (et c'était un plan suggéré par Crispi), quand elle se rendrait au *Foro Italico* pour y fêter un gala de cour. Mais, deux jours avant l'exécution, les hommes qui, jusqu'alors, avaient été à la tête de la conspiration, se laissant ébranler par les dissuasions persistantes du parti modéré, réunirent les personnes ayant le plus d'influence sur la multitude, et déclarèrent que ce mouvement n'avait pas leur adhésion, comme étant prématuré. Cette déclaration découragea tous les conjurés, qui du reste ne connaissaient pas avec précision les moyens sur lesquels on pouvait effectivement compter. On contremanda les instructions données à Messine et à Catane. Seul, Giuseppe Campo voulut, malgré tout, tenter l'aventure; d'où la tentative du 10 octobre à Bagheria, étouffée à sa naissance... » Il faut ajouter aussi l'assassinat à Palerme du directeur de la police, Maniscalco; ce crime est, paraît-il, attribué à Lemmi qui, s'il faut en croire un de ses biographes, serait venu secrètement en Sicile à cette même époque.

1. Ce voyage en Grèce (ce que Crispi se garde bien de dire) se rattachait sans doute au dessein d'insurrection hellénique conçu par Mazzini, et dont il est question plus haut.

« Ta dépêche télégraphique du 29 septembre m'a obligé à un « voyage, fait en pure perte. *La lettre de change n'a pas été payée « à échéance, et Dieu sait quand elle sera payée.* (Ce qui veut dire : l'insurrection n'a pas eu lieu au temps fixé, et Dieu sait si elle aura lieu).

« Je suis forcé de m'en aller au Pirée; puis, reprenant mon nom, dans huit jours je retournerai en Italie. »

Après quarante-sept heures de traversée Crispi arrivait au Pirée le 13 octobre :

Je n'ai pas à insister ici sur la partie archéologique de ce voyage; l'archéologie grecque de Crispi ne dépasse guère la portée de celle des guides pour touristes; elle n'a d'intérêt pour nous que par les réflexions philosophiques ou politiques que signor Tobias sème à travers ses descriptions et ses récits. Je les transcris au hasard, telles qu'elles se présentent au cours de ces bizarres éphémérides.

« Oh ! cette Grèce, et notre Italie, ne seront-elles pas un jour toutes deux affranchies et politiquement reconstituées dans leurs limites naturelles !...

« Pour nous, Italiens, nombreux sont les souvenirs, les aspirations communes qui nous rapprochent de ce peuple et de ces lieux; on comprend, qu'une fois arrivés en Grèce, nous nous trouvions chez nous... Dans le Pirée, nous retrouvons une partie de la vie italienne des temps classiques et du moyen âge (*gare l'annexion !*), aujourd'hui que les nations d'une même langue et occupant le même sol aspirent à se réunir en une seule !

« Athènes a une population de 40,000 habitants. Bien maigre est son budget, à peine de 152,000 drachmes par an (1)... Le *demarca* ou chef du peuple a la misérable indemnité de 255 drachmes par mois. (Oh ! l'amour des gros budgets et des indemnités respectables, comme il perce, signor Tobias !)

« 13 octobre. — J'ai la visite de Costantino Rigopoulo, que j'ai connu à Londres. Il faisait partie, avec Mazzini, du Comité européen, dans lequel étaient Kossuth, Ledru-Rollin et autres...

« La liberté des cultes n'enlève pas au clergé orthodoxe sa puissante influence sur le pays. Le clergé est fanatique, à l'égal du clergé catholique; il a su conserver sa position, pour s'être associé au peuple dans les guerres d'indépendance et dans la revendication des droits nationaux... La dédicace du plus grand temple de la capitale à Christ a une raison politique plus que

1. La drachme vaut 1 franc.

religieuse. La guerre contre les Turcs fut chrétienne et nationale. Sur la bannière élevée en 1820 par les insurgés était la croix, symbole de rédemption et de liberté; elle y est restée.

« La Grèce, telle que l'a établie la conférence de Londres de 1830, est un embryon de royaume; elle n'est pas ce qu'elle pourra être et ce qu'elle sera... Si on réunissait au nouveau royaume, comme le veut la justice, les îles de l'archipel, Crète, la Thessalie et l'Epire, on en ferait un état capable d'aspirer à un avenir plus assuré, et qui serait un gage de paix en Orient...

« Le peuple grec sait que l'Autriche a été et sera toujours son ennemie, et que l'Italie serait sa meilleure amie, si elle arrivait à siéger puissante parmi les nations avec ses 26 millions d'habitants...

« Byzance a tué Rome et Athènes, et en les tuant, a tué la civilisation antique, en lui substituant le dogme et la théologie...

« Il faut refaire la Grèce classique, Athènes restant capitale; il faut reconstituer l'Italie jusqu'aux Alpes, avec Rome, son centre et sa vie. Et il est surtout nécessaire de faire entendre aux autres nations qu'en nous reconstituant, nous ne songeons pas, une fois libres, à attenter à l'indépendance des autres... »

Le 28 octobre, Crispi avait repris la mer, non sans s'être muni d'un nouveau passeport, en vue de séjourner à Malte.

A peine arrivé à Malte, il écrivait à Mazzini la lettre suivante, lui rendant compte des accidents de son voyage :

Malte, 29 octobre 1859.

« Très cher ami,

« Je vous écris de Malte, où je suis arrivé ce matin après un voyage en Grèce, que j'ai dû faire bien contre ma volonté et forcément...

« Soit lâcheté des chefs, soit par l'effet des arrestations, ceux de Palerme ont différé le jour de l'insurrection, tout en promettant encore de le faire. Tout était prêt, et nos amis de Bagheria, dénoncés, ne sachant comment se sauver, se sont levés en armes, ont couru à l'Aspra, et tournant le mont Zaffarano, se sont rendus à Porticello, et de là à S. Flavia, puis à Ficarazzelli. Ils ont désarmé les gardes de la douane et les gardes urbaines, et se sont tenus dans les campagnes voisines avec l'intention de se fortifier et de tenter un combat.

« Le 11 au matin, les insurgés étaient à Villabate et vinrent aux mains avec les royaux sans aucun résultat. Plus tard, la lutte fut reprise avec le succès des libéraux, si bien que le gouvernement dut envoyer contre eux un corps de troupes.

« Le 12, les nôtres furent défaits et se dispersèrent.

« En conséquence de ces faits commencèrent les arrestations, et de Palerme on envoya un messager à Messine avec ordre de me prévenir de ne pas toucher terre (1).

« La dernière fois que nous nous sommes vus, je vous ai dit la position des Comités, et comment beaucoup de ceux qui les composent appartiennent au parti modéré, et que *très peu sont véritablement des nôtres.* Aujourd'hui nous en éprouvons les conséquences, prévues d'ailleurs; et je suis convaincu que, sans un bon nombre d'exilés de nos amis qui se faufilent dans l'île, tout retarderait, et que notre peine serait facilement perdue. Ce mélange d'éléments si divers, — ce n'est pas ma faute, attendu que les Comités étaient constitués avant mon précédent voyage, — est un vrai malheur, et nous causera beaucoup de tort. L'homme, entre deux conseils, acceptera toujours celui qui est d'une exécution plus facile, le moins dangereux, et même le plus lâche, lorsqu'il y a moyen de sauver les apparences. (*Comme vous vous connaissiez bien, cher signor!*) J'en suis fort triste, et en passant à Messine j'ai dit des paroles fort dures (*Vous vous faites plus méchant que vous n'êtes.*) (2), et j'écris aujourd'hui une lettre de feu.

« Le temps inutilement dépensé est un vrai désastre. J'en enrage, et nous ne pouvons y remédier que d'une seule façon : c'est que tout ceux de notre parti qui ont du cœur et des ressources, se jettent dans l'intérieur de l'île, et se mettent à la tête du peuple, tout frémissant et tout prêt à agir... »

Suivent sur la Grèce et ses sympathies pour l'Italie, les déclamations que nous connaissons. Les idées mazziniennes remontent à leur source. Il continue :

« Tous admirent votre abnégation. Votre lettre au Roi a été lue avec émotion.

1. Le lecteur n'aura pas été sans remarquer que ces assertions de Crispi à Mazzini sont en contradiction avec les dates du journal. Crispi était à Messine le 11 octobre, et par conséquent ne put recevoir les nouvelles de l'insuccès des insurgés (11 et 12 octobre), ni des arrestations qui le suivirent. Ces faits sont postérieurs à celui qu'ils veulent expliquer : l'avortement de l'insurrection du 12. Mais il fallait bien donner quelque raison à Mazzini du fiasco des espérances qu'on lui avait fait concevoir. La raison qui suit, la modération du plus grand nombre des membres du Comité, est plus plausible.

2. Voir plus haut les conversations avec les amis de Messine et la lettre à Tamajo.

« J'ai vu Rigopoulo, qui m'a été utile à Athènes. Il vous salue, ainsi que Saffi et les amis.

« Au revoir, vénéré frère. Ecrivez-moi ici, où je resterais quelque temps encore.

« Votre

« F. CRISPI. »

Pour quiconque connaît Crispi, cette lettre est facile à déchiffrer. Sans parler des assertions inexactes qu'elle renferme, on y sent percer l'embarras d'un homme qui se sait en faute et cherche, sans en trouver, de bonnes raisons qui puissent l'excuser auprès du maître. Il n'y avait pas eu seulement du temps perdu, mais de l'argent, qui avait été donné à Crispi pour tout autre chose que pour aller admirer l'Acropole ou « *respirer l'atmosphère ambrosiaque de la campagne d'Athènes* ». Si, comme il le laisse entrevoir, il connaissait l'état des Comités siciliens, et avait prévu ce qui arrivait, il était inexcusable d'avoir entrepris légèrement ce nouveau voyage pour aboutir à un dénouement de vaudeville. Malgré le ton philosophique et pédantesque qu'il y prend en parlant de la Grèce, il apparaît devant Mazzini comme un écolier pris en faute, et disant d'un ton lamentable, pendant qu'on lui tire l'oreille : « Ce n'est pas ma faute, à moi... »

Du reste, la lettre finit habilement par des flatteries discrètes, capables d'atténuer l'effet des mauvaises nouvelles et des excuses embarrassées.

Quant à la *lettre de feu* écrite au comité de Messine, — qui, par parenthèse, n'était pas si coupable, puisqu'il devait attendre le signal de Palerme, — la voici dans toute l'ardeur de sa furieuse colère :

Malte, 29 octobre 1859

« Amis,

« Laissant de côté la question de mon voyage, et sans nous occuper de qui l'a provoqué ou de qui l'a rendu inutile, je viens vous demander de m'ouvrir franchement et ingénûment votre pensée sur l'avenir de nos affaires.

« Que prétendez-vous faire? Devons-nous renoncer à notre dessein? rompre tout rapport entre nous? Dites-moi *oui* ou *non* pour ma gouverne.

« Ceux qui là-bas et à Palerme dirigent nos affaires ont assumé une grande responsabilité par les obstacles opposés jusqu'à ce

jour à la stipulation du contrat (*à la prise d'armes*). Chaque jour qui passe est un mal pour nous et un bien pour notre ennemi. Vous devriez le comprendre mieux que moi, parce que vous êtes sur les lieux et que vous savez très bien quelles conséquences désastreuses suivraient, si notre association devait être dissoute.

Le capital (*les armes*), dont je vous ai parlé, est prêt et vous sera expédié sur votre demande. Si vous croyez qu'il n'y ait rien à faire, écrivez-le moi, parce que je l'emploierai ailleurs, ne voulant pas qu'il reste improductif (1).

« J'attends votre réponse ici, à Malte, le plus tôt possible.

« Votre SERAFINO. »

Quelques jours après, le 5 novembre, il écrivait, toujours de Malte, une lettre aux très chers amis de Palerme. N'ayant pas réussi dans l'action, Crispi retourne à la théorie et fait à ses amis de Palerme un vrai cours de politique insurrectionnelle. C'est là son fort :

« J'ai reçu votre lettre du 26 octobre, adressée à nos amis de Messine. J'apprends par elle l'état de nos affaires et la promesse formelle que vous ne tarderez pas à remplir votre obligation.

« Vous connaîtrez par les journaux les conditions politiques de l'Italie. Le traité de paix, signé à Zurich, n'a pas suffi à forcer les Autrichiens et les Français à se retirer de la péninsule. On parle d'un prochain Congrès pour régler les affaires de notre pays; mais on prévoit d'ailleurs une guerre générale qui serait due ou au mauvais état toujours croissant de l'empire ottoman, ou aux hostilités voisines de la France et de l'Espagne contre le Maroc, vues d'un mauvais œil par la Grande-Bretagne, laquelle ne voudrait pas voir ces puissances s'implanter sur la rive opposée à Gibraltar. Dans un tel état de choses, la question se présente sous un double point de vue.

« Si nous avons le Congrès, on nous imposera un ordre de lois politiques contraire aux intérêts populaires. Si nous avons la

1. « Les armes auraient été envoyées à Naples, où l'on travaillait aussi à provoquer l'insurrection (*Note de Crispi*). A ceci, il est bon d'ajouter, d'après Aurelio Saffi, dont il est curieux de lire les *Essais biographiques et historiques* placés en tête de chaque volume des *Ecrits* de Mazzini, que Crispi avait reçu une très forte somme pour ce voyage (volume XI, page 46). La Haute Maçonnerie, alors subventionnée par l'Angleterre, trouvait toujours l'argent nécessaire pour fomenter les insurrections contre les Bourbons. Alors, Mazzini avait demandé de quoi acheter un million de fusils, et il eut l'argent. Qui fournissait cet argent ? Lord Palmerston.

guerre, on ne tiendra plus compte du traité de Zurich, et nous serons de nouveau forcés de défendre avec les armes les droits nationaux contre l'étranger envahisseur. Dans les deux hypothèses *c'est un devoir pour les populations du Sud de l'Italie de s'insurger promptement et de se rendre maîtresses d'elles-mêmes.* Alors elles auront le droit de demander aux plénipotentiaires des gouvernements d'Europe, qu'on respecte leur liberté. Dans le cas d'une guerre, nos gens auront l'obligation de concourir, avec les forces de la haute et de la moyenne Italie, à affranchir la péninsule de l'occupation étrangère. Une guerre qui se ferait sans le concours des Deux-Siciles — qui contiennent neuf millions et demi d'habitants, — pourrait ne pas être favorable aux armes nationales; et la responsabilité du dommage tomberait toute sur la partie du pays restée inerte. La même responsabilité pèserait sur elle, alors que notre servitude serait sanctionnée, dans un nouveau traité, par les arbitres des destins de l'Europe.

« Les Deux-Siciles, en cas d'une insurrection, n'ont pas à craindre d'intervention étrangère. L'Autriche ne peut intervenir, parce qu'elle est retenue par la France, par le Piémont et par 60 000 hommes organisés et prêts à se battre dans les provinces du Centre. La France ne le peut pas non plus, parce qu'elle n'est pas l'amie des Bourbons *et parce que l'Angleterre le lui défendrait;* toute influence dans la Méditerranée de la première de ces deux puissances sera combattue par l'autre.

« Lord John Russel, d'ailleurs, s'est déclaré nettement contraire à toute intervention armée dans les Duchés et les Romagnes. La position des Deux-Siciles ne peut par conséquent être moins propice

« Après mon premier voyage, j'ai couru partout et me fiant en votre parole j'ai pris des engagements et obtenu des promesses de secours *de personnes haut placées*; dans le cas d'un mouvement en Sicile, *une diversion aux forces royales est assurée sur le continent.* Ces promesses seront fidèlement tenues, et des moyens importants sont déjà à ma disposition et à celle de mes amis. Vous voyez donc que, tout en n'ayant rien à craindre du dehors, nous aurons de nombreuses facilitations.

« Que vous dirai-je de plus? Observez la situation politique; c'est à vous de vous décider. Plusieurs autres de mes amis et moi, nous sommes à vos ordres, et sur votre avis nous ferons notre devoir. Disposez donc les choses de la façon que vous le suggérera votre sagesse, et réparez le temps perdu.

« *Toujours vôtre*, SERAFINO. »

Dans une nouvelle lettre du même jour (5 novembre) à Mazzini, Crispi, toujours anxieux de se disculper auprès du

cher maître, revient longuement sur l'affaire de Bagheria (qui, ainsi qu'on l'a vu, n'était pour rien dans l'avortement de la journée du 12 à Palerme). Mais cette fois il a trouvé une excuse merveilleuse, qui lui permet de dénoncer à Mazzini quelques-uns de ses ennemis personnels du parti des modérés, et en particulier De Lieto et ce La Farina, avec lequel nous allons le voir tout à l'heure entrer en lutte déclarée :

« Sans contredire ce qui m'a été écrit sur les motifs des retards de l'insurrection, je dois ajouter que des lettres de la haute et moyenne Italie avaient été écrites en Sicile, conseillant une suspension d'action pour ne pas troubler — tel était le prétexte, — le cours des événements dans les provinces du Centre. Dans une de mes lettres de Londres, je vous avais parlé d'un certain Rizzari qui avait écrit dans ce sens de Livourne. Nous fûmes ensuite avisés que La Farina et de Lieto avaient fait la même chose. De Lieto, blâmé, répondit, dans une lettre du 27 octobre dernier, qu'il avait uniquement conseillé aux nôtres d'attendre que la réponse du roi à la députation toscane fût connue. Il suit de là que *le parti modéré*, quand il ne sait pas ou ne peut pas agir lui-même, *se mêle d'empêcher l'action; et malheureusement sa voix est écoutée*, parce que tout le monde croit qu'il a influence et autorité dans le Piémont.

« Connaissez-vous les directeurs des feuilles de Gênes, l'*Italia* et le *Movimento*? Ces messieurs, très prudents dans la guerre des Franco-Sardes contre l'Autriche, parlent des mouvements de Sicile de manière à donner lieu à des fusillades et autres actes féroces du côté de la police. Si vous le pouvez, conseillez ou faites conseiller qu'ils aient à se taire, tant qu'il n'y aura pas d'événement dont la connaissance ne mette pas en péril ceux qui en sont les acteurs.

« Lundi 7, je quitterai Malte... J'irai attendre à Gênes ou à Livourne l'avis que l'on me promet de la Sicile. Répondez-moi en conséquence.

« En me rendant en Italie, *je devrai prendre un chemin long et tortueux*, pour tromper la surveillance des polices ennemies.

« Je n'ai plus, mon cher frère, qu'à vous embrasser de tout cœur, et à saluer Rosolino et tous les nôtres.

« *Votre* Crispi. »

Comme tous les conspirateurs, Crispi s'imagine que toutes les polices de la terre sont à ses trousses. Ajouter à cela qu'il n'est pas fâché de profiter de l'occasion pour avoir

de nouvelles pages à ajouter à son *Journal* de « touriste », où l'Espagne, après la Grèce, fera très bonne figure.

« Serafino quitta Malte le 6 novembre (1). Le 7, il passait en vue de la Sicile. La pensée de son piteux échec réveille en lui de cuisants regrets, mêlés à la douleur de ne pouvoir fouler le sol natal.

« La vue de la Sicile, la pensée d'avoir dû la quitter sans avoir pu y faire ce que j'espérais, me tourmentent horriblement. Le sol natal exerce sur mon âme une si puissante attraction, que je me jetterais dans les ondes pour courir à la nage l'embrasser. » (*correre a nuoto a baciarlo.*)

Les agréments et les curiosités du voyage diminuent insensiblement la puissante attraction. Il est fort amusé par un de ses compagnons de voyage, un major irlandais, catholique romain de religion. Celui-ci a la faiblesse d'être convaincu « qu'il n'y a pas de salut dans la vie future sans la foi au pape, chef unique de l'Eglise et vicaire du Christ... et qu'il viendra un jour où l'Eglise catholique triomphera de tous les schismes et de toutes les sectes religieuses... Il m'augure à moi-même ma prochaine conversion à cette foi! »

Ce bon major lui parle aussi de Victor-Emmanuel « comme d'un roi protestant, et de son royaume comme d'un pays plongé dans les ténèbres de l'erreur. Pour ce bon vieux, les troupes de Garibaldi, privées de ressources, sont réduites à vivre de rapine, et Garibaldi est quelque chose de moins encore qu'un brigand... »

De telles opinions ne pouvaient être pour Serafino que celles d'un fou; aussi le traite-t-il comme tel: « La manière ingénue avec laquelle il affirme tout cela ne me donne pas la force nécessaire pour le réfuter avec dûreté; il parle avec une si entière conviction! Il n'y a pas en lui de malice, et on est forcé de lui pardonner la sévérité de son langage. »

1. Dans un écrit public, Crispi, pour pallier l'effet de ses platitudes envers l'Angleterre, se donna comme ayant été de nouveau expulsé de Malte. « Cette peine inique, écrit-il ailleurs, est exceptionnelle pour moi, puisque beaucoup de Siciliens, coupables de crimes atroces, y vivent impunément. J'observerai en outre que, pendant que j'en ai été expulsé pour la publication d'un journal politique, soumis aux lois du pays, on y tolère des journaux ouvertement hostiles au gouvernement britannique et à ses principes de liberté. »

Crispi abrège la longueur du trajet en écrivant à son cher Giorgio Tamajo. Le farouche conspirateur se plaint à son ami de la *misérable cabine* qu'il occupe sur le *Pera*, « les meilleures cabines étant occupées par le beau sexe ». Ne sachant que faire, il songe à publier dans les journaux d'Italie les *Poésies* de l'ami Rigopoulo, dont il demande à Tamajo une traduction.

A Gibraltar (10 novembre), il rencontre le docteur Giuseppe Danilovich, un dalmate avec lequel il a fait connaissance en 1855, un ami de Fabrizzi et de Mazzini, qui a pris part après 1831 à toutes les entreprises révolutionnaires des provinces centrales de l'Italie et qui, après 1849, en bon franc-maçon, s'est fixé à Gibraltar où il exerce la médecine. Celui-ci le conduit au théâtre, où il entend écorcher le *Trovatore* de Verdi, et lui fait visiter les environs.

Par suite de la guerre imminente entre l'Espagne et le Maroc, tous les bateaux à vapeur qui trafiquent avec l'Italie sont au service de l'Espagne pour le transport des troupes. Par bonheur, le 12 novembre, Crispi apprend que dans la nuit le *Crimean*, paquebot anglais, va partir pour Gênes; il *court* y prendre sa place.

Arrivé sur la plage, au moment même où le coup de canon indique la fermeture des portes, impossible de trouver le paquebot dont lui a parlé le docteur. Un batelier, à moitié ivre, le seul qu'il rencontre, lui fait parcourir tout le golfe, sans qu'il puisse avoir de nouvelles du *Crimean*. Vers les 7 heures, fatigué et désespéré, il se voit forcé de demander asile sur un bâtiment espagnol, arrivé de Tanger, auquel appartient la barque qui l'a pris sur la plage. Son Caron, Beppo, le fait descendre dans une cabine « où il est impossible de se tenir droit, etc... » C'était un navire de contrebandiers. Crispi passe au milieu d'eux une nuit dont il a peine dans son récit à dissimuler les terreurs. Enfin, le bienheureux coup de canon qui rouvre les portes de Gibraltar retentit; il est sauvé! Ces terribles contrebandiers le déposent honnêtement à terre, où il doit attendre jusqu'au 16 novembre pour s'embarquer sur le *San-Servando*, bateau espagnol, qui le débarque à Malaga.

A Malaga, une nouvelle aventure le force à prendre le chemin de terre. Embarqué sur la *Reine-Mathilde*, « un véritable enfer », qui va droit à Marseille, Serafino va enfin partir

quand tout à coup vient l'ordre d'empêcher la sortie du port, le bateau étant retenu pour le transport des troupes en Afrique. « Je me décide donc à faire le voyage par terre, dit mélancoliquement Crispi, et, le soir du 20 novembre, je pars avec la diligence qui va à Grenade et à Madrid. »

Ici le touriste l'emporte sur le conspirateur, si pressé d'arriver en Italie. Passer à Grenade, et ne pas visiter la cathédrale et l'Alhambra! est-ce possible? — « Ce serait un crime! (*mi sembra un delitto!*) Qui sait si j'aurai l'occasion d'y revenir? »

Je fais grâce au lecteur de la description de ces merveilles, assaisonnée par Crispi de longues digressions historiques. Le 22 novembre, il part pour Madrid, où il arrive le 24.

Il y trouve un exilé sicilien de 1840, Salvatore Costanzo, rédacteur à Palerme du *Siciliano*, échappé par la fuite aux « sbires » du « célèbre préfet Rega ». Bien qu'*espagnolisé*, il a écrit une histoire de la Sicile (1810-1840) « qui ressemble à l'histoire secrète de Procope ».

Un voyageur tel que Crispi (*uno viaggiatore par mio*) se doit avant tout d'aller visiter dans les environs de la cité le lieu dit *el campo de la Lealtad.* « Le nom, dit notre touriste, est toute une histoire. Là est un monument élevé par les Cortès en l'honneur des victimes du 2 mai 1808. Ce souvenir émeut les hommes libres, qui aspirent à l'indépendance de leur pays :

« En ce lieu, Murat fit fusiller tous les patriotes, insurgés contre la domination française. Murat eut en récompense de ces répressions le trône de Naples ; mais le sang fut vengé ; les Napoléonides ne purent résister aux insurrections répétées, et durent enfin débarrasser le sol espagnol. »

Le fameux tableau de Raphaël, *le Spasimo,* enlevé par les Espagnols à une église de Palerme, et sous lequel se lit encore cette inscription : *El Pasmo de Sicilia,* rappelle à Crispi « les angoisses de son malheureux pays. Il est véritablement aujourd'hui dans le *spasme,* tourmenté par la tyrannie. »

Le 29 novembre , il arrive à la frontière, traverse en courant la France, comme toujours, et arrive à Gênes le 4 décembre. Par Plaisance, occupée par une garnison de chas-

seurs français (!!), il gagne Modène (9 décembre), où on le prend pour un étranger. Là, règne en dictateur Luigi-Carlo Farini, qui vient de consommer l'annexion de Parme, de Modène et de Bologne à la couronne de Victor-Emmanuel, sous le nom de l'Emilie. Il est le digne successeur de ce Zini, à qui quatre jours de pouvoir avaient suffi en juin pour confisquer, au nom des lois sardes, les biens des jésuites et chasser du pays tous ceux qui n'étaient pas nés dans la province. Il habite l'aile gauche du grand palais ducal. Il a désiré voir Crispi, dont il connaît les voyages. Mais écoutons Crispi lui-même :

« Farini est un vrai Romagnol. Ame révolutionnaire, et parmi les *modérés* celui qui comprend le mieux la situation présente de l'Italie.

« A peine annoncé par l'huissier, j'ai été reçu. Sans préambule, nous entrons en matière. Je lui raconte mes aventures, mes voyages, mes déceptions, tout ce que j'ai dû faire pour éluder la surveillance des polices, les conditions de la Sicile, l'état des esprits, ma conviction qu'avec un peu d'aide nous pourrons provoquer l'insurrection dans l'île et l'avoir avec nous.

« Farini se dit informé de tout, et déclare avoir reçu de Fabrizzi ma relation de mon voyage d'août. Il considère comme nécessaire un mouvement dans les provinces méridionales de l'Italie, pour l'achèvement de la libération du territoire national. Il ajoute qu'en ce moment, l'impulsion étant donnée et le pays s'agitant, il ne convient pas d'attendre, tout retard devant amener des déceptions et de la fatigue. Et tout d'un coup, après avoir un peu réfléchi, il s'écrie :

« — Je suis tout prêt à vous aider, et pour moi, s'il est question d'argent, j'y mettrai bien un million de francs.

« — *J'accepte l'argent*, mais cela ne suffit pas. Je voudrais encore autre chose.

« — Dites donc.

« — Voici. Le gouvernement de l'Emilie doit éloigner le corps des volontaires de la frontière des Etats Pontificaux. Je ne juge pas le fait, qui a irrité Garibaldi, et qui l'a fait retourner, indigné, à Caprera, depuis le mois de novembre (1).

1. La Farina écrit le 24 septembre : « Farini a intercepté quelques lettres de Mazzini où il était dit : « *Il ne reste plus d'autre espérance que* « *d'exciter l'ambition de Garibaldi ; il faut le faire commandant suprême,* « *et au besoin, dictateur de l'Italie centrale.* » Farini a fait lire cette lettre à Garibaldi, et vous pouvez vous imaginer l'effet qu'elle dut produire ! »

« Les volontaires, débandés, sont pour vous un embarras. Je voudrais trouver le moyen de les réunir dans l'île d'Elbe, d'en composer un corps de deux mille hommes qu'à un certain moment je ferais commander par Garibaldi, et que j'embarquerais sur deux ou trois bateaux à vapeur, pour les conduire en Sicile.

« — Je n'aurais, moi, aucun pouvoir pour mettre à exécution ce projet. Il serait nécessaire que le commandeur Rattazzi et le baron Ricasoli y concourussent. Dans quels termes êtes-vous avec Rattazzi et Ricasoli ? »

(La question était embarrassante pour Crispi, qui ne connaissait guère ni l'un ni l'autre.)

« — J'ai connu Rattazzi en 1853, quand j'ai été expulsé du Piémont. Quant à Ricasoli, vous devrez me frayer le chemin.

« — Très bien. Je vous ferai une lettre pour le colonel Malenchini, qui est à Florence. Entendez-vous avec lui. C'est un ardent patriote ; il pourra vous mettre en communication avec le baron Ricasoli, et vous aider personnellement dans l'exécution de votre projet.

« Pour en assurer le succès, il faut avant tout que vous alliez à Turin, vous mettre d'accord avec le commandeur Rattazzi. Si le gouvernement du roi ne croit pas votre entreprise opportune, il est inutile d'y persister, et moi je ne pourrais rien faire. »

« Et Farini prit une feuille et écrivit la lettre suivante à Malenchini :

« Cher Cencio,

« J'ai vu et accueilli en toute confiance le signor qui te par-
« lera de choses importantes. Quand tu auras causé avec lui et
« avec quelques hommes prudents et secrets, nous pourrons nous
« entendre.

« *Ton* FARINI. »

« Le 10 décembre, je partais pour Turin. »

Là finit ce fameux *Journal* de Crispi, écrit sans aucun doute après coup, puisque nous savons que notre héros ne gardait jamais avec lui aucune correspondance ni même aucune note quelque peu compromettante. De ce *Journal* il s'est fait souvent un titre de gloire, l'exhibant avec orgueil pour se donner plus tard comme le promoteur de l'union des Deux-Siciles avec le Piémont sous le nom de royaume d'Italie. Le soin qu'il prit dans ces pages, lorsqu'il les rédigea, de laisser dans l'ombre le rôle de la Maçonnerie en tout ceci, prouve, à lui seul, combien ces éphémérides sont peu sincères.

On vient d'en lire, en extraits, tout ce qui touche à la politique et à la mission que notre héros s'attribue dans la préparation de l'insurrection sicilienne. En rapprochant ces passages épars dans le *Journal*, nous avons fait au « Serafino » de la conspiration la partie belle; car, en les lisant dispersés dans le cours du récit, il semblerait que ces fameux voyages n'ont été entrepris que pour permettre au touriste et à l'archéologue de déployer son érudition et sa passion de la belle antiquité. En tout cas, à part l'article des *bombes*, où il faut reconnaître que Crispi est passé maître, il faut avouer qu'il a joué de malheur et que la fortune, ingrate et dédaigneuse, a refusé à sa généreuse initiative l'importance qu'il en attendait et qu'il s'efforce en vain de lui donner. De retour en Italie, ses récits trouvèrent jusque parmi les hommes de son parti des sceptiques et même des incrédules; Rattazzi fut du nombre de ces derniers, et c'est sans doute une des raisons qui contribuèrent à l'indisposer contre lui. Les plus indulgents se contentaient de l'appeler un conspirateur un peu *sbrancato*, ébranché.

CHAPITRE VI

Reprenons le fil de notre histoire.

Voilà donc ce grand conspirateur qui espérait n'avoir qu'à frapper du pied le sol de la Sicile pour en faire sortir l'insurrection armée et victorieuse, le voilà réduit à venir mendier le secours de ce pouvoir qu'il déteste, et contre lequel il eût préféré tourner les armes de ses chers Siciliens. Il oublie qu'à Turin, il est non seulement suspect, mais hors la loi, et que le décret de bannissement subsiste contre lui. Ou plutôt, non, il n'oubliait rien; mais, membre de la secte, il se savait protégé.

Fort de l'appui de Farini et de ses promesses, Crispi se présente à l'homme, alors le plus influent dans les conseils du roi, le F.·. Rattazzi (1), le successeur du F.·. Cavour au

1. Rattazzi était alors à la veille de sa chute, et dans la plus grande hostilité avec Cavour, qui le surveillait de près. Cavour, après l'avoir exalté et poussé, le considérait comme un vulgaire ambitieux, un

ministère. Rattazzi, anticlérical forcené, le reçut avec bienveillance, accepta en principe son projet d'insurrection sici-



DANIELE MANIN

lienne; mais le ministre ne croyait pas le moment venu, et

homme inhabile, sans portée et sans influence, qu'il fallait écarter du conseil comme un ministre non seulement inutile, mais nuisible et funeste à son pays.

pour se débarrasser de Crispi, il le renvoya à La Farina, chef de l'*Association Nationale*, l'âme damnée, la *pieuvre* de Cavour qui, de sa retraite, surveillait la politique de Rattazzi.

Il importe de connaître ce personnage qui entre en scène, et dont la lutte contre Crispi est un des épisodes les plus saillants de l'histoire de ce dernier.

« Corsaires contre corsaires
Font mal leurs affaires. »

dit un vieil adage français, qui trouve ici une de ses plus justes applications.

Il n'y aurait rien de plus comique, si ce n'était aussi révoltant, que l'immense comédie jouée dans la coulisse entre les deux partis en apparence ennemis qui se disputent l'Italie : le parti mazzinien et le parti dit modéré ou cavourien. Je ne sache rien de plus cyniquement immoral que les compromis secrets qui, de part et d'autre, favorisent à l'envi l'exécution de ce grand brigandage politique qui s'appelle l'affranchissement ou l'unification de l'Italie (1). Sur ce terrain, Cavour et

1. On ne sait pas assez l'influence que Mazzini eut sur Victor-Emmanuel en ces jours néfastes, alors qu'en septembre 1859, il écrivait dans son manifeste *Ai Volontarii* : « Que le Roi déchire le funeste pacte (avec Napoléon) et repousse l'outrage ; qu'il se consacre loyalement soldat de la sainte Croisade (contre le Bourbon et le Pape) au nom de l'unité, et vous, volontaires, vous serez tous avec lui. » Les paroles enflammées de Mazzini soufflèrent partout et jusque dans le cœur du roi la fureur de la guerre impie. La fameuse lettre du 20 septembre acheva de décider le roi et de vaincre ses derniers scrupules en lui montrant l'irrésistible mirage de Rome-Capitale : « L'indépendance de l'étranger n'est rien, lui disait-il, sans la liberté et l'unité. Qu'est-ce que l'indépendance pour Naples, pour la Sicile, pour la moitié des provinces romaines? Plus de 10 millions d'Italiens gémissent sous une tyrannie domestique égale à celle de l'étranger sur la Vénétie. Le sbire et le prêtre leur refusent tout développement de vie. Les galères, le bâton, le bourreau, voilà les soutiens de ces gouvernements. Qu'importe aux misérables Pérugins, qu'importe aux malheureux torturés de Naples et de la Sicile que la puissance de l'Autriche ne s'étende pas au delà du Mincio? Et Venise? Et Rome?... Où est l'Italie sans Rome? Là, comme une bête féroce, accroupie sur le cadavre d'une noble proie, 10,000 Français, étrangers eux aussi ; et la tyrannie papale ne vit que grâce à eux. Vous vous êtes allié avec eux ; votre Indépendance ne protège pas le sanctuaire de l'Italie ! Sire, osez ! l'audace est le génie des forts. Du jour où vous serez prêt à jeter votre couronne, vous ceindrez la couronne d'Italie ! » Et il ajoutait ces paroles prophétiques : « Vos alliés vous font peur? Mais l'allié a hâté la paix (de

Mazzini, Victor-Emmanuel et Garibaldi se valent. Quant aux comparses, comme Crispi et La Farina, ils sont dignes des premiers rôles, Tous ces noms, qui hurlent de se voir rapprochés, s'unissent et s'embrassent dans le triomphe de l'Italie affranchie et une. Tous ces saints font partie, au même titre, du nouveau calendrier romain.

« En 1833, dit très bien l'auteur des piquantes études sur Montecitorio (1), quand Charles-Albert signait la condamnation à mort de Mazzini, et que Mazzini laissait partir pour Turin Antonio Gallenga, en lui fournissant un petit poignard à manche de lapis-lazzuli pour assassiner Charles-Albert, il était difficile de prévoir qu'en 1882 la municipalité du monarchique Turin, au moment de l'apothéose de Garibaldi, consacrerait la vieille rue de Borgonuovo au nom du grand conspirateur, et qu'un jour la rue Mazzini croiserait la rue Carlo-Alberto, en perpétuel souvenir des grands services rendus par eux à la mère commune, à la patrie.

« C'est ainsi que les mêmes services rendus à la patrie unissent dans les paisibles archives de l'histoire les noms célèbres de Cavour et de Garibaldi, de La Farina et de Crispi. »

L'histoire, il faut l'avouer, telle que la font les révolutionnaires italiens, n'est pas difficile en fait d'honneur et de morale.

Les La Farina, siciliens de Messine, étaient conspirateurs de père en fils. Celui dont il est question, l'ennemi intime de Crispi, était avocat; cette communauté d'origine et de carrière explique déjà leur rivalité, lorsqu'ils se rencontrèrent sur le terrain de la révolution, décidés tous deux à y jouer l'un des premiers rôles. La Farina était plus vieux dans le métier. Dès 1837, il figurait parmi les chefs les plus actifs de la révolte sicilienne, qui se termina par la défaite du parti révolutionnaire. Obligé de quitter l'île, il y revint en 1839, et

Villafranca), *parce qu'il se savait menacé dans ses domaines par l'invasion allemande*; *et cette invasion pend, menace éternelle, sur sa tête. Non, la première guerre de Louis-Napoléon ne sera pas contre vous, mais entre lui et la Germanie*... Moi, je vous appelle à l'alliance avec 26 millions d'Italiens... Soyez grand comme le but que Dieu a placé devant vous, sublime comme le Devoir, audacieux comme la Foi ! Allez devant vous, sans regarder ni à droite, ni à gauche, au nom de l'éternelle Justice, de l'éternel Droit, à la sainte Croisade de l'Italie ! Et vous vaincrez avec elle ! »

1. Faldella : *Dai Fratelli Bandiera alla dissidenza*, p. 169.

continua à y fomenter l'esprit insurrectionnel dans plusieurs journaux supprimés les uns après les autres. Il alla alors à Florence chercher la liberté dont il ne jouissait pas en Sicile, prit une part active au grand mouvement de 1847, et fonda le journal *l'Alba*, une des feuilles de cette époque les plus hostiles au pouvoir temporel. Mazzini était un grand admirateur de l'*Alba* et de son auteur. La Farina le lui rendait bien; il était alors, et resta jusqu'en 1856 un fervent adepte du grand initiateur. Il pensait avec le maître que le salut de l'Italie dépendait « des premiers cinquante patriotes généreux qui oseraient lever le drapeau de la révolution ».

La révolution sicilienne de 1848 le rappela dans sa patrie; il fut député, commissaire du gouvernement provisoire, ministre de plusieurs portefeuilles jusqu'en février 1849. Il eut alors à subir, comme ministre (1), l'opposition hargneuse de Crispi; la rivalité des frères ennemis date de cette époque. Chacun des deux vit dans l'autre un compétiteur dangereux qu'il s'agissait d'évincer ou de neutraliser. Tous les deux se disputèrent l'honneur d'être resté le dernier sur la brèche (2).

Comme Crispi, il se retira à Turin, cherchant sa voie entre Mazzini et Cavour. Il la trouva, le jour où, l'appui de l'Angleterre sur lequel il comptait pour le triomphe de ses idées venant à manquer, il lâcha Mazzini pour se remettre corps et âme entre les mains du ministre sarde, et devint son diplomate favori.

« A partir des premiers moments de la révolution, dit-il dans une de ses lettres (lettre 147), je pris la détermination de servir la patrie de toutes les façons que je croirais utiles. C'est ainsi que j'ai été tour à tour soldat, membre du comité révolutionnaire, colonel, orateur... et aujourd'hui, sans savoir pourquoi ni comment, je suis diplomate! Que la volonté de la patrie soit faite!... Je lutterai, tant que j'aurai vie, contre les misérables (*ribaldi*) et

1. « Je suis entré, écrit-il, non pas dans un ministère, mais dans un enfer. »

2. « Je fus l'*unique* qui conseillai dans les derniers jours une résistance désespérée; *mais je restai seul* », dit La Farina lui-même dans son *Histoire de la Révolution de Sicile*, qu'il veut qu'on prenne pour « parole d'Evangile ». Dans cette histoire, il est fort peu question de Crispi; nouveau motif de haine. Ce ne fut qu'en faisant la grimace que Crispi dut obtempérer au désir de La Farina de voir son livre annoncé par lui dans la *Concordia*.

les insensés qui sciemment ou insciemment veulent ruiner l'Italie. »

Crispi était du nombre de ces *ribaldi*, avec tous ceux qui préconisaient une politique s'écartant du plan cavourien.

La Farina voulait bien qu'on songeât à la libération de la Sicile, mais à condition qu'elle ne se soulèverait pas pendant la période des annexions du centre de l'Italie. De concert avec Cavour, il aurait déterminé Garibaldi à accepter la mission de se rendre en Sicile.

On peut se rendre compte, d'après ce qui précède, des dispositions secrètes qui animaient ces deux hommes, lorsque, le 25 décembre, ils se trouvèrent en présence. L'entretien fut long et animé. La Farina (1) reçut poliment Crispi, lui exposa les hautes raisons de haute diplomatie qui s'opposaient pour le moment à une tentative effective en Sicile, tout en se disant dans le fond de l'âme mazzinien (2), et prétendant ne pas tra-

1. La Farina, avant de voir Crispi, s'était entendu avec Rattazzi. Dans une de ses lettres à Cavour, il raconte ainsi son entrevue avec Crispi : « Arrive en ce moment le Sicilien que vous savez ; il me dit avoir vu ce matin Rattazzi, qui lui a signifié qu'il était impossible de réunir en corps les ex-soldats des Chasseurs des Alpes, parce que le comte de Cavour s'y est opposé. Il a ajouté : « Vous êtes l'ami de La « Farina ; parlez-en avec lui ; lui seul pourra persuader le comte de « Cavour. » Il est évident qu'on veut ainsi attirer sur nous la défaveur des hommes les plus exaltés et celle des Garibaldiens. J'ai répondu que le comte de Cavour ne s'opposera certainement à aucune organisation *régulière* de nouveaux corps de troupes ; et que, puisque l'opinion de Rattazzi est, comme il me l'a dit, que pour le moment il n'y avait rien à faire, je n'arrivais pas à comprendre en quoi son opinion pouvait se trouver en contradiction avec celle du comte de Cavour. J'ajoutai que j'étais fort étonné que, pendant que le ministère n'était pas allé s'entendre avec le comte de Cavour pour prêter la main à la fondation de la *Nation armée* ou des *Liberi Comizzii*, il montrât maintenant tant de soumission et de déférence en une chose beaucoup moins importante, comme est le projet de réunir en Sardaigne ou ailleurs un millier de soldats congédiés. » Les *Liberi Comizzii* étaient une Société fondée par Garibaldi (en opposition à la *Société Nationale*, présidée par La Farina) pour abattre Cavour et faire tomber Farini et Ricasoli, en substituant le système de la *Confédération* à celui de l'annexion. La Farina accusait Rattazzi d'avoir donné son adhésion à ces manœuvres pour contrecarrer Cavour. — Ce même mois de janvier, Rattazi cédait la place à Cavour.

2. Il pouvait paraître dire vrai. Quoi de plus mazzinien que cette proclamation envoyée par La Farina, le 22 mars 1860, aux troupes au

vailler à une œuvre monarchique. Ils se quittèrent sans rien conclure.

Crispi revint alors à Rattazzi. Il le revit le 27 décembre; Rattazzi ne fit que lui répéter les arguments de La Farina. Quand Crispi lui fit observer que ce que l'on demandait au gouvernement, ce n'était pas de participer à l'expédition, mais seulement de fermer les yeux et de laisser faire, il parut aussi négatif. Quant à la question d'argent et à l'achat des armes, il dit qu'il n'en avait pas.

En fin de compte, Crispi se heurtait partout à des refus plus ou moins habilement déguisés. Sa conclusion fut qu'il n'y avait rien à faire avec ces modérés de la *Société Nationale*, qui sacrifiaient à des vues diplomatiques et aux intérêts d'une monarchie l'avenir et la cause de l'Italie. Il n'y avait plus qu'un parti à prendre, celui de l'action, et de l'action immédiate. On lui en fournit les moyens. Quelques jours après Cavour revenait au pouvoir, et aussitôt Crispi était mandé à la questure et invité à rendre compte de sa présence à Turin, d'où il était banni depuis 1853. C'était lui dire poliment d'aller conspirer ailleurs.

service des Bourbons et du Pape (bien entendu avec l'assentiment de Cavour et du Roi) :

« Vos lâches patrons vous tiennent esclaves, pour maintenir vos frères dans la servitude, et vous excitent contre nous. Il est facile de prévoir quel sera le résultat de cette guerre *scélérate* (du côté des Bourbons et du Pape) : vous serez battus et défaits, non par manque de courage ou d'instruction ; mais parce que la libre Italie n'a qu'à étendre une main pour ruiner les trônes mal affermis du Bourbon et du Pape ; parce que nous combattons pour la patrie que nous aimons, et vous pour des maîtres que vous abhorrez et méprisez ; parce que vous serez commandés par le fils de Ferdinand II, le neveu de François Ier et le petit-neveu de Ferdinand Ier, race de lâches qui ne sont habiles qu'à la fuite et à la trahison, et nous, par Victor-Emmanuel, le digne héritier de tant de héros...

« Soldats napolitains, montrez que vous êtes les dignes fils de cette illustre race de braves que les Bourbons ont fait mourir sous les fourches ou sur l'échafaud, ou dans les misères de l'exil ; soldats romains, montrez que vous n'êtes pas indignes de votre antique nom. « *Italie et Victor-Emmanuel !* » tel est notre cri : poussez-le avec nous, *et l'Italie sera !*

« Turin, 22 mars 1860.

« Le président de la Société nationale :

« G. La Farina. »

Crispi se hâta de quitter Turin et de se rendre à Gênes, où s'agitait fébrilement le Comité d'insurrection.

La Ligurie était alors le foyer d'action le plus en ébullition. Les dithyrambes révolutionnaires de Mazzini (1) qui en ce moment tombaient à flots de sa plume, y trouvaient, surtout dans la jeunesse, un extraordinaire écho. Une vaste association, *la Phalange sacrée*, était en continuelles relations avec lui. « Dans la révolution sicilienne, dit l'un des membres de cette association (Felice Casaccia), Mazzini avait entrevu la ruine de Naples et l'unité de l'Italie; aussi, toute sa pensée s'était-elle tournée de ce côté, et avec une insistance fébrile, lettres, conseils, prières, il invitait les patriotes à réunir de l'argent pour révolutionner le royaume des Bourbons. » — « Celui qui écrit ces lignes, ajoute Aurélio Saffi (2), et beaucoup d'autres se souviennent comment souvent sur les deux plages de la Riviera Ligure, voisine de Gênes, des jeunes gens au milieu de la nuit, embarquaient fusils et munitions sur des barques affrétées par notre parti, et dirigées vers la Sicile. Après l'éclat du 4 avril, à Palerme, Mazzini n'eut plus de repos. Chaque jour, il écrivait des lettres aux patriotes, députés, sénateurs, nobles, bourgeois, ouvriers, accusant de trahison quiconque ne s'employait pas à soutenir les combattants siciliens. »

C'est à Nino Bixio, à Medici, à Bertani que le 19 et le 28 février 1860, Mazzini s'ouvre du plan à exécuter dans le Midi (3); le grand carbonaro, chef suprême de la *Jeune*

1. *Ricordi su Carlo Pisacane* — *Ai Giovani d'Italia* (novembre 1859). — *Delenda Carthago* (13 janvier 1860). — *L'Italia e Roma* (3 février 1860).

2. L'éditeur des *Scritti editi e inediti* de Mazzini.

3. Voici quelques fragments de cette lettre du 28 février:

« Louis-Napoléon a décidé de prendre la Savoie et de s'opposer à l'annexion de la Toscane. Avis a été donné au Piémont de ne pas pousser les choses, parce que, dans une guerre pour la Vénétie, il serait abandonné par la France. Ce sont là des nouvelles certaines... Cavour cède, et si quelqu'un vous dit le contraire, il vous trompe et vous traite en petits enfants. Mais, devons-nous donc céder toujours? Nous résoudrons-nous à avoir Brennus pour maître? à sanctionner un royaume d'Etrurie et la division de l'Italie? à autoriser un roi, qui se dit le *soldat de l'Italie*, à donner une province, comme on donne un verre d'eau? à prouver ainsi que les Peuples appartiennent au *Roi*, non au *Pays*? Parce que Cavour et le roi sont moralement des lâches, serons-nous donc, nous aussi, des lâches? Et, notez-le bien, des lâches

Europe, a jugé que l'heure était venue. L'expédition des Mille est essentiellement maçonnique.

Le 2 mars, dans une autre lettre *Agli Amici di Palermo a Messina*, il expliquait comment l'insurrection de novembre avait échoué.

« Nous étions arrivés, dit-il, à la préparer pour les premiers jours de novembre; nous avons été de 48 heures de distance du mouvement. *Nous avions obtenu, grâce à Garibaldi, le consentement du roi* (1). Un billet menaçant de Napoléon a tout anéanti. Ce fut alors que Garibaldi donna sa démission... Osez! vous serez suivis. Vous n'avez qu'à nous avertir. Nous déterminerons le mouvement du Centre vers le Sud. Nous soulèverons les provinces napolitaines. Prise entre deux feux, Naples se lèvera... »

Tel était le plan à l'exécution duquel Crispi et les autres chefs de la conspiration devaient travailler. Lorsque Crispi

en présence de simples paroles et de fantômes, parce que la résistance italienne trouverait de l'appui dans toute l'Europe, fatiguée de Napoléon... Je parle à des hommes qui ont combattu à Rome les Français; ne nous contentons pas de parler, quand nous avons l'action dans notre main. Souvenez-vous de votre langage, alors que nous étions d'avis différent sur l'acceptation des propositions de Cavour: « Attends « que nous ayons les armes à la main; nous ne les déposerons plus. » Parlez une fois encore, d'une façon collective, solennelle, à Garibaldi... Entendez-vous fraternellement, sans réserve, avec moi. Entre nous, où est aujourd'hui le dissentiment? Nous acceptons la monarchie, l'annexion, la couronne d'Italie sur la tête d'un roi, — qui, selon moi, ne la mérite pas, — tout ce que vous voudrez, hormis une seule chose: le démembrement et le recul... Il n'est plus question de ce que vous appelez *les petits mouvements*; il s'agit de mettre le Sud entre deux leviers: le mouvement de l'île, et celui des provinces romaines... Garibaldi est l'homme, je le sais; mais s'il oublie son rôle d'initiateur, l'Italie ne trouvera-t-elle pas un homme qui ose le remplacer? Ne peux-tu pas être cet homme, Medici?... Quant à moi, j'aurais besoin d'une dizaine de mille francs pour mettre en chemin quelques hommes importants, dont l'ami peut vous dire les noms, et pour autre chose que je ne puis dire dans une lettre, mais que vous saurez autrement. N'y a-t-il pas moyen que Besana et Finzi les donnent? Ce sont les intérêts de l'argent qu'ils ont en main. En outre, j'ai 700 fusils que nous donnons à l'île en retour de cette somme. Ne pourrait-on faire semblant de les vendre, afin d'avoir un titre au compte qu'ils donneront un jour ou l'autre?... »

1. Ainsi le roi autorisait en novembre ce que ses ministres, en décembre, faisaient semblant de refuser. Vit-on jamais pareille comédie? Comprendra-t-on bien qu'en réalité, tout était mené par Mazzini et par Palmerston, c'est-à-dire par la secte?

arriva à Gênes, il y trouva Rosalino Pilo, retour de Londres depuis les premiers jours de mars, apportant les dernières instructions du maître. De concert avec celui-ci et Bertani, il fut convenu qu'on ferait un appel décisif à Garibaldi.

Le terrain était déjà préparé de ce côté.

Nous avons vu plus haut comment l'adhésion de Garibaldi à l'expédition de Sicile avait été négociée par La Farina et Cavour.

Au moment même où Crispi faisait les démarches qui viennent d'être racontées, un groupe de jeunes gens déterminés avaient écrit au général, en le suppliant de venir apparaître sur le littoral ligure avec une poignée d'hommes et une bannière que tout le monde suivrait. Le 29 décembre 1859, Garibaldi, obéissant à Mazzini, leur envoyait de Bologne le mot d'ordre : « *Italia e Vittorio-Emanuele ! Indissolubilmente !* » (1) et il ajoutait : « Quant à aller moi-même en Sicile, je le ferais avec plaisir. Mais j'ai besoin d'un contact plus intime avec vous. Nous ne voulons pas aujourd'hui risquer le certain pour l'incertain. »

« — Une poignée d'hommes avec un drapeau, lui répondit-on de Gênes, quelques canons, une bannière consacrée par votre souffle, suffiront pour réveiller la Sicile de l'apathie apparente à laquelle elle se croit condamnée. Venez, et ce pays fera tinter de nouveau ses Vêpres! »

Garibaldi (15 mars) fit à Crispi et à ses associés à peu près la même réponse qu'il avait faite aux jeunes gens de la *Phalange sacrée*. Il promet de se montrer, à condition que le peuple sicilien se soulèverait tout entier de sa propre initiative et avec son programme à lui, Garibaldi : « *Italia e Vittorio-Emanuele !* » Il ne s'agissait donc plus que de provoquer en Sicile le mouvement demandé et d'aller y rallumer le feu de l'insurrection à moitié éteint. Rosalino Pilo prit sur lui les risques de l'entreprise. Deux zélés mazziniens, Corrao et Cas-

1. On remarquera avec quelle facilité les chefs secrets de la secte changent le mot d'ordre. Hier, il fallait une confédération avec républiques ici et royaume là, ou bien une confédération d'états républicains. Aujourd'hui, le vent a tourné ; il souffle à l'unité monarchique sous le sceptre de Victor-Emmanuel. Comédie ! comédie dont la maison de Savoie a été et est encore dupe ! Les mots d'ordre varient selon le besoin des circonstances ; mais demain, si Dieu n'y met obstacle, demain dira que le plan de Mazzini est le seul vrai : *la monarchie balayée* ! Avis à Humbert I[er] et dernier.

telli, s'offrirent pour ses compagnons de voyage. Crispi, le diplomate, devait rester sur le continent pour s'assurer du concours de Garibaldi (1). Sur une de ces fragiles barques de pêcheurs, dites *paranze*, Rosalino Pilo et Corrao (2) gagnèrent les côtes de la Sicile, non sans oublier les *bombes à l'Orsini*; Mazzini avait fourni les frais du voyage.

Ils étaient précédés par un singulier courrier. Une femme, Rosalia Crispi, s'était chargée de porter au Comité de Messine la nouvelle de la prochaine arrivée de Rosalino. Après avoir touché Messine, passé par Malte, où elle avait retiré les fonds maçonniques recueillis par les Fabrizzi, elle avait regagné Gênes, toute prête à retourner en Sicile avec les *Mille*.

Sur ces entrefaites, avait lieu à Palerme, le 4 avril, une première tentative d'insurrection, noyée dans le sang des insurgés. La nouvelle en arriva à Gênes le 7 avril. Crispi en profita pour faire signe à Garibaldi, alors à Turin. Celui-ci, sur un télégramme alarmant de Malte, refusa de venir. Il doutait de l'importance du mouvement et voulait être parfaitement sûr des intentions de Cavour et du roi. La situation devenait gênante; un temps précieux se perdait dans tous ces atermoiements. Bertani, Bixio et Crispi décidèrent d'aller trouver eux-mêmes Garibaldi à Turin. Garibaldi leur demanda vingt-quatre heures, le temps de prendre des informations sur l'état de Palerme auprès du ministre anglais, sir James Hudson. Celui-ci ayant confirmé les informations des députés de Gênes, Garibaldi se rendit enfin. Il chargea alors Bixio d'aller à Gênes y noliser un vapeur, et Crispi de se rendre à Milan, près d'Enrico Besana, afin de s'y faire donner les armes et l'argent de la souscription pour l'achat d'un million de fusils, souscription commencée en 1859 par Garibaldi lui-même (3). 12,000 de ces fusils se trouvaient entre les mains

1. Avant de partir, Rosalino écrivait à Garibaldi :

« Je laisse en Piémont le signor Crispi, ancien secrétaire du Comité insurrectionnel de Palerme, puis député, ami aussi de votre Bertani, pour me remplacer en ce qui concerne les accords à prendre avec la Direction de Milan, et l'emploi des moyens convenus. »

Cette lettre laisse supposer que Crispi, jusqu'alors, n'avait eu aucune relation personnelle avec Garibaldi, et que Rosalino Pilo était bien, comme le dit Cavallotti, le chef reconnu de l'entreprise.

2. Castelli, pris de fièvre violente, dut rester sur le continent.

3. La souscription faisait partie de la comédie ; il fallait que les

de Massimo d'Azeglio, alors gouverneur de Milan. Bien qu'assez honnête homme pour réprouver en son âme et conscience la comédie immorale qu'on jouait autour de lui, il n'en subissait pas moins les exigences du machiavélisme de son *impie rival*, comme il appelait Cavour, sauf à s'en consoler en se disant que les choses se faisaient « avec des formes décentes ». Sur l'ordre du gouvernement, il livra les 12,000 fusils (1).

Enfin, Garibaldi arrivait à Gênes le 14 avril. Le 16, Crispi retournait à Turin, où il revoyait Farini, devenu ministre de l'intérieur. Il le trouva complètement changé dans ses intentions au sujet de l'expédition. Ce n'était plus le dictateur de Modène du 10 décembre; c'était le diplomate, le satellite de Cavour. Il n'en put rien tirer. A son retour à Gênes, il y trouva La Farina, venu par ordre, et chargé de rendre compte à Cavour de tout ce qui s'y passait. Celui-ci, averti de ménager Garibaldi et de faire sa paix avec lui, ne s'opposa en aucune façon à ce qui se tramait; il conseilla seulement d'attendre de meilleures nouvelles de l'île, et promit de concourir avec un millier de fusils dès que l'expédition paraîtrait opportune; après quoi il disparut.

Cependant, Garibaldi hésitait toujours (2). Les nouvelles de Sicile étaient contradictoires. Le 26 avril, Crispi recevait de Niccolà Fabrizzi une dépêche de Malte ainsi conçue : « Insuccès complet dans les provinces et dans la ville de Palerme. Beaucoup d'exilés, recueillis par les navires anglais,

puissances n'aient pas à protester. Il est mille fois prouvé que Victor-Emmanuel donna des millions; l'Angleterre en donnait aussi.

1. Quelque temps après, le 16 juillet 1860, en écrivant à l'amiral Persano, qui appuyait Garibaldi, il jugeait ainsi la comédie qui se jouait entre ce dernier et le gouvernement : « J'ai réussi à avoir en main 12,000 fusils de la souscription Garibaldi, que j'avais peur de voir passer en d'autres mains que les siennes. Le gouvernement m'a ordonné de les lui faire tenir, et je les lui ai livrés. Mais la chose s'est faite avec *décence*... Mais, malgré tout, je ne puis te dire que toute cette comédie m'ait plu beaucoup. J'aurais préféré une déclaration et une conduite ouverte, plutôt que d'user de tant d'artifice, dont personne du reste n'a été dupe... Garibaldi, lui, n'avait pas de ministre à Naples; il est allé de l'avant en exposant sa peau. *Mais nous*!... il suffit; laissons cela. »

2. Mazzini a dit justement : « Garibaldi n'est pas un homme d'initiative. Si nous n'avions pas pris l'initiative du mouvement sicilien, Garibaldi n'allait pas à Marsala. »

arrivent à Malte. » Heureusement, quelques jours après, une correspondance de Palerme, publiée par la *Gazette de Turin*, racontait comment l'insurrection en Sicile avait pris de vastes proportions. Cette correspondance avait été inventée et écrite à Gênes par Crispi, pour vaincre les derniers scrupules du général condottiere. Il tenait son homme; il ne le lâcherait plus.

Un jour, le 2 mai, Crispi et Garibaldi étaient seuls dans un cabinet de la villa Spinola ayant vue sur la mer; ils causaient de l'expédition. Crispi, comme d'habitude, combattait de toute sa force les hésitations de Garibaldi. Le général tout à coup l'interrompit en lui disant :

« — Vous êtes le seul à m'encourager à cette entreprise; tout le monde m'en dissuade : pourquoi?

« — Parce que je suis profondément convaincu qu'elle sera utile à la patrie et qu'elle vous couvrira de gloire. Je ne crains qu'une chose : l'incertitude de la mer.

« — Je réponds de la mer », dit Garibaldi.

Et Crispi :

« — *Et moi, je réponds de la terre !* »

Garibaldi était vaincu.

CHAPITRE VII

Il serait fastidieux d'entrer dans les détails de l'expédition, dite des *Mille*; mes lecteurs italiens les connaissent, et ils n'intéresseraient que médiocrement mes lecteurs français. Il me suffira de dire que la part que Crispi prit à la lutte sur les champs de bataille est fort mince, bien que ses apologistes fassent de lui un foudre de guerre et un héros. Cavallotti a flétri comme elles le méritent, « ces vanteries grotesquement « mensongères, ces panégyriques payés, où il essaie de « dépouiller le grand chef de la gloire de l'expédition, pour « s'approprier l'honneur d'avoir été l'initiateur, le prépara- « teur, l'organisateur de l'entreprise, honneur uniquement « revendiqué par Garibaldi pour Rosalino Pilo, Nino Bixio « et Bertani !... Je me réserve de raconter l'histoire du rôle

« joué par lui dans les batailles qui ne l'ont pas vu, et dont il « s'est fait proclamer le génie stratégique (1). »

Si quelqu'un, du nom de Crispi, a montré un réel courage dans les combats, au cours de cette expédition, c'est cette pauvre Rosalia, dont on trouvera plus loin le nom sur la liste authentique des Mille. Elle fut une des trois femmes qui partirent à la suite de Garibaldi; elle portait alors le nom auquel elle croyait avoir droit, elle était Mme Crispi. Elle accompagnait son mari. Les deux autres femmes s'enrôlèrent sous des vêtements masculins; ce sont les fameuses Lina et Marzia.

Rosalia fut héroïque, il est juste de le reconnaître; elle servait une mauvaise cause, mais avec quelle vaillance!... Elle qui s'était dévouée à ce triste sire dans les jours de misère, elle donna sur les champs de bataille l'exemple de la bravoure et de l'intrépidité. A la bataille de Calatafimi, elle se distingua surtout; elle faisait le coup de feu, et puis pansait les victimes. On la vit, dans cette bataille, arracher sa chemise pour en faire des bandages et de la charpie. — « A elle seule, écrit Cavallotti, il convient de donner le nom d'héroïne de Calatafimi, à elle, l'ange des blessés; à lui, Crispi, non! »

J'ai eu la curiosité de contrôler l'exactitude de ce témoignage de Garibaldi invoqué par Cavallotti.

Voici en effet ce qu'on lit dans les *Mémoires autobiographiques* du chef des Mille (2) :

« Bixio est certainement le principal auteur de cette surprenante entreprise... Crispi, La Masa, Orsini, Calvino, Castiglia, les Orlando, Carini, etc., furent très ardents à la mettre en train... (page 335). C'est à Marsala que je commençai à profiter de Crispi, sicilien honnête (?) et de grande capacité, lequel me fut d'un grand secours dans les affaires de gouvernement et dans mes relations indispensables avec un pays que je ne connaissais pas... (p. 344). Plusieurs excellents patriotes contribuèrent à l'organisation du gouvernement dictatorial; parmi eux était au premier rang l'illustre avocat Francesco Crispi, un des Mille... (p. 366). »

Et c'est tout..., tout ce qu'on trouve sur Crispi dans les

1. On lui fait en particulier l'honneur d'avoir, par un stratagème savant, décidé la prise de Palerme; à la suite de ce haut fait de tactique, Garibaldi l'aurait nommé chef d'état-major. Or, il est bien reconnu que le chef d'état-major était Sirtori.

2. Garibaldi : *Memorie autobiografiche*.

Mémoires de Garibaldi. Il faut avouer que c'est bien peu, surtout quand on rapproche ce peu des dithyrambes chantés par les journalistes à la solde de Crispi célébrant la gloire de leur héros.

Et encore dans ce peu, Garibaldi fait-il ressortir le véritable mérite de Crispi, du Crispi conspirateur et organisateur de gouvernement, du Crispi bon à préparer les coups de main, et à en recueillir les fruits, de cette ombre de Brutus ou de Saint-Just, n'ayant que des aspirations à être homme d'État et des appétits désordonnés pour le pouvoir.

Petrucelli della Gattina, dans ses *Moribonds du palais Carignano*, de 1862, raconte qu'un jour il demanda à Crispi : « Etes-vous mazzinien ? — Non. — Etes-vous garibaldien ? — Non plus. — Qu'êtes-vous donc ? — *Je suis* Crispi ! »

La *Crispità* de l'ex-ministre d'Humbert, pour me servir d'un mot italien qu'il a créé, consiste tout simplement en ceci : « Périsse l'Italie, périsse la liberté, périsse la justice, pourvu que je sois au pouvoir, pourvu que je règne ! »

Il commença à régner en Sicile en l'an de grâce 1860. Parcourons à la hâte les hauts faits de ce règne, hélas ! si court. Il commence par créer un dictateur.

A Salemi, bien avant Palerme, sur la sollicitation pressante de Crispi, de Carini, d'Orsini, de La Masa, Garibaldi s'arroge la dictature de la Sicile. Le décret est rédigé par Crispi *et écrit de sa main* (1). C'est en souvenir de cette proclamation de la dictature de Garibaldi par Crispi, au nom de Victor-Emmanuel, que le roi Humbert a fait « comte de Salemi » le dernier-né de son frère Amédée. Le même jour un autre décret, contresigné Crispi, organisait, avec le concours des FF∴ de l'île, la nouvelle milice sicilienne, compre-

1. ITALIA E VITTORIO-EMANUELE.

Giuseppe Garibaldi, comandante in capo le forze nazionali in Sicilia,

Sull' invito di notabili cittadini e sulle deliberazioni dei comuni liberi dell' Isola,

Considerando che in tempo di guerra è necessario che i poteri civili e militari sieno concentrati in uno solo uomo.

Decreta :

Di assumere nel nome di VITTORIO-EMANUELE, Re d'Italia, la dittatura in Sicilia.

Salemi, 14 maggio 1860.

Il dittatore,
G. GARIBALDI.

nant tous les hommes valides de 17 à 59 ans, soit une levée de 300,000 hommes; 10,000 seulement répondirent à l'appel.

A Alcamo, Crispi est nommé Secrétaire d'Etat (1).

Le 27 mai, il signe le décret proclamant, au nom de Victor-Emmanuel, la déchéance des Bourbons et l'abolition de tout souvenir de leur gouvernement de 1848 à 1860.

Le 21 à Renna, le 22 à Poggio-di-Castro, le 28 à Palerme, il nomme les gouverneurs de districts.

Ce même 28, par un audacieux coup de main, il fait entourer les locaux d'administration de police et arrêter en bloc tous les fonctionnaires, dissoudre la municipalité, et en élire le nouveau chef, le F.·. Della Verdura, un duc conspirateur,

Par décret dictatorial du 2 juin, il fait partie du ministère, divisé en six départements : Guerre, G. V. Orsini; Finances et Intérieur, Crispi ; Justice, l'avocat Guarneri ; Instruction publique, Mgr Gregorio Ugdalena ; Affaires extérieures et Commerce, baron Casimiro Pisani, tous francs-maçons. Crispi avait la prépondérance. Après quelques jours d'exercice, il cédait les finances au F.·. Peranni. Ce n'était sans doute que pour la forme ; car nous voyons, le 19 juin, Mazzini s'adresser à Crispi, et lui demander 100,000 à 120,000 fr. pour l'aider à préparer le mouvement de volontaires qui, selon son plan, devaient se diriger sur Naples à travers les Etats Pontificaux (2).

Le règne de Crispi à Palerme eût été filé d'or et de soie, sans l'apparition du terrible La Farina. Tel Banco au festin

1. ITALIA E VITTORIO-EMANUELE.

GIUSEPPE GARIBALDI, comandante in capo le forze nazionali in Sicilia,

In virtù dei poteri a lui conferiti,

Visto il decreto del 14 maggio sulla dittatura.

DECRETA :

Art. 1. — E instituto presso il dittatore un Segretario di Stato.

Art. 2. — Il Segretario di Stato organizzerà e dirigerà tutto il lavoro di segretaria, proporrà al dittatore le disposizioni necessarie al servizio nazionale e ne contrassegnerà i decreti.

Art. 3. — E nominato Segretario di Stato il signor Francesco Crispi.

Alcamo, 17 maggio 1860.

G. GARIBALDI.

2. Huit mille volontaires recrutés par les Loges du Nord et réunis par Bertani, chargé de les expédier.

de Macbeth. La Farina était délégué par Cavour pour représenter en Sicile l'autorité royale et surveiller, au nom du roi, les agissements du dictateur et de ses ministres. Dès le 7 juin, il était à son poste, informant jour par jour le ministre piémontais de tout ce qui se passait à Palerme.

Cavour conservait les lettres de La Farina comme des monuments historiques. Les hommes et les événements y sont en effet appréciés d'un point de vue, hostile aux principaux meneurs, mais avec une lucidité que donne seule la haine et une précision de détails qu'on ne trouverait nulle part ailleurs.

Garibaldi nous y est présenté comme un esprit sans consistance et sans indépendance, se laissant mener par ses conseillers intimes et en particulier par Crispi (1). Toute la Sicile aspire à l'annexion la plus prochaine et voit avec peine Garibaldi en retarder l'heure, sous prétexte que si on hâtait de la proclamer, elle mettrait la Sicile dans les mains de la diplomatie, et qu'il lui serait alors impossible de continuer la guerre.

Les gouvernants vont de folie en folie : les conseils civiques des provinces sont reconstitués de la même façon qu'en 1848 ; les chefs de province se réduisent à des chefs de districts ; tous les employés actuels sont destitués en masse, à moins qu'ils n'aient directement ou indirectement contribué à la révolution, et cette décision est réservée aux gouverneurs ! La loi sur le recrutement militaire, et la loi provinciale sont lettre morte ; on les a reconnues inexécutables dans la pratique.

Cavour, plus calme, voit de loin les choses moins en noir que son ministre. Il est d'avis qu'il faut laisser aller les choses ; ce désordre et cette incapacité sont un bien à ses yeux ; le prestige politique des hommes qui entourent Garibaldi s'usera plus rapidement de lui-même : « *Ce serait un grand bien si Garibaldi passait dans les Calabres.* Persano l'aidera autant qu'il pourra, sans toute fois compromettre notre drapeau. »

Sur la fin de juin, Garibaldi, ayant reçu une députation du conseil civique de Palerme, profita de l'occasion pour

1. « La camarilla s'applique à isoler complètement le dictateur. Il ne sort pas, ne va nulle part ; on ne peut plus pénétrer dans le palais sans sa permission écrite, excepté les officiers seuls en uniforme » (*Epistolario*, I. 616).

insister sur les dangers d'une trop prompte annexion, menaçant de quitter la Sicile, si l'on persistait à la réclamer. Quant à ses ministres et conseillers si impopulaires, il se montra disposé à révoquer ceux que condamnait l'opinion, pour les remplacer par ceux qu'elle lui désignerait. C'était un habile moyen de se débarrasser des ministres gênants, et de les remplacer par des garibaldiens ou mazziniens dévoués (1). On juge de la consternation que cette déclaration causa dans le clan ministériel. Le marquis de Torrearsa, président du conseil, donna aussitôt sa démission, déclarant qu'il ne pouvait prendre part à un gouvernement qui ne pourrait se soutenir qu'à l'aide des baïonnettes; le baron Pisani et le ministre de la justice, Guarneri, suivirent son exemple. Les réclamations et pétitions en faveur de l'annexion se firent de plus en plus pressantes, et le gouvernement dut, devant cette pression, publier la loi électorale où il était dit que « le peuple sicilien ne tarderait pas à être appelé à se prononcer sur l'annexion de l'île aux provinces affranchies d'Italie. »

Cependant, la camarilla continue à éloigner de Garibaldi tous ceux qui pourraient lui donner de bons conseils et l'éclairer sur la situation ; le peuple de Palerme fait une ovation publique à La Farina, sur le bruit seul qu'il allait avoir une entrevue avec le dictateur.

Enfin, cette entrevue a lieu le 25 juin en la présence de l'amiral Persano. Laissons parler La Farina lui-même :

Palerme, 28 juin 1860.

« Mon entrevue avec le général Garibaldi a duré deux heures, en présence du comte Persano, lequel, ainsi que nous étions convenus, n'a pris aucune part à la conversation. J'exposai au général mon opinion sur les ministres et leur manière de gouverner; ce fut temps perdu. Il me répondit en me faisant le panégyrique de Crispi et de ses collègues, et en m'affirmant chaleureusement que tout allait bien, que le peuple était enchanté, et que le gouvernement jouissait de la pleine confiance de la Sicile. De là il passa à des récriminations contre moi, m'accusant d'avoir voté le traité de cession de la Savoie et de Nice, et de l'avoir

1. « Le mécontentement s'accroît et ne tardera pas à éclater surtout quand on saura que l'avocat Calvino, un furieux mazzinien, sera appelé au ministère de la Justice. » (*Epistolario*, lettre 616, au comte de Cavour, 25 juin 1860).

chassé de l'Italie centrale. Je répondis que sans ce traité il ne serait pas en Sicile, et je lui exposai les raisons pour lesquelles j'avais plutôt à me plaindre de lui, pour avoir manqué aux promesses qu'il m'avait données à Modène de ne pas franchir les frontières, avant qu'une insurrection eût éclaté dans les Marches... Nous nous quittâmes, néanmoins, dans les meilleurs termes possibles.

« Le résultat de ma visite au dictateur se répandit aussitôt par la ville, et y excita une commotion visible pendant toute la journée du 26. Le 27, à 8 heures du matin, des groupes commencèrent à se former dans la rue Toledo; bientôt la foule s'accrut et des cris s'élevèrent : *Viva Garibaldi! Abbasso Crispi! Abbasso il ministero!*... La foule se dirigea vers le Palais Royal, mais le jeune baron Riso l'invita à s'arrêter et à envoyer une députation au dictateur... Une députation s'y rendit et lui exposa franchement le désir populaire. Le dictateur entra dans une grande colère. Il répondit que Crispi était un excellent patriote, qu'à lui on devait en grande partie l'expédition de Sicile (étrange affirmation) et que jamais il ne se séparerait de lui. Puis, il demanda quels hommes on voulait pour ministres. La députation proposa les ministres démissionnaires, Torrearsa et Pisani... Un homme du peuple, nommé Marinuzzi, voulut qu'on ajoutât à la liste le nom de Crispi avec cette indication : « *Non par la volonté de la Sicile, mais par obéissance au dictateur*... » Le général accepta toutes les personnes proposées, déclarant que, quant à Crispi, il le prierait de donner sa démission... On dit que Garibaldi a choisi Crispi pour son secrétaire particulier; difficulté fort grave pour le nouveau ministère, le général étant habitué à faire des décrets sans consulter les ministres. Ce matin, venu à cheval à l'auberge della Trinacria pour voir Carini, gravement blessé, il était accompagné de Crispi...

« Le Palais Royal de Palerme est devenu le quartier général du mazzinisme masqué... Si le dictateur s'obstine à ne pas vouloir réunir l'Assemblée, il n'y a qu'un moyen de salut, c'est de proclamer l'annexion par édit. »

Extrayons encore de la correspondance de La Farina les passages les plus saillants qui se rapportent à Crispi, jusqu'à l'expulsion du représentant de Cavour par Garibaldi.

« 10 juin 1860. — Tel est le discrédit dans lequel sont tombés les gouvernants, que le peuple, s'il n'était arrêté par la crainte de déplaire à Garibaldi, les aurait déjà chassés à coups de sifflet. Mais, parmi les gouvernants, le plus mal vu est Crispi, qui ne

jouit d'aucune réputation dans le pays, et qui a donné des preuves d'une merveilleuse incapacité.

« 12 juin. — La nomination des gouverneurs a comblé la mesure; on ne pouvait choisir gens plus inaptes et plus odieux à la population. Le gouvernement, ou pour mieux dire, Crispi et Raffaele (ministre des travaux public), se sachant haïs de la grande majorité des citoyens, cherchent à se faire des partisans parmi les hommes perdus... Le baron Pisani est venu m'exhorter à entrer dans le gouvernement et à en prendre la présidence, pour éviter quelque explosion populaire.

« 14 juin. — Aux remontrances de tous les hommes les plus autorisés du pays, les ministres ont répondu qu'*ils garderaient le pouvoir coûte que coûte, et qu'en tout cas ils ont des baïonnettes et de la mitraille pour se défendre.* Pisani seul a donné sa démission.

« 18 juin. — Les folies du gouvernement continuent. La nomination des 24 gouverneurs a soulevé une tempête. L'autre jour, quelques citoyens allèrent s'entretenir avec le secrétaire de l'intérieur, Crispi : ils trouvèrent dans son cabinet, assis et écrivant, un tel... (le Barcia) qui fut requérant dans le procès du baron Bentivegna, procès dont les horribles scélératesses ne seront jamais oubliées. A cette vue, ils ne peuvent plus se retenir; ils le prennent au collet et le chassent. C'est le quatrième cas de ce genre, qui a eu lieu dans l'antichambre du dictateur. »

Nous verrons plus loin comment Crispi a essayé de se laver de cette accusation, en produisant, selon son habitude, des témoins stipendiés par lui.

« Et comment veut-on que de pareilles scènes n'aient pas lieu, quand on voit l'ex-directeur de l'intérieur, Celesti, homme exécré, appartenant au gouvernement passé, et que tout le monde croyait en fuite avec les troupes royales, reparaître au bras du directeur actuel, secrétaire général de l'intérieur, et entouré de gardes qui lui sont donnés par le gouvernement pour le défendre des insultes du peuple?

« 2 juillet. — Le pays voudrait voir chasser Mario, Mordini, etc., que le dictateur loge dans le Palais, en leur confiant les plus hautes charges. Mais le pays est surtout irrité contre Crispi, et le dictateur déclare publiquement que Crispi jouit de sa plus entière confiance; et lorsqu'il est obligé de lui faire donner sa démission, il le choisit pour son secrétaire particulier, et lui laisse en main toute la réalité du pouvoir!

« 17 juillet. — Il faut distinguer la Sicile de la bande gari-

baldienne qui la tyrannise, y met le désordre et l'anarchie. Medici, Malenchini, Cosenz, etc., ont bien fait tous leurs efforts pour remettre Garibaldi dans le droit chemin; mais ils n'y ont pas réussi. Les conseils écoutés sont ceux de Crispi, Cenni, Bove, Origoni, Mario, Savi, et autres.

« 18 juillet. — Je suis chassé de la Sicile, et Crispi conserve pour secrétaire l'homme qui s'est rendu infâme dans le procès Bentivegna, et Daniotti est dans le ministère, et le scélérat Celesti est sous la protection du général, et Pellegrino, Mastricchi, Scordato, Miceli, larrons publics, sicaires infâmes, ont des grades et des commandements ! On est allé jusqu'à Chimici, l'inventeur des tortures qui ont fait frémir l'Europe... »

L'échec des menées de La Farina contre Crispi fut complet. Crispi restait pour Garibaldi l'homme nécessaire, le secrétaire particulier qui tenait en main le fil des affaires et du gouvernement. Sur les ordres de son factotum, Garibaldi expulsa de l'île le trouble-fête.

Décidé à aller à Naples (1), Garibaldi avait demandé au roi d'envoyer comme *pro-dictateur* en Sicile le fameux Depretis, alors connu pour son attachement à Cavour, qui l'avait nommé en 1849 gouverneur civil de Brescia. Celui-ci, chargé par Cavour (2) de refroidir les velléités autonomistes et républicaines, devait faire semblant d'obéir en tout à Garibaldi. Depretis était arrivé le 20 juin, s'entendait aussitôt avec Crispi et Sirtori, et le 22 tâtait Garibaldi sur la question de l'annexion immédiate de la Sicile au Piémont. Il avait en poche le décret royal, avec la date en blanc, qui le nommait « commissaire du roi » dans l'île. Le général, à l'instigation de Crispi, refusa de le suivre sur ce terrain.

Cependant Crispi, fort gêné par les intrigues de La Farina, réitéra ses instances auprès de Garibaldi qu'il voulait accompagner pendant toute sa campagne. Le général, désireux de laisser auprès du représentant de l'autorité royale un homme tout à lui, lui enjoignit de rester à Palerme avec Depretis, à titre de conseil sicilien. « Je vous fais un précieux don, dit-il à

1. L'embarquement des troupes garibaldiennes pour le continent commença dans la nuit du 8 au 9 août.

2. Cavour, hostile à l'annexion par décret dictatorial, demandait un plébiscite pour se mettre en règle avec la diplomatie. Garibaldi et Crispi prétendaient proclamer l'annexion au Capitole ; Naples n'était pour eux qu'une étape sur le chemin de Rome.

Depretis en quittant Palerme pour voler à la conquête de Naples, je vous laisse un *trésor* ; sachez l'apprécier et vous en servir. » Crispi n'accepta qu'à condition qu'il ne serait pas question d'annexion avant la libération de Naples. Il redevint dès lors le chef dirigeant du ministère. Sa signature reparut dans les décrets et actes publics le 22 juillet 1860. Un décret du 3 août, écrit et signé par lui, annonça la proclamation en Sicile du Statut piémontais. Le journaliste marchait de front avec l'homme d'état. Crispi fondait le *Précurseur*, qu'il dirigea et rédigea jusqu'à la fin de 1862, et qui mourut en 1864.

Le « trésor », que Garibaldi avait laissé à Depretis, ne laissait pas que d'être un embarras et un obstacle, par l'opposition sourde ou déclarée qu'il trouvait en lui. Humilié de n'être que le ministre de Depretis, et jaloux de *décréter* à Naples, comme il avait *décrété* à Palerme, Crispi ne songeait qu'à rejoindre Garibaldi qu'il menait par le bout du nez (1). Vers la fin d'août, il reçut une lettre ainsi conçue : « Depretis vous trompe et trahit le dictateur. Il fait une propagande effrénée pour l'annexion immédiate. Pour vous en convaincre, lisez le bulletin ci-joint. » La lettre et le bulletin arrivaient à point.

Crispi s'en plaignit amèrement à Depretis, qui s'excusa en disant qu'il ne savait rien de tout cela. Crispi insista et donna sa démission. Aux instances que Depretis faisait pour le retenir en Sicile, Crispi répondit : « — J'ai été trompé; je puis l'être encore. — Que comptez-vous faire? lui demanda Depretis? — Je n'ai aucune difficulté à vous le dire. Il y a un vapeur en partance pour Naples, où Garibaldi arrivera sous peu, s'il n'est pas déjà arrivé; je vais le retrouver et l'avertir de vos procédés. — Je partirai avec vous — Comme vous voudrez. »

Le 7 septembre, le jour même où Garibaldi, après une promenade militaire de dix-sept jours, entrait triomphalement à

1. Au sujet de l'attitude réciproque de Crispi et de Depretis en Sicile, on lit dans les lettres de La Farina à Cavour :

« 14 août. — On ne pardonne pas à Depretis de ne vouloir ou de ne pouvoir (*ce dernier mot est le vrai*) se détacher de Crispi... Depretis se perd tous les jours, parce qu'on le croit dominé par Crispi. » — Et Cavour répondait : « Tant que Garibaldi sera en Sicile, on ne peut obtenir de Depretis qu'il se débarrasse de Crispi. »

Naples (1), Crispi et Depretis débarquaient à la Nunziatella. Ils s'étaient rencontrés à bord, non sans échanger des paroles de défi.

« — Je verrai le dictateur », disait Depretis.

« — Non sans moi », répliquait Crispi, qui avait ses raisons de se défier de Depretis.

A peine débarqué, Crispi va trouver le général, fort étonné de le voir. Bientôt arrive Depretis, qui est introduit. Crispi était en train d'exposer à Garibaldi la haute trahison du pro-dictateur. Le fait n'était pas niable, le pro-dictateur avait trahi les intentions et les ordres du dictateur. Cependant Garibaldi était perplexe, et plusieurs jours se passèrent sans qu'il prît son parti.

Un jour que Crispi et Depretis se trouvaient dans le cabinet du général, celui-ci se promenant de long en large, les mains dans ses poches, Depretis dit à l'oreille à Crispi : « Je repars pour Palerme ; et vous ? » Crispi se contenta de le regarder dans les yeux. En ce moment, on annonce au général une députation sicilienne. Garibaldi invite ses deux visiteurs à le laisser seul et fait introduire la députation.

Quelques minutes après, il fait appeler Depretis, en présence de la députation. L'apologiste crispinien à qui j'emprunte ce récit (2) ne dit pas ce qui se passa alors dans le cabinet de Garibaldi. Mais il est facile de suppléer à son silence. Cette députation venue si à point, et que le dictateur attendait pour clore le débat, avait été arrangée par Crispi, pour venir donner le coup de grâce au pauvre pro-dictateur, roulé de la belle façon par son « trésor ».

Après quelques minutes d'entretien en face de la députation, Depretis retournait vers Crispi, qui battait le tambour avec ses doigts sur les vitres de la fenêtre et lui dit : « J'ai donné ma démission. » C'était le dernier mot de la comédie montée par l'admirable impresario-conspirateur.

Garibaldi désigna pour successeur à Depretis ce Mordini, si malmené par La Farina, et se rendit lui-même à Palerme

1. On sait comment cette marche triomphale ne fut due qu'à la trahison des troupes royales, se rendant en masses à une poignée de Garibaldiens, mal armés et mal commandés. La preuve a été cent fois faite que ces trahisons étaient assurées d'avance et payées avec les millions mis par Palmerston à la disposition de Mazzini.

2. *Crispi*, per un antico parlamentare.

pour présenter le nouveau pro-dictateur et s'informer de l'opinion publique. Le général aurait voulu que Crispi l'accompagnât dans ce voyage; celui-ci (qui tenait toujours à rester à Naples) s'y refusa, prétextant qu'on ne manquerait pas de dire qu'il s'imposait au dictateur, et que le dictateur l'imposait à la Sicile. Garibaldi n'accepta pas cette défaite, et enjoignit à Crispi de le suivre. Celui-ci fit mine d'être disposé à obéir; mais il manqua l'heure de l'embarquement. On juge du mécontentement de Garibaldi. De retour à Naples, il donna un décret qui créait deux secrétaires d'Etat, un pour la Sicile et l'autre pour le continent napolitain. Crispi dut s'incliner et se résigner à accepter la position inférieure qui lui était faite.

Le gouvernement révolutionnaire des Deux-Siciles était alors dans la plus complète anarchie. Rivalité des plus aiguës entre Sirtori, Bertani et Crispi, qui se disputaient le pouvoir. Il ne manquait plus que Mazzini, qui ne tarda guère à arriver. La confusion, la discorde furent au comble.

Crispi fut nommé, le 22 septembre, ministre des affaires étrangères, puis, après le départ de Bertani, secrétaire général de la Dictature et président du Conseil.

Ici se place un de ses hauts exploits militaires que les panégyristes de Crispi n'ont pas manqué de mettre en lumière en lui en donnant toute la gloire. D'après leur récit, Crispi se serait trouvé à la journée du 1er octobre, au combat de Santa-Maria, où Garibaldi faillit être pris par les bourboniens. Le fameux carrosse du général, où se trouvait Crispi, fut surpris par un détachement ennemi, la voiture criblée de balles (le *Génie de l'Italie* veillait sur les jours de Crispi et le rendait *invulnérable*). Par bonheur, Garibaldi eut l'idée de se lever et d'ordonner d'une voix tonnante à un escadron de cavalerie *imaginaire* de charger les bourboniens. Ceux-ci, déconcertés par le *calme énergique* du général et de son compagnon, battent en retraite. « Vingt balles au moins avaient sifflé autour du dictateur et de Crispi, sans les effleurer! »

Quelle appréciation faut-il porter au sujet de ce récit? Je n'ose me prononcer.

Le fait est vraiment historique et figure dans toutes les relations. Mais qui faut-il croire? Les incrédules disent l'événement inventé à plaisir, *bugiona da prendere colle molle* (gros mensonge à prendre avec les pincettes). Vaut-il mieux s'en

rapporter à Lemmi, lorsqu'il rappela le fait dans son discours d'installation au Souverain Directoire exécutif de la Haute-Maçonnerie (29 septembre 1872), six mois après la mort de Mazzini? « Il était juste, dit alors Adriano Lemmi, que le chef d'action politique fût choisi de nouveau parmi les FF.·. italiens; car ils sont visiblement les protégés de notre Dieu. Le suprême génie, l'Excelsus Excelsior n'a-t-il pas donné maintes fois des marques visibles de sa faveur pour notre chère cause italienne? Faut-il rappeler qu'il intervînt en personne dans la grande et chevaleresque expédition des Mille et dans ses suites à Naples? faut-il rappeler le magnifique miracle qu'il fit à Santa-Maria, lorsqu'il sauva le F.·. Garibaldi et le F.·. Crispi, ici présent, sur le point de tomber aux mains des soldats de l'infâme François II? Alors, par la puissance de notre Dieu protecteur, les balles ennemies déviaient de leur but, et nos bons génies, empruntant la forme humaine de soldats garibaldiens, surgissaient soudainement et mettaient en fuite les bataillons du tyran... »

Le 3 octobre, un acte du gouvernement piémontais donnait la prodictature des provinces napolitaines au marquis G. Pallavicini-Trivulzio. A peine aux affaires, celui-ci essaya d'éloigner Mazzini et de neutraliser ses adhérents. Une de ses premières mesures fut de décréter la suppression du département des affaires siciliennes, qui rentrait dans les attributions de Crispi. Enfin, le 9 du même mois, contre l'avis de Crispi, fut décrété le plébiscite qui devait décider de l'annexion de la Sicile à la couronne du Piémont, avec cette formule: « Le peuple veut l'Italie une et indivisible, avec Victor-Emmanuel, roi constitutionnel, et ses légitimes descendants. » Crispi voulait qu'avant de consulter le peuple on consultât une assemblée napolitaine pour régler le plébiscite et les conditions de l'annexion. Son opposition fut des plus vives. Pallavicini attaqua directement Crispi devant le général, en l'appelant un « homme néfaste », et menaçant de se retirer si on ne l'éloignait pas des affaires. Garibaldi, en cette occasion encore, vint au secours de son cher Crispi:

« — C'est lui que j'ai choisi, et non vous! » dit-il brutalement à Pallavicini.

« — Je me retire donc », dit noblement Pallavicini.

Dans l'antichambre, il rencontra Carlo Cattaneo et lui tendit la main.

Celui-ci lui refusa la sienne, en lui disant :

« — Vous ne savez pas reconnaître quels sont les vrais amis de Garibaldi. »

Crispi triomphait encore. Le ministère se retirait avec



GIUSEPPE MAZZINI

Pallavicini ; le 12 octobre, Garibaldi, accouru exprès de Caserte à Naples, promulguait un décret rédigé par Crispi, convoquant l'assemblée napolitaine et chargeait Crispi de former un nouveau ministère. Ce décret fut accueilli à Naples par une émeute populaire aux cris de : *Mort à Mazzini ! Mort*

à Crispi! Garibaldi eut beau haranguer la foule, et annoncer dans une proclamation emphatique l'arrivée du *roi élu d'Italie;* la population n'en criait que plus fort.

Le résultat de tout ceci fut que Crispi ne put réussir à composer le cabinet et donna, le 15 octobre, sa démission de ministre des affaires étrangères. Garibaldi de son côté n'insista plus pour la convocation de l'assemblée napolitaine, et le 21, le plébiscite commun de Naples et de la Sicile consommait le brigandage fait de compte à demi par les mazziniens et Victor-Emmanuel, en donnant les Deux-Siciles à la couronne de Piémont (1).

Crispi rédigea et écrivit de sa propre main la lettre dans laquelle Garibaldi annonçait cette donation à Victor-Emmanuel.

« Caserte, 29 octobre 1860.

« Sire,

« Lorsqu'en touchant la Sicile j'ai pris la dictature, je l'ai fait en votre nom et pour vous, noble prince, vers qui convergent toutes les espérances de la nation. Je satisfais donc un vœu de mon cœur et je remplis une promesse, consacrée par de nombreux actes, en déposant dans vos mains le pouvoir qui vous appartient à tous les titres, maintenant que le peuple des provinces méridionales s'est solennellement déclaré pour l'unité de l'Italie, pour votre règne et celui de vos légitimes descendants.

« Je vous remets la suprême autorité sur dix millions d'Italiens, qui gémissaient il y a quelques mois sous un despotisme stupide et féroce, et pour lesquels un régime réparateur est désormais nécessaire. Ce régime ils l'obtiendront de Vous, que *Dieu* a appelé à fonder la nation italienne, et à la rendre libre et prospère à l'intérieur, puissante et respectée au dehors... Je ne vous parle pas de mon gouvernement (*et pour cause, honorable Crispi!*). En dépit des difficultés suscitées par les gens venus du dehors (*Crispi ne peut oublier La Farina*), la Sicile a été dotée d'institutions politiques et civiles égales à celles de l'Italie supérieure, et jouit d'une tranquillité sans exemple. » (*La Sicile se*

1. Dans le Napolitain, il y eut 1,310,265 *oui* contre 10,102 *non*; et en Sicile, 433,054 *oui* contre 667 *non*. Le même jour, le général Cialdini entrait dans les Abruzzes en déclarant qu'il ferait fusiller tout villageois armé qui tomberait entre ses mains. Le plébiscite, comme pour les provinces annexées du Nord, fut une audacieuse tricherie. Voir les révélations de Carletti, agent secret de Cavour.

ressentait encore profondément de la perturbation qu'y avait causée le gouvernement de Crispi.)

La lettre finissait en priant Sa Majesté de vouloir bien accorder sa protection aux collaborateurs de Garibaldi (dont Crispi était le principal) et d'incorporer à l'armée royale ses compagnons d'armes.

Victor-Emmanuel répondait à cette lettre en nommant au ministère de l'intérieur en Sicile un de ces « gens venus du dehors » pour entraver l'action de Serafino, — son plus mortel ennemi : La Farina. Celui-ci n'eut rien de plus pressé que de commencer l'hécatombe des fonctionnaires garibaldiens, mazziniens et crispiniens. A cette réaction répondirent les tumultes de la place publique, suscités surtout par les Crispi, Lemmi et compagnie.

François II avait quitté Naples le 6 septembre 1860 : le 11 novembre, Victor-Emmanuel y entrait triomphant, et s'asseyait sans façon sur le trône des Bourbons.

Entre le départ du roi détrôné, mais pas encore complètement dépossédé, et l'arrivée de Victor-Emmanuel, les mazziniens s'en donnèrent à cœur joie, on le sait. Tous les corps garibaldiens étaient arrivés à Naples le 15 septembre. Mazzini était présent dans la capitale des Deux-Siciles, avec Ledru-Rollin, Lemmi, Bordone et toute la bande des conspirateurs révolutionnaires, qui devinrent plus tard les plus fervents palladistes.

C'est alors qu'eut lieu une réunion présidée par Bordone, dans laquelle on discuta froidement s'il ne serait pas bon d'assassiner l'archevêque Sforza, à la faveur d'une émeute quelconque que Bertani, secrétaire général de la dictature, se faisait fort d'organiser. L'archevêque dut la vie à Ledru-Rollin, moins fanatique que les autres; celui-ci réussit à leur faire comprendre, en un langage mesuré, qu'un tel crime était tout à fait inopportun et nuirait à la cause mazzino-garibaldienne dans l'opinion publique en Europe. Bordone s'est vanté souvent d'avoir présidé cette réunion, et il exprimait son vif regret que la motion du meurtre n'ait pas réuni la majorité. Il a rappelé cet incident, peu connu, de l'histoire de la dictature garibaldienne, en plusieurs circonstances, et notamment à l'un de ses voyages postérieurs à Naples; le discours qu'il prononça alors à la Loge *I Figli di Garibaldi*

est reproduit en résumé par le procès-verbal, il mentionne le fait, avec les invectives de Bordone contre la mémoire de Ledru-Rollin; le F.·. Cosma Panunzzi, bien que n'appartenant pas à cette Loge, possède une copie de ce curieux procès-verbal. — L'archevêque ne fut pas assassiné, donc; mais on l'arrêta, et on l'expulsa.

Crispi, qui est un de ceux qui votèrent le meurtre, « à la condition que l'émeute projetée serait organisée très habilement et que les membres du gouvernement révolutionnaire ne seraient pas soupçonnés », se rejeta sur l'expulsion, à défaut de l'assassinat. La Providence a voulu qu'il fut expulsé lui-même, peu après.

Les scribes aux gages de notre héros ont beaucoup loué sa fière attitude au milieu du triomphe et des fêtes de Naples en l'honneur de son nouveau roi (7 novembre).

Garibaldi, disent les uns, froissé de l'accueil hautain qu'il reçut du roi, refusa de s'asseoir à sa table. Il s'éloigna *avec Crispi*, et tous deux, s'enfermant dans un wagon à chevaux, y *déjeunèrent de pain et de fromage*.

Et d'autres: Garibaldi laissa le souverain s'installer au Palais-Royal: et lui, *accompagné de Crispi*, se rendit sur le port, où il remit aux survivants des Mille la médaille que la ville de Palerme venait de faire frapper en leur honneur.

Pour ce qui est du désintéressement, voici le comble : « Garibaldi avait quinze francs dans sa poche (1); Crispi, quand il s'embarqua pour Palerme n'emportait rien! Ceci a été écrit en toutes lettres par le F.·. Félix Narjoux.

Tout cela, autant de pavés de l'ours! Je ne veux rien dire du *déjeuner de pain et de fromage dans un wagon à chevaux*. C'est du plus haut comique. Mais les **15 francs** de Garibaldi, et *le rien du tout* de Crispi!!! A qui fera-t-on croire de pareilles balivernes? Je ne veux pas attaquer le désintéressement de Garibaldi, bien qu'il soit sujet à caution; mais le désintéressement de Serafino? Allons donc! un tel désintéressement encadré entre les trois cents ducats de l'*imbroglione* et les cinquante mille francs de Cornélius Herz, sans

1. D'autres disent : « Quinze cents francs, plus un peu de poisson salé et quelques légumes pour son jardin. » (Marc Monnier : *Garibaldi*). On sait que Garibaldi accepta plus tard un million pour payer les dettes de ses fils, Menotti et Ricciotti, et pour lui-même une pension de cent mille francs.

parler des huit cents francs du secrétaire du révérend Burrows !

N'a-t-on pas été jusqu'à dire que Crispi n'était pas arrivé à temps pour accompagner Garibaldi s'embarquant pour Palerme (voir plus haut), parce qu'il n'avait pas sur lui de quoi payer le *barcaïuolo* !

Tout à l'heure, il n'aura pas le sou pour faire le voyage de Palerme à Turin !

Qui veut-on tromper ici ? Vraiment, bon public, c'est abuser de ta crédulité. Les chiffres sont terribles en pareil cas ; or, on articule ici le chiffre auquel se montait le *rien du tout* qui se trouvait dans la poche de Crispi, comme au jour où il manquait, faute d'argent, le bateau de Palerme ; la somme emportée de Naples par notre Francesco est de 10,000 ducats ou 42,500 francs !

Serafino et ses scribes ont opposé, il est vrai, leurs dénégations aux affirmations des Cavallotti et des Imbriani. Mais n'ont-ils pas nié aussi les 50,000 francs de Herz et tant d'au-d'autres choses aussi évidentes ?

La prise de possession du royaume des Deux-Siciles par Victor-Emmanuel évincait du pouvoir le législateur constituant de Palerme et de Naples. On ne lui pardonnait pas en haut lieu les oppositions et les taquineries que les représentants de l'autorité piémontaise avaient dû subir de sa part. On le considérait toujours comme un mazzinien endurci, hostile à l'ordre établi par la nouvelle royauté. Il avait, dans l'entourage du roi, des ennemis puissants et acharnés. La Sicile était entre les mains de ces ennemis. Le marquis de Montezemolo avait été nommé lieutenant de l'île, avec Cordova et La Farina pour conseils. Serafino n'avait qu'à se bien tenir.

La Farina avait encore sur le cœur son expulsion de l'île, opérée sur les désirs de Crispi. La vengeance, dit-on, est le plaisir des dieux, mais aussi celui des démagogues. Crispi dut déguerpir à son tour. On raconte même que La Farina voulut le faire arrêter dans son lit par des gendarmes, qui ne purent réussir à forcer sa porte. Au matin, pendant que ces gendarmes attendaient patiemment le lever du jour, Francesco, se glissant par une secrète issue, montait dans une voiture et prenait le large, après avoir ameuté la foule en criant : « Aux voleurs ! » et en dénonçant aux badauds l'in-

digne attentat commis sur sa personne par le conseiller de la lieutenance.

L'homme qui criait : « Aux voleurs ! » emportait dix mille ducats. Tout Crispi est dans ce trait.

CHAPITRE VIII

A cette époque de l'expulsion de Crispi, le gouvernement de Victor-Emmanuel s'imposait aux mazziniens eux-mêmes.

Ce qui se passa alors est facile à comprendre, quand, avec la connaissance du plan secret de la secte, on examine de près les événements.

Les populations méridionales de l'Italie, — je parle de la masse du peuple, — n'étaient aucunement désireuses de la monarchie sous le sceptre de la maison de Savoie, pas plus que de la république mazzinienne. On en a pour preuve les manifestations qui se produisirent, aussi bien contre les troupes piémontaises que contre les aventuriers garibaldiens (1).

1. Entre autres documents de l'époque, il est bon de reproduire l'adresse populaire qui se signait dans toute l'étendue du territoire napolitain, jusque dans les plus humbles bourgades, dès le moment où parurent les envahisseurs :

Le peuple napolitain à son roi François II.

« Sire,

« Quand la patrie est en danger, le peuple a droit de demander à son roi de le défendre. Puisque les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois, nous devons leur obéir : mais ils doivent savoir nous défendre, et c'est pour cela que Dieu leur a donné non-seulement un sceptre, mais encore une épée.

« Aujourd'hui, sire, l'ennemi est à nos portes ; la patrie est en danger. Depuis quatre mois, un aventurier, à la tête de bandes racolées chez toutes les nations, a envahi le royaume et a fait couler le sang de nos frères. La trahison de quelques misérables l'a aidé ; une diplomatie plus misérable encore le seconde dans ses coupables entreprises. Dans quelques jours, cet aventurier nous imposera son joug odieux ; ses desseins, nous les connaissons tous, et vous aussi, vous les connaissez,

D'autre part, Mazzini avait créé le mouvement en vue de l'unité italienne *démocratique*, et Garibaldi, afin de ne pas heurter trop vivement les souverains régnants d'Europe, avait feint un certain enthousiasme pour le roi de Piémont; censément, c'était l'unité *monarchique* qui était en question; sur ses premières proclamations, il avait écrit : « L'Italie et Victor-Emmanuel! » dès son débarquement en Sicile.

En réalité, les uns et les autres jouaient au plus trompeur. La Maçonnerie mazzinienne avait enrôlé les volontaires de la Révolution; car la liste des Mille est une des meilleures

sire. Cet homme, d'ailleurs, n'en fait aucun mystère; sous prétexte de réunir ce qui n'a jamais été uni, il veut nous faire Piémontais pour mieux nous décatholiser, et, la religion détruite, établir sur ses ruines un gouvernement républicain sous la féroce dictature d'un Mazzini, dont il sera le bras et l'épée.

« Mais, sire, depuis des siècles, nous sommes Napolitains. Charles III, votre immortel aïeul, nous arracha au joug étranger; nous voulons rester, vivre et mourir Napolitains, avec cette belle et sage civilisation que ce grand roi nous a donnée. Eh quoi! le fils de Ferdinand II ne pourrait tenir d'une main ferme le sceptre qu'il a hérité de son père de glorieuse mémoire! le fils de la vénérable Marie-Christine nous abandonnerait lâchement à son ennemi! François II enfin, notre bien-aimé souverain, n'aurait pas le courage et la force du plus humble des rois! Non, sire, non : cela ne peut pas être.

« Sire, sauvez donc votre peuple, nous vous le demandons au nom de la religion qui vous a sacré roi, au nom des lois héréditaires qui vous ont donné le sceptre de vos ancêtres, au nom du droit et de la justice, qui vous font un devoir de veiller continuellement à notre salut et, s'il est nécessaire, de mourir pour racheter votre peuple.

« Or, nous vous le disons, sire, la patrie est en danger, et à grands cris demande quatre choses :

« 1° Votre ministère tout entier vous trahit; ses actes en font foi, ses relations avec Judas et Pilate l'attestent; cassez votre ministère, et que se place à la tête des affaires un ministère choisi parmi les hommes honnêtes et dévoués à votre couronne, à votre peuple et à la Constitution.

« 2° Beaucoup d'étrangers conspirent contre votre trône et contre notre nationalité; que ces étrangers soient expulsés du royaume.

« 3° De nombreux dépôts d'armes existent dans votre capitale; qu'un désarmement soit ordonné.

4° La police tout entière est dévouée à vos ennemis; que la police soit remplacée par une police honorable et fidèle.

« Sire, voilà ce que vous demande votre peuple napolitain. Votre armée est dévouée autant que brave. Tirez l'épée et sauvez la patrie : quand on a pour soi le droit et la justice, on a pour soi Dieu.

« Vive notre roi François II! vive la Patrie! vive la Constitution! vive la brave armée napolitaine! »

listes de la Maçonnerie italienne militante. La Haute-Maçonnerie anglaise, par les mains du Patriarche d'Europe, lord Palmerston, avait versé les fortes sommes pour acheter les défections, pour payer partout le prix de la trahison. De son côté, Victor-Emmanuel, ambitieux d'agrandir ses domaines, avait donné quelques millions pour les armements, avait promis grades et places à qui trahirait François II; enfin, quand la réussite fut acquise à l'expédition garibaldienne, il avait envoyé son armée dans le Midi.

Le « moment psychologique » fut celui de la dernière heure, quand François II se défendait en héros dans Gaëte, alors que la royauté bourbonienne était vaincue, la citadelle de Messine et Civitella-del-Tronto étant les derniers remparts de sa puissance. Gaëte devait finalement capituler le 13 février, après quatre-vingt-dix jours de résistance; le vieux général Fergola, enveloppé par Cialdini et Persano, devait rendre la citadelle de Messine, le 13 mars, n'y pouvant plus tenir; enfin, la dernière place, Civitella-del-Tronto, était destinée à tomber, le 20 mars, au pouvoir du général piémontais Mezzacapo, après quatre jours d'un épouvantable bombardement.

C'est dans ce temps de l'effondrement de la royauté bourbonienne, que Victor-Emmanuel rendit aux mazziniens la monnaie de leur pièce.

Son action fut double : écrasement, sans pitié, des derniers légitimistes fidèles; élimination de ceux qui s'étaient servis à haute voix de son nom our masquer à l'Europe leurs vrais desseins.

L'écrasement fut des plus sanguinaires. On ne saurait trop reproduire, au moins en extrait, le rapport officiel que le marquis d'Ulloa, général légitimiste, envoya à toutes les puissances, pour protester contre les faits accomplis :

« Les généraux traîtres et étrangers, les Pianelli, les Nerin, les Galateri, les Fumele, etc., en envahissant les Etats napolitains, annoncèrent une guerre d'extermination, dans laquelle la piété était un crime.

« Cialdini, qui peut se glorifier d'avoir ordonné plus de fusillades pendant la courte durée de sa lieutenance que tous les pouvoirs antérieurs, adressait, le 28 octobre 1860, à tous les officiers sous ses ordres, cette proclamation :

« *Faites publier que je fusille tous les paysans armés que je* « *prends* ; *j'ai déjà commencé, et partout où les insurgés* (défendant « leur patrie et leur nationalité contre l'envahisseur) *sont* « *tombés entre les mains des Piémontais, ils ont été fusillés som-* « *mairement et sans miséricorde.* »

« On a vu des sacrifices humains de quarante ou cinquante prisonniers *à la fois*. A Monteciffiano, par exemple, sur quatre-vingts prisonniers, quarante-sept furent passés par les armes ; à Montefiascone, cinquante hommes, réfugiés dans la maison même de Dieu, y furent égorgés ; à Montecoglioso, un capitaine fit enfermer dans une chaumière douze laboureurs qui ne l'avaient pas bien renseigné sur la marche des « insurgés » et les brûla vifs en présence de leurs familles.

« Du temps de Garibaldi, des populations entières ont assisté aux massacres d'Ariano, de Trasso, de Paduli, de Montemiletto, de Terracusi, de Panepisi, de Sant-Antimo, d'Isernia, de Castellaccia, de Castel-Sarraceno, de Carbone, de Lutronico, pacifiques asiles de l'agriculture et de l'industrie.

« Sous la conquête piémontaise, on a vu la destruction de San-Marco-in-Lunis, de Viesti, de Cotronei, de Spinello, de Rignagno, de Barrile, de Vico-di-Palma, de Campo-di-Miano, de Guarda-Reggia, à la suite d'ignobles scènes de pillage, de viols et de sacrilèges.

« Qui enfin n'a pas entendu l'affreux récit de la destruction et de l'incendie de Pontelandolfi et de Cusalduni ?

« Que dire des assassinats de Rome, de Naples, de Parme, de Ferrare, de Bologne ? Et, pour que le monde entier ne pût douter de cette confraternité d'incendie et de meurtres, la Chambre des députés, le ministre Menabrea en tête, ne vient-elle pas, en en faisant l'apothéose, d'acclamer comme ses frères et comme des fils de la glorieuse Italie, les ignobles assassins Monti et Tognetti, exécutés à Rome, en vertu des lois et selon toute justice, pour avoir fait sauter en guet-apens la caserne Serristori, crime qui a coûté la vie à vingt-cinq zouaves, sans compter une multitude d'autres personnes blessées, parmi lesquelles des femmes et des enfants.

« D'après les chiffres officiels, communiqués par le ministère de l'intérieur de Turin, chiffres bien au-dessous de la réalité sans aucun doute, et rapportés par le *Portafoglio Maltese*, il y aurait trente mille Italiens mendiant leur pain sur la terre étrangère à la suite de l'annexion, quatre-vingt mille privés de leur position à l'intérieur et réduits à la misère ; le nombre des fusillés et massacrés, d'après les aveux même de la cour de Victor-Emmanuel, s'élèverait à plus de dix-huit mille, et les Napolitains emprisonnés en une seule année dépassent quatorze mille ! »

Ces chiffres sont éloquents. On voit, par eux, ce que fut l'annexion.

Quant à l'élimination des mazziniens, elle fut opérée avec adresse et fermeté tout à la fois. Le tour d'escamotage, nommé plébiscite, ayant réussi, Victor-Emmanuel n'avait plus besoin des révolutionnaires à qui son nom avait servi d'enseigne. En Sicile, le lieutenant du roi était Montezemolo avec le marquis de Torrearsa pour principal conseiller; dans le Napolitain, la lieutenance avait été donnée au prince Eugène de Carignan, ayant pour ministre responsable le jeune chevalier Constantin Nigra, diplomate de la plus haute intelligence.

A Palerme, Montezemolo ordonna quelques arrestations parmi les révolutionnaires les plus exaltés; cela calma les ardeurs.

A Naples, le chevalier Nigra, qui était franc-maçon, agit avec une merveilleuse habileté à l'égard de ceux de ses frères qui, pour obéir à Mazzini, entravaient l'œuvre de l'unité monarchique. Tous les meneurs, aventuriers sans scrupules, qui avaient traîné leurs guêtres sur toutes les routes de l'étranger, principalement à Londres et en France, étaient gens de sac et de corde, ayant eu pour la plupart maille à partir avec les tribunaux de droit commun; Nigra le savait bien. Du Foreign Office, il n'avait rien à attendre, la Maçonnerie anglaise alors toute-puissante protégeant les mazziniens. En France, il n'en était pas de même : Napoléon, qui n'avait entrepris la guerre d'Italie que contraint et forcé, ne serait pas fâché d'aider qui lui demanderait les moyens de démonétiser ou, tout au moins, de tenir en bride les politiciens manieurs de bombes; cela, le rusé Nigra se le dit, et d'ailleurs il avait rendu personnellement à l'empereur français assez de services, pour que celui-ci ne lui en refusât pas, à son tour, un de cette nature. Il envoya donc à Paris la liste de ses « gêneurs », avec une lettre particulière à Napoléon III, et le souverain, pour lui être agréable, donna l'ordre de procéder immédiatement à toutes les recherches nécessaires dans les archives de la police.

C'est ainsi que Nigra fut bientôt *documenté* et put écrire à Cavour, son protecteur : « Nous n'avons plus rien à craindre des perturbateurs; je les tiens. Sa Majesté (Napoléon III) m'avise que M. Delangle (le garde des sceaux de France) a

remis à M. Thouvenel (le ministre des affaires étrangères) les premiers casiers judiciaires qui ont été relevés. Les premiers vont arriver à Turin incessamment; c'est T.-P. qui vous les remettra. Veuillez m'en transmettre une copie, sans perdre de temps, au fur et à mesure que vous les aurez. » T.-P. signifiait : le baron Charles de Talleyrand-Périgord, ambassadeur de France à Turin.

De cette façon, Nigra et Cavour possédèrent l'édifiant chapelet des condamnations pour vols, escroqueries et autres délits non politiques de cette crème d'agitateurs, Lemmi, Bordone et *tutti quanti*.

Lemmi s'était fait donner, par un décret de Garibaldi, la concession de tous les chemins de fer à établir en Sicile; toujours pratique, Adriano, tout en conspirant! Son entrevue avec Cavour fut épique. J'en tiens le récit d'un témoin, encore vivant, et touchant de très près à la personne du chevalier Nigra.

Le secrétaire d'Etat de la lieutenance avait convoqué Lemmi et lui avait appris que Cavour désirait vivement le voir pour causer avec lui de la concession des chemins de fer siciliens. Lemmi, enchanté, avait répondu qu'on pouvait compter sur son activité, qu'il avait des capitalistes anglais derrière lui, etc.; et, tout joyeux, il s'était rendu à Turin en toute hâte.

Le ministre de Victor-Emmanuel, après lui avoir laissé exposer tous ses projets, repoussa doucement les plans et tracés qu'Adriano montrait; puis, ouvrant un tiroir, il en sortit un papier timbré de six pages et le mit sous ses yeux. C'était le texte authentique de la condamnation de Lemmi à Marseille, pour vol au préjudice du Dr Grand-Boubagne (22 mars 1844, un an et un jour d'emprisonnement et cinq ans de surveillance). On pense si le nez de l'enjuivé s'allongea! Le cher Adriano n'en revenait pas.

« — Signor, dit Cavour, il est tout à fait inutile que vous retourniez dans le Midi. D'abord, au point de vue politique, vous suscitez au gouvernement toutes sortes d'embarras. Ensuite, nous ne pouvons pas ratifier tous les décrets de la dictature de Garibaldi, et celui relatif à la concession des chemins de fer de Sicile est au nombre de ceux qui ne nous paraissent pas acceptables. Vous voudrez bien vous tenir tranquille désormais; allez où il vous plaira, excepté dans le

royaume annexé. En outre, j'attends de vous, dans les vingt-quatre heures, une lettre par laquelle vous m'annoncerez que vous renoncez à la concession des chemins de fer, pour les motifs qu'il vous conviendra d'alléguer. »

Là-dessus, il lui donna congé. Lemmi avait compris : il était tenu maintenant par Cavour; son intérêt était d'avaler en silence l'amère pilule. C'est ce qu'il fit. Le lendemain, le gouvernement de Victor-Emmanuel recevait sa renonciation, et il allait bientôt se fixer à Florence.

Par l'incident Lemmi, on peut juger de quelques autres du même genre. Constantin Nigra avait manœuvré mieux encore que Montezemolo.

En ce temps, eurent lieu les élections au Parlement italien. Les collèges électoraux avaient été convoqués le 2 janvier (1861) pour le 27; l'assemblée devait se réunir le 18 février, et la session être ouverte par le roi.

Le Parlement était désormais pour Crispi l'unique carrière ouverte à son ambition; être élu, voilà pour lui la grande affaire. J'ai dit, dans ma préface, comment, ayant été honteusement battu à Palerme par le marquis de Torrearsa, il se trouva fort heureux de représenter les habitants de Castelvetrano, petite ville du littoral. J'ai dit aussi qu'il prit place à l'extrême gauche, à la tête des plus fougueux mazziniens.

Le moment est venu de rappeler, en quelques mots, comment la Franc-Maçonnerie s'organisa en Italie d'une façon à peu près régulière, en même temps que se créait le royaume italien, destiné dans les desseins secrets de la secte à se transformer un jour en République Ausonienne.

Dans la période qui suivit la chute de Napoléon Ier, il n'y eut plus de Maçonnerie officielle dans toute la péninsule, mais des groupes maçonniques épars, pratiquant les rites les plus divers, plusieurs fabriqués de façon niaise et grotesque, à la fantaisie de leurs inventeurs. Humainement parlant, il n'y eut longtemps aucune unité d'action; pourtant, tous ces groupes concouraient au même but; l'esprit diabolique leur soufflait à tous la haine de l'église, la résolution d'anéantir la Papauté.

Parmi ces sociétés, la plus militante fut, sans contredit, la *Carbonara* ou le Carbonarisme, appelé encore « Maçonnerié Forestière », qui était, pour l'action politique, un rite

superposé à tous les autres rites; les carbonari se recrutaient indistinctement dans les Loges secrètes des divers systèmes et des diverses obédiences, comme les palladistes aujourd'hui.

Mazzini, inspiré par Satan, — ceci ne fait plus pour moi aucun doute, — parvint, lorsqu'il entra en scène, à diriger secrètement toutes ces sectes.

A partir de 1856, quelques Loges commencèrent, non point à s'afficher, mais du moins à laisser connaître leur existence; mais c'étaient des Loges constituées sous des obédiences étrangères, reconnues par le gouvernement du pays où elles avaient leur siège central. Ainsi : la Loge *Il Triunfo Ligure*, à Gênes, et la Loge *Gli Amici veri dei Virtuosi*, à Livourne, qui appartenaient toutes deux à la juridiction du Grand Orient de France.

Dans le Piémont, la Maçonnerie avait été moins secrète. Elle était protégée par le roi; mais ses tendances étaient plus modérées qu'ailleurs. Disons : hypocrisie, au lieu de violence.

En 1858, lord Palmerston faisait écrire à Cavour par le F.·. Fox (lord Panmure, plus tard comte de Dalhousie) : « La Maçonnerie, en Italie, est pratiquée dans des conditions trop irrégulières. Il faut y mettre ordre; car, dès maintenant, vous pouvez tenir pour certain que *l'Italie se fera, telle que nous la voulons*. Prenez l'initiative, et acclimatez le Rite Symbolique conformément à nos cahiers. Je vous les envoie. Entendez-vous avec le F.·. Felice Govéan, qui a reçu les pouvoirs nécessaires. La Mère-Loge nouvelle se nommera *Ausonia*, afin de donner une satisfaction au F.·. Mazzini, qu'il convient de laisser travailler dans sa sphère d'action particulière. » (Lettre du F.·. Fox, lord Panmure, député grand-maître de la Grande Loge d'Angleterre; 30 juin 1858).

En vertu de ces instructions, une Mère-Loge nouvelle, dite Loge indépendante *Ausonia*, fut constituée à Turin, en 1859, pour pratiquer et propager le symbolisme maçonnique selon le Rite Anglais. Ses fondateurs officiels furent les FF.·. Felice Govéan, Filippo Delpino, Sixto Anfossi, Vitale Mirano, tous quatre de Turin, Carlo Fiori, de Reggio, Giuseppe Torelli, de Varallo, et Zambeccari, de Bologne. Delpino fut élu élu Vénérable, et bientôt d'autres Loges furent constituées sur tout le territoire de la péninsule,

même à Rome, sous les auspices de l'*Ausonia*. Cavour était le grand-maître général, dirigeant tous les Vénérables.

J'ai dit, dans ma préface, en quelles circonstances il fut sacrifié; l'ordre de mort reçut l'entière approbation du Souverain Patriarche de la Maçonnerie d'Europe et de son conseil, sur le rapport du grand-maître Mazzini, ayant décrété et exécuter le crime : « Décidément, avait dit Mazzini, rappelant les termes de la lettre du F.·. Fox, le grand-maître Cavour ne voulait pas comprendre que nous avions à travailler à côté de lui, dans notre sphère d'action particulière; il nous contrecarrait avec obstination. » (Lettre de Mazzini à Palmerston, du 7 juin 1861; archives du Suprême Conseil de Londres, n° 3045, dossier H-R.)

L'intérim de la grande-maîtrise des Loges issues de l'*Ausonia* fut donné au F.·. Govéan. Afin de se ménager l'appui de Victor-Emmanuel, on vota pour un homme tout à fait en faveur à la cour, comme nouveau grand-maître; j'ai nommé le F.·. Constantin Nigra, à qui le roi avait confié le grand honneur d'être son chargé d'affaires à Paris, auprès du gouvernement français. Mais Nigra n'accepta pas la périlleuse succession de Cavour dans la Maçonnerie; trop habile pour n'avoir pas compris les causes secrètes de la subite mort du grand ministre piémontais, il jugea prudent de se tenir désormais à l'écart de la secte, sans la heurter néanmoins par une démission. Il sut retirer adroitement son épingle du jeu : il prétexta qu'il ne pouvait accepter son élection à la grande-maîtrise, un certain nombre de Loges n'ayant pas pris part au vote (22 novembre 1861, sa première lettre de refus).

Alors, le F.·. Govéan voulut faire une dernière tentative auprès de Nigra. Les Loges italiennes avaient été convoquées pour le 26 décembre en assemblée constituante; Govéan décréta que l'élection du nouveau grand-maître serait faite par cette assemblée.

Vingt-neuf délégués se réunirent. Ils représentaient les Loges suivantes : *Fabio Massimo*, de Rome; *Iside* et *Pompeïa* d'Alexandrie (Egypte); *Argillano*, d'Ascoli; *Severa*, de Bologne; *Vittoria*, de Cagliari; *Héliopolis*, du Caire; *Concordia*, de Florence; *Rigenerazione*, de Gênes; *Amicizia*, *Garibaldi*, *Unione* et *Concordia*, de Livourne; *Lume e Verità*, de Messine; *Fraternità*, de Mondovi; *Valle di Potenza*, de

Macerata; *Insubria*, de Milan; *Azione e Fede*, de Pise; *I Figli scelti di Cartagine ed Uttica*, de Tunis; *Ausonia, Progresso* et *Cavour*, de Turin.

Govéan donna lecture de deux lettres de Nigra : d'abord, celle du 22 novembre; puis, il expliqua qu'il avait écrit de nouveau à l'illustre frère, et que celui-ci avait répondu en déclinant encore les offres. Cette fois, Nigra refusait la grande-maîtrise par modestie, et il disait que sa candidature ainsi posée par le président intérimaire du Grand Orient d'Italie avait le caractère d'une pression et qu'il convenait de laisser l'assemblée entièrement maîtresse de son choix; car de plus dignes que lui méritaient cet honneur (11 décembre, sa deuxième lettre de refus). Govéan ne se tenait pas pour battu; il déclara qu'on ne pouvait faire un meilleur choix et que la parole resterait aux urnes, lors de la dernière séance du Congrès.

Il y eut sept séances. Les six premiers jours, on rédigea une constitution, des règlements, etc.; on décréta l'obéissance absolue pour chaque maçon, le secret à garder sur tout, etc.

A la deuxième séance, le F∴ Davide Levi, secrétaire général du Grand Orient d'Italie et membre du Parlement, prononça un important discours, dans lequel il désigna Raimond Lulle, Manfred, le Dante, Fauste Socin et Giordano Bruno comme ancêtres de la Maçonnerie italienne.

« La Franc-Maçonnerie italienne, s'écria-t-il, n'oubliera pas, lorsqu'elle installera son Grand Orient à Rome, que Giordano Bruno, depuis trois siècles, attend d'elle expiation, revendication et gloire... C'est elle (la Maçonnerie italienne) qui a constitué la *Carbonara*, après 1815, alors qu'elle abandonna le terrain religieux des Socini et le terrain philosophique de Bruno pour se placer exclusivement sur le terrain de l'action, vu les dangers pressants et la nécessité de se défendre... C'est elle qui, après 1830, a fondé, par le vaillant F∴ Mazzini, cette *Jeune Italie*, dont nous voyons avec joie les premiers résultats, glorieux et bienfaisants.

« Depuis le douzième siècle, la Patrie italienne réclamait à grands cris que fût créée une Italie-Nation. Cette création, c'est la Maçonnerie qui vient de la faire, grâce au génie de Mazzini, grâce à l'épée de Garibaldi. Mais, disons-le, cette œuvre n'est encore qu'une œuvre politique. Il nous reste à gagner la victoire morale, il nous faut remporter le triomphe philosophique; et

comment, très chers Frères?... La victoire morale, nous l'aurons en abattant la Papauté; le triomphe philosophique, nous l'obtiendrons en faisant prévaloir nos dogmes, en établissant notre domination. » (Discours du F.·. Davide Levi, 27 décembre 1861.)

Ces déclarations méritent d'être retenues.

Le 1er janvier 1862, dans la septième et dernière séance, l'assemblée vota, sur la motion des délégués de la Loge *Garibaldi*, de Livourne, que le « glorieux solitaire de Caprera » recevrait et porterait le titre de *Premier Maçon d'Italie*, qu'il serait le grand-maître d'honneur, et qu'une médaille d'or serait frappée en commémoration de cette importante décision.

Puis, la question de l'élection du grand-maître effectif revint sur le tapis, et... le F.·. Constantin Nigra fut élu *à l'unanimité*. — « Nigra ou le grand-maître malgré lui », quel joli sujet pour une comédie !... Mais notre rusé diplomate, qui comprenait trop bien qu'on voulait de lui pour paravent, invoqua les lourdes charges de ses fonctions politiques, invoqua son éloignement, invoqua les meilleures raisons qu'il put trouver, sans dire les vraies (28 janvier 1862, sa troisième lettre de refus) ; il savait que, même paravent, il serait esclave de la secte.

Avant de se séparer, les délégués des Loges de la nouvelle fédération avaient voté la réunion d'une nouvelle assemblée pour le 24 juin 1863, à Rome, — ou, si Rome était encore au pouvoir du Pape, à Venise, — ou enfin à Florence, dans le cas où Venise appartiendrait encore à l'Autriche à cette époque.

Le persistant refus de Nigra obligea le Grand Orient à convoquer une réunion beaucoup plus tôt. Onze membres du Conseil de l'Ordre et dix-huit députés des Loges tinrent une assemblée le 1er mars à Turin, pour en finir avec la vacance de la grande-maîtrise. La Loge *Dante Alighieri* proposa, par son délégué, le F.·. Montanelli, de nommer Garibaldi grand-maître effectif; le F.·. Buscaglione, membre du Conseil de l'Ordre, répondit qu'il valait mieux laisser le chef des Mille à son honorariat et présenta la candidature du F.·. Cordova, ministre du commerce. Celui-ci fut élu et accepta : il avait eu 15 voix ; 13 opposants s'étaient comptés sur le nom de Garibaldi; une voix avait été déclarée nulle.

Cette élection amena un schisme. Ainsi que le Dr Bataille l'a fort bien expliqué, il y a eu longtemps en Italie, avant l'unification opérée par Lemmi, plusieurs puissances maçonniques rivales. Ainsi, au temps dont je parle ici, il y



ISTVAN TURR

avait un Suprême Conseil à Naples, un autre à Palerme avec Grand Orient du Rite Ecossais pour la Sicile, un Consistoire de Princes du Royal Secret à Turin, et un autre Consistoire du même degré à Livourne. Les adversaires de Cordova se rallièrent au Suprême Conseil de Palerme, principalement. Les Grands Orients de France et de Belgique reconnaissaient

celui de Turin ; les puissances maçonniques d'Angleterre, d'Irlande, de Suisse, de Portugal, de Pologne et de Hongrie partageaient leurs préférences entre les rivaux du Grand Orient turinois. En Hongrie, Kossuth avait été élu grand-maître honoraire, et Turr, grand-maître effectif.

Mais, dans ces querelles intestines, auxquelles les initiés des grades inférieurs attachaient seuls une grande importance, la Haute-Maçonnerie d'alors faisait entendre sa voix secrète, quand il le fallait, par l'organe de Mazzini, véritable chef occulte de tous les ateliers d'Italie.

Et Mazzini, fidèle à sa tactique, organisait, à côté des Loges et Arrière-Loges, des sociétés dites populaires, dont les membres des comités appartenaient à la Maçonnerie ; cela lui permettait de ne pas montrer la main de la secte, quand il jugeait nécessaire de faire œuvre publique d'agitation, par un manifeste ou autrement. C'est ainsi qu'il avait fondé l'*Association Emancipatrice*, dont le président en nom était Garibaldi, avec Crispi pour vice-président ; il y avait là aussi Bertani, Guerrazi, Mordini, Aurelio Saffi, Brofferio, Filippo de Boni, et tant d'autres, d'un radicalisme à outrance, tous francs-maçons ; Mazzini tenait tout dans sa main, sans paraître.

A partir de 1861, les Bourbons définitivement éliminés du sol de l'Italie, après cent vingt-cinq ans de règne, la Maçonnerie, tant dans le camp des modérés que dans le camp des révolutionnaires, allait concentrer toutes ses forces et agir par les manœuvres les plus diverses pour réaliser son grand projet, celui auquel elle subordonnait n'importe quel autre dessein, du moins en attendant mieux ; et ce projet, ce but, c'était *Rome capitale*. Crispi pouvait, dès lors, déployer toute son *operosità*. Mais nous savons aussi, et il ne faut pas l'oublier, que le prétendu but patriotique de Serafino n'était que l'étiquette de son sac. Dans le sac : l'ambition d'arriver *per fas et nefas* à ce bienheureux pouvoir, l'unique objet de ses désirs et de ses rêves. Pour parvenir, rien ne lui coûtera, rien même de ce que respectent les hommes qui, au milieu de la fournaise politique, conservent encore un peu d'honneur et de dignité.

Serafino-Francesco s'est livré à de profondes réflexions. Il a pesé les chances de son parti, et finalement il s'est dit : « Si je demeure mazzinien, je coopérerai à l'action commune,

je serai un de ceux qui détruiront le pouvoir temporel de la Papauté ; mais quand serai-je gouvernant ? quand serai-je ministre ? quand aurai-je la puissance officielle ? » A Mazzini, être vraiment le maître, être le terrible facteur des plus graves événements politiques suffisait ; il se complaisait à diriger tout, du fond de son cabinet. Crispi, lui, commençait à trouver que ce rôle ne convenait guère à son vaste appétit, et il jugea qu'en restant l'homme de Mazzini, « l'assiette au beurre », comme on dit en France, se ferait trop attendre. Et pourquoi donc ne trahirait-il pas Mazzini, comme il avait trahi les Bourbons ?...

En 1861, il avait affecté de se préoccuper beaucoup de ses chers compatriotes siciliens. Alors, il ne les faisait point arrêter, comme plus tard ; au contraire, il demandait au gouvernement du roi un compte rigoureux des arrestations opérées par la police politique ; il défendait, au Parlement, les agitateurs, les pires révolutionnaires.

C'est peu après ses débuts parlementaires qu'il s'offrit à Victor-Emmanuel. Son ambition était aveugle à tel point, que la pensée du sort de Cavour ne lui vint, sans doute, pas à l'esprit ; ou bien, s'il y songea, Serafino dut se dire qu'il était assez habile homme pour réussir à cacher son jeu à Mazzini.

Habile, oui, notre Francesco l'est ; ce n'est pas moi qui refuserai de reconnaître son intelligence, intelligence perverse, appliquée aux œuvres de mal. Mais quelle présomption !... Se croire supérieur à Mazzini en intelligence, en habileté, quel fol orgueil !... On a vu, par le début de ce livre, ce qu'il en résulta pour Crispi.

Les mazziniens n'eurent aucune rancune contre ceux d'entre eux qui, peu à peu, « mettant de l'eau dans leur vin », s'accommodèrent de la monarchie de la Maison de Savoie, et, renonçant à la république immédiate, s'appliquèrent à faire de cette royauté un instrument de destruction pour ruiner l'Eglise : tel, Nicotera ; tel Cairoli. Ceux-ci et d'autres qui les imitèrent n'essayèrent point de tromper les hauts-chefs de la secte ; dans les conseils de la Franc-Maçonnerie, ils disaient nettement leur opinion sur la nécessité qui leur apparaissait de donner une orientation nouvelle à la politique, en raison des circonstances.

Au contraire, Crispi voulut tromper Mazzini lui-même ; son ambition démesurée, et surtout impatiente de se satisfaire,

le poussa à cette démarche qui est toujours vile, même dans l'erreur. Ce n'était point un changement d'opinion chez lui ; c'était un marché qu'il négociait avec Victor-Emmanuel. En deux mots, lui, mazzinien irréductible, pour la galerie, lui, soi-disant républicain inébranlable, il se vendit.

Voilà pourquoi il fut condamné à mort et exécuté. Et, si Mazzini lui pardonna, alors qu'il était dans les atroces douleurs de l'empoisonnement, alors qu'il était sur le point d'expirer dans les convulsions finales, si le grand-maître le sauva en lui donnant le contre-poison, ce ne fut point par pitié, mais bien parce que cette terrible aventure le mettait plus que jamais à la merci des hauts-chefs de la secte. Il aurait pu devenir le successeur de Mazzini et, comme tel, réaliser ses projets ambitieux, sans heurter ses frères en révolution ; il leur eût fait entendre raison. Maintenant, il n'était plus qu'une machine, un cadavre galvanisé, vivant d'une vie factice; il savait. avec effrayante certitude, quelle cruelle et inévitable mort, définitive cette fois, l'attendait à la moindre velléité d'éluder les ordres de ceux qui tenaient son existence dans une goutte d'incolore liquide; il était à jamais à leur entière discrétion.

« — Tu seras le fossoyeur de la Maison de Savoie », lui avait dit Mazzini.

APPENDICE A LA PREMIÈRE PARTIE

LISTE AUTHENTIQUE DES MILLE

DRESSÉE ET ANNOTÉE PAR CRISPI.

Organisation du Corps.

État-Major.

SIRTORI, *chef d'Etat-Major.*
TURR, *premier Aide de Camp du Général.*
CENNI, *Aide de Camp en second.*
MONTANARI, — —
BANDI, — —
STAGNETTI. — —
MANIN, *Attaché militaire.*
CALVINO. —
MAJOCCHI, —
BORCHETTA, —
BRUZZESI, —
GRIZIOTTI, —
CRISPI, *Commissaire Civil attaché à l'Etat-Major.*

Commandants des Compagnies.

BIXIO : 1re *compagnie.*
ORSINI : 2e *compagnie.*
STOCCO : 3e *compagnie.*
LA MASA : 4e *compagnie.*
ANFOSSI : 5e *compagnie.*
CARINI : 6e *compagnie.*
CAIROLI (Benedetto) : 7e *compagnie.*
BASSINI : 8e *compagnie.*

Intendance.

ACERBI, *Intendant général.*
BOVI, *Sous-Intendant.*
MAESTRI, —
RODI. —

Service sanitaire.

RIPARI, médecin en chef. — BALDINI. — GIULINI.

Nomenclature des Mille. (1)

1. Abba, Giuseppe-Cesare, fils de Giuseppe; de Cairo (Savone).
2. Abbagnole, Giuseppe, fils de Melchiore; de Naples.
3. Abbondanza, Domenico, fils de Giuseppe; de Gênes.
4. Acerbi, Giovanni, fils de Giovanni; de Castel-Goffredo (Mantoue). — Il était intendant de l'expédition; dirigea les barricades à l'assaut de Palerme.
5. Adamoli, Carlo, fils de Francesco; de Milan.
6. Agazzi, Luigi-Isaïa, fils d'Alessandro; de Bergame.
7. Agri, Vincenzo.
8. Ajello, Giuseppe, fils de Giusto; de Palerme.
9. Airenta, Girolamo, fils de Giovanni-Battista; de Rossiglione (Gênes).
10. Alberti, Clemente, fils d'Arcangelo; de Carugate (Monza).
11. Alesio, Giuseppe.
12. Alfieri, Benigno, fils de Luigi; de Bergame.
13. Alpron, Giacomo.
14. Amati, Fermo-Ferdinando-Federico, fils de Giovanni; de Bergame.
15. Amistani, Giovanni, fils d'Angelo; de Brescia.
16. Andreetta, Domenico, fils de Benedetto; de Porto-Buffoli (Trévise).
17. Andreotti, Luigi, fils de Francesco, de Sant'Arenzo-al-Mare (Lerici).
18. Anfossi, Francesco. — Il était commandant de la 5e compagnie, et avait servi comme officier dans l'armée sarde.
19. Antognini, Alessandro, fils de Gaetano; de Milan.
20. Antognini, Carlo, fils de Gaetano; de Milan.
21. Antognoli, Federico; de Bergame.
22. Antonelli, Giovanni, fils d'Arcangelo; de Pedona (Lucques).
23. Antonelli, Stefano, fils de Francesco; de Saïano (Brescia).
24. Antonini, Marco, fils de Pietro; de Friuli (Udine).
25. Arcangeli, Pebo, fils d'Angelo; de Sarnico (Bergame).
26. Arcangeli, Isacco, fils de Bertolo; de Sarnico (Bergame).
27. Arcari, Santo-Luigi, fils d'Angelo; de Crémone.
28. Archetti, Giovanni-Maria, fils de Giacomo; d'Iseo (Brescia).

1. L'utilité de la publication de ce document, extrêmement rare, n'échappera à personne. Tous les volontaires de l'expédition des Mille ont été recrutés dans les sociétés secrètes; les survivants appartiennent à l'histoire de la Maçonnerie militante, car le plus grand nombre d'entre eux sont parvenus aux plus hauts grades de la secte et on les trouve toujours à la tête des ennemis de la Papauté.

29. Arconati, Rinaldo, fils d'Enrico; de Milan.
30 Aretocca, Ulisse.
31. Argentino, Achille.
32. Armani, Antonio, fils de Francesco; de Riva-di-Trento.
33 Armanino, Giovanni, fils de Girolamo; de Gênes.
34. Armellin, Bartolo, fils d'Antonio; de Ceneda (Vénétie).
35. Artifoni, Pietro-Antonio.
36. Ascani, Zelindo, fils de Gerolamo; de Montepulciano.
37. Asperti, Pietro-Giovanni-Battista, fils de Giovanni; de Bergame.
38. Asperti, Vito-Luigi, fils de Giovanni; de Bergame.
39. Astengo, Angelo, fils de Giovanni-Battista; d'Albissola-Marina (Gênes).
40. Astori, Felice, fils de Giovanni; de Bergame.
41. Azzi, Adolfo, fils d'Agostino; de Trecenta-Polesine (Vénétie).
42. Azzolini, Carlo.
43. Bacchi, Luigi, fils de Gaetano; de Lodi.
44. Badaracchi, Alessandro.
45. Baderna, Carlo-Luigi, fils de Fernandino; de Plaisance.
46. Badini, Ario, fils de Pietro.
47. Baï, Luigi, fils de Gaetano; de Lodi.
48. Baice, Giuseppe, fils de Sebastiano; de Magre (Vicence).
49 Baignera, Crescenzio, fils de Francesco; de Gardone (Brescia).
50. Baïocchi, Pietro.
51. Balboni, Antonio-Davide, fils de Giovanni; de Crémone.
52. Baldini, Francesco, fils de Francesco; de Pavie. — Il était attaché au service sanitaire.
53. Baldissera, Angelo, fils de Felice; de Sale-Marasino-Iseo (Brescia).
54. Balicco, Baldassare-Angelo, fils de Carlo; de Bergame.
55. Banchero, Emanuele, fils de Luigi; de Savone.
56. Banchero, Carlo; de Gênes.
57. Bandi, Giuseppe, fils d'Agostino; de Giuncarico (Grosseto). — 2e aide de camp du Général; blessé à Calatafimi.
58. Barabino, Tommaso, fils de Carlo; de Gênes.
59. Baracchi, Gerolamo, fils d'Antonio; de Brescia.
60. Baracchino, Luigi-Andrea, fils de Domenico; de Livourne.
61. Baratieri, Oreste, fils de Domenico; de Trente.
62. Barberi, Enrico, fils de Melchiore; de Castelletto-sopra-Ticino (Novare).
63. Barberi, Giovanni, fils de Luigi; de Castelletto-sopra-Ticino (Novare).
64. Barbesi, Alessandro, fils de Gaetano; de Vérone.

65. Barbetti, Fortunato-Bernardo, fils de Giuseppe; de Brescia.
66. Barbieri, Girolamo, fils de Giovanni-Battista; de Bussolengo (Vérone).
67. Barbieri, Innocente, fils de Giuseppe; de Brescia.
68. Barbogli, Giuseppe, fils de Pietro; de Brescia.
69. Baroni, Giuseppe, fils de Giuseppe; de Bergame.
70. Barufaldi, Tranquillino, fils d'Alfonso; de Garsio (Côme).
71. Baruffi, Stefano, fils de Santino; de Vignate (Gorgonzola).
72. Bassani, Enrico-Napoleone, fils de Giuseppe; de Ponte-San-Pietro (Bergame).
73. Bassani, Giuseppe-Antonio, fils de Paolo; de Chiari (Brescia).
74. Bassini, Angelo, fils de Giacomo; de Pavie. — Celui que Garibaldi appelait : « Le doux major Bassini ». Il avait organisé une troupe de bergamesques, qui se distinguèrent dans l'expédition.
75. Basso, Giovanni. — Il était officier d'état-major et l'ami intime de Garibaldi. Celui-ci était si plein de confiance en sa bravoure, qu'un jour il le posta absolument seul en sentinelle avancée, pour simuler la présence d'un corps d'armée dans l'expédition des Calabres.
76. Beccarelli, Pietro, fils d'Emanuele; de Saturnana (Pistoie).
77. Beccario, Domenico-Lorenzo, fils de Giuseppe; de Gênes.
78. Bedeschini, Francesco, fils de Giuseppe; de Burano (Vénétie).
79. Beffanio, Alessandro, fils de Giacomo; de Padoue.
80. Bellagamba, Angelo, fils de Francesco; de Gênes.
81. Bellandi, Giuseppe, fils de Giuseppe; de Brescia.
82. Bellantonio, Francesco, fils de Giuseppe; de Reggio (Calabre).
83. Belleno, Giuseppe-Nicolò, fils de Paolo; de Gênes.
84. Bellini, Antonio, fils de Vincenzo; de Vérone.
85. Bellisio, Luigi, fils de Pietro; de Gênes.
86. Bellisoni, Aurelio, fils de Pio; de Milan.
87. Belloni, Ernesto, fils de Giovanni-Battista; de Trévise.
88. Benedini, Gaetano, fils de Luigi; de Mantoue.
89. Benesch, Ernst, fils de Giovanni-Battista, de Bütrchöwtz.
90. Bensaja, Giovanni-Battista, fils de Salvatore; de Messine
91. Bensaja, Nicolò, fils de Salvatore; de Messine.
92. Benvenuti, Raimondo.
93. Benvenuto, Bartolomeo, fils d'Antonio; de Gênes.
94. Berardi, Giovanni-Maria, fils de Francesco; de Brescia
95. Bercancini, Giacomo, fils de Cairo; de Livourne.
96. Beretta, Edoardo, fils de Felice; de Pavie.
97. Beretta, Giacomo, fils de Giovanni; de Bazzano (Lecce).
98. Berino, Michele.

99. Berio, Emanuele, fils d'Angiolo; d'Afrique.
100. Berna, Giovanni, fils de Cristiano; de Trévise.
101. Bertacchi, Lucio-Mauro, fils de Luigi; de Bergame.
102. Berthe, Ernesto, fils de Giuseppe; de San-Giovanni-alla-Castagna (Côme).
103. Berti, Enrico.
104. Bertini, Giuseppe, fils de Francesco; de Livourne.
105. Bertolotto, Giovanni-Battista, fils de Francesco; de Gênes.
106. Bertossi, Giovanni-Battista, fils d'Antonio; de Pordenone (Frioul).
107. Bettinelli, Giacomo, fils de Pasquale; de Bergame.
108. Bettoni, Faustino.
109. Bevilacqua, Alessandro, fils de Francesco; de Montagnolo (Ancône).
110. Bezzi, Egisto, fils de Giovanni-Battista; de Cusiana-Osfanna (Trentin). — Il se distingua à l'assaut de Palerme.
111. Bianchi, Angelo, fils de Gaetano; de Milan.
112. Bianchi, Luigi, fils de Francesco; de Cermenate (Côme).
113. Bianchi, Girolamo.
114. Bianchi, Luigi-Pietro, fils de Francesco; de Pavie.
115. Bianchi, Achille-Maria, fils de Giovanni; de Bergame.
116 Bianchi, Ferdinando.
117. Bianchi, Ferdinando-Martino, fils de Carlo; de Bergame.
118. Bianchini, Massimo, fils de Giovanni; de Livourne.
119. Bianco, Francesco, fils de Santo; de Catane.
120. Biffi, Luigi-Adolfo, fils d'Ermenegildo; de Caprino (Bergame).
121. Bigansola, Cesare.
122. Bignami, Claudio, fils de Carlo; de Pizzighettone (Crémone).
123. Bisi, Giovanni-Battista, fils de Domenico; de Legnano (Vérone).
124. Bixio, Nino, fils de Tommaso; de Gênes. — Commandant de la 1re compagnie, un des principaux chefs de l'expédition. Il se distingua à Calatafimi, devant Palerme et à la bataille du Volturne. Il avait fait ses preuves devant Rome (1848) où il commandait les troupes romaines qui repoussèrent la première attaque du général Oudinot. Il devint député en 1861 et lieutenant-général de l'armée italienne en 1862. Né le 2 octobre 1821; mort le 16 décembre 1873 (1).

1. J'ajoute : — Il commandait sous Cadorna, au 20 septembre 1870. Il a eu un mot dit publiquement, en un discours politique, mot demeuré fameux, et qui montre bien son fanatisme : « Il faut prendre Rome au pape et jeter les cardinaux dans le Tibre. » Il était le frère du Bixio, qui fut ministre en France, sous la présidence de Louis-

125. Boaretto, Loredano, fils de Giovanni-Battista; de Bovolenta-di-sopra (Padoue).
126. Boasi, Stefano, fils d'Enrico; de Gênes.
127. Boggiano, Ambrogio, fils de Giacomo; de Gênes.
128 Boldrini, Cesare, fils de Pietro; de Castellaro (Mantoue). — Une des victimes les plus sympathiques de l'expédition.
129. Bolgia, Giovanni, fils de Nicolò; d'Orbetello (Grosseto).
130. Bolis, Luigi, fils de Carlo; de Bergame.
131. Bolloni, Francesco, fils de Giovanni-Battista; de Carzago (Lonato-Brescia).
132. Bonacina, Luigi, fils d'Angelo; de Bergame.
133. Bonafede, Giuseppe, fils de Domenico; de Crateri (Cefalù).
134. Bonafini, Francesco, fils de Francesco; de Mantoue.
135. Bonanomi, Giacomo, fils de Pietro; de Côme.
136. Bonan-Ranieri, Tertuliano; d'Acquaviva (faubourg de Livourne).
137. Bonardi, Carlo, fils de Giovanni-Maria; d'Iseo (Brescia).
138. Bonduan, Pasquale, fils de Valentino; de Mestre (Vénétie).
139. Bonetti, Francesco, fils de Giovanni, de Zogno (Bergame).
140. Boni, Fedele, fils de Giovanni; de Modène.
141. Boni, Francesco-Alessandro, dit Arnaldo, fils de Credo-in-Dio; de Brescia.
142. Bonino, Giacomo, fils de Michele; de Gênes.
143. Bonsignori, Eugenio, fils de Francesco; de Montirone (Brescia).
144. Bontempelli, Carlo, fils de Pietro; de Bergame.
145 Bontempo, Giuseppe-Rinaldo, fils de Nicolò; d'Orzinovi (Brescia).
146. Bonvecchi, Luigi, fils de Pacifico; de Treïa (Macerata).
147. Bonvincini, Federico.
148. Borchetta, Giuseppe. — Attaché à l'Etat-major.
149. Bordin, Giovanni, fils de Pietro; de Padoue.
150. Boretti, Ercolo, fils de Siro; de Pavie.
151. Borgamaineri, Carlo-Pietro, fils de Pietro; de Milan.
152. Borgognini, Ferdinando, fils de Francesco; de Florence.
153. Borri, Antonio, fils de Lorenzo; de Rocca-Strada (Grosseto).
154. Borso, Antonio, fils d'Antonio; de Padoue.
155. Boschetti, Giovanni-Battista, fils de Pietro; de Covo (Treviglio).
156. Bossi, Carlo; de Milan.
157. Bottacci, Salvatore, fils d'Antonio; d'Ortebello.

Napoléon Bonaparte. Il est mort fou; son neveu s'est suicidé, à Lyon, pour une actrice, tandis que l'Italie officielle célébrait le vingt-cinquième anniversaire de la prise de Rome au pape.

158. Bottagisi, Cesare, fils de Carlo; de Bergame.
159. Bottagisi, Luigi-Enrico-Agostino, fils de Carlo; de Bergame.
160. Bottagisi, Martiniano, fils de Gaetano; de Bergame.
161. Bottaro, Vincenzo; de Gênes.
162. Bottero, Giuseppe-Ernesto, fils de Luigi; de Gênes.
163. Botticelli, Giovanni; de Brescia.
164. Bottone, Vincenzo, fils de Melchiore; de Palerme.
165. Bovi, Paolo, fils d'Antonio; de Bologne. — Intendant militaire de l'expédition; il se distingua à la bataille du Volturne. Très discuté, à d'autres points de vue.
166. Bozzani, Eligio, fils de Pietro; de Fontanellato.
167. Bozzano, Domenico, fils de Salvatore; de Palerme.
168. Bozzetti, Romeo, fils de Francesco; de San-Martino-Beliseto (Crémone). — Lieutenant du capitaine Acerbi.
169. Bozzo, Giovanni-Battista; de Gênes.
170. Bozzola, Candido; d'Andrea.
171. Braca, Ferdinando, fils de Giovanni; de Montanare (Cortona-Arezzo).
172. Braccini, Gustavo-Giuseppe, fils de Giovanni; de Livourne.
173. Bracco, Giuseppe, fils de Francesco; de Palerme. — Il fut mon chef de cabinet en Sicile.
174. Braïco, Cesare, fils de Bartolomeo; de Brindisi.
175. Brambilla, Prospero, fils de Prospero; de Bagnatica (Bergame).
176. Bresciani, Pietro-Giuseppe, fils de Silvio; d'Andrara-San-Martino (Sarnico).
177. Briasco, Vincenzo, fils de Giuseppe; de Gênes.
178. Brissolaro, Giovanni-Edoardo, fils de Giovanni; de Bergame.
179. Brunaldi, Giovanni-Battista.
180. Bruntini, Pietro, fils de Pietro; de Bergame.
181. Bruzzesi, Filippo; de Rome. — Capitaine d'État-major.
182. Bruzzesi, Giacinto.
183. Bruzzesi, Pietro.
184. Buffa, Emilio, fils de Paolo; d'Ovada (Novi).
185. Bulgheresi, Jacopo, fils de Giuseppe; de Livourne.
186. Bullo, Luigi, fils d'Antonio; de Chioggia (Vénétie).
187. Burattini, Carlo, fils de Domenico; d'Ancône.
188. Burlando, Antonio, fils d'Andrea; de Gênes.
189. Buscemi, Vincenzo, fils d'Antonio; de Palerme.
190. Butti, Alessandro.
191. Buttinelli, Giuseppe, fils de Gaetano; de Viggià (Varèse).
192. Buttinoni, Francesco, fils de Francesco; de Treviglio (Bergame).
193. Buttironi, Antonio, fils de Pietro; de Pescantina (Vérone).

194. Buttironi, Emilio, fils de Vincenzo ; de Suzzara (Mantoue).
195. Buzzacchi, Giovanni, fils de Benedetto ; de Medole (Castiglione).
196. Caccia, Carlo, fils de Giuseppe ; de Monticelli d'Olio (Brescia).
197. Caccia, Ercole, fils de Giuseppe ; de Bergame.
198. Cadei, Ferdinando, fils de Giacomo ; de Calepio (Bergame).
199. Cafferata, Francesco, fils de Francesco ; de Gênes.
200. Cagnetta, Domenico, fils d'Antonio ; de Pavie.
201. Cairoli, Carlo-Benedetto-Enrico, fils de Carlo ; de Pavie. — L'un des cinq frères Cairoli, de Pavie (Benedetto, Ernesto Giovanni, Luigi, Enrico). Il se distingua parmi les Mille.
202. Cairoli, Benedetto-Angelo, fils de Carlo ; de Pavie. — Né à Pavie en 1826, mort le 8 août 1889 ; frère du précédent. Commandant de la 7e compagnie des Mille, il se distingua à Calatafimi et fut blessé à l'assaut de Palerme. Il se signala depuis à Mentana. Il fut député en 1860, et plusieurs fois ministre et Chef du Conseil. Décoré en 1878 du grand cordon de la Légion d'honneur !!!
203. Calabresi, Pietro, fils de Luigi-Martino ; de Carteno-Brono (Brescia).
204. Calafiore, Michele, fils de Francesco ; de Fiumara (Calabre).
205. Calcinardi, Giovanni, fils d'Andrea ; de Brescia.
206. Calderini, Ercole-Enrico, fils d'Antonio ; de Bergame.
207. Calona, Ignazio, fils de Giovanni-Battisia ; de Palerme.
208. Calvino, Salvatore, fils de Giuseppe ; de Trapani. — Capitaine d'état-major ; il fut secrétaire général de la guerre à Palerme.
209. Calzoni, Secondo, fils d'Andrea ; de Gione (Salo-Brescia).
210. Cambiacchi, Giovanni-Battista, fils de Felice ; de Monza.
211. Cambiaggo, Biagio, fils d'Andrea ; de Polcevera (Gênes).
212. Cambiaso, Gaetano, fils d'Antonio ; de Campomarone (Gênes.)
213. Camellini, Giuseppe, fils de Natale ; de Reggio (Émilie).
214. Camici, Venanzio, fils d'Antonio ; de Colle-di-Val-d'Esta.
215. Campagnoli, Giuseppe-Carlo, fils d'Antonio ; de Pavie.
216. Campanello, Antonio, fils de Gaspare ; de Palerme.
217. Campi, Giovanni, fils de Giuseppe ; Monticelli d'Ongina.
218. Campiano, Bartolomeo, fils de Lorenzo ; de Gênes.
219. Campo, Achille, fils d'Antonio ; de Palerme.
220. Campo, Giuseppe, fils d'Antonio ; de Palerme.
221. Candiani, Carlo-Antonio, fils de Giovanni-Battista ; de Milan.
222. Canepa, Giuseppe, fils d'Angelo ; de Gênes.

223. Caneita, Francesco, fils de Domenico ; d'Oggebbio (Pallanza).
224. Canezza, Bartolomeo, fils de Benedetto ; de Rapallo (Gênes).
225. Canfer, Pietro, fils de Giovanni-Battista ; de Bergame.
226. Canini, Cesare, fils de Giuseppe ; Sarzana (Gênes).
227. Cannoni, Girolamo, fils de Giovanni ; de Grosseto.
228. Cantoni, Angelo, fils de Fernandino ; de Mezzani (Parme).
229. Cantoni, Lorenzo, fils de Geremia ; de Parme.
230. Canzio, Stefano, fils de Michele ; de Gênes. — Né à Gênes en 1837 ; il devint le compagnon inséparable de Garibaldi ; à l'assaut de Palerme, mis aux avant-postes, il prit la tête de la colonne qui enleva le pont de l'Amiraglio et fut grièvement blessé. Il suivit Garibaldi dans sa retraite à Caprera, et épousa en 1861 la première fille du général, Teresita. Il suivit Garibaldi dans sa campagne des Vosges ; n'a jamais pu se guérir de sa folie d'amour pour la sœur latine ! Il mourra gallophile et socialiste impénitent.
231. Capelletto, Giuseppe-Maria, fils de Pietro ; de Venise.
232. Capitanio, Giuseppe, fils de Luigi ; de Bergame.
233. Capurro, Giovanni, fils d'Agostino ; de Gênes.
234. Capurro, Giovanni-Battista, fils de Giovanni-Battista ; de Gênes.
235. Capuzzi, Giuseppe, fils de Stefano ; de Lonato (Brescia).
236. Carabelli, Daniele, fils de Domenico ; de Gallarate (Milan).
237. Caravaggi, Michele, fils de Carlo ; de Chiari (Brescia).
238. Carbonari, Raffaele, fils de Domenico ; de Catanzaro (Calabre).
239. Carbonari, Lorenzo, fils de Santo ; d'Ancône.
240. Carbone, Francesco, fils de Giovanni ; de Gênes.
241. Carbone, Luigi, fils de Girolamo ; de Sestri-Ponente (Gênes).
242. Carbonelli, Vincenzo, fils de Pietro ; de Secondigliano (Naples).
243. Cardinale, Natale, fils de Girolamo ; de Gênes.
244. Caretti, Antonio, fils d'Angelo ; de Milan.
245. Carini, Gaetano, fils de Francesco ; de Corteolona (Pavie).
246. Carini, Giacinto, fils de Giovanni ; de Palerme. — Commandant de la 6e compagnie, blessé aux barricades de Palerme.
247. Carini, Giuseppe, fils de Luigi ; de Pavie.
248. Cariolati, Domenico, fils de Nicolò ; de Vicence. — Il se distingua à la bataille du Volturne.
249. Carminati, Agostino-Giovanni-Bernardo, fils de Giovanni ; de Bergame.
250. Carpaneto, Francesco, fils d'Andrea ; de Gênes.

251. Carrara, Cesare, fils de Piétro; de Trévise.
252. Carrara, Giuseppe-Antonio-Luigi, fils de Giuseppe; de Bergame.
253. Carrara, Antonio-Pietro-Giulio, fils de Bellobuono; de Bergame.
254. Carrara, Giuseppe-Santo, fils de Natale; de Bergame.
255. Cartagenova, Filippo, fils de Giovanni-Battista; de Gênes.
256. Casabona, Antonio, fils de Giacomo; de Gênes.
257. Casaccia, Bartolomeo-Emanuele, fils d'Andrea; de Gênes.
258. Casaccia, Enrico-Raffaële, fils de Girolamo; de Gênes.
259. Casaccia, Nicolò, fils de Filippo; d'Isola (Ronco-Scrivia, Gênes).
260. Casali, Alessandro, fils de Vincenzo; de Pavie.
261. Casali, Enrico, fils de Vincenzo; de Pavie.
262. Casanello, Tommaso, fils de Pietro; de Gênes.
263. Casiraghi, Alessandro, fils de Vincenzo; de Milan.
264. Castagna, Pietro, fils d'Agostino; de Santa-Lucia (Vérone).
265. Castagnola, Domenico, fils de Giuseppe; de Gênes.
266. Castagnoli, Pasquale-Natale, fils d'Antonio; de Livourne.
267. Castardelli, Guido, fils de Giacomo; de Massa-Superiore (Vénétie).
268. Castellani, Egisto, fils de Carlo; de Milan.
269. Castellazzi, Antonio, fils d'Osvaldo; de Gosaldo (Vénétie).
270. Castellini, Francesco-Maria, fils d'Angelo; de Spezia (Gênes).
271. Castiglia, Salvatore, fils de Francesco; de Palerme. — Officier de marine, un des Mille chargé d'enlever les deux steamers de la compagnie Rubattino, qui transportèrent les Mille en Sicile; commandant du *Piemonte*. Il adressa au débarquement une éloquente proclamation aux Palermitains.
272. Castiglione, Cesare, fils de Lucca; de Tradate (Côme).
273. Cattaneo, Angelo-Giuseppe, fils de Davide; d'Antegnate (Treviglio-Bergame).
274. Cattaneo, Angelo-Alessandro, fils de Pietro; de Bergame.
275. Cattaneo, Bartolomeo, fils de Francesco; de Gravedona (Côme).
276. Cattaneo, Francesco, fils de Michelangelo; de Novi (Gênes).
277. Cattoni, Telesforo.
278. Cavallotti, Gervaso Giuseppe-Mario, fils d'Antonio; de Milan.
279. Cavalli, Luigi.
280. Ceccarelli, Vincenzo, fils de Luigi; de Rome. — Il se distingua par sa bravoure en maintes rencontres.
281. Cecchi, Silvestro, fils de Giovanni; de Livourne.
282. Cei, Giovanni, fils d'Angelo; de Livourne.

283. Cella, Giovanni-Battista; d'Udine.
284. Cengiarotti, Santo, fils de Michele; de Caldiero (Vérone).
285. Cenni, Guglielmo, fils de Lorenzo; de Comacchio (Ferrare). — Deuxième aide de camp de Garibaldi; il se distingua à la bataille du Volturne.
286. Cerea, Celestino, fils de Francesco; de Bergame.
287. Ceresetto, Angelo, fils de Giovanni-Battista; de Gênes.
288. Ceribelli, Carlo, fils de Gaetano; de Bergame.
289. Cervetto, Maria-Stefano, fils de Domenico; de Gênes.
290. Cevasco, Bartolomeo, fils de Giuseppe; de Gênes.
291. Cherubini, Luigi.
292. Chiesa, Giuseppe, fils de Camillo; de Borgo-Ticino (Pavie).
293. Chiesa, Liberio, fils de Daniele; de Milan.
294. Chiossolini, Camillo, fils de Carlo; de Marcaria (Crémone).
295. Chiossone, Vincenzo, fils de Paolo; de Messine.
296. Ciaccio, Alessandro, fils de Giuseppe; de Palerme. — Il se signala à la bataille du Volturne.
297. Cicala, Ernesto, fils de Giovanni; de Gênes.
298. Ciotti, Marzia, fille de Valentino; de Gradisca. — Une des deux femmes qui s'engagèrent sous le costume masculin; elle s'inscrivit sous le nom de Marziano, et se distingua à l'assaut de Palerme.
299. Cipriani, Augusto-Cesare, fils de Giovanni; de Florence.
300. Cipriani, Bonaventura, fils de Michele; de Codega (Vénétie)
301. Cocchella, Stefano, fils d'Antonio; de Gênes.
302. Cocolo, Giuseppe, fils de Giovanni-Battista; de Conegliano (Vénétie).
303. Coëlli, Carlo, fils de Giovanni; de Castel-Leone (Crémone).
304. Cogito, Guido.
305. Colli, Antonio.
306. Colli, Gaetano, fils d'Agostino; de Bologne.
307. Collini, Angelo, fils de Giovanni-Antonio; de Mantoue.
308. Colombi, Luigi-Alberto, fils d'Arcangelo; de Misano (Mantoue).
309. Colombo, Donato, fils d'Abramo; de Ceva (Mondovi).
310. Colombo, Girolamo-Quintilio, fils de Natale; de Bergame.
311. Colpi, Giovanni-Battista, fils de Giovanni; de Padoue.
312. Comi, Cesare, fils de Giovanni; de Trescore (Bergame).
313. Conti, Demetrio, fils de Zefferino; de Lorette (Ancône).
314. Conti, Luigi, fils de Fermo; de Sondrio.
315. Conti, Lina, fille de Defendente; de Brescia. — Même observation que pour Marzia Ciotti; Lina s'inscrivit sous le nom de Lino.
316. Conti, Carlo, fils de Bortolo; de Bergame.
317. Contro, Silvio; de Cologna-Veneta.

318. Copello, Enrico, fils de Carlo; de Gênes.
319. Copler, Giuseppe, fils d'Angelo; de Tagliuno (Bergame).
320. Copollini, Achille, fils de Luigi; de Naples.
321. Corbellini, Antonio-Giuseppe, fils d'Angelo; de Borgarello.
322. Corini, Paolo, fils de Luigi; de Pavie.
323. Corone-Marchi, Marco, fils de Giacomo; de Zoldo (Bellune).
324. Cortesi, Francesco, fils de Giovanni-Battista; de Sala-Baganza (Parme).
325. Corti, Francesco, fils de Giacomo; de Bergame.
326. Cossio, Valentino, dit Cozzo, fils de Nicolò; de Talmassons (Vénétie).
327. Cossovich, Marco, fils de Giuseppe; de Venise.
328. Costa, Giacomo, fils de Domenico; de Rovereto.
329. Costa, Giuseppe, fils de Giovanni; de Gênes.
330. Costa, Giuseppe, fils de Pietro; de Gênes.
331. Costetti, Massimiliano, fils de Gabriele; de Reggio (Emilie).
332. Costioni, Gaetano, fils d'Antonio; de Portogruaro (Vénétie).
333. Cova, Giovanni, fils d'Innocente; de Milan.
334. Covoli, Giuseppe-Romeo, fils de Marco; de Bergame.
335. Crema, Angelo-Enrico, fils de Luigi; de Crémone.
336. Crescini, Giovanni-Battista; de Ludriano (Brescia).
337. Crescini, Riccardo-Paolo, fils de Giuseppe; de Bergame.
338. Crispi, Francesco, fils de Tommaso; de Ribera (Girgenti). — Attaché à l'état-major, à titre de Commissaire Civil.
339. Crispi, Rosalia (Montmasson), femme du précédent. — Elle se distingua par sa bravoure à Calatafimi, et mérita d'être décorée de la médaille de Marsala (1).
340. Cristiani, Cesare, fils de Fernandino; de Livourne.
341. Cristofoli, Giacomo, fils de Cesare; de Clusone (Bergame).
342. Cristofoli, Pietro-Angelo, fils de Filippo; de San-Vito (Frioul.)
343. Crociani, Giovanni, fils d'Antonio; de Foligno.
344. Cruti, Francesco; de Palerme.
345. Cucchi, Luigi-Francesco, fils d'Antonio; de Bergame. — Il se signala à l'assaut de Palerme, où il fut blessé.
346. Curtolo, Giovanni, fils de Domenico; de Feltre (Bellune).
347. Curzio, Francesco.
348. Daccò, Luigi, fils de Pietro; de Marcignano (Pavie).
349. Dagna, Pietro, fils de Giuseppe; de Pavie.

1. Les termes de cette courte note semblent indiquer que Crispi a dressé cette liste avant son mariage avec Lina Barbagallo. Cependant, certaines remarques sur d'autres volontaires de l'expédition, laisseraient croire qu'il a revu la liste postérieurement. Pauvre Rosalia ! ce sont là les seules lignes en sa faveur que nous connaissons écrites par son méprisable époux.

350. Dall'Ara, Carlo, fils de Giuseppe ; de Rovigo (Vénétie).
351. Dall'Ovo, Enrico-Luigi, fils d'Ermenegildo ; de Bergame.
352. Dalmazio, Antonio.
353. Dameli, Pietro, fils de Giovanni-Battista ; de Diano-Castello (Porto-Maurizio).



AURELIO SAFFI

354. Damiani, Giammaria, fils de Carlo ; de Plaisance. — Il se distingua à l'assaut de Palerme et à la bataille du Volturne.
355. Damis, Domenico, fils d'Antonio ; de Lungro (Calabre).
356. D'Ancona, Giuseppe, fils d'Isacco ; de Girolamo (Vénétie).
357. Dapino, Stefano, fils de Carlo ; de Gênes
358. De Amezaga, Luigi, fils de Giacomo : de Gênes.
359. Debiasi, Giuseppe.

360. De Boni, Giacomo, fils de Polidoro; de Feltre (Bellune).
361. Decol, Giuseppe-Francesco, fils de Felice ; de Vignui (Feltre).
362. Decol, Luigi, fils de Giacomo ; de Venise.
363. De Cristina, Giuseppe, fils de Rocco ; de Palerme.
364. Defendi, Giovanni, fils d'Alessandro; de Lurano (Bergame).
365. De Ferrari, Carlo, fils de Nicolò ; de Sestri-Levante (Chiavari).
366. Del Campo, Lorenzo, fils de Marco ; de Gênes.
367. Del Chicca, Giuseppe, fils de Lorenzo-Pierantonio ; de Bagni San-Juliano (Pise).
368. Delfa, Alessandro, fils de Giuseppe ; de Livourne.
369. Delfino, Luca-Giovanni-Battista ; fils de Pasquale ; de Gênes.
370. Della Casa, Andrea, fils de Giuseppe ; de Gênes.
371. Della Casagrande, Giovanni, fils de Giorgio ; de Gênes.
372. Della Cella, Ignazio, fils de Candido ; de Gênes.
373. Della Palù, Antonio, fils de Nicolò ; de Vicence.
374. Della Santa, Vincenzo, fils de Giuseppe; de Padoue.
375. Della Torre, Carlo-Pompeo, fils d'Antonio ; de Milan.
376. Della Torre, Ernesto, fils d'Andrea ; d'Adro (Brescia).
377. Della Vida, Natale-Cesare, fils de Vincenzo ; de Livourne.
378. Delle Piane, Giovanni-Battista, fils d'Andrea ; de Gênes.
379. Del Mastro, Michele, fils de Carmine ; d'Ortodonico (Vallo della Lucania).
380. Del Mastro, Raffaele-Francesco-Paolo, fils de Carmine ; d'Ortodonico (Vallo della Lucania).
381. Delucchi, Luigi, fils de Giuseppe ; de Montaggio (Gênes).
382. Delucchi, Giulio-Giuseppe, fils de Salvatore ; de Sampier-d'Arena (Gênes).
383. De Maëstri, Francesco, fils de Peregrino ; de Spotorno (Savone).
384. De Marchi, Domenico-Bonaventura, fils de Francesco ; de Malo (Vicence).
385. De Martini, Germano.
386. De Michele, Tito, fils de Pietro ; de Gênes.
387. Denegri, Giovanni-Battista.
388. De Nobili, Alberto, fils de Cesare ; de Corfou. — Est mort, bien regretté, au cours de l'expédition.
389. De Palma, Nicolò . de Turin.
390. De Paoli, Cesare, fils de Francesco, de Parona (Vénétie).
391. De Pasquali, Luigi, fils de Carlo ; de Gênes.
392. Desiderati, Basilio-Emilio, fils de Luigi ; de Mantoue.
393. De Stefanis, Giovanni-Antonio, fils de Modesto ; de Castellamonte (Turin).
394. Devecchi, Carlo, fils de Francesco ; de Copiano (Pavie).

395. De Witt, Rodolfo, fils de Nicolò ; d'Orbetello (Grosseto).
396. Dezorzi, Ippolito.
397. Dezza, Giuseppe, fils de Baldassare ; de Melegnano (Milan). — Il se signala à l'assaut de Palerme.
398. Di Franco, Vincenzo, fils de Placido ; de Palerme.
399. Di Giuseppe, Giovanni-Battista, fils de Giuseppe ; de Santa-Margherita (Girgenti).
400. Dilani, Giuseppe ; de Bergame.
401. Dionese, Eugenio, fils de Giovanni ; de Vicence.
402 Dodoli, Corradino, fils de Costantino ; de Livourne.
403. Dolcini, Angelo, fils de Francesco ; de Bergame.
404. Donadoni, Augusto-Enrico, fils de Giovanni ; de Bergame.
405. Donati, Angelo, fils de Giacomo ; de Padoue.
406 Donati, Carlo ; de Treviglio.
407. Donegani, Pietro, fils de Giuseppe ; de Brescia.
408. Donelli, Andrea, fils de Melchiore ; de Castelponzone (Casalmaggiore).
409. Donizzetti, Angelo-Paolo, fils d'Andrea ; de Ponteranica (Bergame).
410. Elia, Augusto. — Colonel, second de Nino Bixio sur le *Lombardo* ; avait été chargé d'enlever les deux steamers ; blessé à Calatafimi (1).
411 Ellero, Enea, fils de Mario ; de Pordenone (Vénétie)
412. Erba, Filippo, fils de Luigi ; de Milan.
413. Erede, Gaetano-Angelico, fils de Michele ; de Gênes.
414. Escufiè, Francesco-Luigi, fils de Luigi ; de Turin.
415. Esposito, Giovanni ; de Bergame.
416. Evangelisti, Paolo-Emilio, fils de Filippo ; de Gênes.
417. Fabio, Luigi, fils de Giovanni ; de Pavie.
418. Fabris, Placido, fils de Bernardo ; de Povegliano (Trévise).
419. Facchinetti, Giovanni-Battista, fils d'Antonio ; de Brescia.
420. Facchinetti, Alessandro-Antonio, fils de Giovanni ; de Bergame.
421. Faccini, Onesto, fils de Domenico ; de Lerici (Gênes).
422. Faccioli, Baldassare, fils de Girolamo, de Montagnana (Vénétie).
423. Fanelli, Giuseppe, fils de Lelio ; de Monte-Calvario (Naples).
424. Fantoni, Giovanni-Battista, fils de Francesco ; de Legnano (Vérone).
425. Fantuzzi, Antonio, fils de Vincenzo ; de Pordenone (Frioul).

1. J'ajoute : — Le colonel Elia est un des plus fervents palladistes. En outre, il se prodigue dans les fêtes nationales, aimant à parader au milieu des foules. Il sait par cœur l'*Hymne à Satan*, de Carducci, et le récite volontiers, même en public.

426. **Fanucchi, Alfredo**, fils de Filippo; de Salviano (Livourne).
427. Fasce, Paolo-Federico, fils d'Emanuele; de Gênes.
428. Fascicolo, Andrea, fils d'Antonio; de Gênes.
429. Fasola, Alessandro, fils de Gaudenzio; de Novare
430. Fattori, Giuseppe, fils de Giovanni-Battista; d'Ostiano (Brescia).
431. Fattori-Bioton, Antonio, fils d'Antonio, de Castel-Tosino (Tyrol).
432. Ferrari, Domenico-Giovanni, fils de Luigi; de Naples.
433. Ferrari, Paolo.
434. Ferrari, Filippo, fils de Bartolomeo; de Varèse.
435. Ferri, Pietro, fils de Giacinto; de Bergame.
436. Ferrighi, Felice, fils de Giovanni; de Valdagno (Vicence).
437. Ferriti, Giovanni-Marsiglio, fils de Pietro; de Brescia.
438. Filippini, Ettore, fils d'Antonio; de Venise.
439. Fincato, Giovanni-Battista, fils d'Antonio; de Trévise.
440. Finocchietti, Domenico, fils de Luigi; de Gênes.
441. Fiorentini, Pietro, fils de Giuseppe; de Vérone.
442. Fiorini, Edoardo, fils de Giuseppe: de Crémone.
443. Firpo, Pietro, fils de Bernardo; de Gênes.
444. Flessati, Giuseppe, fils de Domenico; de Cerea (Vérone).
445. Fogliati, Luigi, fils de Bortolo; de Villarospa (Vénétie).
446. Folin, Mario.
447. Fontana, Giuseppe, fils de Giuseppe; de Trente.
448. Foresti, Giovanni, fils de Cristoforo; de Pralboino (Brescia).
449. Formiga, Luigi, fils de Giovanni; de Mantoue.
450. Forni, Luigi, fils de Stefano; de Pavie.
451. Forno, Antonio, fils de Carmelo; de Palerme.
452. Fossa, Giovanni, fils de Domenico; de Gênes.
453. Franzoni, Guglielmo; fils de Natale; de Parme.
454. Frascada-Belfiore, Paolo; d'Ottobiano.
455. Frediani, Francesco, fils de Carlo; de Comillo (Lecco-di-Massa). — Désagréable caractère; ivrogne et querelleur.
456. Frigo, Bartolomeo.
457. Froscianti, Giovanni, fils de Fabio; de Colle-Scipoli. — Il se signala à Calatafimi.
458. Fumagalli. — Disparu au début de l'expédition.
459. Fumagalli, Angelo, fils de Luigi.
460. Fumagalli, Antonio, fils de Pietro; de Bergame.
461. Fumagalli, Enrico, fils de Gaetano; de Senago (Milan).
452. Fusi, Giuseppe, fils de Carlo; de Pavie.
463. Fuxa, Vincenzo, fils de Gabriele; de Palerme. — Il entra le premier à Palerme par la Porte-Royale, avec sa troupe de Siciliens.

464. Gabrieli, Raffaele, fils de Giuseppe; de Rome.
465. Gadioli, Francesco, fils d'Antonio; de Librola (Ostiglia).
466. Gaffini, Antonio, fils de Carlo; de Milan.
467. Gaffuri, Eugenio, fils de Fortunato; de Brivio (Côme).
468. Gagni, Federico, fils de Giuseppe; de Bergame.
469. Galeano, Francesco, fils de Filippo; de Gênes.
470. Galetto, Antonio-Alessandro, fils de Francesco; de Gênes.
471. Galigarsia, Sebastiano.
472. Galimberti, Giacinto.
473. Galimberti, Giuseppe-Carlo, fils de Napoleone; de Milan.
474. Galleani, Giovanni-Battista, fils de Filippo; de Gênes.
475. Galli, Carlo, fils de Pietro; de Pavie.
476. Galloppini, Pietro, fils de Francesco; de Borgosesia (Novare).
477. Gamba, Barnaba, fils de Giacomo; d'Eudonna (Bergame).
478. Gambino, Giuseppe, fils de Giuseppe; de Voltri (Gênes).
479. Gandolfo, Emanuele, fils d'Adamo; de Gênes.
480. Garbinati, Guido.
481. Garibaldi, Gaetano; de Gênes.
482. Garibaldi, Menotti, fils de Giuseppe. — Il se distingua à Calatafimi, et dans les autres rencontres. Il suivit son père à Caprera et dans ses diverses expéditions, comme colonel.
483. Garibaldo, Giovanni, fils de Giovanni-Battista; de Gênes.
484. Garibaldo, Giovanni-Stefano-Agostino, fils de Domenico; de Gênes.
485. Garibotto, Giuseppe, fils de Giacomo; de Gênes.
486. Gasparini, Giovanni-Andrea, fils de Bernardino; de Carrè (Vicence).
487. Gasparini, Giovanni-Battista.
488. Gastaldi, Cesare, fils de Giovanni; de Neviano-degli-Arduini (Parme).
489. Gastaldi, Giovanni-Battista, fils de Domenico, de Porto-Maurizio.
490. Gattaï, Cesare, fils d'Alessandro; de Livourne.
491. Gatti, Stefano, fils d'Angelo; de Mantoue.
492. Gattinoni, Giovanni-Costanzo, fils de Girolamo; de Bergame.
493. Gazzo, Daniele, fils d'Antonio; de Padoue.
494. Gervasi, Giuseppe.
495. Gervasio, Giuseppe, fils d'Antonio; de Gênes.
496. Gherardini, Goffredo; d'Asola, près Mantoue.
497. Ghidini, Luigi, fils de Francesco; de Bergame.
498. Ghiglione, Giovanni-Battista, fils de Gaetano; de Gênes
499. Ghigliotti, Antonio-Francesco, fils de Giovanni-Battista; de Gênes.

500. Ghislotti, Giuseppe, fils de Luigi ; de Comun-nuovo (Bergame).
501. Giacomelli, Pietro.
502. Giambruno, Nicolò, fils de Cesare ; de Gênes.
503. Gianfranchi, Raffaele-Felice, fils de Giovanni ; de Gênes.
504. Gilardelli, Angelo-Giuseppe, fils d'Antonio ; de Pavie.
505. Gilieri, Girolamo, fils d'Antonio ; de Legnano (Vénétie).
506. Giola, Giovanni ; de Padoue.
507. Girard, Omero, fils de Luigi ; de Livourne.
508. Giudice, Giovanni-Girolamo, fils de Domenico ; de Codevilla (Voghera).
509. Giulini, Luigi-Giovanni, fils de Benigno ; de Crémone. — Attaché au service sanitaire
510. Giunti , Edoardo-Egisto, fils de Giovanni ; de Salviano (Livourne).
511. Giupponi, Giuseppe.
512. Giuriolo, Giovanni, fils de Pietro ; d'Arzignano (Vicence).
513. Giusta, Giuseppe, fils d'Antonio ; d'Asti.
514. Gnecco, Giuseppe, fils de Tommaso ; de Gênes.
515. Gnesutta, Coriolano, fils de Raimondo ; de Latisana (Frioul).
516. Gnocchi, Ermogene, fils de Silvestro ; d'Ostiglia.
517. Goglia, Domenico, fils de Francesco ; de Pozzuoli (Naples).
518. Goldberg, Antonio.
519. Gorgoglione, Giuseppe, fils de Cesare ; de Gênes.
520. Gotti, Pietro, fils d'Antonio ; de Bergame.
521. Grafigna, Giuseppe, fils de Giovanni-Battista ; de Gênes.
522. Gramaccini, Leonardo, fils de Bartolomeo ; de Sinigaglia.
523. Gramignano, Effisio.
524. Gramignola, Angelo-Innocente, fils d'Ambrogio ; de Robecco (Crémone).
525. Grande, Francesco, fils de Luigi, de Tempio (Sassari).
526. Granucci, Giovanni, fils de Paolo, de Calci (Livourne).
527. Grasso, Carlo, fils de Carlo.
528. Griggi, Giovanni-Battista-Giuseppe, fils de Stefano ; de Pavie.
529. Grignolo, Basso-Edoardo, fils de Felice ; de Chioggia (Vénétie).
530. Gritti, Emilio, fils de Carlo ; de Cologno (Bergame).
531. Grizziotti, Giacomo, fils d'Antonio ; de Corteolona (Pavie). Capitaine de l'Etat-major.
532. Gruppi, Giuseppe.
533. Gualandris, Giuseppe-Enrico, fils d'Agostino ; d'Almenno-San-Bartolomeo (Bergame).
534. Guarnaccia, Francesco, fils d'Emanuele ; de Venise.
535. Guazzoni, Carlo, fils de Cesare ; de Brescia.

536. Guida, Carlo, fils de Pietro ; de Soresina (Crémone).
537. Guidolin, Antonio, fils de Pasquale ; de Castelfranco (Vénétie).
538. Gusmaroli, Luigi, fils de Giuseppe ; de Mantoue. — Il se distingua à l'assaut de Palerme et à la bataille du Volturne.
539. Gussago, Giuseppe, fils de Francesco ; de Brescia.
540. Herter, Edoardo, fils de Carlo ; de Trévise.
541. Imbaldi, Francesco, fils de Pietro ; de Milan.
542. Incao, Alessandro-Angelo, fils de Domenico ; de Borgo-Costa (Rovigo). — Il m'a été très dévoué en plusieurs circonstances.
543. Isnenghi, Enrico, fils de Francesco ; de Rovereto.
544. Invernizzi, Carlo, fils de Pietro ; de Bergame.
545. Invernizzi, Pietro, fils de Pietro ; de Bergame.
546. Lajoski, Wenceslas.
547. La Masa, Giuseppe, fils d'Andrea ; de Trabia (Palerme). — Commandant de la 4e compagnie. Il avait été l'un des chefs de l'insurrection du 12 janvier 1848 à Palerme.
548. Lamenza, Stanislao, fils de Sarracena ; de Calabre.
549. Lampugnani, Giulio-Cesare, fils de Paolo ; de Nerviano (Milan).
550. Lampugnani, Giuseppe, fils de Giacinto ; de Milan.
551. Lavesi, Angelo, fils de Giovanni-Maria ; de Belgioïoso (Pavie).
552. Lazzaroni, Giovanni-Battista, fils de Giovanni ; de Bergame.
553. Lazzerini, Giorgio, fils de Luigi ; de Livourne.
554. Leonardi, Giuseppe, fils d'Antonio ; de Riva (Tyrol).
555. Lertora, Tommaso-Santo, fils d'Andrea ; de Gênes.
556. Ligezzolo, Giovanni, fils de Francesco ; de Posina (Vicence).
557. Lippi, Giuseppe, fils de Giovanni ; de Motta (Trévise).
558. Lorenzi, Vincenzo, fils de Lorenzo ; de Bergame.
559. Lovati, Carlo ; de Pavie.
560. Lucchini, Battista. — Disparu au début de l'expédition ; était sans doute le frère du suivant.
561. Lucchini, Giuseppe-Giovanni-Battista, fils de Giuseppe ; de Bergame.
562. Lurà, Agostino-Vincenzo, fils de Carlo ; de Bergame.
563. Lusiardi, Giovanni-Battista, fils de Francesco ; d'Acquanegra (Crémone).
564. Luzzato, Riccardo, fils de Mario ; d'Udine.
565. Macarro, Guglielmo, fils de Giovanni-Antonio ; de Sassello (Savone).
566. Maëstri, Ferdinando, fils d'Angelo ; de Soresina (Crémone). — Attaché à l'intendance ; d'une probité extraordinaire.

567. Maffioli, Luigi-Jacopo, fils de Francesco ; de Livourne.
568. Maggi, Giovanni, fils de Martino ; de Treviglio (Bergame).
569. Magistreti, Giuseppe ; de Milan.
570. Magistris, Giuseppe, fils d'Antonio ; de Budrio (Bologne).
571. Magliacani, Francesco, fils de Virgilio ; de Castel-del-Piano (Grosseto).
572. Magni, Luigi, fils de Giovanni ; de Parme.
573. Magnoni, Michele, fils de Luigi-Maria ; de Rutino, Vallo.
574. Maironi, Alessio ; de Bergame.
575. Maironi, Eugenio, fils de Luigi ; de Bergame.
576. Majocchi, Achille ; de Milan. — Colonel de l'Etat-Major, blessé à Calatafimi ; amputé d'un bras. Il voulait toujours accaparer Garibaldi et s'est fait de nombreux ennemis parmi les officiers.
577. Malatesta, Luigi, fils d'Emanuele ; de Gênes.
578. Malatesta, Pietro, fils de Giovanni ; de Gênes.
579. Maldacea, Moïsè, fils de Vincenzo ; de Foggia (Capitanate). — Il était en relations suivies avec Lemmi, qui me l'avait recommandé ; il nous a rendu de grand services dans les réquisitions.
580. Mamolli, Giovanni-Enrico, fils de Pietro-Paolo ; de Lodi Vecchio (Milan).
581. Manci, Filippo, fils de Vincenzo ; de Povo (Trente. — Il se distingua à l'assaut de Palerme.
582. Manenti, Giovanni-Battista, fils d'Angelo ; de Chiari (Brescia).
583. Manenti, Leopoldo.
584. Manin, Giorgio, fils de Daniele ; de Venise. — Le fils de Daniele Manin se distingua à l'assaut de Palerme.
585. Mantovani, Antonio, fils de Virgilio ; de Milan.
586. Manuelli, Giovanni-Pasquale, fils d'Antonio ; d'Antignano (Livourne).
587. Mapelli, Achille ; de Monza.
588. Mapelli, Clemente ; de Bergame.
589. Marabello, Luigi, fils d'Antonio ; de Vicence.
590. Marabotti, Angelo, fils de Giovanni ; de Pise.
591. Maragliano, Giacomo, fils d'Andrea ; de Gênes.
592. Marchelli, Bartolomeo, fils de Giacomo ; d'Ovado (Novi, Alexandrie).
593. Marchese, Giovanni, fils de Francesco ; de Gênes.
594. Marchesi, Giovanni-Battista, fils d'Antonio ; de Torre-Baldone (Bergame).
595. Marchesi, Pietro-Samuele, fils de Carlo ; de Covo (Bergame).
596. Marchesini, Luciano ; de Vicence.
597. Marchetti, Giuseppe, fils de Luigi ; de Chioggia (Vénétie).

598. Marchetti, Luigi-Giuseppe, fils de Giuseppe; de Ceneda (Trévise).
599. Marchetti, Stefano-Elia, fils de Vincenzo; de Bergame.
600. Marcone, Girolamo, fils de Giovanni, de Gênes.
601. Marconcini, Giuseppe.
602. Marelli, Giacomo.
603. Marenesi, Giuseppe, fils d'Alessandro ; de Bergame.
604. Margarita, Giuseppe-Francesco, fils de Felice ; de Cuggiono (Milan).
605. Margheri, Girolamo, fils de Guglielmo ; de Sarteano (Sienne).
606. Marin, Giovanni-Battista, fils de Giuseppe ; de Conegliano (Vénétie).
607. Mario, Lorenzo. — Aide de camp en second de Garibaldi. Il passa le premier en Calabre avec Missori et Nullo. Lié très étroitement avec Fra Pantaleo, ils ont fait ensemble plusieurs évocations, qui réussirent, à l'admiration de l'état-major.
608. Martignoni, Luigi, fils de Giuseppe; de Casalpusterlengo (Lodi).
609. Martinelli, Clemente.
610. Martinelli, Ulisse, fils de Giacomo; de Viadana (Crémone).
611. Mascolo, Gaetano.
612. Masnada, Giuseppe, fils de Domenico ; de Ponte-San-Pietro (Bergame).
613. Maspero, Giovanni-Battista, fils de Pietro; de Côme.
614. Mattioli, Angelo, fils d'Evangelista; de Parme.
615. Mauro, Domenico, fils d'Angelo; de S. Demetrio (Calabre).
616. Mauro, Raffaele, fils d'Angelo; de Cosenza (Calabre).
617. Mayer, Antonio, fils de Silvestro; d'Orbetello.
618. Mazzola, Giuseppe, fils de Gaetano; de Bergame.
619. Mazzoli, Ferdinando.
620. Mazzucchelli, Luigi, fils de Giuseppe; de Cantù (Côme).
621. Medici, Alessandro, fils de Giuseppe; de Bergame — Général : il s'empara de la côte septentrionale de la Sicile; se distingua à Melazzo et à la bataille du Volturne.
622. Medicina, Antonio, fils de Michele; de Gênes.
623. Melchiorazzo, Marco, fils de Francesco ; de Bassano (Vicence).
624. Meneghetti, Gustavo, fils de Luigi; de Santa-Maria-Maggiore (Trévise).
625. Menin, Domenico, fils de Giovanni; de Campo-Nogara (Vénétie).
626. Menotti, Cesare.
627. Merello, Domenico, fils d'Agostino; de Gênes.
628. Merighi, Augusto.
629. Merigone, Francesco-Antonio.

630. Merlino, Appio, fils de Silvestro; de Reggio (Calabre).
631. Meschini, Leopoldo, fils d'Angelo; de Sarteano (Sienne).
632. Messaggi, Stefano-Giuliano, fils de Giovanni-Battista; de Milan. — Il a failli être fusillé, pour avoir voulu enlever Marzia.
633. Mezzera, Giulio-Pietro, fils d'Emanuele; de Bergame.
634. Miani, Giovanni.
635. Miceli, Luigi, fils de Francesco; de Longobardi (Cosenza). — Un excellent ami; très obligeant pour tous.
636. Micheli, Cesare, fils de Tommaso; de Campolongo (Vénétie).
637. Migliacci, Giuseppe.
638. Mignogna, Nicolò, fils de Cataldo; de Tarente.
639. Milano, Angelo, fils d'Antonio; d'Anguillara (Padoue).
640. Milesi, Girolamo, fils de Pietro; de Bergame.
641. Mina, Alessandro, fils de Luigi; de Gussola (Crémone).
642. Minardi, Mansueto, fils de Carlo; de Ferrare.
643. Minetti, Martino-Natale, fils de Giuseppe; de Milan.
644. Minniccelli, Luigi, fils de Gennaro; de Rossano (Cosenza).
645. Minutello, Filippo, fils de Nicolò; de Gruno (Bari).
646. Miotti, Giacomo, fils de Francesco; de Feltre (Bellune).
647. Missori, Giuseppe. — Colonel des carabiniers génois. Il fut blessé à Catalafimi, se distingua à la bataille de Melazzo, descendit en Calabre avec Mario et Nullo, et se signala à la bataille du Volturne.
648. Misuri, Mansueto, fils de Roberto; de Livourne.
649. Moïola, Quirino.
650. Molena, Giuseppe, fils de Giuseppe; de Venise.
651. Molinari, Giosuè, fils de Costantino; de Calvisano (Brescia). — Mort, nous laissant de vifs regrets.
652. Molinari, Giuseppe, fils d'Andrea; de Venise.
653. Molinverni, Carlo, fils de Giuliano; de Salvatore (Crémone).
654. Mona, Francesco, fils de Giovanni; de Milan.
655. Moneta, Enrico.
656. Mongardini, Paolo-Giovanni, fils de Giovanni-Battista; de Bergame.
657. Montaldo, Andrea, fils d'Emanuele; de Gênes. — L'un des Mille qui se distinguèrent le plus par leur bravoure.
658. Montanara, Giacomo-Achille, fils d'Eliseo; de Milan.
659. Montanari, Francesco, fils de Luigi ; de Ronçole (Mirandole). — Aide de camp en second de Garibaldi ; il fut tué à Calatafimi.
660. Montarsolo, Pietro-Giovanni-Battista, fils de Marco ; de Gênes.
661. Montegriffo, Francesco, fils de Francesco; de Gênes.

662. Monteverde, Giovanni-Battista, fils de Giovanni-Battista; de San-Terenzo (Sarzana).
663. Morasso, Giovanni-Battista, fils de Paolo; de Gênes.
664. Moratti, Luigi, fils de Paolo; de Castiglione (Brescia).
665. Moretti, Virginio-Cesare, fils de Paolo; de Brescia.
666. Morgante, Alfonso-Luigi, fils de Girolamo; de Tarcento (Udine-Vénétie).
667. Morgante, Rocco, fils de Vincenzo; de Fiumera (Reggio).
668. Mori, Giuseppe-Giovanni, fils de Benedetto; de Bergame.
669. Mori, Romolo, fils de Pietro; de Civita-Vecchia.
670. Moro, Marco-Antonio, fils de Giuseppe; de Brescia.
671. Moroni, Vittorio, fils de Modesto; de Logno (Bergame).
672. Morotti, Goffredo-Alcibiade, fils de Giovanni; de Roncaro (Pavie).
673. Mortedo, Giovanni-Alessandro, fils de Michele; de Livourne.
674. Moscheni, Pompeo-Giuseppe, fils de Francesco; de Bergame.
675. Mosto, Antonio. — Tué à la Piana-dei-Greci, près Palerme.
676. Mottinelli, Bartolo, fils de Giacomo; de Brescia.
677. Muro, Giuseppe, fils de Pietro; de Milan.
678. Mustica, Giuseppe.
679. Musto, Carlo, fils de Paolo; de Gênes.
680. Naccari, Giuseppe, fils d'Antonino; de Palerme.
681. Nardi, Ermenigildo, fils de Pellegrino; de Parme.
682. Narone, Lorenzo, fils de Domenico; de Gênes.
683. Natali, Mauro, fils de Santo; de Bergame.
684. Negri, Giulio.
685. Nelli, Stefano, fils de Domenico; de Massa-Carrara.
686. Nicolazzo, Gregorio, fils de Teodoro; de Calabre.
687. Nicoli, Fermo, fils de Giovanni-Battista; de Bergame.
688. Nicoli, Pietro, fils de Giovanni-Battista; de Bergame.
689. Nievo, Ippolito, fils d'Antonio; de Padoue. — Lieutenant du capitaine Acerbi; joyeux compagnon; ami intime de Menotti.
690. Nodari, Giuseppe, fils de Luigi; de Castiglione (Brescia).
691. Novaria, Enrico, fils de Domenico; de Pavie.
692. Novaria, Luigi, fils de Domenico; de Pavie.
693. Novelli, Feliciano, fils de Francesco; de Castel-d'Emilio (Ancône).
694. Nullo, Francesco, fils d'Arcangelo; de Bergame. — Il fut blessé à Calatafimi, se signala à l'assaut de Palerme, et descendit en Calabre avec Missori et Mario.
695. Nuvorali, Giuseppe. — Il se distingua à la bataille du Volturne.
696. Oberti, Giovanni-Andrea, fils de Pietro; de Bergame.

697. Oberti, Giovanni. — Est-ce le même que le précédent, inscrit deux fois par erreur? ou bien dois-je croire ce que Majocchi m'a raconté? Selon celui-ci, Giovanni-Andrea Oberti, de Bergame, aurait emmené avec lui une femme, déguisée en jeune soldat, et elle aurait été inscrite ainsi; mais, à Palerme, elle aurait quitté son tendre ami; on ne l'aurait plus revue. Si cette version est vraie, il y aurait eu quatre femmes au départ de Gênes.
698. Occhipinti, Ignazio ; de Palerme.
699. Oddo, Angelo, fils de Michele ; de Reggio (Calabre).
700. Oddo, Giuseppe, fils de Salvatore ; de Palerme.
701. Oddo-Tedeschi, Stefano.
702. Ognibene, Antonio, fils de Biagio ; d'Orbetello.
703. Olivari, Stefano, fils d'Angelo ; de Gênes.
704. Olivari, Pietro, fils de Domenico ; d'Alexandrie.
705. Orlandi, Bernardo, fils de Giuseppe ; de Carrara.
706. Orlando, Giuseppe; de Livourne. — Émigré sicilien établi à Gênes ; l'un des Mille chargé d'enlever les steamers du port. Nos relations se sont refroidies.
707. Orsini, Vincenzo, fils de Gaetano; de Palerme. — Commandant de la 2e Compagnie, chef de l'artillerie. Il se distingua à Corleone.
708. Ottavi, Antonio, fils d'Ottavio ; de Reggio (Emilie).
709. Ottone, Nicolò, fils de Stefano; de Gênes.
710. Paccanaro, Marco, fils de Nicolò ; d'Este (Vénétie).
711. Pacini, Andrea, fils de Teofilo; de Bientina (Pise).
712. Padula, Vincenzo, fils de Maurizio; de Padula (Principauté Citérieure).
713. Paffetti, Tito, fils de Felice ; d'Orbetello (Grosseto).
714. Pagani, Antonio, fils de Giuseppe ; de Côme.
715. Pagani, Costantino, fils de Giovanni-Battista; de Borgomanero (Novare).
716. Pagani, Giovanni, fils de Lelio ; de Tagliano (Bergame).
717. Pagano, Lazzaro-Martino, fils de Giovanni-Battista ; de San-Martino (Gênes).
718. Pagano, Tommaso, fils de Giovanni-Battista ; de Gênes.
719. Palizzolo, Mario, fils de Vincenzo; de Trapani. — Blessé à Calatafimi.
720. Palmieri, Palmiro, fils de Fortunato; de Pistoie.
721. Panciera, Antonio, fils de Carlo; de Castelgomberto (Vicence).
722. Panseri, Alessandro, fils de Giosué ; de Bergame.
723. Panseri, Giuseppe, fils d'Andrea ; de Bergame.
724. Panseri, Aristide, fils de Saverio ; de Bergame.
725. Panseri, Eligio, fils de Francesco; de Bulciago (Lecce).
726. Parini, Antonio; de Palerme.

727. Paris, Andrea-Cesare, fils d'Ignazio ; de Ripa (Pignerol).
728. Parodi, Giuseppe, fils de Giovanni-Battista ; de Gênes.
729. Parodi, Tommaso, fils d'Antonio; de Gênes.
730. Parpani, Giuseppe-Giacobbe, fils de Giuseppe ; de Bergame.
731. Pasini, Giovanni.
732. Passano, Giuseppe, fils de Francesco; de Gênes.
733. Pasquale, Pietro, fils de Carlo; de Soliana (Biella).
734. Pasquinelli, Agostino, fils de Giacomo; de Zogno (Bergame).
735. Pasquinelli, Giacinto, fils de Pietro; de Livourne.
736. Patella, Filippo, fils de Giuseppe ; d'Agropoli (Salerne).
737. Patresi, Gilberto, fils de Michele ; de Milan.
738. Paulon-Stella, Giuseppe, fils d'Osvaldo; de Barcis (Frioul).
739. Pavanini, Ippolito, fils de Mariano; de Rovigo (Vénétie).
740. Pavesi, Giuseppe, fils de Carlo; de Milan.
741. Pavesi, Leonardo-Ercole, fils de Giovanni.
742. Pavesi, Urbano, fils de Domenico ; d'Albuzzano (Pavie).
743. Pavoni, Lorenzo.
744. Pedotti, Ulisse, fils de Paolo; de Laveno (Côme). — Blessé devant Palerme.
745. Pedrali, Costantino, fils de Giuseppe; de Bergame.
746. Pedrazza, Giacomo.
747. Pellegrino, Antonio, fils de Giuseppe; de Palerme.
748. Pellerano, Lorenzo, fils de Giuseppe; de Santa-Margherita-di-Rapallo.
749. Pendola, Giovanni, fils de Nicolò; de Gênes.
750. Pentasuglia, Giovanni-Battista, fils de Giuseppe; de Mattera (Basilicate).
751. Perduca, Biagio, fils d'Annibale; de Pavie. — Blessé grièvement à Calatafimi.
752. Peregrini, Paolo, fils de Lodovico; de Milan.
753. Perelli, Valeriano, fils de Girolamo; de Milan.
754. Perico, Samuele, fils de Luigi ; de Bergame.
755. Perla, Luigi, fils de Francesco; de Bergame. — Le major Perla se distingua à l'assaut de Palerme. Il est allé se faire tuer pour les Français!! (le 22 janvier 1871, à la bataille de Dijon).
756. Pernigotti, Giovanni, fils de Vittorio; de San-Pietro (Alexandrie).
757. Peroni, Giuseppe, fils de Biagio; de Soresina (Crémone).
758. Perotti, Luigi.
759. Perselli, Emilio, fils de Lorenzo; de San-Daniele (Frioul).
760. Pescina, Eugenio, fils de Paolo-Luigi; de Borgo-San-Donino (Parme).
761. Pesenti, Francesco, fils de Giovanni ; de Piazzo-Basso (Bergame).

762. Pesenti, Giovanni, fils de Giovanni-Battista; de Bergame.
763. Pessolani, Giuseppe, fils de Saverio-Arcangelo; d'Atena (Principauté Ultérieure).
764. Petrucci, Giuseppe, fils de Paolo; de Castelnuovo (Livourne).
765. Pezzè, Giovanni-Battista, fils de Luigi; d'Alleghe (Bellune).
766. Pezzutti, Pietro, fils de Francesco; de Polcenigo (Frioul).
767. Piaï, Pietro, fils de Matteo; de Trévise.
768. Pianori, Pietro, fils d'Angelo; de Brescia.
769. Piantanida, Bruce, fils de Carlo; de Bergame.
770. Piantoni, Giovanni, fils d'Antonio; de Milan.
771. Piazza, Alessandro; de Rome.
772. Picasso, Giovanni-Battista, fils de Francesco; de Gênes.
773. Piccinini, Daniele, fils de Vincenzo; de Pradalunga (Bergame). — Un des héros des Mille; Garibaldi l'appelait « le bouillant lieutenant Piccinini. »
774. Piccinini, Enrico, fils de Cristino; d'Albino (Bergame).
775. Piccoli, Raffaele, fils de Bernardo; d'Arione-Castagna (Calabre). — Encore un héros parmi les Mille.
776. Pienovi, Raffaele, fils d'Andrea; de Gênes.
777. Pierotti, Augusto, fils de Pasquale; de Livourne.
778. Pierotti, Giovanni-Palmiro, fils de Giovanni; de Livourne.
779. Pietri, Desiderato, fils de Giuseppe; de Bastia (Corse).
780. Pietroboni, Lorenzo, fils de Pietro; de Trévise.
781. Pievani, Antonio, fils de Giovanni-Battista; de Tirano (Sondrio).
782. Pigazzi, Domenico-Giovanni, fils de Giuseppe; de Padoue.
783. Pilla, Giuseppe, fils d'Angelo; de Conegliano (Vénétie).
784. Pini, Antonio, fils de Giacomo; de Grosseto.
785. Pini, Pacifico.
786. Piroli, Pietro, fils de Bartolomeo; de Vérone.
787. Pistoïa, Luigi.
788. Pistoïa, Marco.
789. Piva, Domenico, fils de Giovanni; de Rovigo (Vénétie).
790. Piva, Remigio, fils de Giovanni-Battista; de Rovigo (Vénétie).
791. Pizzagalli, Lodovico, fils de Pietro; de Bergame.
792. Pizzi, Giuseppe.
793. Plona, Carlo; de Venise.
794. Plona, Giovanni-Battista, fils de Bortolo; de Brescia.
795. Plutino, Antonio, fils de Fabrizio; de Reggio (Calabre).
796. Poggi, Giuseppe, fils de Giovanni; de Gênes. — Blessé à Calatafimi. Il se distingua à l'assaut de Palerme et mourut à la bataille de Melazzo. Nous l'avons tous regretté; car il s'était gagné la sympathie générale par son franc caractère et sa joyeuse humeur.
797. Poleni, Carlo, fils de Giuseppe; de Bergame.

798. Poletti, Giovanni-Battista, fils de Giovanni-Battista; d'Albino (Bergame).
799. Polidori, Giuseppe, fils de Giovanni-Battista; de Montone (Ombrie). — A demi fou; il nous aurait compromis, en de nombreuses circonstances, si l'on n'avait pas eu constamment l'œil sur lui.
800. Poma, Giacomo, fils de Lorenzo; de Trescore (Bergame).
801. Ponviani, Francesco-Attilio, fils de Domenico; de Bergame.
802. Porta, Ilario, fils de Felice; d'Orbetello.
803. Portioli, Antonio, fils d'Antonio; de Scorzarolo (Mantoue).
804. Povoleri, Augusto.
805. Pozzi, Gaetano-Giovanni, fils de Pietro; de Pavie.
806. Preda, Paolo, fils de Pietro; de Milan.
807. Premi, Luigi, fils d'Antonio; de Casalmoro (Brescia).
808. Presbitero, Enrico, fils de Giuseppe; d'Orta (Novare).
809. Prex, Ireneo, fils de Giovanni; de Florence.
810. Prignacchi, Luigi, fils de Vincenzo; de Fiesse (Brescia).
811. Prina, Luigi, fils de Giuseppe; de Villafranca (Vérone).
812. Profumo, Giuseppe, fils de Francesco; de Gênes.
813. Profumo, Angelo, fils d'Antonio; de San-Francesco-d'Albaro (Gênes).
814. Pullido, Giovanni, fils de Vincenzo; de Polesella (Vénétie).
815. Punta, Paolo-Giuseppe, fils d'Alberto; de Novi (Alexandrie.
816. Quarenghi, Antonio, fils d'Antonio; de Villa d'Almé (Bergame). — Querelleur comme un mauvais diable; il se plaignait toujours; le sous-intendant Bovi ne pourrait le supporter.
817. Quèizel, Emanuele, fils d'Ambrogio; de Gênes.
818. Raccuglia, Antonio.
819. Radonich, Antonio.
820. Ragusin, Francesco, fils de Giovanni; de Venise.
821. Raï, Felice, fils de Felice; de Soresina (Crémone).
822. Raimondi, Luigi.
823. Raimondo, Alessandro, fils de Giuseppe; d'Alba.
824. Ramponi, Mansueto, fils de Ferdinando; de Canonica (Bergame).
825. Rasia, Matteo-Riccardo, fils de Domenico; de Cornedo (Vicence).
826. Raso, Paolo.
827. Ratti, Davide-Antonio, fils de Luigi; de Vignate (Milan).
828. Ravà, Eugenio, fils de Leone; de Reggio (Emilie).
829. Raveggi, Luciano, fils de Luigi; d'Orbetello (Grosseto).
830. Ravetta, Carlo, fils d'Antonio; de Milan.
831. Ravini, Luigi, fils de Giovanni; de Cariaga (Milan).

832. Razeto, Enrico, fils de Fortunato; de San Francesco-d'Albaro (Gênes).
833. Rebuschini, Angelo-Giovanni, fils de Cristino; de Venise.
834. Rebuschini, Giuseppe, fils de Girolamo; de Dongo (Côme).
835. Rebuzzoni, Andrea, fils de Giuseppe; de Gênes.
836. Repetto, Domenico.
837. Retaggi, Innocente-Eugenio, fils de Giuseppe; de Milan.
838. Riccardi, Giovanni-Battista, fils de Giovanni-Andrea; de Bergame.
839. Ricci, Carlo.
840. Ricci, Enrico, fils de Giacomo; de Livourne.
841. Ricci, Gustavo Giuseppe, fils de Giacomo; de Livourne.
842. Ricci, Pietro-Armentario, fils de Carlo; de Pavie.
843. Riccioni, Filippo; de Pise.
844. Richiedeï, Enrico, fils de Luigi; de Saló (Brescia).
845. Ricotti, Daniele, fils de Pietro; de Landriano (Pavie).
846. Rienti, Edoardo, fils de Carlo; de Côme.
847. Rigamonti, Giovanni-Battista, fils de Francesco; de Pavie.
848. Righetto, Raffaële, fils de Marco; de Chiampo.
849. Rigoni, Luigi, fils de Lorenzo; de Vicence.
850. Rigotti, Raffaële, fils de Francesco; de Malò (Vicence).
851. Ripari, Pietro; de Cremone. — Médecin en chef de l'expédition. Au-dessus de tout éloge.
852. Rissotto, Giuseppe-Luigi, fils de Vincenzo; de Gênes.
853. Riva, Celestino, fils de Girolamo; de Pontida (Bergame).
854. Riva, Luigi, fils de Domenico; de Palazzuolo (Frioul).
855. Riva, Luigi-Isidoro, fils d'Osvaldo; d'Agordo (Bellune).
856. Riva, Giuseppe, fils de Francesco; de Milan.
857. Rivalta, Francesco; de Gênes.
858. Rizzardi, Luigi, fils de Vincenzo; de Brescia.
859. Rizzi, Felice, fils de Giovanni-Battista; d'Isola Porcarizza (Vérone).
860. Rizzi, Marco-Pompeo, fils d'Antonio; de Milan.
861. Rizzo, Antonino, fils de Leonardo; de Trapani. — Une des victimes de l'expédition, ayant laissé de vifs regrets à tous.
862. Rizzotti, Tommaso-Attilio, fils de Giacomo; de Ronco-Ferraro.
863. Roccatagliata, Gaetano, fils d'Ampelio; de Gênes.
864 Rodi, Carlo. — Le meilleur des intendants de l'expédition.
865. Roggeri, Francesco; de Pavie.
866. Roggierone, Giovanni-Battista.
867. Romanello, Giuseppe, fils de Giovanni-Battista; d'Arquata (Tortona).
868. Romani, Tommaso, fils de Romano; de Pise.

869. Roncallo, Tommaso, fils de Domenico; de Gênes.
870. Rondina, Vincenzo, fils de Pietro ; de Livourne.
871. Ronzoni, Filippo, fils de Giovanni ; de Brescia.
872. Rossetti, Giovanni, fils de Giuseppe; de Trebaseleghe (Padoue). — Mort, à notre grande douleur.



FRA PANTALÉO

873. Rossi, Andrea.
874. Rossi, Antonio, fils d'Antonio ; de Governolo (Mantoue).
875. Rossi, Luigi, fils de Giovanni ; de Pavie.
876. Rossi, Pietro.
877. Rossignoli, Francesco, fils d'Antonio ; de Bergame.
878. Rossotto, Carlo, fils de Giuseppe ; de Chieri (Turin).
879. Rota, Carlo, fils de Francesco ; d'Alzano-Maggiore (Bergame).

880. Rota, Carlo, fils de Girolamo; de Milan.
881.*Rota, Luigi, fils de Giuseppe; de Bosisio (Côme).
882. Rotta, Giuseppe.
883. Rovati, Carlo, fils de Felice; de Pavie.
884. Roveda, Giuseppe, fils d'Ambrogio; de Milan.
885. Rovighi, Giulio.
886. Ruspini, Egidio, fils de Carlo-Antonio; de Milan.
887. Rutta, Camillo, fils de Carlo; de Broni (Pavie).
888. Ruvosecchi, Raffaële, fils de Nicolò; de Cupra-Marittima (Arrigosetti).
889. Sacchi, Achille, fils d'Antonio; de Gravedona (Côme). — Il se distingua, comme général; a accompli des prodiges de valeur à la bataille du Volturne.
890. Sacchi, Eugenio-Ajace, fils d'Antonio-Appiano; de Côme.
891. Sacchi, Leopoldo-Achille, fils de Giuseppe; de Pavie.
892. Sala, Antonio, fils de Lodovico; de Milan.
893. Salterio, Lodovico, fils de Stefano; de Milan.
894. Salterio, Lazzaro, fils de Francesco; d'Annone (Côme).
895. Salvadori, Giuseppe.
896. Sampieri, Domenico, fils de Carlo; d'Adria (Vénétie).
897. Sanda, Giovanni-Battista, surnommé Luigi, fils d'Andrea; de Bergame. — Il m'a donné de nombreux sujets de mécontentement; mais Menotti prenait sa défense auprès de son père.
898. Sannazzaro, Ambrogio, fils de Giulio; de Milan.
899. Santelmo, Antonio, fils de Michele; de Padula.
900. Sartini, Giovanni, fils de Giuseppe; de Sienne.
901. Sartori, Eugenio, fils d'Antonio; de Sacile (Vénétie).
902. Sartori, Giovanni, fils de Bartolemeo; de Corteno (Bergame).
903. Sartori, Pietro, fils de Giovanni-Battista; de Leirico (Tyrol).
904. Sartorio, Giuseppe-Luigi, fils d'Agostino; de Gênes. — Un des héros des Mille.
905. Savi, Francesco-Bartolomeo, fils de Francesco; de Gênes.
906. Savi, Stefano-Giovanni, fils de Francesco; de Livourne.
907. Scacaglia, Ferdinando, surnommé « le grand Pietro »; de Berceto (Parme).
908. Scalugia, Giulio-Cesare, fils de Lodovico; de Villa-Gardone (Brescia).
909. Scaratti, Piétro, fils de Giovanni; de Medole.
910. Scarpa, Paolo.
911. Scarpari, Gaetano-Vincenzo, fils de Giovanni; de Brescia.
912. Scarpari, Michel-Angelo, fils de Santo; de Botuino (Brescia).
913. Scarpis, Pietro, fils de Carlo; de Cornegliano (Vénétie).
914. Scheggi, Cesare, fils de Gaetano; de Florence.

915. Schiaffino, Simone, fils de Deodato; de Camogli (Gênes). — Un des Mille chargés d'enlever les steamers du port; il fut tué à Calatafimi. Son père possédait des papiers fort curieux sur la famille Balbi; il les avait adroitement dérobés, un jour qu'il vint travailler au palais.
916. Schiavone, Santo, fils de Giuseppe; de Santa-Maria-di-Sala (Vénétie).
917. Scipiotti, Ildebrando, fils de Celso; de Mantoue.
918. Scognamillo, Andrea, fils d'Anello; de Palerme.
919. Scolari, Luigi; de Venise.
920. Scopini, Ambrogio; de Milan. — Il se signala à l'assaut de Palerme.
921. Scordilli, Antonio, du Frioul.
922. Scotti, Carlo, fils d'Alessandro; de Verdello (Treviglio).
923. Scotti, Cesare, fils de Pietro; de Medolago (Bergame).
924. Scotto, Lorenzo-Giovanni-Battista-Achille, fils de Giuseppe; de Rome.
925. Scotto, Pietro, fils de Domenico; de Gênes.
926. Scuri, Enrico, fils d'Angelo; de Bergame.
927. Secondi, Ferdinando, fils de Carlo; de Casalmaïocco.
928. Semenza, Giovanni-Antonio, fils de Francesco; de Monza.
929 Seranga, Giovanni, fils d'Antonio; de Calcio (Crémone).
930. Serino, Ovidio.
931. Sgarallino, Giovanni-Jacopo, fils de Demetrio; de Livourne. — Une des regrettées victimes de l'expédition.
932. Sghira, Giovanni; de Pavie.
933. Siliotto, Antonio, fils de Gervasio; de Porto-Legnago (Vérone).
934. Silva, Carlo-Guido, fils de Luigi; de Bergame.
935. Simonetta, Antonio, fils de Cesare; de Milan. — Colonel commandant sur la rive gauche du Volturne.
936. Simoni, Ignazio, fils de Tommaso; de Medicina (Bologne).
937. Sirtoli, Carlo, fils de Pietro; de Bergame.
938. Sirtoli, Melchiore, fils d'Antonio; de Bergame.
939. Sirtori, Giuseppe, fils de Giuseppe; de Carate-Lario (Côme). — Chef d'état-major. Il fut blessé à Calatatafimi, et se signala à la bataille du Volturne. Il devint pro-dictateur à Palerme. Il avait été prêtre d'Adonaï et regrettait amèrement ses anciennes erreurs. Quand nous partîmes de Marsala pour Salemi, à la première halte que nous fîmes auprès d'une ferme, dans la soirée du 12, il offrit un sacrifice expiatoire, ayant toujours le pouvoir de consacrer le pain, disait-il. C'est lui qui rédigea, le lendemain, la proclamation « aux bons prêtres ». Après Calatafimi, dans la nuit passée à Alcamo, il eut une vision,

nous promettant de nouvelles victoires. Le 24, à Piano, nous tînmes un grand conseil, auquel n'assistèrent, avec le général et moi, que Turr, Sirtori et Orsini; grâce à Sirtori, plus privilégié que nous tous, nous eûmes la joie de voir notre protecteur; nous eûmes, par Lui, les moyens de tromper l'ennemi. La veille de la bataille du Volturne, Sirtori offrit encore un sacrifice expiatoire; son zèle contre le Dieu de la superstition grandissait sans cesse. Il en a été toujours récompensé.

940. Sisti, Carlo-Giuseppe, fils de Giuseppe; de Pasturago (Milan).
941. Sivelli, Giovanni-Battista-Egisto, fils d'Antonio; de Gênes.
942. Solari, Camillo.
943. Solari, Francesco, fils de Lorenzo; de Gênes.
944. Solari, Luigi, fils de Giovanni-Battista; de Gènes.
945. Soligo, Giuseppe, fils de Giuseppe; de Pelagio (Vénétie).
946. Sora, Ignazio, fils de Santo; de Bergame.
947. Sorbellini, Giuseppe, fils de Salvatore; de Castel-del-Piano (Grosseto).
948. Spangaro, Pietro, fils de Giovanni-Battista; de Venise.
949. Speranzini, Francesco; de Mantoue.
950. Spetti, Pietro, fils d'Andrea; de Livourne.
951. Sprovieri, Francesco, fils de Michele; d'Agri (Cosenza).
952. Sprovieri, Vincenzo, fils de Michele; d'Agri (Cosenza). — L'un des deux frères Sprovieri fut blessé à Calatafimi.
953. Stagnetti, Pietro, fils de Luigi; d'Orvieto (Ombrie). — Aide de camp en second de Garibaldi. Très jaloux des autres officiers de l'État-Major.
954. Stefanini, Giuseppe, fils de Francesco; d'Arcola (Sarzana).
955. Stella, Innocente, fils de Giovanni-Battista; d'Arfiero (Vicence).
956. Sterchele, Antonio, fils de Pietro; de Trente.
957. Stocco, Francesco, fils d'Antonio; de Deccolatura (Calabre). — Général, blessé à Catalafimi. Il avait pris part à l'insurrection des Calabres en 1848.
958. Strazza, Achille, fils de Giacomo, de Milan.
959. Strillo, Giuseppe.
960, Tabacchi, Giovanni, fils d'Enrico; de Mirandole (Modène).
961. Taddeï, Rainero, fils de Giacomo; de Reggio (Emilie). — Il se distingua à l'assaut de Palerme; sorti sain et sauf de l'expédition, il a été tué à la bataille de Custozza.
962. Tagliabue, Baldassare; de Rome.
963. Tagliapietra, Pilade, fils de Giuseppe; de Motta (Trévise).
964. Tagliavini, Pietro, fils de Giuseppe; de Parme.
965. Tamagni, Giuseppe, fils de Giuseppe; de Bergame.

966. Tambelli, Natale-Giulio, fils de Lazzaro ; de Rovere (Mantoue).
967. Tamburini, Antonio, fils de Biagio ; de Belgioïoso (Pavie). — Il se signala à la bataille de Melazzo.
968. Tamisari, Giovanni-Battista, fils d'Antonio ; de Lonigo (Vénétie).
969. Tanara, Faustino, fils de Giacomo ; de Sanghirano (Parme). — Un des plus vaillants héros de l'expédition.
970. Tarantini, Angelo, fils de Giuseppe ; de l'île de La Maddalena.
971. Taroni, Felice, fils de Giacomo ; d'Urio (Côme).
972. Tasca, Vittore, fils de Faustino ; de Bergame.
973. Taschini, Giuseppe, fils de Pietro ; de Brescia.
974. Tassani, Giacomo, fils d'Agostino ; d'Ostiano (Brescia).
975. Tassara, Giovanni-Battista, fils de Paolo ; de Gênes.
976. Tatti, Edoardo, fils de Francesco ; de Milan.
977. Tavella, Luigi, fils de Pietro ; de Brescia.
978. Termanini, Arturo, fils de Feliciano ; de Bereguardo (Milan).
979. Teruggia, Giovanni-Lorenzo, fils de Giovanni ; de Laveno (Côme).
980. Terzi, Giacomo, fils de Gherardo ; de Capriolo (Brescia).
981. Terzi, Luigi, fils de Francesco ; de Bergame.
982 Terzi, Oreste, fils de Biagio ; de Parme.
983. Tessera, Federico, fils de Girolamo ; de Mettane.
984. Testa, Giovanni-Battista, fils de Luigi ; de Gênes.
985. Testa, Giovanni-Pietro, fils de Giacomo ; de Bergame.
986. Testa, Luigi, fils d'Angelo ; de Seriate (Bergame).
987. Testa, Paolo-Luigi, fils de Pietro ; de Bergame.
988. Tibaldi, Rodobaldo, fils de Napoleone ; de Belgioïoso (Pavie).
989. Tibelli, Gaspare, fils de Gaspare ; de Bergame.
990. Tigre, Giovanni, fils d'Antonio dit Piccolo ; de Venise.
991. Tirelli, Giovanni-Battista, fils de Francesco ; de Maleo (Lodi-Milan.
992. Tironi, Giovanni-Battista, fils de Giovanni-Battista ; de Bergame.
993. Tironi, Giuseppe, fils de Giovanni-Battista ; de Chiuduno (Bergame).
994. Tofani, Oreste.
995. Toïa, Alessandro, fils de Raffaële ; de Gizzeria (Catanzaro).
996. Tolomeï, Antonio, fils de Giovanni-Felice ; de Collis (Pardi).
997. Tommasi, Angelo, fils de Giovanni-Battista ; de Siviano (Brescia).
998. Tommasi, Bartolo, fils de Giovanni-Battista, de Siviano (Brescia).
999. Tommasini, Gaetano, fils de Ferdinando ; de Vigato (Parme).

1000. Tonatto, Giovanni-Battista, fils de Lorenzo; d'Urbana (Padoue).
1001. Tonni-Razza, Achille, fils d'Antonio; de Volciano (Brescia).
1002. Topi, Giovanni ; de Florence.
1003. Torchiana, Pompeo, fils de Massimiliano; de Crémone.
1004. Toresini, Rainero; de Padoue.
1005. Torri, Giovanni, fils de Basilio; de Brembate-di-Sotto (Bergame).
1006. Torri-Tarelli, Carlo, fils de Carlo; d'Onno.
1007. Torri-Tarelli, Giuseppe, fils de Carlo; d'Onno.
1008. Tozzi, Giuseppe, fils de Domenico; de Pavie.
1009. Tranquillini, Filippo, fils de Carlo; de Mori (Trentin). — Il se signala à l'assaut de Palerme.
1010. Traverso, Andrea, fils d'Angelo, de Gênes.
1011. Traverso, Francesco, fils de Francesco; de Gênes.
1012. Traverso, Pietro, fils de Carlo; de Palmavi (Gênes).
1013. Traverso, Quirico, fils de Tommaso; de San-Quirico-di-Polcevera (Gênes).
1014. Travi, Salvatore, fils de Domenico; de Gênes.
1015. Trezzini, Carlo, fils de Pietro; de Bergame.
1016. Trisolini, Tito, fils de Giosuè ; de Naples.
1017. Tronconi, Pietro, fils de Giovanni; de Genzone (Pavie).
1018. Tuckery, Lajos. — Mort de ses blessures devant Palerme.
1019. Tunissi, Ranieri-Egidio, fils d'Alessandro; de Roccastrada (Grosseto).
1020. Turatti, Giulio, fils de Francesco; de Pavie.
1021 Turolla, Romeo, fils de Felice; de Badia (Rovigo).
1022. Turolla, Pasquale, fils de Pietro; de Badia (Vénétie).
1023. Turr, Istvan, fils de Jakab ; de Bay (Hongrie). — 1er aide de camp de Garibaldi. Il compléta les munitions de guerre à San-Stefano, s'empara de Marsala, et acheva la conquête du centre de la Sicile.
1024. Ungar, Luigi, fils de Giuseppe; de Vicence.
1025. Uziel, Enrico; d'Arone (Vénétie).
1026. Uziel, Davide-Cesare, d'Arone (Vénétie). — Le plus vaillant de la colonne génoise; mort à Mentana.
1027. Vacaro, Giuseppe, fils de Francesco; de Santa-Maria-Bacezza (Gênes).
1028. Vago, Carlo, fils d'Antonio; de Milan.
1029. Vaï, Angelo-Romeo, fils de Giuseppe; de Milan.
1030. Valasco, Nicolò.
1031. Valcarenghi, Carlo, fils de Tullo; de Piadena (Cassalmaggiore).
1032. Valenti, Carlo-Giuseppe, fils d'Antonio; de Bergame.
1033. Valenti, Carlo-Angelo; de Cassalmaggiore (Crémone).

1034. Valenti, Lorenzo, fils de Luigi; de Livourne.
1035. Valentini, Pietro, fils de Giovanni; de Brescia.
1036. Valoncini, Alessandro, fils d'Angelo; de Bergame.
1037. Valtolina, Ferdinando, fils de Lodovico; de Caponago (Milan). — Rapports désagréables avec lui; tenu en méfiance par Montanari, qui l'avait surpris faisant le signe de la croix, après un coup de foudre.
1038. Valugani, Giuseppe, fils de Giuseppe; de Tirano (Sondrio).
1039. Vannucci, Angelo, fils de Giovanni; de Livourne.
1040. Vecchio, Giuseppe, fils de Carlo; de Terbecco (Pavie).
1041. Vecchio, Pietro-Achille, fils de Luigi; de Pavie.
1042. Ventura, Eugenio-Giovanni-Battista, fils d'Angelo; de Lunigo (Vénétie).
1043. Ventura, Pietro, fils d'Ambrogio; de Gênes.
1044. Venturini, Ernesto, fils de Tommaso; de Chioggia (Vénétie).
1045. Venzo, Venanzio, fils de Domenico; de Longa (Vicence).
1046. Vian, Antonio, fils de Cristoforo; de Palerme.
1047. Vicini, Francesco.
1048. Viganoni, Giuseppe, fils de Giovanni; de Bergame.
1049. Vigo-Pelizzari, Francesco, fils de Giovanni-Antonio; de Vimercati (Milan). — Un des plus brillants officiers des Mille; mort à Mentana.
1050. Vinciprova, Leonino, fils de Pietro; d'Orignano (Principauté Citérieure).
1051. Viola, Lorenzo, fils de Giovanni; de Brescia.
1052. Vitali, Bartolo, fils de Giuseppe; de Palerme.
1053. Vittori, Giacomo, fils d'Andrea; de Montefiore (Rimini).
1054. Voïani, Giovanni, fils d'Ermenegildo; de San-Bassano (Crémone).
1055. Volpi, Giuseppe, fils d'Eugenio; de Lovere (Bergame).
1056. Volpi, Pietro, fils de Giovanni; de Zogno (Bergame).
1057. Wagner, Carlo.
1058. Walder, Giuseppe-Vincenzo, fils d'Antonio, de Varèse (Côme). — D'une impétuosité charmante; sa bravoure ne l'empêchait pas d'être un gai compagnon; devant Palerme, il proposa de mettre le feu à tous les couvents.
1059. Zago, Ferdinando.
1060. Zamariola, Antonio, fils de Giovanni-Battista; de Lendinara (Vénétie).
1061. Zambeccari, Angelo, fils d'Antonio Carrari, dit Zambeccari; de Padoue.
1062. Zambelli, Cesare-Annibale, fils de Luigi; de Bergame.
1063. Zambianchi. — Il fut, avec Guerzoni et Leonardi, mis à la tête des soixante détachés des Mille pour aller soulever les États Pontificaux.

1064. Zamparo, Francesco; de Vicence.
1065. Zanardi, Giacinto, fils de Giuseppe; de Pavie.
1066. Zancani, Camillo, fils de Giuseppe; d'Egna (Trentin). — Il se distingua à la bataille du Volturne.
1067. Zanchi, Carlo, fils de Giuseppe; d'Alzano-Maggiore (Bergame).
1068. Zanetti, Carlo, fils d'Antonio; de Sedrina (Bergame).
1069. Zanetti, Luigi.
1070. Zanetti, Napoleone, fils de Napoleone; de Padoue.
1071. Zanini, Luigi, fils de Giovanni; de Villafranca (Vérone).
1072. Zanni, Ricardo, fils d'Antonio; d'Ancône.
1073. Zanotti, Attilio, fils de Giovanni; de Vezzano (Tyrol).
1074 Zasio, Emilio, fils de Giovanni; de Pralboïno (Brescia).
1075. Zen, Gaetano, fils d'Antonio; d'Adria.
1076. Zennaro, Vincenzo.
1077. Zenner, Pietro, fils de Giuliano, de Vicence.
1078. Ziggiotto, Giuseppe-Giovanni, fils de Decio; de Vicence.
1079. Zignego, Giovanni, fils d'Antonio; de Porto-Venere.
1080. Ziliani, Francesco.
1081. Zocchi, Achille, fils d'Angelo; de Pavie.
1082. Zolli, Giuseppe, fils de Francesco; de Venise.
1083. Zoppi, Cesare, fils de Francesco; de Vérone.
1084. Zuliani, Gaetano, fils de Giacomo; de Venise.
1085. Zuggi, Enrico-Matteo, fils d'Enrico; de Codroïpo (Frioul).

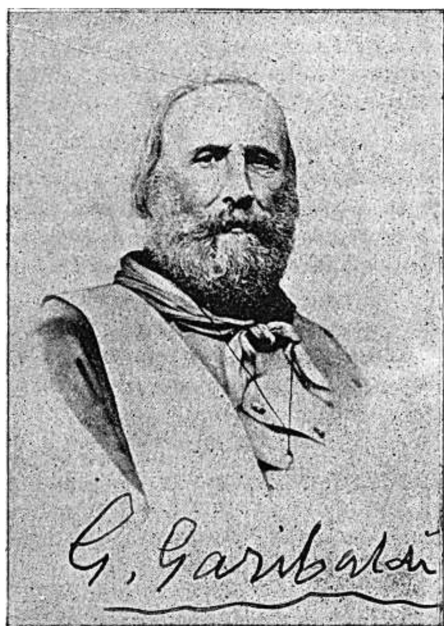
Ici finit la liste authentique dressée par Crispi, qui, en sa qualité de Commissaire Civil attaché à l'état-major des Mille, était mieux que personne en situation d'établir exactement cette curieuse et historique nomenclature.

Ce qui est étonnant, c'est que Serafino-Francesco ne l'ait jamais publiée. Peut-être se proposait-il de l'insérer dans les publications à faire après sa mort, et ce qu'on vient de lire n'était, sans doute, en ce cas, qu'une liste à son usage personnel, destinée à servir de base à la définitive, où les notes auraient été plus complètes. En effet, plusieurs des volontaires de la maçonnique expédition sont, on l'a remarqué, insuffisamment désignés; Crispi se proposait, j'imagine, de procéder à des recherches complémentaires pour fixer l'état-civil de tous, sans exception.

Il est probable, encore, que toutes les annotations figurant sur cette nomenclature n'auraient pas figuré sur la liste destinée par lui à être mise sous les yeux du public; évidemment, les appréciations d'un caractère trop intime, ou dans une note compromettante pour le diabolique secret de la secte, auraient disparu. Par contre, il lui appartenait d'ajouter d'autres annotations.

Ce travail, commencé, puis interrompu par notre héros, fut retranscrit, à une époque que la discrétion me défend d'indiquer, par un de ses secrétaires, plus tard congédié. De celui-ci, le comte Luigi Ferrari tenait cette copie fidèle, et c'est le comte Luigi Ferrari qui me l'a fait transmettre dans les derniers jours de mai 1895. Le document est entièrement en langue italienne : j'ai traduit.

On le voit, les Mille de Garibaldi étaient, en réalité, 1,085. En



GIUSEPPE GARIBALDI

déduisant les 60 qui furent débarqués en route pour tenter le soulèvement des Etats Pontificaux, le corps expéditionnaire comptait 1,015 volontaires qui débarquèrent à Marsala. Le 4 novembre 1860, à la distribution des médailles, il n'y avait plus des Mille que 426 survivants.

Crispi a eu soin d'inscrire exclusivement « les vrais Mille », c'est-à-dire les volontaires, embarqués à Gênes, qui se battirent contre les royaux depuis Marsala jusqu'à Palerme. Après Palerme les défections, préparées par les Loges, amenèrent d'innombrables contingents à la Révolution ; ce fut à qui viendrait augmenter le nombre des vainqueurs. Des soldats anglais quittèrent

les vaisseaux qui stationnaient sur les côtes de Sicile et se mirent de la partie, leurs chefs fermant les yeux avec complaisance, laissant faire, ne punissant pas ces désertions. Les insurgés siciliens se multipliaient sur tous les points de l'île. Le gouvernement piémontais permit largement aux hommes de son armée d'aller grossir les troupes garibaldiennes. Donc, après la prise de Palerme, il ne faut plus dire *les Mille*.

Mais, entre Marsala et Palerme, un homme qui a joué un rôle de marque auprès de Garibaldi se joignit aux volontaires à peine débarqués, et je suis étonnée que Crispi ne l'ait pas fait figurer dans la liste; car il fut vraiment un des Mille, celui-ci; franc-maçon, prêtre apostat, officiant du diable, il fut le sacrilège aumônier de l'état-major. J'ai nommé le frère Giovanni Pantaleo.

Il était franciscain. Il vint faire ses offres de service à Garibaldi, le 13 mai, entre Marsala et Salemi, alors que les Mille se dirigeaient vers Calatafimi, où eut lieu la première rencontre avec les troupes de François II. Fra Pantaleo appartenait au couvent de Sainte-Marie-des-Anges, de Salemi, où il donnait des leçons de philosophie; aucun des moines, ses compagnons, n'avait jamais soupçonné, tant il était dissimulé, qu'il s'était voué au démon, qu'il l'appelait « son Dieu » et encore « le Dieu de la Sainte Révolution ». Pour lui, le pape Pie IX était l'Ante-Christ. Il prêcha publiquement cette infernale doctrine, lorsque Garibaldi le nomma son « chapelain en titre », sur le conseil de Türr qui s'était constitué son protecteur.

Sur la route de Marsala à Salemi, quand il aperçut Garibaldi pour la première fois, il se jeta à genoux, en s'écriant :

« — Mon Dieu, je te remercie de m'avoir fait vivre dans les temps où devait venir le Messie de la Liberté et de la Sainte Révolution! Pour lui, s'il le faut, je me ferai tuer, je le jure! Oui, ô mon Dieu, je fais serment de combattre jusqu'à ma mort pour que ma chère Sicile soit affranchie du despotisme monarchique et superstitieux! »

Garibaldi le releva et lui répondit :

« — A partir de ce moment, vous êtes des nôtres; vous serez notre Ugo Bassi. »

Le premier ordre qu'il reçut de l'état-major garibaldien fut d'aller soulever les paysans de son village natal (Castel-Veterano) et de faire répandre la proclamation qu'avait rédigée Sirtori, autre prêtre apostat.

La voici :

« *Aux bons prêtres!*

« Le clergé fait aujourd'hui cause commune avec nos ennemis; il

solde des soldats étrangers pour combattre les Italiens. Quoi qu'il advienne, il sera maudit par toutes les générations!

« Ce qui console, cependant, ce qui permet de croire que la vraie religion du Christ n'est pas perdue, c'est de voir qu'en Sicile les prêtres sont prêts à marcher à la tête du peuple contre ses oppresseurs.

« Les Ugo Bassi, les Verità, les Gusmaroli, les Bianchi ne sont pas tous morts, et le jour où sera suivi l'exemple de ces martyrs, de ces champions de la cause nationale, l'étranger aura cessé de fouler notre terre; il aura cessé d'être le maître de nos fils, de nos femmes, de nos biens et de nous-mêmes!

« GARIBALDI. »

Le lendemain (14 mai), Fra Pantaleo amenait à Garibaldi 150 picciotti, jeunes paysans qu'il avait trompés par ses mensonges aussi diaboliques qu'éloquents; car le misérable apostat avait à un haut degré le don de la parole. Depuis lors, il ne quitta plus le corps expéditionnaire.

Après la retraite du général Landi, le moine franc-maçon joua, à Alcamo, de concert avec Garibaldi, une infâme comédie. Il rassembla la population à l'église, le général-condottiere s'agenouilla devant le Saint-Sacrement que Fra Pantaleo tenait dans ses mains sacrilèges, et celui-ci, alors de s'écrier, en bénissant le chef des Mille :

« — Voyez tous, voici le victorieux qui s'incline devant Celui qui donne la victoire! »

Fra Pantaleo avait, véritablement, le diable au corps. A l'assaut de Palerme, il s'avança au-devant des soldats du roi, et il commençait à leur faire un sermon pour les exciter à trahir leur devoir, sous prétexte de fraternité. Un capitaine l'interrompit en déchargeant son pistolet sur lui, mais il ne l'atteignit pas; le crucifix que Fra Pantaleo élevait, en le montrant aux soldats, fut brisé entre ses mains. Aussitôt, un des Mille fit feu à son tour sur le capitaine, qui tomba raide mort, ayant reçu la balle dans le front. Pantaleo réclame le ceinturon du capitaine, l'agrafe autour de son corps et y place le pied de sa croix, en disant :

« — Je mets la croix où fut l'épée! »

C'est à Palerme, dans une église profanée, que le moine prononça son premier grand sermon, pour expliquer à la population comment Pie IX était l'Ante-Christ et Garibaldi le Messie.

A l'entrée de Garibaldi à Naples, c'est lui encore qui présida la profanation des églises par les pires révolutionnaires; il eut la sacrilège audace de faire chanter le *Te Deum* à la cathédrale.

Quelques historiens qui ont parlé de ce prêtre indigne l'ont représenté comme un patriote de bonne foi, ayant cru sincèrement que Garibaldi était religieux et bon catholique; d'après eux,

Fra Pantaleo se serait tout naïvement trompé, dans sa fougue inconsciente.

Je le répète, Fra Pantaleo savait fort bien quel abominable rôle il jouait; comme le P. Gavazzi, autre fanatique ayant reçu l'onction sacerdotale, autre diseur de messe noire, Fra Pantaleo appartenait en secret à la secte ennemie de l'Eglise, et il est mort franc-maçon, comme il avait vécu.

Il est mort neuf ans après avoir pris une part active au grand crime de la violation de la Ville Sainte; au 20 septembre 1870, il était entré dans Rome, comme faisant partie du corps commandé par Nino Bixio, sous les ordres de Cadorna.

Dans son numéro de novembre 1879, la CHAINE D'UNION, *journal de la Maçonnerie Universelle*, lui consacrait les lignes suivantes (page 477), à la fin de la *Revue Trimestrielle de la Maçonnerie italienne :*

« Nous ne saurions achever cette revue sans donner ici un souvenir au F.·. Giovanni Pantaleo, dont la mort a si vivement ému la maçonnerie italienne.

« Peu d'hommes ont eu une vie plus agitée et mieux remplie.

« Le F.·. Pantaleo fut d'abord moine; mais son âme, trop fière pour supporter une telle servitude, tourna vite son énergie vers le culte de l'Italie et de la liberté.

« Il devint franc-maçon et patriote enthousiaste. Il exposa sa vie avec un courage éclatant, depuis Marsala jusqu'en 1870, dans toutes les luttes d'où devait sortir l'unité nationale; il le fit simplement, héroïquement, ne cherchant d'autre récompense que la satisfaction du devoir accompli.

« Dévoué à toutes les grandes causes, la liberté, la république, le progrès n'eurent pas d'apôtre plus convaincu.

« Qu'il reçoive donc ici le tribut de notre vive reconnaissance qu'il mérite à tant de titres! Devant sa tombe à peine fermée, nous nous inclinons avec respect, avec sympathie, et nous joignons nos profonds regrets à ceux des FF.·. qui le pleurent et qui n'oublieront jamais quels furent la noblesse de son âme, son courage, ses vertus.

« GIUSEPPE LOIZON.·. ».

Encore quelques mots. Ce qui va suivre aura son intérêt dans l'édition française de ce livre.

Fra Pantaleo, de toute évidence, appartient aux Mille; mais, parmi les ennemis du trône et de l'autel, combien de contemporains de Garibaldi se parent indûment de ce qui leur paraît être un titre de gloire? « Je suis *un des Mille* ! » proclament à l'envi, non pas mille, non pas dix mille, mais tous ceux qui, républicains et impies, ont eu l'occasion d'aller faire un voyage en Italie dans les environs de 1860.

On m'a cité, il n'y a pas longtemps, un personnage politique

français, qui, aux yeux de tous ses compatriotes, passe pour avoir été *un des Mille*, et cela de temps immémorial. Volontiers, lorsqu'on lui porte un toast dans un cercle républicain, il raconte d'une voix émue les prodiges de valeur qu'il accomplit à la bataille de Calatafimi et à l'assaut de Palerme; à la ronde, on admire ce preux, ce héros; on se presse pour lui serrer la main, cette main qui a arraché un drapeau aux soldats de François II. Le cher homme se laisse faire et distribue à profusion les poignées de cette glorieuse main. Il doit à cette réputation — usurpée — une grande partie, dit-on, de sa fortune politique. En sa fausse qualité de l'*un des Mille*, il est aujourd'hui à Paris, président du Comité Franco-Italien. Lorsque fut constitué le dernier ministère, il ambitionnait le portefeuille de la guerre, et le distributeur des portefeuilles dit : « On peut le nommer ministre de la guerre; c'est un guerrier, somme toute, puisqu'il est *un des Mille.* » Mais, le F.·. Cavaignac ayant réclamé ce portefeuille pour lui, étant fils de général, le F.·. Bourgeois attribua le portefeuille de la marine au F.·. Lockroy; car c'est du F.·. Edouard Simon, dit Lockroy, qu'il s'agit.

En effet, qui ignore, en France, que M. Lockroy est *un des Mille*?

J'en suis bien fâché pour lui; mais la liste que je viens de publier est absolument authentique. Or, M. Lockroy ne s'y trouve pas. Finie, la légende!...

Il est vrai que le ministre de la marine française alla en Italie, en 1860, avec M. Paul Parfait, il était alors secrétaire d'Alexandre Dumas père. Le romancier se trouvait à Gênes au mois de mai, voyageant pour son agrément sur une petite goëlette de plaisance, nommée l'*Emma*. Quand il apprit l'expédition de Garibaldi, il emmena avec lui les jeunes Parfait et Lockroy en Sicile. Partis de Gênes le **31 mai**, ils arrivèrent à Palerme le **10 juin**. On sait que Garibaldi, à Naples, nomma Alexandre Dumas « conservateur des musées nationaux ».

Eh bien, il faut fixer les dates et les mettre en regard les unes des autres.

Voici, d'abord, ce qui concerne les Mille :

Le 5 mai, embarquement sur le *Lombardo* et le *Piemonte*, à Gênes. — Le 6, départ à 3 h. 1/2 du matin. — Le 7, Talamone. — Le 8, mission de Turr auprès du gouverneur d'Orbetello. — Le 9, départ de Talamone, après avoir laissé les 60 hommes, chargés de faire croire que l'expédition est dirigée contre les Etats du Pape. — Le 10, en mer. — Le 11, station en vue de Favignana, et le soir, débarquement à Marsala, en Sicile. — Le 12, départ pour Salemi, au matin. — Le 13, rencontre de Fra Pantaleo, agréé comme « chapelain » de Garibaldi, et arrivée à Salemi, le soir. — Le 14, décret et proclamations de Garibaldi, se nommant

dictateur. — Le 16, départ de Salemi, arrivée à Vita, en vue de Calatafimi, le matin; puis, bataille de Calatafimi. — Le 17, départ de Calatafimi; nuit passée à Alcamo. — Le 18, marche; Partanico, Renna, et arrêt sur les hauteurs d'où l'on découvre Mont-Reale. — Le 19, arrêt à Picippo. — Le 20, occupation de San-Martino; le soir, on se porte sur Misero-Canone. — Le 21, escarmouches. — Dans la nuit du 21 au 22, passage de Parco. — Le 22, organisation des batteries; nuit passée à bivouaquer. — Le 23, Garibaldi et Türr gravissent le mont de Pizzo-del-Fico, d'où l'on a vue sur Palerme; les royaux arrivent de Mont-Reale; nuit passée à tirailler. — Le 24, lutte défensive contre les royaux, tout en avançant vers Palerme; à 2 heures, arrivée à Piano; le soir, grand conseil; envoi d'Orsini à Carleone. — Le 25, arrivée à Marineo, à 7 heures du matin; repos pendant la journée; à 10 heures du soir, arrivée à Misilmeri. — Le 26, grande revue à Gilbirosa. — Le 27, à 3 h. 1/2 du matin, attaque des avant-postes de Palerme; le pont de l'Amiraglio enlevé à la baïonnette; mort du colonel Tuckery; Garibaldi fait dresser des barricades, à la Fiera-Vecchia; entrée à Palerme: le chef des Mille s'établit piazza Bologna; bombardement; le quartier général des royaux est transporté au Palais Prétorial. — Le 28, suite de la lutte dans toute la ville; les garibaldiens gagnent du terrain jusqu'à la porte Maqueda. — Le 29, vive attaque des royaux; prise, par Missori, du bastion Montalto. — **Le 30 mai**, le général Letizia demande l'armistice de 24 heures, lequel est ensuite prolongé de quatre jours et se termine, *sans reprise des hostilités*, par la reddition de Palerme.

Telle est, en quelques lignes, l'expédition proprement dite *des Mille*.

Or, M. Edouard Lockroy est arrivé à Palerme le **10 juin** dans le bâteau de plaisance d'Alexandre Dumas. Rien n'est plus facile à prouver.

J'ouvre le livre *les Garibaldiens*, qui contient le récit fait par Dumas père, sous forme d'éphémérides;

« **31 mai**, à trois heures de l'après-midi. Nous partons de Gênes par un temps exécrable; la mer est grosse », etc. (Page 21). — « **5 juin**. En mer : depuis six jours, nous luttons contre des vents contraires. » (Page 22). — « **9 juin**. Ce matin, nous avons laissé à notre gauche une frégate », etc. (Page 25). — « **10 juin**. Je m'éveille; je monte sur le pont... On commence à voir blanchir les maisons de Palerme... Nous avançons vers Palerme avec une vitesse de trois milles à l'heure », etc. (Pages 28-29). Description du débarquement. « Je saute dans la barque; nous ramons vers le quai. Deux de mes compagnons de voyage, *Edouard Lockroy* et Paul Parfait se font descendre le canot de la goëlette et me sui-

vent à quelque distance. Ma foi, il paraît que nous sommes arrivés au bon moment! » (Page 30). — « *Palerme*, **11 juin.** Je vous écris du Palais-Royal, où Garibaldi nous a logés tous; nous occupons les appartements des dignitaires de la couronne », etc. (Page 31). Récit d'une promenade en ville. Dumas et ses deux secrétaires sont à la recherche de Garibaldi, qu'ils n'avaient pas encore vu depuis leur arrivée de la veille. C'est Menotti qui les conduit. « Nous descendîmes; puis, nous prîmes la rue de Tolède. Paul et *Edouard* m'avaient rejoint et ne m'eussent pas quitté pour un empire : *ils allaient voir enfin Garibaldi!* » (Page 35).

Maintenant, que le F.·. Lockroy continue à se dire « un des Mille » et à raconter que, pour sa petite part, Victor-Emmanuel lui doit la prise de Palerme, je n'y vois plus aucun inconvénient.

Ses prouesses sont à mettre en vis-à-vis de celles de son excellent ami le F.·. Crispi; mais encore le F.·. Crispi était Commissaire Civil attaché à l'état-major des Mille.

DEUXIÈME PARTIE

CRISPI A LA CONQUÊTE DU POUVOIR

CHAPITRE IX

Il faut bien, dans cette rapide esquisse, — le lecteur le comprendra, — ne s'arrêter qu'aux traits saillants de la carrière de Francesco. Il suffira de montrer le Serafino des complots révolutionnaires déployant tous les efforts de son *operosità* pour parvenir aux honneurs ministériels. Ces pages de sa vie ne sont pas les plus intéressantes : c'est alors, en effet, qu'il tâtonne ; Mazzini lui a laissé la bride sur le cou ; pour le public, ils auront l'air de se lapider l'un l'autre. Et qui pourrait soupçonner une telle comédie?... La lumière du fait brutal sera seule capable d'éclairer ces profonds mystères. Tant que Crispi marchera à la conquête du pouvoir, rien ne semblera extraordinaire dans sa conduite ; les imparfaits initiés auront seulement l'écœurement de ses palinodies politiques. Mais, lorsqu'il aura réalisé ses rêves ambitieux, tout deviendra incompréhensible pour eux. En d'autres termes : jusqu'à son arrivée au ministère, il a toutes les apparences d'un intrigant quelconque, comme on en voit tant ; ministre, il déconcerte l'observateur. Néanmoins, dans les deux périodes, on distingue bien que, malgré les soubresauts de sa politique incohérente, il est et demeure l'homme de la Franc-Maçonnerie.

Au temps où la chaîne de Crispi fut à jamais rivée, Garibaldi tenta un coup de main sur la province de Trente, et chacun sait que ce coup de main fut censément déjoué par le

gouvernement. On l'avait laissé agir, prétendait Rattazzi, pour le surprendre en flagrant délit de violation du droit international. Cette hypocrite déclaration exaspéra Garibaldi et les siens. Rattazzi, dans une lettre à laquelle Garibaldi dédaigna de répondre, invita les amis du général à porter l'affaire au parlement. A cette occasion, Serafino attaqua violemment Rattazzi, dans les clubs et à la Chambre, l'accusant d'avoir connivé à l'entreprise qu'il avait ensuite empêchée, s'offrant à fournir des preuves et des documents. — Personne n'a proposé contre les autres plus d'enquêtes que cet homme, qui, plus tard, devait s'opposer à celle que l'honneur le plus élémentaire lui faisait un devoir d'accepter, pour essayer de s'y laver des terribles accusations qui pèsent sur sa tête. C'est aussi un des tics moraux de Crispi ; et il est bon de le noter dès ici, car ce fut chez lui une véritable manie d'annoncer solennellement sa possession de documents écrasants pour ses adversaires, mais documents dont il n'accoucha jamais.

La proposition de Crispi fut rejetée. A partir de ce moment, furieux de son échec, l'enquêteur pour autrui déclara au cabinet Rattazzi une guerre à mort. Celui-ci se trouvait alors dans le plus grand embarras. Il se voyait privé de l'appui de l'ambassadeur français, Benedetti, qui avait poussé secrètement, de toutes ses forces, à l'unité, au nom de l'empereur Napoléon, et cela au moment même, où, selon les plans tramés dans les comités dont Mazzini était l'âme, Garibaldi levait le drapeau de la croisade diabolique.

Rassuré du côté de la France, Rattazzi avait laissé se faire les préparatifs de l'expédition. Mais, Benedetti rappelé, Napoléon se montrait de nouveau menaçant, si le gouvernement italien permettait à Garibaldi de marcher sur Rome. Le parti modéré de la Chambre fit écho aux menaces de Napoléon. Les députés Alfieri et Boggio attaquèrent Garibaldi. Celui-ci trouva un défenseur énergique dans Crispi, qui soutint de sa plus chaude éloquence le programme du parti d'action et de la *Société émancipatrice* : ROME OU LA MORT ! Mais, en face des exigences de plus en plus impérieuses de Napoléon, le roi et le ministère cédèrent en se voilant la tête et, le 3 août, une proclamation du roi déclarait que tout appel qui ne serait pas le sien serait un appel à la révolte et à la guerre civile.

Garibaldi n'en tint pas compte, et l'on sait comment cela

finit : les armées royales eurent ordre d'arrêter et de poursuivre à outrance les volontaires de Garibaldi, et la balle d'Aspromonte, en faisant de lui un martyr, mit fin à la lutte fratricide.

Quelle admirable occasion pour Crispi de déployer son éloquence en vengeant son ami ! Sous son inspiration, l'extrême gauche décida de mettre en accusation le cabinet Rattazzi-Depretis, sous prétexte que le statut avait été violé par les faits d'Aspromonte. La protestation portait les signatures de Crispi, Nicotera, La Porta, etc. A la reprise des travaux parlementaires, Crispi interpella le ministère sur ce qu'il appelait sa trahison. L'attaque et la défense durèrent pendant dix jours avec une égale violence. Au cours de la discussion, les adversaires de Crispi profitèrent de l'occasion pour l'accuser d'avoir voulu réunir une assemblée constituante en Sicile en vue de détacher cette province de la monarchie. Il déclara qu'il n'avait eu en cela d'autre but que de fortifier l'autorité de Victor-Emmanuel. Cette profession de foi monarchique, dans la bouche de Crispi, dut provoquer sur les bancs de la Chambre plus d'un sourire d'incrédulité, et beaucoup se dirent qu'elle était au moins singulière de la part d'un homme qui, au même moment, se déclarait en rébellion avec l'autorité royale, et l'accusait d'un crime irrémissible : la blessure du lion de Caprera par une balle italienne. Incohérence et contradiction !...

Tel était le prestige du blessé d'Aspromonte que le ministère n'osa affronter le vote définitif et donna sa démission. Crispi préludait ainsi à sa nouvelle vocation de *tombeur de ministères*. On a vu dans d'autres pays, en France par exemple, certains tombeurs de ministères, fatigués de la lutte, se retirer dans la littérature; Crispi est d'une autre trempe : il ne *tombe* les ministères que pour arriver à prendre leur place. Il y fallut le temps; mais l'ambition de Serafino n'est pas de celles que les échecs découragent; il y laisserait plutôt la peau.

A Rattazzi succéda Farini, qui passa comme une ombre chinoise, cédant la place à Minghetti. Celui-ci était un de ces *modérés*, se disant *néo-catholiques*, et faits pour prêter aux triomphes de la force et de la révolution l'hypocrite décorum de leur bonne tenue, de leur faux amour de l'ordre et de la légalité.

Nous voici en 1863. Crispi ne laissa passer aucune occasion de combattre le ministère sur toute la ligne. Peu importait le caractère bon ou mauvais des projets ou réformes proposés par le gouvernement; ils venaient du cabinet Minghetti; cela suffirait pour que Crispi les attaquât et leur opposât les idées les plus radicalement contraires. C'est ainsi qu'il soutint tour à tour la diminution des dépenses publiques, l'unification de l'administration, l'impôt sur le revenu, l'indemnité des députés, l'extension du droit de suffrage (1), et qu'il combattit de toutes ses forces le traité de navigation avec la France.

Cependant il n'oubliait pas sa chère Sicile : il fallait bien faire quelque chose pour ses électeurs. A propos d'une interpellation faite par Ondes-Reggio sur l'état de la Sicile, il parla longuement sur l'illégalité des actes commis dans l'île au nom du gouvernement. Ses attaques trouvant peu d'écho dans la majorité de la Chambre, Crispi, indigné de ce que cette majorité ne s'inclinât pas sous sa parole, en appela au Roi lui-même, le sommant de dissoudre une Chambre *qui ne représentait plus le pays*. Une réprobation universelle de la majorité accueillit cet audacieux défi et la victoire resta au ministère. Plusieurs députés de la gauche décidèrent de se démettre, prétendant que, dans la discussion, ils n'avaient pas eu la liberté de parole. Crispi, qui avait crié : « Allons devant les électeurs ! » resta à son poste.

Cet appel au Roi témoigne d'un pas fait en avant dans la voie nouvelle choisie par Crispi pour se frayer un chemin au pouvoir. Révolutionnaire indépendant, pur extrême-gauche et mazzinien déclaré, il entreprenait néanmoins de se faire le trait d'union entre la droite et la gauche, le conciliateur des deux partis opposés, en infiltrant dans le royalisme toute la

1. Crispi, en 1868, rappelait avec un amer dépit les longs et vains efforts qu'il avait faits depuis cette époque pour définir les droits des deux pouvoirs (exécutif et législatif), pour élargir les bases électorales et donner une indemnité aux membres du corps législatif : « J'avais demandé qu'à 21 ans tous les citoyens fussent électeurs, sans autre condition que de savoir lire et écrire ; que tous les Italiens ayant atteint 25 ans pussent être députés. Quant à l'indemnité, j'ai démontré que *le mandat gratuit interdit à la pauvreté honnête et intelligente l'accès au Parlement*, qui, avec le temps, deviendrait l'asile des riches et des spéculateurs, aspirant à ces hautes fonctions pour s'ouvrir une carrière dans les emplois publics. » (*I doveri del Gabinetto del 25 marzo*, 1868.)

sève révolutionnaire et maçonnique; il obéissait à l'ordre secret d'inféoder l'esprit jacobin à la Couronne; il tentait de se servir d'elle officiellement pour achever la Révolution, comme on s'en était servi officieusement pour la commencer. Pardonné par Mazzini, il recevait de ses mains ce plan bien fait pour le séduire, lui, l'avocat retors, ce plan qui, en somme, menait le conspirateur à la seule fin qu'il poursuivait : *capitanare* l'Etat, et tenir le royaume dans sa main.

Exalter et flatter le pouvoir royal pour le confisquer à son profit, telle est désormais, avec l'approbation occulte de Mazzini, la marche fondamentale de Serafino.

Un autre exemple est remarquable en cette même année 1863. Alberto Mario (1) était accusé devant la cour d'assises d'un délit de presse. Elu député du collège de Modica, il avait refusé le mandat, trouvant qu'il était indigne d'un homme de cœur de jurer fidélité à un roi au nom de qui le sang de Garibaldi avait coulé à Aspromonte. Crispi se fit son défenseur; cette cause semblait faite tout exprès pour lui donner l'occasion de faire un pas de plus dans la voie dont nous venons de parler. Voici sa péroraison; le lecteur verra avec quel art l'autorité et le prestige royal sont ménagés et flattés en faveur de son client :

« Citoyens jurés, il faut beaucoup de circonspection dans de pareils procès, *quand les actes qu'on veut incriminer ont trait à la personne du Roi*. Il n'est d'aucun profit ni pour la liberté de la presse, *ni pour le respect dû au chef inviolable de la nation*, de venir discuter si oui ou non il a été offensé.

« Citoyens jurés! Aujourd'hui 27 avril 1863 est le quatrième anniversaire de la liberté toscane. Il y a quatre ans, avec une puissante unanimité du peuple, vous vous êtes émancipés d'une tyrannie corruptrice, et en renversant les frontières de votre petit état, vous vous êtes confondus avec la nation. En cette année furent jetées les bases d'un ordre politique (*Italia e Vittorio-Em-*

1. Le fougueux époux de l'ardente mazzinienne, miss Jessie White expulsé de Gênes en 1857 pour conspiration républicaine, il rejoignit Mazzini à Londres, où il coopéra à son nouveau journal *Pensiero ed Azione*. Après la campagne de Garibaldi en Sicile à laquelle il participa, il se retira dans une ville des environs de Florence, où il continua par ses écrits de faire une ardente propagande maçonnique, républicaine et anti-papale. Il s'était déjà signalé dans cette dernière voie en 1860 par un livre impie : *La Schiavitù ed il Pensiero*. ».

manuele) qui avait été l'objet des vœux de vos pères, et pour lequel, il n'y a pas longtemps, les champs de Montanara et de Cartatone furent baignés du sang de vos martyrs. Aujourd'hui, vous êtes appelés à prouver avec votre vote que cet acte de rédemption ne fut pas vain. Un verdict de culpabilité, dans un procès qui touche à la liberté de la presse, serait aujourd'hui une antithèse de la pensée qui alors vous guida dans votre soulèvement au nom de la liberté.

Et l'accusé fut absous.

Cet acheminement vers un royalisme hypocrite n'empêchait pas Crispi de lutter contre les ministères, dont la chute seule pouvait offrir une issue à son ambition. Quant à la secte, ses relations avec elle s'étaient resserrées, ; Mazzini savait bien qu'une nouvelle trahison n'était pas à craindre.

Dans les premiers jours de 1864, furent arrêtés en France Pasquale Greco et trois autres italiens accusés d'avoir comploté un attentat contre la vie de l'empereur. Le complot était-il réel, ou était-ce une invention des deux polices, italienne et française, pour compromettre Mazzini ? Telle fut la question que se posa l'opinion publique, et qui fut discutée dans les parlements anglais et italien. Mazzini protesta, comme toujours, de son innocence, niant toute espèce de connivence avec les accusés. Crispi, dans une question qui touchait de si près l'honneur de la secte, ne pouvait se dispenser de prendre la parole. Il interpella le ministère Minghetti. C'était un excellent tour à lui jouer que de le rendre responsable de l'attentat supposé. Il nia toute connivence de Mazzini avec Greco et ses complices, et cita certains faits pour prouver à sa manière que le complot avait été organisé par la police des deux pays. Il n'oublia pas, en cette nouvelle occasion, de déployer ses sentiments d'attachement et de dévouement à la Maison de Savoie. Minghetti, président du conseil, protesta avec une vive indignation, mais sans avoir rien à opposer aux faits allégués par Crispi. Selon son habitude, celui-ci proposa une enquête, ayant, disait-il, de curieuses révélations à faire ; mais la Chambre, qui tenait à Minghetti, repoussa l'interpellation et vota l'ordre du jour pur et simple.

Mais voici le moment venu où la grande comédie va se jouer entre Mazzini et Crispi. La trahison secrète de 1862 restera ignorée du public, et la défection éclatante, convenue depuis

cette époque, s'accomplira maintenant. Ainsi, les actes au grand jour seront une pure farce, selon la coutume de la secte.

Vers la fin d'avril 1864, Mazzini fait dire à Francesco : « Va ! passe le Rubicon ! renie-moi ! C'est dès à présent que tu me seras le plus utile, lorsque l'opinion publique nous croira brouillés à mort. » Et, dans la séance du 1er mai, Crispi fit avec éclat, devant l'assemblée, sa nouvelle profession de foi politique, à la stupéfaction de ceux qui n'étaient pas dans le secret. Plus tard, Thiers dira en France : « La Monarchie nous divise, la République nous unit » ; Crispi avait adopté l'axiome inverse : « La Monarchie est ce qui nous unit, la République nous diviserait (1) » Il développa longuement ce thème, en en faisant une question « non de sentiment, mais de bon sens. » Il démontra que le parti d'action (qui avait toujours sa raison d'être tant qu'on ne serait pas à Rome) ayant déclaré accepter la Monarchie ou la République, pourvu que l'Italie fut faite, se devait à lui-même, à la raison et à la logique, d'être fidèle à la Monarchie, sans laquelle l'unité était impossible. « *Le parti d'action*, dit-il, veut l'Italie forte, grande, des Alpes à l'Apennin ; nous serons avec le prince et nous ne manquerons pas à notre serment. » Une nouvelle gauche radicale était créée, dont Crispi, son inventeur apparent, ne pouvait manquer d'être le chef. « Tu rallieras ainsi autour de toi tout ce qui, dans la majorité, n'était écarté de la gauche que par la peur de la République » Ceci lui avait été écrit par Mazzini (lettre du 28 avril ; archives du Souverain Directoire Éxécutif). Crispi constituait dès lors un véritable centre qui tôt ou tard devait de venir la majorité gouvernementale. Le plan mazzinien était habile.

Crispi, dans cette première législature, n'avait guère joué qu'un rôle négatif ; toutes ses motions radicales avaient été repoussées ; mais il en avait semé le germe ; et ce germe, grâce à son influence croissante, devait se développer avec le temps et arriver à l'éclosion,

Il manquerait à l'esquisse de ce rôle un trait saillant, si nous ne disions quelques mots d'un sentiment devenu chez

1. Il se souvenait de ce mot de Pallavicini à Mazzini : « Même sans le vouloir, vous nous divisez. » Crispi a développé cet adage dans un opuscule de 1865, intitulé : *La République nous divise, la Monarchie nous unit.* »

Crispi une passion, une espèce de frénésie, ce qu'on a appelé son *misogallisme* ou sa *gallophobie*. Cependant, disons tout de suite que si Crispi hait *la France*, sa haine, comme nous le verrons, ne s'étend pas jusqu'à *l'or français*.

Ce misogallisme eut plusieurs fois l'occasion de se révéler dans cette première législature (1), et en particulier à propos de la Convention de Septembre, « cette convention scélérate, stupide, anti-italienne », comme disait l'énergumène Petrucelli della Gattina, ami de Crispi. Celui-ci la regardait des mêmes yeux; il la combattait violemment à la Chambre, comme violant le pacte constitutionnel, et faite sous la pression odieuse de la France. Ce jour-là (18 novembre), il se sépara d'un des plus ardents hommes d'action, jusqu'alors son émule en mazzinisme, Mordini, celui dont nous avons vu La Farina dénoncer les méfaits en Sicile. Celui-ci commençait l'évolution politique qui devait le conduire sur les bancs du centre droit. A Mordini qui défendait la convention comme sanctionnée par le plébiscite qui donnait à la France Nice et la Savoie, Crispi répondit :

« Oui, Messieurs, nous reconnaissons que le droit national a été violé; mais nous n'abandonnons pas pour cela notre poste (2), parce que le soldat doit combattre et mourir, en restant, même sous les coups, là où la loi l'a envoyé. Voilà pourquoi je ne me retire pas cette fois du terrain légal, pas plus que je ne m'en suis retiré dans d'autres occasions où j'ai cru que la loi était violée, pas plus que je ne me retirerai jusqu'à ce que mes électeurs me retirent leur confiance. Non, je n'arborerai pas pour cela une autre bannière, parce que je crois que le bien de l'Italie ne peut se faire que sous la bannière qui nous a guidés de Marsala au Volturne : *l'Italie et Victor-Emmanuel!* Cette bannière est la seule qui se puisse tenir haut par toute l'Italie : LA MONARCHIE NOUS A UNIS, LA RÉPUBLIQUE NOUS DIVISERAIT. *Nous sommes monarchiques pour le bien de l'Italie* (3) ».

1. La première de Crispi, et la huitième depuis la fondation du nouveau parlement piémontais-italien.

2. Mordini avait déclaré qu'il serait sorti de la Chambre, s'il avait cru que la Convention de septembre violait la Constitution. — Trente-six députés de l'opposition suivirent Mordini.

3. Le texte du compte rendu officiel de la Chambre porte : « Ceux qui admettent une autre bannière, n'acceptent pas l'unité de l'Italie. Je l'ai dit bien des fois, et dernièrement encore je l'ai répété aux com-

Le schisme apparent avec les républicains et les mazziniens était consommé. Mazzini, maintenant, allait prendre la parole, c'est-à-dire donner la réplique à son compère. On assista alors à un bel échange d'invectives. L'explosion de l'indignation mazzinienne est impayable pour qui connaît ce qui se passait dans la coulisse.



AGOSTINO BERTANI

Le 3 janvier 1865, Mazzini publia une lettre où il souffleta moralement Crispi en lui jetant à la face l'épithète de *déserteur*.

munes de la Sicile que j'ai visitées dans mon voyage : la Monarchie nous unit ; la République nous diviserait. Nous unitaires, *nous sommes avant tout monarchistes*, et nous soutiendrons la Monarchie mieux que les monarchistes d'ancienne date. »

« — *Déserteur* vous-même », lui répond Crispi, « le jour où vous avez accepté le concours de la Couronne dans l'œuvre républicaine de l'unification de l'Italie! »

Cependant, comme il ne faut point exagérer, sous peine de montrer le bout de l'oreille, Crispi, en roué coquin qu'il est, plaide en quelque sorte les circonstances atténuantes; il s'enveloppe dans le manteau du patriote, et présente sa désertion même comme une preuve de sa logique et de sa loyauté. Cet opuscule est un chef-d'œuvre d'astuce; que mes amis d'Italie le relisent, aujourd'hui que je leur ai révélé le secret de la comédie. Oui, vraiment, il vaut la peine d'être relu.

Tel est le fond de cet opuscule de Crispi : *Monarchia o Republica, lettera à Giuseppe Mazzini*. D'après lui, le brigandage de 1860, dont il a été un des principaux ouvriers, a changé complètement les conditions politiques de l'Italie.

« *Les sectes et les insurrections sont devenues un anachronisme* (1); et pour nous, qui avons acclamé l'unité avec la Monarchie, ce serait un véritable délit. Ayant accepté un système et appelé les multitudes à l'accepter, on ne peut conspirer contre ce même système, sans manquer de logique et de loyauté. Il ne serait pas logique, après avoir décrété le plébiscite du 31 octobre, de se hâter de le déchirer. Il ne serait pas loyal, après avoir appelé le peuple à voter pour Victor-Emmanuel, de frayer le chemin à la République...

« Je ne renie point mon passé et je m'honore de mes anciennes convictions. Après les héroïques défenses de Rome et de Venise, la République était mon idéal, et j'étais convaincu qu'elle seule pouvait constituer la Nation. Soit l'effet de l'éducation du peuple, laquelle assurément ne fut pas notre œuvre, soit l'habileté de nos adversaires qui surent nous devancer et se montrer plus unis que nous, soit l'influence du nom de Garibaldi qui, en proclamant l'unité du pouvoir, divisa en deux la démocratie militante, nos prévisions ont failli; et nous les premiers, nous dûmes accepter le programme national : *Italia e Vittorio Emanuele*. Vaincu par les faits, j'entrai dans le Parlement, et je restai fidèle aux nouveaux devoirs, la main sur le cœur et les yeux sur l'Italie. »

1. « Les sectes sont devenues un anachronisme. » C'est Crispi qui écrit cela! Or, Crispi depuis sa réintégration dans la maçonnerie (après sa radiation de la Loge *Zetland*, de Malte) n'a jamais cessé d'appartenir à la secte. Au moment même où il écrivit cela, il en était membre plus actif que jamais. Quelle preuve veut-on plus flagrante de la comédie qui se jouait entre Mazzini et lui pour tromper l'opinion publique?

Puis, s'adressant directement à Mazzini :

« Vous auriez voulu me voir entrer au palais Carignano défiant et soupçonneux, l'ancienne bannière à la main, et menaçant de la déployer à la première occasion... *Il répugne à ma conscience de cacher sous l'habit du législateur le conjuré.* Pour moi le serment est un acte sérieux, et j'ai admiré Alberto Mario, qui pour ne pas le prêter refusa d'être député... Il est indigne d'un galant homme d'entrer dans le temple de la législature, de s'engager au nom de ce qu'il y a de plus sacré (*far sacramento*) à le respecter en se réservant de saisir le moment opportun d'en sortir l'âme souillée d'un parjure.

« Si je devais servir la patrie à de pareilles conditions, je m'y refuserais, préférant m'enfermer, citoyen obscur, dans les murailles de la vie privée. *J'ai donné à l'Italie mon être tout entier, je lui ai sacrifié les principes politiques qui avaient souri à mes jeunes années; je ne veux pas, je ne dois pas immoler sur son autel la pureté de ma conscience.* C'est le seul bien qui me reste, après avoir dépensé dans l'exil et dans les révolutions le petit patrimoine de mes aïeux. »

Cette phraséologie déclamatoire ne dit rien qui vaille, quand on l'examine de près. Elle sue l'embarras de Serafino vis-à-vis du public; il a recours à l'argument ordinaire des renégats : c'est, en effet, la suprême ressource des saltimbanques de la politique, de se réfugier dans l'asile inviolable et secret de la conscience, au lieu d'expliquer simplement les faits. Or, la conscience de Crispi, nous la connaissons déjà tant soit peu, et nous apprendrons à la connaître mieux encore.

Mais, pour faire réussir le plan de Mazzini, il était nécessaire qu'aucun soupçon de la connivence de Crispi avec lui ne pût germer dans l'esprit de quiconque. Aussi, dans sa lettre du 28 avril 1864, il l'avait autorisé à diriger contre lui les attaques les plus violentes, à ne rien négliger de ce qui pourrait faire croire à une rupture complète entre eux. Il lui indiquait les parties de leur correspondance qu'il serait bon de mettre au jour. Crispi obéit à cet ordre; il publia, notamment, des lettres intimes que Mazzini lui avait écrites en 1859 et 1860, lors de l'insurrection de Sicile.

Dans l'une d'elles, celle du 2 mars 1860, Mazzini lui disait :

« Je vous répète ce que nous imprimons depuis deux ans : *Il n'est plus question de République ou de Monarchie;* il est question d'unité nationale; il s'agit d'être ou de ne pas être... *Si l'Italie veut être une Monarchie, qu'elle le soit.* Si elle veut proclamer son libérateur, ou toute autre chose, le roi et Cavour, soit. Ce que tous nous voulons, c'est que l'Italie se fasse ! »

Cette tactique ne justifiait pas Crispi, certes, aux yeux des républicains; tous, ils savaient bien que Mazzini avait agi ainsi par ruse de guerre et qu'on avait été d'accord, tous, pour user et abuser du nom de Victor-Emmanuel devant la foule. C'est pourquoi chacun — parmi les imparfaits initiés — trouvait à Serafino une insigne mauvaise foi dans son argumentation. « Voyez le drôle ! disait-on à la ronde, il feint de prendre au sérieux ce qui était convenu pour tromper le roi et l'Europe. » Dans la coulisse, Mazzini devait bien rire : cet étalage de mauvaise foi était approuvé et ordonné par lui. Les monarchistes ne pouvaient manquer de faire bon accueil à Crispi, s'imaginant qu'il avait réellement rompu avec le parti révolutionnaire.

Enfin, Francesco déclarait qu'*en aucune circonstance il n'abandonnerait son poste de député* (prenons acte de cet engagement), se consacrant à doter la Constitution italienne de tout ce qui lui manque pour être le modèle unique des Constitutions; il se désignait pour être l'éducateur, le sauveur de cette pauvre petite Constitution, encore aux lisières : « *Si aspetta l'uomo*; on attend l'homme, et il ne manquera pas, qui, la soulevant et la ranimant, saura donner santé et vigueur à la *généreuse malade.* » On a pu voir par la suite quel nouveau sang et quelle nouvelle vigueur Crispi a su infuser dans les veines de l'Italie.

Parmi les remèdes indiqués dès lors par notre héros pour améliorer cette pauvre Constitution, se trouvent les suivants :

1° Destruction du pouvoir temporel de la Papauté;

2° Sénat électif; éligibilité à 25 ans pour la députation, à 40 ans pour le Sénat;

3° Etablissement du suffrage universel : droit d'élection à 21 ans pour tous ceux qui savent lire et écrire; indemnité aux députés;

4° Abolition et extinction des congrégations religieuses;

5° Abolition de la peine de mort;

6° Impôt progressif sur le revenu;

7° Réforme du pouvoir central, de manière à centraliser le pouvoir entre les mains d'un petit syndicat, qui serait lui-même entre les mains du chef du Conseil.

En un mot, il s'agissait d'une réforme, d'une refonte radicale, et, comme il le disait lui-même, il fallait reprendre l'édifice par les fondements : « *Instauratio ab imis.* »

L'année 1865 amena à la Chambre (9ᵉ législature) une gauche renforcée, vigoureuse et compacte; elle semblait déjà prête à se saisir du pouvoir. Crispi put croire un instant le moment venu où allaient se réaliser ses rêves. Les événements qui se précipitèrent éloignèrent encore pour longtemps la coupe du pouvoir des lèvres assoiffées de ce nouveau Tantale.

La présidence de la Chambre est un échelon important à l'escalade du ministère. Crispi se mit sur les rangs avec Mordini; celui-ci, d'un caractère plus facile et plus souple, fut élu. Crispi dut se rabattre sur la vice-présidence.

En 1866, la guerre contre l'Autriche (1) vint entraver les progrès de la gauche et calmer les agitations des partis qui se divisaient la Chambre. Le gouvernement demanda des pouvoirs extraordinaires pour faire face aux dépenses nécessaires en même temps qu'à la sécurité publique. Crispi, nommé président et rapporteur de la Commission parlementaire chargée de l'examen du projet, le défendit dans ses lignes générales, au nom des suprêmes exigences du moment : « Il s'agissait, dit-il, d'une guerre où étaient engagés l'honneur et le nom italien, de la première guerre véritablement nationale livrée par l'Italie : *un bain de sang était nécessaire aux Italiens.* » (2) D'autres apportent cette variante : « *un baptème de sang* ». Ces deux mots se valent et ne doivent pas nous étonner dans la bouche du conspirateur et du fabricateur de bombes à la Orsini. Il est toujours prêt à faire verser du sang, pourvu que ce ne soit pas le sien.

La loi passa à une grande majorité (234 voix contre 44) et peu de temps après Crispi eut à la défendre contre les accusations du député Ricciardi.

On sait, au souvenir des noms de Custozza et de Lissa,

1. Décidée dès le 10 avril 1866, date de la signature à Berlin d'un traité d'alliance offensive et défensive entre la Prusse et l'Italie.

2. Séance du 8 mai 1866.

quelle fut l'issue de cette campagne désastreuse, et comment le *bain de sang* recommandé par Crispi eut pour résultats deux sanglantes défaites et de refroidir singulièrement l'enthousiasme de Berlin pour la jeune Italie. Crispi se chargera plus tard de le réchauffer. En attendant, son humeur belliqueuse et son dévouement aux idées du gouvernement n'avaient pas eu l'effet qu'il en attendait de le faire entrer dans le cabinet Ricasoli, qui devait réunir les principaux représentants des diverses nuances de l'opinion libérale; les discours violents qu'il avait récemment prononcés ne permettaient pas de penser à lui. De plus, un nouveau grief contre la France entrait dans son âme ulcérée : l'Italie allait devoir la Vénétie à l'entremise de Napoléon.

Les désastres de 1866, dus en grande partie à l'influence de Crispi, furent suivis d'un mouvement insurrectionnel à Palerme (1). Les germes révolutionnaires semés dans l'île par Serafino portaient leurs fruits. Mais celui-ci était devenu un homme d'ordre, un homme de gouvernement. Il voulut donner au Roi une preuve de la sincérité de sa conversion; il s'employa de son mieux à calmer les esprits de ses compatriotes, si bien que Ricasoli songea à le nommer Commissaire civil à Palerme avec pleins pouvoirs. Crispi se trouva fort embarrassé; d'un côté, la Sicile était désormais un champ trop étroit pour la large envergure de son ambition, et de l'autre, s'il allait en Sicile réprimer la sédition, essayer d'éteindre l'incendie qu'il avait allumé, il savait quel accueil les révolutionnaires siciliens feraient à l'apostat de la Révolution, au renégat de Mazzini. On ne pouvait pas faire connaître à ceux-ci le secret de 1862. Mazzini fut consulté; il ordonna donc à Crispi de refuser.

Il se réservait, d'ailleurs, pour des luttes moins dangereuses et plus dignes de lui. C'est ainsi qu'on le vit s'opposer de toutes ses forces au projet de loi présenté par le ministère touchant la liberté à accorder à l'Eglise. Resserrer de plus en plus les liens qui enchaînent l'Eglise à l'Etat, afin de pouvoir, avec une apparence de légalité, la persécuter et la dissoudre,

1. Pour comble de perfidie maçonnique, l'archevêque, un saint octogénaire, fut accusé d'en avoir été l'instigateur. Non seulement on ne publia pas dans la *Gazette Officielle* sa protestation; mais encore on saisit ce prétexte pour disperser toutes les corporations religieuses de la Sicile, et prohiber dans l'île le port de l'habit monastique.

tel a toujours été le plan favori des politiques de la trempe de Crispi.

A cette même année 1866 appartient une loi draconienne que Crispi soutint de tout son pouvoir, *la loi sur les suspects*, loi dite du *domicilio coatto* du 17 mai, connue sous le nom de *loi crispinienne*. Cette loi disait : « Le gouvernement du Roi aura la faculté d'assigner pour un laps de temps qui ne dépassera pas une année, le *domicile forcé* aux gens inoccupés, aux vagabonds, aux camorristes et à toutes les personnes tenues pour *suspectes*. Les mêmes dispositions seront applicables aux personnes, au sujet desquelles il y aura *un motif fondé de croire qu'elles s'emploient à ramener l'ancien état de choses, ou à nuire en quelque façon à l'unité de l'Italie et à ses libres institutions.* »

Il n'est pas difficile de comprendre quelles sont les personnes soupçonnées de vouloir ramener l'ancien état de choses, que la loi crispinienne a en vue ; il s'agit évidemment du clergé, accusé de vouloir la révolution, toutes les fois qu'il réprouve en son âme et conscience les lois impies ou immorales auxquelles on soumet une nation catholique.

Cette loi est une des plus féroces et en même temps des plus perfides qui soient entrées dans le Code italien. Elle rappelle les plus mauvais jours de la Convention française. Faisant du soupçon une cause suffisante de poursuite et de pénalité, elle ouvrait la porte à toutes les vengeances privées ; elle autorisait la délation, et faisait de la justice l'auxiliaire obligé des passions et des haines maçonniques.

Elle permettait de traquer comme des gueux, des vagabonds, des malfaiteurs publics, les évêques et les prêtres innocents, uniquement coupables de déplaire aux ennemis de tout ce qui porte le nom de catholique. Comme aux temps de Robespierre et d'Hébert, on découvrit, à l'aide de cette loi, force conspirations cléricales ; c'est ainsi que Mgr Salzano fut convaincu d'être à la tête d'une trame qui n'avait jamais existé, et condamné au *domicile forcé* avec les évêques de Gallipoli, d'Oria, de Manfredonia, de Rossano, de Salerne, d'Aversa, de Nola. Mgr Pietro Rota, évêque de Guastalla, fut banni et condamné au *domicile forcé* à Turin ; on chassa de Termoli l'évêque, le vicaire, le pro-chancelier ; Mgr Cantimorri, évêque de Parme, fut envoyé à Cuneo ; l'évêque de Calvi et Teano, à Naples. Dans une seule nuit, le 24 mai, et dans la seule circonscrip-

tion de Nola, on arrêta deux cents personnes, parmi lesquelles un grand nombre de religieux. Beaucoup de prêtres furent arrêtés à Bologne, à Faenza, à Milan. Presque chaque jour on vit dans les journaux des listes de dix, quinze et jusqu'à trente prêtres ou religieux dénoncés par le maçonnique *Comité de vigilance* et sans jugement condamnés au *domicile forcé*, sans égard à la dignité, à l'âge, aux infirmités. Les laïques, soupçonnés de zèle et de dévouement à l'Église catholique, subissaient le sort des ecclésiastiques (1). La violence de ces iniques exécutions fut telle qu'elle scandalisa jusqu'aux journaux démocratiques de l'Italie (2) et que, à la Chambre des députés de Paris, on entendit le démocrate Eugène Pelletan (le 16 juin) flétrir avec indignation les lois *exceptionnelles* de Crispi, et rappeler aux Italiens qu'ils étaient sur la voie du *Comité de Salut public* et de la Terreur : « Ce ne sont, dira-t-on, ajouta Pelletan, que des évêques et des prêtres ! — Mais ce sont aussi des citoyens, et vous n'avez pas le droit de faire main basse sur eux, de les arracher de leur domicile, de les jeter dans le fond d'une prison ou dans les régions lointaines de l'exil. » (3)

Crispi feignit de n'être point insensible à la réprobation de l'opinion publique, et ses journaux publièrent une lettre où il faisait son *mea culpa* et avouait *le premier péché* de sa vie ;

1. Cesare Cantù, dans sa *Chronique* de l'Indépendance Italienne, raconte en particulier les faits suivants : « L'évêque d'Ascoli et Cerigno, âgé de 68 ans est condamné à aller à Florence ; mais plutôt que de quitter son pays, il demande à rester en prison. Le prévôt de Sant'-Angelo ayant été arrêté, 5.460 de ses paroissiens signent une demande de libération. Marco Roncaccioli, prévôt de Paullo, est transporté avec les menottes et dans un wagon cellulaire à Savone, où seulement il apprend qu'il y est interné. Boattini, de Forli, avocat des pauvres, est pris avec sa femme la comtesse Rasponi, et après trois jours de voyage arrive à Cuneo, sans savoir où on le mène. Des évêques des diocèses méridionaux, presque aucun n'échappa. Le château Capuano à Naples regorgeait de prisonniers, prêtres et religieux. » *L'Étendard Catholique* du 19 juillet rappelait « le douloureux spectacle offert par des prêtres qui de Gênes passaient en Sardaigne, au milieu des insultes les plus immondes de la populace. »

2. Qui s'écriaient sardoniquement : « Voilà l'application de la liberté de l'Église ! »

3. D'après les statistiques, 6.825 personnes suspectes de cléricalisme furent désignées pour la relégation, et 4.171 la subirent en effet, et, sans procès, furent jetées dans les prisons, pêle-mêle avec les voleurs et les assassins.

Dieu seul savait quelle violence et quel sacrifice il avait dû s'imposer pour en venir à cette atroce loi : il ne fallait, dit-il, rien de moins que le désir d'empêcher l'adoption d'une *loi de pleins pouvoirs* réclamée par le ministère. Mais ces larmes de



ROSOLINO PILO

crocodile, il les répandait, alors que sa loi avait eu son plein effet, et qu'il avait pleinement soulagé son fiel anticlérical.

Dès cette époque du reste, et cette loi crispinienne le prouve suffisamment, le parlement italien était déjà sous l'empire de la tyrannie des sectes maçonniques : on y proclamait ouvertement que c'en était fait du catholicisme; que tous les efforts de la nouvelle Italie devaient tendre à le détruire en tout lieu et par tous les moyens possibles. On lisait dans

les journaux reconnus pour être les organes du gouvernement, *Il Diritto*, *l'Italia*, par exemple, des déclarations comme celle-ci :

« Notre Révolution tend à détruire l'Eglise catholique, et doit la détruire, et ne peut faire autrement que de la détruire, si elle ne veut pas périr. » — « S'il est vrai que Dieu existe, il faut qu'il disparaisse avec le pouvoir qui l'invoque, et dont il s'est fait le complice. Le monde moderne l'a repoussé; il doit rouler dans la même fosse où sera la dynastie des Hapsbourgs, qui fut le scandale et le fléau de l'Europe. »

Symptôme plus alarmant encore : ces doctrines s'étalent jusque dans les chaires de l'enseignement public. Le professeur Tommasi se pose cette question : « Qui sait encore ce que c'est que l'Evangile? » Le professeur Bertini, ami de Carducci, va plus loin, et insinue assez clairement quel est le nouveau Dieu qui doit prendre la place du Dieu de la théologie catholique :

« Le vrai Dieu est bien différent du Dieu théologique. C'est un Dieu qui ne fait pas dépendre le salut des âmes humaines de l'affirmation de certains dogmes, mais du pur amour de la vérité, joint à la pratique de la justice et de la bienfaisance. *Pour ce Dieu, l'intérêt n'est pas qu'on affirme son existence, mais qu'on ait une juste idée de sa nature, bien qu'il regarde d'un même œil celui qui affirme et celui qui nie son existence*, pourvu que l'un et l'autre soient persuadés qu'ils rendent en ceci hommage à la vérité. »

Qui ne reconnaîtrait Satan dans ce dieu qui a même intérêt à ce que ses croyants affirment ou nient son existence? Ne sait-on pas que l'un de ses trucs favoris consiste à se faire nier par ceux-là mêmes qui le représentent et l'incarnent le plus fidèlement?

Mais alors que Satan démasquait ainsi ses batteries, et par ses adhérents maçonniques envahissait la représentation italienne, on était à la veille d'une de ces éclatantes manifestations qu'il n'est pas en lui d'empêcher et qui attestent au monde la vérité indéfectible de cette parole : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » L'année 1867 allait voir au 29 juin tout l'univers catholique venir reconnaître et

acclamer en Pie IX le successeur de Pierre dont l'Eglise célébrait le dix-huitième centenaire.

Nous voici en 1867. — Les élections générales n'étaient pas de nature à renforcer le cabinet; la gauche revenait de plus en plus forte et compacte. Crispi était dès lors reconnu comme le *leader* de l'opposition. Cependant, il échoua encore dans sa candidature au siège de Président de la Chambre; Mari fut élu par 195 voix contre 142, données par la gauche à Crispi. Le 30 mars 1867, il développait de nouveau son programme de gouvernement, à peu près dans les mêmes termes que nous avons vus plus haut.

Le cabinet Ricasoli, ne se sentant pas de force à marcher dans cette voie, céda la place à un homme ayant moins de répugnance à accepter les injonctions de la gauche, et à pactiser avec la révolution, à Rattazzi. Crispi ne le combattit pas tout d'abord; mais, comme il lui fallait à toute force une tête de turc sur laquelle exercer sa bravoure parlementaire, il s'attaqua au cabinet défunt et assomma Ricasoli mort. A propos d'une discussion sur les fonds secrets, l'incorruptible Crispi se lança dans une charge à fond de train sur les déportements du ministère précédent. Il appela Ricasoli une idole fausse et vermoulue, et l'accusa d'avoir usé de moyens immoraux dans les élections, d'avoir volé l'argent du public pour payer les électeurs et la presse. Rappelé à l'ordre par Giuseppe Biancheri, invité à produire des preuves positives, il répondit que *pour les hommes politiques* et pour les assemblées politiques *la conviction morale était une preuve suffisante*. Enfin, selon son procédé favori, il proposa une enquête sur l'usage fait par Ricasoli des fonds secrets. Tout cela n'était qu'une vaine parade d'honnêteté et d'incorruptibilité politique qui le désignait au choix de Victor-Emmanuel comme l'homme désormais nécessaire. L'enquête fut repoussée par une assez forte majorité, et Crispi sortit de la lutte avec une auréole de probité et d'immarcessible vertu publique.

Ce qui le rendait si indulgent pour le nouveau ministère Rattazzi, c'est que ce cabinet maçonnique arrivait au pouvoir avec un projet bien arrêté de *liquidation* (ce qui veut dire : *confiscation*) des biens ecclésiastiques. Quand ce projet vint en discussion, Crispi ne cessa d'être sur la brèche et de conduire au combat la gauche bien disciplinée par lui. Il obéis-

sait en cela au mot d'ordre de la Maçonnerie universelle : « Pour diminuer l'influence du clergé et des associations cléricales, le moyen le plus efficace à employer, c'est de les dépouiller de tous leurs biens et de les réduire à une pauvreté complète. »

Le grand historien Cantù, qui terminait sa belle histoire des *Hérétiques d'Italie*, en stigmatisant les derniers actes des hérétiques et des francs-maçons du gouvernement italien, écrivait alors :

« En ce moment (15 août 1867), on ratifie une loi de passion et de guerre pour dépouiller l'Eglise, en oubliant les leçons du passé et les questions de l'avenir; j'entends les gémissements de milliers d'anachorètes et de religieuses qu'on chasse de leurs asiles; ils sont exposés à mourir de faim et font compassion même à leurs ennemis qui, à cette heure, reconnaissent sans doute qu'ils ne peuvent sans lâcheté les insulter encore; j'entends pousser dans le parlement ce cri: « Les Français sont partis de Rome; « désormais nous pouvons chasser les prêtres à coups de pied (1) ». Je vois partout les proclamations des comités qui, à l'appel du grand révolutionnaire, préparent les armes, les emprunts, les mines contre Rome, en ne dissimulant point que leur but est de détruire l'organisation catholique. »

Rattazzi, qui n'était pas dans le secret de 1862, pensa bien faire en se montrant reconnaissant envers le chef de la gauche radicale, envers son frère en maçonnerie, qui venait de lui apporter le concours de son éloquence; il offrit à Crispi, avocat de la spoliation du clergé, une récompense digne de son héroïsme : le portefeuille de la justice. En même temps, il offrait à son acolyte Mordini le portefeuille de l'agriculture et du commerce.

Enfin!... Francesco était appelé au gouvernement! Son rêve allait donc se réaliser!... Hélas, pour l'esclave Francesco! il ne s'appartenait pas.

« Pas encore, écrivit Mazzini; *je défends* que Crispi accepte d'entrer dans le cabinet Rattazzi. Nous ferons naître le moment opportun pour son élévation au pouvoir; il ne doit prendre part au gouvernement qu'avec le portefeuille de l'intérieur. »

1. Un autre député disait le 11 juillet: « Le *Delenda Carthago* du parti vraiment national et libéral doit être représenté par ces mots écrits sur notre drapeau : *Abolition du pouvoir temporel de la Papauté* ».

L'ordre du maître fut signifié à Serafino par Nino Bixio, et Serafino, navré, dut s'incliner.

Il cacha comme il put son dépit : grand fut l'étonnement dans le parlement, quand on vit Crispi refuser les offres de Rattazzi. Son ambition dévorante n'était un mystère pour personne, et, quand une première satisfaction lui était présentée, il la repoussait! On ne savait que penser. — Mordini, imparfait initié, accepta sans hésitation, lui; il écrivit de longues lettres à Crispi, en l'invitant à revenir sur sa résolution. Crispi, ne pouvant dire par quelle terrible chaîne il était lié, s'en tira par des mots durs à Mordini. Celui-ci, indigné des reproches injurieux de Serafino, quitta la gauche pour se rapprocher de la faction toscane.

Mazzini avait écrit à Bixio ceci encore : « Nous lâchons de nouveau Garibaldi contre la Papauté; pour cet autre motif, Crispi ne nous serait d'aucune utilité dans le cabinet Rattazzi, son chef ayant des ménagements à garder vis-à-vis de l'Europe. Il serait donc fâcheux que Crispi s'usât dans ce cabinet, destiné à une chute prochaine. Qu'il patiente et qu'il subisse la nécessité de la situation; il a besoin de ramener à lui les sympathies de ceux des nôtres qui ne savent pas et qui le croient apostat de la Révolution. Je lui donne un rôle moins apparent, mais plus important. Il dirigera secrètement Rattazzi au lieu d'être son auxiliaire public; il prendra, à l'insu de tous, avec Rattazzi, toutes les mesures nécessaires pour favoriser Garibaldi. »

En effet, Garibaldi fut alors *lâché*. Il recommença ses agitations. Nous allons le voir parcourant l'Italie, vomissant l'injure contre le Pape et les prêtres de Jésus-Christ et prêchant la satanique croisade contre « ce monstre qu'on appelle la Papauté, le vampire du Vatican,... ce tabernacle de l'idolâtrie, de l'imposture, des hontes de l'Italie. »

Rien ne saurait mieux faire ressortir combien était infernal le plan de Mazzini. Crispi, son esclave, qui allait donner occultement les mains au mouvement garibaldien, eût été fort embarrassé dans l'attitude à tenir, comme membre d'un ministère qui devait, après l'avoir provoquée, réprouver l'expédition et sévir contre ses auteurs,

Si l'ambition n'était pas satisfaite, au moins pourrait-il, à cette occasion, déployer à la Chambre sa haine contre l'Eglise et contre la Papauté.

Ici, il faut entrer dans quelques détails. C'est un nouvel acte de l'infâme comédie commencée par Cavour, continuée par Rattazzi, et où Crispi joue très convenablement son petit rôle, sous l'inspiration de Mazzini.

Dès qu'il s'était aperçu que Rattazzi avait l'intention de faire quelque chose pour la solution maçonnique de la question romaine, il avait marché à son côté et ne le quittait plus. Démon familier du ministre, il ne cessa de l'inciter dans cette voie, et le détermina à aider de tout son pouvoir, à soulever même les mouvements insurrectionnels dans l'État Pontifical. Le major Ghirelli, émigré romain, l'un des premiers qui accoururent au signal donné sur le territoire romain, et qui eut une grande part dans la sacrilège expédition, dit en propres termes dans sa déposition du 28 octobre 1867, que « *Rattazzi avait complètement abdiqué entre les mains de Crispi la direction du mouvement romain.* »

Crispi, en effet, s'entendait complètement avec Garibaldi, dont l'inaction à Caprera était plus apparente que réelle, et qui trouvait facilement le moyen de s'en évader au moment opportun. C'était d'un commun accord entre Garibaldi, Rattazzi et Crispi que se fondait à Florence le *Comité central de secours* pour l'expédition, en relations constantes avec le Comité d'insurrection établi par la Loge de Rome, et composé de Crispi, Cairoli, La Porta, Oliva, de Boni, Miceli. Crispi en était l'âme. C'est de son cerveau et de sa plume que sortaient les proclamations furibondes publiées par le Comité(1), les bulletins quo-

1. *Proclamation du* 22 : « Rome est insurgée. Nos frères combattent pour rendre à l'Italie sa capitale, que la conjuration réactionnaire lui refuse. Pourrons-nous les abandonner ? Non, malgré les impertinentes menaces des gouvernements étrangers qui insultent à notre brave armée, en imposant au pays la lâche rétractation de son droit. N'hésitons pas ; l'heure attendue pendant des siècles a sonné. A Rome ! A Rome ! Que ce soit là notre cri, notre terme ! — Signatures : *G. Pallavicino, F. Crispi, B. Cairoli, L. La Porta, A. Oliva, F. de Boni, L. Miceli.* »

Le 23, nouvelle proclamation, alors que toute agitation avait cessé à Rome : « Nos frères, le peuple romain, se battent héroïquement à Rome depuis deux jours. *Voici la vérité* : dans peu d'heures, Garibaldi sera parmi les combattants dans Rome... Italiens, à Rome nos frères arrosent les barricades de leur sang ; ce sang ne doit pas être répandu inutilement... Italiens, entendez la voix de Garibaldi. Marchez ! nous en avons l'obligation, nous en avons le droit. L'étranger n'osera ni menacer ni attaquer un peuple de 25 millions d'hommes, qui proclame son droit, qui doit combattre et mourir pour lui. Le gouvernement français

tidiens qui annonçaient le succès de l'œuvre et faisaient tomber les dernières hésitations. Au dire du même major Ghirelli, Rattazzi aurait remis entre les mains de Crispi, trésorier du Comité, DEUX MILLIONS pour l'acquisition des armes nécessaires (1).

Et c'est ce même ministère qui le 21 septembre déclarait officiellement que, « si quelqu'un osait violer cette frontière dont l'honneur de notre parole doit nous tenir éloignés, le Ministère ne le permettrait en aucune façon et laisserait aux contrevenants la responsabilité des actes qu'ils auraient provoqués ». — Le 24 du même mois, Garibaldi marchait vers cette frontière déclarée intangible, et ses bandes étaient battues à Acquapendente par les troupes pontificales. En octobre, la frontière des Etats Romains ne cessait d'être envahie par les hordes garibaldiennes. Rome même était remplie des émissaires de la Maçonnerie et du gouvernement piémontais qui y fomentaient l'insurrection. Le 17, Pie IX pouvait dire dans une Encyclique : « Nous sommes entourés d'hommes perdus, animés d'un esprit véritablement diabolique, qui veulent élever l'étendard du mensonge près de la Chaire de Saint-Pierre, centre de la vérité et de l'unité catholiques. Et les chefs du gouvernement piémontais ne rougissent pas d'appuyer ces hommes, de leur fournir des armes et de faciliter leur entrée dans la ville. »

Le 23, Garibaldi, échappé de nouveau à ses gardiens de Caprera, arrivait à Rieti pour se mettre à la tête de l'expédition. Rien de comique comme la dépêche de Victor-Emmanuel aux représentations menaçantes de Napoléon III : « Garibaldi a été arrêté deux fois et le serait une troisième fois sans la crise ministérielle... » Garibaldi cependant avan-

n'est pas la France. La France nation, la France de la grande Révolution, la France de la liberté, est, de vœux et de pensée, favorable à l'Italie. Par les armes, l'argent, les bras, volez au secours des braves qui en ce moment marchent contre Rome et veulent l'envelopper d'un cercle de fer. Rome, hier encore, en proie à la théocratie, aux mercenaires du Pape, sera demain la capitale de l'Italie, par l'héroïsme des Italiens. »

1. Le major Ghirelli ajoute dans sa déposition : « Sur place, les armes et les moyens manquèrent. » Qu'étaient devenus les deux millions de Rattazzi ? Ce qu'il y a de certain, c'est que le gouvernement fournit à l'armée garibaldienne armes, munitions, habits, officiers et soldats de l'armée régulière.

çait toujours. L'intervention française et la défaite de Mentana amenèrent cette troisième comédie de l'arrestation de Garibaldi. Crispi est un des acteurs les plus en vue.

Aussitôt que le Comité de secours avait été instruit du projet d'arrestation, il avait délégué Crispi pour aller trouver Garibaldi et le supplier de se retirer. En arrivant, Crispi trouva le général pensant déjà à abandonner le champ de bataille. Il lui conseilla d'écrire une proclamation aux Italiens, en leur annonçant sa résolution ; ce qui fut fait. Puis, Crispi accompagna Garibaldi dans son retour sur le territoire italien. A Narni, il télégraphia à la Compagnie Rubattino de tenir prêt un bateau à Livourne, pour le reconduire à Caprera. A Figline, survint le colonel Camozzi, chargé d'arrêter Garibaldi. Celui-ci proteste qu'il n'obéira qu'à la force, ne voulant pas être complice d'une illégalité. Intervient Crispi. Il prie le colonel Camozzi de renoncer à cet acte arbitraire. Le colonel se montrant inexorable, Crispi demande un répit d'une heure pour télégraphier à Menabrea et lui faire révoquer l'ordre d'arrestation. Il télégraphie deux fois : pas de réponse. Alors quatre carabiniers, sur le refus de Garibaldi de les suivre, s'emparent de la personne du général et le transportent, tout brandi, au milieu d'un silence solennel jusqu'au carrosse qui lui est destiné. Crispi, se faisant l'interprète des témoins de cette scène, protesta énergiquement contre la violation de la loi et le sanglant outrage infligé au plus grand citoyen de l'Italie. Il en écrivit aussitôt aux membres du Comité de secours :

« Le signor Menabrea, ce comte d'avant-hier, ce Benjamin de la réaction, ce gentilhomme sans noblesse, a gardé le silence. Les carabiniers ont mis la main sur le général... Nous avons protesté contre l'arrêt arbitraire et déclaré que nous le dénoncerions à l'autorité judiciaire...

« Le cœur me saigne, et je ne veux pas croire qu'en Italie un pareil délit reste sans vengeance. Le pays ne doit pas tolérer une politique provocatrice à l'intérieur, lâche en face de l'étranger, violatrice de tout droit et de toute raison. Garibaldi ne doit pas être mis au-dessous du plus vulgaire citoyen, maltraité, torturé toutes les fois qu'il plaira aux conseillers de la Couronne. Sans doute, je ne demande pas qu'il soit au-dessus de la loi, mais nous ne devons pas permettre qu'il soit mis hors la loi... »

Mais ce n'était pas assez de protester en face même de l'acte : Crispi se réservait, à la Chambre, de faire retomber sur le



MENOTTI GARIBALDI

nouveau cabinet, le cabinet Menabrea, pour lequel tout le parti d'action nourrissait une aversion spéciale, toute la res-

ponsabilité de l'arrestation de Garibaldi et de l'avortement de sa tentative.

Quand Menabrea se présenta à la Chambre, il se fit un silence solennel, précurseur de la tempête. Un ordre du jour de Sella, âprement défendu par Crispi, proclamant Rome capitale de l'Italie, souleva un violent orage. Puis, vint l'interpellation Miceli et La Porta sur les faits de Mentana, qui occupa plusieurs jours l'assemblée.

Le 11 décembre 1867, Crispi s'exprimait ainsi à la Chambre:

« Mes amis me permettront de le déclarer, et la Chambre me le permettra aussi; d'ailleurs, tout le monde dit et tout le monde sait que *je n'ai pas été favorable à l'entreprise de Garibaldi.* (*Murmures à droite.*)

« Messieurs, continua-t-il, c'est un fait qui honore tous ceux qui s'y sont employés; mais je ne dois pas me glorifier de faits qui ne m'appartiennent pas. (*Vives rumeurs.*)

« Bien plus, *je la combattis jusqu'à la fin*, et l'honorable député Rattazzi, qui était alors président du Conseil, me conjura plusieurs fois d'empêcher de toute façon que l'entreprise eût son effet. (*Mouvement.*)

« Et voilà ma réponse non seulement aux choses non vraies que l'on avance dans cette Chambre, mais à celles que profèrent, au delà des Alpes, des ministres qui semblent ne gouverner qu'avec des mensonges. » (*Bravo! Très bien! à gauche.*)

Rattazzi, de son côté, repoussait comme une injure le soupçon que le gouvernement eût trempé dans les mouvements de Mentana. Nous savons ce qu'il en est.

Plus tard, Crispi, avec son cynisme de luciférien arrivé aux honneurs, se fera gloire d'avoir coopéré à Mentana, et avouera l'argent qu'il a reçu du gouvernement.

En mai 1894, le député radical Barzilaï ayant demandé que la campagne de Mentana fût décrétée *campagne nationale* Crispi se hâta de déclarer qu'en effet l'entreprise de Garibaldi s'était faite avec le concours du gouvernement : « Toutes les dates de l'épopée nationale, s'écria-t-il, méritent notre reconnaissance ; *Mentana est parmi les plus glorieuses* ! Il est vrai que cette entreprise a reçu de secrets appuis. Aujourd'hui que *la mort dégage ma parole* , je dois rendre cet hommage à Urbano Rattazzi qui aida l'entreprise... *Sans Mentana, nous n'aurions pas eu Rome* ! »

Ainsi, d'après son propre témoignage, Crispi mentait, quand il déclarait solennellement devant la Chambre que ni lui, ni Rattazzi n'avaient favorisé l'expédition de Mentana..., et il osait accuser les ministres français de ne gouverner qu'avec le mensonge !

Crispi a essayé bien longtemps après, de se laver de ce mensonge, comme de tous les autres, dans sa *Riforma*, fondée en 1867, dans le but unique, semble-t-il, de lui créer une légende de héros et de saint ; mais en réalité n'aboutissant, comme l'a démontré Cavallotti, qu'à faire ressortir, par ses propres aveux et confidences, sa duplicité et sa fourberie.

« Le général Cialdini, raconte-t-il, ayant manifesté la volonté de me voir, je fus le visiter le 21 octobre à l'auberge de Nuova-York. Le marquis Gioacchino Pepoli était avec lui. Je dis alors que, pour tout arranger, il n'y avait qu'un remède : persuader Garibaldi de dissoudre les bandes de volontaires et de s'en retourner à Caprera. Ma proposition plut aux deux personnages, qui me conjurèrent d'user de tous les moyens pour la faire accepter. Je priai Garibaldi, je le fis prier par d'autres amis : il resta inébranlable dans son dessein. Je rendis compte à Cialdini de l'insuccès de ma mission, et le général m'exprima le désir d'avoir une entrevue avec Garibaldi. Je réfléchis un instant avant de répondre ; et le général, interprétant à sa façon mon hésitation, reprit : — Vous comprenez bien que je n'ai pas du tout l'intention de le faire arrêter. — Je partis, et l'entrevue fut convenue. Les deux généraux se virent le 22 octobre à 6 heures 1/2 du matin, et l'entrevue fut des plus cordiales. Cependant, ils ne purent se mettre d'accord. »

Tout ceci ne prouve qu'une chose, c'est que Crispi faisait le bel apôtre auprès des ministres (il était alors question de Cialdini pour succéder à Rattazzi), pendant qu'il attisait le feu de toutes ses forces au *Comité de Secours*, Du reste, ces démarches, fussent-elles vraies, étaient parfaitement inutiles. Garibaldi s'étant trop engagé pour reculer ; elles n'avaient d'autre but que de cacher le rôle actif joué par Crispi dans toute cette affaire, et de lui permettre de se dire innocent.

Mais revenons au discours du 11 décembre 1867, pour en recueillir l'apologie enthousiaste que Crispi y fit de cette expédition de Mentana, dont pourtant il se disait l'adversaire déclaré. D'après lui, l'invasion du territoire pontifical n'avait

été que la conséquence nécessaire d'un vaste mouvement d'opinion nationale, auquel Garibaldi n'avait fait qu'obéir. Le pays, en marchant contre Rome, ne faisait que revendiquer par l'action, son droit à l'unification de l'Italie. Toutefois, jaloux de ménager les susceptibilités royales à l'égard de la France et de son intervention, il ne se montra pas trop indigné de cette violation flagrante de la Convention de septembre, ni trop impatiemment désireux de voir les Français se retirer immédiatement de Rome. Il se consolait de cette occupation, en présageant qu'elle serait pour l'Empire de Napoléon III la cause de sa ruine.

« Laissez là les Français, dit-il; l'Empereur se repentira bientôt de l'erreur qu'il a commise. Une occupation militaire n'est qu'une source de dépenses et de hontes, et les gouvernements finissent toujours par s'en repentir. La première expédition française à Rome n'a pas réussi à la République française; celle de 1867 sera la ruine de l'Empire. »

Ces dernières paroles sont remarquables, si on les rapproche de celles qu'au moment même Bismarck adressait à Mancini, alors à Berlin: « *Avec un cabinet Cialdini, on aurait pu faire de cette nouvelle intervention à Rome une question européenne.* » Bismarck et Crispi s'entendaient déjà sans se connaître.

Le discours de Crispi, qui vient d'être analysé ici, aurait été incomplet, s'il y avait manqué la note anticléricale et antipapale. La voici :

« Le silence convient à l'Italie. Ne traitons avec personne. (*Nous avons vu que l'entente entre Berlin et l'Italie était déjà faite*). Ne discutons pas. Que le Pape reste à Rome, isolé, ENVELOPPÉ, mais non soutenu par nous en aucune manière. SON HEURE VIENDRA! A l'intérieur, nous vaincrons la Papauté avec des lois de liberté. Mais de ces lois le ministère Menabrea ne peut être l'auteur. » (*C'est-à-dire : cela est réservé à un ministère Crispi.*)

Et, là-dessus, Serafino censure en détail les actes du ministère, démontrant que le président du conseil fut et sera toujours *un clérical*, « interprétant le Statut dans un sens catholique, ne s'étant éveillé que fort tard au sentiment de l'*italianité*. »

Tout cela, mêlé, selon sa coutume, d'âpres et mesquines

personnalités. La Chambre conclut en émettant un vote de défiance à l'endroit de Menabrea.

La justice eût voulu que la Chambre, au lieu de faire de Menabrea le bouc émissaire de toutes les turpitudes commises, fît retomber la responsabilité sur Rattazzi et Crispi, les véritables auteurs de la catastrophe.

Mazzini saisit l'occasion pour donner publiquement son avis ; ce qui lui permettait d'accréditer de nouveau la croyance à sa rupture avec Crispi. Il qualifia celui-ci et Rattazzi de « conspirateurs *imbéciles* qui ont compromis, on ne sait pour combien de temps, la solution révolutionnaire de la question romaine. » Sur son ordre, transmis par Aurelio Saffi, notre Francesco lui répliqua ; il demandait « la réconciliation avec le maître », tout en maintenant ses réserves au sujet de la monarchie. Et voyez comme on se moquait de la galerie ! Diamilla-Muller insista pour la réconciliation ; et Mazzini répondit théâtralement par ces paroles, qu'on s'empressa de publier partout : « *Je ne veux en aucune façon me réconcilier avec Crispi. Qu'il descende sur la place publique pour faire des barricades ! C'est l'unique moyen de réconciliation.* » Ah ! vraiment, quelle comédie !...

De même qu'on avait arrêté Garibaldi pour la forme, on ferma aussi pour la forme le *Comité de Secours*. Le 31 octobre, un inspecteur de police se présentait au bureau du Comité, en en ordonnant la dissolution immédiate, comme *coupable d'actes hostiles envers une puissance étrangère*. Le Comité dut se soumettre, toujours pour la forme, à cet arrêt ; mais non sans publier une protestation, venant toujours de la même source que les précédentes, où on lisait : « Le programme du nouveau ministère n'est qu'une génuflexion inouïe devant la France impériale. L'Italie voudra-t-elle s'agenouiller aussi ? Nous espérons que non. Nous espérons qu'elle ne voudra pas d'un tel déshonneur : le déshonneur est pour les nations pire que la défaite, pire qu'une perte de territoire ; c'est le poison qui ronge l'âme et lui enlève toute force et tout avenir. Nous faisons cette déclaration pour rester fidèles à la patrie, qui veut être libre et entière ; et cela ne s'obtient pas en en abandonnant une partie pour obéir à une volonté étrangère, même au prix d'une guerre civile. Du ministère Menabrea, négation de la vie italienne, nous en appelons au Parlement et à la Nation. »

On sait comment le gouvernement italien, qui d'abord avait fait mine de livrer Garibaldi à la justice, étendit un voile sur ces événements, et comment le général, rendu à son île de Caprera, pouvait écrire au républicain philosophe Quinet : « Que vos amis de France et du monde soient tranquilles ; nous recommencerons la besogne. » Et Pianciani à ses volontaires : « Je ne vous dis pas adieu, mais au revoir. »

C'était le dernier mot de la comédie.

Cependant, tandis que les événements italiens se succédaient comme nous venons de le voir, un décès de grande importance s'était produit en 1865 : lord Palmerston, le patriarche de la Maçonnerie européenne, était mort le 18 octobre, en sa quatre-vingt-unième année. Palmerston eût désiré avoir pour successeur Gladstone, qui était son élève et qu'il avait associé dès 1856 à ses complots contre la Papauté et contre les Bourbons de Naples ; mais Gladstone ne lui succéda qu'à la direction de la politique anglaise, et plus tard, Mazzini, soutenu par la presque unanimité des hauts-maçons, sut prendre en mains les rênes de la secte, et il s'était imposé, dès lors, à tous, comme nouveau patriarche d'Europe.

En France, Palmerston s'était appuyé sur le prince Napoléon (fils du roi Jérôme), initié depuis longtemps et tout à fait au courant des derniers projets de la Maçonnerie. C'est ce prince, qui, obéissant aux ordres de Palmerston, et se faisant le mauvais génie de Napoléon III, avait mis en œuvre les moyens de funeste influence dont il pouvait disposer, pour empêcher toute intervention de l'empereur dans ce qui se préparait contre l'Autriche.

Il faut relire le discours que le prince haut-maçon prononça, en mai 1865, à Ajaccio, lors de l'inauguration de la statue de Napoléon Ier ; on a là l'indéniable preuve de sa complicité dans l'odieux complot, complot bien connu aujourd'hui comme œuvre essentiellement maçonnique. Oui, en mai 1865, le prince Napoléon, blâmant MM. Rouher et de Lavalette qui, selon lui, ménageaient trop le pape, s'était exprimé dans ces termes :

« Ce que conseillent ces messieurs, c'est l'ancienne et traditionnelle politique dont on a trop usé depuis douze ans. Il faut voir de plus haut et regarder plus loin.

« L'Empire, c'est le triomphe de la démocratie moderne, de la Révolution, qui a été enrayée par quinze ans de Restauration et par dix-huit ans de libéralisme parlementaire, mais qui déborde aujourd'hui de toutes ses dignes impuissantes. On a fait trop d'hésitation et de prudence jusqu'ici; *on aurait dû s'allier franchement à la Prusse et à l'Italie depuis un an*. L'heure est venue où le drapeau de la Révolution, celui de l'Empire, doit être largement déployé.

« Quel est le programme de cette Révolution? — C'est, d'abord, la lutte engagée contre le catholicisme, lutte qu'il faut poursuivre et clore; c'est la constitution des grandes unités nationales, sur les débris des Etats factices et des traités qui ont fondé ces Etats; c'est la démocratie triomphante ayant pour fondement le suffrage universel, mais qui a besoin, *pendant un siècle*, d'être dirigée par les fortes mains des Césars; c'est la France impériale au sommet de cette situation européenne; c'est la guerre, comme condition et instrument de cette politique.

« Voilà le drapeau et le programme.

« Or, le premier obstacle à vaincre, c'est l'Autriche.

« L'Autriche est aujourd'hui le plus puissant appui de l'influence catholique dans le monde; elle représente la forme fédérative, opposée au principe des nationalités unitaires. Elle veut faire triompher à Vienne, à Pesth, à Francfort, les institutions libérales et parlementaires, opposées à la démocratie.

« *C'est le repaire du Catholicisme et de la féodalité; il faut donc l'abattre et l'écraser.* L'œuvre a été commencée en 1859; il faut l'achever aujourd'hui.

« La France impériale doit donc rester l'ennemie de l'Autriche; elle doit être l'amie et le soutien de la Prusse, la patrie du grand Luther, la Prusse qui attaque l'Autriche par ses idées et par ses armes. *Elle doit soutenir l'Italie, qui est le centre de la Révolution dans le monde, l'Italie qui a la mission de renverser le Catholicisme à Rome*, comme la Prusse a pour mission de le détruire à Vienne. Nous devons être les alliés de la Prusse et de l'Italie, et nos armées auront à s'engager dans la lutte avant deux mois. »

Tout ne s'était pas réalisé selon les désirs du prince Napoléon; il avait été désigné pour préparer les esprits par ce discours si anticatholique. Et Palmerston était mort. Son remplacement par Mazzini à la tête de la Haute-Maçonnerie d'Europe avait entraîné une modification, non de but, mais de tactique. Palmerston avait souhaité l'union de la France et de la Prusse avec l'Italie; Mazzini voulait toujours la ruine du catholicisme, cela va sans dire, mais par la Prusse et

l'Italie seules unies, et en transformant ces deux puissances en ennemies de la France, qu'il détestait cordialement.

Il convient donc de jeter un rapide coup d'œil sur la situation maçonnique en Italie, en reprenant où nous l'avons laissée.

J'ai dit un mot (page 120) du schisme qui suivit l'élection de Cordova à la grande-maîtrise, après le refus de Nigra. Les Loges qui n'acceptèrent pas le F.·. Cordova, s'étaient groupées sous la bannière du Suprême Conseil de Palerme, et la grande-maîtrise du Rite Ecossais avait été conférée à Garibaldi ; sur ce point, on a la circulaire Anghera :

SUPRÊME CONSEIL D'ITALIE

seul possesseur, directeur et représentant du Rite Ecossais Ancien Accepté.

Vallée de Palerme, le 14 mai 1862 (ère vulgaire).

Chers Frères,

Aux Maçons de tous les pays qui travaillent à la reconstruction du Temple de l'Humanité, nous faisons savoir que le général Giuseppe Garibaldi, l'homme que le Grand Architecte de l'Univers créa pour la délivrance des peuples opprimés et pour l'émancipation de toutes les nationalités qu'on foule encore aux pieds, est nommé Grand Commandeur Grand-Maître de l'Ordre Maçonnique en Italie, et qu'il est déjà installé dans cette dignité, d'après le rituel de l'Ordre.

Certes, tous les Maçons se réjouiront de cet heureux avènement, et, par un triple applaudissement, ils acclameront la vertu libre et désintéressée. Si Garibaldi fut grand à Calatafimi, à Melazzo, à Capoue et sur le Volturne, il est sublime dans sa solitude de Caprera.

Salut et fraternité !

Le Grand Secrétaire :
(*Signé*) Domenico Anghera, 33°.·.

En vérité, Garibaldi était grand-maître, depuis une époque fort antérieure, et sa grande-maîtrise fut toujours plutôt honoraire qu'effective, à n'importe quel rite ; mais son nom avait du prestige : c'est pourquoi les pouvoirs maçonniques rivaux

se donnaient l'assaut en se servant de ce nom, en toute circonstance, par des élections comme celles dont j'ai parlé.

L'assemblée des Loges italiennes, qui se tint à Florence en août 1863, n'avait pas mis fin au schisme: un seul membre



ALBERTO MARIO

du Grand Orient de Turin s'y était rendu; tous les autres délégués appartenaient au Rite Ecossais de Palerme. Sur ces entrefaites, Cordova donna sa démission; une commission dirigeante de cinq membres fut nommée. Enfin, une troisième assemblée générale se réunit, encore à Florence, du 21 au 24 mai 1864; cette assemblée, qui se proclama constituante, eut une soixantaine de Loges représentées, lesquelles appar-

tenaient aux diverses obédiences rivales. Là, un nouveau Grand Orient d'Italie fut créé avec siège à Florence, ainsi qu'un Conseil ou grand Comité administratif de quarante membres, divisé en quatre sections pour Turin, Florence, Naples et Palerme. Alors, la Maçonnerie italienne avouée comptait 67 Loges en Italie, dont 5 à Turin, et 10 à l'étranger, dont 2 en Grèce, 1 à Constantinople, 5 en Egypte, 1 à Tripoli et 1 à Tunis. Garibaldi fut élu grand-maître, encore une fois, et le F.·. Francesco De Lucca, président du Conseil du nouveau Grand Orient (votes du 23 mai). Garibaldi accepta cette grande-maîtrise, comme il avait accepté les précédentes, et il nomma le F.·. Antonio Mordini son représentant auprès du grand comité administratif (lettres de Caprera, du 6 juin 1864). Peu après, les dissidents de Palerme n'ayant pas voulu ratifier les décisions de l'Assemblée de Florence, Garibaldi prit fait et cause pour eux et se démit de la dignité qui lui avait été conférée par le Convent; il garda néanmoins son honorariat.

En 1865, le Grand Orient d'Italie, ayant Francesco De Lucca comme grand-maître et Lodovico Frapolli comme premier grand-maître adjoint, avait son siège à Florence et gouvernait 150 Loges, et le Grand Conseil administratif, avec le F.·. Ausonio Franchi pour grand-maître, s'était séparé, avait transporté son siège à Milan et gouvernait 10 Loges. Ces 160 Loges pratiquaient le Rite Symbolique, d'après le système anglais, conformément aux instructions contenues dans la lettre du F.·. Fox (voir page 117). Quant au Rite Ecossais, il se divisait en trois branches rivales : 1° De Lucca était resté à Turin et, en même temps que grand-maître du Grand Orient d'Italie, il s'intitulait souverain commandeur du Suprême Conseil d'Italie, reconnu par 9 Loges pratiquant l'Ecossisme; 2° le Suprême Conseil de Sicile, à Palerme, gouvernait 40 Loges, qui reconnaissaient Garibaldi comme souverain commandeur grand-maître, mais dont le chef réel était Domenico Anghera, prêtre apostat; 3° un petit groupe d'autres dissidents, pratiquant aussi l'Ecossisme, avec 7 Loges siciliennes, se qualifiait de Suprême Conseil Central, avait son siège à Palerme, et, refusant la direction d'Anghera, fonctionnait sous les ordres du prince de Sant'Elia, autre souverain grand commandeur.

Telle était la situation de la Maçonnerie avouée, et ses

chefs ne se cachaient guère pour dicter leurs volontés au parlement italien. Voici, par exemple, un document officiel, très explicite à ce point de vue :

A.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. U.·.

MAÇONNERIE UNIVERSELLE. — COMMUNION ITALIENNE

Science! Liberté! Travail! Fraternité! Solidarité!

A tous les Maçons réguliers appartenant à la Communion, salut et fraternité.

Très chers Frères,

Les projets de loi qui vont être discutés au Parlement touchent à des questions vitales pour l'avenir de la Nation italienne, et spécialement pour l'avenir des provinces napolitaines et siciliennes; il est de notre devoir, à tous, d'accomplir, sans manquer aux lois, les devoirs de citoyen. Or, le premier de ces devoirs, c'est : pour les députés, de donner leur vote selon la conscience; pour les électeurs, d'exiger que nos députés ne se soustraient pas au vote.

Que le pays sache que, si les Francs-Maçons ne sont pas une faction, ils sont néanmoins des citoyens vigilants et prêts au sacrifice.

Orient de Florence, le 20 juillet 1865 (ère vulgaire).

Le 1er grand-maître adjoint, faisant fonction de grand-maître :

LODOVICO FRAPOLLI.·.

Comment la Haute-Maçonnerie va-t-elle opérer pour modifier, en ce qui concerne la France, le plan dont nous avons vu une partie dévoilée par le prince Napoléon, dans son discours d'Ajaccio? — Palmerston, ai-je dit, avait souhaité l'union de la France avec l'Italie et la Prusse contre l'Autriche; Mazzini veut détruire la puissance de l'Autriche, mais sans le concours de la France et en préparant immédiatement l'abaissement de la France par la Prusse.

Voici sa lettre, par laquelle il signifie aux chefs (parfaits initiés) de la Grande Loge d'Angleterre sa prise de possession des hauts pouvoirs en Europe, onze jours après la mort de Palmerston :

« Orient de Lugano, 29 octobre 1863 (ère vulgaire).

« Au F.·. George-Frederick-Samuel Robinson, comte de Grey et Ripon, député grand-maître de la Grande Loge d'Angleterre, à l'orient de Londres.

« Très illustre Frère,

« Tous les votes du Conseil Patriarcal ont été réunis ; je viens de recevoir aujourd'hui le résultat du scrutin, par la communication du F.·. Ledru-Rollin qui avait été chargé du dépouillement. Je prends donc les hauts-pouvoirs, puisqu'ils me sont confiés par la presque unanimité de nos Frères, et j'assume dès à présent toute la responsabilité de la direction.

« J'ai voulu que vous fussiez le premier à recevoir les instructions du nouveau Patriarche ; car vous avez auprès de vous deux Frères qui pourront donner un précieux concours à l'œuvre entreprise du vivant du très regretté F.·. Palmerston. Je veux parler du F.·. Sherbourne, grand J de la Royale-Arche, et du F.·. Richard Brandt, votre grand secrétaire pour la correspondance allemande.

« Lord Sherbourne sera chargé par vous d'une mission à Paris ; il s'agit de prendre discrètement contact avec ceux des conseillers de Louis-Napoléon qui sont hostiles à la Prusse et de le faire exciter par eux dans ce sens. De son côté, Richard Brandt ira à Berlin : vous le mettrez en correspondance directe avec moi.

« Il ne nous suffit pas d'écraser l'Autriche ; il faut que la France soit écrasée à son tour ; la Prusse sera, pour nous, le meilleur marteau. Dans mon pays, j'aurai par le F.·. Crispi, ou par quelque autre, le document utile au moment voulu, l'allumette qui mettra le feu aux poudres. Je vous donnerai des explications complètes, aussitôt que je serai retourné à Londres ; Victor-Emmanuel ignore que je suis ici. Je sais que ma réélection à Messine l'a jeté dans une violente colère ; pourtant, il devrait être convaincu que je ne tenterai nullement d'aller siéger.

« Je répète donc que j'entends donner une nouvelle orientation. Le F.·. d'Usedom nous rendra les meilleurs services dans les fonctions qu'il occupe avec tant d'habileté ; nous ne pouvions pas être mieux secondés à Florence.

« Envoyez au plus tôt lord Sherbourne en secret à Paris, et Brandt à Berlin ; je me charge de tout le reste. A bientôt.

« Votre frère :

« G. Mazzini. »

On va voir maintenant à quels résultats le nouveau Patriarche de la Maçonnerie d'Europe était parvenu en deux

ans. La mission de lord Sherbourne avait réussi. Napoléon III, qui n'était pas intervenu en 1866, voulut ensuite rompre l'alliance italo-prussienne. Crispi, qui n'avait rien à refuser à Mazzini, veillait.

Voici une note de Mazzini; elle n'est pas datée, mais elle doit être de fin mars 1867; elle est adressée au F.·. Carl-Friedrich Von Messerschmidt, grand-maître de la Grande Loge Nationale *aux Trois Globes*, gouvernant alors 105 Loges allemandes. Le F.·. Messerschmidt était membre du Conseil royal de Prusse et entrepreneur général des vivres de la guerre. Mazzini lui écrit :

« Louis-Napoléon est pris au piège. Le F.·. Crispi vient de me transmettre la copie d'une importante dépêche envoyée de Paris à Florence le 17 de ce mois; il l'a eue par le F.·. Cordova, la veille de la reprise de la session. Travaillez l'esprit du F.·. de Bismarck. »

Enfin, c'est en novembre de cette même année (1867) que Mazzini s'adresse directement au ministre prussien; le patriarche de la Haute-Maçonnerie est revenu à Lugano, et il fait passer ses lettres à Bismarck par le comte d'Usedom, ambassadeur d'Italie à Florence.

On lira avec intérêt ces deux importantes lettres de Mazzini :

« Lugano, 17 novembre 1867.

« *Note pour M. le comte de Bismarck.*

« Je suppose que vous connaissez les résolutions de Louis-Napoléon par rapport à une guerre contre la Prusse, ainsi que les propositions formelles faites au gouvernement de Victor-Emmanuel en vue d'une alliance. Elles forment le contenu d'une dépêche envoyée à Florence le 17 mars, où l'on indiquait comment, au moyen de l'article du traité de Prague relatif aux districts nord du Schleswig, on pourrait trouver un prétexte pour rompre l'alliance italo-prussienne. Le corps auxiliaire demandé à l'Italie devait être de 60,000 hommes, outre une quantité considérable d'artillerie. Ces propositions ont obtenu l'assentiment du Roi.

« Il est probable que, pour apaiser le mécontentement naturel du pays, les troupes françaises seront retirées de Rome.

« Je ne partage pas les vues politiques de M. de Bismarck; sa méthode d'unification n'a pas mes sympathies : mais j'admire sa

persévérance, sa force de volonté et son esprit d'indépendance à l'égard de l'étranger. Je crois à l'unité de l'Allemagne, et je la souhaite tout autant que celle de mon pays. J'ai en horreur l'Empire et la suprématie que la France prétend s'arroger sur l'Europe; et, pour cela, je crois que l'alliance de l'Italie avec elle contre la Prusse, à qui nous devons la Vénétie, serait un crime qui souillerait notre jeune drapeau d'une tache ineffaçable.

« Tout en assurant notre indépendance matérielle pour l'avenir, je regarde en même temps comme nécessaire ce que j'appelle une alliance stratégique entre le gouvernement prussien et notre parti de l'action contre l'ennemi commun. Le gouvernement prussien devrait nous donner un million de francs et des fusils à aiguille. Je m'engagerais sur l'honneur à employer ces moyens exclusivement à empêcher la possibilité d'une alliance entre l'Italie et l'Empire, et à renverser immédiatement Victor-Emmanuel dans le cas où il ferait le récalcitrant. Le gouvernement qui lui succéderait adopterait nécessairement l'idée d'une alliance italo-allemande contre toute attaque du dehors.

« Comme, d'un autre côté, tout mouvement italien doit partir de Rome, le conflit entre l'Italie et la France deviendrait inévitable.

« Je n'ai pas d'autre garantie à offrir. Toute ma vie et le but que je poursuis depuis trente-cinq ans sont le gage de ma fidélité aux obligations que je contracte. Il va sans dire que l'appui matériel demandé au gouvernement prussien devrait être accordé, au moins en partie, avant la réalisation des plans de Napoléon contre la Prusse.

« Pour nous, il s'agit de préparer le terrain pour l'action. D'un autre côté, cette action suffirait en elle-même pour écarter de la Prusse tout danger. Cinq cent mille francs devraient être mis immédiatement à notre disposition. Pour ce qui est des armes, si l'on y consent, j'indiquerai le moyen de remplir la promesse donnée. Je crois que c'est une question vitale pour nous, pour l'Allemagne et pour l'Europe, de combattre le bonapartisme, et je crois que le point de départ de la campagne peut être trouvé en Italie. Il serait pourtant à propos de nous aider.

« MAZZINI. »

« Lugano, 28 novembre 1867.

« *Note pour M. le comte de Bismarck.*

« Je ne me regarde pas comme autorisé à vous faire connaître le nom de l'officier prussien; mais, comme prussien, il est connu, entre autres, par M. de Rustow, et il n'y a rien à craindre. Je

suis, naturellement, prêt à m'entendre verbalement avec M. d'Usedom et aussi avec la personne qu'il enverra.

« Encore deux mots sur l'affaire en question :

« Je vous assure encore une fois que la guerre contre la Prusse est une chose décidée, pour Napoléon III. En France, il n'y a pas une caserne où la question ne soit déjà à l'ordre du jour. Je vous assure que Victor-Emmanuel s'est personnellement engagé à y faire participer l'Italie. Ce sont des choses qui ne peuvent pas être prouvées; mais je les tiens de gens à qui je puis me fier, autant qu'à celui qui m'a révélé autrefois la convention de Plombières.

« Il est probable que l'intervention à Rome, ainsi que je l'ai déjà indiqué dans ma première note, est, de la part de Louis-Napoléon, regardée comme un gage de la réalisation des promesses royales contre la Prusse, afin de neutraliser la résistance des Italiens par la promesse d'une concession quelconque relativement à Rome au moment voulu. Je dis « une concession quel« conque »; car la question de Rome en soi, c'est-à-dire la destruction du pouvoir temporel, est une affaire réglée entre eux deux. Mais nous ne voulons et ne pouvons obtenir ce résultat que par la Révolution.

« A ce propos, je ferai remarquer que je ne sais pas si, dans l'ensemble, la question romaine peut avoir un intérêt particulier pour la Prusse. Pourtant, l'importance de la question politique et religieuse, l'idée contenue dans ma proposition, était pour nous, et, à mon avis, pour l'Europe, une idée d'un ordre supérieur; c'était une idée antibonapartiste.

« Je considère le bonapartisme comme un danger permanent pour l'Europe. Je ne crois pas devoir m'expliquer plus longuement là-dessus. Celui qui ne le voit pas est frappé de cécité politique. Contre ce danger, il n'y a, à mon avis, qu'un moyen : c'est une entente sincère et cordiale entre l'Allemagne et l'Italie. Un gouvernement national italien serait, par essence, ou plutôt, par principe, à cause de Nice et de Rome, hostile au bonapartisme. Notre gouvernement actuel n'est pas autre chose qu'une préfecture française.

« Je suis souffrant et ne puis pas vous écrire beaucoup. Je me borne à répéter que cet appui, si on veut nous l'accorder, doit nous être accordé immédiatement. Il nous faut un peu de temps pour nous préparer, et, dans deux mois, nous approcherons du printemps.

« G. Mazzini. »

Que l'on rapproche ces documents des discours de Crispi à cette époque, et l'on comprendra tout. Quoique le comte de

Bismarck n'ait pas donné une suite immédiate à ces ouvertures de Mazzini, ces documents ne sauraient être niés. Plusieurs des personnages qui furent mêlés à cette grave aventure maçonnique existent encore, notamment Richard Brandt, qui, de 1861 à 1870, fut secrétaire général de la Grande Loge d'Angleterre pour la correspondance avec la Maçonnerie allemande. Les FF.·. von Messerschmidt et lord Sherbourne sont morts, il est vrai, le premier en 1874, le second en 1883; mais le comte de Grey et Ripon, aujourd'hui marquis de Ripon, universellement connu, qui a été vice-roi des Indes, premier lord de l'Amirauté, ministre des colonies dans le cabinet Rosebery, et qui s'est converti au catholicisme en 1874, est bien vivant. On lui a reproché de s'être tu sur la Franc-Maçonnerie, après sa conversion; il en fut grand-maître en Angleterre, après le comte de Zetland, et il a été remplacé par le prince de Galles; il aurait pu et il peut encore parler longuement, puisqu'il n'a pas été, lui, un grand-maître purement décoratif. Il serait intéressant d'avoir ses révélations sur le patriarcat de Palmerston et sur les cinq années pendant lesquelles Mazzini fut le successeur de celui-ci, en attendant d'organiser le Palladisme avec Albert Pike.

Quoiqu'il advienne, — que les intéressés encore vivants parlent, ou bien qu'ils gardent le silence, — la lumière des événements devient chaque jour plus vive.

Bismarck ne donna pas en 1867 le million demandé par Mazzini; il réussit, par la voie diplomatique, à faire rompre l'alliance secrète de Victor-Emmanuel avec Napoléon III. Les révolutionnaires italiens devenaient chaque jour plus redoutables pour le trône; le Roi comprit que sa couronne était en jeu.

Nous voici arrivés à 1868-1869, deux années assez marquantes dans la vie de Crispi.

On a vu quelles étaient les dispositions de notre héros à l'égard du ministère Menabrea. Malgré l'amnistie accordée par celui-ci aux fauteurs et aux acteurs de l'expédition de 1866, — les amnistier, c'était les reconnaître coupables, — Serafino ne pouvait lui pardonner ce qu'il appelait son *cléricalisme*. Voici pourtant en quoi consistait ce cléricalisme : Menabrea reprenait tout simplement la politique de Cavour. Il accusait Rome d'être le foyer de conspirations ténébreuses contre l'unité de l'Italie, et si en apparence il réprouvait les moyens

violents de faire de Rome la capitale du royaume, il avait bien soin d'ajouter :

« C'est avec d'autres moyens qu'il faut y aller, avec les moyens *moraux* affirmés par le vote du Parlement du 27 mars 1861 (1). »

Moins pressé que le parti d'action, le gouvernement attendait le moment et l'occasion. Le 17 décembre 1867, Menabrea le déclarait sans ambages : « On a dit que l'unité italienne pouvait subsister sans Rome; mais personne, ni le ministère, ni d'autres n'ont dit qu'il fallait renoncer à Rome. *C'est une question d'opportunité et de temps.* Rome doit être le couronnement de l'édifice de l'unité italienne! » La comédie cavourienne continuait après l'intermède sanglant dont Mazzini avait été l'inspirateur; Crispi, le promoteur; et Garibaldi, le héros.

Il serait trop long d'entrer dans les détails de la guerre livrée par Crispi au ministère Menabrea; il suffira de toucher ici les points culminants de la lutte.

Il entrait, comme nous l'avons déjà vu, dans le plan de la marche au pouvoir de Crispi, de se faire à la Chambre le vengeur de la morale publique, de dénoncer à la vindicte des lois, les concussions, les vilenies, les trafics infâmes de ses collègues. Il eut, en ces années, une belle occasion de faire briller dans tout son éclat sa catonique vertu.

Les scandales du Panama n'ont pas fait oublier ceux dont la Chambre italienne fut le théâtre en 1868 et 1869, à propos de l'*affaire de la Régie des Tabacs.* Un grand nombre de députés de la gauche, dont le *Gazzetino Rosa* de Milan avait révélé les noms, s'y trouvaient compromis. Ceux-ci appelèrent en justice les prétendus calomniateurs; de là, une foule de procès qui prirent toute l'importance d'une lutte politique, les poursuivants appartenant au parti ministériel et les poursuivis à celui de l'opposition.

Crispi, dans le début de l'affaire, se montra assez réservé.

1. Après la déclaration de Cavour « que, sans Rome capitale, l'Italie ne pouvait se constituer », la Chambre avait voté l'ordre du jour suivant : « La Chambre, espérant que, une fois assurées la dignité et l'indépendance du Pontife et la pleine liberté de l'Eglise, aura lieu de concert avec la France l'application de la non-intervention, et que Rome Capitale, acclamée par l'opinion nationale, sera réunie à l'Italie, passe à l'ordre du jour. »

Dans le procès de Milan, intenté au *Gazzetino Rosa*, l'initiateur de la bataille contre les hommes de la Régie, il se retrancha pour garder le silence, derrière l'article 288 du code pénal, selon lequel « les avocats et procureurs ne peuvent, sous peine de nullité, être obligés à déposer sur les faits ou circonstances dont ils n'ont connaissance que par suite d'une révélation ou confidence à eux faite par leurs clients dans l'exercice de leur ministère. » Les clients auxquels Crispi faisait allusion étaient ses amis les banquiers juifs Weill-Schott, que nous retrouverons plus tard. Crispi réservait ses prétendues révélations pour les débats de la Chambre et ceux de la Commission d'enquête parlementaire demandée et obtenue par lui contre la volonté de la droite et du ministère, en vue de rechercher les députés coupables.

On ne voit pas trop comment ce qui lui défendait en son âme et conscience de parler devant les juges du *Gazzetino Rosa*, ne lui défendait plus de livrer à la publicité de l'enquête parlementaire les documents mystérieux qu'il disait tenir de ses clients dans l'exercice de son ministère. Mais Serafino a la conscience large et la mémoire légère. Appelé plusieurs fois devant la commission d'enquête dans les séances secrètes et les séances publiques, après avoir décliné ses titres et qualités comme simple témoin, répondu qu'il était fils de Tommaso, né à Ribera en Sicile, résidant à Florence, après avoir juré de dire toute la vérité, rien que la vérité, il prit tout à coup une attitude de matamore et de sycophante. Il produisit ce fameux document, qu'il dit avoir eu d'une façon *mystérieuse* (1), la lettre du député Brenna, écrite le 21 septembre 1868 de Florence à son parent et collègue Paolo Fambri, où se lisaient ces quatres mots terribles : *Vediamo di guadagnare quattrini*! Songeons à gagner des écus ! » Il échafauda sur ces paroles tout un monceau d'accusations et d'invectives, opposant à l'infamie des concussionnaires l'intégrité et la pureté de sa propre vie.

« *Ma personne et ma vie*, s'écria-t-il, *sont dans une cloche de verre*, et il est permis même à mes amis de regarder dedans. »

Et en preuve de ce qu'il avançait, il entra dans le détail de

1. Cavallotti n'hésite pas à dire que Crispi fit voler cette lettre dans le bureau de Paolo Fambri.

ses opérations financières : il fit savoir que peu auparavant il avait placé *l'épargne de son travail* (nous verrons plus loin, à propos de l'affaire Herz ce que ces mots signifient dans la bouche de Crispi) près la banque Balduino, puis près celle de Weill-Schott, par lesquels il avait fait vendre cent obligations du chemin de fer Vittorio-Emanuele et cent obligations de l'emprunt de Florence, pour en mettre le montant en compte courant et le faire servir à une construction de la rue della Scala; qu'en octobre 1868, il avait cependant désiré souscrire à l'emprunt des 180 millions, chose toute différente de la participation incriminée.

Comment ne pas croire à la vertu d'un homme qui en donne des preuves si minutieuses et si concluantes (1)?

Depuis, on a regardé dans *la cloche de verre* de Serafino, et on y a vu de bien plus laides choses que la lettre de Brenna. Mais n'anticipons pas.

L'enquête parlementaire eut le résultat de toutes les enquêtes parlementaires : elle fit ressortir la légèreté et la facilité de l'accusation, d'un côté; et de l'autre, l'effronterie et le cynisme des dénégations.

La Commission d'enquête, le 12 juillet 1869, absolvait tous les députés accusés de participation illicite dans les opérations de la Régie. Entre loups, on ne se mange pas.

L'un des députés les plus âprement poursuivis par Crispi fut Civinini. Voici dans quels termes, en protestant de son innocence, celui-ci parle des fureurs dont il a été victime de sa part (lettre du 5 juin 1869) :

« On m'a mis le couteau sur la gorge ; on ne m'a pas donné un instant de répit; et cependant on ne m'a pas laissé la liberté

1. Du reste, Crispi, selon son habitude, dédaignait de répondre aux accusations dont il était lui-même l'objet dans la presse bien pensante, et se réfugiait dans le sanctuaire immaculé de sa *conscience.* « Je me suis fait une loi, écrivait-il à l'*Opinione* le 29 juillet 1869, de ne pas répondre à certains journaux que, par le genre de leurs attaques, je considère comme *indignes de mon attention.* Ne pouvant observer le même dédain à l'égard de l'*Opinione*, je fais appel à sa courtoisie... *Je ne comprends pas la théorie des deux consciences.* La conscience est une pour l'homme et pour le citoyen ; elle impose des devoirs indiscutables, et j'y suis resté fidèle dans le difficile et *douloureux* office auquel j'ai été appelé dans la dernière enquête parlementaire. » Cette *douleur* éprouvée par Crispi ressemble assez à celle du chat jouant avec la souris.

de me retirer, comme c'est mon désir, de la vie politique. On a proprement voulu m'assassiner, m'achever... Si le Crispi pouvait lire dans le fond de mon âme, s'il était capable de comprendre mes sentiments, il éprouverait une douleur certainement plus grande que celle que peut lui avoir causée la séance d'hier : le remords d'avoir offensé et, autant qu'il lui était possible, assassiné un homme qui aujourd'hui encore, bien que tant offensé, est peiné d'avoir dû lui faire du mal. »

Civinini l'avait appelé en pleine Chambre : *Vigliacco* ! (misérable lâche !)

Pendant que le Caton sicilien, de sa maison de verre, traquait ainsi les concussionnaires de la Chambre et ajoutait un rayon à son auréole d'intégrité, il se préparait contre lui une de ces réactions vengeresses, qui tueraient tout autre homme que Crispi. La Farina sortait de son sépulcre pour venir rabattre le caquet à cet avocat infatué de lui-même et de son passé de conspirateur, ayant toujours à la bouche ses hauts exploits de Sicile.

Au moment même de son scandaleux triomphe sur Civinini, qui n'aboutissait en somme, après avoir agité le pays, qu'à accélérer la chute de Menabrea, apparaissaient les deux volumes des lettres d'outre-tombe de La Farina, que nous connaissons. L'*Epistolario* du grand ami de Cavour, du grand ennemi de Crispi, était publié par un homme de lettres, intime du défunt, qui affirmait vouloir rendre un service signalé à la mémoire de La Farina en même temps qu'au pays, en livrant au public ces lettres que Cavour considérait comme des documents historiques et qui, en effet, révélaient les secrètes pensées et les menées antinationales (c'est-à-dire séparatistes) du parti révolutionnaire en Sicile. Le publicateur était un franc-maçon mécontent, connu sous le nom d'Ausonio Franchi ; à la tête des quelques dissidents qui avaient transféré de Turin à Milan la puissance maçonnique dite Grand Conseil, de laquelle relevaient 10 Loges seulement, il avait été, en 1867, détrôné par sa poignée d'adeptes, qui lui avaient préféré alors le F∴ Guastalla. De son vrai nom, il s'appelait Cristoforo Bonavino ; prêtre du Christ, il s'était enrôlé dans la secte, puis avait jeté la soutane ; comme on le voit, c'était un triste sire. Il était devenu le Vénérable de la Loge *Insubria*, de Milan. Dans son existence tourmentée, bourrelé par les

remords, il se rendit insupportable à ses nouveaux amis, ses camarades d'impiété, et c'est dans un jour de lassitude qu'il publia l'*Epistolario*. Il accomplit là une bonne action, et courageuse; elle entraîna son retour à l'Eglise (1). Ces révélations arrivaient à point pour faire connaître Crispi sous son ancien jour, et avec lui quelques-uns de ses dignes coreligionnaires en maçonnerie et révolution.

On juge de la fureur qu'elles excitèrent dans la grande âme de Francesco. Au lieu de s'en remettre au jugement de l'histoire, il en appela aux passions de son parti, et fit à La Farina mort le procès qu'il se fût bien gardé de lui faire de son vivant. Il ne se contenta pas pour sa défense d'un simple opuscule, comme le fit Bertani, aussi attaqué que lui, dans ses *Ire politiche di oltre-tomba*; mais de concert avec Mordini, il lança contre le collecteur et l'éditeur de l'*Epistolario* une accusation de diffamation, comme si Ausonio Franchi et Trêves, son éditeur, étaient responsables des prétendues calomnies de La Farina. Le procès eut lieu devant le tribunal correctionnel de Milan le 15 novembre 1869 Mordini fut mis hors de cause; Crispi restait seul (cette fois) sur la brèche. Ausonio Franchi répondit à l'interrogatoire par un discours socratique, où il se contentait de revendiquer ses droits de publiciste ami de La Farina, laissant à la partie civile le soin de réfuter des assertions dont lui n'avait pas à donner la preuve. Son défenseur proposa de licencier comme inutiles au procès, et comme gagnés d'avance à la cause de Crispi, les témoins que celui-ci invoquerait en sa faveur. Mais l'honnête Mancini, représentant de Serafino, persistant à vouloir qu'on les entendît, le tribunal se laissa faire.

Arrivent les témoins; ce sont de jeunes secrétaires de ministère, de vieux patriotes, mazziniens et garibaldiens, aujourd'hui députés, magistrats; parmi eux quelques gros personnages, tels que Depretis (à qui la Haute-Maçonnerie avait imposé la réconciliation avec Crispi), Giorgio Pallavicini, les incomparables et fidèles Tamajo et Adriano Lemmi. Et tous, francs-maçons actifs, de s'escrimer en chœur contre les assertions de l'*Epistolario*, et de les nier effrontément. Crispi lui-même ne peut retenir sa conscience indignée, et ajoute son

1. Pardonné et réconcilié, il finit religieusement sa vie dans un monastère, chez les Oblats.

témoignage à celui de ses complices, malgré la protestation de l'avocat Mosca, défenseur de Trêves. — Le témoin Ugdalena *n'a jamais entendu dire* qu'un Bourbonien, le Barcia, requérant dans le procès Bentivegna, ait jamais servi Crispi; selon lui, si Crispi a fait usage de dépôts d'argent particuliers, ce fut *pour urgence des finances publiques.* — L'honorable La Porta, un ancien compagnon de Bentivegna, *ne connaît pas le requérant :* mais *il croit* que le chef du cabinet de Crispi en Sicile fut un nommé Bracco, un des Mille. — Giorgio Pallavicini *n'a pas été témoin de l'administration Crispi et Mordini*; mais il ne les répute pas moins pour deux parfaits gentilshommes. — Caccioppo, président de section à la Cour d'Appel de Trani, se montre l'un des plus ardents panégyristes de l'homme de Sicile : il ne l'a jamais vu qu'entouré d'honnêtes patriotes, comme lui Caccioppo; entre autres, d'un certain Destefano, que le gouvernement a eu la cruauté de laisser mourir de faim! et ce disant, le témoin fond en larmes. Il atteste que Crispi, pour aller vivre en exil, dut vendre pour 10,000 francs l'héritage paternel, et qu'il dut avoir recours à la bourse de ses amis pour prendre possession de son siège de député à Turin... Tout fut de cette force.

En vain le défenseur d'Ausonio met en avant l'exception de prescription. Crispi s'écrie furibond : « *Il nemico fugge !* » (l'ennemi se dérobe). Il veut l'arrêter dans sa fuite, et attaque l'argument de prescription, Le ministère public et le tribunal donnent raison à Crispi. La prescription est rejetée. On renvoie les débats, en attendant de nouvelles dépositions de Palerme; celles-ci arrivent, et portent aux nues l'*administration financière de la dictature.*

Le défenseur d'Ausonio présente alors des lettres de Cordova, de Camerata-Scovazzo, de l'amiral Persano, etc.. capables de ruiner ou du moins de contre-balancer les dépositions des témoins vendus à Crispi; celui-ci les repousse et le Tribunal avec lui. Les défenseurs désertent l'audience en signe de protestation contre cet audacieux déni de justice.

Conclusion : dans la nuit du 17 au 18 décembre 1869, le tribunal correctionnel absout Trêves l'éditeur, et condamne Ausonio Franchi, comme *coupable de diffamation et d'injure,* à un mois de prison, à cinq jours d'arrêt, à une amende de 151 lires, et à la publication de la sentence dans plusieurs journaux. Ausonio supporta cette inique sentence avec fer-

meté, se consolant à la pensée qu'un jour l'histoire profiterait des documents de l'*Epistolario*, et qu'en somme le véritable condamné devant l'opinion présente et à venir, n'était pas lui, mais l'honnête Crispi.

CHAPITRE X

Voici que, maintenant, les temps s'aggravent. Satan va paraître; en de nombreuses manifestations, par lui-même ou par ses démons, il affirme que c'est son heure : il lui faut la destruction du pouvoir temporel de la Papauté.

Vers la fin de 1869, Victor-Emmanuel tombe soudainement malade (2 novembre), et avec telle gravité que sa vie est en danger. Le Roi, tout d'abord, est pris de terreur, à la pensée des terribles responsabilités qu'il a assumées. Il voudrait se réconcilier avec l'Eglise; il se prépare à mourir en bon catholique. Puis, l'orgueil le saisit, le trouble, paralyse ses salutaires intentions : il déclare qu'il ne rétractera aucun des actes de son gouvernement. Grande joie du Maudit, qui triomphe. Le moment lui est favorable pour emporter cette âme; mais il préfère, a-t-il dit plus tard, guérir Victor-Emmanuel, dont il veut pour roi à Rome.

« Le 7 novembre 1869, j'apparus au moribond; je le félicitai sur sa résistance aux mauvais conseillers qui l'incitaient à se déshonorer par une rétractation; enfin, je le fortifiai et je lui montrai ma puissance en lui procurant une prompte guérison. » (Paroles rapportées par le haut-maçon Giuseppe Mussi, comme ayant été données le 7 novembre 1873 par une table, consultée en réunion triangulaire au temple de la via del Governo-Vecchio, à Rome; archives du *Lotus des Victoires*.)

Il se peut que cette guérison de Victor-Emmanuel soit une fanfaronnade du suprême imposteur; en tout cas, il est réel que le Roi fut hors de danger le 8 novembre : la maladie subite qui l'avait mis aux portes du tombeau cessa subitement; elle ne dura que six jours.

Une autre apparition de Lucifer, celle-ci mieux constatée, est celle qui se produisit le 27 juillet 1870, *à Florence*, via Ghibellina, n° 100; on l'appelle par erreur « la manifestation de Milan ». Cette erreur a été propagée volontairement dans les Triangles, et l'endroit exact de l'apparition n'est connu que de quelques Parfaits Triangles, c'est-à-dire de Mages Elus en petit nombre.

Ce soir du 27 juillet, étaient réunis, dans la maison que je viens d'indiquer, quinze hauts-maçons. Voici leurs noms : Dr Timoteo Riboli; général Raffaële Cadorna; colonel Lodovico Frapolli; Francesco Crispi; Aurelio Saffi; Federico Campanella; Francesco Curzio; Mauro Macchi; général Federico Pescetto, du génie; Pio Aducci; colonel Francesco Cucchi; Filippo de Boni; Giuseppe Mazzoni, avocat; Augusto Elia; Luigi Miceli. La convocation avait été faite par Frapolli et Mauro Macchi, d'accord avec Crispi; on devait s'entendre secrètement pour ce qu'il fallait arrêter dans une réunion du lendemain à laquelle assisteraient, au même local, les députés de la gauche francs-maçons.

La guerre entre la France et la Prusse avait été déclarée quelques jours auparavant; les armées des deux pays, en marche vers la frontière, allaient être aux prises bientôt. Cette séance préparatoire se tint dans le secret le plus rigoureux.

Mazzini avait écrit à Crispi qu'il fallait prendre des résolutions en vue d'une entente avec le F∴ de Bismarck. Crispi communiqua la lettre du Patriarche, et la discussion s'ouvrit.

Au cours de la discussion, alors qu'elle était à peine entamée, Mauro Macchi dit :

— Les circonstances sont solennelles; il serait désirable que notre Dieu daignât nous inspirer... Comment nous le rendre propice ?...

Cadorna prit un morceau de pain qui traînait sur une table, ainsi que le Dr Bataille l'a raconté; car Frapolli et Mauro Macchi avaient dîné là, en attendant les autres.

— Que vas-tu faire ? demanda Crispi.

Cadorna répondit :

— Que ce pain nous figure l'ennemi de notre Dieu, et jetons-le aux flammes...

Ces paroles prononcées, il fit sur le morceau de pain un signe de croix, suivi d'un signe d'équerre, et il ajouta :

— *Corpus Christi !... Hic panis est corpus Christi maledicti! Igne sancto concremandum corpus Christi, ad majorem Dei Luciferi gloriam!... Amen!...*



BENEDETTO CAIROLI
et ses frères Luigi et Enrico

Et il jeta le morceau de pain dans le brasier, placé là pour l'allumage des cigares, selon la coutume italienne.

— Maudit le Christ ! s'écria Cucchi.

Et tous, en chœur, de répéter :

— Maudit le Christ !...

Ils étaient debout, la main tendue vers le brasier.

— Hommage à notre Dieu, par ce symbole ! fit Crispi.

— Oui, reprit Cucchi, hommage à Lucifer ! Que le ciel d'eau soit détruit par le ciel de feu ! Brûle, pain maudit ! brûle et sois consumé par les flammes, corps symbolique du Christ exécré !... Hommage, éternel hommage à notre Dieu Lucifer !...

Et tous, de s'écrier :

— Hommage, éternel hommage à notre Dieu Lucifer !

A ce moment, ils entendirent comme un éclat de foudre; le brasier et la table qui le portait furent violemment projetés; à la place de la table, ils voyaient une gerbe de flammes, qui semblaient jaillir du sol entr'ouvert, et, au milieu de ces flammes, Satan, majestueux, leur souriait.

Il les passa en revue tous les quinze, d'un rapide regard circulaire, et il leur dit ceci, seulement ceci :

— *Le moment est venu de tirer le troisième coup de canon.*

Alors, les flammes dont il était entouré s'accrurent et tourbillonnèrent avec violence; puis, tout disparut, sans qu'il restât la moindre trace de feu sur le parquet.

— Nous sommes certains de la victoire ! s'écria Crispi ; gloire à notre Dieu !...

Les quatorze autres hauts-maçons se félicitèrent avec lui ; cette manifestation diabolique leur paraissait un excellent augure.

On arrêta : que Cucchi serait envoyé auprès de Bismarck pour obtenir de l'argent et des fusils ; que, si Victor-Emmanuel ne voulait pas profiter du conflit franco-allemand pour violer la convention de septembre et s'emparer de Rome, on ferait éclater partout l'insurrection, et que l'on proclamerait la République, sous la présidence de Garibaldi ; enfin que, si, le roi se laissait convaincre, on exigerait de lui la nomination de Cadorna comme commandant en chef de l'armée antipontificale. Ces trois points ayant été fixés, on examina les moyens de les faire adopter par la réunion beaucoup plus nombreuse qui devait se tenir le lendemain 28 juillet.

Puis Campanella posa cette question :

— Le secret sur notre réunion d'aujourd'hui devra-t-il être toujours tenu, même à l'égard de nos frères hauts-maçons ? Ne sera-t-il pas utile de faire savoir, du moins entre nous, que notre Dieu nous est apparu et nous a dit que le

moment est venu d'abattre le pouvoir temporel de la Papauté?

Le pour et le contre eurent de chaleureux partisans.

Tout à coup, une grosse voix, qui n'avait rien d'humain, se fit entendre et dit :

— Il est bon que les frères ayant reçu la vraie lumière sachent que le Seigneur Dieu Lucifer s'est montré à vous et vous a fait connaître sa volonté ; mais un secret confié à de nombreux frères peut entraîner une divulgation nuisible, par le fait de quelque traître. Lorsque vous parlerez de cette manifestation à un haut-maçon, vous direz toujours qu'elle a eu lieu *à Milan.*

Mauro Macchi dit :

— Voilà une inspiration sublime. Si, par intempérance de langue ou par trahison, quelqu'un répand hors de la Haute-Maçonnerie le récit de la merveille d'aujourd'hui, ceux d'entre nous qui voudraient nier pourront le faire ainsi : « Je jure qu'il est faux que j'aie assisté à la réunion de Milan, où l'on raconte que Lucifer parut en personne. »

Telle est la raison pour laquelle les Quinze ne parlèrent jamais de Florence, mais bien de Milan, mensongèrement, lorsque plus tard ils répétèrent l'événement à quelques-uns d'entre eux, dès l'organisation du Palladisme. Ainsi, le Dr Bataille, quoique ayant cité Milan, a été très véridique dans son récit; il le tenait d'un ami de Riboli, et Riboli a toujours dit « Milan », en indiquant d'une façon vague une maison proche de la porte Venezia. Par contre, dans le rapport qu'il envoya à Mazzini, il déclara l'endroit vrai ; Albert Pike, Lemmi et quelques rares Mages Elus le surent aussi.

Mais le fait lui-même est fort connu dans la Haute-Maçonnerie. Quand il a été répandu au sein des Triangles, ce fut à qui le colporterait, et beaucoup qui n'avaient aucunement fait partie des Quinze se vantèrent d'en être, ainsi qu'il en advint pour les Mille de Garibaldi. Nino Bixio, Niccolà Fabrizzi, Majocchi, Giorgio Tamajo, Bertani, Benedetto Cairoli, Rattazzi même, et d'autres encore, ont dit faussement maintes fois : « Je suis un des Quinze de Milan ». Les véritables Quinze, qui sont les Quinze de Florence, ne les contredisaient pas, mais riaient sous cape. Quant à moi, j'ai donné le récit exact, d'après la relation qu'Albert Pike se fit écrire en 1872 par Federico Campanella, pour les archives du Sanctum Regnum de Charleston. A Florence, on peut faire

des recherches ; je suis bien certaine qu'on découvrira qu'en 1870 des réunions de hauts-maçons diabolisants se tenaient à la via Ghibellina, au n° 100.

Le 28 juillet, les Quinze firent adopter par les députés de la gauche ce qu'ils avaient délibéré la veille, et tous s'engagèrent au secret de cette deuxième réunion, dans laquelle on s'occupa exclusivement de politique.

Néanmoins, quelques-uns ne surent pas retenir leur langue; le secret transpira. La délégation donnée à Cucchi a été mise au jour, avec ses résultats. Et Crispi est un de ceux qui peuvent le moins nier; car il fut un des plus ardents instigateurs de la nouvelle croisade contre la Rome des Papes.

Bismarck recueillait les fruits de la moisson semée par Cavour. Le garibaldisme avait été grièvement atteint à Mentana, et, sous la protection déclarée de la Prusse, le parti d'action, tout entier dans la main de Mazzini, menaçait l'Italie monarchique d'une effroyable insurrection, dans le cas où le gouvernement prêterait son secours armé à la France et ne profiterait pas de la défaite de son alliée pour planter sur le Capitole le drapeau de l'Italie.

Crispi fut l'un des chefs du parti d'action qui, d'accord avec la Prusse, machinait la ruine de la Couronne, à laquelle lui Crispi s'était si fastueusement rallié. Les faits sont là pour le convaincre de cette nouvelle trahison, pour prouver qu'il a activement trempé dans l'envoi de Francesco Cucchi au camp prussien, chargé de conclure avec Bismarck un accord en ces termes : *que si Victor-Emmanuel allait au secours de la France impériale, la révolution éclaterait en Italie, et que si les troupes royales ne marchaient pas contre Rome, la République serait proclamée à Milan.*

Dans le *Don Chisciotte* du 5 septembre 1889, n° 247, se trouve une lettre de Saraceno (Lodi) à Cavallotti, dont voici quelques passages :

« Cherche à voir Cucchi (actuellement sénateur), et dis-lui un peu : — Est-il vrai, Cucchi, que tu as été en 1870 en Allemagne, puis ensuite au quartier général de Bismarck et de Moltke (1)? N'est-il pas vrai que tu y es allé au nom et pour le compte du *Comité de la Gauche*, qui s'était solennellement engagé à ne pas

1. Cucchi resta seize jours au camp prussien, pour discuter tout ce qui avait trait à cette négociation.

souffrir que le gouvernement de l'Italie s'unît dans la guerre à la France contre l'Allemagne?

« *Dans le comité,* — note bien ceci — *se trouvaient Francesco Crispi, parmi les premiers* (1), et avec lui Niccolà Fabrizzi (2), Luigi Miceli, et, si je ne me trompe, Agostino Bertani, et cette auguste personnification du patriotisme chevaleresque qui fut Benedetto Cairoli... Là furent provoquées les démonstrations populaires qui se suivirent à Milan, à Bologne, et dans presque toutes les villes d'Italie; là s'inspirait d'autorité toute la presse libérale, — le *Diritto* en tête, — pour mener une campagne contre l'alliance projetée; de là partaient des intimidations formelles au pauvre Lanza, ministre de l'intérieur; en somme, tous les moyens étaient employés, même les moyens diplomatiques, et l'ambassadeur prussien d'alors, Brassier de Saint-Simon, n'était pas sans être au courant. Tout cela cependant ne suffit pas; il fallut expédier Francesco Cucchi à Berlin, pour traiter avec Bismarck et s'entendre avec Moltke. Avec eux, je le répète, il alla au camp... »

Le comité de la gauche non seulement se livra à ces manœuvres diplomatiques, mais demanda positivement à la Prusse des armes et de l'argent pour soulever la révolution contre Victor-Emmanuel, s'il se déclarait en faveur de la France.

J'insiste sur ce point important dans l'histoire de Crispi : *il a été l'un des instruments les plus influents de ce pacte infâme formé entre Bismarck et l'Italie révolutionnaire, qui a*

1. Crispi, dans un opuscule célèbre publié en 1868 et réédité en 1876 : *I doveri del Gabinetto del* 25 *marzo*, annonçant l'institution de ce comité des députés de la gauche, se garde bien d'en indiquer le but spécial et secret : « Notre réunion, dit-il hypocritement, ne sera qu'une *réunion de simples citoyens* qui, étant députés, ont besoin de s'entendre sur les graves questions qui doivent être discutées dans la prochaine session. *Nous ne tiendrons que quelques conférences amicales, qui seront publiques*, PARCE QUE NOUS DÉTESTONS LE MYSTÈRE; mais nous ne provoquerons pas la publicité... » Et il continue en démontrant que les lois proposées jusqu'alors par le gouvernement n'ont pas fait avancer d'un pas ces graves questions, et en demandant pour le ministère la responsabilité morale et politique devant la Chambre et le pays : « Les lois organiques, dit-il, ne sont que des rapetassages de loi ; c'est le vieux manteau de l'antique monarchie d'un petit Etat qui s'adapte mal aux augustes membres de l'Italie ressuscitée. Nous l'avons bien souvent dit, et nous l'avons écrit au fronton de notre programme : Il faut tout reprendre par les fondements : *Instauratio ab imis!* »

2. A Modène, un monument a été élevé dernièrement au F.·. Niccolà Fabrizzi.

permis à la Prusse de priver la France d'un allié sur lequel tout ce qu'elle avait fait pour l'Italie, tout le sang qu'elle avait versé pour elle, lui permettait de compter.

Il est vrai que, pour Bismarck et Crispi, ce sang de la France versé sur les champs de bataille de l'Italie, comptait pour moins que rien (1).

Citons encore d'autres faits allégués par le même *Don Chisciotte*, en confirmation de ce qu'il avait avancé dans l'article reproduit plus haut :

Paris, 23 septembre 1889.

« Dans les premiers jours d'août 1870, il se constitua à Florence un Comité de la gauche composé de Niccolà Fabrizzi, président, de Bertani, Cairoli, Crispi, Miceli, etc.

« Le principal but de ce Comité était de coopérer de toutes ses forces à satisfaire la plus ardente et la plus *légitime* aspiration nationale, *la conquête de Rome.*

« Il ne pouvait pas se présenter de meilleure occasion, l'armée française d'occupation s'étant retirée. Cependant le gouvernement napoléonien continuait à exiger que l'Italie restât fidèle aux conventions de septembre, en respectant et faisant respecter à Rome le pouvoir temporel du Pape.

« Dans de telles conditions, le Comité, avant de se résoudre à

1. Voici ce qu'écrivait Bismarck, en réponse aux avances que lui faisait Mazzini :

« Il est impossible à l'Italie de souffrir que la France menace à tout moment de s'emparer de Tunis, qui ne serait pour elle qu'une étape pour atteindre la Sardaigne. La France maîtresse de la Méditerranée? La France avec les frontières du Rhin ? Non : l'Italie et l'Allemagne ne doivent à aucun prix le permettre... L'Italie ne doit rien à la France. Voici le bilan de l'une et de l'autre. Il montre clairement quelle est la créancière.

« La France a perdu, sur les champs de bataille italiens, 20,000 soldats. Et c'est tout. Pour le profit qu'elle a tiré de l'intervention française, l'Italie a donné Nice, la Savoie, et 60 millions. Et c'est assez. Mais qu'on jette un regard en arrière et qu'on se rappelle les années écoulées, de 1797 à 1815 ; qu'on se rappelle le sang d'un million de soldats italiens versé au profit et pour la gloire de la France, qui, pouvant faire l'Italie libre et grande, la fit esclave ; qu'on se rappelle les millions payés par milliers à la France, ou dépensés pour elle, et les incomparables trésors artistiques dérobés par la France à l'Italie, et qui ornent encore aujourd'hui le Louvre !... La France, dans la guerre de 1859, n'a fait que payer à l'Italie une partie de sa dette... L'empire de la Méditerranée appartient incontestablement à l'Italie. »

une action directe, essaya de forcer le gouvernement italien à marcher sur Rome.

« *Il délégua à cet effet Francesco Crispi*, qui entama vigoureusement l'affaire avec Quintino Sella, l'homme de plus de valeur du ministère et décidé à profiter de la situation.

« Sella fit à Crispi les plus vives prières, pour que le Comité ne créât pas d'obstacles au gouvernement...

« Cependant l'irrésolution et les craintes du ministère Lanza semblaient d'abord invincibles. Et cela, bien que le ministre prussien à Florence, comte Brassier de Saint-Simon, excitât à l'action au nom de son gouvernement, pendant que le ministre français Malaret continuait à exercer sa pression en sens contraire. Tout cela était connu du Comité.

« Ce fut alors, dans la première moitié d'août, que s'ouvrirent les négociations avec Bismarck, qui se montrait d'autant plus favorable à notre marche sur Rome que le gouvernement italien était plus hésitant...

« Ce fut à l'aide de *ces accords avec Bismarck, communiqués par Crispi à Sella, puis à Victor-Emmanuel lui-même*, à l'aide de la pression habilement préparée (par le Comité) sur l'opinion de toute l'Italie, à l'aide de l'activité infatigable du Comité, qu'on réussit à vaincre les hésitations et les difficultés du gouvernement, et à obtenir finalement qu'ordre serait donné *à Cadorna* de passer la frontière.

« Le pacte conclu avec Bismarck fut loyalement observé par lui. L'ambassadeur prussien à Rome, comte d'Arnim, fut le premier qui, à peine les troupes italiennes entrées par la brèche de Porta Pia, se rendit officiellement à la villa Patrizzi où s'était installé le général Cadorna, reconnaissant ainsi solennellement l'événement qui faisait de Rome la capitale de l'Italie (1). »

De tous ces faits ceci résulte, clair comme le jour : Crispi, pour s'emparer de Rome, n'eût pas reculé devant la guerre civile, si l'Italie avait eu assez de probité pour rester fidèle à ses engagements et assez de fierté pour ne pas profiter, dans un but impie et sacrilège, de l'impuissance où se trouvait la France de la rappeler au devoir et à l'honneur.

Remarquons, à propos des documents qui viennent d'être

1. Au cours de sa polémique à propos de Cadorna, le Dr Bataille a démontré victorieusement la réalité de l'histoire des fusils remis par Bismarck aux hauts-maçons italiens, ainsi que le rôle joué par le comte d'Arnim (alors baron d'Arnim), ambassadeur de la Prusse auprès du Saint-Siège. Voir *Le Diable au XIXe siècle*, à l'appendice du Ier volume, bulletin du 5 septembre 1893, article intitulé *Le bon catholique Cadorna*.

cités, que Crispi, tout en conspirant contre Victor-Emmanuel, ne laisse pas que de faire près de lui le bon apôtre et de se présenter comme le sauveur de la Couronne. Esclave de Mazzini, et d'ailleurs, parfait hypocrite, il jouera ce double rôle jusqu'à la fin.

Au surplus, Victor-Emmanuel était digne d'avoir de tels sauveurs; en fait de duplicité et de fourberie, il était au moins leur égal.

Il est bon de rappeler ici le fameux entretien qui eut lieu entre Crispi et Eugène Rendu vers 1883 :

« En 1871, lui dit celui-ci, un ambassadeur recevait une audience du roi, pour lui remettre ses lettres de créance. La conversation tomba sur l'entrée des troupes royales à Rome par la brèche de la Porte Pia. — Ce qui est fait est fait, dit le roi, mais a été mal fait. Il aurait fallu agir d'une tout autre façon. J'aurais dû laisser les gens de Garibaldi entrer à Rome, et leur y laisser faire ce qu'ils auraient voulu pendant une quinzaine de jours. Alors, le Pape et l'Europe m'auraient supplié d'y mettre fin. Alors, j'aurais eu Rome, et je l'aurais eue comme sauveur. Il est vrai qu'*il m'eût été nécessaire de tuer une quarantaine de mille hommes*; mais ces hommes-là étaient des *brigands* tels que l'Italie m'aurait remercié de l'en avoir sauvée pour cinquante ans. »

Crispi n'en pouvait croire ses oreilles. Il fallut qu'Eugène Rendu lui donnât des preuves détaillées de l'authenticité des paroles de Sa Majesté. Crispi n'eut qu'à se taire et à admirer.

La guerre de 1870-1871 satisfaisait encore une autre passion de Crispi : son misogallisme était au comble du bonheur. Il se disait que sans lui, sans le Comité de Florence, la France, secourue par l'Italie, eût pu échapper à l'immense désastre dans lequel il la voyait submergée. De quelles infernales joies dut être pénétrée son âme devant les sanglantes victoires de sa chère Prusse, et quelles effusions de reconnaissance pour ce cher Bismarck, à qui l'Italie devait d'être enfin débarrassée du seul obstacle qui s'opposait à l'occupation de Rome et à la ruine de cette Papauté détestée (1) !

Et voilà l'homme qui n'a pas craint, répondant à Bra-

1. Suprême dérision ! C'est lui qui recueillit et publia les larmes répandues par le ministre Lanza dans le gilet de l'ambassadeur français, après la défaite de Sedan.

chet (1), de mettre en avant *les ardentes sympathies* (y compris les siennes) *témoignées par l'Italie à la France pendant la guerre de* 1870! Voulait-il entendre par là, comme le fait remarquer Brachet dans sa réplique, la manifestation de Florence au lendemain de Reichshoffen, alors que 20,000 Italiens



GIOVANNI NICOTERA

défilèrent sous les fenêtres du ministre de France en criant : *Evviva la Prussia! Abbasso la Francia!* ou, après Metz en novembre 1870, la destruction des presses de la *Perseveranza*. le seul journal italien qui osât plaider en faveur de la France? Ou prenait-il pour une marque de la sympathie italienne pour la France la sollicitude avec laquelle l'Italie, non contente

1. *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*, suivie de la *Réponse al Signor Misogallo Crispi*

d'affirmer sa neutralité, en entrant dans la ligue de non-intervention tramée par Bismarck, trouvait l'heure opportune de profiter des malheurs de la France pour la voler et la dépouiller en faisant de la rétrocession de Nice et de la Savoie une condition de sa neutralité?

Une lettre publique de Crispi à un Niçois résidant à Florence, du 19 septembre 1870, annonce qu'il a obtenu de l'ambassadeur de France auprès du roi d'Italie, M. Sénart, le précieux aveu que la République française (en dépit du traité et du plébiscite de 1860) ne pouvait vouloir garder le comté de Nice *par la violence* (1). Il est difficile à la servilité d'aller plus loin.

S'il y eut alors en Italie un zélé partisan de cette spoliation, ce fut Crispi. Les dépositions de Marc Dufraisse, préfet de la République pour le département des Alpes-Maritimes, devant la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale, nous montrent Crispi et sa *Riforma* comme les principaux agents de la propagande qui eut pour mot d'ordre : *Reprendre Nice et la Savoie !* Il était à la tête des Comités séparatistes qui, tant à Florence qu'à Nice, agissaient en vue d'obtenir la rétrocession du comté; des dépêches mensongères venaient à chaque instant annuler à Nice les efforts de l'administration militaire française; on y entretenait à grands frais les chefs les plus remuants du séparatisme. Peu s'en fallut que de nouvelles *Vêpres Siciliennes* (ces vêpres si chères à Crispi) ne vinssent ensanglanter Nice : « Toute la faction séparatiste, dit textuellement Marc Dufraisse, était menée de Florence par M. Crispi et sa *Riforma*, dont le *Diritto* de Nice n'était que l'écho. Si l'émeute du 10 février, dont le but patent était d'expulser de Nice l'autorité française, avait réussi, qui sait si le fait accompli n'aurait pas été ratifié à la paix dont nous allions nécessairement subir les plus dures conditions ? » Ce

1. « Cher monsieur, j'espère que vous me pardonnerez si j'ai mis quelque retard à répondre à votre lettre du 15 courant. Naturellement, j'ai causé avec M. Sénart, ministre de France, de Nice et de sa situation. On devra, je crois, à mes observations, la révocation du célèbre Baragnon, dont j'ai été immédiatement avisé. M. Sénart m'a dit que *la République ne pouvait vouloir retenir par la force le comté de Nice.* Il m'a vivement prié de vouloir bien employer mon influence à ajourner la solution de la question au retour de la paix....

(*Signé*) « F. CRISPI. »

dont Marc Dufraisse paraît douter, on peut l'affirmer en toute certitude.

C'était bien là le plan de Crispi et de ses associés. Grâce aux fusiliers marins de l'amiral Jurien de la Gravière qui débarquèrent à temps pour faire avorter l'émeute, le coup fut manqué; il fallut attendre des circonstances plus propices, tout en continuant d'entretenir soigneusement à Nice une propagande d'italianisation occulte.

Tout cela n'était, de la part de Crispi, que l'application du plan Mazzini-Bismarck, qui tendait à substituer la suprématie italienne à la suprématie française dans la Méditerranée. A ce compte, la Corse devait aussi retourner à l'Italie; la question en fut sérieusement agitée pendant l'hiver de 1870-71 à la cour de Florence; un plan fut soumis à l'examen du Roi; Nino Bixio devait diriger l'entreprise.

Cette ambition de faire de la Méditerranée un lac italien ne cessera d'être l'idée fixe de Crispi au pouvoir; nous le verrons, sur ce point, ne négliger aucune occasion de témoigner de son misogallisme.

CHAPITRE XI

Le « troisième coup de canon » avait donc été tiré.

Ce que signifie cette expression, usitée en Haute-Maçonnerie, est connu de beaucoup, aujourd'hui; il n'est pas inutile, néanmoins, de le rappeler. — Par premier coup de canon, on entend la révolte de Luther; le second coup est la décapitation de la royauté chrétienne (exécution de Louis XVI); le troisième coup de canon indique l'abolition du pouvoir temporel de la Papauté. Ainsi, trois coups de canon ont été tirés : à Wittemberg, à Paris, à Rome. Deux restent encore à tirer, selon la croyance des palladistes : le quatrième coup, à Malte, c'est-à-dire la destruction définitive de la Papauté, comme pouvoir spirituel, fin finale de l'Eglise catholique, à la date du 29 septembre 1996; le cinquième et dernier coup, à Jérusalem, c'est-à-dire le triomphe décisif de Lucifer Dieu-Bon sur Adonaï Dieu-Mauvais, la

grande bataille céleste ayant duré trois ans, par conséquent s'achevant au 29 septembre 1999. « Alors, est-il dit dans le *Livre des Révélations*, écrit par Albert Pike sous la dictée de Baal-Zeboub, alors enfin, le barbare Adonaï sera à jamais enfermé dans la planète Saturne, sous la garde de Moloch, et l'univers entier connaîtra l'Age de Diamant, ère sans fin des gloires et des béatitudes éternelles, régnant Lucifer sans conteste, régnant le Très-Haut le plus haut. »

On sait aussi que la fondation du Palladisme ou Rite Suprême, constituant l'organisation religieuse et politique de la Haute-Maçonnerie universelle, se place à la date du 20 septembre 1870. L'opinion en cours parmi les Mages Elus est que le traité entre Albert Pike et Mazzini a été réellement signé ce jour-là en Palestine, à l'heure même où s'ouvrait la brèche de la Porte Pia : les deux fondateurs auraient été instantanément transportés par les esprits du feu sur le Mont-Thabor, et l'acte aurait été rédigé en présence de Jean Ziska et de Fauste Socin, apparus par miracle (1). Est-ce là une mensongère légende, imaginée par Pike et non contredite par Mazzini? ou bien y a-t-il eu vraiment prestige diabolique? L'auteur de ce livre hésite à se prononcer.

Quoiqu'il en soit, la date du 20 septembre 1870 est admise par tous les Triangles du globe comme étant celle de la fondation du Rite Suprême; ceci est généralement connu. En

1. Dans le traité d'alliance passé entre le Palladisme et la San-ho-hoeï ou Haute-Maçonnerie chinoise, cette signature donnée sur le Mont-Thabor en présence de Jean Ziska et de Fauste Socin, est l'objet d'une mention extrêmement importante. La San-ho-hoeï n'a jamais voulu se soumettre à la direction du Palladisme et maintient son droit d'égalité, en se prétendant non seulement de fondation antérieure, mais encore en se disant fondée par Jean Ziska, précurseur de Fauste Socin, ou, pour mieux dire, par le génie Zi-ka, lequel aurait eu une incarnation en Europe et aurait été le terrible Jean Zi-ka, sataniste et massacreur de prêtres catholiques. Le Dr Bataille a raconté la légende maçonnique chinoise du génie Zi-ka ; mais, n'ayant pas reçu la lumière des Mages Elus, il a passé, sans la soupçonner, à côté de l'interprétation que j'indique ici. Ceux de mes lecteurs qui possèdent *Le Diable au XIXe siècle* peuvent relire cette légende (tome Ier, de la page 246 à la page 251); grâce à ce que je viens de dire, ils ont la clef de ce mystère de la perversité satanique, et ils comprendront ce qui leur a paru, sans doute, incompréhensible. D'ailleurs, je compte bien publier tout le secret de la San-ho-hoeï, et j'expliquerai alors le symbolisme de la Maçonnerie chinoise.

outre, il est vraisemblable que si Crispi n'avait pas commis sa trahison de 1862, c'est lui qui aurait été choisi par Mazzini et désigné à Pike pour être son successeur à la présidence du Souverain Directoire Exécutif de la secte; mais, Mazzini, quoique lui ayant pardonné et tout en reconnaissant que chaque jour il rachetait sa faute, lui préféra Lemmi, devant qui Aurelio Saffi s'effaça par amitié.

En laissant de côté les détails de l'organisation de la Haute-Maçonnerie, qui n'ont pas leur place ici, nous parcourrons rapidement deux nouvelles années de l'existence de notre héros (1871-1872).

Là, se présente une courte période d'accalmie dans la vie politique de Serafino. Malgré toutes les avances qu'il avait faites à Victor-Emmanuel, il se sentait dans une atmosphère hostile, et son passé se dressait toujours entre lui et ce pouvoir auquel il avait cependant fait tant de sacrifices. Il songea à en faire encore un, mais qui touchait, celui-là, aux liens les plus sacrés du cœur, en même temps qu'aux lois les plus strictes du code.

Cette Rosalia, la vaillante amazone des Mille, cette femme si dévouée aux jours de malheur et d'exil, était devenue pour Crispi, malgré la croix en diamants qui décorait sa poitrine, un embarras, une gêne, un obstacle à ses projets ambitieux. Sous l'épaisse matrone qu'elle était devenue, on voyait toujours l'ancienne blanchisseuse du palais Madame. Avait-elle tous les défauts que lui prêta généreusement Crispi pour justifier sa conduite à son égard? C'est ce dont il est permis de douter. En tout cas, une ancienne garibaldienne, une « brigande », n'était plus à la hauteur des aspirations de son illustre époux; il fallait s'en débarrasser à tout prix. Comment faire? L'ami Tamajo fut consulté. Celui-ci, d'abord, parla peut-être de patience, de courage, de reconnaissance, et rappela à Serafino le dévouement sans bornes dont elle avait fait preuve. Serafino ne pouvait plus y tenir : il parlait de se tuer, de la tuer elle-même plutôt que de continuer la vie commune avec elle. Tamajo, en bon maçon, comprit de quoi il s'agissait et essaya de faire entendre à Rosalia qu'on exigeait d'elle une dernière preuve de dévouement, un dernier sacrifice : celui de se retirer pour n'être pas un obstacle à la fortune du grand homme d'Etat. — La pauvre femme se fût peut-être résignée à donner à Crispi cette dernière marque d'affection...

Mais il y avait un terrible obstacle : elle fit valoir les droits d'épouse légitime que lui donnait un mariage régulièrement sanctionné devant la loi, ces liens que Crispi ne pouvait rompre pour convoler à une autre union. — Qu'à cela ne tienne ! répondit Tamajo. Il n'y a jamais eu de mariage entre vous. On ne peut appeler de ce nom la farce jouée à Malte ; l'acte de Malte est un acte faux et sans valeur. — Ainsi, la pauvre Rosalia apprit qu'on l'avait bernée. Son mariage était nul, en raison de l'existence de Felicita Valle en 1854. Revendiquer son titre d'épouse, c'était faire découvrir le crime de celui qu'elle aimait, crime de faux et de bigamie. Elle se résigna donc à passer pour n'avoir été qu'une concubine.

L'acte de mariage que nous connaissons fut déchiré, et Rosalia, vaincue, finissant par accepter son nouveau sort, signa une promesse par laquelle elle s'engageait à ne plus se rencontrer sur le chemin de l'honorable Crispi. Celui-ci ne songeait pas qu'un jour cette infamie le ferait descendre du pouvoir que son ambition allait enfin atteindre.

Une fois libre de ce côté, Crispi retrouva toute son ardeur, et son esprit, fertile en ressources, put combiner de nouvelles intrigues.

Tant que dura Rattazzi (1), la Haute-Maçonnerie fit accepter celui-ci comme le chef reconnu de la gauche, ralliée au centre gauche. Il suffisait que les motions anticléricales ne trouvassent pas dans le ministère de sérieuse opposition. Quant à Crispi, par ordre de Mazzini, il se contenta de voter avec la gauche les lois anticléricales qui signalèrent les deux législatures de 1871 et 1872 : le décret de translation de la capitale à Rome, déclarant que Rome et les provinces romaines faisaient partie intégrante du royaume d'Italie ; la

1. Rattazzi mourut en 1873. Crispi fit à la Chambre son oraison funèbre en ces termes : « Le député Depretis a très bien dit que les hommes qui siègent à cette partie de la Chambre perdent leur guide et leur chef, auquel, je dois l'ajouter, il est difficile de trouver un successeur. (Quelle modestie !) Hier, quand je le vis à son lit de mort, la première chose qu'il me demanda avec le plus vif intérêt, fut ce qui se faisait à la Chambre. En me congédiant, il me dit ces simples paroles : *Tenete stretto e forte il partito* (tenez le parti étroitement serré et fort). Cette pensée, qui sans doute ne déplaira pas à l'autre partie de la Chambre, sera le souvenir d'un devoir pour ceux qui siègent sur ces bancs. Les partis, messieurs, sont nécessaires aux institutions parlementaires, etc... »

perfide loi des garanties papales; la suppression de la Compagnie de Jésus à Rome; la loi punissant les ministres du culte qui, dans l'exercice de leur ministère, se rendraient coupables d'une offense aux institutions du Royaume et provoqueraient la désobéissance aux lois de l'Etat. Il applaudit aux paroles prononcées par Victor-Emmanuel le 27 novembre 1871 à l'inauguration de la onzième législature :

« Nous avons reconquis notre poste dans le monde en défendant les droits de la Nation. Aujourd'hui que l'unité nationale est achevée, et que s'ouvre une nouvelle ère de l'histoire d'Italie, *nous ne faillirons pas à nos principes.* »

Mais Crispi était toujours l'esclave secret de Mazzini ; c'est pourquoi, au risque de paraître incohérent, il appuya bientôt cette déclaration royale de violences et de menaces:

« Nous sommes à Rome, criait-il aux ministres à propos d'une discussion sur les finances (13 décembre 1871); ici ne se peuvent ni ne se doivent suivre les abus commis à Turin et à Florence; ou respectez la Constitution en l'appliquant loyalement, *ou nous reprendrons le travail que nous avons fait contre les Princes déchus et bannis.* »

Le 7 mars 1872, mourait à Pise le grand agitateur Mazzini, le chef d'action politique de la secte internationale, le président du Souverain Directoire Exécutif de la Haute-Maçonnerie. Crispi se fit à cette occasion l'interprète des sentiments de la Chambre, et présenta un ordre du jour exprimant la douleur particulière de l'Italie. Garibaldi fit en deux mots son oraison funèbre : « Sur sa tombe flottera l'étendard des Mille! »

En ayant l'air de se désintéresser momentanément des affaires, alors que l'Italie semblait être arrivée au comble de ses vœux, Crispi paraissait, aux yeux des imparfaits initiés, vouloir expérimenter jusqu'à quel point s'étendait son influence, et quel prix son parti attachait à sa direction. Que penser, en effet, de cette résolution prise par lui le 11 juin 1872 et qui stupéfia ceux qui n'étaient point dans le secret? Ce jour-là, il donna sa démission de député. Puis, dans un banquet que lui offrirent les députés de la gauche, il insista sur

son dessein de rester en dehors du Parlement, sauf à servir son parti comme simple citoyen. Quelques jours après, dans une réunion au Politeama à propos des élections administratives, il disait mélancoliquement :

« *Je sais que ma carrière politique est finie*, et mon désir est de rentrer dans la vie privée. C'est à ceux qui viennent après nous d'achever, aujourd'hui que l'unité est faite, ce que nous avons commencé dans les premières années de notre vie publique. »

Que s'était-il donc passé?... Mazzini, avant de mourir, avait fait connaître à Albert Pike quel successeur il désirait pour la direction politique de la Maçonnerie universelle. Bien entendu, il avait fait ressortir que le choix d'un Italien était nécessaire. Il eût désiré que ce choix se portât sur Aurelio Saffi ; mais celui-ci, comme on le sait, avait insisté pour demeurer au second rang et avait fait agréer par Mazzini son ami Adriano Lemmi, définitivement. Or, Pike avait signé la nomination selon le désir exprimé par Mazzini; le condamné de Marseille était donc chef d'action politique. Son installation officielle n'eut lieu cependant que le 29 septembre 1872 (voir plus haut, page 104), et, dans l'intervalle, le Souverain Directoire Exécutif fut géré par les trois lieutenants grands assistants, qui étaient Giuseppe Mazzoni, Aurelio Saffi et Mauro Macchi. Deux d'entre eux, en 1862, avaient vu avec regret Mazzini faire grâce à Crispi; sa trahison les avait révoltés. D'où, quand Mazzini ne fut plus là, ils interrompirent l'exécution de son plan, en ce qui concernait le rôle à faire jouer par Serafino; ils lui dirent qu'il devait s'estimer bien heureux qu'on lui eût rendu la vie, mais qu'il n'avait plus qu'à rentrer dans la coulisse. Il fallut la nomination décisive de Lemmi par Albert Pike pour remettre à notre héros le pied dans l'étrier de la politique. Là est tout le secret de cette retraite subite, inattendue, qui plongea tous les imparfaits initiés dans le plus vif étonnement, tant on savait Crispi ambitieux, et là est aussi le secret de sa réapparition sur la scène parlementaire, sans qu'il donnât de sérieuses raisons de sa nouvelle résolution.

Mais n'interrompons pas davantage son discours du Politeama, harangue prononcée pour la galerie des gogos. On

comprend aisément que, tout en se retirant alors, tout en déclarant « sa carrière politique finie », il tenait à faire,



RAFFAELE CADORNA

devant le public, une sortie théâtrale, c'est-à-dire à retracer en phrases pompeuses, à sa fantaisie, l'histoire de son glo-

rieux passé et à expliquer qu'il était logique avec lui-même, lui républicain révolutionnaire et connu pour tel, en s'étant rallié... à la monarchie.

« Vinrent les jours d'exil, d'espérances, d'illusions, s'écria-t-il. *Nous* crûmes (lorsque Crispi dit *nous*, il faut toujours entendre *je*) que la démocratie à laquelle on doit l'idée de l'unité (1) serait arrivée à l'obtenir avec ses propres forces. Nous fîmes pendant dix ans des tentatives audacieuses, mais sans véritable succès. En 1859, les populations *se réveillèrent* (nous savons comment et par qui elles furent réveillées), arborèrent une bannière qui n'était pas la nôtre. Cette bannière fut acceptée de Garibaldi, et il nous la montra, comme celle à l'ombre de laquelle se reconstituerait la nation. Nous cédâmes, et nous nous rangeâmes sous ses ordres.

« Quand, en 1860, nous *dûmes* partir pour la Sicile, *quelques puritains* de notre parti voulaient que dans notre bannière n'entrât pas la croix de Savoie. Je répondis qu'il fallait suivre la bannière de Garibaldi, et qu'elle devait être acceptée par ceux qui combattaient sous lui. Nous partîmes, et avec cette sympathique bannière nous fûmes à Marsala, et à Calatafimi, où nous vainquîmes (*Grandes rumeurs et interruptions*) (2). Nous fûmes à Palerme; nous courûmes victorieux à Milazzo et à Messine; nous passâmes le Faro ; nous entrâmes à Naples ; nous allâmes jusqu'au Volturne, et, avec cette bannière, nous conquîmes la Vénétie et arrivâmes à Rome. »

On comprend quelles protestations des vrais républicains devaient accueillir de telles paroles, qui attribuaient tout le succès de l'Italianisation au seul prestige du nom royal et de la croix de Savoie. Crispi avait beau essayer d'expliquer comment, en se convertissant à la Monarchie, il n'avait pas abdiqué ses principes révolutionnaires (ce qui n'était que trop vrai), ceux de ses anciens compagnons d'armes qui ignoraient le secret de 1862 n'en criaient pas moins à l'apostasie, à la trahison. Aussi ses dernières paroles furent-elles suivies d'un tumulte indescriptible.

1. Cet hommage à la démocratie n'empêchera pas Crispi de faire plus tard un crime à cette même démocratie de son initiative patriotique.

2. Ces noms, dans la bouche de Crispi, rappelaient trop à son auditoire le rôle qu'il avait joué dans ces batailles, lui que le bon sens populaire avait surnommé « le Caissier des Mille ».

« Certes, dit-il, *nous n'avons pas sacrifié nos principes*, mais nous avons eu la vertu (*l'hypocrisie !*) de céder, sachant que nous ne pouvions obtenir l'unité nationale sans transiger avec la volonté de tous, sans accepter ce programme qui, en réunissant tous les esprits, devait constituer la nation. Nous ne sommes pas hommes à nous repentir d'un accord, que nous avons nous-mêmes provoqué et accepté. Nous sommes des *hommes loyaux*, qui restons sur le terrain que nous avons choisi, et nous demeurons fidèles au régime approuvé de toute la nation. Pour nous, Victor-Emmanuel est le premier citoyen de l'Italie, le magistrat suprême de l'unité nationale. Nous suivons le programme accepté, et nous le maintiendrons pendant toute notre vie. »

Quiconque eût observé attentivement Serafino pendant cette harangue eût pu remarquer que ses regards se portaient presque uniquement d'un certain côté de la salle, où un objet favori les attirait et les retenait comme malgré lui. On eût pu voir, en suivant la direction de ses yeux, d'autres regards, des regards de femme, noyés dans l'extase, répondre aux siens.

Cette femme, si ardemment éprise du grand homme, du grand orateur, du libérateur de la Sicile et de l'Italie, était une jeune veuve : M[me] Capellani, fille d'un magistrat de Syracuse, M. Barbagallo. Crispi l'avait, l'année précédente, rencontrée à Palerme dans un salon ; sa beauté, les témoignages d'admiration qu'elle lui prodigua l'avaient grisé ; il était revenu à Rome, l'amour au cœur. En retrouvant la jeune veuve toujours belle, toujours éprise, il s'enflamma de nouveau, malgré ses cinquante-quatre ans, et la connaissance ébauchée à Palerme se consomma dans l'union matrimoniale. Chose singulière, lui qui déclarait ne reconnaître que le mariage civil, ayant alors force de loi en Italie, il se contenta du mariage ecclésiastique pour ne pas froisser, dit-il, les scrupules religieux de la veuve Capellani. Plus vraisemblablement : ayant trouvé le moyen de tromper l'Église sur sa véritable situation d'homme déjà marié régulièrement à une autre femme (1), craignit-il d'affronter devant l'officier civil une nouvelle enquête qui eût pu révéler sa bigamie, certaine, et, peut-être même, sa trigamie. Quoi qu'il en soit, le voilà bien régulièrement marié deux fois

1. *A une, au moins*, est-il nécessaire de dire ; car la date du décès de Felicità Valle, sa première femme, est toujours demeurée un mystère.

devant l'Église, l'épouse précédente étant sûrement vivante. Le voilà vraiment et authentiquement bigame. Mais il a maintenant une femme charmante et bien née qui pourra lui faire honneur, et qu'il ne craindra plus de présenter à la cour, le jour où ce bienheureux pouvoir lui permettra d'en franchir le seuil.

Mais la Providence veille, et le jour des révélations, le jour de l'expiation viendra clouer au pilori de l'opinion celui qu'une loi complice de son infamie n'aura pas voulu atteindre.

Les premières délices de ce nouvel amour sacrilège furent pour Crispi une période de trêve dans la lutte parlementaire. Tout à son bonheur *sans remords*, il ne sort de sa béatitude silencieuse que comme le chat qui se réveille de son sommeil pour donner un coup de griffe ou de dent. De temps en temps une piqûre envenimée à l'adresse de Lanza, quelque interruption virulente aux discours des hommes de la droite, Bonghi, Bonfadini et autres; et voilà tout. Il ne sortit guère de sa taciturnité que pour combattre la Loi des Garanties, qu'il trouvait imprudente et *trop favorable à la Papauté*, au nom de ce qu'il appelait « son concept de la souveraineté papale »; ou pour rappeler à l'occasion les besoins non satisfaits des Méridionaux, les promesses faites et non remplies; d'après lui, l'opposition méridionale, dont on voulait lui faire un crime, n'avait jamais été une opposition régionale, mais l'expression nationale du sentiment général de malaise commun à toute la nation.

Comme tous les démagogues entichés des théories jacobines, Crispi faisait passer avant tout les questions d'ordre purement politique et les institutions dites organiques. Aussi, en 1874, s'opposa-t-il de toutes ses forces au mouvement parlementaire qui enfanta la *Jeune Gauche*, cette jeune gauche qui devait plus tard empoisonner pour lui les délices du pouvoir. Il ne s'agissait alors pour les 64 députés qui se détachaient de la vieille gauche ou gauche crispienne, que de faire marcher les réformes économiques et financières avant les politiques.

Crispi les traita de *transfuges*, refusant ainsi tyranniquement aux autres le droit de légitimes transformations qu'il s'était attribué à lui-même en abandonnant le camp républicain pour passer dans celui de la Couronne.

Enfin, en 1876, la gauche, désormais prépondérante, put saisir le pouvoir, si longtemps disputé à la droite. Victor-Emmanuel abdiquait en fait entre les mains de la secte maçonnique ; ce qui faisait répéter au général de La Marmora le mot du roi Charles-Albert : « Victor n'a ni cœur ni esprit... » et le reste, que ma plume se refuse à écrire et même à laisser deviner. Depretis fut chargé de constituer un nouveau cabinet. Le mirage du pouvoir commençait à devenir une réalité. De Depretis à Crispi, la distance n'était pas grande. Si Crispi eut quelque dépit de se voir préférer son rival, il ne le laissa point voir, et unit son enthousiasme à celui de ses collègues de la gauche. Mais en vrai *leader* du parti, il crut devoir faire la leçon au nouveau ministère, et exhuma dans ce but une vieille lettre écrite à un des membres du fameux Comité de Florence en 1868, le député Oliva, où il traçait le programme des réformes politiques et administratives à exécuter pour refaire à neuf la machine de l'Etat, et reprendre la Constitution *ab imis* : « Depuis le Parlement jusqu'au dernier agent de l'Exécutif, y disait-il, tout va mal, et l'on sent la nécessité de grandes réformes. » En 1876, tout allait aussi mal qu'en 1868. En dehors de ces deux grandes choses : l'unité de l'Italie et l'abolition du pouvoir temporel, on n'avait rien fait dans l'ordre politique et administratif pour remplir ce programme de 1868, auquel était attaché le salut de l'Italie et de la Constitution.

« Prenez mon ours, disait Crispi à Depretis, ou il vous en cuira. » Cet ours de Crispi, nous le connaissons depuis longtemps. Il était adopté, du reste, en substance dans la déclaration ministérielle de Depretis. Crispi le reconnaissait, tout en faisant ses restrictions et en insinuant tout bas ce que le ministre n'avait pas voulu ou osé dire tout haut : « *Nous approuvons,* dit Crispi, *cette déclaration, non seulement pour ce qu'elle dit, mais surtout pour ce qu'elle tait, et qu'il est facile de deviner.* » Et il développait ainsi discrètement son insinuation : « Il ne s'agit plus du *progresso lento*, demandé par la droite ni de la *libertà onesta e moderata* de 1849 ; mais d'un progrès réèl, effectif, incessant, s'acheminant chaque jour à la réalisation de l'*idéal* (l'idéal maçonnique). Assez des *conservateurs* ! assez du *jésuitisme politique* ; il n'y a plus que les *progressistes.* »

Puis, il résumait en deux ou trois lignes les devoirs fonda-

mentaux du cabinet du 25 mars, ce qu'il appelait la *Bible du Progrès* :

1er *devoir* : — Réformer l'Etat de manière que la machine gouvernementale fonctionne *sans difficulté* (on devine de quelles difficultés et venant de quelle part Crispi entend parler), et *en vue des fins pour lesquelles elle est instituée* (la ruine de la Papauté et de l'Eglise).

2e *devoir* : — Asseoir le Parlement sur des bases telles que les deux partis politiques qui le divisent aient leur propre champ d'action bien délimité, avec des limites si bien déterminées que le peuple les reconnaisse et les distingue facilement.

Un peu plus, Crispi demanderait qu'on affublât les hommes de la droite de la rouelle jaune qui, dans certains pays, distinguait les juifs au moyen âge.

Et voici un des signes les plus importants qui peuvent faire reconnaître un homme de droite d'un homme de gauche : c'est la réponse qu'il fera à cette question : « Dans la question religieuse, acceptez-vous la *formule américaine*, consistant dans la pleine liberté de conscience et de cultes, en tout sujette dans ses égarements aux lois du droit commun? » Il n'y a plus que deux partis; droite et gauche, Dieu et Satan, Sella (?) et Depretis !!!

Il y a tout à attendre du reste, pour la réalisation de l'*idéal* crispinien, des ministres choisis par Depretis; ils sont dignes de leur chef. Crispi lui-même fait ainsi leur apologie : « C'est Depretis qui conspira avec Mazzini et dont la maison de Stradella fut souvent l'arsenal de l'insurrection; — c'est Melegari, qui appartenait dès 1832 à la *Jeune Italie*; — c'est le général Mezzacapo, qui, en 1849, se battit contre les Français pour défendre la République romaine; — c'est Nicotera (1), qui, en 1857, descendit à Sapri avec Pisacane, pour tenter l'entreprise que, trois ans plus tard, Garibaldi accomplissait à Marsala. » Crispi ne disait rien des autres, Mancini et Zanardelli, qui avaient donné à la Révolution des gages moins importants.

Le programme crispinien de 1876 eût manqué d'un de ses principaux éléments, s'il n'avait pas renfermé l'affirmation

1. Nicotera est mort en 1894, réconcilié avec l'Église.

de la théorie favorite de Serafino : la monarchie démocratique ou la démocratie royaliste.

« Cimentons, s'écrie-t-il en terminant, cimentons la liberté avec la monarchie. Mettons le peuple dans une position telle que dans le gouvernement du pays tout soit fait avec lui et par lui et rien sans lui... Ouvrons au peuple les portes du Parlement; apprenons-lui, par l'exemple, que *la violence engendre la réaction*, et que tout peut s'obtenir par la réformes des lois, que c'est folie de proposer à des hommes libres des moyens qui ne peuvent convenir qu'à des esclaves. Le peuple y gagnera, parce qu'il ne se débattra plus entre la révolution et le coup d'Etat à la recherche d'un bien-être qui le fuit; le Roi y gagnera, parce que, irresponsable des actes du gouvernement, placé au-dessus des luttes politiques, inviolé dans l'ardeur des partis, il contrebalancera les forces des uns et des autres, et avec l'empire des lois consolidera la dynastie. »

Ainsi Crispi se posait en 1876 comme le chef effectif de la gauche, dictant leurs devoirs aux ministres sortis de son sein, et leur imposant son programme comme un oracle biblique et sacré. Lemmi lui avait conféré, l'année précédente, le grade de Hiérarque, dans le Palladisme alors en plein fonctionnement; et notre héros, fort de l'appui d'Adriano, se croyait le droit de parler aux hommes politiques de son pays avec cette autorité et cette suffisance. D'autre part, il était difficile au Roi de ne pas se sentir enfin touché par ces hommages réitérés du chef de l'opposition et de ne pas lui pardonner ses boutades de garibaldien mal élevé, lorsqu'il se vantait, par exemple, de n'avoir jamais mis le pied au palais Pitti, ni au Quirinal.

Le jour même où Depretis exposait son programme à la Chambre, le 28 mars, Crispi, pour faire acte de pouvoir à titre de *leader* de la majorité, convoqua cette majorité dans une salle de Montecitorio, et proposa la nomination d'un Comité destiné à entretenir des relations constantes entre elle et le ministère, et à exercer sur celui-ci une exacte surveillance. Toujours les traditions révolutionnaires de 1792 et 1793; mais aussi, comme on sent bien la main occulte de la Maçonnerie dans cette façon de peser sur le pouvoir!...

Chose singulière, la proposition trouva une assez vive opposition et ne passa pas. Une compensation de cet échec

était réservée à Crispi. Le lendemain, 29 mars, Biancheri donnait sa démission de président de la Chambre. Crispi, de concert avec Depretis et au nom de la majorité, refusa de l'accepter.

Ce fut le 29 septembre 1876, pendant la vacance du Parlement (1), que notre héros fut élevé au grade de Mage Elu, au sein de la Mère-Loge *Le Lotus des Victoires*; ce premier et prééminent atelier triangulaire, directeur du Palladisme italien, s'était transporté, avec le Grand Orient, du n° 111 de la via del Governo-Vecchio au n° 49 de la via della Valle.

Crispi, que le souvenir de sa trahison de 1862 compromettait toujours aux yeux du plus grand nombre des parfaits initiés, n'avait pu qu'à grand'peine se faire octroyer le 2e degré du Rite Suprême; nous l'avons vu tout à l'heure. Il avait, pourtant, à son actif, un fait qui lui avait rendu les bonnes grâces de quelques-uns et avait permis qu'enfin on le créa Hiérarque; c'était l'affaire Frapolli, qui datait de novembre 1874. Cette affaire lui servit encore pour son élévation au 3e et dernier degré.

Frapolli, l'un des Quinze de Florence, avait été le seul qui, dans cette réunion diabolique et dans celle qui suivit, ne s'était pas montré chaud partisan de l'envoi de Cucchi au camp prussien pour négocier avec Bismarck. Occultiste, il l'était; mais, cas rare parmi les hauts-maçons italiens, il ne nourrissait pas dans son cœur la haine de la France. Lucifer ayant ordonné de tirer le troisième coup de canon, il s'était incliné. Le surlendemain de la brèche de la Porte Pia, il avait signé le décret de transfert du Grand Orient de Florence à Rome; car il était alors grand-maître des Loges italiennes officielles (2); mais, comme il n'était pas gallophobe (3), il fut de ceux qui, peu de temps après, partirent

1. Les Chambres avaient été prorogées le 22 septembre; un décret du 7 octobre proclama la dissolution et convoqua les électeurs pour le 5 novembre.

2. Voir ce décret dans *Adriano Lemmi*, par Margiotta, page 82.

3. Frapolli, de naissance milanaise, après avoir servi dans l'armée autrichienne (la Lombardie appartenant alors à l'Autriche), et après y avoir obtenu le grade de capitaine de cavalerie, donna sa démission à la fin de son service; puis, en 1840, à vingt-cinq ans, il vint se fixer en France. Il n'était pas un de ces aventuriers escrocs qui déshonorèrent le nom de proscrit; au contraire, il fut un honnête travailleur. S'adonnant à la géologie, il suivit à Paris les cours de l'Ecole des

avec Garibaldi pour la campagne de l'armée des Vosges; il voulait, honnêtement, être auprès de lui, afin de le préserver de certaines mauvaises influences, dont il prévoyait qu'on ne manquerait pas de l'entourer. Il s'était donc fait nommer chef d'état-major.

Or, les autres, ses collègues hauts-maçons, l'avaient deviné. Le but de la Haute-Maçonnerie était, au contraire, de multiplier le désordre au moyen de l'armée garibaldienne et de paralyser ainsi la défense de la France envahie; sans le savoir, le plus grand nombre des volontaires italiens furent les auxiliaires de la Prusse. L'homme qui créa tout le désordre fut le fameux Bordone, non seulement haut-maçon occultiste, mais encore espion chargé de surveiller Garibaldi et de le compromettre, et, ce qui est le plus grave par-dessus tout, agent prussien; il en a été formellement accusé par le général Cluseret, et j'atteste que l'ex-ministre de la guerre de la Commune a dit vrai.

Eh bien, qu'avait fait la Haute-Maçonnerie?... Elle avait obtenu l'immédiat remplacement de Frapolli par Bordone, comme chef d'état-major de Garibaldi à l'armée des Vosges. Ensuite, elle avait imposé à Frapolli sa démission de grand-maître de la Maçonnerie italienne; le nouveau grand-maître fut Giuseppe Mazzoni, et Frapolli resta simple garant d'amitié du Grand Orient de France auprès du Grand Orient d'Italie. Il était mal vu par Lemmi, Crispi et tous les gallophobes.

Une lettre qu'il écrivit en octobre 1874 au F.·. Talandier, haut-maçon occultiste français, le perdit. Cette lettre, qui n'arriva jamais à son adresse, a une histoire dans les annales secrètes de la secte.

C'est le 29 septembre 1872, le jour même où Lemmi prenait à Rome possession officielle de la succession de Mazzini comme chef d'action politique, c'est ce jour-là qu'Albert Pike

mines, en fut un élève des plus distingués, et reçut le diplôme d'ingénieur français. En 1848, retourné à Milan, attaché au ministère de la guerre du gouvernement lombard, il réclama instamment l'union avec la France républicaine et se fit donner une mission à Paris. Plus tard, compromis par son affiliation aux sociétés secrètes, il se réfugia en Suisse, dans le Tessin, et là, tout en s'occupant de ses travaux scientifiques, il fut l'un des principaux correspondants, l'un des auxiliaires les plus actifs de Mazzini pour l'œuvre de l'unité italienne; mais il rêvait d'une République italienne étroitement unie à une République française.

avait fait installer à Berlin le Souverain Directoire Administratif de la Maçonnerie universelle, Directoire qui n'est pas essentiellement palladique et dont le Dr Bataille a expliqué le fonctionnement de la façon la plus exacte. Or, dans le roulement établi, la Maçonnerie française avait à envoyer ses deux représentants à Berlin à l'époque qui coïncidait avec le deuxième anniversaire de la fondation de ce Souverain Directoire, c'est-à-dire en fin de septembre et commencement d'octobre 1874. L'un des chefs de ce directoire était alors M. le Dr Johann Schnakenburg, professeur de philosophie à Berlin, et l'un des deux délégués français était M. Alfred Talandier, professeur d'anglais au lycée Henri IV, de Paris, lequel est devenu plus tard député.

Frapolli avait eu l'occasion d'entrer en amitié avec le F∴ Talandier, alors que celui-ci, proscrit du coup d'État du Deux-Décembre, s'était établi en Angleterre; lui, il venait parfois du Tessin à Londres pour s'entendre avec Mazzini. Et, quand, en la fin de septembre 1874, il sut que Talandier était un des délégués de la Maçonnerie française pour aller faire visite au Souverain Directoire Administratif, il lui envoya une lettre à Berlin le 2 octobre. Dans cette lettre, il lui recommandait, au nom de l'amitié et en vertu de son affection pour la France, de se défier du F∴ Schnakenburg, qui ne manquerait pas de l'attirer avec des bonnes manières de professeur à professeur; et il lui dénonçait le chef maçon berlinois comme entièrement dévoué à Bismarck, et cachant hypocritement sa haine furieuse contre la France.

Or, à cette époque, le secrétaire-chancelier de la Grande Loge de Prusse, dite *Royal-York à l'Amitié*, n'était autre que le F∴ Karl-Augustus Bouché, directeur royal des postes. Toutes les lettres adressées à des étrangers étaient lues au cabinet noir. Et voilà, en outre, que le F∴ Talandier ne vint pas à Berlin et se fit remplacer. Au lieu d'envoyer la lettre à l'hôtel où il était attendu, ou bien au lieu de la réexpédier à Paris, le cabinet noir prussien la garda, la remit au Dr Schnakenburg, et celui-ci la transmit immédiatement à Lemmi, qui prit conseil de Crispi.

Serafino n'eut pas une hésitation :

— Il faut supprimer Frapolli! dit-il.

— Mais comment? interrogea Adriano Lemmi.

— Je m'en charge, conclut Crispi.

Il avait à cœur d'effacer sa trahison de 1862, de se refaire une virginité maçonnique. C'était l'ambition qui l'avait fait faiblir, lui, disait-il, quand en triangle il invoquait les circonstances atténuantes. Frapolli, au contraire, se montrait traître sur un des points les plus immuables du programme de la Haute-Maçonnerie, la ruine de la France; il osait aimer la France!...

Alors, Crispi mit en œuvre sa grande habileté. C'était l'époque où la Chambre venait d'être renouvelée par la dissolution qu'avait décrétée le cabinet Minghetti : il fallait compter avec lui, *leader* de la gauche. D'ailleurs, Minghetti, quoique modéré, subissait assez souvent les influences de la Maçonnerie; il l'avait prouvé, en juillet, quand il fit saisir tous les journaux catholiques qui avaient reproduit une lettre de l'archevêque de Paris en faveur du Saint-Siège. Crispi obtint de Minghetti sa complicité pour faire disparaître Frapolli.

Donc, un jour de novembre de cette même année 1876, Crispi convoqua Frapolli au temple de la via della Valle et il lui donna une mission très urgente pour Turin. L'autre, sans méfiance, va à la questure demander un permis de circulation sur les chemins de fer, en sa qualité de député; on le lui donne, et il part. A Turin, Riboli avait été prévenu. Quand Frapolli descendit du train, il fut appréhendé et jeté dans une maison d'aliénés, la complaisance du Dr Riboli l'ayant déclaré fou. Voilà comment Frapolli disparut; la Haute-Maçonnerie ordonna de faire le silence et elle fut obéie.

Telle était cette affaire dont Crispi se vantait en triangle, cette affaire qui lui valut un demi-pardon de sa trahison de 1862, cette affaire dont on lui avait montré reconnaissance en le créant Hiérarque et au nom de laquelle il demandait encore son élévation au grade de Mage Elu. Albert Pike, cependant, n'aurait pas voulu qu'on lui conférât la plus haute initiation palladique : mais le F.·. Johann Schnakenburg plaida en sa faveur, et enfin, le 16 août 1876, au *Lotus des Victoires*, le daimon Haborym, duc aux enfers et stratège commandant les vingt-six légions qui forment la colonne 35 dans l'aile droite de Moloch, se manifesta et dit que Lucifer permettait d'initier Crispi Mage Elu; l'initiation fut fixée au 29 septembre; c'est Haborym en personne qui présida.

Je dirai, maintenant, quelques mots de cette mémorable

séance. Je souhaite que des maçons italiens, imparfaits initiés, me lisent; car ce récit va leur résoudre une énigme dont, sans aucun doute, leur esprit a dû souvent être torturé. Quand on est palladiste, on ne l'avoue pas aux frères trois-points qui appartiennent seulement aux Loges officielles ; pour beaucoup Crispi est 33e, membre du Conseil de l'Ordre au Grand Orient d'Italie, et rien de plus; c'est sous ces seuls titres qu'il siège dans les Ateliers connus et dans les convents. Or, Crispi, en loge, ne s'assied pas comme les autres frères : tous les francs-maçons italiens savent que, lorsqu'il honore une Loge de sa visite, il apporte avec lui une peau de chien, il l'étale sur son siège, et il s'assied sur cette peau de chien. Pourquoi? Les uns, les imparfaits initiés, sont intrigués et interrogent; les autres, ceux qui sont palladistes, répondent : « Bah! n'y prenez pas garde; c'est une manie du F.·. Crispi; laissez-le faire, et n'en dites rien. » Eh bien, voici la vérité : le F.·. Crispi n'est nullement maniaque, et c'est le démon Haborym qui lui a imposé l'obligation de s'asseoir en loge sur une peau de chien.

On raconte ainsi, dans les Parfaits Triangles, l'initiation de Serafino au grade de Mage Elu.

Selon l'usage, il fut apporté enchaîné dans une cage de fer et violemment secoué au cours d'une promenade effectuée autour de la salle; huit frères portent la cage qui contient le récipiendaire. Après quoi la cage est placée au milieu de la salle et recouverte d'un épais tapis noir; le récipiendaire, isolé de la sorte, ne voit plus rien; les chaînes dont il est étroitement lié l'empêchent de soulever un coin du rideau, s'il en avait la curiosité. Alors, une grosse plume d'oie, suspendue au plafond par un fil et humectée d'encre consacrée selon le rite luciférien, est placée au-dessus d'une feuille de papier. On fait appel aux esprits du feu, dans un langage inintelligible, et la plume, d'elle-même, écrit ; elle écrit, toujours. En silence, on se fait passer la feuille; là, un démon invisible a inscrit la décision de l'au-delà concernant le récipiendaire, c'est-à-dire si la réception aura lieu le soir même, ou si le postulant doit être ajourné. En cas d'ajournement, on le délivre purement et simplement; on lui dit que son initiation est remise par ordre du Dieu-Bon, et on l'engage à multiplier ses bonnes œuvres pour s'en rendre digne le plus tôt possible. Si, au contraire, la réception est accordée par les puissances

de l'au-delà, on retire le tapis qui recouvrait la cage, et l'on entonne le *Gennaïth-Menngog*.

Le chant terminé, tout à coup, le démon qui doit présider apparaît, et en même temps chaînes et cage du récipiendaire disparaissent; le postulant est libre, debout, devant l'esprit délégué par le Dieu-Bon. C'est ce démon qui le reçoit et le consacre, bouche à bouche, avec un souffle impétueux; mais un seul souffle est communiqué, même si le démon-président a plusieurs têtes, ainsi qu'on le dit de Haborym. C'est vis-à-vis de ce démon, par un pacte direct, que le récipiendaire s'engage pour toujours. D'abord, onction du saint-chrême luciférien, lequel est fabriqué par les Godlike-Enchantress de l'Inde; ensuite, formalité du pacte, signé par le récipiendaire avec son sang; enfin, insufflation, telle que je viens de l'indiquer : l'ensemble constitue le sacrement de l'*Eternel Pacte*, réservé aux Mages Elus et aux Maîtresses Templières Souveraines.

S'il faut en croire les démonographes, et notamment Collin de Plancy et l'abbé Migne, Haborym, qui est un diable très puissant et s'intitule « démon des incendies », possède trois têtes : sur le cou, une tête humaine, dont les cheveux sont des flammes; sur l'épaule droite, une tête de chat; et sur l'épaule gauche, une tête d'énorme serpent. Je dois à la vérité de déclarer que je n'ai jamais vu Haborym sous cette forme, bien qu'il ait répondu deux fois à mon évocation, en m'apparaissant sans se faire trop attendre; ces deux fois, il se montra à moi en beau vieillard, à barbe d'argent très longue et flottante; il m'inspira l'admiration et le respect : mais on sait à quel point j'ai été trompée par les puissances infernales !... Je conclus donc qu'à Crispi, palladiste satanisant, le diable Haborym a dû paraître tel que le décrivent les théologiens qui ont traité ces graves questions.

Haborym, en se déclarant protecteur de Crispi, lui apprit qu'après avoir été pardonné par Mazzini, il l'était enfin par Lucifer Dieu-Roi; mais le démon exigea que désormais, en toute réunion maçonnique, même de l'imparfaite initiation, il s'assiérait toujours sur une peau de chien. Il est bon de savoir que, dans le Palladisme, le duc Haborym est fêté le 16 août et opposé au maléakh Roch, c'est-à-dire à saint Roch. Pour célébrer la gloire de Haborym, dans les Parfaits Triangles qui se placent sous son patronage, on lui sacrifie un chien

chaque année, à son jour de fête, après avoir revêtu ce chien d'une étoffe simulant un costume d'ermite.

Enfin, Lucifer, tout en pardonnant à Crispi sa trahison, voulut qu'elle fût néanmoins inscrite sur lui en un symbole humiliant, afin qu'il l'eût toujours présente à sa mémoire, afin que son souvenir le poussât sans cesse à la réparation de ce crime par un zèle toujours croissant de bonnes œuvres palladiques. *Serafino* était le nom que Crispi avait adopté pour sa correspondance avec Mazzini, avant de le trahir. Or donc, ce nom lui serait rendu, et il le porterait dans les assemblées triangulaires; toutefois, dans la réunion des Mages Elus, un autre nom s'ajouterait, pour lui, à celui-ci, et ce second nom serait: *Chiocciola*. Ce mot signifie : escargot. Crispi est ainsi, en palladisme, le Séraphin-Escargot. Le démon Haborym lui expliqua ce symbolisme.

— Longtemps tu fus pur comme les séraphins, lui dit-il; mais tu t'es avili par la trahison; tu as mis tes frères dans la nécessité de te tenir rampant aux pieds des souverains grands-maîtres, rampant comme les escargots. Oui, te voilà te traînant sur le sol, au lieu de planer dans l'éther, ainsi que le Dieu-Bon le permet à ceux qui sont sans reproche; te voilà traînant avec toi le souvenir de ton crime, coquille dont tu ne peux te détacher; te voilà humilié et chétif, semblable à l'escargot qu'il est si facile d'écraser sous le talon. Lucifer Dieu-Roi, dans sa bonté, consent à ne pas te livrer à l'Ennemi; il te protègera contre Adonaï et ses maléakhs: mais tu devras toujours te remémorer ta honteuse faute. C'est pourquoi tu te nommeras de ce double nom : *Serafino-Chiocciola*, qui te rappellera ce que tu étais et ce que tu es. En outre, dans les Parfaits Triangles, tu porteras sur le front la marque de ton avilissement et de ton esclavage. Lucifer pardonne les fautes, mais il ne les efface pas ; car l'oubli est souvent funeste à qui a été coupable et peut lui occasionner une rechute. C'est par une soumission absolue aux ordres des souverains grands-maîtres et par la multiplication des bonnes œuvres, que tu effaceras toi-même, au jour de ta dernière mort, le symbole de ta déchéance. Alors, quand tu vivras pour l'éternité dans les pures flammes du royaume de Lucifer, alors tu n'auras plus au front le stigmate de ton ignominie passée. *Amen!*

A l'instant même, sur le front de Crispi-Serafino, la forme

d'un escargot rampant se grava, comme une envie, nettement dessinée; et, depuis ce jour-là, le traître de 1862 porte l'escargot ainsi, en réunion de Parfait Triangle, de l'ouverture à la clôture des travaux.

Tout cela ne devait être connu que des Mages Élus. Dans les sanctuaires de Satan, Crispi serait jusqu'à sa dernière mort l'esclave de Pike et de Lemmi; en revanche, Haborym, son protecteur, l'autorisait à déployer tout son orgueil au dehors. Il fallait que personne ne pût soupçonner sa sujétion. Or, comme Francesco crève de vanité, on pense s'il profita de la permission !... De ce jour, il se montra l'être le plus infatué, le personnage le plus arrogant de toute l'Italie. Les hauts-maçons riaient dans la coulisse : ayant l'homme à leur discrétion, ils l'humiliaient encore dans les Parfaits Triangles, tandis qu'ils le plaçaient sur le pavois et applaudissaient à ses orgueilleuses tirades, débitées devant la foule, au parlement ou dans les clubs.

A la nouvelle législature, la gauche fut renforcée. Le *Lotus des Victoires* décida que Crispi serait porté à la présidence de la Chambre; toute la haute et basse Maçonnerie fit en sa faveur une propagande effrénée. Francesco fut donc élu président à une très grande majorité : 231 suffrages sur 347 votants.

Son discours de remerciements à la Chambre ressemble à peu près à tous les discours de ce genre; il se fait fort d'apporter dans son office la plus complète impartialité et demande à ses collègues de le rappeler au devoir s'il pouvait lui arriver de l'oublier. Cependant, ce discours est fameux entre toutes les élucubrations oratoires de Serafino, parce qu'il s'y trouve en effet une phrase d'un ridicule colossal, aussi colossal que l'orgueil qui l'a inspirée. Après avoir parlé de son tempérament de feu, il ajoute :

« Comme dans le sein de l'Etna bouillonne souvent et frémit d'être retenue l'antique matière ignée, pendant que sur son faîte la neige règne tranquille et éternelle, de même, à côté de l'ardeur de l'âme, de l'excitabilité de la fibre, j'ai mis l'empire assuré d'une ferme volonté, et je l'emploierai tout entière à maintenir la plus stricte impartialité dans la direction de vos discussions. »

Et la Chambre applaudit Crispi-Etna !... Cette ovation lui faisait oublier un moment Crispi-Chiocciola.

Crispi montra plus d'une fois, pendant sa présidence, de quel sang-froid et de quelle impartialité il était capable, le jour entre autres, 28 novembre 1877, où, comme il s'agissait d'une loi importante sur l'impôt foncier, à peine l'heure fixée pour l'ouverture de la séance arrivée, il se refusa à attendre qu'un certain nombre de députés fussent à leur poste. Tous les orateurs inscrits étaient absents; ce qui ne l'empêcha pas de déclarer la discussion générale close, et de vouloir qu'on passât de suite à l'examen des articles. Cela s'appelle en italien : *far presto*; nous dirions plutôt : c'est se moquer d'une assemblée et agir en despote. Tronquer ou empêcher les débats qui déplaisaient à la secte dont il est l'esclave, telle était l'impartialité de l'honorable président.

Il n'y a pas loin d'un jacobin à un pacha. Aucun président de Chambre italienne ne fut plus solennel et plus *satrapesque* que Serafino. Cet homme, en apparence de mœurs si simples, qui paraissait si détaché des vaines formes, on le vit surtout s'entourer, comme président, du plus fastueux appareil, et emprunter à un décorum de parade un lustre et une dignité qui contrastaient ridiculement avec ses idées et ses allures démocratiques. Lui, qui avait aboli le baise-main et le titre d'Excellence en Sicile, n'eut jamais assez d'huissiers pour précéder ou suivre son auguste personne.

Ce sont là, si l'on veut, de légers travers, mais qui achèvent de peindre le personnage, maintenant que nous savons le mystérieux pourquoi de cette exubérance de vanité.

Revenons au conspirateur ; car il n'a jamais cessé et ne cessera jamais de l'être. C'est contre la France maintenant qu'il va diriger ses batteries souterraines, sous la direction de Lemmi.

En 1877, au moment même où la rentrée au pouvoir du parti de l'ordre moral en France était interprétée par le gouvernement italien comme une menace pour les intérêts antichrétiens du royaume d'Italie, Crispi endossa la casaque d'un Rabagas gallophobe et se mit en campagne pour recruter des alliés contre la France, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre.

Il ne sera pas sans intérêt de le suivre dans cette promenade semi publique, semi-secrète. N'oublions pas ceci : il se posait, en même temps comme le représentant officiel de l'Italie auprès des puissances, le diplomate autorisé qui, à la



ADRIANO LEMMI

Président du souverain directoire exécutif (installation du 29 septembre 1872).

SOUVERAIN PONTIFE LUCIFÉRIEN

Chef suprême de la franc-maçonnerie universelle (élection du 20 septembre 1893).

veille d'arriver au pouvoir, non seulement tâtait l'opinion de l'Europe, mais voulait s'assurer des sympathies et des appuis pour l'exécution du double plan antipapal et antifrançais que la secte lui avait tracé.

Double résultat visé par Crispi : ameuter l'Europe contre la France et le Pape en faveur du nouveau royaume d'Italie; et se frayer à lui-même une route plus sûre et plus rapide au pouvoir, puisque le *veto* des Triangles avait été levé depuis sa réception au grade de Mage Elu.

Avait-il une mission spéciale, telle que celle de préparer les voies à une rectification de frontières du côté du Trentin, en compensation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche? C'est ce qu'il serait difficile de dire en toute certitude. Il n'existe qu'un document donnant des informations prétendues officielles sur ce voyage; et ce document émane de Crispi lui-même; c'est dire jusqu'à quel point on peut s'y fier. Tel qu'il est, cependant, il faut le citer, ne serait-ce que pour y relever quelques aveux précieux et voir quelle bouffissure de présomption et d'orgueil rapportait notre Rabagas de son voyage. Cette lettre est une réponse à un article de Bonghi, dans la *Nuova Antologia* (1), où celui-ci développait son idée qu'il ne fallait attacher aucune importance à la fameuse mission de Crispi :

Naples, 7 septembre 1878.

« Dans le dernier fascicule de la *Nuova Antologia*, tu (2) as publié un remarquable article sous le titre : *La diplomatie italienne dans la crise d'Orient.* Dans cet article, parlant de mon voyage de l'année dernière à l'étranger, tu conclus en ces termes : « Quoi qu'il en soit, les effets de cette *mission* de Crispi, on peut « et l'on doit affirmer que non seulement ils n'ont eu aucune « importance, mais *qu'ils ont été plutôt funestes.* »

« Pour formuler un pareil jugement, il fallait avant tout savoir : — 1° Si j'avais eu réellement une mission ; — 2° Si oui, quelle avait été cette mission ; — 3° Comment je l'avais remplie.

1. *La Diplomezia Italiana nella crisi d'Oriente* : *Nuova Antologia*, 1er septembre 1878.

2. Il ne faut pas s'étonner de cette familiarité entre Crispi et Bonghi. Celui-ci, tout ennemi qu'il paraissait être de Crispi, et bien qu'en apparence éloigné de ses opinions radicales, n'en était pas moins, sous des formes hypocritement modérées et doucereuses, un adversaire décidé de l'Eglise catholique et de la Papauté. C'est à ce titre surtout que Crispi lui serre si cordialement la main.

« Jusqu'ici les journaux ont écrit sur ce sujet des choses inexactes et fausses. Je n'ai pas voulu entreprendre une polémique, et, depuis septembre 1877, j'ai gardé le silence pour des motifs que toi, homme de gouvernement, tu comprendras mieux que tout autre.

« A Paris, Berlin, Londres et Vienne, je n'ai pas fait un pas, *sans m'être entendu avec les représentants du Roi*, qui avaient annoncé mon arrivée, et se sont empressés de me présenter aux Ministres des affaires étrangères, auprès desquels ils étaient accrédités. Avec le prince de Bismarck, j'étais déjà depuis plusieurs années en relations personnelles ; l'entrevue avec le comte Andrassy, qui était absent de Vienne, fut provoquée par le général Robilant lui-même.

« Tu me permettras de ne pas révéler ce qui fut dit alors par *moi* et par les illustres personnages avec qui j'ai été en contact ; mais je puis t'assurer que le chevalier Ressmann, qui était en fonctions à l'Ambassade italienne de Paris pendant l'absence du général Cialdini, le comte de Launay, le marquis Menabrea et le comte Robilant furent enchantés de mon attitude et de l'accueil qui m'a été fait, et je n'ai eu qu'à me louer d'eux. Les lettres et les dépêches qui se trouvent dans les archives de la Consulta attestent ce que j'affirme.

« Je n'oublierai jamais la spontanée et franche exclamation du comte Robilant, quand nous sortîmes du cabinet du baron Orczy : « Il a prononcé des paroles d'or, » — s'écria le valeureux soldat en me serrant la main. — « Il ne pouvait mieux dire, et il « n'en était pas besoin. » Je ne répéterai pas les discours du comte de Launay, qui fut enthousiaste durant mon séjour à Berlin, ni les déclarations du marquis Menabrea, avec qui je fus pleinement d'accord.

« A Paris, je fréquentai les républicains (1), et tu as tort de m'en faire un crime. Il était facile de comprendre que l'acte funeste du 16 mai 1877 serait condamné par la France, et que le maréchal Mac-Mahon, après les manifestations de l'opinion publique, aurait le bon sens de se tirer du mauvais pas, où l'avaient entraîné de perfides conseiliers. *Il fallait nous assurer l'avenir* : et puis, veux-tu que je te dise ? mes amitiés dans ce pays depuis vingt-deux ans, ont toujours été parmi les républicains, et je m'en sens honoré.

« Je ne veux pas juger les actes des honorables Melegari, Depretis et Corti durant la crise orientale ; comme ces actes ne me regardent pas, je m'en lave les mains. Mais je puis affirmer que, grâce à moi, les meilleures relations ont été maintenues avec

1. Lisez : les francs-maçons.

les Gouvernements étrangers. A partir de mon voyage, les faits de janvier et de février dernier en donnent un solennel témoignage, et le *Livre vert*, présenté à la Chambre par l'honorable Cairoli, en offre une preuve.

« Depuis le mois d'avril de l'année courante, les ministres de l'Autriche-Hongrie et de la Grande-Bretagne demandaient avec instance de s'entendre avec le gouvernement italien sur toutes les questions qui seraient discutées dans le Congrès de Berlin...

« Je conclurai ma lettre en déclarant que j'appelle de tous mes désirs le jour où seront publiés les documents qui se rapportent à mon voyage de 1877. Je t'assure que l'Italie en fut honorée, et je serais fier que l'on connût mes opérations près des divers cabinets d'Europe.

« Et maintenant, en loyal adversaire, laisse-moi te serrer la main.

« *Ton* F. Crispi. »

En deux mots : Crispi avait bien eu une mission secrète et il l'avait remplie au grand profit et honneur de l'Italie maçonnique, aux applaudissements unanimes de l'Europe entière, y compris ceux des francs-maçons français, prenant contre la France le parti de son plus violent et plus irréconciliable ennemi, alors même qu'il menait contre la France la plus hostile des campagnes.

Il fallait que Bonghi fût bien naïf pour s'étonner et se scandaliser de voir Serafino s'aboucher avec les républicains de France et conspirer avec eux contre le gouvernement de Mac-Mahon. Le sac n'avait pas changé, mais seulement l'étiquette; et les francs-maçons français, amis naturels de l'Italie une et antipontificale, devaient avoir toutes ses sympathies (1). Il est amusant de voir Rabagas-Crispi faisant sa cour, en passant, à tous les adversaires de l'ordre moral, allant de Thiers à Jules Favre, à Gambetta (2), et surtout

1. « Le parti républicain français, disaient les journaux crispiniens, est la bête noire du Vatican ; cela suffirait à déterminer nos sympathies pour lui, lors même qu'il ne professerait pas pour les libertés publiques les principes que nous professons... » Un décret de Victor-Emmanuel affectait 12 ou 13 millions aux fortifications de Rome, en vue d'une prochaine invasion française (août 1877).

2. Rappelant ce voyage, en mai 1894, Crispi dira : « En 1877, *sur la prière de Gambetta*, j'entamai des négociations AVEC LE PRINCE DE BISMARCK, *sur la possibilité d'une entente de désarmement.* » Que penser de cette assertion???

n'oubliant pas le grand publiciste de la secte, l'auteur impie de la *Question Romaine*, qui ressassait chaque jour ses ignobles turlupinades dans les colonnes du *XIX[e] Siècle*, Edmond About. Crispi célébré et chanté par M. About! Le chantre est digne du héros.

Voici ce qu'écrivait au *XIX[e] Siècle*, le 5 octobre 1877, ce singe de Voltaire :

« L'honorable M. Crispi a été l'hôte et l'élève de la France libérale, comme le général Cialdini. Il n'a pas rompu avec elle ; car nous lui avons serré la main aux funérailles de M. Thiers (1). Nous savons qu'il a profité de son passage à Paris pour visiter les personnages les plus considérables du parti républicain. Nous savons aussi que M. Crispi est allé de Paris à Gastein, où M. de Bismarck prenait les eaux, et de Gastein à Berlin. Sur les bords de la Sprée, quoiqu'il fût un simple touriste et *sans mission officielle* (Crispi sans doute s'était donné comme tel auprès de ses amis de Paris), il a reçu un accueil non seulement cordial, mais pour ainsi dire envahissant. Les Prussiens se sont emparés de lui, ils l'ont enlacé, comme si ce modeste (?) et discret voyageur eût été l'Italie en personne... Il ne faut pas être grand clerc en politique pour deviner que l'alliance italienne est plus indispensable que jamais à la chancellerie de Berlin, après le désastre militaire et financier de la Russie. Et pourrions-nous ignorer *les*

1. Crispi assistait aux funérailles de Thiers. Il avait vu Thiers quelques jours avant sa mort. — Disons, à ce propos, que la mort de Thiers est un mystère qui pourra être éclairci un jour, à l'article *Haricots*, si quelque éditeur hardi veut publier un DICTIONNAIRE DES EMPOISONNEMENTS MAÇONNIQUES. Pour être Chevalier Kadosch, on n'en est pas moins sacrifié par la secte quand on est devenu gênant. Par un de mes amis, très indépendant, je sais que fut publiée à cette époque, hors de France, une poésie satirique en quatre ou cinq strophes de dix vers, qu'on pourrait retrouver. Elle commençait ainsi :

« Jusqu'à présent le haricot
« Etait un modeste légume... »

et finissait ainsi :

« — Allons, boum ! garçon, servez chauds
« Ces admirables haricots,
« Qui donnent si bien la *mort fine.* »

Je recommande de lire, d'autre part, les journaux qui ont donné alors des détails sur la mort de Thiers ; je recommande cette lecture rétrospective, surtout aux médecins.

nécessités du salut national qui poussent l'Italie à solliciter l'appui du plus fort contre les menaces incessantes de l'*Internationale noire?*... Depuis sept ans, c'est-à-dire depuis le jour de sa naissance, le royaume d'Italie, proscrit par les Jésuites, voit tous les jours sa tête mise à prix. Vingt-cinq millions d'Italiens sont littéralement couchés en joue par cent millions de catholiques; et pourquoi? Parce qu'ils ont arraché Rome au despotisme de la théocratie, parce qu'ils ont anéanti un exécrable petit gouvernement, parce qu'ils ont repris possession d'une ville qui était la capitale de l'Italie mille cinq cents ans avant que Paris ne fût la capitale de la France...

« C'est la France seule qui entretient les illusions des ultramontains et les inquiétudes de l'Italie. On nous a vus en 1849 bombarder la ville éternelle, y égorger une jeune République, sœur de la nôtre, et restaurer brutalement le Pape, dont les Romains ne voulaient plus. On nous a vus, durant les vingt et une années qui ont suivi, monter la garde au château Saint-Ange et maintenir par la force des armes un régime que la dernière bourgade du Morbihan n'eût pas toléré vingt-quatre heures. Et l'on se dit, l'histoire en main, que nous sommes capables de tout. »

En résumé, la Papauté et le cléricalisme français, voilà le véritable ennemi de l'Italie; la preuve en est le voyage de Crispi et l'accueil enthousiaste qu'il a reçu à Berlin. Bismarck, comme Crispi, n'a qu'une pensée, la destruction du catholicisme. Ils faisaient bien, tous deux, les affaires de la secte, n'est-ce pas?

Les journaux du temps sont pleins du récit des ovations, des banquets, des toasts dont le président de la Chambre italienne fut l'objet de la part de ses chers Prussiens. Ce Crispi, qui s'était époumonné autrefois à crier *Morto ai Tedeschi!* lui, le révolutionnaire à outrance, on le vit piquer l'assiette chez les grands seigneurs de Berlin et encenser grotesquement Sa Majesté Guillaume. Il dut cependant se résigner à partir sans avoir eu une audience impériale. Mais, enivré par les cajoleries et les caresses de ses amis, oubliant les lois les plus élémentaires de l'étiquette dans l'ivresse de son triomphe, préparé et chauffé par les FF.·. du Souverain Directoire Administratif, il adressa à Sa Majesté, comme de souverain à souverain, un télégramme d'adieu ainsi conçu :

« Sur le point d'adresser mes adieux à l'Allemagne, je me sens plus de regrets de n'avoir pas pu personnellement présenter mes respects à Votre Majesté, comme protecteur suprême de *la*

grande nation, mes plus profonds remerciements pour les preuves de sympathie données à l'Italie *par l'élite du peuple allemand.* »

Que dut penser Guillaume de ce sans-façon crispinien? C'est ce que l'on ne nous dit pas. Mais l'essentiel pour lui, c'est qu'après ces bruyantes démonstrations, il pouvait se dire qu'il tenait solidement l'Italie, et pouvait désormais s'en servir contre la France.

Quant à ce qui se passa dans l'entrevue de Salzbourg entre Bismarck et Crispi, rien n'en a transpiré d'une façon précise : toutes les relations se bornent à constater entre les deux grands hommes d'Etat la plus complète entente relativement à la direction de leur politique commune dans les questions les plus importantes du moment. Le résultat le plus clair en était : que l'Italie, par peur de la France, se jetait dans les mains du Chancelier de fer, et que celui-ci la tenait désormais en laisse comme un dogue prêt à se jeter, à la première occasion, sur le dos de l'Autriche ou de la France.

Pourtant le Chancelier ne put prendre au sérieux les vues de Crispi touchant les diverses annexions désirées par l'Italie; il lui coupa brusquement la parole, et lui demanda pourquoi l'Italie ne chercherait pas à s'agrandir du côté de l'Albanie. Comme Crispi, interloqué, gardait le silence, Bismarck conclut par une de ces lourdes plaisanteries tudesques qui lui sont ordinaires : « C'est que, de cette façon, vous seriez la nation d'Europe dont les habitants auraient les costumes les plus pittoresques. »

Pendant que Crispi, à Berlin, étalait son misogallisme dans des discours et des entretiens qui avaient, au regard de la France, un véritable caractère de provocation, voici la petite comédie qui se jouait en Italie : le gouvernement italien chargeait l'ambassadeur Cialdini d'apaiser le maréchal de Mac-Mahon, en l'assurant des bonnes dispositions de l'Italie. Et cela au grand scandale et à la grande colère des radicaux italiens, qui en prenaient occasion d'insulter le Pape et le maréchal au nom de la République universelle : « Qui donc se permet, disaient-ils, se coiffant du chapeau des jésuites, de nous faire les instruments du Vatican? »

L'accueil fait à Crispi par l'Autriche-Hongrie fut plus froid et plus réservé. Le *Pester Lloyd*, de Pesth, va jusqu'à dire qu'il

fut doucement éconduit à Vienne. Les députés autrichiens ne jugèrent pas à ce propos de donner suite au projet d'un banquet en l'honneur de l'envoyé italien. Si Crispi put au moins emporter de son colloque avec le comte Andrassy la douce conviction que l'Italie n'avait pas à craindre une expédition austro-hongroise pour la délivrance du Pape, d'un autre côté il n'y avait rien à espérer en faveur des aspirations soi-disant nationales qui convoitaient une annexion de territoire du côté du Tyrol autrichien.

Ce voyage, s'il n'eut pas d'autre résultat, servit au moins à mettre particulièrement en évidence la personnalité de Serafino, et à rendre encore plus prédominante sa situation politique et parlementaire. Un journaliste spirituel résumait ainsi la mission de Crispi : « M. Crispi s'est comporté comme il fallait pour être agréable à Berlin. Il a dit les plus grossières impertinences contre le Pape et la France. Il a fait à un Empereur l'honneur d'un télégramme. M. Crispi sera ministre. » Ce journaliste ignorait une autre raison, qui a son poids : c'est que, d'autre part, Albert Pike et Adriano Lemmi en avaient décidé ainsi.

TROISIÈME PARTIE

SERAFINO, VALET DE S. M. ADRIANO LEMMI

CHAPITRE XII

Un fait qui ne sera contesté par personne, car il est patent : *Lemmi est souverain maître chez Crispi.*

Dans les périodes de temps où la puissance gouvernementale de Crispi a été à son apogée, alors que les sénateurs faisaient antichambre chez le ministre, alors que l'orgueilleux despote prenait plaisir à faire dire par ses larbins aux plus hauts fonctionnaires du royaume de repasser un autre jour, un homme, Adriano Lemmi, sitôt le seuil franchi, traversait la foule des grands personnages humblement patients, et lui, sans demander audience, sans même se faire annoncer, entrait d'autorité, au domicile privé aussi bien qu'au palais ministériel, toute la valetaille s'écartant à son passage et s'inclinant, comme si le Roi lui-même daignait honorer de sa visite le patron, l'homme d'Etat.

Cela, chacun le sait à Rome ; des ambassadeurs, des princes du sang ont murmuré : Crispi n'a jamais changé la consigne ; car il subissait le joug et ne pouvait s'en affranchir. Le tyranneau italien, l'autoritaire gouverneur de trente millions d'hommes, était l'esclave de Lemmi.

Nous allons donc voir, dans cette troisième partie, l'œuvre de Serafino au pouvoir. Etant incontestable qu'un joug pesait sur lui, étant visible que ce joug était celui du souverain grand-maître, d'abord chef d'action politique, ensuite chef suprême de la secte, il faut reconnaître que l'œuvre cris-

pinienne est en réalité le travail de la Haute-Maçonnerie. Or, l'œuvre est délétère : le travail n'attaque pas seulement les institutions de l'Eglise ; ses résultats montrent encore qu'il ruine la Monarchie, sous le trompeur prétexte de la consolider. Nous suivrons Crispi pas à pas ; au lecteur de juger si notre appréciation est exacte. Et l'avenir dira si nos prévisions, basées sur la connaissance des secrets du Sanctum Regnum, sont justes.

Lorsque, dans la discussion du budget de 1878, un ordre du jour défavorable au ministre de l'intérieur Nicotera donna lieu à la démission du cabinet Depretis (14 décembre 1877), le Roi, cédant à la pression des francs-maçons de la gauche, offrit lui-même, dans le ministère reconstitué avec le même chef, le portefeuille de l'intérieur à Crispi, à l'homme dont le dévouement lui était quelque peu suspect (1), mais que tous lui représentaient comme venant de témoigner si hautement de son zèle pour les intérêts diplomatiques de l'Italie. Francesco allait donc posséder ce portefeuille depuis si longtemps convoité, ne sachant pas — Haborym ignore l'avenir — qu'il échapperait bientôt à ses mains.

Avec le compère Depretis, le pouvoir était acceptable. Mais avant de l'accepter, Crispi avait à cœur de se débarrasser d'une affaire professionnelle scabreuse, qui touchait de près aux intérêts de l'Etat, et dans laquelle il n'eût pas eu voulu être compromis comme ministre. Il s'agissait de cette fameuse *Société Vitali, Charles et Picard*, qui avait empoché sur le trésor italien **SEIZE MILLIONS** gagnés dans l'entreprise des chemins de fer méridionaux, sans compter les dix ou douze autres millions écorniflés à la Serbie dans la construction des chemins de fer serbes. En outre, Vitali avait obtenu le diplôme de comte italien, en déboursant une bagatelle de 150 à 200 mille francs.

Quel était celui dont les bons offices avaient attiré cette insigne faveur sur la tête d'un faiseur d'affaires grec qui avait aussi impudemment exploité le trésor public, sous prétexte, disait le décret, qu'il avait employé dans ses travaux de nombreux ingénieurs et ouvriers italiens ? De ces 150 ou 200 mille francs qui étaient destinés à entrer dans les caisses de la bien-

1. Il faut rendre cette justice à Victor-Emmanuel : les protestations de dévouement à la Maison de Savoie, dont Crispi était si prodigue, le laissèrent toujours froid ; sans connaître le secret de 1862, il se défiait.

faisance et des hôpitaux de Palerme, combien sont arrivés à leur destination ?

Ce qu'il y a de certain, c'est que Crispi, chef de la gauche, président de la Chambre, était le conseil et l'avocat légal des dits entrepreneurs; qu'il avait obtenu des cours en leur faveur une sentence stupéfiante; et qu'avant de s'asseoir au banc des ministres, il n'avait rien tant à cœur que d'enterrer cette vilaine affaire sous un vote du Parlement. En effet, il exigea, avant d'accepter le ministère qui lui était offert, que le Parlement se hâtât d'approuver la transaction du gouvernement avec ladite Société; ce que fit le Parlement à toute vapeur, au grand détriment des intérêts de l'Etat et au grand bénéfice de Crispi et des siens (1). La question n'a pas encore été vidée; Cavallotti a déclaré se réserver de l'examiner de près : « Je m'adresserai, a-t-il écrit, à la courtoisie de l'ingénieur Charles et des autres qui m'ont envoyé à ce sujet des lettres très intéressantes. » Mais après l'affaire Herz, on peut s'attendre à tout : le diplôme de comte décerné à Vitali pourrait bien être le digne pendant du grand cordon donné à l'ami de Reinach.

Une fois débarrassé de ce souci, Crispi put prendre en paix possession de ce bienheureux portefeuille qui renfermait les destinées de l'Italie. Il était, sans doute, plein de confiance en la protection de Haborym. Illusion ! car les démons n'agissent que par tolérance; ils ne peuvent rien changer aux destins fixés par Dieu. Or, le premier règne de Serafino devait durer soixante-dix jours en tout.

Il allait donc enfin voir s'ouvrir devant lui, à deux battants, les portes du Quirinal, et imposer au Conseil de Sa Majesté ses principes et son programme. Ses collègues étaient de simples bouche-trous. Depretis, vendu à la monarchie, était connu pour les défaillances de son caractère et la mollesse de son tempérament ; il serait, lui Crispi, l'inspirateur, l'âme du gouvernement, le moteur unique de la machine politique au dedans et au dehors : il pourrait enfin tenir tête au Pape et à l'Eglise, accomplir contre eux l'œuvre satanique

1. Il s'agissait de l'ouverture d'un crédit de 10 millions, destiné à payer à la Compagnie Vitali le solde des travaux faits par eux en Calabre. Si le Parlement avait ajourné la loi, Crispi eût été dans l'impossibilité morale d'entrer immédiatement au ministère.

à laquelle il avait voué sa vie. Tout cela n'était qu'un rêve, et le réveil devait être terrible.

Avant de paraître à la Cour et d'y présenter sa femme, le nouveau ministre avait une formalité à remplir. Il était uni à Lina Barbagallo par les seuls liens du mariage religieux ; par conséquent il n'était pas marié aux yeux de l'Etat ; le mariage civil s'imposait. Le grand point, pour Serafino, était que ce mariage passât inaperçu, pour ne pas réveiller des souvenirs mal éteints et ne pas provoquer de la part de l'épouse délaissée d'intempestives réclamations. La chose était facile ; il n'avait qu'à se faire dispenser des publications légales et se marier à la sourdine. Ce qui eut lieu. Le procureur général près la cour d'appel de Naples, La Francesca, donna gracieusement la dispense, et les deux époux, un beau matin, allèrent à Naples se lier de nouveau, au nom du code civil. Lina désormais était présentable. Crispi, fier de sa femme, de l'habit brodé, de la plaque de grand-croix des Saints Maurice et Lazare, pouvaient s'asseoir à table, à la gauche de ce roi contre lequel il avait ouvertement conspiré. Où sont le wagon à chevaux et le déjeuner de pain et de fromage de Naples ?

Crispi prit possession du palais Braschi et se présenta au Sénat le 29 décembre. On attendait à Rome Gambetta qui avait passé par Turin pour s'aboucher avec Depretis et conférer sur la conduite à tenir vis-à-vis du Saint-Siège et du cléricalisme. Quelques jours après, les deux grands hommes d'Etat, Gambetta et Crispi, se retrouvaient en présence.

Avec Crispi au pouvoir, l'Italie avait fait un grand pas dans le sens de Bismarck. Gambetta, toujours infatué de son importance, espérait couper l'herbe sous le pied au chancelier allemand, en amenant l'anticlérical Crispi à une alliance dont l'Église catholique ferait tous les frais. Il alla même jusqu'à lui proposer de sceller cette alliance par la rétrocession à l'Italie de Nice et de la Savoie. Il trouva Crispi intraitable, Serafino lui répondit textuellement : « *Nous nous annexerons ces provinces quand nous voudrons* ; ce n'est qu'une question de temps Où peut, du reste, nous conduire une alliance avec vous ? Etes-vous certain de conserver votre prestige dans votre pays, quand vous aurez payé notre alliance avec plus de trois départements français ? Mais, pour couper court à tout, je n'ai pas besoin de vous dire que *nous avons pris des*

engagements et que nous arriverons avec plus de sûreté contre vous qu'avec vous. »

Et de peur que Bismarck ne conçût quelque ombrage de la visite diplomatique de Gambetta, Crispi eut soin de communiquer aux journaux de Berlin des dépêches comme celle-ci par exemple :

Rome. — 4 janvier 1878 : « On assure dans les régions officielles que M. Gambetta a pu se convaincre, pendant son séjour ici, que l'Italie est en ce moment inséparable de la politique allemande. Il a pu savoir de M. Crispi que les dépêches de M. de Banneville sur les graves complications qui naîtraient du côté de l'Allemagne, si le pouvoir passait aux mains des radicaux, ne sont que des inventions de la diplomatie. M. Crispi, qui connaît les plans de Berlin, aurait fait entendre à M. Gambetta qu'entre lui et M. de Bismarck son choix était fait. »

Il était difficile de parler plus clairement. Ainsi, l'un des premiers actes de Crispi au pouvoir était celui-ci : faire sa cour à Bismarck et jeter le gant à la France.

Comme si l'entrée de Crispi au pouvoir eût porté malheur au roi d'Italie assez faible pour livrer la place à l'ennemi, Victor-Emmanuel mourait (9 janvier 1878) quelques jours après la nomination du nouveau ministère, frappé dans ce palais apostolique des conclaves dont La Marmora, qui venait de le précéder dans la tombe, avait forcé les portes à l'aide de fausses clefs. Il venait de signer un décret qui réglait le deuil de l'Italie à la mort du pape !...

Une des principales préoccupations de Crispi et de ses collègues pendant les trois jours de maladie qui précédèrent la mort du Roi, fut de s'arranger de façon à ce que les membres de la famille royale n'arrivassent pas à temps pour obtenir de lui des rétractations humiliantes pour le parti de la révolution. S'ils ne purent parvenir à empêcher Victor-Emmanuel mourant de se réconcilier avec l'Eglise et avec Dieu, ils firent au moins tout ce qui était en eux pour atténuer l'effet de cette réconciliation et en empêcher la publicité.

Aussitôt que le Saint-Père, Pie IX, avait appris la gravité de la maladie de Victor-Emmanuel, il avait envoyé au Quirinal Mgr Marinelli, non seulement pour s'informer de l'état

du royal malade, mais aussi pour s'occuper du salut de son âme. La consigne avait été donnée par les ministres francs-maçons : l'envoyé du Pape ne fut pas introduit. Mais on apprit bientôt que Victor-Emmanuel s'était confessé à Mgr Anzino, et qu'il avait reçu les derniers sacrements, en déclarant « *qu'il demandait pardon au Pape des torts dont il s'était rendu responsable et qu'il autorisait à le faire savoir*. »

Cette déclaration si précise renversait les plans de la secte et du gouvernement ; il fallait à toute force la démentir. Aussi, le 10, paraissait une dépêche de l'Agence Stefani, conçue en ces termes : « Un journal clérical, annonçant les relations intervenues entre le Vatican et le Quirinal dans les derniers jours de la maladie du Roi Victor-Emmanuel, émet des assertions qui ne sont pas vraies. S. M. le Roi Victor-Emmanuel n'a fait aucune déclaration qui démentît sa glorieuse vie de Roi Italien. »

Non content de ce mensonge publié par la docile Agence Stefani, Crispi sachant bien que l'opinion publique ajouterait plus de foi au témoignage du confesseur qu'au sien, essaya d'intimider Mgr Anzino et de lui imposer silence sur les derniers moments du Roi, en lui disant : « Vous perdriez la Couronne, si vous parliez. »

Dérision des choses humaines ! On vit ces ministres impies, un Crispi qui avait crié à la Chambre : « *La religion catholique a fait son temps* ! », on les vit, dis-je, un cierge allumé à la main, suivre processionnellement le viatique, s'agenouiller devant l'auguste Sacrement !... Anges, voilez-vous la face de vos ailes ; car c'est hypocrisie !

Satan à genoux devant son Dieu près du lit d'un monarque catholique mourant, tel apparut Crispi, lorsqu'il entendit l'annonce du sénateur docteur Bruno : « Le premier Roi d'Italie est mort. Qu'il repose après un long et glorieux travail ! » — L'Italie vraiment n'est pas difficile en fait de gloire !

Aux funérailles du Roi ne manqua pas la honte des démonstrations maçonniques ; Satan y eut sa place : au milieu du cortège de ses suppôts, le palladiste Correnti (1), qui venait de présider l'inauguration du triangle *Santa-Rosalba*, à Naples, Correnti portait la couronne de fer, une sainte reli-

1. Un des chefs les plus actifs de la Franc-Maçonnerie. Secrétaire du gouvernement provisoire de la Lombardie en 1848, député au Parlement, deux fois ministre de l'Instruction publique, en 1867 et 1872.

que, dont le fer intérieur était formé d'un des clous qui avaient transpercé le corps sacré du Sauveur, et qui avait couronné la tête de Charlemagne!

La nouvelle alliée de l'Italie, l'Allemagne, s'empressa de lui manifester ses sympathies en cette solennelle occasion. Frédéric-Guillaume et l'archiduc Rénier vinrent faire leur cour au nouveau Roi, et resserrer les liens d'amitié entre les deux nations : « Nous nous connaissons déjà, » dit Frédéric-Guillaume au ministre Crispi ». — « Votre présence me portera bonheur, » dit le roi Humbert au prince impérial d'Allemagne.

Le jour de la prestation du serment, on vit Frédéric-Guillaume paraître au balcon du Quirinal, tenant dans ses bras et présentant au peuple le prince de Naples, et le peuple italien applaudissant frénétiquement et criant : *Vive l'Allemagne*! pendant que le prince ému serrait dans ses bras l'enfant royal et le couvrait de baisers.

Le discours royal prononcé à la suite du serment ne rappela pas même indirectement que la religion catholique était la religion des Italiens; la nouvelle monarchie s'inaugurait sous les baisers d'un prince protestant, et sous les auspices d'un ministère crispinien, c'est-à-dire secrètement révolutionnaire, maçonnique et luciférien.

Crispi et ses collègues, dans leur proclamation annonçant à l'Italie l'avènement du nouveau Roi, l'appelaient Humbert *Premier*, bien que l'histoire des souverains de Savoie comptât trois Humbert, et que celui-ci dût s'appeler Humbert IV, comme son père s'était appelé Victor-Emmanuel II; mais le troisième Humbert, dit le *Bienheureux*, béatifié par Grégoire IX, déshonorait la généalogie royale aux yeux de Crispi et de Depretis; ils en décidèrent autrement; les Rois constitutionnels, tous plus ou moins maçons, n'ont qu'à s'incliner devant la volonté de leurs ministres, qui représentent un pouvoir occulte, supérieur à leur royauté.

Cependant, au milieu des satisfactions sataniques que devait savourer l'âme de Crispi sacrant et proclamant la royauté, dont il avait mission de se faire un jouet et une arme contre la papauté, un point noir à l'horizon troublait sa sécurité et sa béatitude. Le Quirinal avait beau s'élever contre le Vatican et s'efforcer de l'éclipser, la lumière du Vatican n'en brillait qu'avec plus d'éclat, et le pape prisonnier,

le pape persécuté, n'en régnait que plus puissamment sur les consciences catholiques. La protestation adressée par Pie IX au corps diplomatique à l'occasion de l'avènement du nouveau Roi d'Italie avait eu plus de retentissement que la proclamation ministérielle; aussi avait-elle excité au plus haut point l'indignation de Crispi; il y avait répondu en faisant déclarer par le journal garibaldien *la Capitale* que « la Papauté, cette institution corrompue, était désormais finie. » Il aurait bien voulu l'enterrer avec Pie IX, qui mourut peu après Victor-Emmanuel (7 février).

S'il n'avait tenu qu'à Serafino, l'Italie, en cette circonstance, se fût débarrassée à tout jamais de cette Papauté maudite, et le plan de Mazzini se fût réalisé: sur les ruines de l'Eglise romaine se serait élevée la nouvelle Eglise, rêvée par le grand conspirateur, l'Eglise de la secte, l'Eglise de Satan (1).

Mais Crispi n'était pas seulement franc-maçon et mazzinien; il était aussi ministre, et comme tel, il avait à compter avec les puissances étrangères; la diplomatie lui imposait des devoirs particuliers qui contrariaient ses arrière-pensées de sectaire satanique. C'était bon pour un Napoléon Ier de professer qu'il était très aisé d'enlever le pape de Rome, « qu'il suffisait pour cela de quelques gendarmes, et que le peuple resterait aussi coi que si l'on emportait la statue de Pasquin ». Une telle violence n'est pas dans le caractère italien: la politique crispinienne est plus avisée et plus féline; elle est de l'avis du grand-maître Cavour, qui disait : « Il faut traiter la Papauté et le clergé comme on traite certains animaux, qu'on engraisse pour les tuer ensuite. »

Crispi était, en outre, lié par des engagements positifs vis-à-vis de l'Allemagne; les choses avaient été réglées d'avance entre Bismarck et lui en vue de la mort prochaine de Pie IX.

Ces considérations d'ordre purement diplomatique n'em-

1. Il n'est pas inutile de rappeler ici la célèbre lettre de Mazzini à Dall'Ongaro : « Aucune révolution, lui écrivait-il, ne pourrait abolir par décret le catholicisme. Il n'y a pas de raison pour proscrire le catholicisme et ne pas proscrire le protestantisme... Mais une révolution peut faire deux choses : *abolir par décret la Papauté en Italie*, c'est-à-dire décréter qu'en Italie on n'élit plus de pape ; et une révolution peut faire aussi qu'il s'élève *une nouvelle foi*, *une nouvelle Eglise*, libre comme toutes les autres, mais assez puissante pour s'élever sur l'autre. *Pour tout cela, il faut avoir Rome dans la main.* »

pêchèrent nullement le ministre de l'intérieur de favoriser, autant qu'il était en lui, les manifestations des haines antipapales et de contrarier, autant qu'on le pouvait faire sans



CARLO CATTANEO

trop de scandale, les opérations du Conclave. Il serait difficile de préciser au juste quels furent les rapports entre le gouvernement italien et l'autorité ecclésiastique du jour de la mort de Pie IX jusqu'au 20 février 1878; mais nous avons cependant dans les mains assez de faits qui témoignent des dispo-

sitions intimes des ministres et en particulier de Crispi, pour apporter quelque lumière sur ce point.

Le 11, les ministres firent savoir qu'ils ne recevraient pas le mardi ni le mercredi, 12 et 13. Quelques-uns donnèrent pour motif de cette décision les obsèques de Pie IX; le président du conseil et le ministre de l'intérieur se gardèrent soigneusement de faire la moindre allusion à cet événement.

Crispi fit arrêter la transmission de plusieurs dépêches ecclésiastiques à l'étranger, une entre autres adressée à Marseille. Il fit arrêter et conduire à la questure les messagers pontificaux chargés d'apporter au cardinal-vicaire les affiches de la notification au clergé et au peuple. Carte blanche fut donnée à la municipalité, dont le chef était alors un prince félon, le signor Ruspoli, de laisser un libre essor aux passions de la démagogie : on entendit réclamer à grands cris l'abolition de la Loi des Garanties. La presse impie, subventionnée par le ministre de l'intérieur, ne mit aucun frein à ses fureurs sataniques. En dépit de la Loi des Garanties, elle déversa contre la sainte mémoire du Pape et à l'adresse des cardinaux les plus infâmes accusations; ces excès tolérés, s'ils n'étaient pas commandés, permettaient de conclure que la modération dont le gouvernement faisait étalage dans d'autres feuilles n'était qu'une lâche hypocrisie, derrière laquelle se cachaient les plus hostiles desseins. Le calme stoïque qu'affichait le pouvoir recélait des tempêtes ; ce n'était qu'un insolent défi jeté à la papauté et à l'Eglise : « Nous nous sentons si tranquilles, disait la feuille la plus perfide du cabinet italien (*la Riforma*), dans la conscience de notre droit que nous y puisons la conscience de nos devoirs. Nous nous trouvons à Rome, comme si nous y étions établis depuis des siècles. Une discussion sur le droit national nous paraît aussi oiseuse que le serait pour la France une discussion sur le Comtat d'Avignon. Le calme du parti libéral s'explique donc de lui-même. »

Le gouvernement avait beau atténuer par le télégraphe l'importance des démonstrations antireligieuses de la secte, mettre un *veto* aux *meetings* de la capitale ; il n'en était pas moins constant qu'il conduisait lui-même sous main les manifestations sectaires contre la Papauté et la Loi des Garanties.

Crispi tout en protestant de son dédain absolu pour ce

qui se passait au Vatican, ne négligeait rien pour se ménager dans le Conclave des intelligences et des influences secrètes. Son principal instrument dans ces manœuvres souterraines était un prélat sicilien, Mgr Niccolà di Marzo, son ancien condisciple au séminaire de Palerme, résidant depuis plusieurs années à Rome, comme vicaire du cardinal Bartolini ; ce prélat avait su se glisser adroitement dans l'intimité de plusieurs cardinaux : De Luca, Panebianco, Monaco La Valletta. C'était lui déjà que Crispi avait employé dans les scabreuses négociations entre le gouvernement et la curie romaine, au sujet de la mort de Victor-Emmanuel. Mgr di Marzo était-il franc-maçon? C'est possible...

Ce n'est pas tout ; voici qui est plus grave encore. Un cardinal, un membre du Sacré-Collège, peut être suspect à bon droit.

A Charleston se trouve la liste des hauts dignitaires de l'Église que la secte a su gagner ; mais le prêtre catholique, qui est reçu franc-maçon, n'est pas initié en Loge : il est admis directement et immédiatement à l'Aréopage des Kadosch, s'il n'a pas une dignité supérieure à celle de chanoine ; s"il est à la tête d'un monastère, s'il est prélat, s'il est évêque, il n'est connu que de deux membres de la Commission des relations écclésiastiques, établie dans son pays par l'un des quatre Grands Directoires Centraux (Washington, Montevideo, Naples et Calcutta). En Italie, un prélat franc-maçon est inscrit au Souverain Directoire Exécutif, et là seulement, c'est-à-dire non au Grand Directoire de Naples ;et le chef d'action politique communique l'adhésion au Sanctum Regnum. Mais tout prêtre catholique, n'ayant pas abandonné publiquement son ministère, et à plus forte raison, un prélat, est inscrit sous un « couvre-nom ». Le chef suprême de la secte et le chef d'action politique connaissent seuls les véritables noms des prêtres affiliés, ayant dans l'Église une dignité supérieure à celle de chanoine, à moins que l'ecclésiastique franc-maçon déclare qu'il lui est indifférent d'être connu de quelques autres frères haut-gradés.

Ainsi, au temps présent, un prélat romain est membre de la Mère-Loge *le Lotus des Victoires* et appartient depuis plusieurs années au Souverain Directoire Exécutif, dont il est l'un des trois lieutenants grands assistants. Son couvre-nom est « Luigi Revello ». Je n'ai jamais pu savoir qui il est

en réalité, n'ayant jamais assisté à une séance du *Lotus des Victoires*; le secret est bien gardé : d'ailleurs, ces trahisons m'ont toujours répugné, et je m'écartais des Triangles où j'apprenais que quelque mauvais prêtre se trouvait. Tout ce que je sais sur le faux Luigi Revello, par ouï-dire, c'est qu'il est un *monsignor* à prétentions littéraires et ne manquant pas de science, mais sans grande importance parmi les prélats romains; c'est lui qui rédige le plus souvent, pour le compte de Lemmi, les documents qui ont à être mis en latin; je sais encore que, dans le but de ne pas prodiguer son écriture, par crainte de se faire découvrir, il correspond avec Lemmi et ses collègues du Lotus en se servant exclusivement de la machine à écrire, ou bien, en tenue triangulaire, il écrit en ronde. Je ne sais rien de plus.

Cet exemple, de pleine actualité, vient d'être cité à l'appui de ce que j'ai à dire au sujet du conclave d'où est sorti l'élection de Léon XIII. *Il est certain, absolument certain que, dans le Sacré Collège de 1878, il y avait un cardinal franc-maçon.* Cela est en toutes lettres dans une correspondance adressée par le F.·. John Mac-Daniel, de Charleston, alors lieutenant d'Albert Pike, au F.·. Farleigh, demeurant à Hopkinsville (Kentucky), lequel venait de succéder au F.·. Thomas Pikett, de Paducah, comme grand-maître de la Grande Loge du Kentucky, ayant son siège à Louisville.

Le F.·. J.-R. Mac-Daniel écrivait ceci, et je reproduis textuellement :

« *Le temps n'est pas encore venu, où nous aurons un Pape franc-maçon qui renoncera loyalement à la chaire de superstition et proclamera avec nous à Malte que le catholicisme romain a cessé de vivre. Ce temps est éloigné ; mais n'y a-t-il pas lieu de nous réjouir, puisque depuis dix ans déjà un cardinal est des nôtres et nous aide à Rome?... Oui, en vérité, elle date bien de dix ans l'inscription du F.·. Furio Cameroni, qui fut appuyé auprès du suprême grand-maître par les FF.·. de Paraty et de Villanova-Ferrari. Bénissez, comme nous le bénissons ici, ce nom de Furio Cameroni ; il doit nous être cher à tous, car il est pour nous le gage de l'avenir.* »

Cette lettre qui fut écrite pour traiter, d'une façon générale, la question des conclaves, au point de vue de l'intérêt que la secte y attache, est aux archives de la Grande Loge du

Kentucky. Le F∴ Farleigh l'avait transmise au F∴ John Todd, grand secrétaire, pour qu'il en donnât lecture au Triangle *les Onze-Sept,* lequel avait été fondé à Louisville par mon père, comme chacun sait.

Qui donc se cachait sous le couvre-nom *Furio Cameroni?*

La recherche est ardue, et l'on ne peut hasarder que des hypothèses. J'ai ma conviction ; ce n'est qu'une appréciation personnelle ; mais je crois de mon devoir de la faire connaître.

Pour moi, le premier cardinal qui s'est affilié à la secte maçonnique est le cardinal Camillo di Pietro. Je dis : « le premier », parce que, s'il avait un prédécesseur dans une telle apostasie, la lettre de Mac-Daniel y aurait fait allusion ; au contraire, le lieutenant d'Albert Pike donne à bénir le seul nom de Furio Cameroni.

Le cardinal di Pietro a pour prénom Camillo. Furio, nom de famille du grand romain de l'antiquité, Camille, qui fut surnommé « le second fondateur de Rome », appartenait à la famille Furia. Aujourd'hui, c'est bien Furio, en italien.

Serrons de près. La lettre de Mac-Daniel est contemporaine du conclave qui se tint en 1878 ; elle parle de Furio Cameroni comme remontant à dix ans. Eh bien, en 1868, les FF∴ de Paraty et de Villanova-Ferrari étaient, l'un grand-maître, l'autre grand conservateur de la Maçonnerie portugaise, et ce sont eux qui ont appuyé auprès d'Albert Pike la demande d'inscription de Furio Cameroni. Or, si je ne me trompe, le cardinal Camillo di Pietro avait gardé des relations en Portugal ; n'y a-t-il pas été nonce, à Lisbonne ?...

J'ai demandé à Rome, avant ma conversion, une note sur le cardinal di Pietro, attendu que c'est toujours lui que j'ai soupçonné. Voici ce qui m'a été écrit :

« Le cardinal di Pietro n'était pas vu de bon œil par Pie IX. Célèbre par ses goûts de luxe et de prodigalité, par le nombre et la splendeur de ses villas, il a eu l'amitié de Napoléon III. Il avait connu, dit-on, Crispi, à l'époque où celui-ci fit son fameux voyage, le deuxième de sa tournée mazzinienne (1859) ; depuis lors, ils se revirent souvent. Ses relations comprenaient divers membres des cabinets qui se sont succédé à Rome depuis le 20 septembre 1870 ; relations même très amicales. Il a eu recours deux fois à Adriano Lemmi, comme banquier ; uniquement pour affaire financière, il est juste de le dire. Aucune aversion contre

le nouvel ordre de choses; acceptation parfaite de l'abolition du pouvoir temporel. »

Je n'insiste pas. Je ne vais pas jusqu'à accuser de palladisme le cardinal Camillo di Pietro; non, certes! Mais, franc-maçon, oui, dans ce sens ma conviction est faite, et bien assise.

Admirons et remercions Dieu, qui déjoua si bien le complot de Satan. Un franc-maçon dans le Sacré-Collège! Quels mauvais conseils il dut donner, pendant le conclave!... Admirons et remercions Dieu, dont l'Esprit-Saint inspira les grands électeurs de la Sainte Eglise. Léon XIII fut élu par 44 voix sur 61 votants. *Lumen in cœlo*!

A peine Léon XIII sur le siège de Pierre, on vit jusqu'où s'étendait la protection que le cabinet Depretis-Crispi s'était, maintes fois vanté (hypocrisie!) d'assurer à la Papauté vis-à-vis des révolutionnaires. Le premier soin du ministre de l'intérieur fut d'adresser aux préfets une circulaire télégraphique, portant que « communication officielle n'ayant pas été faite au gouvernement de l'élection du nouveau pontife, les autorités et fonctionnaires publics devaient s'abstenir de prendre part à la solennité que le clergé célébrerait pour fêter son avènement. » Par cette inqualifiable défense, Crispi entendait punir le nouveau pape de n'avoir pas voulu donner la bénédiction de la loge extérieure de Saint-Pierre, le jour de son élection. Mais lui-même avait rendu cette manifestation impossible, en déclarant qu'il ne répondait pas de l'ordre public, si elle avait lieu, et en autorisant le 24 février, au théâtre Corea, un meeting, où, entre autres motions antipapales, on fit celle de mettre le gouvernement lui-même en accusation pour avoir osé proroger la Chambre en vue du conclave.

Il en fut de même pour la cérémonie du couronnement de Léon XIII : elle devait avoir lieu dans la loge de Saint-Pierre; il fallut la célébrer dans la Chapelle Sixtine, le gouvernement ayant encore déclaré, par la bouche de l'inspecteur Manfroni, du Borgo, qu'il ne pouvait répondre de l'ordre. Le fait fut aussitôt publié par la *Voce della Verità*. Du reste, deux jours auparavant, le 1er mars, un *meeting* menaçant contre la Papauté avait lieu au Mausolée d'Auguste, pleinement autorisé par les ministres, et où figuraient les

honorables de l'extrême gauche, les FF.·. Saladini, Fabrizzi, Zeppa, Gucchi, Bovio, et le fameux F.·. Armand Lévy, avec l'adhésion des gros bonnets de la secte : Garibaldi, Campanella, Alberto Mario, l'ex-marquis Ricciardi, le promoteur de l'anti-concile de Naples. Dans ce meeting forcené, la Monarchie était condamnée avec la Papauté ; Alberto Mario osa dire que la Loi des Garanties assimilait l'Italie au Japon ; Bovio hurla : « Il ne peut y avoir qu'un antipape, et c'est le peuple ! »

Tout cela ne prouvait-il pas le peu de fonds qu'il fallait faire sur les assurances et les protestations de sécurité données par le ministère, à travers lesquelles apparaissaient trop clairement les menaces de l'avenir?

Tout allait pour le mieux dans le meilleur des ministères prêtrophobes, quand tout à coup un scandale inouï vint renverser Crispi de ce piédestal si laborieusement élevé. Son passé, ce passé dont il n'avait rien à retrancher ni rien à oublier, se leva soudain devant lui, pour le précipiter du faite du pouvoir aux gémonies. Et c'est alors qu'il put voir que Haborym ne le protégeait guère.

Un beau matin, le 27 février, paraissait un numéro du *Piccolo,* journal de Naples, qui accusait Crispi de bigamie, et en apportait pour preuve l'acte authentique de mariage que nous connaissons. L'honorable Crispi, ministre de l'intérieur, était convaincu d'avoir contracté un légitime mariage en 1854 avec Rosalia Montmasson, et un second en janvier 1878 avec Mme Lina Capellani, née Barbagallo, du vivant de sa seconde femme.

L'article était écrit par Rocco de Zerbi, directeur du *Piccolo*, et inspiré, dit-on, par Nicotera, qui se trouvait par hasard à Naples lors du mariage civil de Crispi avec Lina. Dès le lendemain, recueilli par toute la presse, il faisait le tour de l'Italie, et excitait partout le plus vif scandale. Il n'y eut qu'un cri de réprobation dans l'opinion publique ; tout le monde fut de l'avis de Leone Fortis : « Qu'il rentre dans la vie privée ! Il n'y a plus de place pour lui dans nos assemblées publiques. »

Crispi dut obéir à ce cri unanime de la conscience de tout un peuple indigné : le 7 mars 1878, il donnait sa démission de ministre, et le 14, une instruction criminelle s'ouvrait contre lui au parquet de Naples.

Il n'y avait pour Crispi qu'un moyen malhonnête de se disculper devant la jurisprudence : celui de nier la validité de l'acte authentique de 1854, en prétendant qu'il avait, ce jour-là, joué une comédie; que ce prétendu acte de mariage était un faux. Crispi n'hésita pas, et pour se défendre d'être bigame, il s'avoua cyniquement faussaire, la prescription étant acquise pour le fait de Malte.

Le 10 mars 1878, quelques jours après sa démission, il écrivait de Rome à un de ses amis la lettre suivante, faite pour la publicité :

« Cher Toto (1),

« Comme vous l'avez appris par les journaux, je ne suis plus ministre. Je rentre dans la vie privée, *avec la ferme intention de n'en plus sortir.*

« Les journaux vous ont appris les motifs de ma retraite. On a formulé contre moi une accusation *infâme*, et j'ai cru nécessaire d'en appeler à la justice de mon pays. Je ne pouvais me présenter devant les tribunaux revêtu d'un caractère officiel : le jugement rendu aurait été regardé comme obtenu au moyen d'une pression administrative. Avant tout, je voulais laisser les magistrats juger en toute indépendance. Il fallait que leur décision fût à l'abri de tout soupçon, de toute attaque.

« Mes ennemis n'avaient négligé aucun moyen en leur pouvoir pour rendre irréalisables les réformes que je proposais. Ils avaient travaillé en pure perte. Le Roi s'était méfié de leur zèle. Se voyant alors réduits à l'impuissance contre l'homme public, ils se sont attaqués à l'homme privé, dans les actes les plus intimes de son existence. Il ne me restait qu'à en appeler à la justice.

« De mes actions, je n'ai rien à vous dire; je ne dois pas, moi-même, prendre ma défense. Je vous envoie un exemplaire du *Bulletin de Rome*, n° 19, contenant une chronique de Naples à mon sujet. Bien qu'elle ne soit pas écrite d'une façon bienveillante pour moi, vous saurez comment se sont passés les faits et combien est peu fondée l'accusation dont je suis l'objet.

« L'Italie a peu d'hommes capables de la servir; elle ne sait pas les défendre contre les agressions des envieux, des médiocres qui, eux, ne portent ombrage à personne. »

Cette lettre où Crispi, indigné de ce que l'Italie ose mécon-

1. *Toto* est là pour *Salvatore*; diminutif familier. L'original dit : « Caro Toto ».

naître et accuser un homme de sa valeur, défie la justice de son pays d'oser le condamner, se complète par une autre



NICCOLA FABRIZZI

écrite à un ami de Vienne, où il formule ainsi le mensonge du faux qui doit le justifier de la bigamie :

« En 1854, je ne me suis pas marié : il est vrai, j'ai pris part, à cette époque, *à une cérémonie que pendant quelque temps j'ai pu croire sérieuse*; en réalité, elle n'avait aucune valeur. »

Et, en preuve de ce qu'il avance, il insère dans cette lettre, non plus le n° 19 du *Bulletin de Rome*, mais un article du *Bacchiglione* de Padoue, qu'il a fait écrire lui-même, sous forme de correspondance particulière, le mercredi 15 mai 1878, précisément quelques jours avant que le tribunal de Naples ait rendu son arrêt. Malheur au juge qui ne croirait pas Crispi sur parole ! Voici cet article :

Le procès Crispi.

« Voici une primeur en matière judiciaire.

« L'ordonnance que le tribunal de Naples va rendre dans l'affaire Crispi est imminente. *On le sait d'avance,* cette ordonnance conclura en déclarant simplement : il n'y a pas lieu de suivre.

« Cette nouvelle est celle connue de tout le monde ; mais celle qu'on ne connaît pas, et qui remplira d'étonnement toute l'Italie, c'est la raison pour laquelle l'ordonnance sera rendue dans ce sens.

« Vous vous rappelez le fameux document sur lequel était basée l'accusation de bigamie; vous vous rappelez le fameux acte de mariage délivré à Malte et signé par le curé Vidal? Eh bien, ce document terrible, base essentielle de l'accusation, s'est évanoui, plus qu'évanoui, plus que reconnu faux ; *il n'existe pas.* Je ne hasarde pas une proposition en l'air ; la sentence du tribunal en prouvera l'exactitude, dans quelques jours. Je dénonce un fait.

« Le tribunal de Naples chargé d'intruire le procès a, dans le but de s'assurer du bien-fondé de l'accusation, consulté l'extrait authentique du prétendu mariage contracté à Malte. Le document qui lui fut remis était muni du timbre légal et du visa diplomatique. Il y manquait seulement une chose, la signature du curé Vidal. Comment se fait-il, se demanda le juge, qu'un tel acte ne soit pas signé de la personne qui l'a délivré ? et il attendit des explications nouvelles. Les témoins cités étaient M. Giorgio Tamajo et Mlle Rosalia Montmasson. Le second témoin ayant assisté à la cérémonie, M. Depretis (1), était mort depuis longtemps.

« M. Tamajo déclara que le curé n'avait jamais pris part à la cérémonie du mariage, qu'aucune formalité, juridique ou canonique, n'avait été remplie, et qu'entre M. Crispi et Mlle Montmasson avait été faite une simple promesse de mariage, devant un père

1. L'acte porte le nom d'Aloysio-Dara Deperm, et non celui de *Depretis.*

jésuite *girovague*, lequel avait peut-être pu inscrire cet acte, mais ne pouvait pas le signer, puisqu'il n'était autorisé ni par les canons, ni par les parties contractant une simple promesse.

« Mlle Montmasson, interrogée par délégation, fit exactement la même réponse.

« De Malte, arrivaient en même temps les explications demandées. Le curé n'avait pas pu signer l'acte de mariage, puisqu'il n'y avait pas eu de mariage, ni devant le curé, ni devant le vicaire. L'erreur provenait du père jésuite. Il avait rédigé un acte du prétendu mariage, et, au lieu de sa signature, avait mis au bas de cet acte, du reste sans valeur, la signature du curé Vidal, lequel ignorait tout.

« Le tribunal s'est donc trouvé en présence d'un acte nul en lui-même, acte au bas duquel on avait apposé une signature fausse et énonçant un fait contraire à la vérité.

« *Comment de telles falsifications ont-elles pu se produire? Mystère*. Mais ce qui n'est pas un mystère, ce sont les trois points suivants :

« La nullité absolue du prétendu mariage imputé à Crispi;

« Les conséquences de cette accusation;

« Le but que se proposaient les accusateurs.

« Nous devons, je crois, nous féliciter d'être du nombre de ceux qui n'ont pas jeté la pierre à Crispi et ont voulu attendre, pour le condamner, de voir la lumière se faire sur sa situation. »

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'acte authentique qui a été reproduit (pages 36-37) dans sa forme originale, pour se convaincre :

1° Que toute cette fable de la prétendue falsification de la signature du curé Vidal par un prétendu jésuite *girovague* n'est qu'une invention mensongère de Crispi, en vue de prouver la nullité de l'acte;

2° Que cet acte, en dehors de cette fable de Crispi, n'est entaché d'aucun caractère de nullité, et, qu'il a pour objet, non pas une simple promesse de mariage (comme le prétend aujourd'hui Crispi, après avoir cependant, de son propre aveu été convaincu pendant quelque temps, qu'il avait contracté un mariage sérieux), mais un véritable et solennel acte de mariage, « *contracté du plein consentement mutuel des époux, en termes énonçant une union présente et non future* », selon le texte même de l'acte;

3° Qu'il est difficile de qualifier la décision de juges qui, en face de cet acte, ont accepté sans sourciller la fable inepte de

l'accusé pour l'absoudre et conclure à la nullité du mariage de Malte.

Quant aux témoignages, qui se bornent à ceux du F.·. Tamajo et de la pauvre répudiée, le premier a la valeur que l'on peut attribuer à un franc-maçon de haute marque, un *alter ego* de Crispi; le second, celui de Rosalia Montmasson, « *interrogée par délégation* », a pu être extorqué à sa faiblesse. Nous n'avons qu'à lui opposer une autre déclaration de la même Rosalia, où s'échappe, avec toute l'éloquence du cœur blessé, l'accent même de la vérité. Dans une supplique adressée au ministre Cairoli le 28 mai 1878, elle s'exprime ainsi :

« L'homme à qui je me suis dévouée tout entière dans toutes les vicissitudes de sa vie, outre l'offense mortelle que je ne veux pas rappeler ici, m'impose de ne plus signer *du nom auquel est attaché un sacrement*, avec un passé de vingt-cinq années, et m'oblige à partir de Rome, et de ne plus jamais demeurer où il sera domicilié. JE PRÉFÈRE ME LAISSER MOURIR DE FAIM. »

Ce nom de Crispi, qu'on lui défendait de porter, était celui que lui avait donné devant Dieu l'auguste sacrement reçu dans l'église paroissiale de Saint-Publius à Malte, celui sous lequel elle était inscrite dans la liste des Mille et qui figure, comme héroïne, dans la page de Catalafimi.

Enfin, s'il faut opposer témoignage à témoignage, nous avons encore celui des cinq témoins du mariage de 1877, et en particulier celui du professeur Salvatore Francone.

Aussitôt que cet honnête homme eut sous les yeux l'acte du mariage de Malte, il comprit qu'il avait été dupe et complice involontaire d'un ignoble crime. Voici la lettre qu'il écrivit à ce sujet au directeur du *Piccolo Giornale* :

« Monsieur le Directeur,

« Etant un des témoins de l'acte notarié pour le mariage de l'honorable M. Crispi, j'ai été fort surpris en lisant l'acte d'un précédent mariage publié par vous il y a quelques jours.

« Je l'ai cru *faux*, et j'ai écrit à l'honorable M. Crispi une lettre, *signée aussi des autres signataires de l'acte notarié*, pour lui demander une réponse catégorique, un éclaircissement, un démenti Mais l'honorable M. Crispi ne nous a pas répondu...

« Je ne pouvais avoir aucun intérêt à lui rendre ce service *au*

prix de mon honneur. J'avais été vivement prié de joindre ma signature aux autres pour accomplir *une bonne action*.

« Cette demande m'était faite par d'intimes amis, le marquis Sarnono di Cassalduno et le chevalier Salvatore Minieri Ricci. On m'assurait que la signora Barbagallo était très sérieusement malade ; qu'il y avait une fille à légitimer ; qu'il était nécessaire de procéder sans délai au mariage de l'honorable M. Crispi ; qu'on désirait vivement en haut lieu que cette affaire s'arrangeât. On me montra une copie de l'acte déclaratoire de Crispi, écrite de sa propre main, avec une lettre de lui... Tout cela sans qu'il fût question d'un mariage célébré à Malte.

« Je ne pouvais supposer qu'on voulût me tromper ainsi. En toute bonne foi, croyant accomplir une bonne action, j'ai consenti à signer l'acte. Comment soupçonner qu'un homme qui a obtenu la confiance de la Chambre, qui a rempli les plus délicates missions diplomatiques près des cours étrangères, qui a mérité la confiance de deux Couronnes, voulût assumer la tache de bigamie et faire assumer à d'autres la tache et la peine d'un faux témoignage ?

« SALVATORE FRANCONE. »

Si le tribunal de Naples, vendu à Crispi, prononça une sentence d'absolution, il n'en fut pas moins condamné par l'opinion publique, et la tache imprimée sur son front est désormais aussi ineffaçable que la tache de sang qui souillait la petite main de Lady Macbeth.

« L'honorable Crispi,—écrivait dans l'*Opinione* Giacomo Dina, se faisant l'organe de la réprobation universelle, — pourra se défendre victorieusement devant les tribunaux ; mais il reste un tribunal plus élevé, celui de la conscience publique, devant lequel il a déjà comparu et par lequel il a été condamné sans attendre les oracles du procureur du Roi. La vie politique de l'honorable Crispi est finie !... La conscience populaire est d'autant plus inexorable que la loi est impuissante à protéger certaines exigences de la morale publique. » (26 mars 1878.)

Il n'y eut pas jusqu'au juif Sonnino (depuis ministre des finances, collègue soumis et obéissant du bigame), qui ne stigmatisât en lettres de feu l'ignominie de l'époux de Lina :

« Que les magistrats et les jurés absolvent ou non Francesco Crispi, qu'il ait ou non une majorité de députés tout prêts à lui donner à l'occasion un vote de confiance, désormais *le verdict sur*

la moralité de l'homme a été prononcé par la nation entière; et quelque décourageant qu'il soit de penser que des hommes chez qui *le sens moral est si bas* puissent en Italie parvenir aux plus hautes charges de l'Etat, nous ne sommes cependant pas arrivés à une telle indignité qu'ils puissent s'y maintenir en face de la réprobation unanime de tous les citoyens honnêtes. » (*La Rassegna*, 10 mars 1878).

Vous vous trompiez, honnête Sonnino ! Non seulement celui que vous marquiez ainsi au fer rouge en 1878 s'est maintenu au pouvoir en face de la réprobation unanime de tous les honnêtes gens ; mais vous-même, ô vertueux Sonnino ! qu'avez-vous fait de votre belle indignation, de vos sévères anathèmes? Et comme dut triompher le trigame, en vous voyant, quelques années après, heureux et fier de travailler sous ses ordres et d'orner sa dictature ! Si le sens moral du président du conseil était si *bas*, à quel degré de bassesse devait descendre celui des hommes qui se faisaient de gaieté de cœur ses coopérateurs, ses laquais, sur l'ordre de S. M. Lemmi dont Serafino était lui-même le valet!

Tout autre que Crispi, en face d'une réprobation aussi unanime, se fût retiré de l'arène politique, et eût cherché à se faire oublier. Mais il savait à quel point est vrai l'axiome de Danton : « De l'audace ! encore de l'audace ! toujours de l'audace. » Réconforté par Lemmi, qui ne pouvait trouver un meilleur instrument, il prépara dès lors sa rentrée au gouvernement, en résistant à l'opinion ; il prétexta pour sa retraite du ministère un différend avec Depretis sur la question des réformes politiques à proposer au Parlement, et continua la lutte ; son front d'airain défia plus cyniquement que jamais l'opinion des honnêtes gens. Une consolation lui restait dans son malheur : celle de Satan, quand il entraîna dans sa chute les complices de sa rébellion. Crispi entraîna le ministère Depretis dans sa propre ruine. Dans un conseil des ministres tenu peu de jours avant l'ouverture de la Chambre, Depretis sentant quelle réprobation pesait sur le ministère dont Crispi faisait partie, l'invita à donner sa démission. Il se passa entre eux, à ce sujet, une scène fort orageuse. Crispi, dit-on, aurait d'abord songé (et cette impudence ne nous étonne pas de sa part) à refuser de se démettre et à se présenter devant la Chambre pour y être jugé ; il n'aurait cédé qu'aux instances réitérées et impérieuses de Depretis. Celui-ci lui fit comprendre que son cas

était véritablement pendable, et qu'il aurait autant de peine à s'en laver devant la Chambre que devant l'opinion. Quoi qu'il en soit, le 6 mars, la *Gazetta Ufficiale* annonçait que Crispi avait donné sa démission, et que l'intérim était pris par le président du conseil. Le 8 mars, la Chambre se montrait hostile au cabinet dans l'élection du président, et tout le ministère se retirait. Cairoli était chargé de former un nouveau cabinet.

CHAPITRE XIII

A la rentrée de la Chambre, Crispi, comme si rien n'était, reprit sans vergogne son siège de député. Il savait bien que si ses collègues affectaient de faire le vide autour de lui, c'était uniquement pour donner une satisfaction à l'opinion publique, ce bel accès de pudeur parlementaire faisait partie de la comédie et ne durerait pas ; par conséquent, il n'avait pas à se gêner, ni à mettre un frein à son impudente audace ; elle aurait bientôt raison des fictifs scrupules de la majorité de ses collègues de gauche.

Aussi ne s'émut-il en rien des attaques et des blâmes dont le cabinet déchu fut l'objet de la part des nouveaux ministres et de Cairoli en particulier.

Une observation, en passant, à propos de Cairoli : quoique connaissant le secret de 1862, il ne joua pas la comédie, lui; il en existe des preuves. Il est au nombre des quelques hauts-maçons qui, fortement ambitieux, pensèrent qu'ils pourraient, aussi bien que Crispi, faire l'œuvre de la secte et qui voulurent se substituer à lui. Lemmi avait grand'peine à les retenir, ceux-là. Et ceci prouve qu'une entente complète est impossible au camp de Satan ; au fond, on s'y déteste les uns les autres.

Crispi n'en conçut donc qu'un plus profond ressentiment à l'égard de Cairoli et jura la chute prochaine du nouveau ministère. Dès lors, la *Riforma* ne cessa d'attaquer avec une violence sans égale le nouveau président du conseil, « un pantin qu'un fil fait mouvoir »; elle combattit jusqu'au fameux discours de Pavie, où Cairoli avait su flatter le peuple en y

développant de larges idées de liberté en fait d'associations et de réunions.

Les journaux partisans de Cairoli, indignés de cette attitude de Serafino, lui en demandèrent publiquement raison. Crispi, exaspéré par la résistance, rompit les digues et fit à Cairoli une véritable déclaration de guerre. Il faut citer ici quelques lignes de cet impudent réquisitoire ; mieux que tout ce qu'on pourrait dire, elles trahissent tout ce que l'âme de Crispi pouvait renfermer de dépit haineux et d'orgueil satanique :

« Le *Bacchiglione*, qui fut toujours bienveillant pour moi, et *auquel je garde des sentiments de gratitude de ce qu'il a écrit pour moi à un moment solennel de ma vie* (1), me pose une série de questions, auxquelles j'éprouve le besoin de répondre.

« Il me demande, si je suis l'adversaire ou l'ami de l'honorable Cairoli, et si je partage les idées avec lesquelles la *Riforma* a combattu la discours de Pavie.

« Je ne suis ni l'adversaire, ni l'ami de l'honorable Cairoli. Je parle franchement, parce que *je ne sais pas dissimuler*, et je ne veux pas qu'on doute de mes véritables sentiments.

« Je ne suis pas l'adversaire de l'honorable Cairoli, parce que je n'ambitionne pas sa succession, *qu'aucun patriote ne pourrait accepter que sous bénéfice d'inventaire.*

« Je ne suis pas son ami, parce que ses moyens de gouvernement ne sont pas les miens... Finalement, je voudrais voir l'Italie se relever aux yeux des autres puissances de l'humiliation dans laquelle elle est tombée sous le ministère présidé par le chef de l'extrême gauche. »

Les injures de Crispi n'atteignaient pas le nouveau leader du ministère, dont le peuple italien, pour réagir contre la honte du passage de Serafino aux affaires, s'était fortement engoué (2).

1. N'est-ce pas avouer que l'article du *Bacchiglione*, que nous avons cité plus haut, venait de Crispi lui-même ?

2. Le bon peuple, qu'on déchristianise, mais sans lui dire où l'on veut en venir, croit naïvement en Italie que la Maison de Savoie est destinée à fournir une longue succession de rois. Humbert, alors, était populaire. Lorsqu'au mois d'octobre (1878) l'ouvrier socialiste Passanante se jeta sur le roi pour l'occire, à Naples, on sait que Cairoli, qui se trouvait dans la voiture royale, fut blessé ; cela lui valut une auréole. En novembre, à Florence, des bombes explosibles furent jetées au milieu du cortège royal et blessèrent plusieurs personnes. Cette fermentation des pires éléments socialistes contribua beaucoup à mettre gauche et droite d'accord.

Ce fut alors, en effet, comme une lune de miel entre les divers partis qui se partageaient la Chambre. Il semblait qu'il n'y



ACHILLE SACCHI

avait plus ni droite ni gauche ; en dépit du gâchis administratif et du cours forcé du papier-monnaie, on se crut un instant revenu à l'âge d'or.

Crispi profita de cette trêve pour poursuivre ses succès diplomatiques. L'agitation irrédentiste ayant pris de graves proportions, Bismarck, qui ne voulait plus qu'on touchât alors à l'Autriche, avait fait entendre sa grosse voix et opposé son *veto* formel aux réclamations italiennes sur le Trentin. Comment résister au vainqueur de Sadowa? Crispi, dans cette occasion, reniant ses anciennes opinions irrédentistes, se chargea, au nom de quelques compères, d'aller déclarer au cabinet autrichien que le parti d'action ne songeait plus ni à Trieste ni à Trente. D'où : grands cris de protestation de la part des révolutionnaires non initiés qui ne comprenaient rien à ce qui leur semblait une nouvelle palinodie.

Il tardait cependant à Crispi de rentrer en lice contre le cabinet Cairoli et de mettre fin à cet apaisement politique dont souffraient son amour de la lutte et sa fureur d'ambition. Un incident inattendu vint un instant refroidir son ardeur militante. Pendant son absence, il avait été élu membre de la Commission instituée au sujet du projet de loi Morellino sur le divorce. C'était un juste hommage rendu à sa compétence toute particulière en fait de questions matrimoniales. Mais le madré Sicilien sentit le piège, et crut sage de ne pas accepter ce périlleux honneur.

Toutes ses batteries étaient prêtes pour monter à l'assaut du cabinet Cairoli. A la réouverture de la Chambre, il l'attaqua sur la question de la politique intérieure. On l'entendit, avec toutes les contorsions d'un orateur de la Convention, renier toutes les doctrines libérales qu'il avait affecté de professer jusqu'alors et refuser au ministère toute aptitude à gouverner. Il brava avec une rare impudence les applaudissements de la droite et les interruptions hostiles de la gauche. — « Va donc t'asseoir à la droite », lui crie Mazzarella. — « Vos rumeurs m'importent peu, répond Crispi, j'ai toujours été ici, j'y resterai. »

S'il ne revenait pas encore au pouvoir (les impressions laissées par sa chute étaient encore trop récentes et trop vives), du moins il préparait la place au compère Depretis, tout prêt à prendre la succession de Cairoli, cette succession dont Crispi avait cependant dit *qu'aucun patriote ne pourrait l'accepter que sous bénéfice d'inventaire*. Mais les patriotes à la façon de Depretis et de Crispi ne sont pas si difficiles.

Le vote de décembre 1878, qui suivit les interpellations

de Crispi, amena la démission de Cairoli, et Depretis, sans s'inquiéter du bénéfice d'inventaire, remonta au pouvoir. Il y était arrivé avec 200.000 livres de dettes; elles se trouvèrent bientôt payées, et au delà. En attendant qu'il pût l'y rejoindre, Crispi fit entrer au ministère quelques-uns de ses amis : Magliani, Tajani, sa doublure dans sa lutte contre Cairoli.

Malgré toute la souplesse de son chef, le cabinet Depretis ne tenait qu'à un fil. Il avait contre lui presque toute la Chambre. En vain Crispi, en fidèle ami, se multiplia pour le soutenir de ses votes et de son éloquence, surtout dans l'importante discussion de juillet 1879 sur l'abolition du *macinato* (l'impôt sur la mouture). Les heures du ministère étaient comptées; les chefs de la gauche votèrent avec la droite contre le cabinet, et le ministère Depretis-Magliani tomba platement, pour laisser de nouveau la place à Cairoli et à ses amis. Celui-ci ne dura que quelques mois. En novembre 1879, une combinaison bâtarde mettait ensemble au pouvoir les deux rivaux, Depretis à l'intérieur, et Cairoli, comme président du conseil et ministre des affaires étrangères.

Cette alliance de Depretis avec son ennemi irrita profondément Crispi ; il ne lui pardonna pas d'abandonner ainsi un homme qui l'avait si chaleureusement soutenu dans les moments difficiles. Son ressentiment s'exhala sans retenue; la *Riforma* imprima aussitôt un télégramme furibond où Serafino exprimait son profond mépris pour le nouveau cabinet. A la Chambre, il fit pleuvoir ses récriminations et ses pointes sur le mariage Cairoli-Depretis, et dénonça dans de virulentes interpellations la politique intérieure et extérieure du ministère. Le présent lui semble gros d'orages; il demande des gages pour l'avenir. Cairoli ne lui semble pas de taille à en donner. Il déplore l'absence d'un *homme de génie* dans ce cabinet de pantins mal assortis; cet homme de génie, sans qu'il le nomme, on l'entrevoit — pendant qu'il parle — sous son gilet blanc, avec son accent méridional, sa parole coupante, son geste bref, saccadé, anguleux. Les séances se succèdent, houleuses, agitées, tumultueuses; on faillit plusieurs fois en venir aux mains.

Vinrent la dissolution du Parlement et les élections générales de 1880 (16 mai). Ce fut une lutte corps à corps entre le

ministère et les chefs de la gauche : Crispi et Nicotera. Crispi faillit rester sur le terrain ; s'il avait pour lui Lemmi et les chefs de la secte, il avait contre lui la majeure partie de la presse et l'opinion. A Tricarico, collège qui depuis dix ans lui était fidèle, il se vit sur le point d'être sacrifié, lui vétéran de la démocratie, à un jeune inconnu, un Materi. A Palerme, il ne réussit que grâce à un ballottage. Dans un meeting tenu à Naples, il fut à peine écouté ; ses critiques acerbes du ministère, ses glorifications sans fin des événements de 1860, de l'œuvre de Garibaldi et des Mille, tombèrent sans écho dans des oreilles indifférentes et blasées.

Il rentra à la Chambre plein d'ardeur belliqueuse contre le cabinet. Pour les maçons ardents, Cairoli était un homme sur qui on ne pouvait guère plus compter. Il s'agissait donc de mesurer la force des deux partis ; rien n'était plus favorable à cet effet qu'une interpellation sur la conduite du ministère dans les élections générales. Les scènes tumultueuses de la session précédente recommencèrent. La discorde vint à son comble ; plus d'une fois le président Farini, excédé, menaça de se démettre de ses fonctions. Alors eut lieu un de ces coups de théâtre mélodramatiques dans lesquels Crispi était passé maître. Pour se rendre plus intéressant lui-même et se ménager une solennelle ovation de ses partisans, lui qui avait juré de ne jamais abandonner son poste, il feignit de se retirer de la lutte, et donna brusquement sa démission de député en ces termes laconiques :

« Le soussigné, *pour des raisons qu'il dira à ses électeurs*, donne sa démission de député.

« Fr. Crispi. »

Quelles étaient ces raisons mystérieuses qu'il devait dire à ses électeurs (1) ? On eût pu croire que, fatigué de ces com-

1. Dans une lettre adressée au *Tempo* de Venise, le comédien Crispi exposait ainsi ces raisons :

« Dans l'état du pays et de la Chambre, ma démission est devenue une nécessité. Si le ministère partage les idées de la gauche, il n'a pas besoin de moi pour les mettre à exécution ; s'il ne les partage pas, tout prétexte est ôté à mes ennemis de dire que je suis un obstacle.

« J'ai fait ce que j'ai pu pour l'Italie. Mes soixante ans passés me donnent droit au repos.

« Francesco Crispi. »

bats sans issue, ne sachant comment sortir d'une lutte qu'il avait lui-même, à plaisir, exaspérée, il cédait, par un coup de tête, en face de l'opinion publique qui l'abandonnait, parce qu'elle trouvait sa politique sans conscience et sans dignité; on se fût trompé. Ce coup de tête n'était qu'une comédie délibérément jouée d'accord avec Lemmi, en vue du dénouement prévu : la glorification de l'homme de génie, de l'homme nécessaire, se retirant fièrement de l'arène publique, sa tâche une fois accomplie, et ne consentant à y rentrer que pour céder à la volonté des représentants de la nation et se dévouer, malgré lui, au bien de la chose publique.

Cette petite comédie se joua le 18 juin 1880. Tout le clan lemmiste se leva comme un seul homme pour élever aux nues Crispi démissionnaire. Ercole, Mancini se distinguèrent par l'excès de leurs flatteries. Mancini, le doux Mancini, osa dire que, si Garibaldi avait été le bras de l'expédition des Deux-Siciles, Crispi en avait été l'esprit et l'âme ; et il conclut en disant que ce serait une cruauté de retenir, malgré eux, les *grands citoyens* dans une tâche éternelle. Il s'éleva bien quelques voix discordantes pour applaudir à la retraite de l'homme néfaste qui sacrifiait sans pitié aux intérêts de son ambition ceux du pays, et dont la *turbulence sénile* était un des plus grands obstacles aux travaux de la représentation nationale; on alla jusqu'à dire qu'il ne se retirait de la Chambre que pour aller susciter à Palerme une révolte contre l'ordre actuel des choses. Ce furent des paroles perdues dans le concert de louanges et de flatteries hyperboliques déversées sur la tête du grand citoyen. Le Parlement repoussa presque unanimement son dévouement sublime, et Crispi se résigna à conserver son siège pour obéir à la volonté nationale. Il poussa la comédie jusqu'au bout, en s'abstenant de paraître à la Chambre tout le reste de l'année. Ce long silence devait rendre sa rentrée plus éclatante.

En 1881, il reparut plus audacieux et plus arrogant que jamais. Le 10 mars, il prononça un grand discours au sujet du montant des dépenses à faire pour l'Etat en vue des grands travaux projetés pour l'embellissement de Rome capitale, et qui ne servirent en réalité qu'à ruiner et à déshonorer la Ville Éternelle. Ce n'était qu'un prétexte pour opposer la grandeur de la nouvelle Rome royale à la grandeur du Vatican, et

conclure que la présence de la Papauté à Rome était un obstacle au développement et à la prospérité de la nouvelle capitale.

« Venus à Rome, s'écria-t-il, nous y avons trouvé le siège du catholicisme; et celui-ci, s'il peut avoir ses avantages, a aussi ses inconvénients. Le pape y jouit d'un palais grandiose et d'un luxe oriental. Ici le gouvernement n'a pas trouvé toutes les conditions de vie et d'existence matérielle qui sont nécessaires à son fonctionnement régulier. A Rome nous sommes mal à l'aise. C'est plutôt pour nous une hôtellerie qu'une cité (*très bien!*) et en regardant cette salle, vous devez tous éprouver un profond regret à penser qu'après dix ans nous sommes encore dans une maison de bois couverte de toile et de papier, comme si nous n'étions ici que provisoirement et non dans la capitale définitive de l'Etat! (*Bravo! Très bien!*) Le projet de loi est titubant. Il n'affirme pas hardiment que l'on doit construire à Rome *la Maison de l'Italie* pour y rester... Inspirons-nous des grands principes! Animons-nous de l'énergie et de l'enthousiasme avec lesquels nous avons abattu sept princes et la Papauté et sommes venus à Rome...

« Je suis un homme à l'anglaise, et (que mes amis qui ont des idées plus avancées me permettent de le dire), toutes les fois qu'il y a une séance royale et que je vois défaire le siège du Président pour élever à sa place un trône de bois, je me trouve humilié! A Londres, les séances royales se tiennent à la Chambre des Pairs, où le siège royal, de bronze et d'or, est permanent; et personne n'a jamais pu soupçonner qu'il y soit d'une manière provisoire, parce que le trône, comme l'Etat, doivent être solides et paraître tels. »

Le lendemain, courait à la Chambre une souscription pour élever un trône de bronze à l'honorable Crispi. — O Italiens, peuple léger et frivole, qui vous consolez de vos misères et de vos pires fléaux par une pasquinade !

La bataille parlementaire recommença en avril à l'occasion de l'occupation de Tunis par la France.

Depuis dix ans, en effet, l'Italie travaillait silencieusement à conquérir la Tunisie par la ruse, en l'italianisant, lorsque l'expédition française de 1881 vint malencontreusement contrarier cette opération en y établissant le protectorat français. Mais les paroles de Bismarck à Mazzini, que nous avons lues plus haut, sur le danger de l'occupation de Tunis par la France n'étaient pas tombées dans l'oreille d'un sourd! Elles

étaient devenues un des mots d'ordre de la secte : « La Méditerranée appartient à l'Italie ! » Le traité du Bardo réveilla toute la gallophobie de Crispi. Damiani, son lieutenant et porte-voix, présenta contre le ministère une motion de blâme. En vain Zanardelli, Tajani et d'autres demandèrent le renvoi de la motion, Crispi attaqua violemment à ce sujet le cabinet Cairoli, qui n'y pouvait rien et n'était point fautif. certes ! car, sur l'annexion de Tunis à l'Italie, Cairoli avait toujours été d'accord avec ses collègues maçons. Nous avons vu plus haut que, dès les premiers temps de sa réorganisation (en 1860), la Maçonnerie italienne avait eu soin d'établir des Loges en Tunisie.

Tout en reconnaissant hypocritement que la France, avait beaucoup fait pour l'Italie, Cairoli ne négligea rien pour envenimer les sentiments d'ingratitude et de jalousie qui ne sont que trop naturels à la nation italienne à l'égard de sa *chère voisine*, et pour exaspérer la vanité de ses concitoyens, en faisant de la nécessité de protéger les intérêts italiens de la Méditerranée une question de dignité et d'honneur national. Ses véritables sentiments à ce sujet ne peuvent être l'objet d'aucun doute. Alors, comme toujours, il pensait que la Tunisie ne peut appartenir qu'aux Romains, vainqueurs de Carthage ; bien plus, que l'Algérie est une colonie naturelle qui tôt ou tard doit faire retour à l'Italie.

Cairoli comparut, d'autre part, devant le *Lotus des Victoires*, dont il était membre, et là il se disculpa comme il put. On le traita d'incapable ; on lui reprocha vivement de n'avoir pas su empêcher « les intrigues françaises » d'aboutir. Cette séance secrète eut lieu le 29 avril ; on vota, sauf recours au chef d'action Lemmi, qui ne fut pas présent à la réunion. Cairoli obtint une faible majorité triangulaire ; mais elle lui suffit, attendu que d'elle allait dépendre son sort à la Chambre. En effet, en raison du vote du *Lotus*, le mot d'ordre fut donné de ne pas renverser le cabinet. Le 30 avril, Cairoli obtenait donc du parlement un ordre du jour favorable. Mais Lemmi, ayant examiné à son tour l'affaire en séance solennelle du Souverain Directoire Exécutif, le 12 mai, jugea que les hauts-maçons avaient été trop indulgents pour Cairoli ; il le condamna et lâcha Crispi sur lui ; en même temps, un nouveau mot d'ordre était donné aux députés. Le 13, le cabinet Cairoli-Depretis voyait se retourner subitement contre lui

ceux qui avaient voté en sa faveur quelques jours auparavant ; en conséquence il fut obligé de se retirer cette fois (14 mai).

Cependant, c'était Cairoli seul qui avait été visé. Lemmi pensait qu'il pouvait compter sur Depretis, de qui il avait exigé des gages. Quant à Cairoli, il n'avait pas tout à fait tort de s'en méfier. J'ai raconté ailleurs que le fameux dossier Lemmi-Bordone, obtenu en 1861 par Nigra pour Cavour, avait été oublié pendant vingt années, et que la première copie qui fut prise, aux archives ministérielles, du jugement de Marseille, condamnation infamante de Lemmi, provenait de M. Breganze, et qu'elle fut faite en mars 1881, alors que Crispi et Nicotera attaquaient vivement le cabinet Cairoli-Depretis. J'ai publié, à plusieurs reprises, sans recevoir aucun démenti, que M. Breganze, chef du cabinet de Depretis, se fit prêter le dossier par M. le préfet Bolis, directeur de la police politique et administrative ; que M. Breganze prit une copie du terrible jugement, et que cette copie circula entre quelques rares mains. J'ai dit qu'alors Cairoli et Depretis eurent les pièces sous leurs yeux, et que Lemmi, devant la crainte d'un scandale personnel, calma un peu ses ardeurs irrédentistes. Mais j'ai publié encore, et sans démenti non plus, que Cairoli, quelques jours avant sa démission du 14 mai 1881, avait fait photographier, pour sa satisfaction personnelle, le document principal du dossier Lemmi, c'est-à-dire l'extrait officiel donnant copie du jugement en six pages, délivré par le procureur impérial de Marseille, M. Mourier, à la requête du garde des sceaux français, M. Delangle.

J'ai signalé ces faits, à l'époque (novembre 1894) où un journal de Paris avança bien à tort que l'*Observateur Français* avait révélé le premier la condamnation infamante de Lemmi. Et j'écrivais cette lettre, qui a été reproduite par plus de cent journaux italiens, et où je disais : « C'est cette photographie, dont d'autres épreuves furent ensuite tirées par des amis de Cairoli, qui a été possédée par le colonel Achille Bizzoni, le premier révélateur du jugement de Marseille. C'est sur le vu de cette photographie que le député Imbriani en parla à la tribune de Montecitorio, en 1890, lors du débat sur les scandaleux tripotages de la régie des tabacs, et encore en ceci le député Imbriani devança l'*Observateur Français*. Toutefois, à ce moment (1890), plusieurs reproductions furent faites, soit d'après la copie de M. Breganze, soit d'après

la photographie prise par Cairoli en quittant le ministère. » (Lettre publiée dans le *Peuple Français*, numéro du 11 novembre 1894.)



GIUSEPPE LA MASA

Quand j'écrivis cette lettre, je n'étais point encore convertie ; je songeais uniquement à démolir Lemmi, et je gardais le secret sur les doctrines et les actes de la Haute-Maçonnerie. Le jugement infamant de Marseille était en dehors du

dogme palladique et des œuvres politiques des Triangles. Aujourd'hui, j'ai le devoir de compléter ce que j'écrivais en 1894. C'est entre la séance du *Lotus des Victoires*, du 29 avril 1881, où Cairoli obtint gain de cause, mais à très peu de voix de majorité triangulaire, et la solennelle séance du Souverain Directoire Exécutif, du 12 mai, que le dit F.·. Cairoli, s'attendant à être condamné par le chef d'action politique, dont la sentence l'obligerait à quitter le pouvoir, fit photographier pour lui la pièce capitale du dossier secret. Cela, Lemmi l'ignora longtemps ; car Cairoli demeura fort longtemps sans en rien dire à personne : il tenait à cette pièce pour lui-même, pour sa satisfaction personnelle, ainsi que je l'ai écrit. Telle est l'exacte et complète vérité.

Donc : Lemmi, quoique ignorant que Cairoli avait photographié le terrible document, avait raison de se défier de lui, et Cairoli, qui tenait à sa peau, ne montra pas la photographie.

Quant à Depretis, il vint à Lemmi, et, en vieux renard qu'il était, il lui démontra par A plus B qu'il n'avait à redouter de lui aucune indiscrétion. La visite de Depretis à Lemmi suivit immédiatement la démission de Cairoli, qui entraîna la formation d'un nouveau ministère : à ce moment, le Roi aurait voulu voulu faire constituer le cabinet par Sella ; mais le vieux renard de Stradella, Depretis, voulait ressaisir le pouvoir. Lemmi, faisant pacte avec lui, mit en œuvre toutes les influences secrètes dont il disposait : ce fut alors à qui démontrerait au Roi qu'un ministère Sella était impossible et qu'il fallait rappeler Depretis. Le 29 mai, Depretis formait le nouveau cabinet, en se basant sur la maçonnique gauche. Quelques jours auparavant, Lemmi avait été reçu en audience particulière par le Roi ! ! !

Dans le pacte entre Adriano et Depretis figurait la loi électorale, que la Haute-Maçonnerie avait déjà fait tant prôner par Crispi. Un mois après sa rentrée au gouvernement, Depretis tenait sa promesse et faisait voter cette loi, cette prétendue réforme électorale qui appelait aux urnes politiques tous les déclassés, tous les sectaires, tous les intrigants des villes, et en écartait les gens de bien qui constituent l'élément rural.

En juillet, il fut question d'envoyer Crispi comme ambassadeur à Paris, à la place de l'inepte et ridicule Cialdini,

qui venait de donner sa démission. Cette nomination aurait été très agréable à Lemmi ; mais elle n'était pas formellement stipulée parmi les clauses du pacte conclu entre Depretis et lui. La chose n'eut pas lieu, prétendit-on, par suite des scrupules de la Cour à laquelle le protégé de Haborym faisait quelque peu honte. La vérité est que les récents accès de gallophobie de Serafino ne permettaient pas d'imposer à la France, comme représentant de l'Italie, son ennemi le plus déclaré.

Les sommes votées, à l'instigation de Crispi, pour les travaux à exécuter à Rome (7 juin) montaient à 225 millions. Les longues discussions dont cette loi fut l'objet à la Chambre amenèrent à la tribune un grand nombre d'orateurs affirmant à l'envi et dans les termes les plus violents l'union irrévocable de Rome avec l'Etat, et la nécessité d'imposer silence aux réclamations des catholiques.

Mais voici une série de faits qui va prouver de la façon la plus lumineuse, avec la lumière la plus éclatante, que Lemmi est bien le véritable Roi en Italie, et, que c'est bien par lui et à la suite d'un pacte que Depretis avait été rappelé au pouvoir.

Le pacte portait que le ministère laisserait la Maçonnerie agiter la populace à sa fantaisie, en remettant à tout propos la Loi des Granties en question; ce qui donnait aux haines de l'impiété l'occasion de se déchaîner et de faire hurler par la lie de la populace : « A mort le Pape! au feu le Vatican! » On remit donc en question la Loi des Garanties et la rage des sectaires ne connut plus de bornes. Elle se manifesta surtout avec une fureur inouïe, lors de la translation des restes de Pie IX de la basilique de Saint-Pierre à l'église Saint-Laurent-hors-les-murs.

C'est de l'histoire que j'écris, non pas des contes; il faut qu'on le sache bien.

Avec l'autorisation du F∴ Depretis, un club révolutionnaire nommé *Société des Droits de l'Homme*, s'était fondé à Rome et avait ses assemblées au palazzetto Sciarra, qui est au Corso; le local avait été concédé par le prince Sciarra, 33e∴ que le docteur Bataille appelle justement un « franc-maçon haineux ». Je dois faire connaître une autre de ses qualités : membre du 2e Triangle romain, *l'Olimpo Palladico*.

Le F∴ Depretis, parfaitement au courant de ce qui se tramait au *Lotus des Victoires*, avait prévenu le Vatican que la

cérémonie risquait d'occasionner une émeute à Rome; il avait conseillé de la faire de nuit. Au Vatican, on ne voulait pas de cette humiliation. Depretis l'imposa. « Si la translation des restes de Pie IX doit se faire de jour, dit-il, nous ne répondons de rien; or, comme nous ne voulons pas d'émeute, nous nous opposons à ce que la dépouille du pape défunt sorte de Saint-Pierre. » Et le conseil des ministres délibéra que la cérémonie aurait lieu de nuit. L'architecte Vespigneris, agissant au nom des héritiers de Pie IX, dut prendre auprès du préfet de Rome des engagements formels. A ces conditions, la police fonctionnerait, et, dès qu'un voyou hurlerait quelque infamie, s'il s'en trouvait, il serait arrêté.

D'autre part, Depretis avait donné carte blanche à Lemmi. « J'ai fait croire à Vespigneris que je suis convaincu de la possibilité d'une émeute; il faut donc que vous organisiez une grosse manifestation anticléricale. Le préfet enverra des agents en nombre insuffisant; on laissera faire, afin que la questure puisse me déclarer officiellement que la police a été débordée; on arrêtera cinq ou six manifestants, que nous ferons condamner, et ainsi les puissances catholiques ignoreront que nous sommes d'accord. »

L'entrevue de Lemmi et de Depretis est du 9 juillet, s'il faut s'en rapporter au récit que le chef d'action fit plus tard au Conseil du Grand Orient d'Italie, pour calmer quelques francs-maçons ultra-radicaux, qui se plaignaient des condamnations infligées à six gamins de seize à dix-huit ans et qui récriminaient contre le ministère. Lemmi affirma qu'une parfaite entente avait existé entre Depretis et lui (séance du 2 août).

La préparation de l'émeute sacrilège eut lieu le 11 juillet au palazzetto Sciarra. Tous les impies meneurs des ouvriers révolutionnaires avaient été convoqués, Lemmi présida la réunion. 344 mauvais drôles se chargèrent d'exciter la foule; ces chenapans, qui ignoraient les qualités maçonniques de ces messieurs les chefs anticléricaux, reçurent chacun 3 lires pour leur peine, et Lemmi leur promit 20 lires de gratification personnelle, à toucher le jeudi 14 juillet à la Société des Droits de l'Homme, si le cercueil de Pie IX était jeté au Tibre. Crispi débita un petit discours pour les enflammer.

Le lendemain, une seconde réunion eut lieu au même local à 7 heures du soir. On décida que la Société des Droits de l'Homme serait désormais le « centre populaire » de dix cer

cles anticléricaux de quartier. Rome aurait ainsi onze clubs anticléricaux pour les ouvriers, que la bourgeoisie maçonne ne veut pas admettre dans ses Loges. De là, les chefs de la secte partirent pour la place Saint-Pierre. La foule s'amassait; un grand nombre de catholiques étaient venus, avec des cierges.

Les 344 chenapans à la solde de Lemmi avaient amené des camarades, espérant, eux aussi. recevoir quelque argent, si le coup projeté réussissait. Cette tourbe démoniaque s'était massée à l'angle du Borgo-Pio et de la place Rusticucci.

Après l'accomplissement des formalités qui eurent lieu à huis clos dans l'intérieur de la basilique, la cérémonie extérieure commença dans un parfait recueillement. Les rues étaient littéralement encombrées à mesure que le cortège s'avançait; huit mille personnes portaient des cierges, dont la lueur faisait une véritable illumination; il était près de minuit. Le cortège, outre le char funèbre attelé de quatre chevaux, comptait environ 300 voitures, dans lesquelles étaient des cardinaux et d'autres dignitaires ecclésiastiques.

Tout à coup, la masse compacte des profanateurs se rua au pas de course vers le pont Saint-Ange, en poussant des cris sauvages et en chantant à tue-tête des chansons obscènes. Puis, se jetant sur les catholiques, les bousculant, les frappant, ces furieux hurlèrent : « *Al Tevere la cassa* ! au Tibre la caisse! (le cercueil) »; c'était le mot d'ordre. La foule pieuse dut défendre le corbillard qui contenait les restes saints du grand Pape; la police, pour ne pas être accusée d'inaction, tapait par-ci par-là, indistinctement, aussi bien sur les porteurs de cierges que sur les stipendiés de Lemmi; ainsi elle augmentait le désordre; la bagarre était épouvantable. Du pont Saint-Ange jusqu'à Saint-Laurent, ce fut un scandale des plus honteux. Sur la place du Gésu, un groupe d'énergumènes crie : « *A Porta-Leone* ! » Porta-Leone est l'endroit de Rome où l'on jette les charognes d'animaux morts. Un brave garde municipal intervient pour faire cesser ces blasphèmes. Les agents de police l'entourent, le désarment, et c'est lui qui est emmené au poste. Place di Termini, un député radical, ivre selon sa coutume, excitait par ses imprécations la furie populacière ; deux amis de Depretis l'applaudissent. Partout, ces blasphèmes, ces violences sacrilèges, ces agressions indignes d'êtres humains, se répètent. Enfin, les chefs de la police dispersent la foule des fidèles, l'empêchent de suivre le cercueil

de Pie IX hors de Rome et obligent le cocher du corbillard à partir pour Saint-Laurent au galop.

Ainsi qu'il avait été convenu entre Lemmi et Depretis, on condamna pour la forme six jeunes voyous des faubourgs, pris au hasard, à un mois ou quinze jours de prison. A l'ambassadeur d'Autriche qui formula des observations, Depretis répondit : « Nous avons fait notre devoir ! » Mais la canaille ne put toucher ses vingt lires par tête, la foule pieuse ayant été en force pour empêcher l'abominable profanation préméditée.

Le lendemain, la *Lega della Democrazia*, dirigée par le F.·. Alberto Mario, publiait ces lignes infâmes : « Nous avons voulu assister à ce spectacle qu'on ne peut comparer qu'au dernier jour de carnaval. On transportait la *charogne* de Pie IX à sa dernière demeure. Sans les baïonnettes des soldats, elle eût été jetée du char dans le fleuve. »

Interpellé à la Chambre au sujet de ces troubles, Depretis répondit que « il n'y avait rien eu de grave », et, pour donner un semblant de satisfaction à la droite, il ordonna une enquête sur les agissements de la police, — enquête dont, pour comble de dérision, fut chargé le F.·. Astengo, juif et franc-maçon, inspecteur général au ministère de l'intérieur et membre du triangle *Apadno*.

Les journaux catholiques ayant dit qu'il était honteux que le langage d'Alberto Mario dans la *Lega* fut toléré, Crispi dit à Depretis :

— Mon cher, il ne faut pas poursuivre Mario ; mais, dans une autre circonstance, saisissez quelques exemplaires de son journal chez les marchands, une fois la vente terminée.

Après avoir voulu jeter au Tibre le Pape mort, Lemmi, Crispi et Depretis s'attaquèrent au Pape vivant. Les journaux de la secte reprirent avec fracas la question de la Loi des Garanties : le *Popolo Romano*, organe ministériel, déclara que la co-existence du Pape et du Roi à Rome était impossible et proposa l'exil de Léon XIII.

Le 7 août, au Politeama, eut lieu un meeting, organisé par la Haute-Maçonnerie. Les 5.000 ouvriers fanatisés qui y assistèrent ignoraient certainement qu'une poignée de francs-maçons les menaient ainsi par le bout du nez ; car ces gens-là se gardent bien de paraître avec leurs cordons et leurs tabliers devant le peuple, cela dévoilerait trop clairement le coup

monté !... Mais on ne niera pas, aujourd'hui ! Dieu a bien voulu me retirer de l'abîme. — Chaque jour, j'entends la voix qui me dit : « Parle haut ! révèle ! révèle ! » J'obéis. — Eh bien, j'ai pris en main les journaux de l'époque ; j'ai lu le compte rendu du « grand meeting *populaire* pour l'abolition de la Loi des Garanties », et quels sont les personnages qui siégeaient au bureau ? — Président : l'avocat Giuseppe Petroni. Oui, le F.·. Petroni, grand-maître titulaire du Grand-Orient d'Italie, c'est-à-dire de la Maçonnerie officielle. — Premier assesseur : le banquier Adriano Lemmi. Oui, le F.·. Lemmi, grand-maître de la Mère-Loge le *Lotus des Victoires*, président du Souverain Directoire exécutif de la Maçonnerie universelle. — Second assesseur : le journaliste Alberto Mario, figurant là, pour les naïfs, comme rédacteur en chef de la *Lega della Democrazia* ; mais, en réalité, le F.·. Alberto Mario (1), grand-maître du Triangle *l'Olimpo Palladico* et membre de la Loge *Universo*. — Enfin, secrétaire du comité du meeting, qui ? M. Ulisse Bacci, homme de lettres. Or, le F.·. Ulisse Bacci était, à ce moment même, secrétaire particulier du souverain grand-maître Adriano Lemmi, et rédacteur en chef de la *Rivista della Massoneria Italiana*. Est-ce clair ? Le bureau du meeting soi-disant populaire était exclu-

1. Le Dr Bataille a commis une erreur au sujet d'Alberto Mario ; celui-ci se proclamait athée, et le docteur n'a pas vu en lui un palladiste, mais un simple correspondant direct d'Albert Pike (*le Diable au XIXe Siècle*, tome Ier, page 352). Il est nécessaire de réagir contre cette fausse idée que beaucoup de personnes se sont faite au sujet de certains francs-maçons se déclarant publiquement athées. Pour ceux qui sont palladistes, qualité que, par contre, ils cachent avec soin, rejeter Dieu, c'est rejeter le Dieu des catholiques ; *ce n'est pas nier le monde surnaturel*. Ils disent : « De ce Dieu-là, nous ne voulons point ; c'est *Lucifer* que nous voulons ! » Voilà exactement leur opinion théologique. En Italie, surtout, les athées de ce genre d'athéisme sont très nombreux ; même, beaucoup d'entre eux, à l'instar de Lemmi, disent *Satan* aussi bien que *Lucifer*. En voici la meilleure preuve, et je prie mes lecteurs de ne jamais l'oublier ; car elle leur sera utile à citer pour convaincre ceux qui ignorent ces subtilités de l'esprit diabolique. En janvier 1882, à Livourne, ville de naissance de Lemmi, se fonda, sous le patronage du même Lemmi, le journal l'*Ateo* (l'Athée). Eh bien, dès le premier numéro, à la première page, la Rédaction publia ces lignes, dans l'article-programme : « SATAN EST NOTRE CHEF. C'est lui qui est le génie de la restauration humaine, c'est lui qui est, selon le terme de Carducci, la force vengeresse de la raison. » Cela est écrit et imprimé.

sivement composé de hauts-maçons, des palladistes lucifériens les plus élevés en grade.

Pauvre peuple, comme on te trompe !

Bien mieux, non seulement on trompe le peuple; mais encore on trompe les neuf dixièmes des sectaires affiliés. En effet, il y avait, au Politeama, ce jour-là, grand nombre de FF.·. romains, disséminés dans la foule, pour l'exciter; mais tous ne connaissaient pas l'existence des Triangles. Sans cela, le fauteuil de la présidence eût été attribué à Lemmi. Pour les imparfaits initiés, Lemmi était alors un simple membre du Conseil de l'Ordre au Grand-Orient d'Italie; les maçons trompés n'eussent pas compris Petroni relégué au second rang, lui qui, à leurs yeux, était supérieur à Lemmi. — Il y avait bien une raison pour donner à Petroni le pas sur Lemmi; mais cette raison n'entra pour rien dans le placement du vieux grand-maître au premier rang : à son casier judiciaire, Adriano n'a qu'un an de prison pour vol; le vieux Petroni, forçat libéré, avait l'auréole de vingt années de galères pour complicité d'assassinat.

Petroni ouvrit le feu des discours, en bredouillant — c'était tout ce qu'il pouvait en fait d'éloquence — quelques phrases inintelligibles, parmi lesquelles on entendit quelques mots : loi des garanties, abolition, le moment est venu, abolition, loi des garanties. Le Dr Bataille a dépeint admirablement le gâtisme de ce scélérat décrépit, tombé en enfance. Petroni fut, néanmoins, applaudi avec enthousiasme.

Alberto Mario se leva, à son tour. Les comptes rendus nous disent « qu'il décrivit la parabole de la Papauté et démontra qu'elle était arrivée à son dernier déclin. »

Puis, toujours d'après les journaux de l'époque, il ajouta :

« Tout peuple a une mission historique. Nous ne sommes pas devenus libres seulement pour qu'il nous fût permis de parler et d'agir librement, mais encore pour porter le dernier coup à la Papauté en décadence.

« La mission historique de l'Italie est donc l'abolition de la Papauté. D'ailleurs, *le signor Pecci* (Léon XIII) nous y aidera lui-même : des informations, puisées à bonne source, me mettent en mesure de vous faire savoir que le Pape médite la fuite. »

Après ces premières excitations, appuyées de si grossiers

mensonges, la parole fut donnée à un jeune inconnu, présenté à l'assemblée par Adriano Lemmi. Ce jeune homme affirma être un bourgeois romain et s'exprima ainsi :



ALESSANDRO MEDICI

« J'ai demandé la parole pour faire une déclaration, et c'est pour dire, en mon nom et au nom de tous les Romains qui ont l'amour de la patrie, que les cléricaux nous calomnient lorsqu'ils veulent faire croire que nous sommes, nous, citoyens de Rome, les champions fidèles du trône et de l'autel.

« Je dépose à la présidence un ordre du jour, et je prie notre

cher et dévoué directeur des Cercles Anticléricaux, M. Lemmi, d'en donner lecture à l'assemblée. »

Lemmi prit le papier que lui tendait le jeune inconnu, — un compère, à moins que ce ne fût un démon ayant pris forme humaine, — et lut ceci :

« Considérant que la Papauté et l'unité de l'Italie sont des termes contradictoires dans l'histoire et dans la politique ;

« Considérant que les partis rétrogrades ont appelé trente-cinq fois l'étranger ;

« Considérant que le fait de la Papauté reconnue diminue la souveraineté de la Nation, puisque la Papauté, étant fondée sur le droit divin, altère le caractère laïque de cette souveraineté ;

« Considérant que, comme institution religieuse dans l'esprit, dans les principes, dans l'objet, elle nie l'autonomie de la raison et de la conscience, est contraire au droit public moderne, et s'en tient à la duarchie du moyen âge ;

« Considérant que la Loi des Garanties, en accordant à la Papauté une souveraineté parallèle à la souveraine autorité de la Nation, la met en mesure de ressusciter cette duarchie, avec toutes ses conséquences ;

« Le Peuple de Rome demande l'abolition de la Loi des Garanties et l'occupation des Palais Apostoliques. »

Au moment où maître Adriano venait de terminer la lecture et allait mettre l'ordre du jour aux voix, commença la comédie secrètement convenue avec Depretis. Par le fait, sauf le vote, la réunion était terminée, et le vote pouvait être enlevé, comme on va le voir, en moins d'une minute.

Donc : un délégué de la questure se leva et dit qu'il ne pouvait laisser un tel meeting se prolonger ; il ordonna au président Petroni de déclarer la séance finie. Lemmi proteste. Les deux fils Garibaldi, Menotti et Riciotti, entourent le commissaire de police et parlementent avec lui. Pendant ce temps, Lemmi crie de toutes ses forces : « Citoyens de Rome, votez-vous l'abolition de la Loi des Garanties ? » Et l'assemblée hurle : « Oui ! oui ! » Alors, le commissaire crie, à son tour : « Je dissous la réunion. » La farce était jouée.

Après la comédie de la dissolution du meeting, la comédie de la saisie des journaux. La *Liberta* et le *Diritto*, organes favorables à Depretis, la *Capitale*, la *Lega della Democrazia* et le *Piccolo Italiano*, journaux radicaux à tous crins, le

Bersagliere, progressiste, reproduisirent, avec un ensemble remarquable, les discours prononcés au meeting et le texte de l'ordre du jour qui y avait été voté. Cette publication faite, et une fois répandue à des milliers d'exemplaires par toute la péninsule, la confiscation fut effectuée sur l'ordre du ministre de l'intérieur; c'est-à-dire, saisie des exemplaires restés invendus chez les marchands. De poursuites, point. Depretis avait suivi le conseil de Crispi.

Le meeting avait été annoncé, sous le titre de son objet, illégal; Depretis l'avait laissé se tenir, jusqu'à son vote de clôture. La presse anticléricale, y compris la presse ministérielle, avait continué l'agitation. C'est là un fait entre mille.

On poussait à l'expulsion du Pape. On répandait le bruit de sa prochaine fuite. Le soir du meeting, les vers suivants avaient été affichés sur le piédestal de la statue de Pasquino :

« Se il Papa è andato via,
« Buon viaggio, e cosi sia... etc. »

« Si le Pape est parti, bon voyage, et ainsi soit-il!... Nous ne mourrons certes pas de chagrin, parce qu'un tyran s'est enfui et que la corde qui nous liait les pieds s'est rompue. »

Que les maçons français ne viennent pas nous dire : — Nous ne sommes pas responsables des exagérations du galérien Petroni et du voleur Lemmi. Les maçons italiens font chez eux ce qu'ils veulent. Il n'y a aucune entente entre les Maçonneries des divers pays, chacune étant autonome chez elle.

Non! que la rue Cadet ne se dégage pas de la via della Valle! car, le 16 juillet 1880, le galérien Petroni (vingt ans de travaux forcés pour complicité d'assassinat, ne l'oublions pas) avait écrit ces lignes, dans une lettre adressée au Grand Orient de France :

« Nous, placés à l'avant-garde, devant la dernière citadelle du cléricalisme, nous luttons chaque jour pour renforcer contre lui la guerre séculaire, assurés que dans peu de temps devra émaner de Nous la suprême condamnation de cet éternel ennemi, pour lequel aura été écrite et sera aujourd'hui sanctionnée, après tant de siècles, cette sentence de la sagesse romaine : « *Adversus* « *hostem æterna auctoritas esto.* »

Sept jours après, le grand-maître officiel de la Maçonnerie italienne avait reçu cette réponse du docteur de Saint-Jean, 33e .·., parfait initié, qui était alors tout à la fois président du Conseil de l'Ordre du Rite français et souverain grand commandeur du Grand Collège des Rites établi au sein du Grand Orient de France :

« Orient de Paris, 23 juillet 1880 (ère vulgaire).

« Très cher et illustre F.·. Giuseppe Petroni,

« En vous écrivant que les vrais Maçons de notre pays applaudissent à votre marche en avant contre l'ennemi, je suis certain d'interpréter fidèlement les sentiments de mes collègues du Grand Collège des Rites, qui ne sont pas tous présents à Paris en ce moment.

« Oui, tous vos efforts vous donnent droit à notre éternelle reconnaissance et légitiment l'autorité qui a été déléguée au Souverain Directoire de Rome. Nous ordonnons que votre lettre sera lue dans tous les Conseils et Chapitres de notre obédience.

« Oui, contre l'ennemi, vous êtes, pour nous, vrais Maçons, l'autorité indiscutée, et nous vous acclamons comme notre guide ; dites-le bien au très illustre F.·. Lemmi.

« Oui, nous ratifierons tous la sentence de condamnation, quand vous la porterez contre la Papauté, et nos voix unanimes vous crieront : Bravo ! En attendant, votre sagesse se préoccupe d'organiser les forces, afin que l'assaut définitif ait un plein succès.

« Il est regrettable que la rivalité aiguë qui existe chez nous entre le Rite Français et le Rite Ecossais ait été jusqu'à présent un obstacle à l'établissement des Triangles. La difficulté soulevée par le Suprême Conseil rival ne sera jamais résolue, si l'autorité suprême n'intervient pas : au fond, nos Frères du Rite Ecossais craignent que le fonctionnement d'Ateliers supérieurs secrets ne facilite, à un moment donné, l'absorption de leur Suprême Conseil par notre Grand Collège des Rites, et il est vrai que la campagne maladroite de quelques-uns des nôtres en faveur de la réunion des Loges écossaises à celles du Grand Orient, bien supérieures en nombre, donne à ces craintes une apparente raison d'être. Quant à nous, nous n'encourageons pas cette propagande, et nous ne trouvons aucune utilité à ce projet de fusion ; nous respectons le Suprême Conseil de France, comme un pouvoir égal, et nous vivons en très bonne intelligence avec lui.

« Nous avons chargé le F.·. Inglesby, de Charleston, d'exposer en notre nom la situation au Souverain Pontife ; il nous a répondu, le 10 juin dernier, que l'on étudiait les moyens d'aplanir

les difficultés, et que le Sanctum Regnum enverrait prochainement un délégué avec pleins pouvoirs. Nous attendons sa venue avec impatience, ai-je besoin de le dire? Nous sommes honteux d'être si arriérés en France et de ne pas avoir encore un seul Triangle, tandis que le Rite Suprême est depuis longtemps dans un état d'admirable activité chez nos Frères de l'autre côté des Alpes. Nous nous consolons à la pensée que le temps perdu sera promptement rattrapé (1).

« Le F.·. Mauro Macchi, à qui nous confions cette lettre, est chargé de présenter nos respects au très illustre F.·. Lemmi. Nous lui remettons en même temps une délibération du Grand Collège des Rites, qui sera, nous n'en doutons pas, favorablement accueillie par le souverain chef d'action politique. Nous croyons faciliter la réussite de ses projets d'expulsion de la Papauté, en préparant dès à présent une manœuvre savante, que nous soumettons à son appréciation : tandis qu'en Italie vous exciteriez l'opinion contre le Vatican, ici nous briderions les radicaux intransigeants qui réclament la suppression de l'ambassade d'autre part, sous prétexte d'art ou pour tout autre motif, nous obtiendrions la restauration du palais des Papes à Avignon. Enfin, puisque vous avez décidé une émeute à la mort du pape actuel, notre gouvernement offrirait alors asile aux cardinaux pour le conclave; vous vous opposeriez à la rentrée du nouveau pape à Rome; nous le garderions à Avignon. Le Grand Collège des Rites estime que ce serait un grand pas vers notre but à tous : la suppression de la Papauté.

« Il est sous-entendu que nous laisserons dormir le projet, tant que le très illustre F.·. Lemmi ne jugera pas l'heure favorable, et que nous renoncerons à la campagne pour la restauration *artistique* du palais d'Avignon, si le Souverain Directoire Exécutif la désapprouve.

« Par les nombres mystérieux de nous seuls connus, veuillez agréer, très illustre Frère, nos salutations fraternelles, et soyez assuré de notre inébranlable dévouement au Grand Orient d'Italie.

« DE SAINT-JEAN, 33e.·. »

« Président du Conseil de l'Ordre au Grand Orient de France et souverain grand commandeur du Grand Collège des Rites pour la France et les possessions françaises. »

1. Excepté les deux alinéas qui suivent, cette lettre a été publiée en 1883 dans le *Lucifero*, d'Ancône, édition bleue, n° du 15 juillet, pages 4 et 5. Copie authentique et complète fut envoyée, l'année suivante par Lemmi au Souverain Directoire Administratif (Berlin); le F.·. Findel, de Leipzig, la communiqua à plusieurs.

Entre les hauts maçons de France et d'Italie, l'entente fut toujours complète.

Ce fut en l'automne de cette année (1881), que se tint le Congrès antimaçonnique de Milan, du 20 septembre au 3 octobre. Je n'y toucherai pas; ce qui se passa a été déjà révélé (1) : je rappelle seulement que ce Congrès fut dû à l'initiative personnelle de Lemmi.

Une résolution très grave parmi celles qui furent votées, c'est la sixième. A Charleston, plusieurs Emérites jugèrent qu'une imprudence avait été commise : le Congrès admettait au nombre de ses adhérents les membres des simples Loges; il était maladroit de leur laisser comprendre qu'on réservait le secret de certaines initiations.

Voici cette sixième résolution :

« Lorsque l'Ordre aura intérêt à initier un personnage de condition très élevée ou qui sera, pour un motif à apprécier par le grand-maitre, dans une situation commandant la réserve la plus absolue et le secret le plus rigoureux, son initiation sera connue seulement du grand-maître adjoint, du grand secrétaire et du grand trésorier. »

Pourquoi ne pas pratiquer ainsi qu'il est d'usage pour les réceptions d'ecclésiastiques? pensèrent les Emérites; le personnage dont l'affiliation doit être cachée peut être reçu immédiatement à un haut grade, et point n'était besoin de traiter pareille question dans un Congrès. Tel est le sens des observations qui furent envoyées de Charleston à Lemmi.

En réponse, le Sanctum Regnum apprit qu'il s'agissait d'un cas nouveau, et ce cas n'était autre que l'initiation du Roi. On avait proposé à Humbert de l'initier et l'offre était d'un haut grade, comme dans le cas des adeptes ecclésiastiques; mais Humbert, consentant à être maçon, avait voulu passer par tous les degrés, sans que cependant son affiliation active fût connue. De là : le vote de la sixième résolution du Congrès de Milan, et, aussitôt après, la tenue d'une Loge

1. Dr Bataille : *le Diable au XIXe siècle*, tome II, pages 352 à 357. — Margiotta : *Adriano Lemmi*, pages 140 à 146. — Une observation, cependant : la lettre de Garibaldi à Pietro Corsigli, dont de larges extraits sont reproduits par ces deux auteurs, est du 15 octobre 1879, et non pas du 15 octobre 1880. La lettre de Pike à Lemmi est bien du 5 décembre 1880.

spéciale, Chapitrale et Aréopagite, formée secrètement sur l'ordre de Pike et ne figurant pas sur les annuaires.

En effet, Albert Pike avait élargi le vote de Milan, en vertu de son autorité suprême. « Quatre hauts-maçons ne peuvent suffire à conférer les grades sollicités par le candidat Humbert de Savoie, écrivit-il à Lemmi. Vous constituerez une Loge secrète, Chapitrale et Aréopagite, composée de dix membres, et le F∴ Humbert, une fois admis, sera le onzième; ainsi il suivra toute la filière. Vous accorderez toutes les dispenses de temps nécessaires, afin que le royal Frère s'élève promptement jusqu'au 3e degré. S'il a des dispositions à recevoir l'initiation des Triangles, vous m'en référerez. La Loge secrète, dont le Roi sera membre, s'appellera *Savoia Illuminata*, et se tiendra au Grand Orient ou dans un palais royal, non en réunions d'une périodicité fixe, mais selon les nécessités particulières créées par la situation du royal adepte.»

Le roi Humbert fut donc reçu par Lemmi, assisté de neuf Frères des hauts grades; son éducation maçonnique fut rapide, puisque, le 1er mai 1884, le chef d'action politique écrivait au Sanctum Regnum, à propos de l'encyclique *Humanum Genus* une longue lettre dont le post-scriptum vaut la peine d'être détaché : « Il est superflu de vous dire que notre F∴ Humbert a accueilli la bulle papale par une joyeuse moquerie, attendu que depuis deux mois déjà il est Chevalier Kadosch. Le résultat le plus significatif est que notre bien-aimé F∴ nous a pressé de lui conférer le 31e degré; mais nous avisons à le créer 33e∴ au plus tôt. Il mérite vraiment de franchir les deux degrés intermédiaires. Veuillez accorder la dispense. »

Pour en revenir à cet automne de 1881, encore ceci : tandis que se tenaient le Congrès Maçonnique de Milan, vint en Italie, le F∴ Renan, et les FF∴ lui firent un accueil enthousiaste; il y eut tenue solennelle en son honneur au *Lotus des Victoires*, car feu Renan était palladiste (1). Et, d'autre part,

1. Le Dr Bataille classe à tort le F∴ Renan parmi les satanistes diabolisant en dehors du Palladisme; or, il était bien palladiste et correspondait directement avec Albert Pike. L'erreur de Bataille provient de ce que Renan fit, le 25 avril 1855, un éloge public du prince des ténèbres en l'appelant dans cette apologie Satan et non Lucifer (*le Diable au XIXe siècle*, tome II, pages 608-609). Mais alors le Palladisme n'existait pas. Quand il fut organisé en France, en 1881, Renan fut un des premiers recrutés, et il venait en Italie précisément chargé d'une mission auprès de Lemmi.

se multipliaient les cercles anticléricaux dans toute la péninsule, ainsi qu'en Sardaigne et en Sicile. Et encore : Giovanni Bovio, à Sienne, Aurelio Saffi et Stefano Canzio, à Gênes, rivalisaient d'ardeur pour exciter le peuple à donner l'assaut au Vatican.

Propager l'idée de l'expulsion du Pape, voilà depuis 1881 le mot d'ordre de Lemmi. Et ce mot d'ordre, parti des Triangles lucifériens, s'imprime dès lors dans l'organe même de la Maçonnerie officielle, et nous le retrouverons à tout instant, si nous feuilletons la collection du moniteur du Grand Orient d'Italie.

Trois citations seulement : la première, après la mort de Garibaldi ; la deuxième, en 1886 ; la troisième, en 1888. Dans cette dernière, on remarquera que Lemmi pose déjà en principe que Rome devrait remplacer Charleston pour la suprématie maçonnique.

« N'oubliez pas, mes Frères, que notre sublime grand-maître Garibaldi nous a laissé un legs sacré, un devoir à accomplir coûte que coûte : l'abolition de la Loi des Garanties *et du Garanti*, l'abolition de la Papauté.« (*Rivista della Massoneria Italiana*, tome XIII, année 1882-83, page 228).

« Notre Patrie, ses membres épars ayant été enfin réunis, voit son corps national, son unité reconstituée ; mais si vous examinez son cœur, vous y trouverez toujours et bien profondément enfoncé le poignard de la Papauté. Voulez-vous que notre Patrie vive heureuse et prospère ? Eh bien, alors, arrachons le poignard, délivrons l'Italie de son implacable et mortel ennemi. Voilà quelle est notre mission, à nous autres, francs-maçons. » (*Rivista della Massoneria Italiana*, tome XVII, année 1886-87, page 134).

« A Rome, dans la ville universelle, *à Rome qui devrait être la Cité Maçonnique par excellence*, demeure encore le plus tenace et le plus terrible des ministres de toutes les fourberies religieuses ; là est le siège de son règne sur les consciences. Tant que le Pape ne sera pas chassé de Rome, la Franc-Maçonnerie ne pourra pas se glorifier d'avoir remporté la vraie victoire ! » (*Rivista della Massoneria Italiana*, tome XIX, année 1888-89, page 217).

CHAPITRE XIV

Au milieu de cette diabolique effervescence, Crispi ne pouvait demeurer inactif. C'est alors que germa dans son machiavélique cerveau l'idée d'une manifestation rétrospective, de nature à satisfaire à la fois sa gallophobie et sa haine de la Papauté. Voici quelle était cette idée, que Lemmi approuva avec enthousiasme :

Serafino s'était tout à coup souvenu qu'au temps où un prince français, Charles d'Anjou, gouvernait la Sicile, un certain gentilhomme de Salerne, nommé Jean de Procida, — dont la vie de conspirateur ressemble assez à la sienne, — organisa, au bénéfice du roi d'Aragon, ce fameux massacre des Français, qui eut lieu le lundi de Pâques, 31 mars 1282, et qu'on a appelé *Vêpres Siciliennes*. Rien n'était mieux fait que ce souvenir pour raviver dans les cœurs italiens la haine de la France ; menace indirecte, la commémoration des Vêpres disait aux Français quel sort leur était réservé en Tunisie, s'ils persistaient à occuper ce territoire si longtemps convoité par l'Italie, ce pays où une émigration savamment dirigée par les Loges (1) avait déjà aggloméré une forte colonie italienne.

1. La situation ne s'est point améliorée, certes ! Fille d'une mère française et née moi-même en France, j'aime trop les Français pour ne pas appeler toute leur attention sur ce qui se trame. Le jour où Lemmi donnera l'ordre d'un massacre en Tunisie, le carnage s'effectuera avec la plus grande facilité, si l'on ne prend pas des mesures dès à présent.

Nous avons vu (page 118), qu'au Convent du 26 décembre 1861, la Maçonnerie Italienne comptait déjà un Atelier à Tunis : la Loge *I Figli scelti di Cartagine ed Utica*. Eh bien, on va juger des progrès faits en vingt ans par l'émigration italienne et ses Loges en Tunisie.

En 1881, la population de la Tunisie s'élevait à 2.100.000 habitants, dont 45.000 israélites (juifs du pays), et 25.000 européens. Ces derniers se subdivisaient ainsi : à peu près un millier de grecs, 500 maltais et 300 anglais, presque tous francs-maçons, environ 1800 français, et plus de 20.000 italiens ; le reste, allemands, espagnols, portugais, etc., en très petit nombre. Les indigènes, vrais tunisiens, comptés pour 700.000, assez indifférents au régime établi. Le surplus, c'est-à-dire

20

Il s'agissait donc d'organiser à Palerme une grande fête pour solenniser ce glorieux sixième centenaire du massacre de 20.000 Français et élever jusqu'aux nues la mémoire du conspirateur sicilien.

A côté de cette éclatante riposte adressée à la France qui venait de déjouer les projets de l'Italie sur Tunis, en y installant son protectorat, il y avait un autre motif de célébrer la commémoration des Vêpres Siciliennes, et ce motif, Crispi sut le faire ressortir à Lemmi : excellente occasion d'invectiver contre le Pape et la religion, en faisant croire aux badauds que la Papauté avait été l'instigatrice de la tyrannie des Angevins, puisque cette prétendue tyrannie avait servi autrefois de prétexte à l'affreuse boucherie.

plus de 1.300.000 habitants, représenté par les tribus nomades, qui se désintéresseraient complètement d'un conflit pouvant survenir entre italiens et français.

Je viens de dire que les 500 maltais et 300 anglais étaient presque tous francs-maçons. En effet, pour ces 800 membres de la colonie européenne, il n'y a pas moins de 11 Ateliers maçonniques, ayant leur temple : 9 à Tunis (rue Si-Aly-Azuz), et 2 à la Goulette. Ces 11 Ateliers dépendent de la Haute-Maçonnerie anglaise et font partie du district dont le chef-lieu est à Malte ; mais il est important de savoir que ces Ateliers ne se sont installés que longtemps après les Loges italiennes. Le premier Atelier anglais-maltais, Loge *Ancient Carthage*, a été fondé en 1877, et son chapitre de Royal-Arche est de 1878.

Au contraire, de 1860 à 1880, les maçons italiens se multiplièrent à un tel point, que, le 11 mai 1880, Lemmi jugea nécessaire de créer un Suprême Conseil de Tunisie, lequel gouverne 37 Ateliers, y compris les Chapitres de Rose-Croix et les Aréopages de Kadosch. Mais voici ce qui est significatif : le Suprême Conseil de Tunisie n'a pas été déclaré autonome ; il est sous la dépendance immédiate et directe du Suprême Conseil d'Italie, ayant son siège à Rome. En d'autres termes, par cette situation exceptionnelle, la Maçonnerie du Rite Ecossais, entièrement approuvée par le Suprême Directoire, affirme et maintient les prétentions de l'Italie sur la Tunisie.

On voit par là que la Maçonnerie française n'a été pour rien dans les événements qui ont amené en 1881 l'établissement du protectorat de la France ; on comprend aussi combien la Maçonnerie italienne, surprise de ce coup imprévu, fut et est demeurée furieuse. Lemmi et Crispi ne pardonneront jamais à la France d'avoir exécuté ce qu'ils méditaient eux-mêmes pour l'Italie.

Depuis 1881, l'émigration italienne en Tunisie a pris les plus vastes proportions, en vertu du mot d'ordre : à Tunis, les colons italiens ont doublé ; ils sont 40,000 contre 10,000 colons français. Sur tout le territoire tunisien, il y a actuellement plus de 110,000 italiens, et l'on ne compte que 16,000 français au maximum, en y comprenant les troupes

Crispi fut félicité de son heureuse idée par tous les hauts-maçons italiens. On fabriqua immédiatement deux inscriptions qui faisaient mentir l'histoire, en révélant les imaginaires abus de la Curie papale. On lança aussitôt le projet dans la presse sectaire; la municipalité de Palerme vota 100.000 francs pour les fêtes.

Pour leur donner plus de solennité, il fallut faire venir à tout prix Garibaldi, afin que fût bien évident le caractère maçonnique et diabolique que devait revêtir cette manifestation crispinienne. Garibaldi ne se fit pas prier. Il vivait alors à Caprera, avec une piémontaise, nommée Francesca Armosino, dont il avait eu une fille et un garçon; vers cette époque, il avait fini par se décider à épouser Francesca, afin

françaises, c'est-à-dire trois régiments d'infanterie, deux régiments de cavalerie et deux batteries d'artillerie en tout.

Lemmi a refusé d'autoriser l'établissement de plus d'une Loge française : c'est la Loge *la Nouvelle Carthage*, fondée le 27 avril 1883 à Tunis (rue Koutab-el-Ouazir), et il lui est interdit de créer dans son sein un Chapitre; les maçons français ayant un grade supérieur à celui de Maître sont obligés d'aller dans les Ateliers italiens. Le Grand Orient de France a dû s'incliner.

Quant au Suprême Conseil de France, il a formellement reconnu les prétentions de l'Italie sur la Tunisie : non seulement il n'a pas établi en Tunisie une seule Loge depuis le protectorat; mais encore, ce qui est une honte, il a constitué un garant d'amitié auprès du Suprême Conseil de Tunisie, qui est maintenu dans la dépendance immédiate et directe de Lemmi, et le Suprême Conseil de Tunisie a constitué, pour son représentant auprès du Suprême Conseil de France ainsi avili... on ne devinera pas qui a pu accepter un tel rôle... un officier de l'armée française ! Je ne le nommerai pas; je dirai seulement que son numéro matricule sur le registre du Suprême Conseil de Paris est le n° 20,979. Mais si l'on osait nier, je donnerais le nom en toutes lettres.

Les Loges placées sous la juridiction du Suprême Conseil de Tunis entretiennent en Tunisie, dans la colonie italienne, la haine de la France. Les sujets d'Humbert qui habitent Tunis sont organisés par sections, obéissant à des chefs désignés. Il est convenu qu'en cas de guerre européenne éclatant tout à coup, ces soldats, secrètement enrégimentés, iraient immédiatement arrêter à domicile les officiers supérieurs qui logent en ville; la Kasbah, privée de ses chefs, serait ainsi désemparée. Les dernières instructions de Lemmi sont celles-ci : modification du costume dans toutes les sociétés de gymnastique italo-tunisiennes; le nouveau costume est celui d'officier italien; le but est d'habituer les indigènes à cet uniforme. Ce sont ces sociétés qui se mettront à la tête des sujets d'Humbert le jour où le Suprême Directoire de Rome décrétera les Vêpres Tunisiennes.

Maintenant, j'ai accompli mon devoir : j'ai dit ce que j'avais à dire.

de légitimer la naissance de ses enfants, Clelia et Manlio (1). Il quitta donc son île et vint à Palerme, voulant couronner sa vie par ce dernier acte d'impiété et de haine antireligieuse. Il voulait, dit un de ses biographes, « défier une dernière fois les foudres du Vatican, du sein de cette même Palerme où, vingt-deux ans auparavant, il avait vaincu la tyrannie bourbonienne ».

En effet, Crispi fut non seulement, sous l'inspiration de Lemmi, l'organisateur de cette honteuse comédie; mais il encouragea de tous ses efforts la publication d'un journal spécial qui, pendant une année entière, invita les Italiens à suivre l'exemple de Giovanni da Procida. Personne, pas même en Italie, ne fut dupe de ses hypocrites protestations lorsque dans le discours qu'il prononça à cette occasion (31 mars 1882), il prétendit que cette fête n'était à ses yeux qu'un moyen d'entretenir le culte des grands souvenirs historiques et de raviver dans les cœurs italiens l'amour de la liberté. Son attitude constante depuis lors à l'égard de la France prouvera surabondamment que seule la haine de la France et de la Papauté lui inspira cette démonstration provocatrice.

Il ne tarda pas du reste à montrer que toute entreprise, tendant à léser ou à inquiéter la France dans ses droits et ses intérêts, trouverait en lui un champion déterminé. Ne le vit-on pas, en cette même année 1882, alors que l'Angleterre demanda à l'Italie sa participation à l'expédition d'Egypte contre Arabi-Pacha, braver à lui seul l'opinion populaire opposée à cette participation, et démontrer que l'Italie, en repoussant les avances de l'Angleterre, perdait la plus belle occasion

1. Le jeune Manlio Garibaldi, dont la photographie d'enfant est donnée à la page 361, s'est converti en 1888, à l'école préparatoire militaire où sa famille l'avait placé. Curieux de lire les saints Evangiles, il se les fit prêter par un camarade; la grâce le toucha. Quelque temps après, il demanda à être baptisé et à faire sa première communion, ce qui mit ses frères aînés et sa mère en grande colère. Les journaux de 1888 ont parlé de cet incident, qui a été confirmé à l'un de mes amis catholiques par le cardinal Alimonda, archevêque de Turin. Toutefois, le jeune Manlio ne put alors faire sa première communion, vu l'opposition furieuse de ses parents et tuteurs; mais il déclara, avec autant de simplicité que de fermeté, que personne au monde ne l'empêcherait de remplir ses devoirs de bon catholique, aussitôt qu'il serait majeur. Il y a huit ans de cela; l'échéance de cette majorité approche donc. Espérons que le dernier fils de Garibaldi aura persévéré dans ces bons sentiments, et prions pour lui!

d'accroître d'une façon efficace et durable son influence dans l'Afrique septentrionale. Il était alors à Londres, en relations maçonniques intimes avec Gladstone, le bombardeur d'Alexandrie, l'élève préféré de Palmerston, et il se faisait son émissaire empressé auprès du ministère italien.

Quant à Depretis, il semble alors s'être détaché quelque peu de la tutelle de Lemmi, et celui-ci paraît avoir attaché peu d'importance aux coquetteries qu'il prodigua à la droite. Depretis ayant fait des avances à Serafino, notre héros les refusa; il ne voulait pas, il ne pouvait pas le suivre dans son évolution. Ah! certes, s'il n'avait pas été ainsi enchaîné, Crispi eût pu éviter à l'Italie quatre années de luttes inutiles, de crises parlementaires, de divisions et de conspirations; mais les exigences de Lemmi et, avec cela, son ambition de se poser en seul homme d'état nécessaire le rejetaient impitoyablement dans l'opposition. Il savait quel parti il pouvait tirer de cette gauche qui lui pardonnait tout, dès lors qu'il lui frayait le chemin du pouvoir et la conduisait à l'assaut du ministère. C'est ainsi qu'il put, en mai 1883, réunir dans une coalition politique les chefs des différentes fractions de la gauche ou ex-ministres qui ne faisaient pas partie du gouvernement : Cairoli, Baccarini, Zanardelli (1), Nicotera. Avec lui, Crispi, ce fut ce qu'on appela la *Pentarchia*. Le but non avoué, mais évident de cette coalition d'éléments si disparates, n'était autre que de renverser le ministère et de prendre sa place. La Haute-Maçonnerie lemmiste avait imaginé encore cette intrigue; mais les cinq n'étaient pas d'une égale docilité.

L'union des Pentarques se scella à Naples dans un grand banquet (26 novembre). Crispi était si sûr de la victoire, qu'il se hâta de rassurer les esprits au sujet de la politique extérieure que le nouveau parti se proposait de suivre. Il affirma qu'il maintiendrait les alliances conclues, c'est-à-dire, que l'Italie resterait inféodée à l'Allemagne sur le continent et à l'Angleterre sur la mer.

Une pareille alliance entre hommes qui se connaissaient et s'estimaient à leur juste valeur n'était pas durable. La défiance et la discorde ne tardèrent pas à se manifester dans la Pentar-

1. Zanardelli et Baccarini s'étaient retirés du ministère Depretis, pour ne pas le suivre dans son évolution conservatrice.

chie. Le scandale de l'incident Nicotera et Lovito (1), suivi d'un duel, contribua à en détacher ceux de ses partisans qui avaient encore conservé quelque sentiment de dignité et d'honneur. Crispi, infatué des prérogatives parlementaires, et plus intéressé que personne à ce que le Parlement n'eût pas le droit d'enquête sur la conduite morale de ses membres, s'opposa à ce qu'on procédât à la poursuite de Nicotera et, de Lovito, en démontrant que « le Parlement n'était pas compétent pour discuter les précédents patriotiques et moraux des députés élus. » Il devait plus tard s'appliquer à lui-même cette chère théorie, le jour où, dénoncé devant la Chambre par l'opinion publique, il imposerait silence aux dénonciateurs et se soustrairait au jugement du Parlement, en le prorogeant de sa propre autorité.

S'il y a quelque chose qui puisse jeter du discrédit sur un homme politique, c'est la facilité avec laquelle, se jouant de sa conscience et des sentiments les plus respectables, il fait litière de ses sympathies et de ses amitiés, pour ne poursuivre que les dictées de l'ambition et de l'égoïsme. C'est ainsi que Crispi, pour se concilier les faveurs de la Pentarchie, oublia de gaieté de cœur les liens d'amitié et d'alliance qui l'unissaient à Depretis. Nommé président du cercle de la gauche parlementaire fondé à Naples en 1884, on l'entendit proférer contre son cher compère le plus violent réquisitoire. Sans doute Depretis, le vieux mazzinien, n'avait fait qu'obéir à des vues d'intérêt et d'ambition personnelles, quand il se fit le valet de la maison Savoie; mais était-ce à Crispi de lui adresser un pareil reproche, et ne se condamnait-il pas lui-même, quand il disait :

« Cet homme ne désire que le pouvoir; il n'a que deux moyens de gouvernement : la peur et l'intrigue ; il n'augmente la clientèle de ses courtisans qu'à l'aide des faveurs et de la corruption.

« Nous (*nous*, *Crispi*), nous avons choisi la Monarchie comme système de gouvernement, parce que seule elle peut nous donner et nous assurer la liberté ; mais si nous sommes les amis du Roi,

1. Le 6 décembre, Nicotera, rencontrant dans les couloirs de la Chambre, Lovito, secrétaire général du ministre de l'intérieur, lui cracha à la face, sous prétexte de se venger d'un libelle écrit contre lui pendant les dernières élections, et dont l'auteur, un certain Calabritto, avait été récompensé par Depretis d'un diplôme de chevalier de la Couronne d'Italie.

nous n'en sommes pas les valets : les amis donnent des conseils, les valets exécutent des ordres. »

Voilà, on le reconnaîtra, ce qu'on peut appeler : avoir un bel aplomb. — Non, il n'était pas, Crispi, le valet du Roi ; il était le valet du signor Lemmi. Quant au Roi, le pauvre homme ne règne que de nom ; il s'est livré lui-même à la secte, le jour où il a accepté ses grades, qui l'ont fait subalterne des grands-maîtres, aussi bien du Suprême Conseil que du Souverain Directoire Exécutif. Ceci ne peut faire aucun doute.

Mais je ne dois pas passer aux faits postérieurs de l'existence de Crispi, sans parler de certaines manœuvres occultes, essentiellement maçonniques et même d'un pur diabolisme, qui pivotent autour d'un des événements les plus considérables du siècle : cet événement, qui est de 1884, est la grande manifestation de Léon XIII dénonçant la secte au monde entier. Oui, par la publication de l'encyclique *Humanum Genus*, le Vicaire de Jésus-Christ a lumineusement exposé l'état de la question ; cette publication a suscité et suscitera pendant longtemps encore les révélateurs des œuvres infernales et enflammera le courage des champions de l'église.

Il semble que Satan pressentait dès 1883 le coup terrible qu'il allait recevoir ; car c'est alors qu'il envoya à Rome celle qui se dit sa fille, la fameuse Sophia-Sapho, ou M[lle] Sophie Walder.

Elle est trop connue, pour que je parle d'elle longuement dans ce livre. Le D[r] Bataille l'a démasquée, peut-être avec un peu trop de dureté ; je la crois surtout à plaindre. Je lui consacre un chapitre entier de mes *Mémoires*. Je mentionnerai donc simplement ici le prestige dont sa présence fut la cause, en octobre 1883, au *Lotus des Victoires* ; Francesco Crispi fut un des témoins, ainsi que l'atteste sa signature au bas du document commémoratif (voir page 317).

A la suite des démarches du F∴ de Saint-Jean, les chefs de Charleston se préoccupèrent de l'établissement du Palladisme en France ; il n'y avait eu, jusqu'alors, que des adeptes épars. Philéas Walder était venu en 1881 ; il fut le grand organisateur. Ensuite, Sophia fut envoyée en Europe ; elle partit de Charleston dans le courant de l'année 1883, probablement en juin, attendu qu'elle vint par l'Océan Pacifique et

fit un arrêt à Shang-Haï et à Calcutta; elle entra en Europe par le Sud, c'est-à-dire par l'Italie. Ce qui est certain comme date (1), c'est qu'elle était à Rome le 18 octobre 1883.

Sans doute, elle fut présentée auparavant à Lemmi, qu'elle avait tant hâte de connaître.

Quoi qu'il en soit, il y eut tenue de grand-rite en son honneur au *Lotus des Victoires*, le jour de la fête de Bitru, puissant daimon qui s'est constitué le protecteur de la malheureuse Sophia.

Pour ces tenues de grand-rite, la présence de treize Mages élus est nécessaire; lorsque deux ou trois manquent, on procède à une évocation préparatoire, et le nombre exigé est complété par tels ou tels frères diabolisants, appartenant à la province triangulaire ou à la seigneurie de la Mère-Loge; en d'autres termes, ils sont apportés instantanément par les esprits du feu. Du moins, voilà ce que les palladistes croient; quant à moi, je pense aujourd'hui que ce sont des diables d'enfer qui viennent à leur place, en empruntant leur nom et leur forme.

Donc : à la tenue du 18 octobre 1883, jour qui, dans le Calendrier du Palladium, est le vingt-septième jour du mois Paophi, se trouvaient présents, soit comme membres du Lotus, soit comme Mages visiteurs, les treize Frères hauts-maçons qui signèrent le procès-verbal du prestige, et parmi eux Ettore Ferrari, secrétaire du Lotus, Luigi Revello, secrétaire-adjoint, et Castellazzo, secrétaire du Grand Orient. C'est Luigi Revello qui a tenu la plume, sous la dictée du daimon.

1. Le Dr Bataille dit : « En 1881, son père, le vieux Philéas, était venu fonder en France le premier Atelier palladique, la Mère-Loge, le *Lotus de France, Suisse et Belgique*, qui, établie à Paris, devait bientôt rayonner sur les trois pays et y fonder d'autres Ateliers triangulaires. Enfin, en 1883, Sophie avait obtenu l'autorisation désirée, et, sauf erreur, c'est vers la fin de l'année qu'elle quitta l'Amérique pour l'Europe; en tout cas, elle était en 1884 à Paris, où son père avait chargé le F.·. Armand Lévy, premier grand représentant du Directoire Exécutif pour la France, de veiller sur elle. C'est en 1884 que fut constitué le Triangle parisien *Saint-Jacques*. Sophie, qui, à l'âge de dix-neuf ans, avait déjà reçu toute l'initiation palladique d'Albert Pike lui-même, vu son étonnante précocité, avait été nommée grande-maîtresse du nouveau Triangle, en vertu des pleins pouvoirs dont Philéas Walder disposait. On sait que le grand-maître était le F.·. Bordone. » (*Le Diable au XIXe siècle*, tome II, page 816).

Sophie Walder a raconté, en réunion de Parfait Triangle, cette mémorable séance dont elle se fait un titre d'orgueil devant les Mages Elus et les Maîtresses Templières Souveraines. Une seule femme était présente, avec elle : la grande-maîtresse du *Lotus des Victoires*, la mystérieuse Lidia Nemo,



GIUSEPPE MISSORI

qui a le privilège, en assemblées du 3e degré, les seules auxquelles elle assiste, de revivre sous les traits de sa treizième année. On sait que la Sophia des Palladistes est réputée devoir donner le jour, au 29 septembre de cette année-ci (1896) à une fille qui sera l'aïeule de l'Ante-Christ. On sait que, pour avoir cette réputation, Mlle Walder se base sur les versets 5 à 9 du chapitre de l'Anti-Christ dans le *Livre Apadno*.

Quoique ces versets soient déjà très connus, il n'est pas inutile que je les reproduise, en y intercalant l'explication traditionnelle :

5. — Mais les temps compteront à partir du jour où le Très-Haut le plus haut (*Lucifer*) aura une fille parmi les enfants des hommes; car, de même que Dieu engendra Caïn (*croyance traditionnelle maçonnique, que l'on trouve dans tous les rituels de la secte à partir du grade de Maître où Lucifer est appelé Eblis et est représenté comme ayant possédé Eve, avant Adam*), Dieu lui-même sera père encore sur la Terre, mais d'une fille, quand les nouveaux temps viendront (*Philéas Walder racontait donc qu'il fut seulement intermédiaire du Dieu-Bon et que Lucifer le possédait de la façon la plus complète le jour où fut conçue Sophie*).

6. — Sept ans moins neuf jours avant le Troisième Coup de canon (*exactement, le 29 septembre 1863, date qui est certifiée, dans les 33 Mères-Loges du Lotus établies sur le globe, être vraiment celle de la naissance de Mlle Walder*), naîtra, au pays de l'Ell (*en Alsace*), d'une femme du Nord (*la mère de Mlle Walder était danoise*), une certaine fille qui sera la sagesse même (*sagesse équivaut à Sophia*) et son père sera l'Esprit-Saint (*Lucifer*) opérant par l'intermédiaire d'un homme juste. (*Philéas Walder a toujours dit : Cet homme juste, ce fut moi. Aucun autre palladiste n'a jamais émis semblable prétention, il convient de le reconnaître.*)

7. — Et personne ne pourra lire le nom de cette fille prédestinée (*c'est-à-dire : les lucifériens se plaçant au-dessus des lois de l'humanité, la déclaration de naissance d'une telle fille ne sera pas faite à l'état civil, mais seulement à un docteur occultiste de la Rose-Croix*); car c'est d'elle que descendra Celui dont le double nom vaudra 666 (*l'Ante-Christ, selon le terme catholique, ou l'Anti-Christ, selon le terme palladique, aura un nom dont les lettres additionnées formeront le total 666; voir l'Apocalypse, chapitre* XIII, *verset* 18).

8. — Passeront trente-trois ans (*lesquels seront exactement écoulés à la date du 29 septembre* 1896). Alors, la fille qui sera sagesse enfantera, non des œuvres d'un homme, mais d'un esprit de lumière (*sans intermédiaire, donc*) une fille dont aucun mortel ne pourra lire le nom (*même interprétation qu'au verset ci-dessus, l'enfant de Sophia, la petite-fille directement engendrée par un diable, ne devra être déclarée à aucun bureau d'état-civil*).

9. — Et le père de cette fille sera le Léopard aux ailes de griffon (*le daimon Bitru ou Sytry apparaît de préférence sous cette forme pour faire son entrée, avant de se transformer en archange*), qui commande soixante-dix légions (*c'est exactement le nombre de*

légions réputées sous les ordres de Bitru, aussi bien selon les traditions palladiques que selon l'opinion des démonologues, tels que Collin de Plancy, l'abbé Migne, etc.).

Voilà donc les cinq fameux versets apadniques et leur interprétation par les Walder; cette interprétation est acceptée dans les Triangles. En outre, les Parfaits Triangles connaissent que Bitru en personne a certifié l'exactitude de cette interprétation, lorsque Sophia vint à Rome pour la première fois, c'est-à-dire en cette tenue de grand-rite du 18 octobre 1883.

Crispi était présent. Il a vu à l'appel de Sophia-Sapho, le Léopard aux ailes de griffon apparaître, se coucher aux pieds de sa fiancée et les lui lécher, puis, tout à coup, se transformer en éblouissant archange, et dire :

— Je suis Bitru; je vais présider votre assemblée. Adriano, descends de ton fauteuil de grand-maître, et toi, Lidia, sois heureuse de resplendir en l'éclat de tes treize ans; mais cède la place à ma bien-aimée.

Alors, Bitru a confirmé solennellement les prophéties de la Bible luciférienne; il a déclaré que, le 25 décembre 1895, M[lle] Walder serait son épouse, et que, le 29 septembre 1896, elle mettrait au monde un enfant du sexe féminin, de qui naîtrait, par l'œuvre de Décarabia, la mère même de l'Anti-Christ. Décarabia est le daimon qui, au verset 11 également bien connu, est désigné : « le Roi qui a pour visage une étoile et qui commande trente légions. »

Ensuite, le fiancé de M[lle] Walder dit à Luigi Revello :

— Toi, le prêtre d'Adonaï, je te désigne pour écrire le document qui certifiera ma déclaration à tous les Mages Elus venant visiter cette seigneuriale Mère-Loge, depuis demain jusqu'au jour où se révélera Anti-Christ incarné. Assieds-toi et prends la plume.

Lemmi passa à Revello une grande feuille de papier à l'en-tête du Grand Orient d'Italie, et le Judas écrivit sous la dictée du diable qui donna le texte en latin.

On a ci-contre le fac-similé du document, reproduit par la photogravure. Voici donc la traduction :

« Aujourd'hui, vingt-septième jour du mois Paophi, quatrième jour de la Divine Septaine, la sainte daimone Hadakiel ayant été

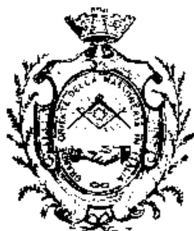
invoquée et le maléach Luc ayant été maudit (1), le Puissant et Saint Bitru, excellent daimon et grand stratège, a daigné apparaître au sein du Parfait Triangle et Seigneuriale Mère-Loge *le Lotus des Victoires*, en ce local de la rue de la Vallée, en cette ville de Rome, depuis treize ans reconquise. Le Puissant et Saint Bitru, en présence des Frères soussignés, tous Mages Elus, a déclaré que Notre Divin Maître et Souverain Seigneur Lucifer, Dieu Très Bon et Très Grand, Très Haut le Plus Haut, m'a vraiment désignée, moi, Sophia-Sapho, comme étant la bisaïeule d'Anti-Christ incarné; car de moi naîtra, le huitième jour du mois Paophi en l'an 000896 de la Vraie Lumière, une fille qui sera l'aïeule d'Anti-Christ. Ainsi s'est exprimé Bitru, et il a signé avec moi, et il a exigé que les Mages Élus ici présents certifient l'authenticité de sa signature en signant à leur tour de leur signature la plus connue, afin que ce document demeure aux archives de la Seigneuriale Mère-Loge et ne puisse jamais être nié. Ainsi soit-il. »

On remarquera que les malices du diable se retournent contre lui; vraiment, il n'est qu'un instrument de Dieu. Afin de rendre le document plus authentique, il a rompu, ce jour-là, avec les règles du Palladisme. Il a exigé que tous ces hommes politiques signent de leur nom connu dans les Loges de la Maçonnerie officielle avouée, tout en ajoutant à leur signature les signes des Mages Elus : un triangle pointe en bas, et sept points. Or, aujourd'hui que ce document, d'une importance capitale, paraît, s'il était signé *Serafino-Chiocciola, Occabys-Ultor, Ranoubroondgi-Gamma*, etc., Crispi, Lemmi, Ettore Ferrari auraient beau jeu pour nier, parmi ceux qui sont encore vivants. Le diable a voulu que cette attestation fît foi dans les Parfaits Triangles; il ne savait pas

1. Dans le calendrier du Palladium, le mois Paophi ou mois de la Balance, commence le 22 septembre et finit le 21 octobre. Ainsi que tous les mois, sauf celui d'Epiphi qui a 35 jours, Paophi est divisé en 30 degrés; pendant les 15 premiers jours, on doit, à l'ouverture de la tenue triangulaire, invoquer un daimon, et pendant les 15 derniers jours, c'est une daimone; puis, on prononce des imprécations contre le saint qui figure au calendrier grégorien, ce jour-là, et auquel un daimon est opposé. En Paophi, le daimon des 15 premiers degrés de la Balance est Grasgarben, et la daimone des 15 derniers degrés est Hadakiel. D'autre part, Bitru est opposé à l'évangéliste saint Luc; c'est pourquoi il est fêté le 18 octobre. C'est Bitru, également, qui se vante d'avoir recueilli l'âme de Palmerston, pour l'emporter au Royaume du Feu, et Sophie aurait été ainsi sevrée à deux ans et dix-neuf jours.

A∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ U∴

Massoneria Universale



Comunione Italiana

LIBERTA · UGUAGLIANZA · FRATELLANZA

Grande Oriente d'Italia

Hodierno die, vigesimo septimo mensis Paophi, quarto die Divinae Septenadis, sancta daemone Hadakiel invocata, exsecratoque isto maleach Luca, Praepotens Sanctusque Bitru, egregius daemon majorque strategus, videndum se praebere dignatus est intra Perfectum ∇∇∇ aut Dominicam Matrem-Logiam, quae nomen habet "Victoriarum Lotus", in hoc loco dicto "via della Valle", in hac urbe Roma, abhinc tredecim annos bello recepta. Praepotens ille Sanctusque Bitru, adstantibus his infra scriptis FF∴ necnon unoquoque eorum Mago Electo, pronuntiavit me, Sophia-Sapho nomine, à Nostro Divino Magistro Summoque Domino, Deo Optimo Maximo ∴ Excelso-Excelsiore, propriè designatam incarnati Anti-Christi proaviam; ex me enim oriunda est, octavo die mensis Paophi, Verae Lucis anno 000896, filia quae Anti-Christi avia habibetur. Talia Bitru locutus est, simulque mecum nomen suum subscripsit, et ab adstantibus Magis Electis exegit ut certam legitimamque facerent suam suscriptionem, huic apponendo notissimam suam ipsorum manum, ita ut hoc documentum permaneat in Archivo Dominicae Matris Logiae nec unquam negari possit. Amen.

Sanctus Daemon Primarius Praeses:

Ben∴ Domina Magistra
copraesidendi jus habens in ∇∇∇:

Sophia Sapho ∇

Per l'autenticazione della firma del Potente e Santo Bitru:

Il Gran Maestro nel Loto delle Vittorie:
ed insieme la Sovrana Maestra:

Il 1° Gran Giudice nel Loto:

Il 2° Gran Giudice nel Loto:

Aug. Bertani ∇

Il Gran Segretario nel Loto:

Gli Magi Eletti, Maestri di Sacre Ceremonie, presenti, membri del Loto e visitatori, hanno firmato per conservar la memoria del maraviglioso avvenimento:

Luigi Revello ∇



Il Gran Segretario del Grande Oriente d'Italia:

qu'elle sortirait un jour de ces antres de l'enfer terrestre!

Après avoir fait écrire : « le Saint Daimon Premier Président », Bitru signa, et nous avons là sa signature authentique, celle qu'il met sur les pactes. Il dicta encore : « la Bénie Seigneuriale Maîtresse ayant droit de co-présider en Parfait Triangle », c'est-à-dire de co-présider même avec un esprit du feu ; et Mlle Walder signa à son tour. *Sophia-Sopho* est bien sa signature la plus connue.

Ce n'était pas tout. Bitru dictait toujours, et ici, on ne sait pourquoi, il fit inscrire les mentions en italien.

D'abord, le grand-maître et la grande-maîtresse du Lotus signeront. « Pour l'authenticité de la signature du Puissant et Saint Bitru ». C'est une sorte de légalisation qu'il exige. « Le grand-maître dans le Lotus des Victoires, et avec lui la souveraine maîtresse » ; et Lemmi et Lidia signent. « Le 1er grand juge dans le Lotus » ; et le vieux Petroni signe, de sa main tremblante. « Le 2e grand juge dans le Lotus » ; et Bertani signe à son tour. Et voici qui est étrange : Bertani devait être fort troublé, ce soir-là ; car il s'est inscrit *Auguste*, au lieu d'*Augustin*. Quand je vis le document, je fus fort surprise. En effet, Augustin fait *Agostino* en italien, tandis qu'Auguste fait *Augusto* ; et Bertani s'appelle vraiment Augustin, donc *Agostino*. Or, il a écrit *Aug.*, abréviation d'*Augusto*. Et c'est bien sa signature, rigoureusement authentique, et très caractéristique elle est, à ne pas s'y méprendre. Où le pauvre homme avait-il donc la tête?...

Bitru fait signer ensuite Ettore Ferrari, sur le côté, sous la mention : « Le grand secrétaire dans le Lotus ». Il ordonne à Lemmi de poser auprès de sa signature le timbre-sceau qui est commun aux 33 Mères-Loges établies sur le globe, et Lemmi obéit. Remarquez ce timbre, et retenez-le : « Ecoute, Vois, Tais-toi, Lucifer. » Le nom de Lucifer ne s'écrit pas ; on le remplace par sept petites étoiles. Lucifer, c'est le secret des secrets.

Après quoi, Bitru passe aux Mages Elus subalternes. Il dicte la mention : « Les Mages Elus, Maîtres des Cérémonies Sacrées, présents, membres du Lotus ou visiteurs, ont signé pour conserver la mémoire du merveilleux événement ». Et ils viennent signer, l'un après l'autre, sur le papier officiel : Crispi, Achille Majocchi, Govi, Federico Campanella, Luigi Revello, Bovio, Benedetto Cairoli et Domenico Basilari, le

rédacteur en chef du journal à deux éditions, dont l'une est secrète, *Il Lucifero*, d'Ancône.

Enfin, il faut à Bitru la légalisation définitive du tout par « le grand secrétaire du Grand Orient d'Italie »; et Castellazzo signe, et Castellazzo appose le timbre-sceau dont il est dépositaire, le sceau du Grand Orient qui porte, non point l'étoile ordinaire à cinq pointes, mais l'étoile à sept pointes, pour signifier : Lucifer.

Tout est bien en règle, Bitru est satisfait : « le document ne pourra jamais être nié. » Eh oui! messire Satan, les signataires ne pourront pas renier leur signature!

Il a pu être photographié, ce document capital. Hélas! le fait de l'avoir photographié, afin que la preuve de son existence soit mise entre mes mains, est un des griefs qui ont coûté la vie au comte Luigi Ferrari, assassiné par la secte.

Sophie Walder, dûment reconnue « bisaïeule de l'Antı-Christ » put donc venir en France, pour y prendre bientôt la direction du Palladisme qui commençait à s'organiser. De Paris, de Bruxelles, de Genève, elle se rend souvent à Rome afin d'y conférer avec Lemmi.

Lorsque Satan reçut le terrible choc de l'encyclique *Humanum Genus*, l'illustre Adriano fut chargé de rédiger la réponse; mais, comme la décision fut prise de la faire connaître à tous les maçons indistinctement, aussi bien aux imparfaits initiés qu'aux palladistes, Lemmi signa en second, c'est-à-dire en s'effaçant derrière l'ex-galérien Petroni; aux yeux des frères dupes, il restait simple grand-maître adjoint.

La *Rivista della Massoneria Italiana* publia ce document (tome XV, année 1884-85, pages 153-154).

En voici la traduction :

GRAND ORIENT D'ITALIE

A toutes les grandes Puissances de la Famille Maçonnique Universelle, salut, paix, prospérité !

Illustres, Excellents et Vénérés Frères,

Si nous croyons qu'il est de notre devoir de vous adresser la parole, en vous signalant la pièce que, sous le nom d'Encyclique, le Pape Léon XIII a adressée à tout le monde catholique, ce n'est pas certainement parce que nous jugeons que dans tout ce long

fatras de phrases, plus ou moins élaborées, on trouve une seule assertion qui mérite d'être prise au sérieux pour la discussion et la réfutation.

Notre ancienne et glorieuse Institution est habituée à de semblables violentes diatribes de la part des Pontifes de l'Église de Rome, et il était inutile que Léon XIII nous fît l'énumération de ces maladroites Bulles et Encycliques, qui invoquent contre la Franc-Maçonnerie, outre les châtiments d'un Dieu vengeur, les bras séculiers des Princes, la torture et la corde du bourreau.

Et pourquoi tout cela ? Parce que notre Institution humanitaire, et vraiment moralisatrice et civique, a toujours combattu avec l'énergie de ses honnêtes sentiments, avec la force de la raison et celle de la science, les superstitions dangereuses et immorales, qui ont retardé la marche, voulue par le destin, de l'Humanité dans la voie toujours ascendante du Progrès.

Cependant, s'il est une première cause des plus violentes haines contre nous, c'est, à coup sûr, de voir en nous les propagateurs et les champions, sincères et convaincus, des principes sacrés de tolérance, de fraternité et d'amour, que le Divin Instituteur du Christianisme a prêchés, que l'Evangile a consacrés, et que l'Eglise de Rome, en les reniant, aurait voulu faire disparaître, même en en effaçant le souvenir, si elle l'avait pu.

Aux yeux de l'intolérant clergé romain apparaît, comme une énormité, l'admission, dans les temples de la libre Franc-Maçonnerie, de tous les hommes honnêtes qui honorent le grand Idéal humain de la Divinité sous toutes les formes, dans tous les modes de la prière, par les œuvres charitables, par les œuvres saintes, et même par la négation scientifique.

Toutefois, nous nous étions imaginés que l'Eglise de Rome, si orgueilleuse qu'elle soit de son immobilité au milieu de la marche progressive des choses humaines, avait retenu quelque enseignement des événements qui se sont succédé, si variés, avec le temps ; et nous n'aurions jamais supposé surtout qu'après le lamentable échec de l'Encyclique *Quanta cura*, lancée par Pie IX, son successeur, qui a pourtant une réputation de savant et de sage, se serait décidé à publier cette Bulle *Humanum Genus*, encore plus insensée et plus inqualifiable, pleine d'assertions ne reposant sur aucune base et de calomnieuses insinuations.

Vous connaissez déjà ce document, très chers et excellents Frères, et, par conséquent, il est inutile que nous vous en signalions les passages les plus hostiles à notre Institution. A cette heure, bien certainement, vous les avez déjà jugés et flétris de votre intelligente réprobation.

Qu'il soit permis à l'Eglise de Rome de se lamenter à sa guise sur la perte de son pouvoir temporel ; qu'il lui soit permis de se

montrer récalcitrante même envers la Providence, car c'est elle



VICTOR-EMMANUEL II

qui a réglé inexorablement la fin de ce pouvoir; que même il lui soit permis de continuer son rêve idéal d'abaissement et d'anéan-

tissement de la dignité humaine, jusqu'à regretter les siècles barbares, jusqu'à sanctifier en Joseph Labse l'exemple de la dégradation cynique et de l'abrutissement moral; tout cela, nous l'admettons avec aisance, comme nous admettons le rétrograde et intempestif appel au bras séculier des Princes, cet appel qui les invite à détruire *la secte* à laquelle on attribue tout le progrès de la civilisation humaine, à laquelle on veut faire supporter la responsabilité des aberrations qui, dans toute élaboration de principes et dans l'application des plus justes réformes, peuvent toujours se glisser, plus ou moins sensibles.

Oui, l'on pouvait bien s'attendre à tout cela de la part d'une institution qui voit le présent s'écrouler sous ses pieds, et qui, avec certitude et à bon droit, craint pour son avenir. Mais la Maçonnerie, qui a conscience de sa force, protégée par le bouclier de la conscience pure, individuelle et collective, de ses adeptes; la Maçonnerie n'aurait pas à s'occuper de tout cela, laissant les aveugles nier la lumière, laissant aux hommes et aux institutions voués à une mort fatale la liberté de leur dernier souffle. Pleins de tolérance, bénévoles comme toujours, nous nous serions contentés de sourire de pitié, de regarder, et de continuer notre marche en avant.

Mais lorsque, dans un document destiné à être lu et commenté par le monde civil, nous voyons dénoncer aux soupçons, aux mépris et aux fureurs des plus imbéciles, toute une classe de citoyens, uniquement parce qu'ils se nomment *francs-maçons*, nous devons nous demander alors si nous ne nous trouvons pas dans un cas de légitime défense, et s'il n'est pas de notre devoir de nous rappeler, par nécessité même, que, dans la seconde moitié de ce siècle, et il y a peu d'années, les brigands qui ensanglantèrent nos provinces méridionales, partaient, enrôlés et bénis, de cette même Rome, alors encore dominée par le pouvoir théocratique.

Excellents et très chers Frères, souvenez-vous des larmes nombreuses et du sang abondamment versé en d'autres pays! Et précisément, au cours de ces dernières années, n'avons-nous pas constaté diverses insinuations dangereuses et peu chrétiennes contre la race sémitique, pourtant innocente et laborieuse?

Et, vous n'en doutez pas, la moindre parole, même légère et dénuée de sens, dès l'instant qu'elle est prononcée en si haut lieu, n'est jamais vaine, si l'on ne prend à temps les mesures nécessaires pour y parer. C'est alors vraiment que nous pourrions nous reprocher notre indifférence et ce dédain qui serait légitime et noble, s'il n'était à craindre qu'il fût dangereux et funeste.

Illustres, Excellents et Vénérés Frères,

Rappelez-vous toujours que la Maçonnerie italienne, si elle

est jeune d'années, est ardente de foi et de vaillance, et qu'elle est votre avant-garde. Il vous appartient donc de donner le mot d'ordre, de nous assigner notre poste de combat, et de nous conduire, par des manœuvres stratégiques, à la victoire qui ne peut faire défaut à ceux qui luttent pour la vérité et pour la justice.

Agréez, Illustres et Vénérés Frères, nos fraternelles salutations.

Donné du siège du Grand Orient d'Italie, en la vallée du Tibre, à l'orient de Rome, le 21e jour du 2e mois de l'an 000884 de la Vraie Lumière (21 avril 1884, ère vulgaire).

Le Grand-Maître-adjoint :
A. LEMMI.

Le Grand-Maître :
G. PETRONI.
Le Grand Secrétaire :
L. CASTELLAZZO.

Tout commentaire serait superflu. Le lecteur n'a qu'à ne pas perdre de vue que cette impie et grossière turlupinade est destinée aux imparfaits initiés. Le style est du Lemmi tout pur; on le retrouve aussi vil, aussi abject, dans son infâme voûte contre Jeanne d'Arc. Mais Lemmi invitant les Maçonneries des autres pays à lui donner le mot d'ordre, quel comble!...

On sait que Mlle Walder se trouvait à Zurich, lorsque fut publiée l'Encyclique *Humanum Genus* et qu'elle la brûla solennellement au sein de la Loge écossaise *Modestia cum Libertate*, en tenue androgyne; on sait qu'elle se rendit par le Tessin en Italie, et de là à Rome, ayant formé le projet de pénétrer dans le Vatican et d'assassiner Léon XIII au milieu d'une audience publique; on sait que ce fut à qui la dissuaderait de cette criminelle entreprise, même Lemmi; on sait tout cela et le reste, Sophia-Sapho ayant fait des confidences, qui ont été répétées. Tout cela est universellement connu, aujourd'hui. Cependant Mlle Walder, qui n'a jamais oublié de distinguer ce qu'elle pouvait dire à un Hiérarque (1) et ce qu'elle ne pouvait dire qu'à un Mage Élu, n'a pas énuméré la principale raison qui lui fut opposée par ses amis réunis à Rome: cette raison était la déclaration de Bitru; elle n'avait pas le droit de tenter un coup aussi hardi, qui risquait de la faire écharper sur place; comment naîtrait alors l'aïeule de l'Anti-Christ?... Si elle essaya de mettre à exécution son projet, il est vrai qu'elle se crut

1. C'était le grade du Dr Bataille.

protégée par les esprits du feu; et de là, son affolement fut d'autant plus grand, lorsqu'elle tomba subitement malade, en se rendant au Vatican avec la lettre d'entrée qu'elle avait fait acheter, comme s'il se fut agi d'un touriste catholique.

Je ne reviendrai pas là-dessus; mais je dois dire que le comte Luigi Pianciani essaya d'un dérivatif à la rage de Mlle Walder. Il la poussa à exécrer Pie IX, contre qui il avait toujours eu, lui, une haine furieuse. Il lui donna une photographie du tombeau du pape défunt; sur cette photographie (voir page 440), il avait fait une sorte de dédicace diabolique, il l'avait signée lui-même palladiquement, après avoir évoqué son daimon protecteur, Azazel, qui apposa aussi sa signature agrémentée de trois flèches en direction menaçante contre la tombe pontificale. Ce curieux document est l'une des preuves de la venue de Sophia à Rome en mai 1884; car il porte : « *A Sophia! Roma, maggio* 0884. » Ce n'est certainement pas une photographie récente, — Mlle Walder en fit faire des reproductions, et j'en possède une; — en effet, parmi les couronnes déposées par les pieux pèlerins, presque toutes portant la date du pèlerinage, on n'en constate aucune postérieure à 1884; c'est donc bien là la photographie qui se vendait à Rome en 1884 même, à moins qu'elle n'ait été faite par Pianciani lui-même, ce qui est encore possible. La signature est bien celle de Pianciani; elle ne sera démentie par aucun franc-maçon romain, ni par personne.

Une des conséquences de l'Encyclique *Humanum Genus* fut l'élévation du roi Humbert au 33e degré du Rite Ecossais.

Le jour même où Mlle Walder, s'étant précipitée à Naples sans savoir pourquoi, se faisait soigner par le Dr Bataille, ce jour (2 juin) où elle lui fit ses confidences déjà fort graves, mais incomplètes néanmoins, Bovio prononçait, dans la même ville, un grand discours, pour exalter l'Encyclique maçonnique *Si Crediamo* de Lemmi.

Ce discours se résume dans ce passage :

« Le Pape parle comme si l'État Italien n'existait pas. Le Grand-Maître parle comme si l'Etat Italien était lui-même une personne naturelle.

« Ni l'un ni l'autre n'ont dit leur dernier mot; mais la dernière parole appartient à l'Association dans laquelle s'incarne la Pensée Moderne (la Franc-Maçonnerie), d'un côté par son évolution incessante, de l'autre par son universalité. »

Le Roi, qui s'était moqué de Léon XIII et qui avait raillé l'Encyclique *Humanum Genus*, envoya à Bovio une lettre de félicitations. On sait que, dans la Haute-Maçonnerie, le F.·. Giovanni Bovio (*Jahschaddaï Shvigds*) est grand-maître général au Grand Directoire Central de Naples pour l'Europe, c'est-à-dire souverain directeur dans le gouvernement général de vingt-sept provinces triangulaires. Humbert ignorait peut-être cette qualité du bouillant député ; en tout cas, il le savait fort bien 33e au Rite Ecossais. Sa lettre était le salut respectueux du Roi Kadosch, s'inclinant devant son supérieur dans la hiérarchie maçonnique.

D'ailleurs, la Loge secrète *Savoia Illuminata* fonctionnait activement ; c'est en cet Atelier qu'on présentait au fils de Victor-Emmanuel toutes les candidatures de Frères à la dignité de sénateur du royaume ; jamais Humbert ne refusa sa signature.

La réponse favorable de Pike étant arrivée, le Roi Kadosch fut créé et proclamé 33e. Mais voici que Lemmi eut une idée géniale : le maçonnisme du Roi n'était guère connu que des membres de la Loge *Savoia Illuminata* ; combien, pourtant, les Frères italiens se sentiraient plus forts, combien se montreraient-ils plus audacieux, s'ils pouvaient dire tous entre eux : « Le Roi est des nôtres ! » D'autre part, il était nécessaire que Humbert pût nier ; car il fallait compter avec l'Autriche, dont l'empereur est catholique. Lemmi sut résoudre cette difficulté. On ne dirait pas que le Roi avait été créé 33e en Italie ; mais on le nommerait officiellement membre du Suprême Conseil d'un autre pays : bien mieux, afin de ne pas effaroucher la diplomatie des puissances catholiques, on attendrait une occasion et on nommerait avec lui son frère, Amédée, duc d'Aoste, depuis longtemps franc-maçon. Double nomination, proclamée dans de telles conditions, cela pourrait paraître une distinction purement honorifique, au cas où la chose serait ébruitée dans les chancelleries. Finalement, le Suprême Conseil d'Espagne fut chargé de l'affaire, et afin de ne pas laisser soupçonner que le coup venait des chefs maçons de Rome, ce fut le Suprême Conseil de Turin qui reçut la mission de lancer la nouvelle parmi les Frères italiens. A cette époque, le Suprême Conseil de Turin n'avait pas encore fusionné et maintenait ses prétentions vis-à-vis de la Maçonnerie officielle avouée, tout en reconnaissant comme

légitime la haute organisation instaurée par Pike et Mazzini. Peu importait à Lemmi que son Grand Orient romain parût étranger à cette savante manœuvre ; il n'en faisait pas une question d'amour-propre.

L'occasion ne se fit point trop attendre. Un beau jour, le 31 mars 1885, Riboli imprima et distribua la circulaire tant désirée; et, après lui, les autres puissances maçonniques avouées, dirigeant les diverses Loges d'Italie, propagèrent à leur tour la grande nouvelle. Tous les Frères italiens surent ainsi que le Roi était franc-maçon; point n'est besoin de dire que Humbert avait été consentant à cette manœuvre.

Voici cette circulaire, ce document absolument officiel et authentique :

A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

GRAND ORIENT DE TURIN

SUPRÊME CONSEIL

du Rite Ecossais Ancien et Accepté

seul et unique reconnu légal pour la juridiction maçonnique du Royaume d'Italie et de ses colonies.

Aux Vénérables des Loges qui sont sous son obédience.

NOTIFICATION

Le Suprême Conseil des 33es, et conjointement le Grand Orient Symbolique d'Espagne, avec qui nous sommes unis par les liens d'une amitié fraternelle, nous ont donné récemment une preuve de la façon dont la Maçonnerie de cet illustre pays prend part tant aux souffrances qui nous affligent qu'aux satisfactions qui viennent flatter notre amour-propre national. De fait, ils ont concouru par des offrandes en argent à réparer le désastre de Casamicciola et le choléra de Naples dans le courant de l'année dernière; et voilà que maintenant ils viennent d'envoyer au Suprême Conseil d'Italie deux diplômes, destinés à **Sa Majesté le Roi d'Italie et à Son Altesse Royale le Duc d'Aoste**, diplômes par lesquels la Maçonnerie espagnole exprime son admiration pour

l'acte de charité publique accompli par notre Souverain et son auguste Frère, lorsqu'ils allèrent réconforter les malheureux frappés du choléra à Naples et dans les autres localités de l'Italie infectées du fléau.

Sa Majesté le Roi Humbert et Son Altesse Royale le Duc d'Aoste (déjà investi du grade de 33° depuis qu'il monta sur le trône d'Espagne) **sont donc inscrits, par suite d'une délibération unanime dudit Suprême Conseil, en date du 18 mars 1885** (ère vulgaire) **comme Membres du même Suprême Conseil Espagnol.**

Les diplômes susdits portent les signatures suivantes :

Souverain Grand Commandeur Grand-Maître, MANUEL BECERRA, ex-ministre des Colonies, ex-sénateur, député aux Cortès, 33° ; — ISIDORO VILLARINO DEL VILAR, 33° ; — DON JUAN BROVO, 33°, Grand Chancelier ; — JUAN UTOR FERNANDEZ, 33°.

Nous avons cru opportun de porter ce fait à la connaissance de nos Frères, **avec la recommandation spéciale de ne pas en laisser transpirer la nouvelle hors de nos Ateliers, afin qu'elle ne se répande pas dans le monde profane**, et nous nourissons la confiance qu'il leur sera particulièrement agréable de voir comment la Maçonnerie espagnole ressent fortement les liens de fraternité qui l'attachent aux Maçons italiens ; en outre, on remarquera comment non seulement la Maçonnerie du Rite Ecossais, mais encore celle du Rite Symbolique, ont préféré la voie de ce Suprême Conseil pour en faire l'interprète de leurs sentiments à l'égard de l'Italie et de son Roi.

Veuillez agréer, Très Chers Frères, l'embrassement fraternel, et persévérez à vous montrer les actifs soutiens de la justice, de la droiture et de la charité au profit de l'humanité souffrante.

Le Souverain Grand Commandeur :
Docteur TIMOTEO RIBOLI, 33°.

Le Secrétaire Général, Grand Chancelier :
GIOVANNI CECCONI, 33°.

En vérité, les imparfaits initiés des Loges ont, collées sur leurs yeux, des coquilles d'huîtres, et bien épaisses ! car la manœuvre ne saurait être plus visible. L'entente éclate, brutalement. Quoi ! le Roi d'Italie et son frère sont allés visiter les cholériques des provinces napolitaines, et c'est le Suprême Conseil... d'Espagne qui les décore ?

N'est-il pas de toute évidence que le maçonnisme du Roi, proclamé par un des Grands Orients d'Italie, aurait trop montré l'accord parfait entre la Couronne et les chefs de la secte ?

— La manœuvre est naïve, précisément pour avoir exagéré l'habileté. Mais combien sont plus naïfs encore ceux qui n'ont pas compris la comédie!...

Ce qui est plus grave, et ce qui ne fut pas dit aux imparfaits initiés, c'est que la Loge secrète *Savoia Illuminata* avait été, ce même 18 mars 1885, transformée en Triangle, et que le Roi, avec bonheur, avait reçu la vraie lumière du Palladisme. Là encore, son instruction fut prompte. Dès sa réception au premier grade luciférien, Humbert I[er] fut en *état de pénétration* (en langage catholique, il faut dire : *possédé*). Et rien n'est plus vrai : le Roi d'Italie est un possédé à l'état latent, avec crises aiguës, quand il prend part à une tenue triangulaire.

Dès lors, l'accord fut complet dans les hautes sphères de la secte. Le docteur Bataille et M. Margiotta ont raconté très exactement comment se fit, dès 1886, l'unification de la Maçonnerie écossaise en Italie, Lemmi ayant concentré tous les pouvoirs italiens entre ses mains, après une comédie, grassement payée, de son ami Giorgio Tamajo, pour amener l'abdication de Timoteo Riboli, achetée à bon prix, à son tour. En outre, le Roi étant acquis aux Triangles, — quoiqu'on ne lui ait jamais laissé voir que ce que l'on a voulu, — Lemmi n'avait plus devant lui aucun obstacle. Il pensa qu'il fallait aviser à remettre en selle notre Francesco. Il l'autorisa donc à se badigeonner socialiste pour quelque temps, afin de se ramener le bas peuple, et Crispi, qui change d'opinion comme de chemise, selon que le grand-maître siffle à droite ou siffle à gauche, exécuta en deux temps et trois mouvements la nouvelle volte-face demandée. Lemmi dit à Humbert : « Soyez sans inquiétude; le socialisme du F.·. Serafino ne durera pas; il ne provoquera aucune émeute; c'est une simple manœuvre électorale. » Le Roi fut tout heureux d'être si bien renseigné!...

En cela, on ne le trompait pas, l'infortuné monarque, le Roi 33[e]. Si Serafino reprenait des airs révolutionnaires, c'était pour obtenir les suffrages de ceux qu'une fois au pouvoir il poursuivrait de toutes ses rigueurs. Dans sa campagne électorale de 1886, il développa aux ouvriers un programme de législation sociale, « destiné, disait-il, à les délivrer *de la servitude de l'ignorance et de la servitude du capital.* » Il voulait voir abolir tous les articles du code pénal réprimant le

vagabondage des grévistes, en faisant rentrer ce délit dans le droit commun; toute loi spéciale, proclamait-il, entravait la liberté du prolétaire.



TIMOTEO RIBOLI

A Palerme, il parla longuement des réformes nécessaires pour la réorganisation de l'Etat, toujours *ab imis* : organisation des partis, Sénat électif, scrutin de liste par province, décentralisation des services publics, responsabilité des minis

tres et de tous les fonctionnaires publics; sans oublier le point de vue catonique, la *moralité des députés*. Tout cet étalage de bric-à-brac démocratique ne tendait qu'à rallier autour de lui la députation sicilienne, et il y réussit. Di Rudini, oubliant les dissentiments passés, se range sous sa bannière avec le duc della Verdura, le duc de Craco, les députés Finocchiaro-Aprile et Cuccia. Cet appoint dans la députation sicilienne lui était nécessaire pour renforcer son parti, affaibli par les dissidences qui s'étaient manifestées dans la gauche. La Pentarchie était tombée dans le discrédit public; une partie de la gauche, quelques indépendants ayant des velléités de secouer le joug de Lemmi, venaient de reconnaître Cairoli pour leur chef. Dès lors, Cairoli, le pentarque de tout à l'heure, n'est bon qu'à mettre au rancart; le journal de Crispi déclare que l'homme de Marsala (Crispi) n'a rien de commun avec « l'*honnête, mais incapable* patriote lombard ».

Cette campagne de Serafino accrut considérablement sa popularité, si bien que le jour où Depretis, decrépit, fourbu, impuissant, vint annoncer à la Chambre la défaite de Dogali (1), Crispi se trouvait l'homme de la situation, le sauveur attendu, l'arbitre de la crise politique. Depretis offrit à Crispi d'entrer dans un nouveau cabinet, et Crispi, qui naguère jugeait Depretis comme nous l'avons vu, accepta d'être ministre de l'intérieur avec Depretis, président du Conseil. Triste roi, pauvre pays, malheureux aveugles qui ne voient pas où les intrigues secrètes d'une secte infâme les conduisent et qui s'accommodent de cette anarchie gouvernementale, voulue et organisée à plaisir!

CHAPITRE XV

Le premier jour où il entra dans le cabinet Depretis et reprit possession du palais Braschi, Crispi eut un entretien avec Cavallotti, qui commençait à être l'un des chefs les plus populaires de la jeune gauche dissidente. Celui-ci avait alors,

1. Le 1er février 1887. Dans cette défaite essuyée par l'armée italienne en Abyssinie, elle avait perdu 23 officiers et 407 soldats.

comme il l'avouera plus tard, un reste d'illusions sur le caissier des Mille; il était encore dupe de ses semblants de dévouement à la cause populaire. Il crut, avec sa brutale franchise, devoir l'avertir, au moment où il remontait au pouvoir, de ne pas se laisser corrompre comme tant d'autres; à quoi Crispi, étourdiment, sans prévoir qu'un jour Cavallotti lui remettrait sous le nez ses cyniques paroles, laissa échapper ce mot révélateur : *Eh bien, nous corromprons les autres!* — Le vieux Depretis, qui entendait ce colloque, reconnut son Crispi, et sourit mélancoliquement en caressant sa longue barbe.

En effet, Crispi venait, en deux mots, de résumer admirablement le programme de gouvernement que lui avait donné Lemmi. L'histoire du parlementarisme italien, à partir de cette époque, n'est guère que celle de la corruption systématique des représentants de la nation au profit de Serafino, c'est-à-dire de la secte.

Cependant il subsistait encore, à la cour, quelques scrupules à l'endroit de l'élévation au pouvoir de l'ancien mazzinien, de celui que son immoralité reconnue en avait fait tomber si honteusement une première fois : le Roi, dit-on, hésitait entre Crispi et de Robilant, employé alors à poursuivre les négociations avec les cours de Berlin et de Vienne pour le renouvellement du traité de la Triple Alliance de 1882. *Après cinq jours d'hésitation*, le Roi se décida enfin pour l'homme de Marsala; Adriano avait fait tenir une séance de la *Savoia Illuminata*, et Humbert avait accordé toute satisfaction au grand-maître.

D'ailleurs, Crispi rentrait en sous-ordre dans le nouveau cabinet Depretis. Mais le diable, il faut le croire, s'était mis directement de la partie. Trois mois après, Depretis mourait, en fidèle franc-maçon, comme il avait vécu, refusant à son lit de mort les secours de la religion, et Crispi lui succédait à la fois comme président du Conseil, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères (août 1887). En un mot, il était seul ministre; les autres n'étaient que ses commis.

Avec Crispi, la Franc-Maçonnerie et l'Allemagne régnaient en Italie. La Triple Alliance se resserrait plus étroitement que jamais. Une entrevue du premier ministre italien avec Bismarck allait bientôt river les chaînes de la royale prisonnière du grand chancelier. Ce prestigieux service

rendu au roi Humbert devait faire tomber les derniers scrupules et les dernières appréhensions de la cour contre ce trigame, ce garibaldien sans foi ni loi que la secte lui imposait comme un sauveur. Désormais M[me] Lina Crispi verrait s'ouvrir devant elle les portes de la cour jusqu'alors fermées pour elle. On raconte que sur le refus de la reine Marguerite de recevoir au Quirinal la troisième épouse de Crispi, celui-ci, irrité, serait allé trouver le secrétaire des commandements de Sa Majesté, et lui aurait dit :

« — Dites à Sa Majesté que si, ce soir, M[me] Crispi ne reçoit pas satisfaction, dans quarante-huit heures la République est proclamée en Italie. »

Quelque invraisemblable qu'elle paraisse, cette anecdote pourrait être vraie : la faiblesse et la lâcheté du franc-maçon Humbert coiffant le bonnet rouge devant la menace de son confrère 33°, plus maître que lui sous la royauté effective de S. M. Adriano, n'a rien qui puisse étonner ceux qui connaissent les dessous de la politique italienne. Désormais, ce n'est plus Humbert qui règne, mais Lemmi, faisant exécuter ses ordres par Crispi. Le Roi ne sera plus qu'un soliveau dont la secte fera tout ce qu'elle voudra, un mannequin couronné que Serafino exhibera solennellement aux grands jours de représentation nationale, pour donner à la foule un spectacle gratuit, et autoriser de la présence royale toutes les audaces de sa parole.

Et la secte mène Humbert comme elle veut. Crispi le jette dans de profondes terreurs, en lui montrant un Parlement armé, des assassins derrière chaque colonne ou chaque fontaine, des ennemis redoutables du trône dans le plus humble des desservants de l'Eglise catholique, comme dans le plus inoffensif des gogos collectivistes ou socialistes.

Il était de toute nécessité que la rentrée de Crispi au pouvoir, même du vivant de Depretis, imprimât à la lutte du Quirinal contre le Vatican un caractère d'acuité et de violence encore inconnu. C'était là une des principales conditions dictées à Crispi par son pacte maçonnique; elle s'imposait à cette heure surtout, où l'influence médiatrice et pacificatrice de Léon XIII se faisait plus profondément sentir en France, en Allemagne, en Irlande et jusqu'en Russie.

Léon XIII prononçait alors sa fameuse allocution du 23 mai où, après avoir énuméré toutes les concessions qu'il

avait obtenues de la Prusse en faveur du catholicisme, il disait :

« Ce désir ardent de pacification dont Nous sommes animé à l'égard de tous les peuples, puisse-t-il profiter à l'Italie, à ce pays que Dieu a si étroitement uni au Pontificat romain, et que la voix même de la nature nous rend si cher. Comme Nous l'avons déclaré plus d'une fois, Nous avons depuis longtemps le désir ardent que, dans l'Italie tout entière, les esprits soient entièrement pacifiés et que disparaisse enfin le funeste antagonisme avec le Pontife romain, *mais sans que ce soit au détriment de la justice et de la dignité du Saint-Siège, violées moins par l'hostilité de la nation que par la conjuration des sectes.* »

L'accueil enthousiaste fait à cette allocution dans toute l'Europe et même en Italie prouva qu'elle traduisait fidèlement le sentiment unanime du monde catholique. Il y avait là un danger menaçant pour les visées de la Franc-Maçonnerie; cette étincelle pouvait mettre le feu aux poudres. C'est alors que Crispi était apparu, et que le vieux renard de Stradella avait abdiqué entre ses mains ses velléités hypocrites de modérantisme et de conciliation.

Nous savons amplement, par tout ce qui précède, que Serafino hait non seulement le Vatican et l'Eglise, mais tout ce qui représente le sentiment chrétien, et que la religion, à ses yeux, n'est en dehors du satanisme qu'une infâme comédie à laquelle le pouvoir civil doit mettre fin. Crispi ne manqua pas de voir, dans ce réveil international de l'esprit catholique, un attentat aux droits du dieu de la secte et répondit aux avances conciliatrices du Pape par une brutale déclaration de guerre, déguisée, comme toujours, sous une apparente indifférence pour tout ce qui touchait aux choses du Vatican. Une interpellation furibonde du *libre docent* Bovio (1) ayant

1. Bovio prit pour prétexte de son interpellation des bruits qui couraient relativement à de prétendues ouvertures faites au Saint-Siège par le ministère. Ce stratagème, cousu de fil blanc, n'avait d'autre but que d'amener la déclaration de Crispi et de Zanardelli. Celui-ci répondit que ces bruits n'avaient aucun fondement (qui pouvait en douter ?) et il ajouta : « Je désire voir un clergé pénétré du sentiment de ses devoirs à l'égard de l'Etat. Nous lui avons donné le bénéfice des lois les plus libérales ; qu'il ne nous force pas à les abandonner ! » Professeur libre, *libre docent* de la philosophie et de l'histoire du droit à Naples, le plus fougueux et le plus impie des libres penseurs de l'Italie, Gio-

porté le débat à la tribune, en repoussant toute espèce de conciliation avec l'éternel ennemi, Crispi affecta de se retrancher dans une intransigeance méprisante : « Nous ne cherchons pas, dit-il, à faire de conciliation, attendu que l'Etat n'est en guerre avec personne. Je ne veux pas savoir ce qui se passe au Vatican. L'Italie n'a qu'un seul chef, qui est le Roi. » A ce *non possumus* de Crispi, l'Italie répondit en donnant, dans les élections municipales, à Rome notamment, une grande place aux catholiques (20 juin). On sait que le Pape autorise les catholiques à voter aux élections municipales.

Quelques-uns ayant voulu voir, dans l'allocution du 25 mai et la circulaire confidentielle envoyée le 26 par le secrétaire d'État du Saint-Siège aux différentes nonciatures (1), une abdication du Pape et une acceptation de l'Etat de choses actuel, Léon XIII, pour dissiper tout malentendu sur ses véritables sentiments, écrivit une lettre au cardinal Rampolla, où il rétablissait dans son vrai sens les avances conciliatrices de ces deux documents, et montrait qu'ils n'infirmait en rien ses précédentes déclarations et revendications. Le mot d'ordre fut aussitôt donné à la presse maçonnique, pour accuser Léon XIII de désavouer ses premières concessions et de vouloir couper court à tout essai de pacification. La *Riforma* alla jusqu'à dire que la lettre du Pape « était passible du Code pénal ».

Il y avait cependant pour Crispi un point noir à l'horizon. Parmi les perfides avances que Bismarck faisait à l'Italie, il avait insinué qu'un jour, si les intérêts de l'Allemagne l'exigeaient, elle pourrait bien travailler aux rétablissement du pouvoir temporel ; c'était un moyen d'affoler l'Italie révolutionnaire, pour la forcer de s'abandonner sans retour entre ses mains. Crispi voulut en avoir le cœur net; il partit pour Friedrichsruhe. Selon son habitude, en conspirateur de mélodrame, il passa les Alpes en cachette ; on apprit en même temps par ses journaux son départ et son arrivée. Tout ce que l'on sut de ses pourparlers avec le chancelier allemand, ce fut ce qu'il en dit à son retour, « qu'il avait rendu un grand

vanni Bovio, disciple de Mazzini, affecte de jouer en Italie le rôle qu'ont joué en France les Quinet, les Michelet, les Renan.

1. Cette circulaire tomba entre les mains des espions organisés par Lemmi et Crispi autour du Vatican *et dans le Vatican même*, et il s'empressa de la livrer à la publicité dans la *Riforma*.

service à l'Europe. » (1) Ce qu'il y a de certain, c'est que la question romaine fut un des mobiles déterminants de son voyage, et qu'il put se féliciter (c'était là *le grand service rendu à l'Europe*) d'avoir converti (?) Bismarck à ses vues antipapales, et d'avoir resserré les liens entre l'Italie et l'Allemagne, au moment même où le Vatican semblait le plus avant dans les bonnes grâces du chancelier. De bruyantes acclamations d'enthousiasme accueillirent son retour, et saluèrent en lui le champion infatigable de l'honneur national. Dès lors, fort de l'appui de l'Allemagne, il pouvait à son aise developper son programme de lutte contre l'Eglise, inaugurer son *Kulturkampf.*

« Ce plan, dit un excellent historien des luttes récentes entre le Quirinal et le Vatican, M. Carry, ce plan, dans son double objectif, pouvait ainsi se résumer : au dehors, en se rapprochant ostensiblement et plus étroitement de l'Allemagne, entraver et neutraliser l'action diplomatique du Pape en faveur de la question romaine; en Italie, refouler brutalement le courant conciliateur, étouffer par le terrorisme les revendications pontificales, organiser une guerre systématique à toutes les institutions catho-

1. Un ami de Crispi, qui l'a accompagné dans son voyage, n'a rien voulu laisser ignorer à la postérité des circonstances les plus vulgaires de la vie du grand diplomate : il a recueilli et publié, dans une brochure intitulée : *M. Crispi chez M. de Bismarck* (1894) tous les bons mots sortis des lèvres de l'illustre voyageur ; de tous ces bons mots, nous ne retiendrons que celui-ci : « *La politique des* MAINS NETTES (*hands off*) *n'est bonne*, a dit Crispi, *que si elle est pratiquée par tous. Mais renoncer à sa part du gâteau lorsque chacun met la main au plat, c'est d'un sot désintéressement.* » Voilà au moins qui est parler net!

J'emprunterai encore à cet opuscule une anecdote, racontée par Crispi lui-même, et qui se rapporte à l'époque de son séjour d'émigré à Paris : « Quelque temps avant le baptême du Prince Impérial, dit-il, un ouvrier du faubourg Saint-Antoine écrivit à Mazzini pour lui communiquer le plan suivant : il s'agissait ni plus ni moins de faire sauter l'Église Notre-Dame pendant la cérémonie, à l'aide de matières explosibles introduites dans les galeries souterraines de ladite église. Mazzini s'adressa à moi et me chargea de sonder l'ouvrier en question. Je me rendis à l'adresse indiquée, et je trouvai au premier étage, dans un logis confortable, un homme posé et réfléchi, raisonnant son plan avec le plus grand sang-froid. Etait-ce un exalté ou un agent provocateur? c'est ce que je ne saurais dire. » Il est probable que la tentative parut à Crispi d'une exécution trop difficile pour y prêter les mains. Sans quoi, avec quelle joie il l'eût approuvée, et quel rapport favorable il eût fait à Mazzini ! ...

liques, éliminer de tous les terrains où elle s'exerçait encore l'influence de l'Eglise et de la Papauté, enfin resserrer autour de celle-ci le cercle de sa captivité morale et matérielle, pour l'obliger, comme on l'a dit, *à se soumettre ou à se démettre*, en ne lui laissant que l'alternative — irréalisable, on le comprend, — de l'abdication, ou celle, — de jour en jour plus inévitable, — de l'exil. »

Quelques jours après sa rentrée, Crispi ébauchait en termes vagues et généraux ce programme dans un grand discours qu'il prononçait à Turin le 25 octobre 1887, au théâtre royal. Après avoir adressé aux Piémontais, qu'il hait du fond du cœur, les plus basses flatteries, il passait à l'apologie des sept mois de son gouvernement, « des actes qui, mieux que les paroles, prouvaient de quelle façon le Cabinet envisageait les questions de majeure importance. »

« Et, ajoutait-il, prenez du reste comme règle générale, cette donnée : *c'est que je ne puis renier mon passé, et que, si je dois respecter les exigences du présent, je ne dois pas compromettre l'avenir...* Nous avons foi, aujourd'hui plus que jamais, dans *la force des idées* (maçonniques), et nous espérons que *nous saurons leur donner une réalisation tellement convaincante*, que nous leur convertirons ceux qui jusqu'ici en ont été les adversaires. Sans doute, nous ne prétendons pas à l'infaillibilité ; nous ne pensons pas que tous les temps, tous les moments, soient également opportuns pour les faire triompher. *Mais le passé nous donne des armes et des espérances pour l'avenir.* Qui n'aurait pas taxé d'utopie, il y a un demi-siècle, une Italie une, libre et forte? Et cependant l'Italie existe. *Donc nous n'avons pas à désespérer d'un accomplissement moins difficile.* »

Puis définissant ce qu'il entendait par *liberté*, c'est-à-dire le dévouement à la *loi*, qui est elle-même esclave de la *raison*, il faisait ainsi odieusement parade de ses sentiments d'impartialité à l'égard de l'Eglise, au moment même où il aiguisait contre elle les armes les plus perfides qu'il ait pu trouver dans l'arsenal de la Révolution :

« Tel est le critérium qui guide notre conduite en face du peuple. Nous ne pourrions avoir une autre attitude en face de l'Eglise (double salve d'applaudissements), *qui jouit d'une liberté plus large et plus assurée en Italie que dans aucun autre Etat.* Nous

n'entendons pas l'amoindrir ; mais, en la respectant, *nous entendons être respectés.* Tous le savent : personne n'a jamais pensé, personne ne tenterait jamais de nous imposer à ce sujet quelque violence, même morale. »

Il annonçait en bloc ces mesures législatives et administratives qui étaient en pleine élaboration.

« Les retarder serait, conclut-il, une défection de votre part, et pour l'Etat un péril. Soyez assurés que leur exécution sera conduite par nous sans hésitations timides et sans impatience compromettante. *Le Parlement, nous en avons la confiance, ne nous refusera pas sa collaboration*; car ce sont des questions urgentes à résoudre... Qui ne comprend, par exemple, la nécessité de rendre l'école éducatrice (c'est-à-dire, purement laïque), d'en faire le grand instrument moral et intellectuel de l'Italie?... »

Il terminait en faisant, avec l'éloge de Bismarck, celui de son maître Mazzini « le plus grand des républicains modernes, *l'homme de qui*, dit-il, *nous descendons tous*, et que nous avons continué à respecter, alors même que nous rûmes devoir nous séparer de lui. »

Ce discours, accentué encore par les paroles qu'il mit dans la bouche du roi Humbert à l'ouverture de la session parlementaire, témoignait assez que le Kulturkampf de Crispi embrassait toutes les manifestations de la vie politique et sociale. Au premier rang, comme nous venons de le voir, s'étalait l'éducation antireligieuse de l'école; la laïcisation de l'enseignement primaire devait être un des principaux articles de la réforme crispinienne. Mais l'Italie n'est pas assez riche pour se payer en grand, comme la France, une fantaisie si coûteuse. Il fallait laisser aux municipalités l'initiative de ce mouvement. Une loi, ou plutôt un arrêté (car la loi de 1859, dite loi Casati, qui règle la législation scolaire en Italie et maintient l'enseignement religieux à tous les degrés, n'a pas été abrogée), un arrêté de 1888, du ministre de l'instruction publique, Coppino, en dépit de la loi qui déclare l'enseignement du catéchisme obligatoire, le rendait facultatif. C'était une large porte ouverte aux tentatives de la libre-pensée maçonnique.

Comme il l'annonçait, le gouvernement de Lemmi-

Crispi ne s'est pas fait faute de marcher dans cette voie de laïcisation insensible et progressive par mesures subreptices et arbitraires, au moyen de simples arrêtés ministériels. C'est ainsi qu'en décembre 1888 le collègue de Crispi à l'instruction publique, Boselli, supprimait le règlement de la loi Casati touchant les examens de religion, auxquels, outre l'inspecteur scolaire, devait assister le curé de l'endroit ou un autre prêtre délégué à sa place. Le même arrêté défendait qu'un prêtre pût exercer les fonctions scolaires. Une telle décision équivaut presque à l'exclusion complète du prêtre de l'école.

Non content des attentats déjà commis par la révolution italienne contre la propriété ecclésiastique, l'incamération des biens de l'Eglise et la spoliation des couvents et des ordres religieux, Crispi, à peine au pouvoir, s'attaqua à cet ensemble de fondations laïques qu'on appelle en Italie les *Opere Pie*, les Œuvres Pies, dont le patrimoine sacré, puisqu'il est le produit de la charité catholique, est évalué à trois milliards. Dans son impatience de persécution religieuse, Crispi, en cette même année 1888, au cours de la discussion de la loi dite de sûreté publique, fit introduire au chapitre relatif à la mendicité l'article suivant, qui a l'air fort innocent, et qui cependant constitue la spoliation la mieux caractérisée :

« Les frais des instituts ou asiles de mendiants (établis dans chaque commune) seront *à la charge de la congrégation de charité de ladite commune*, si elle en a les moyens, ou autrement *des Œuvres Pies de charité*, ou bien des confréries qui n'ont pas un but spécial de bienfaisance. »

« Qui ne voit, remarque à ce sujet M. Carry, que le but humanitaire mis en avant par M. Crispi ne saurait justifier à aucun titre cette mesure brutale de confiscation ? Les titres de la propriété qu'il dépouille sont des plus sacrés. Ainsi voilà des instituts, des confréries dont les biens, conformément à l'intention des fondateurs, doivent servir à l'entretien ou à la splendeur du culte et qui seront obligés désormais de sustenter l'armée innombrable des mendiants ! La façon dont la Révolution italienne a été habituée à manipuler la propriété ecclésiastique ne l'a pas rendue, on le voit, plus scrupuleuse pour la propriété laïque. »

Dans son discours de Turin, Crispi, à propos de l'élaboration d'une nouvelle loi municipale, avait déclaré qu'il fallait faire pénétrer dans les municipes « le souffle national », *il soffio nazionale*. Cela voulait dire : soustraire les municipalités à toute influence catholique, en faire des instruments exclusifs de la politique maçonnique.

Voici comment il entendait animer les municipalités du « souffle national ».

Pour répondre à l'appel conciliateur de Léon XIII, l'œuvre des Congrès catholiques avait organisé en Italie un vaste mouvement pétitionnaire en faveur de l'indépendance pontificale. La pétition se couvrit aussitôt de deux millions de signatures, parmi lesquelles celles d'un grand nombre de syndics et autres fonctionnaires de l'Etat. Evidemment ces signataires n'étaient pas suffisamment animés du « souffle national. » Crispi le fit bien voir. Tous les syndics et autres fonctionnaires, qui avaient eu le courage d'obéir à leur conscience en signant la pétition, furent immédiatement destitués sans autre forme de procès.

Non content de cette vengeance, Crispi en imagina une autre, qui atteignait plus directement le clergé: l'abolition des dîmes ecclésiastiques ; excellent moyen d'affamer une grande partie du clergé des paroisses, surtout dans les provinces vénitiennes. Cette abolition fut couronnée par le célèbre télégramme adressé par le Roi au cardinal-patriarche de Venise : « *J'affronte en toute sécurité* le jugement de Dieu ! » De quel dieu parlait donc le roi palladiste?...

Le Pape s'étant plaint de ce nouvel attentat, ainsi que de la corruption qui envahissait la jeunesse, Crispi eut l'audace de répondre « que l'état de l'Italie était un sujet d'admiration pour quiconque était capable d'apprécier *tout ce qu'elle avait gagné en moralité depuis la suppression du pouvoir temporel.*»

Cependant, tout se préparait à Rome et dans le monde catholique pour célébrer avec un merveilleux éclat le jubilé sacerdotal de Léon XIII. A cette occasion, le syndic de Rome, le duc de Torlonia, proposa au conseil municipal d'envoyer au Pape une adresse de félicitation et de respectueux hommage, au nom de la ville de Rome. Quelques membres insistaient pour qu'on ajoutât au nom de Rome : « Capitale de l'Italie » ; ce qui eût changé complètement le caractère de la démonstration, et en eût fait, au lieu d'un hommage, une

déclaration de guerre : cette motion fut rejetée. Léon XIII, en retour, envoya aussitôt à la municipalité une somme considérable à distribuer entre les pauvres de la ville.

Le duc de Torlonia alla lui-même en personne prier le Cardinal-Vicaire, S. E. Parocchi, de présenter ses remerciements à Sa Sainteté.

C'étaient là, aux yeux de Crispi, deux crimes de haute trahison et de lèse-patrie, le syndic Torlonia fut aussitôt destitué. Qu'il se soit mêlé à cet acte, comme on le prétend, une vengeance personnelle, cela n'est que trop dans les habitudes de Crispi : rien de ce côté ne peut nous étonner. Il paraîtrait que Serafino avait contre le duc, ou plutôt contre la duchesse sa femme, un grief des plus graves; celle-ci aurait un jour refusé de saluer Mme Crispi, la troisième. *Inde iræ*; personne de plus chatouilleux que notre trigame à l'endroit de l'honneur de ses femmes, du moins pendant la période d'épouse en titre.

En tout cas, cette destitution cachait un plan tout à fait machiavélique : Crispi espérait, par cet arrêt brutal, obtenir la démission en masse du Conseil; ce qui lui aurait permis de supprimer les privilèges de la municipalité et d'administrer Rome par un préfet de son choix. Il fut trompé dans son attente. Il était temps de mettre ordre à cette rébellion des municipalités qui osaient ainsi braver son pouvoir, en en éliminant, autant que possible, tous les éléments catholiques. C'est pour atteindre ce but que Crispi, au mois de novembre 1888, fit voter par la Chambre sa fameuse loi sur l'électorat administratif, loi qui étendait le droit de scrutin à une masse d'électeurs indifférents aux affaires communales, et enlevait aux conseils municipaux la nomination du syndic de toutes les communes inférieures en nombre à dix mille habitants, pour l'attribuer au gouvernement.

En vertu de cette loi, les municipalités ayant le droit de nommer leur syndic furent réduites de 10.000 à 1.400, soit : 8.600 syndics, entièrement à la discrétion de Crispi, c'est-à-dire : 8,600 maçons pouvant être imposés comme syndics à des municipalités catholiques.

Signalons en passant une loi dite de *sûreté publique* qui date de cette époque, et dont l'objet principal était d'empêcher les démonstrations publiques du culte, les processions, les quêtes de charité et de piété, etc.

Mais ce n'étaient là que de légères escarmouches (1). Le programme maçonnique de Crispi devait prendre corps surtout dans la refonte du code pénal italien, qui eut lieu dans le cours de cette même année 1888. Il y a dans ce code un chapitre intitulé *Dei delitti contro la Patria* (des délits contre la patrie). Ce chapitre débute ainsi :

Article 101.— *Quiconque commet un acte tendant à soumettre l'Etat ou une de ses parties à un pouvoir étranger, ou à en altérer l'unité*, est puni de la peine des travaux forcés à perpétuité.

Il ne faut pas une grande perspicacité pour découvrir à première vue quel raffinement d'intentions persécutrices se cache sous ces trois lignes. C'est en deux mots la question romaine étouffée, les droits et les libertés les plus élémentaires du Pape et des catholiques outrageusement foulés aux pieds. Qui ne voit que ce *pouvoir étranger* n'est autre que celui de la Papauté, bâillonnée ainsi dans ses légitimes revendications et poursuivie dans la personne de quiconque oserait réclamer le retour au Pape de la moindre parcelle du territoire italien?

A côté de cet article qui vise tous les catholiques en masse, prêtres et laïques, voici tout un arsenal de dispositions qui atteignent plus directement le clergé:

Art. 173. — Le ministre d'un culte qui, *dans l'exercice de ses fonctions*, censure publiquement ou outrage *les institutions et les lois de l'Etat ou les actes de l'autorité*, est puni de la détention jusqu'à un an, et d'une amende jusqu'à mille francs.

Art. 174. — Le ministre d'un culte qui, *abusant de la force morale dérivant de son ministère*, excite à méconnaître les institutions de l'Etat ou les actes des autorités, ou à *transgresser autrement les devoirs envers la Patrie*, ou ceux qui sont inhérents à une charge publique, ou bien porte dommage aux intérêts patrimoniaux légitimes, ou trouble la paix des familles, est puni de la prison de six mois à trois ans, avec une amende de 500 à 3.000 francs, et de l'interdit temporaire ou perpétuel du bénéfice ecclésiastique.

Art. 175. — Le ministre d'un culte qui exerce des actes exté-

1. Au début de cette année, la secte maçonnique opposait aux manifestations catholiques du jubilé papal la célébration du 10e anniversaire (9 janvier) de la mort de Victor-Emmanuel.

rieurs du culte, en opposition avec les décisions du gouvernement, est puni de la prison jusqu'à trois mois et d'une amende variant de 50 à 1,500 francs.

Art. 176. — Le ministre d'un culte qui, dans l'exercice ou par abus de son ministère, commet un délit quelconque, est soumis à la peine désignée pour ce délit, augmentée d'un sixième à un tiers, sauf si sa qualité de ministre d'un culte a déjà été prise en considération par la loi.

Il serait trop long d'indiquer toutes les conséquences qui peuvent découler de cet ensemble de lois pénales, appliquées par des magistrats francs-maçons; il suffit de les lire attentivement pour se convaincre qu'elles aboutissent à mettre le prêtre *hors du droit commun*, en le privant du bénéfice des lois existantes et des libertés publiques.

Et cette loi, inspirée des plus mauvais jours de la Révolution française, il s'est trouvé dans un Parlement italien une majorité (245 voix contre 67) pour la décréter presque sans débats, sans discussion, sans même qu'il fût permis d'y présenter le moindre amendement! et un Sénat pour la sanctionner (101 voix contre 33)! C'est bien en voyant ces chiffres qu'il ne faut pas oublier que le Roi qui nomme les sénateurs est Humbert le 33e, et que les Loges, qui pullulent en Italie, sont le grand ressort du corps électoral.

Que reste-t-il, avec une pareille législation, de cette fameuse Loi des Garanties, qui liait l'Italie vis-à-vis du monde catholique?

Crispi, tout en protestant hypocritement de son respect pour une loi sanctionnée par la volonté populaire, l'a déchirée; et bien aveugle serait celui qui ne verrait pas que le programme de son Kulturkampf ne diffère en rien au fond de celui qu'Alberto Mario (1) formulait ainsi dans la *Lega della Democrazia* :

« Abolir les garanties, cela veut dire enfoncer les portes de la forteresse; et les portes une fois enfoncées, on entre dans la forteresse et on abolit la Papauté. Chaque nation à sa mission historique : *la mission historique de l'Italie est l'abolition de la Papauté.* »

Crispi n'a pas cette sincérité d'outrage, cette impatiente

1. Alberto Mario, le grand blasphémateur de la secte, est mort, il y a quelques années, *d'un cancer à la langue.*

décision de destruction ; il veut faire mourir la Papauté à petit feu ; ce n'est pas le glaive, mais le bâillon qui est son arme favorite ; sa persécution veut avoir des formes ; elle sent le légiste et a toutes les allures d'une conspiration sournoise et méthodique. Il n'y a pas de petit moyen, de stratagème mesquin, de tracasserie infime qu'il n'emploie avec délices. Il fera ouvrir au Post-Office les lettres envoyées par la Curie ou qui lui sont adressées ; il fera saisir chez les marchands d'objets religieux les pétitions en faveur du rétablissement du pouvoir temporel ; il autorisera les plus infâmes caricatures contre le Pape, le Vatican et les pèlerins catholiques. Pour jouer pièce au Pape, alors que tout l'univers catholique vient acclamer le Pontife-Roi, il donnera solennellement audience à un vif défroqué espagnol, fondateur de la Ligue des libres-penseurs d'Espagne, venant lui présenter une protestation contre le pèlerinage des catholiques de son pays. Chaque jour dans sa *Riforma*, alors même qu'il proteste devant la Chambre de son amour de la paix, il harcèlera la Papauté et les catholiques ; il dénoncera le Vatican comme un foyer de conspiration incessante contre la nation, un danger permanent pour l'unité de l'Italie. En fait d'inventions hostiles à l'Eglise, son imagination est inépuisable. A côté des grandes machines législatives, telles que la loi du code pénal qui vient d'être analysée, il se donne le luxe d'intermèdes grotesques, sauf à en désavouer ensuite la paternité.

C'est dès cette même année 1888, une des mieux diaboliquement remplies de sa vie, que se réalisa, en exécution du plan de Lemmi, la grande affaire annoncée dès le courant de décembre 1861, (voir page 119), c'est-à-dire l'érection d'un monument à un moine apostat du xvie siècle, révolté contre l'Eglise, chassé de partout pour le scandale de sa vie et de son enseignement, arrêté enfin à Venise par la sainte Inquisition, et brûlé à Rome : Giordano Bruno ! Lemmi savait jusqu'à quel point l'apothéose de ce prétendu martyr libre-penseur allait remuer dans l'âme des sectaires les plus féroces haines contre la Papauté et le catholicisme, quel sanglant outrage il infligeait à la religion du peuple romain en érigeant, en face du Vatican, une statue à l'un de ses plus mortels ennemis. Et quel beau jour pour la secte !... Le philosophe, le diabolisant de Nola est un de ses grands saints, de ses plus vénérés patriarches !

L'exécution du monument fut confiée au sculpteur Ferrari, une des sommités de la Haute-Maçonnerie, et le grand vacarme maçonnique commença en février 1888, par une séance académique donnée au Collège romain, et à laquelle assista solennellement Crispi. On y entendit l'un des plus forcenés et des plus célèbres matérialistes de ce siècle, M. Moleschott, proscrit par l'Allemagne, devenu depuis par la grâce du royal F.·. Humbert, sénateur du royaume d'Italie, célébrer, avec tout le sérieux de l'impiété la plus convaincue, les vertus héroïques de ce champion de l'incrédulité et de l'immoralité (1).

L'orateur ne craignit pas de trahir la pensée secrète qui avait inspiré à Lemmi cette infâme comédie : la glorification de la révolte contre l'autorité et les droits du Saint-Siège. Ce que la secte entendait glorifier surtout dans Giordano Bruno, c'était le blasphémateur contre la Papauté et le pornographe, l'auteur du traité *Degli eroici furori* et du *Spaccio della Bestia trionfante*, la défaite de la Bête triomphante ; ouvrages qui dépassent en fureur d'impiété et en obscénité cynique tout ce qu'ont pu écrire Luther et Rabelais.

« Victor-Emmanuel, s'écria Moleschott, en détruisant le pouvoir temporel, a rendu au monde sa conscience ; il a *délivré le sens moral* et libéré le patriotisme des chaînes de plomb des sbires du Pape ; il a élevé le libre examen et le progrès indéfini au-dessus de cette infaillibilité à laquelle ne croit pas même celui qui s'en vante. »

Ce n'était pas le premier discours de ce F.·. Moleschott, soi-disant athée, l'un des promoteurs du monument impie. Déjà, en 1885, il en avait prononcé un autre, le 9 juin, à l'anniversaire de Giordano Bruno, et ce vomissement de blasphèmes avait eu les honneurs de la publication dans l'organe officiel de Lemmi. Il annonçait alors que le monument se ferait, malgré toutes les oppositions du clergé catholique et de la cour pontificale.

« L'érection de la statue de Giordano Bruno, s'était-il écrié,

1. Le Dr Moleschott est de ceux qui prétendent que l'homme descend du singe et n'est qu'un orang-outang perfectionné. Il est si laid, paraît-il, que l'on a pu dire que pour professer une pareille doctrine, il n'avait eu qu'à se regarder dans un miroir.

affirmera hautement, en face de l'Humanité, que désormais ni les bûchers ni la Croix ne peuvent tenir lieu et place d'arguments



SOPHIE WALDER

de logique, et que les bûchers ont réduit en cendres la Croix.

« Et des cendres des bûchers naissent des fleurs et des fruits;

et parmi les fleurs la plus belle est la Libre-Pensée, comme parmi les fruits le plus mûr est la Patrie, celle qui est en butte aux hostilités de cet ennemi farouche, ambitieux et féroce, qui se prétend le vicaire du Christ et qui renie l'idéal de son maître, puisque le Christ affirmé que son royaume n'est pas de ce monde. » (*Rivista della Massoneria Italiana*, tome XVI, année 1885-86, page 134.)

Un député palladiste vint à la rescousse, après Moleschott. C'est le F∴ Federico Fabri, de l'extrême gauche :

« Le monument que nous élevons à Giordano Bruno, défi au Vatican, à cet éternel ennemi de la lumière et par conséquent de la Franc-Maçonnerie, nous rappellera la force vive que l'Eglise a voulu enchaîner, réprimer et anéantir en lui. Mais, en brûlant l'homme, elle n'a pas arrêté la lutte pour l'idée qui inspirait cet homme; elle n'a pas empêché la victoire, qui fut la conséquence de la lutte entre l'Eglise et la Révolution.

« Et c'est cette bataille qui fait encore rage, c'est cette bataille où nous serons vainqueurs. » (Discours du 9 février 1888; *Rivista della Massoneria Italiana*, tome XIX, année 1888-89, page 13.)

A Naples, le 19 février, le F∴ Pietro Lupo, du Triangle *Libbia d'Oro*, avait fait écho aux FF∴ Fabri et Moleschott :

« Depuis Giordano Bruno, la ruine du Vatican a été persistante, continue, et il finira par sombrer inanimé, ce monstre inhumain dont les replis tortueux ont asservi pendant tant de siècles l'Humanité titubante dans sa marche; car son chemin est hors de la vérité. Honni par les vertueux à qui ses infamies font horreur, le Vatican n'existe encore que parce qu'une autre hydre, la Diplomatie, le tient encore debout.

« Le monstre est pourtant à l'agonie; il sent l'approche de la mort. C'est à nous, Francs-Maçons, de lui donner le coup de grâce; c'est à nous de disperser ses cendres, afin qu'aucun de ses atomes ne vienne empoisonner l'avenir de nos enfants. » (*Rivista della Massoneria Italiana*, tome XIX, année 1888-89, page 84.)

Si audacieuse était la glorification du moine apostat et obscène, que la Maçonnerie, malgré l'énorme influence dont elle dispose, eut de la peine à l'imposer d'une façon officielle à tous les pouvoirs publics. La question, ayant été portée au conseil municipal de Rome, fut l'objet d'une vive bataille. Lemmi ordonna à Crispi de peser sur le marquis Guiccioli,

syndic (maire); Serafino et celui-ci eurent une entrevue; Giuccioli donna son adhésion à la démonstration projetée, mais ne put entraîner la majorité du conseil : la proposition fut rejetée par 35 voix contre 29 (juin 1888).

La vengeance de Crispi ne se fit pas longtemps attendre. Le soir même qui suivit le vote, haranguant de son balcon la tourbe de sectaires qui étaient allés manifester sous ses fenêtres, il leur promit son appui et celui du Roi pour faire triompher la « *la cause de l'idéal* ». En effet, quelques semaines après, lors du renouvellement partiel du conseil municipal de Rome, grâce aux fraudes de Crispi et de la Franc-Maçonnerie les catholiques eurent le dessous et la liste crispinienne l'emporta. Pour comble d'audace et de dérision, les principaux chefs du comité catholique de l'*Unione romana* furent traduits devant la cour d'assises, sous l'inculpation de « corruption électorale. » Au mois de décembre, la question du monument de Giordano Bruno étant revenue devant le conseil, le syndic Guiccioli la mit de nouveau aux voix, et cette fois la nouvelle majorité, obéissante aux volontés de Lemmi et Crispi, la vota par acclamation. Le soir même du vote, la lie franc-maçonnienne se portait au Vatican pour faire retentir jusqu'aux oreilles du pape ces cris féroces : *A bas le Pape! Mort au Pape! Vive Crispi!*

A la Chambre, la manifestation Giordano Bruno fut acceptée, grâce à une transaction imaginée par Lemmi. La Chambre vota qu'elle se ferait représenter à l'inauguration du monument par les seuls députés du premier collège de Rome. Cela suffisait. Enfin, pour ne pas heurter trop violemment les sentiments catholiques de l'empereur d'Autriche dont la signature est engagée dans la Triple-Alliance, Lemmi autorisa le gouvernement à s'abstenir de prendre une part officielle à la cérémonie d'inauguration, qui fut fixée au 9 juin 1889. Le Sénat, aussi, put s'abstenir.

A titre de compensation, le 33e Humbert autorisa la représentation, sur un théâtre populaire de Rome, d'une ignoble comédie due à la plume de Giordano Bruno, *le Chandelier*. Cette pièce était d'une immoralité telle, qu'il fallut prendre des réserves vis-à-vis du public; l'impresario, sur l'avis de la questure, dut annoncer : « Les adultes seuls pourront être admis aux représentations; les femmes ne pourront y assister que voilées. »

Au 33e Bovio le 33e Humbert n'avait rien à refuser. Il autorisa donc, vers cette même époque, les représentations d'un drame abominable, infâme, ayant pour auteur le député de Naples, pièce où Judas l'Iscariote est représenté comme un héroïque patriote voulant l'indépendance de la Judée et ne conspirant contre Jésus que parce qu'il trouvait en lui un obstacle à ses généreux desseins.

Tout en faisant insulter publiquement la Papauté et la Religion même, la secte scellait plus étroitement que jamais l'union de l'Italie avec la Prusse. En cette même année 1888, Lemmi envoya Crispi, en un second voyage à Friedrichsruhe, arrêter avec le F∴ Bismarck les conditions d'une double rencontre impériale et royale : l'Empereur d'Allemagne viendrait *à Rome*, et le roi d'Italie lui rendrait sa visite à Berlin. Bismarck applaudit à l'idée géniale d'Adriano ; c'est à cette occasion que celui-ci écrivit pour la première fois sa célèbre phrase : « Si je n'étais Italien, je voudrais être Prussien. » On sait que la rééditant plus tard dans un discours, il ajouta : « J'ai deux haines au cœur : le Dieu des catholiques et la France. » Le F∴ Bismarck promit que son propre fils, le comte Herbert, accompagnerait à Rome le jeune empereur Guillaume II.

L'Empereur d'Allemagne arriva donc le 11 octobre 1888 dans la Ville-Eternelle, manifestant ainsi qu'il reconnaissait pour légitime l'usurpation piémontaise. Ce jour-là, le Palais Poli, nouveau siège du *Lotus des Victoires* et du Grand Orient d'Italie, arbora à son principal balcon le drapeau officiel de S. M. Adriano Lemmi. Ce même jour, le condamné de Marseille adressait à toutes les Loges italiennes une circulaire, destinée en apparence aux Frères de l'imparfaite initiation ; mais les palladistes de tous pays pouvaient lire aisément entre les lignes. Cette circulaire orgueilleuse, la voici :

« Vénérés et Chers Frères,

« Rarement il a semblé aussi nécessaire qu'aujourd'hui que le Chef Suprême de l'Ordre vous adresse la parole.

« On voudrait nous contester, à nous Italiens, le droit d'avoir une patrie. Le Pape s'est dressé en prétendant ridicule, en face de l'Italie. Il prétend que lui seul peut assurer la paix et la civilisation, et il déclare que pour cela l'Evangile ne lui suffit pas, et qu'il a besoin de gendarmes et de jésuites.

« Il maudit et condamne ; et les Evêques, le secondant, organisent des congrès, des expositions, des pèlerinages, où, sous le manteau de la religion, ils machinent les rébellions et les parricides.

« Lorsque les Italiens conspiraient pour rendre la Patrie une et libre, le Pape, son poignard planté dans le cœur de l'Italie, envoyait aux galères et aux échafauds ces patriotes. Aujourd'hui que le Vatican complote pour rendre la Patrie morcelée et esclave, le Pape proteste contre la légitime défense des Italiens et veut l'impunité pour ses machinations ; ce qui est, plus qu'absurde, ridicule.

« L'Humanité, dans sa marche irrésistible, est sortie de l'orbite dans laquelle la Papauté, ayant perdu toute puissance attractive, est impuissante à l'attirer. La Papauté, dans les dernières convulsions de l'agonie, fait d'inutiles efforts pour arrêter cette évolution historique. Elle se lamente sur ses privilèges perdus ainsi que ses grasses prébendes : laissons-la crier. Elle nous lance ses imprécations : laissons-la maudire ; car, si ses malédictions tuaient autrefois nos Frères, aujourd'hui elles portent bonheur. Elle invoque les armées étrangères : laissons-la faire, car la Patrie est forte ; et si, autrefois, les Césars allemands descendaient, en maîtres, les Alpes pour s'assurer du vasselage de l'Italie et recevoir la couronne impériale des mains des Papes, aujourd'hui ils descendent chez nous en hôtes, pour rendre hommage à notre renaissance nationale, pour consacrer l'indiscutable intangibilité de la Rome italienne.

« Travaillons, bien armés, au temple de l'Humanité, réconfortés par la pensée que l'ennemi le plus terrible est déjà renversé, qu'aucune force de réaction n'est capable d'arrêter le progrès, et que le jour approche où tous les hommes formeront une seule Famille de libres, d'égaux et de Frères.

« Le Très Puissant Grand-Maître :

« ADRIANO LEMMI, 33e∴. »

Cette circulaire, insérée ensuite dans le bulletin officiel du Grand Orient d'Italie (*Rivista della Massoneria Italiana*, tome XIX, année 1888-89, pages 248-249) et reproduite par les organes authentiques de la secte dans les divers pays, donne le vrai caractère de la visite de l'Empereur d'Allemagne à Rome, malgré que celui-ci ignorait les relations maçonniques de Lemmi et de Bismarck, dont il avait écouté le conseil. Son amour-propre de jeune souverain était flatté : il fut reçu par Humbert comme un suzerain par son vassal ; il

passa en revue l'armée et la flotte italiennes. Que Dieu l'éclaire, et qu'il comprenne bien quels sont les sinistres personnages qui font mouvoir à leur gré les ressorts de la politique internationale!

Voulant ménager la catholique Autriche, son alliée, Guillaume II se rendit au Vatican, pour présenter ses respects à Léon XIII. Le Pape, plein de bonté, reçut l'illustre visiteur. On n'a pas oublié comment cette entrevue fut impoliment terminée par le comte Herbert de Bismarck, qui, jugeant qu'elle avait assez duré, vint rappeler son souverain. Aujourd'hui, le Saint-Père doit savoir que l'Allemagne est liguée avec l'Italie officielle aussi bien contre la Papauté que contre la France.

Puis, Humbert rendit la visite à Guillaume, ainsi qu'il avait été convenu entre Bismarck et le mandataire de Lemmi. Le 33° Humbert alla, à son tour, conduit par Serafino, sanctionner à Berlin, de sa royale présence l'union indissoluble des deux gouvernements. Crispi tenait à montrer son Roi à l'Allemagne, et Humbert se laissa mener par Crispi comme une bête curieuse et inoffensive que son maître tient en laisse. Le déficit des finances italiennes atteignit cette année-là la formidable somme de 461 millions. Il fallait bien prouver à l'Europe que tous les attentats de Crispi contre l'Eglise, que tous les désastres dont sa politique immorale était la source avaient l'approbation de Berlin.

Le *Corriere di Napoli* disait le fin mot du voyage :

« Pendant que cet insensé et malheureux pays de France court d'erreur en erreur et jette aux quatre vents les millions pour donner aux électeurs l'énorme pourboire de l'Exposition, le subtil filet d'acier tendu contre lui (par la Triple Alliance) serre chaque jour davantage ses mailles et déjà le saisit. »

En effet, ce voyage devait être couronné par la plus sanglante injure qu'un Roi d'Italie pouvait faire à la France (1) :

1. Le misogallisme de Crispi, exaspéré à cette époque, se doublait d'une incroyable jalousie à l'égard de la Révolution française, jalousie qu'il a lui-même naïvement avouée quand, à ceux qui lui demandaient la raison de son abstention au centenaire de 89, il répondait : « *L'Italie a des dates autrement célèbres que la France, puisqu'elle a le 20 septembre* ! » — « 89 n'a renversé que le pouvoir royal ; la prise de Rome a renversé le pouvoir temporel des Papes. »

l'odieux défi d'une promenade à travers les provinces annexées. Humbert et Crispi ne songeaient pas qu'ils infligeaient à l'Italie une humiliation bien plus criante encore, en la prosternant dans leur personne aux pieds de Bismarck et de son empereur. Les flatteries et les cajoleries maçonniques ne manquèrent ni de part ni d'autre. Si Crispi, absorbé par les grandeurs royales et impériales, n'eut pas le temps de visiter les temples maçonniques de Berlin, il adressa aux FF.·. allemands une lettre bien sentie, où il les remercia de l'enthousiasme avec lequel la Maçonnerie allemande avait accueilli le Roi d'Italie, et leur témoigna toute la sympathie et la bienveillance qu'il regrettait de ne pouvoir leur exprimer de vive voix. Et encore cette lettre ne fut-elle pas une comédie? ne fut-elle pas écrite pour donner le change, pour cacher la main de la secte, qui avait ourdi toute la trame? Il serait bien étonnant que Crispi, 33e et membre du Conseil de l'Ordre en Italie, sans parler des grades palladiques, ne fût point allé, en visiteur de haute marque, à l'une des trois Grandes Loges de Berlin; mais je dois avouer que je manque de renseignements sur ce point.

Le retour d'Humbert et Serafino à Rome fut suivi de l'apothéose, tant attendu, de Giordano Bruno.

Il y fut préludé par les discours que Lemmi donna l'ordre aux FF.·. Tieri et Carbonni de prononcer, le 28 mai 1889, à Livourne, sa ville natale. Ces discours montrent que l'impiété sectaire grandissait toujours en audace. Qu'on en juge par deux courts extraits :

« A Rome, dans la cité du Pape et du mensonge, dit le F.·. Aristide Tieri, où vivent encore en sécurité, grâce à des perfides garanties diplomatiques, nombre de parasites noirs et rouges, mercenaires des consciences et défenseurs du plus abject obscurantisme, c'est à Rome que nous devons combattre et gagner la grande bataille de la Libre-Pensée. »

« Un serpent existe dans le sein de l'Italie, dit le F.·. Ubaldo Carbonni, et se nomme le Pape, que saint Jérome définissait : une femme vêtue de pourpre, portant au front une marque d'infamie. Voilà notre ennemi le plus puissant. Il est là, au Vatican; et c'est à nous de le combattre jusqu'à notre dernière cartouche! à nous de brûler les autels de la prêtraille! à nous de renverser tout ce qui s'appuie sur eux! » (*Rivista della Massoneria Italiana*, tome XX, année 1889-90, pages 157-158.)

Quant à la journée de l'inauguration du monument de Giordano Bruno (9 juin), je n'entrerai pas dans le détail des discours sataniques qui furent prononcés.

Bovio, le panégyriste de Judas Iscariote, — le candidat déjà désigné par les Triangles à la succession de Lemmi pour la direction occulte, — Bovio dit, entre autres blasphèmes :

« Si, par décret impérial de Milan, la date de la religion chrétienne fut fixée en 313, par contre, la date de la religion de la Pensée est fixée au 9 juin 1889, par le consentement des hommes libres.

« Et désormais la catholicité d'un homme est à jamais remplacée par celle de la pensée humaine. »

Ce qu'il est plus important de signaler, c'est la dépêche envoyée par le Directoire de Berlin et contresignée par quelques « missionnaires » de la Haute-Maçonnerie :

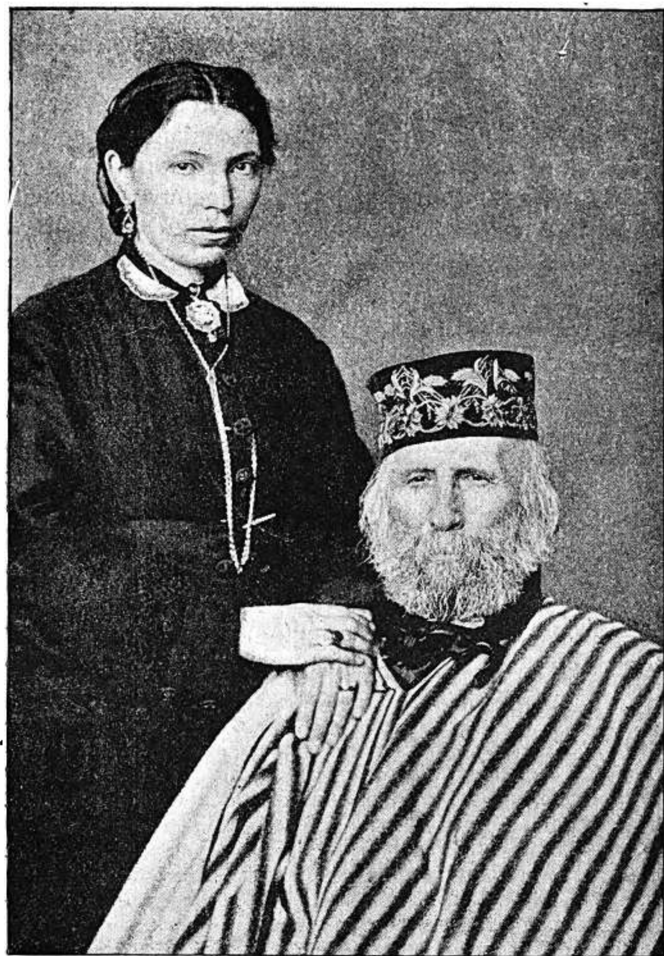
« Nous nous associons à la lutte sublime engagée au nom de la Libre-Pensée contre le Vatican, l'ennemi éternel de l'Italie. »

Les dix-neuf signatures sont tout autant de couvre-noms ; il est donc inutile de les reproduire ; mais cette dépêche du Directoire de Berlin, datée du 9 juin 1889, est bien dans le même numéro que les discours de Bovio, Tieri et Carbonni (*Rivista della Massoneria Italiana*, tome XX, année 1889-90 page 138). Lemmi était dans une telle joie, qu'il l'inséra par mégarde, sans doute ; car l'existence de ce Directoire, quoique n'étant pas essentiellement palladiste, ne doit pas être révélée aux imparfaits initiés.

N'oublions pas le syndic Guiccioli, qui eut le singulier courage de remercier le comité lemmiste *au nom de Rome!...* La vraie Rome, pendant ce temps, faisait une solitude sépulcrale autour des 5.000 ou 6.000 manifestants, et joignait ses protestations et ses hommages à ceux qui, de toutes les parties du monde catholique, affluaient au Vatican.

Il y eut pendant plusieurs jours, dans la presse catholique de Rome, un silence complet sur les débordements d'impiété auxquels la Ville Eternelle fut alors en proie. On sut bientôt le véritable motif qui avait arrêté des protestations si légitimes : Crispi avait déclaré qu'il ne répondait pas

de l'ordre public ni de la sécurité des églises et des maisons des catholiques, si la presse cléricale osait élever la voix.



GARIBALDI A CAPRERA

AVEC FRANCESCA ARMOSINO

C'est toujours le bourreau défendant à ses victimes de se plaindre.

Que ne pouvait-il aussi bâillonner la Chambre! Une voix

courageuse, celle de l'honorable Bonghi (1), osa, parmi les députés, s'élever contre les scandales qui accompagnèrent la manifestation et en faire remonter la responsabilité au premier ministre.

Depuis que je me proposais d'écrire ces lignes, m'est parvenue la nouvelle de la mort de cet homme, à qui ont surtout manqué la foi et la force de caractère pour remplir dignement le rôle qu'il sembla s'être tracé dans sa vie parlementaire : celui d'adversaire de Crispi et de son système. On ne saurait toutefois oublier qu'après l'avoir souvent combattu, il mit aussi en plusieurs rencontres sa main dans la sienne, qu'il se montra constamment hostile à la Papauté, et signala son passage au ministère de l'instruction publique par des lois et des règlements qui n'ont pas peu contribué à soustraire l'école aux influences catholiques. Mais il lui sera peut-être beaucoup pardonné, parce qu'il est un de ceux dont la parole ou les écrits ont, dans des circonstances décisives, essayé de barrer le chemin aux tentatives maçonniques de Crispi et de la haute secte. En cette heure suprême où il a rendu compte au Juge Souverain de ses mérites et de ses faiblesses, les courageuses paroles qu'il prononça à la Chambre, le 15 juin 1889, à propos des scandales des fêtes brunoniennes, auront pu, espérons-le, être de quelque poids dans la balance.

Pendant que se préparait le dénouement de cette longue orgie maçonnique (2), Crispi continuait à montrer comment

1. Il rappela les vociférations qui, dans toute l'Italie, avaient accompagné les manifestations brunoniennes, et où les cris de : « *A bas la religion catholique ! Feu aux églises ! Mort aux prêtres ! Mort à Léon XIII !* » étaient invariablement suivis de celui-ci : « *Vive Crispi !* »

2. A Naples, Bovio venait encore à la rescousse en septembre :

« La conciliation entre la Papauté et l'Italie est impossible, disait-il dans un discours reproduit par le bulletin officiel de Lemmi ; car ni la conciliation ne peut réhabiliter la religion, ni aucun Pape ne peut l'accepter. La conciliation est un replâtrage et non une solution. Le libre-penseur ne la saurait comprendre, le prêtre, non plus, n'en veut pas.

« Après le 20 septembre 1870, date de la prise de possession *matérielle* de Rome par l'Italie, le 9 juin 1889, date de l'érection de la statue de Giordano Bruno, est aussi la date de la prise de possession *religieuse* de Rome, au nom de la Pensée humaine.

« Deux devoirs s'imposent maintenant au gouvernement italien : 1° la laïcisation complète de l'Etat, avec proclamation que désormais la liberté de conscience est absolument pleine et entière ; 2° la sup-

il entendait maintenir la Loi des Garanties et n'entraver en rien la liberté de l'Église.

La colère de Crispi contre la Papauté s'accrut, en cette année, du grand mouvement religieux soulevé par les nombreux Congrès catholiques qui réveillèrent dans toute l'Europe le dévouement au Saint-Siège et aux intérêts de la religion du Christ. Dans son dépit de n'avoir pu les empêcher, il accusa les catholiques de n'obéir en cela qu'à un mot d'ordre séditieux venu du Vatican. D'autre part, les désordres toujours croissants de l'Italie, les progrès menaçants du socialisme et de l'anarchie qui s'étendaient jusqu'aux campagnes, dus aux crises incessantes que créait dans le pays son gouvernement tant extérieur qu'intérieur, rendaient la situation du ministère chaque jour plus critique Il avait beau, par une perfide alliance de mots, rejeter sur les partis catholique et anarchique la responsabilité de ce triste état de choses; les catholiques n'avaient que trop raison, quand ils protestaient qu'il n'était que l'effet inévitable de sa politique de sectaire.

« Qui donc, lui répondait-on, avait déclaré au catholicisme une guerre plus impie, plus acharnée? Qui donc avait favorisé à l'égal de Crispi les aspirations et le développement des partis anarchiques? Ne leur avait-il pas lâché la bride, pour s'en faire des auxiliaires dans sa polique antireligieuse? Après avoir déchaîné contre l'Eglise toutes les passions subversives, avait-il le droit de s'étonner et de s'indigner qu'elles se tournassent contre lui et contre la Monarchie inféodée à sa dictature? Ne donnait-il pas l'exemple de l'oubli de toutes les lois morales, en favorisant et protégeant de son autorité les dilapidations du trésor public, les concessions éhontées qui déshonoraient les représentants de la nation et de l'autorité? Jamais ministre d'un pouvoir avait-il été flagellé devant l'opinion comme le fut Crispi le jour où Di Rudini, insolemment attaqué par lui à la Chambre, lui jeta à la face que lui du moins, Rudini, n'avait jamais défendu des voleurs? qu'il n'était jamais descendu du fauteuil de la présidence pour défendre de son banc de député les Picard et compagnie? En vain Crispi protestait qu'il avait toujours fait la guerre aux voleurs; le passé et le présent s'élevaient contre lui. C'était sans doute pour chasser les voleurs qu'à l'heure même où il protestait

pression radicale de toute hégémonie romaine d'Empereurs ou de Pontifes, c'est-à-dire la suppression de toute alliance de l'Italie avec des Etats superstitieux. » (*Rivista della Massoneria Italiana*, tome XX, année 1889-90, page 198.)

de son innocence, il poursuivait de tous ses efforts le projet de s'emparer des biens des Œuvres Pies! »

Le 11 mai, il avait dû répondre à une interpellation du député radical Imbriani sur la terrible crise, ouverte dans les Pouilles par la rupture du traité de commerce avec la France.

Imbriani, radical indépendant, qui a souvent dit de bonnes paroles, mais auquel il ne faut pas trop se fier, — car il est de ceux qui ne courtisent la France que pour l'amener à rompre ses relations diplomatiques avec le Vatican, — Imbriani fit une critique des plus vives de la politique crispinienne à l'égard de la *chère* voisine, demandant « si la France devait fournir de l'argent à l'Italie pour que celle-ci achetât des armes contre elle? » Il attaqua violemment la Triple-Alliance en jetant à la face de Crispi les paroles de blâme qu'il avait proférées contre elle en 1886, alors qu'il accusait cette alliance de faire de l'Italie « l'esclave d'une volonté étrangère et le gendarme d'une nouvelle Sainte Alliance ».

Crispi soutint le feu avec son aplomb et son audace ordinaires; qu'est-ce qu'une palinodie de plus pour la girouette de Haborym? Il rejeta, comme toujours, la faute sur la France, et déclara que du reste l'Italie avait tout fait pour enrayer la crise, qu'elle avait dépensé une vingtaine de mille francs à cet effet : « Qu'est-ce que 20,000 francs, lui retorqua son adversaire, pour secourir des populations affamées, quand on en dépense 40,000 pour un nouveau train royal construit à l'étranger, destiné à transporter le Roi à Berlin? »

Imbriani eût pu ajouter : et quand on s'apprête à en dépenser 60,000 pour l'inauguration à Lecce d'un monument en l'honneur de Victor-Emmanuel!

Cependant, le Souverain Pontife n'avait pu, sans être profondément ému, assister du fond du Vatican à cette infernale croisade contre tous les droits et toutes les libertés de l'Église. Il était évident que du jour où la secte jugerait à propos d'envahir le Vatican et de faire flotter l'étendard italien sur le dôme de Saint-Pierre, elle ne se refuserait pas cette suprême satisfaction et que le gouvernement la laisserait faire. De sombres inquiétudes assaillaient l'âme paternelle de Léon XIII. Il eut recours aux moyens des grands jours et des grands dangers.

Dans la matinée du 29 juin, le maître des cérémonies pontificales, Mgr Sinistri, avait été soudainement appelé par le Saint-Père et avait reçu l'ordre de se rendre personnellement auprès de chacun des cardinaux, pour les avertir de vive voix que le lendemain serait tenu un Consistoire très secret, où n'interviendraient que les seuls membres du Sacré-Collège.

On juge de l'émoi de Crispi, quand, le matin du 30 juin, il fut avisé par le signor cavaliere Manfroni, inspecteur de la sûreté publique, que tous les Cardinaux se rendaient ensemble au Vatican. Sa terreur fut au comble, quand il apprit qu'il s'agissait d'un Consistoire secret, dont par conséquent il ne saurait rien avant l'expédition des premiers télégrammes de source pontificale. L'effroi du premier ministre se communiqua comme le feu d'une traînée de poudre à la presse ministérielle, à tous les cercles libéraux et jusqu'au Quirinal. On vit alors ce que recélait de lâches craintes et d'odieuses perplexités, ce masque de hautaine indifférence dont Crispi se couvrait naguère à l'égard de la Papauté. Il ne commença à respirer que lorsque, le lendemain soir, parut, dans l'*Osservatore Romano*, l'allocution pontificale.

Voici en quels termes Léon XIII déversait dans le cœur de ses coadjuteurs le trop-plein de son âme endolorie et stigmatisait le caractère *satanique* des démonstrations de la secte :

« Vénérables Frères,

« Ce que Nous vous disions naguère des nouveaux et plus graves attentats qui se préparaient dans cette auguste ville contre l'Eglise et le Pontificat romain, s'est complètement réalisé, à Notre grande douleur et à l'affliction de tous les gens de bien...

« A la suite de la révolution italienne et de l'usurpation de Rome, Nous n'avons pas manqué de voir la très sainte religion et le siège apostolique en proie à une longue série d'attentats. Mais aujourd'hui les sectes perverses tendent avec fureur à des actes bien pires encore que les précédents. Il y a des esprits qui ont résolu de faire de la ville maîtresse de la catholicité, la capitale de toute dépravation et de l'impiété; et dans ce dessein, ils y amassent de partout des foyers de haine, afin de parvenir plus sûrement, en attaquant cette citadelle de l'Eglise catholique, à renverser de fond en comble, s'ils le pouvaient, la pierre angulaire sur laquelle elle s'appuie. Et en effet, comme s'ils n'avaient pas fait déjà assez de ruines, voici que dans l'intention de se surpasser eux-mêmes en audace, ils ont décrété d'élever un monu-

ment public pour glorifier devant la postérité l'esprit d'apostasie contre l'Eglise et pour faire savoir qu'ils veulent une guerre à mort avec le catholicisme. *Que tel soit le dessein des machinateurs en nom et des principaux fauteurs de l'entreprise, la chose le dit assez d'elle-même...*

« Rome donc a vu en ces jours une immense tourbe amenée de tous les côtés dans ses murs : des processions de drapeaux cyniquement hostiles à la religion, et ce qui est le plus épouvantable, c'est qu'il s'y trouvait même *des étendards avec l'effigie du Mauvais Esprit* qui a refusé d'obéir dans le ciel au Très-Haut, et qui est le prince des séditieux, le chef de tous les révoltés... Et une si triste manifestation a pu être longuement préparée, organisée et réalisée, *non seulement au su des gouvernants, mais avec leur faveur et leur concours ouvert et manifeste...*

« En raison de l'indignité de ces faits, comme le gouvernement de la chrétienté Nous a été confié avec la garde et la défense de la religion, Nous déclarons que Rome a été outragée, que la sainteté de la foi chrétienne a été odieusement violée, et Nous dénonçons au monde catholique tout entier, avec douleur et indignation, le sacrilège attentat... »

Et Léon XIII terminait son allocution par ces paroles où s'entend un admirable écho de la voix du Sauveur mourant : « Pardonnez-leur, ô mon Père, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font. »

« Que les Romains donc, que tous les Italiens, que tous les catholiques partout ne cessent, par des prières et toutes sortes de bonnes œuvres, de demander à Dieu qu'il éloigne miséricordieusement sa colère, provoquée par tant d'odieux attentats contre l'Eglise, et que, dans sa bienveillance, il accorde aux vœux communs des bons la miséricorde, la paix et le salut qu'implorent leurs supplications. »

La question du départ de Rome du Pape, qui causait à Crispi de si vives alarmes, avait en effet été posée, dit-on, par Léon XIII devant les Cardinaux. Deux cas pouvant se présenter, vu l'état actuel des esprits de l'Italie gouvernementale, justifiaient cette délibération : une émeute contre le Vatican qui mettrait en péril la vie du Souverain Pontife et celle des Cardinaux, ou une guerre dans laquelle se trouverait nécessairement engagée l'Italie, devenue l'agent provocateur de la Triple-Alliance; dans ce second cas, Crispi n'hésiterait pas à retenir le Pape comme otage.

Celui-ci s'efforça de montrer que ces craintes n'étaient point vaines. A la belle et touchante allocution de Léon XIII il répondit par des injures et des sarcasmes ; il accusa le doux Pontife de déshonorer sa cause par sa parole *violente*. Il ne pouvait lui pardonner d'avoir pris son gouvernement en flagrant délit de complicité avec les détracteurs et les insulteurs de la religion. Il accentua plus cyniquement encore ses accusations contre le Souvrain Pontife ; il fit répéter à satiété par tous ses journaux que la France négociait actuellement avec le Pape pour envoyer à Rome un corps d'occupation chargé de défendre le Vatican et de rétablir le pouvoir temporel. Il trouvait en France des plumes assez vénales pour confirmer dans des lettres datées de Paris ses inventions calomnieuses

« Si le Pape quittait Rome, disait la *Riforma*, son but serait de provoquer la guerre contre l'Italie, afin de rentrer triomphant au Vatican. »

— « Que la *Riforma* se tranquillise, répondait noblement l'*Osservatore romano;* parce que, si le Pape part, ce qui dépend entièrement de son sage jugement, il partira pour cette seule raison que, par le fait du gouvernement italien, et principalement par l'œuvre de celui qui s'est mérité le titre d'*homme fatal* de l'Italie, la résidence à Rome est devenue impossible; qu'elle se tranquillise, parce que le Pape, n'importe où il se trouvera, ne sera pas une cause de guerre, mais le suprême porteur de l'ordre et de la paix. »

De telles paroles étaient loin de rassurer Crispi sur les dispositions du Souverain Pontife. Aussi de peur que sa victime ne lui échappe, fait-il exercer autour du Vatican un espionnage plus rigoureux, une surveillance plus étroite. Du palais Braschi volent les ordres les plus sévères au questeur Santagostino, au garde-chiourme Manfroni, délégué spécialement à la garde du Vatican ; la demeure sacrée du représentant de Jésus-Christ est bloquée et assiégée nuit et jour, comme le serait un repaire de voleurs ou de contrebandiers.

Satan lui inspira alors, par Haborym, une idée qui avait déjà germé, sous la même inspiration, dans la tête des grands persécuteurs de la Révolution française; celle de soulever le bas clergé contre le haut clergé. Un beau matin, le 20 août 1889, apparaît une feuille immonde, s'intitulant *la Cronaca Nera*, la Chronique Noire, soi-disant rédigée par des

pauvres prêtres victimes de la tyrannie des dignitaires de l'Eglise, et destinée à publier les scandales de leurs tyrans. Elle était surtout dirigée contre le Cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté, cardinal tout particulièrement détesté de Crispi. Ce que l'on ne disait pas, c'est que le directeur de la *Cronaca Nera* était un juif, le F.·. Vittorio Palerma, déjà rédacteur du *Giornale di Sicilia*, tout dévoué à Crispi.

Ainsi, pendant que l'on bâillonnait les défenseurs des droits les plus sacrés de la religion et de l'Église, des juifs, payés par Crispi, pouvaient, à la face du monde catholique, cracher au visage du Saint-Père leurs plus infâmes calomnies. Le Christ lui-même n'était pas, du reste, mieux traité que son représentant : les sectaires n'allèrent-ils pas jusqu'à projeter d'élever au divin fondateur du Christianisme, en face de celle de Giordano Bruno, une statue au Christ défiguré et intitulé « *le grand rebelle de Nazareth!* »

En cette même année 1889, les fêtes maçonniques célébrées en l'honneur du 20 septembre prenaient un caractère de férocité impie plus accentué que jamais. On vit apparaître, parmi les mille bannières du cortège satanique, celle des ex-condamnés du gouvernement papal, portant une louve foulant aux pieds la tiare, et parmi les sociétés sectaires, l'association dite de Giordano Bruno, avec un manifeste déclarant qu'il lui tardait de voir flotter le drapeau italien sur la coupole de Saint-Pierre. Au même moment, la *Riforma* accusait le Vatican et les Jésuites d'avoir empoisonné le cardinal Schiaffino!!!

De tels attentats méritaient bien un avertissement du ciel. Le 13 septembre, pendant que Crispi paradait à Naples dans sa voiture avec sa fille, rue Caracciolo, une pierre lancée par la main d'un étudiant en architecture, Emilio Caporali, l'atteignait au menton. Un prêtre très robuste qui passait en ce moment aida les laquais à s'emparer du coupable. La blessure était très légère. Crispi, au lieu de comprendre, en profita pour s'en faire une réclame et osa se proclamer particulièrement protégé par la Providence. Au télégramme de Bismarck faisant des vœux pour son prompt rétablissement, il répondit :

« Merci. *Je dois la vie à la Providence*; je continuerai à la consacrer à mon Roi, à mon pays, et à la paix de l'Europe! »

Amère dérision! On ne se joue pas aussi impudemment

de la Providence! Elle attend son heure, et, comme le dit le Psalmiste, elle a en réserve pour les impies des ironies



MANLIO GARIBALDI

divines. « *Et tu, Domine, deridebis eos* » (Psaume LVIII, 9).

En attendant, les journaux ministériels profitèrent de

l'occasion pour accuser les ennemis de Crispi d'employer à leur vengeance des moyens que réprouvait la morale, comme si ces moyens n'étaient pas identiquement ceux mêmes que Crispi et sa secte avaient employés pour arriver au pouvoir. Comme l'a dit l'Auteur de toute vérité : « *Omnes qui acceperint gladium, gladio peribunt* » (Matth. XXVI, 55). Tous ceux qui se sont servis du glaive, périront par le glaive,

Ainsi revêtu — à peu de frais — de l'auréole du martyre, Serafino n'en marcha que plus audacieusement à la conquête de nouveaux triomphes. Le 15 octobre 1889, dans un grand discours prononcé à Palerme, on l'entendit se décerner la fastueuse épithète de *mégalomane*, l'homme aux grandes choses, et, au nom de sa *mégalomanie*, proférer contre la Papauté et l'Eglise les plus transparentes menaces. Désormais, l'esclave de Lemmi parle en maître absolu et traite ses alliés couronnés d'égal à égal. Il exige qu'on le traite lui-même en souverain.

Dans ce dernier voyage à Palerme, il lui avait fallu un vapeur spécial; au sortir du vapeur, il était monté sur une chaloupe royale, A l'hôtel où il descendit, il se montra au balcon avec Mme Lina Crispi, selon l'usage du Quirinal. Il laissa en partant (munificence royale) 10.000 francs aux pauvres de Palerme. A l'instar des souverains, lorsqu'après les fatigues de la session parlementaire il va goûter à Naples dans sa splendide villa le repos bien dû à ses exploits de Mégalomane, lui et sa famille vont à la promenade dans deux voitures distinctes, et quand il quitte sa maison, il y laisse une garde d'honneur. Puisqu'il est roi, il entend que sa femme soit traitée en reine, et que, dans toutes les provinces qu'elle honore de sa visite, elle reçoive les honneurs souverains. Partout où elle paraît, préfets, syndics, juges doivent lui souhaiter la bienvenue avec discours officiels et bouquets; celui qui ose regimber est aussitôt révoqué. Cette mésaventure arriva au préfet de Syracuse, qui, n'ayant pas voulu se soumettre à cette bassesse, fut immédiatement cassé de ses fonctions et remplacé par un questeur que son état habituel d'ivresse avait fait chasser de Naples. Les Syracusains voulurent protester contre cet abus révoltant d'autorité, en huant et sifflant Mme Crispi; aussitôt la ville fut mise en état de siège et de nombreuses arrestations vengèrent l'honneur de la pseudo-reine, L'indignation de l'opinion publique en Sicile

fut à son comble et le *mégalomane* sicilien put lire dans la *Libertà* de Palerme (fin mai 1889) ces lignes cinglantes :

« M. Crispi croit que la province de Syracuse est sa propriété personnelle, et qu'il peut par conséquent en disposer suivant les caprices de celle qui ne continue que trop à être *fatale à sa vie privée et politique*. Nous voudrions tous nous arrêter devant *certaines questions*, dont le publiciste ne devrait jamais avoir à s'occuper. Mais maintenant l'audace et l'effronterie dépassent toute mesure, et l'on ne peut plus garder le silence, quand l'influence d'une femme parvient à peser sur le sort des populations et à se faire prépondérante sur les administrations publiques. Voilà ce qu'on répète aujourd'hui dans les cercles parlementaires et politiques, où depuis longtemps on connait bien *l'ingérence inconvenante et scandaleuse qu'exerce sur tout et sur tous une personne, qui, par son sexe et ses antécédents, devrait se tenir éloignée de la politique et des rumeurs mondaines*. Et remarquez que l'indignation qui en résulte n'est pas limitée à tel ou tel groupe, à tel ou tel parti politique ; mais elle a gagné tout le monde, même les amis les plus dévoués de M. Crispi, lesquels déplorent qu'il se laisse tant mener et compromettre, quand l'histoire douloureuse de 1878 devrait être toujours présente à son esprit comme une leçon et un avertissement. »

L'âme de Crispi, revêtue d'un triple airain, est rebelle aux leçons, et les avertissements glisssent sur elle sans laisser d'empreinte. Du reste, il aurait eu tort de se gêner ; la servilité de son parlement autorisait et justifiait presque l'insolence de sa dictature. La Chambre n'était plus, depuis son arrivée au pouvoir, qu'un bureau d'enregistrement, aux ordres du majordome de S. M. Adriano Lemmi.

On le vit encore une fois à la rentrée des Chambres, en décembre 1889. La loi spoliatrice touchant la nouvelle organisation ou la laïcisation des Œuvres Pies, cette loi qui supprimait si brutalement les droits acquis, la volonté des testateurs, fut votée presque sans discussion (1) ; les rares

1. Cette loi, si longtemps élaborée et votée par un tiers à peine de la totalité des députés, n'était qu'un nouvel outrage à la religion de l'Italie. Elle enlevait l'administration des Œuvres Pies aux conseils autonomes qui les régissaient, pour la faire passer dans la main des municipalités et du gouvernement ; elle en excluait sévèrement les prêtres, obligeait le plus grand nombre de ces œuvres à la conversion de leurs biens, et en abolissait *ipso facto* huit catégories, c'est-à-dire

députés qui témoignèrent de timides velléités d'amendements furent taxés de rétrogrades, d'antinationaux et de cléricaux, et leurs motions étouffées sans coup férir.

Puis, l'adresse fut votée avec la même légèreté, le même abandon. Comme le disait Imbriani, « César a parlé; vous n'avez qu'à obéir. » — « Il n'y a plus en Italie de système représentatif, répétaient en chœur les journaux indépendants; on y a substitué le bon plaisir d'un pacha et au besoin celui de ses femmes. »

Et cependant les désordres et les misères qui troublaient et rongeaient l'Italie criaient assez haut que le gouvernement de Crispi menait insensiblement le pays à sa ruine. Serafino travaillait fidèlement à l'enterrement de la Monarchie, en ayant l'air de la servir.

Partout des crises financières et commerciales, des faillites, des banqueroutes sans nombre; l'anarchie socialiste levait la tête avec plus d'audace que jamais; le mouvement antidynastique gagnait les municipalités et jusqu'aux provinciaux; les maires refusaient le serment de fidélité au Roi Humbert, ou l'accompagnaient de restrictions qui lui enlevaient toute sa valeur.

Tous les coryphées de la révolution et de la démagogie étaient à chaque instant l'objet de démonstrations menaçantes pour l'ordre public; la fermentation de l'esprit maçonnique dans toute l'étendue du royaume inquiétait la presse libérale elle-même. Chaque jour on ajoutait de nouveaux saints au calendrier révolutionnaire : c'était Medici, le soldat d'aventure, un des Mille, devenu aide de camp de S. M. Humbert pour s'être distingué au brigandage de la prise de Rome et mort en palladiste comme il avait vécu; c'était Cairoli (1), à qui un fastueux monument national était élevé à Groppello

toutes celles qui avaient une destination purement religieuse ou morale. Les forçats rendus à la société devaient profiter des biens des Œuvres Pies. C'était, dans toute la mesure du possible, l'anéantissement du culte, la suppression de toutes ces belles fêtes religieuses qui contribuaient si puissamment à maintenir l'esprit chrétien dans les populations des campagnes.

1. La secte lui devait cet honneur, à lui qui avait dit en 1872 : « Ici (à Rome) où tomba Cola de Rienzi, Mazzini triomphe. C'est le triomphe d'une idée qui n'est pas encore complètement réalisée. » Mais, si Lemmi avait su que Cairoli photographia le document officiel de son jugement de Marseille, feu Benedetto n'aurait pas eu ces honneurs!

et dont le buste était placé au Capitole à côté de ceux de Cavour, de Mazzini et de Garibaldi; c'était Aurelio Saffi, le disciple préféré de Mazzini, qui s'était abstenu de paraître à Rome, depuis que la famille de Savoie occupait le Quirinal, celui dont Crispi disait en écrivant à sa veuve pour la consoler : « Je l'aimais de tout mon cœur; il laisse l'exemple, rare en notre temps, d'un patriotisme immaculé » (1). C'était le conspirateur Oberdank, exécuté à Trieste pour avoir comploté la mort de l'empereur d'Autriche et dont

1. Aurelio Saffi, qui fut un des trois lieutenants grands assistants de Mazzini au Souverain Directoire Exécutif, était né en 1819 et mourut le 10 avril 1890. Il avait été carbonaro dès son jeune âge. A Londres, il avait épousé Miss Georgina Crawford, fille aînée du F∴ Edward-H.-T. Crawford, l'un des principaux chefs de la Maçonnerie anglaise. Il appuya toujours Lemmi dans les Triangles et le soutint avec adresse dans la politique. Fervent palladiste, il était un des Mages Elus consacrés au daimon Anti-Christ. En tenues triangulaires, il aimait à raconter qu'il avait été transporté par ce daimon à 100 mètres au-dessus du Maëlstrom, et qu'ainsi il avait vu le gouffre mieux que personne; il en faisait la description, disant que le Maëlstrom est « le nombril de la puissance terrestre d'Adonaï ».

Dans un discours à Bologne, le 27 mai 1888, ayant auprès de lui Giosué Carducci, chantre de Satan, Aurelio Saffi affirma l'existence de Dieu, mais en ajoutant que « le vrai bon Dieu, c'est le Dieu laïque, et non le Dieu des prêtres ». *Laïcisation* équivalait pour lui à *satanisation*; mais il savait habilement habiller ses phrases, de façon que seuls les parfaits initiés pussent tout comprendre, quand il parlait en public. C'est dans ce discours de Bologne qu'il a dit :

« La Rome Papale est renversée par le mouvement national de l'Italie et non pas par les agissements des sectes, comme le prétendent les déchus; elle l'est par décret de déchéance de la conscience de l'Humanité, qui proclame mensonge, en présence de Dieu (Satan) et à la face des hommes, un sacerdoce basé sur le pouvoir temporel comme condition indispensable du libre exercice de son ministère; ce sacerdoce qui veut la force pour bouclier de la foi et qui rendit si funeste son joug aux peuples qui lui furent soumis, car il étouffa constamment leurs protestations, leurs vœux patriotiques, par des jugements iniques, des échafauds et des interventions étrangères.

« Rome, qui dans le passé a été le centre de la Théocratie Universelle, sera dans l'avenir le centre de la Laïcité Universelle. » (*Rivista della Massoneria Italiana*, tome XIX, année 1888-89, page 134.)

A la mort d'Aurelio Saffi, Lemmi lui donna pour successeur, comme lieutenant grand assistant, le député et sculpteur Ferrari, en récompense de son œuvre antipapale : le monument Giordano Bruno. Au surplus, c'était Ferrari qui représentait Saffi depuis longtemps auprès de Lemmi; mais il eut alors sa nomination officielle.

le nom était devenu le drapeau de ralliement des républicains et des irrédentistes (1).

Les anciens n'étaient pas pour cela oubliés. Le nom de Mazzini était porté au delà des nues. Au dixième anniversaire de sa mort, on avait joint à son apothéose celle de l'amie du *grand prophète de l'idée*, Sara Nathan, dont le corps fut amené de Londres et solennellement transporté au Campo Santo de Saint-Laurent-hors-les-murs, un cimetière déconsacré à cause des profanations sectaires.

Enfin, le Parlement italien votait qu'il serait élevé, à Rome, à Mazzini un monument digne du patriarche des conspirateurs. On ne dira pas que ce vote n'était pas dû à l'influence maçonnique ; car déjà, en 1888, on avait pu lire dans la *Rivista della Massoneria Italiana* (tome XIX, page 170) les lignes suivantes. au cours d'une déclaration officielle du grand-maître :

« La Franc-Maçonnerie Italienne se glorifiera toujours d'avoir eu en Giuseppe Mazzini le plus cher, le plus digne et le plus actif des Frères ; et elle poursuit la propagande active de toutes ses hautes et humanitaires aspirations. »

1. Pour montrer que Maçons Italiens et Maçons Français sont parfaitement d'accord, quoique ceux-ci feignent publiquement de renier Lemmi et Crispi, il est bon de faire savoir que ce nom d'Oberdank sert de drapeau d'union. Ainsi, voici une preuve qui ne pourra être niée : en 1888, le Suprême Conseil de France demanda à Lemmi l'autorisation de fonder une Loge française à Alexandrie ; il y en avait déjà deux, la Loge *Egypte* et la Loge *Delphes*. Lemmi trouva que trois Loges dépendant du Suprême Conseil de Paris, c'était trop pour Alexandrie ; cependant, il finit par y consentir, mais il imposa des conditions : 1° le Vénérable serait un palladiste italien ; 2° la nouvelle Loge se placerait sous le patronage d'Oberdank, afin qu'il soit reconnu maçonniquement que le Suprême Conseil de France attestait légitimes les revendications irrédentistes. Le Suprême Conseil, composé de Maçons Français, accepta. La Loge eut pour Vénérable le F∴ Oreste Vita, entrepreneur à Alexandrie, et prit le titre de *Loge Oberdank* n° 300, ayant comme représentant à Paris (c'est-à-dire comme député auprès de la Grande Loge Centrale de France) le F∴ Riff, 11, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. On reconnaîtra que ce nom d'Oberdank ne fait pas honneur à la Maçonnerie écossaise du Suprême Conseil de France, puisque l'irrédentisme a dans son programme le retour à l'Italie de Nice et de la Savoie et l'annexion de la Corse et de la Tunisie. On trouvera le nom de la *Loge Oberdank* sur les annuaires du Suprême Conseil de France (Rite Ecossais).

Bien mieux, une autre déclaration officielle du grand-maître Lemmi, en date du 2 mars 1890, publiée en tête du premier numéro de l'année 1890-91 du moniteur du Grand Orient d'Italie, contient ceci qui est formel :

« La Franc-Maçonnerie Italienne prend aujourd'hui, 2 mars 1890, l'engagement solennel de faire élever une statue à Giuseppe Mazzini, au très pur et très audacieux philosophe conspirateur qui fit le premier pâlir les tyrans en criant bien haut dans le monde le nom de l'Italie et en proclamant ses droits. Ce monument mettra le sceau à la première période du relèvement moral et politique de l'Italie. » (*Rivista della Massoneria Italiana*, tome XXI, page 3.)

A la page suivante, s'étalait cette simple et courte lettre, que Lemmi avait exigée de Crispi, afin qu'il fût bien évident pour tous les maçons que le ministre et lui étaient entièrement d'accord ; pour les parfaits initiés, cette lettre était l'hommage du vassal à son suzerain.

La voici telle quelle :

« *Au Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie Italienne Adriano Lemmi.*

Rome, le 2 mars 1890.

« Très Honoré et *Très Puissant* Frère,

« Je vous adresse mon salut fraternel.

« Que le Grand Architecte de l'Univers vous protège, pour le bien de la Patrie *et de l'Humanité*.

« FRANCESCO CRISPI, 33°.·. »

Le Parlement s'inclina donc immédiatement devant les ordres de Lemmi que Crispi lui apportait. Le numéro suivant du moniteur du Grand Orient d'Italie publiait le projet de loi pourtant ouverture d'un crédit pour l'érection du monument Mazzini à Rome (*Rivista*, pages 17 et suivantes).

Mais voici le plus stupéfiant : le 33° Humbert, le Roi palladiste, offrit 100,000 francs sur sa cassette privée, pour la glorification de l'homme qui avait tenté de faire poignarder son aïeul ; Le royal membre du Triangle *Savoia Illuminata*, le luciférien aveugle, était lié et bien lié à la secte impie. Cette cécité est vraiment une des choses les plus extraordinaires de ce siècle ! car Humbert ignore certainement que la

Haute-Maçonnerie, qui se joue de lui, a décrété, depuis Mazzini même, qu'il sera le dernier roi d'Italie et qu'à sa mort la République Ausonienne doit être établie.

L'infortuné Roi ! on le bernait, on le berne encore, en lui prodiguant les flatteries ; telles, ces félicitations officielles du Palladisme italien :

« Notre royal Frère a été joyeusement fêté, il y a quinze jours, au palais Poli. Il s'était fait excuser de ne pouvoir venir cette fois parmi ceux qu'il considère à juste titre comme ses meilleurs amis. Le grand-maître du *Lotus des Victoires* a lu sa lettre, où il déclare qu'il est toujours de cœur avec nous ; et il a été décidé aussitôt qu'on le fêterait comme s'il était présent. « Gloire au « Frère Humbert ! » ont crié les voix unanimes. Le buste du royal Frère fut apporté et placé au centre du Triangle. Tous défilèrent, en le saluant de l'épée. Enfin, on forma la voûte d'acier au-dessus du buste, pendant que la Sœur Libera, devant l'image aimée du royal Frère, brûla trois figuiers maudits (1) pour honorer le Grand Architecte des Mondes. » (*Il Lucifero*, d'Ancône, édition bleue ; n° du 15 mars 1890, page 6.)

Crispi, lui aussi, était célébré, et ses discours anticléricaux prononcés en loge ou hors des Ateliers avaient les honneurs de la reproduction dans le moniteur officiel du Grand Orient d'Italie :

« Le Pape, en tant que prince temporel, ne possédait pas des droits supérieurs à ceux des autres princes que l'unification de l'Italie a dépossédés ; et, d'autre part, les citoyens romains ne possédaient pas des droits inférieurs à ceux des autres citoyens italiens. Or, ces princes régnaient ou par usurpation ou au nom de traités imposés au peuple, toutes choses qui sont nulles et non avenues devant le droit naturel ; et les citoyens ont toujours eu le droit d'être libres et indépendants, antérieurement à toute convention factice, et ni conquête, ni donation, ni occupation ne sauraient diminuer ce droit.

« La Papauté temporelle, et par conséquent séculière, n'a donc été, dans la vie de Rome, qu'une période de transition ; car Rome s'est fondée, a vécu et a dominé avant que la Papauté n'existât. De même, Rome restera, *sans cette Papauté*, et restera italienne.

1. On sait que, dans le langage secret des lucifériens, *figuier maudit* est un des termes employés pour désigner une *hostie consacrée*.

« Mais si l'Eglise tente de réagir de toutes ses forces contre l'œuvre du temps; si elle essaie de paralyser quatre siècles de victoires du libre examen; si elle tente d'enchaîner le nouveau Prométhée, qui, sans venir guerroyer contre Dieu, prétend néan-



LIDIA NEMO

moins le voir de près et le scruter; si elle cherche à l'effrayer avec les foudres du ciel, alors qu'il a établi et maintenu la liberté sur la terre; alors, ce sera à nous de combattre plus vigoureusement que jamais en faveur de la raison et d'obtenir que l'Etat italien en soit l'expression évidente.

« Voilà la lutte réelle, et, si le gouvernement a un mérite, c'est de l'avoir comprise; s'il a une satisfaction, c'est de sentir derrière lui, l'appuyant, non seulement toute l'Italie vivante, mais encore toute l'Humanité pensante. » (Discours du F.·. Crispi, président du Conseil des ministres; *Rivista della Massoneria Italiana*, tome XX, année 1889-90, page 206.)

Et Lemmi, tout en caressant Humbert d'une main, lui montrait de l'autre l'épée de Damoclès, la révolution, suspendue sur sa tête, et prête à le frapper, s'il bronchait; il lui donnait clairement à entendre que Crispi était le ministre délégué par la secte, et il se glorifiait de ses triomphes impies, avec audace, dans cette circulaire officielle signée par lui comme grand-maître :

« La Franc-Maçonnerie italienne ne combat le gouvernement de l'Italie, que lorsque celui-ci ne peut pas ou ne veut pas favoriser le progrès maçonnique.

« Alors, elle suscite des hommes qu'elle a élevés au sein de ses Loges, et ces hommes entrent résolument dans la large voie de la liberté et des réformes civiles.

« Inébranlable dans ses principes, la Franc-Maçonnerie a recommencé avec énergie la lutte contre l'éternel ennemi; et le Pape, ce prince déchu et conspirateur, elle le qualifie de prétendant ridicule.

« Et comme elle a le droit de parler haut, très haut, se plaçant devant la Nation, pour diriger et réformer l'opinion publique c'est elle qui a expulsé les cléricaux des conseils municipaux les plus importants de l'Italie; c'est elle qui a fait élever la statue de Giordano Bruno, pour démontrer l'impuissance du Vatican; et ainsi a été rendue visible la victoire de la Franc-Maçonnerie. » (*Rivista della Massoneria Italiana*, tome XX, année 1889-90, page 19.)

Cependant, tout n'est pas rose dans une vie comme celle de Serafino. Le sentiment général du pays était contre lui; la Maçonnerie l'a imposé, mais fut toujours impuissante à le faire aimer du peuple. Un beau jour, en mars 1890, Crispi reçut une lettre portant cette adresse : « *A Son Excellence Crispi, chef de la bande des ministres, des banqueroutiers et des tripoteurs d'affaires qui infestent le pays.* » Cette adresse ne faisait que traduire la pensée qui germait dans plus d'un cerveau, qui était celle de quelques députés indépendants,

non affiliés aux Loges de Lemmi, et qui allait bientôt secouer les torpeurs d'un bout à l'autre du royaume.

Mais pour décider l'opinion à arracher le masque d'incorruptibilité et de patriotisme immaculé dont se couvrait Crispi, il fallait qu'elle y fût aidée par la force des choses, qu'elle fut irrésistiblement frappée par une suite de révélations successives qui la fissent descendre degré par degré dans cet abîme sans fond de duplicité, de lâcheté et de honteuses convoitises qu'est l'âme du Mégalomane.

Cette illumination des esprits commença en 1890, à propos de l'affaire de la Banque de Naples. On apprit un beau matin que Crispi, de sa propre autorité, venait de révoquer le directeur de cette banque, le comte Giusso, et la plupart des administrateurs. On approchait de l'époque des élections générales, et Crispi, prévoyant que plusieurs adversaires qu'il comptait à l'extrême-gauche ne manqueraient pas de se faire contre lui de la situation de cette banque une arme d'opposition formidable, avait voulu les prévenir par ce coup d'état inattendu.

L'affaire étant venue devant la Chambre, les déclarations de l'honnête Giusso y produisirent la plus vive impression. Il affirma nettement que les « anticipations » qui avaient amené la crise de la Banque avaient été faites pour réparer les erreurs du gouvernement, qui, par la rupture du traité de commerce avec la France, avait ruiné l'agriculture, et que le gouvernement lui-même, c'est-à-dire Crispi, l'avait prié de faire les avances. Il fit entendre que les révocations dont ses collaborateurs et lui étaient victimes étaient dues à des considérations purement politiques, qu'elles n'avaient d'autre but que de fermer la bouche à Cavallotti et autres adversaires dont Crispi avait peur. Il ajouta « qu'il lui semblait être dans un pays de brigands, et avoir reçu un coup de poignard au cœur ! »

Il n'osa pas, cependant, tout dire. On ne sut que plus tard le fin mot de l'affaire. Interrogé par la Commission des Sept dans l'affaire de la Banque Romaine, que nous verrons plus loin, Giusso fit cette déposition :

« *Trois jours avant* mon renvoi de la Banque, Fazzari (1) vint

1. Ce Fazzari, garibaldien enthousiaste, palladiste forcené, est un des agents les plus actifs des concussions crispiniennes : en l'année

me trouver, et me dit que *j'aie à escompter un billet de trente mille livres à Crispi*. Je me montrai peu disposé à le faire; Fazzari insista et insinua qu'on pourrait donner une autre forme à la chose... Il ajouta que je ne devais pas m'y refuser, parce que ma position était difficile... que je n'avais qu'*un seul ami, que je ne devais pas mécontenter, et que cet ami était Crispi.*

« En dépit des haines de Miceli, je ne crois pas que *le décret de dissolution des Conseils des Banques* soit venu de lui. Selon moi, Crispi voulut se débarrasser de moi, soit *parce que je m'étais ouvertement refusé aux transactions de la Tiberine et des autres banques l'année précédente...* soit parce que, caressant l'idée de la Banque unique, il trouvait en moi un vigoureux champion des idées opposées, soit *à cause du dernier fait de la lettre de change* dont j'ai parlé.

« Ce qu'il y a de certain, c'est qu'interrogé par un de mes amis le jour même où fut signé le décret, *pourquoi il avait fait un pas si grave*, Crispi répondit :

« — *Giusso n'est pas mon ami!!* »

(Interrogatoire Giusso : *Actes des Sept*, vol. 169, cote F. page 186.)

Giusso, qui cependant avait rendu de grands services à Crispi, n'était plus son ami, parce qu'il avait refusé de lui escompter trente mille francs! Si encore, par cette lâche vengeance il eût désarmé Nicotera! Mais non. Aussitôt après, au moment même où Crispi, par la démission forcée de son cher ami Bismarck, perdait son plus ferme appui au dehors, se formait, à l'intérieur, entre Nicotera, Tajani et Magliani, une coalition que Lemmi ne put empêcher et qui rallia contre son majordome tous les mécontents, radicaux et conservateurs.

C'est ici qu'apparaîtra, aux yeux de l'observateur intelligent, toute l'astuce diabolique. Humbert et Crispi sont les valets de Lemmi, vrai Roi d'Italie; mais Lemmi n'est lui-même qu'un fétu de paille que Satan peut briser. En réalité, c'est Satan en personne qui dirige toute cette politique incohérente; c'est lui qui jette les uns contre les autres, aux heures qui lui conviennent, ces enfants des mêmes ténèbres. Lemmi, alors, est conduit par une invisible force et ne comprend plus rien. Malgré sa demande d'explications à son

1887, la Banque romaine lui escompta au nom de Crispi des effets montant à la somme de 277.000 francs.

Dieu qui souvent ne lui donne pas réponse, les événements marchent, se précipitent; et il s'accomplit le plan de Mazzini, qui fut un inspiré démoniaque d'une puissance intellectuelle bien supérieure à celle de Lemmi.

Et voilà Crispi, passionné de son autorité, jaloux de son pouvoir, Crispi s'attachant par tous les liens possibles à cette Monarchie de Savoie dont le prince voit en lui le meilleur soutien, le voilà qui détruit lui-même cette autorité aimée, ce pouvoir chéri, et qui prépare la fosse de cette monarchie, si indispensable à sa prééminence! car ce pouvoir, il l'exerce de telle sorte que soient provoquées les crises fatales; ce trône, il le soutient de telle sorte que la mine révolutionnaire se creuse sous lui, pour l'inévitable effondrement.

Dira-t-on que Crispi est un fou, travaillant contre lui-même?... Non, Crispi n'est pas fou; mais il est *Serafino*, c'est-à-dire : il ne s'appartient pas. Et Humbert, lui aussi, ne s'appartient pas, depuis le jour où, curieux de l'occultisme, il s'est abandonné à la pénétration du Maudit. Crispi est l'esclave de Lemmi, vicaire de la puissance infernale; Humbert est aveugle au point de n'être plus lui-même, parce que le démon habite en lui, le possède, parce qu'il ne pourrait être éclairé que par la lumière de Pierre, à laquelle il se dérobe, et délivré que par l'exorcisme, dont la proposition salutaire lui paraîtrait une injure.

Et Crispi passe son temps à déchaîner et réfréner la Révolution; jeu qui entraînera la Maison de Savoie au tombeau. Et Humbert ne voit que les hommages de la secte, qui lui sont agréables; il n'aperçoit pas que la Maçonnerie, criant « Révolution! » contre la Papauté, enfante dans l'ombre la Révolution contre la Monarchie.

Lemmi, par la bouche de Crispi, dit au Roi : « Nous sommes pour votre royauté, estimé chef de la Maison de Savoie, pour votre royauté contre la Révolution »; et, par la plume de son secrétaire Ulisse Bacci, il proclame que la Révolution est nécessaire à la Franc-Maçonnerie :

« En face de la Papauté qui brandit encore au Vatican la Croix, la Somme et le Syllabus, et qui prétend être la seule barrière capable d'arrêter la Révolution et la seule garantie de la paix universelle, la Franc-Maçonnerie Italienne dit à cette Papauté : *Oui, nous voulons la Révolution!*

« A L'ÉGLISE DE SE DÉFENDRE, SI ELLE LE PEUT ! » (Déclaration du F.·. Ulisse Bacci, du 11 février 1890; *Rivista della Massoneria Italiana*, tome XXI, année 1890-91, premier numéro, page 15, deuxième colonne.)

Tourbillon! tourbillon!... Dans son vertigineux tournoiement, il fait perdre conscience de leurs actes à ceux qui se laissent emporter. La crise terrible s'accentue chaque jour. Les Nicotera, Tajani et Magliani s'imaginent qu'ils la conjureront en renversant Crispi. Lemmi voudrait user de son influence pour les arrêter; il voudrait leur démontrer qu'en combattant son ministre préféré, Nicotera, leur chef de file, commet une erreur maçonnique; mais Sybacco a parlé et a dit : « Laisse faire! » Lemmi n'a pas à répliquer.

Alors le grand-maître, ayant quitté Rome, s'est rendu, non loin, à l'un de ses buts préférés de promenade solitaire. Adriano a dirigé ses pas vers la villa d'Adrien, pour se rendre de là à Tivoli. Il aime à se perdre dans les parties les plus éloignées de la villa; l'endroit favori est celui où, d'après Spartien, quelques-uns ont cru reconnaître les Enfers antiques. Le grand-maître est songeur; il marche d'un pas lent dans la longue tranchée qui est la vallée du Styx; il la traverse; il va dans les galeries souterraines, et il se parle à lui-même. Puis, comme le soir approche, il prend le sentier qui mène à la villa Braschi; il passe devant les Cappuccini; il traverse Tivoli jusqu'au pont Gregoriano; il s'engage dans les petites rues qui mènent à l'hôtel Sybilla; on le prend pour un touriste méditatif. Le jour tombe; le grand-maître a pris un léger repas. Son but est le temple païen, qui est dans la cour de l'hôtel, et qui, bâti sur le rocher, au-dessus des mugissantes cascades, domine la région, sommet d'un site sauvage.

Le soleil descend à l'horizon. Adriano Lemmi se sent un autre homme; il est debout, au milieu des ruines païennes; il est dans le Temple de la Sybille. Là, le poing tendu dans la direction de Rome, il se répand en imprécations contre le Vatican. La nuit vient; il est soulagé, et il repart, toujours méditatif, toujours songeur.

« O Satan, dit-il, tu es mon Dieu, tu es mon maître; je m'incline devant tes saintes volontés! »

CHAPITRE XVI

Donc, Crispi s'étant fait à l'idée que maintenant le pouvoir lui était acquis désormais sans conteste, eut un accès de colère, quand il se vit menacé par le triumvirat napolitain, Nicotera-Tajani-Magliani. Sa fureur ne connut plus de bornes. Ses journaux jetèrent feu et flamme, traitant Nicotera et ses associés de brigands, d'assassins, de Turcs, de traîtres, etc. Son ire despotique se déchargea alors sur quelques enfants perdus de la démagogie révolutionnaire : Sbarbaro et Andrea Costa furent condamnés, le premier à sept ans de prison, le second à trois ans, pour avoir pris part à une démonstration républicaine ; le fameux socialiste Amilcare Cipriani se vit condamner à un an de prison et à 1,000 francs d'amende pour un article où il appelait le peuple à clouer les modérés au pilori.

Ces sévérités intempestives augmentent partout la fermentation anarchique. Le sang coule à Turin, à Livourne, à Naples, dans les Romagnes. Six mille personnes sont arrêtées; les journalistes étrangers, qui ont le malheur de ne pas exalter la politique du Mégalomane et de parler de la misère de l'Italie, sont impitoyablement expulsés du royaume.

On se rappela alors que deux ans auparavant, invité par le Roi à s'occuper du malaise économique des Romagnes, Crispi lui avait répondu par cette dépêche télégraphique : « Depuis quelque temps, j'étudie avec mes collègues le problème économique qui agite notre pays, et dont la solution sera la gloire de votre règne! » et, rapprochant le présent de ces flatteuses promesses, la satire lui fit écrire au Roi un nouveau télégramme ainsi conçu : « Poudre, plomb et cinquante centimètres de baïonnette dans les flancs; grâce à ce triple remède, la paix et la prospérité règnent dans les Romagnes! » En effet, pour résoudre la question économique, Crispi ne connaît que les voies policières, la répression violente, la prison ou l'assassinat.

Ce qui acheva de dessiller les yeux de beaucoup, c'est qu'alors se trahit plus clairement que jamais le véritable rôle joué par Crispi dans la Franc-Maçonnerie et qu'il apparut

avec une brutale évidence, cette fois pour le public, qu'il n'était que l'instrument des desseins diaboliques de Lemmi et de la secte.

Ceci ressort au grand jour de deux documents maçonniques que je ne puis m'empêcher de mettre *in extenso* sous les yeux de mes lecteurs, parce qu'ils révèlent, pour ceux qui ne seraient pas encore convaincus par tout ce qui précède, comment Crispi et Lemmi ne font qu'un dans la guerre impie déclarée au nom de Satan à l'Église de Dieu et à la société chrétienne.

Le premier de ces documents remonte au 25 octobre 1889 et fut adressé aux Loges à la veille des élections municipales, en vue de rallier contre les candidatures catholiques le ban et l'arrière-ban de la Maçonnerie.

« *Aux Vénérables Frères des Loges de la Haute-Italie,*

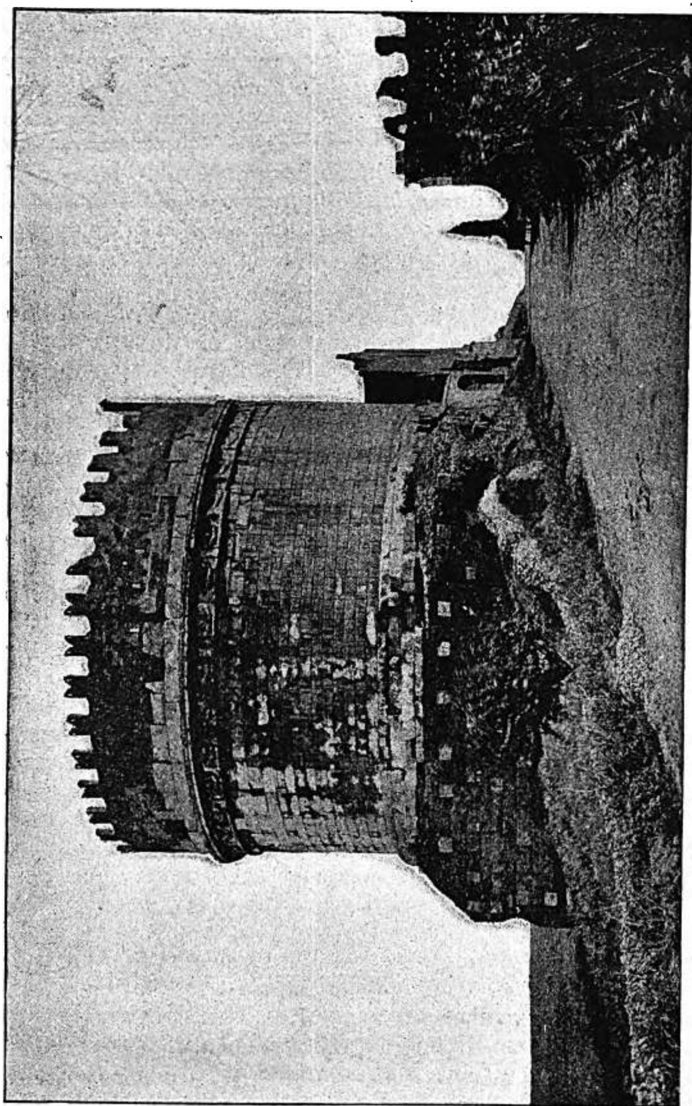
« Jusqu'à ce que nos limites soient bien déterminées au moyen du groupement des forces italiennes sous la direction d'un Grand Orient général qui unisse en un faisceau toutes les énergies, tant individuelles des FF.·. que des corporations existantes ou à fonder, le Grand Orient s'adresse aux FF.·. de la Haute-Italie par un motif de grande importance pour le triomphe de l'humanité, de la vérité attaquée au sein même de l'humanité, *contre toutes les dérivations supra-mondaines produites par le malfaisant instinct des théocraties et des religions surnaturelles, et de la plus tenace de toutes : la Religion Catholique.*

« Vous n'avez pas oublié les travaux qui ont été faits dans le passé, au nom de la politique et de l'administration italiennes, pour l'affermissement et la pratique de l'humanitarisme : notamment *la suppression des ordres religieux, la désamortisation* (confiscation) *des biens ecclésiastiques et la destruction du pouvoir temporel.* Ce sont les trois grands faits historiques qui constituent la *base granitique du mouvement maçonnique en Italie.*

« Il faut louer à ce point de vue les efforts de la presse et de l'école, et enfin, l'on doit proposer comme exemple public les manifestations, les *meetings* et les cercles anticléricaux.

« Mais cela ne suffit pas. *La bonne volonté du gouvernement* (de Crispi), en ce qui concerne la propagation des indiscutables théories du naturalisme en opposition à la révélation, *ne peut avoir d'un seul coup son efficacité pratique* : les exigences de la politique tant intérieure qu'extérieure l'obligent souvent à tenir compte des préjugés invétérés des populations *et des pratiques des cabinets*

européens, engagés dans la grande œuvre de la destruction des puissances catholiques, en tant que catholiques.



LE TOMBEAU DE CECILIA METELLA, DANS LA CAMPAGNE ROMAINE.

« Le bien général de la Maçonnerie Italienne, comme le bien général de la Maçonnerie Européenne exigent qu'on procède pru-

demment. Mais les vues des hommes d'Etat n'empêchent pas l'action privée des FF.·. MM.·.; et cette action peut se dérouler *de telle sorte que le ministère lui-même ait une plus grande liberté de nous aider avec la force qu'il a en main* et qui doit être appliquée au triomphe de l'humanitarisme, purifié des superstitions.

« Il convient donc de profiter de l'occasion présente et des conquêtes passées, pour régler nos opérations et pour avancer avec ardeur, calme et énergie.

« Par-dessus tout, on doit inculquer au peuple l'idée que la Franc-Maçonnerie *n'a pas un but politique*, mais qu'elle se propose uniquement la bienfaisance et la paix, la liberté et la rédemption de l'esclavage des esprits aggravé par les dogmes et les préceptes religieux.

« En second lieu il faut démontrer que la Maçonnerie ne combat pas les catholiques (voir plus haut, les lignes soulignées du premier paragraphe), mais les cléricaux, qui sont les corrupteurs du catholicisme et le déshonorent en y mêlant les manifestations de la place publique et les luttes politiques.

« Il faut dire encore que la religion est plus libre et plus florissante dans les Etats, où, comme aux Etats-Unis d'Amérique, la séparation est complète entre l'Eglise et l'Etat, et combien il importe que désormais les Etats ne se compromettent plus en faisant des concordats avec l'Eglise.

« L'instruction et l'éducation dans les écoles doivent être aussi le souci quotidien des FF.·. MM.·.

« Ils doivent veiller à ce que, sauf les cas exceptionnels, il ne soit pas accordé de patentes aux personnes catholiques ou qu'on prévoit devoir conserver des attaches catholiques. Il faut que les écoles municipales, asiles, collèges, lycées et écoles techniques, selon les circonstances, soient indifférents ou contraires au catholicisme et qu'on y infiltre les doctrines et les mœurs naturalistes et libres, étrangères à toute préoccupation religieuse. Les écoles supérieures doivent être au pouvoir des FF.·. MM.·. ou de leurs alliés; plus la lutte soutenue jusqu'ici a été faible, plus il est nécessaire qu'on commence à la mener avec hardiesse.

« Pour mieux agir sur l'instruction, nous disposons de moyens légaux et de moyens suggestifs : *le moyen légal consiste à provoquer une agitation* pour enlever aux municipalités leurs écoles et faire qu'elle dépendent directement de l'Etat. Pour cela, il conviendra d'établir que les municipalités n'ont ni l'éducation ni la liberté suffisantes, qu'elles sont dominées par des passions mesquines et incapables de remplir le grand devoir didactique de l'éducation.

« Le moyen suggestif consiste à insinuer dans l'esprit des maîtres que l'Etat les rétribuera plus largement, *et aussi à rendre*

impopulaires les maîtres et les maîtresses qui conservent de l'affection pour les vieilles idées religieuses, afin de les obliger à quitter leurs fonctions, où ils sont funestes pour le progrès humain. Un autre moyen, c'est de vanter l'excellence de l'éducation humanitaire dans la famille et d'*exagérer tout ce qui peut déshonorer le clergé enseignant et les maîtres qui partagent ses idées.*

« On n'obtiendra que des fruits médiocres en matière d'instruction, si l'on ne peut *imposer silence au clergé*. Pour arriver à ce desideratum, *il faut que le gouvernement soit en situation de détruire officiellement le clergé au moyen d'une loi, ou de l'obliger à l'inaction*, en empêchant son influence sur le peuple. Il est nécessaire, à cet effet, de continuer à présenter le clergé comme un mystificateur qui prêche des vertus auxquelles il ne croit pas, qui manque d'instruction et vit de l'ignorance publique; en même temps, il est nécessaire de laisser le clergé dans la persuasion que les pouvoirs publics sont ses amis et les protecteurs de l'Eglise, afin qu'il cesse son opposition et rende les armes.

« Il faut, en outre, persuader au bas clergé que le gouvernement désire l'enrichir et l'émanciper des Evêques et du Pape; il faut encore employer tous les moyens possibles pour répandre cette opinion que le peuple a droit à l'administration des paroisses et à l'élection des curés, et que les Evêques et le Pape ont détruit ce droit par esprit de tyrannie; ainsi préparera-t-on le chemin à la sécularisation de la Religion, à la destruction de la hiérarchie ecclésiastique et à une législation civile qui donnera tout pouvoir à l'Etat.

« Pour propager dans le peuple ces idées salutaires, il faudra l'aide des journaux, des associations, des sociétés ouvrières de secours mutuels, des sociétés coopératives, des conférences, des cercles et des correspondants maçonniques partout où il n'existe pas de loges.

« Ces instructions recevront des développements plus détaillés. En attendant, tous les adeptes de notre Société doivent les observer fidèlement, et ainsi on hâtera le jour où le Naturalisme (lire: le Palladisme) chantera l'hymme de la rédemption sur les ruines de la religion et de la révélation; alors la superstition dite révélée aura fini de refréner les forces vives de l'homme; alors l'homme et l'humanité s'avanceront sans obstacle sur les voies du progrès illimité, en s'appliquant exclusivement à produire pour les hommes sur terre le bonheur que d'aucuns rêvent de placer dans la vie future.

« Nous recommandons aux VV.·. FF.·. de toujours porter leur attention sur les dispositions maçonniques concernant la crémation des cadavres, le mariage et les funérailles purement civils; qu'on ne permette pas, autant que possible, le baptême

des enfants; qu'on jette le discrédit sur tout ce qui a un caractère religieux, et principalement sur la presse catholique; qu'on secoure uniquement ceux qui, d'esprit, appartiennent à la Franc-Maçonnerie ou laissent espérer qu'ils lui appartiendront.

« Signé : ADRIANO LEMMI, 33°.·. Grand-Maître. »

Un pareil texte se passe de commentaires. Il est impossible de révéler plus clairement et de caractériser plus cyniquement toutes les mesures inspirées au gouvernement de Crispi par la Franc-Maçonnerie en vue de ce qu'il appelle la *laïcisation* de la religion. Aussi, l'on juge de l'émotion produite lorsqu'une circonstance providentielle fit connaître ce texte vers la fin du premier trimestre de 1890; époque à laquelle les journaux catholiques, en ayant une copie authentique, la reproduisirent avec ensemble.

Nous savons amplement maintenant quelles sont ces œuvres de philanthropie et d'*humanitarisme*, auxquelles travaillaient en commun Crispi et Lemmi dans leurs longs colloques de chaque jour.

Mais voyons le second document; celui-ci ne fut pas révélé alors. Il met encore en plus entière évidence, si possible, le rôle de Crispi au pouvoir comme agent et instrument docile de la Haute-Maçonnerie. Il est l'écho du discours prononcé par Lemmi au grand banquet maçonnique qui eut lieu au commencement de mars 1890, auquel assistèrent, comme représentants officiels du gouvernement, les FF.·. Mariotti et Fortis, sous-secrétaires d'État, l'un, de l'instruction publique, et l'autre, de l'intérieur.

Dans ce discours, Lemmi se félicitait de ce que les nouvelles lois libérales proposées par Crispi (en particulier la fameuse loi sur les *Œuvres Pies*) n'étaient qu'une application progressive du programme que nous venons de voir exposé dans le document précédent. — Il ne faut pas oublier que les lignes que l'on va lire étaient écrites au moment même où la fondation du triumvirat napolitain, menaçait la dictature de Crispi.

« Si le gouvernement, dit Lemmi dans ce document secret daté de la Vallée du Tibre, sous la direction actuelle (de Crispi), est obligé de contenir les aspirations républicaines, et ceux qui la considèrent comme indispensable pour sauvegarder l'unité de

l'Italie et maintenir la nation forte contre les ennemis de la liberté et des conquêtes de la raison, si le ministère se résigne à temporiser, la patience d'attendre ne doit pas manquer aux FF.·. Qu'ils aient cette vertu, et, en attendant (c'est-à-dire : en attendant le renversement de la Monarchie), qu'ils ne cessent de s'appliquer à préparer les esprits et à hâter le temps des changements des formes politiques et des réformes sociales.

« *Le gouvernement est pleinement convaincu de la nécessité d'appliquer à la vie nationale les principes de notre association humanitaire*; mais on ne peut pas prétendre que l'application arrive en un jour.

« Un peu de patience, et les FF.·. salueront bientôt l'affranchissement des consciences au regard de la superstition, et la constitution d'un ordre politique plus libre et plus en harmonie avec les progrès de la civilisation. Que chaque Frère aide le gouvernement et qu'il mette en lui une pleine confiance.

« Le gouvernement dispose désormais d'armes suffisantes pour empêcher, dans les provinces, dans les communes, dans les écoles, dans la bienfaisance, l'ingérence du clergé catholique.

« Après avoir prévenu les FF.·. du danger qu'il y aurait à vouloir tout renouveler en un jour, nous devons aussi les mettre en garde contre le mouvement conservateur qui a surgi en certaines parties du pays, principalement dans la Haute-Italie. Ce mouvement, en tant qu'il est dirigé contre *la conduite du Vén.·. Crispi, conduite irréprochable et conforme à nos principes*, doit être absolument condamné, parce que le Vén.·. Crispi n'a pas manqué aux serments qui le lient à notre Société, et que tout fait espérer qu'il n'y manquera point, *comme le montre le défi qu'il a lancé au Dieu des catholiques, défi qui est bien le fait d'une grande âme*.

« Par contre, là où ce mouvement déconcerte les partis politiques et religieux peu zélés ou qui nous sont hostiles, là où il peut entraîner les catholiques dans le camp de la liberté et de la raison, alors il faut le seconder, non pas pour arriver à l'établissement d'un parti stable, mais simplement comme moyen d'agitation.

« Nous réclamons, avec une insistance particulière, l'action individuelle et collective des FF.·., principalement dans l'armée, dans les universités, dans les lycées et les gymnases, dans les écoles techniques et primaires, dans la presse; et pour démontrer que la prétention du clergé de se proclamer ministre d'une société qui a des droits propres et non dérivant de l'Etat, est un abus qu'il faut abolir, il faut insister sur cette prétention du clergé. »

On le voit, l'union entre Crispi et Lemmi ne saurait être

plus étroite; si Crispi au pouvoir fait les affaires d'Adriano, celui-ci à son tour ne lui marchande pas son appui. On aura remarqué comment Lemmi, tout en faisant l'apologie de la fidélité de Crispi aux principes de la secte et à ses serments de Mage Élu, essaie de le justifier, aux yeux des impatients, de la temporisation et des ménagements qu'il apporte dans la réalisation du grand *desideratum* politique : l'avènement de la pleine démocratie et l'abolition du régime monarchique. Ceci fait assez voir ce qu'il faut entendre par la théorie de la *monarchie démocratique* de Crispi; mais aussi cela nous donne une nouvelle preuve de l'aveuglement du Roi, aveuglement si grand, si grand, qu'il ne peut s'expliquer que par son état de « possédé latent ».

Cette unité de Crispi et de Lemmi dans l'exécution du plan diabolique qui devait amener la ruine morale et matérielle de l'Italie apparut aussi clairement dans un épisode parlementaire qui fut scandaleusement étouffé, grâce à la servilité toujours croissante de la majorité sectaire.

Jusqu'en 1887, le gouvernement italien avait l'habitude de mettre aux enchères la fourniture des tabacs étrangers de la Régie, fourniture montant à 10 ou 12 millions de francs. Or, Crispi, à peine au pouvoir, fit voter une loi qui autorisait le gouvernement à charger exclusivement de cette fourniture une personne de confiance. Cette personne de confiance fut Adriano Lemmi. Celui-ci s'entendit avec des spéculateurs américains et acheta les tabacs qu'il livra aux prix de 115 francs le quintal, alors que leur prix normal était de 96 francs. L'État y perdit une somme de 3 millions, plus 150,000 francs, taux d'enregistrement du contrat dont Lemmi fut exempté et qu'il mit dans sa poche avec les 3 millions. Crispi aidant ainsi à l'alimentation de la cassette privée de S. M. Adriano, celui-ci devait bien à son premier valet la générosité de quelques circulaires à son éloge.

Le *Popolo Romano* ayant, le 5 avril 1890, révélé le tripotage à propos d'un nouveau marché pour la fourniture de dix millions de kilogrammes de tabac Kentucky, conclu entre Lemmi et les sieurs Hoffmann et Watyn, la question fut portée devant la Chambre. En attendant les débats, le *Don Chisciotte* fit remarquer avec beaucoup d'à propos l'étrange cas d'incompatibilité qui allait se présenter devant le Parlement :

« Les comptes, dit-il, sont faits avec la plus grande exactitude : à la Chambre il y a maintenant *trois cents députés appartenant à la Maçonnerie*, et c'est la majorité absolue sur 504.

« Or, quand cette malheureuse question des tabacs sera portée devant la Chambre, on se trouvera fatalement dans cette situation étrange, inouïe : les 300 députés francs-maçons devront s'ériger en juges de leur chef, reconnu grand-maître du Conseil des 33es, dont quelques-uns se trouvent aussi à la Chambre. La condition des choses, alors, sera inconcevable. Il faudra, ou que les députés qui appartiennent à la Maçonnerie renoncent de prendre part à la discussion et au vote sur l'affaire des tabacs, ou bien que le Grand Orient, reconnaissant la condition étrange où il place plus de la moitié du Parlement italien, préfère se démettre maintenant qu'il a le temps. »

O naïf *Don Chisciotte*, que vous connaissez mal la merveilleuse impudence de la secte ! Ni les 300 députés maçons ne trahiront leur grand 33e, ni le Grand Orient ne se démettra pour si peu. Qu'est-ce que la conscience d'un député devant le devoir sacré de sauvegarder l'honneur de la Maçonnerie? Ici du moins, comme dans l'affaire Herz, les députés maçons ne pouvaient pas dire : « Crispi et Lemmi sont des voleurs; mais ils ont volé l'argent de la France ; nous en aurions fait tout autant ». C'était bel et bien l'argent de l'Italie que les deux compères empochaient. Qu'à cela ne tienne ! ce sont des maçons et de gros maçons; fermons les yeux et proclamons qu'ils sont la probité et l'honnêteté immaculées !

C'est ce que fit la Chambre. Imbriani eut beau, en proposant une enquête sur la Régie des Tabacs, se livrer à une charge à fond contre la Maçonnerie et ses dignes chefs (1), la proposition d'enquête fut rejetée à une forte majorité, et la vaste escroquerie des deux compères enterrée séance tenante (19 mai 1890).

1. « Quand je vous regarde, dit Imbriani se tournant vers le banc des ministres, il me semble voir un Conclave des 33es. » C'est à cette époque qu'il fut parlé pour la première fois de la condamnation de Lemmi. La photographie du document, que Cairoli avait faite pour sa satisfaction privée et dont il n'usa jamais, de crainte d'un empoisonnement, parvint aux mains du colonel Achille Bizzoni, qui la montra à plusieurs. Le texte fut publié dans la *Voce della Verità*, notamment; mais personne ne reproduisit le fac-similé. Ce fac-similé authentique, obtenu par la photogravure, est MA PROPRIÉTÉ, et c'est moi qui, *la première*, l'ai fait publier dans le volume de M. Margiotta sur Lemmi.

Lorsque, quelques jours après, le même Imbriani interpella Crispi sur la misère qui sévissait dans les Pouilles, le président du conseil eut l'audace de dire que la pauvreté de l'Italie n'existait que dans l'imagination de ceux qui voulaient déconsidérer l'Italie aux yeux de l'étranger. Elle était assez riche, en effet, pour payer les frais de la corruption de ses représentants, et Imbriani pouvait s'écrier : « Oui, elle est riche ! J'en appelle à la conscience de tous les députés ici présents. »

Ce mois de mai fut fatal à Crispi. Afin de mettre un frein aux nombreuses nominations de députés lemmistes aux fonctions publiques, Cavallotti déterra un projet de loi anciennement proposé par Crispi, en vertu duquel aucun député, durant son mandat législatif, ne pourrait être appelé à des fonctions publiques rétribuées par l'Etat. C'était mettre le président du Conseil en demeure ou d'accepter la loi ou de se déjuger lui-même. Crispi n'hésita pas un instant; il lui eût trop coûté de se priver ainsi d'un de ses principaux moyens de corruption parlementaire. Reniant son ancien projet, il s'excusa en ces termes :

« Si l'expérience n'enseigne rien, il est inutile de rester ici. A quoi bon se cristalliser ? » — Ce à quoi Bonghi répliqua ironiquement : « L'honorable Crispi a un peu changé ; c'est naturel. En restant au gouvernement, même un navet apprendrait quelque chose. » Aux attaques des indépendants de la gauche, qui lui reprochaient d'être le *gouvernement de la corruption* (et jamais parole plus vraie n'avait été prononcée) Crispi se contenta d'opposer le témoignage de sa conscience et le plus insultant mépris. Et ses séides, ou plutôt ses complices, sur le mot d'ordre de Lemmi, se hâtèrent de demander aux lois de répression de nouvelles rigueurs pour fermer la bouche aux Imbriani et aux Cavallotti.

Le projet de loi de ce dernier alla rejoindre l'enquête sur les tabacs. Mais le parlement de Crispi était mortellement atteint ; il portait au front ce stigmate infamant : « Parlement vendu ! Parlement de laquais ! »

Au cours des débats de cette session orageuse, Imbriani, ayant fait allusion à la mort possible du président du conseil en disant : « Je souhaite qu'il vive longtemps ; mais enfin il est mortel, » Crispi tira de sa poche une petite corne de corail maléficiée, *dont il ne se sépare jamais*, et qu'il dirigea

contre l'orateur, comme pour détourner la *jettatura* dont il était l'objet. Ce talisman diabolique n'est pas le seul dont fasse usage le palladiste Crispi; il porte encore, assure-t-on, un scapulaire infernal qui lui a été donné par le démon Haborym.

Non content d'invoquer contre son ennemi Imbriani le secours de l'enfer, Crispi, pour témoigner hautement son indignation, quitta la Chambre avec colère, accompagné de son sous-secrétaire Fortis, en déclarant qu'il n'y remettrait plus les pieds que quand on lui aurait donné l'assurance qu'il serait traité avec le respect qui lui était dû.

Tout du reste, dans la conduite du premier ministre, était fait pour exaspérer les indépendants. Les avances hypocrites à la droite, les rigueurs exercées contre les républicains et les socialistes à l'occasion des troubles de la manifestation du 1er mai, l'expulsion par Crispi des journalistes français qui avaient osé médire du crédit italien, la dissolution du Congrès démocratique de Rome (11 mai), les dénonciations des dilapidations commises par le ministère de la guerre dans les dernières expéditions, dénonciations faites par le général Mattei, l'attitude de plus en plus servile du cabinet devant l'Allemagne; c'étaient là des raisons plus que suffisantes pour justifier les attaques virulentes des opposants, enfants perdus de l'extrême-gauche.

Malgré tout, en dépit des dénonciations et des protestations de la partie de la Chambre qui n'était point vendue à Crispi, le budget fut voté par une forte majorité avec l'appoint de la droite; ce qui amena cette exclamation de Bonghi : « *Finis dexteræ!* » C'est la fin de la droite.

Cependant, les élections approchaient, et Crispi, devant cette opposition déchaînée, n'était pas sans appréhension sur le succès de la lutte. Afin de frapper les imaginations méridionales par un de ces coups de théâtre qui lui étaient familiers, il imagina de détourner l'attention publique du côté de la Triple-Alliance, en accusant la France de vouloir s'emparer de Tripoli, et en se faisant rendre une visite par le successeur de Bismarck, le général de Caprivi. Il eut l'insigne honneur de le recevoir à Milan, et de le présenter lui-même au Roi à Monza. Il n'est rien transpiré des entretiens de Crispi avec son hôte. Le grand chancelier allemand s'était prêté de bonne grâce à la petite comédie que Serafino lui faisait

jouer; il avait complaisamment aidé à relever aux yeux de l'Italie le crédit du premier ministre; c'est tout ce que Crispi voulait de lui.

En outre, Lemmi jugeait que Serafino lui était encore nécessaire; c'est pourquoi il vint *généreusement* au secours du président du conseil en adressant aux Vénérables de toutes les Loges d'Italie la planche secrète suivante :

« Vallée du Tibre, 10 octobre 1890.

« *Aux Frères Vénérables des Loges Italiennes*,

« L'édifice que les FF.·. travaillent à élever dans le monde entier ne pourra se dire achevé, tant que les Frères d'Italie n'auront pas livré en pâture à l'Humanité les derniers restes de l'institution du grand ennemi.

« L'œuvre se poursuit activement en Italie, et, lors de l'anniversaire de 1789, le Grand Orient de la Vallée du Tibre a pu proclamer que *les lois en Italie sont élaborées à la lumière de la Maçonnerie Universelle.* Nous avons appliqué le scalpel au dernier refuge de la superstition, et la fidélité du Frère 33e qui détient le pouvoir politique nous est une sûre garantie que le Vatican tombera sous notre marteau vivifiant.

« Mais afin que notre travail se poursuive sans relâche et ne perde aucun des bénéfices qu'en attend l'Humanité, il est indispensable qu'aux prochaines élections 400 Frères au moins puissent entrer dans la Chambre législative. Dans la législature qui vient d'expirer, les Frères étaient 300. Ce nombre ne suffit pas pour le travail futur; car il s'agit de mener à terme l'œuvre de la délivrance de l'humanité, et les derniers efforts rencontreront de plus grands obstacles de la part du *chef-prêtre* et de ses abjects esclaves.

« La *Loge du Tibre* (1), sur le désir des diverses Loges italiennes, a pu obtenir que son Vénérable Crispi prorogeât la dissolution de la Chambre, afin que nous pussions arrêter ensemble les listes de nos candidats à la représentation nationale. Nos listes sont prêtes, et j'en expédie un exemplaire à toutes les Loges italiennes. Les candidats sont, comme un seul homme, disposés à suivre le Vénérable Crispi qui, à son tour, se soumet et prend le mot d'ordre à la *Loge du Tibre*, dépositaire de la volonté des Loges non seulement italiennes, mais aussi étrangères; et en même temps nos candidats ne perdront jamais de vue le *Pacte de*

1. Terme employé pour masquer la Mère-Loge *le Lotus des Victoires*, laquelle ne doit être connue que des parfaits initiés.

Rome, conclu pour le bien de la démocratie. En effet, au programme actuel du gouvernement devra succéder un autre programme plus progressiste ; et nous devons prévoir dès à présent la force des événements et préparer l'application des mesures qui seront nécessaires.

« Les Frères des différentes Loges agiront donc auprès des Préfets (créatures de Crispi) qui nous appartiennent pour la plupart, auprès des Conseils départementaux et auprès des personnes influentes, pour assurer le triomphe de nos candidatures. *Quiconque aura coopéré à la diffusion de la lumière vivra de la lumière* (en d'autres termes : vivra au ratelier de l'Etat). Il faut mettre dans l'impossibilité de nous nuire les prêtres, les journaux de ténèbres, et même les irréguliers qui ont attaqué, pendant la législature courante, la Maçonnerie sous des prétextes futiles, telle que la question des tabacs ou celle de nos influences. Nous profitons de cette circonstance pour rappeler que sont légitimes tous les moyens nous permettant de faire argent dans le but de semer une propagande féconde, et au sujet de nos influences auxquelles le Grand Orient ne doit pas renoncer, que nous les faisons agir toujours pour l'intérêt suprême de l'Ordre.

« Le Grand Orient invoque *le Génie de l'Humanité*, afin que tous les Frères travaillent au suprême effort qui dispersera les pierres du Vatican pour construire avec elles le Temple de la Raison émancipée.

« Donné au Grand Orient de la Vallée du Tibre.

« Adriano Lemmi, 33e∴.

« *Délégué Souverain Grand Commandeur.* »

On voit que, tout en plaidant la cause de Crispi auprès des FF∴, Lemmi n'oublie pas de lui rappeler l'œuvre capitale à laquelle il ne doit cesser de travailler, s'il ne veut pas démériter de la Maçonnerie : la construction du Temple de Satan avec les décombres du Vatican.

Les élections, ainsi chauffées par tous les moyens dont dispose la Maçonnerie, furent un triomphe pour Crispi ; il retrouva à Montecitorio une majorité plus forte encore et plus compacte. Le Sénat vota une adresse exaltant les bienfaits de son gouvernement et de la Triple-Alliance. Il pouvait se croire plus que jamais ancré dans le pouvoir. Pour prouver à Lemmi qu'il avait bien compris sa leçon, et qu'il était reconnaissant, il dictait au Roi un discours d'ouverture, dont le morceau le plus saillant était une insolente menace au Vatican.

Cependant, en dépit de Haborym, son protecteur, Crispi ne prévoyait pas l'opposition formidable qui allait l'assaillir, exaspérer ses tyranniques passions, et le précipiter en un clin d'œil du faîte de la puissance. Un de ses adversaires devant le public, mais souvent son complice dans la secte, le juif Barzilaï, avocat triestin, irrédentiste expulsé de l'Istrie, révolutionnaire dont il avait combattu la candidature pour ménager l'Autriche, avait été élu à Rome et se joignit un moment aux indépendants pour l'attaquer à la tribune.

Le Mégalomane, qui avait trop déchaîné les passions révolutionnaires pour pouvoir les réfréner à son gré, tomba piteusement à propos d'une misérable question : la taxe des alcools, — non sans exhaler contre la droite, contre les cabinets précédents, et même contre ses propres collègues une rage vraiment épileptique. Puis, en comédien couronné, se drapant mélodramatiquement dans une stoïque indifférence, il se tourna vers l'honorable Damiani, et s'écria : « *Enfin je suis libre !* » et il quitta l'assemblée.

Humbert, au désespoir, lui exprima tout son chagrin de se séparer de lui, et lui offrit un titre de noblesse en retour des grands services qu'il s'imaginait avoir été rendus par lui à la royauté et au pays. Crispi, sachant bien que ce titre serait contre lui une arme terrible entre les mains de ses adversaires le jour où Lemmi le ferait remonter au pouvoir, refusa.

CHAPITRE XVII

Cependant l'Autriche, par la voie diplomatique, avait présenté au 33° Humbert des observations assez dures au sujet du déchaînement des haines impies qu'il tolérait. Crispi avait désigné au Roi le F∴ Zanardelli pour être son successeur ; l'Autriche exigea secrètement un ministre qui ne fût point affilié à la secte. Lemmi aurait voulu lutter contre cette exigence, car Humbert lui communiquait les dépêches même les plus secrètes de la cour de Vienne. Mais c'était alors le moment où la Haute-Maçonnerie manqua de direction : Albert Pike se mourait à Washington ; alors aussi il semble-

rait que les puissances infernales perdirent de leur force, on dit que pendant trois mois l'*Arcula Mystica* ne put fonctionner. Lemmi finit par permettre de faire à l'Autriche un semblant de concession; on prendrait ensuite sa revanche!... C'est dans ces conditions que le marquis di Rudini fut placé à la tête du gouvernement; Crispi n'aurait qu'à mener contre lui une guerre implacable.

Le marquis di Rudini n'est pas franc-maçon; mais c'est un de ces conservateurs, un de ces modérés de l'école dite libérale, qui sont bel et bien adversaires déclarés du principe catholique. L'Eglise n'en pouvait attendre quelque amélioration dans sa situation, que si l'esprit de réaction contre la méthode crispinienne dont il se disait animé, le déterminait à se montrer plus tolérant envers la religion et moins ouvertement persécuteur. Il y eut donc erreur à son sujet; au Vatican, on eut peut-être un peu d'espoir dans les premiers jours de son administration. Il y eut une apparence de relâchement dans l'application des mesures anticléricales; le ministère sembla disposé à ralentir, sinon à suspendre la confiscation des biens des confréries religieuses.

Lemmi lança Serafino. Aussi, dès le mois de mars, Crispi dénonce et accuse la marche rétrograde du nouveau gouvernement; il lui reproche en termes insultants ses égards indécents pour le Pape et le cléricalisme. Ses virulentes attaques à la Chambre ne sont que le prélude des mouvements révolutionnaires et antireligieux que la Maçonnerie va susciter dans le cours de cette année 1891, sans que le faible ministère di Rudini ait le courage ou la volonté de les prévenir ou de les empêcher. Ce sont d'abord les désordres sanglants qui éclatent le 1er mai sur la place de Santa-Croce-in-Gerusalemme; puis, en septembre et octobre, les émeutes organisées par la Maçonnerie contre les pèlerins de France, émeutes parfaitement préméditées. Elles avaient été annoncées à l'avance par les journaux inféodés à la secte (la *Lanterne* entre autres, dès le 20 septembre). Humbert, stylé par Lemmi, tenait la main à ce que le gouvernement n'intervînt pas.

Les preuves du complot lemmiste et de la connivence de la Maçonnerie française ont été déjà publiées; mais il n'est pas mauvais de les remettre sous les yeux du lecteur.

« Au moment où des pèlerins français visitaient le Panthéon, rappelle l'*Anti-Maçon* (n° 7, avril 1896), un franc-maçon, bien connu comme tel à Rome, accusa l'un des pèlerins d'avoir écrit une inscription injurieuse pour feu Victor-Emmanuel sur le registre placé auprès du tombeau. Aussitôt, le pèlerin, un jeune séminariste, fut arrêté. Il y eut enquête par la questure, et l'accusation ayant été reconnue fause, l'accusé fut relâché sans aucune poursuite; mais, grâce à cette manœuvre, Lemmi fit crier : *A bas la France! Vive Sedan!* par tous ses affiliés, et les pèlerinages furent suspendus. »

La preuve flagrante du complot maçonnique : à peine le jeune séminariste avait-il été saisi par les agents, sur la dénonciation du garibaldien aposté là par Lemmi pour faire le coup, que les journaux crispiniens paraissaient, criés dans les rues, leurs vendeurs hurlant : « Le scandale du Panthéon! l'insulte à Victor-Emmanuel par les pèlerins français! » Il a été reconnu, par les rares indépendants de la presse italienne, que le temps matériel nécessaire n'avait pas pu s'écouler entre l'arrestation du jeune pèlerin et la mise en vente des éditions radicales annonçant le fait.

Or, dans ces circonstances, le Dr Henri Thulié, président du Conseil de l'Ordre au Grand Orient de France, écrivit au grand chef de la secte la lettre suivante :

Très cher et très illustre F∴ Lemmi,

Tous les francs-maçons de l'obédience de notre Grand Orient, ainsi que tous les républicains de France sont indignés de l'acte coupable commis par les pèlerins français à Rome.

Ces fanatiques n'ont aucune patrie, et ils n'hésiteraient pas, comme ils l'ont déjà prouvé souvent, à mettre leur pays à feu et à sang pour imposer leurs superstitions et exhaler leurs haines.

Nous nous unissons donc d'autant plus A VOS JUSTES RESSENTIMENTS, *que nous sommes, nous aussi, en pleine guerre contre les cléricaux,* lesquels, après avoir tenté de détruire la République par les armes les plus déloyales, cherchent aujourd'hui à s'y insinuer, afin de l'égorger plus sûrement.

Le Grand Orient de France voit le péril et se tient au premier rang parmi les défenseurs de nos libres institutions.

Ceci veut dire que nous sommes étroitement unis à l'idéal italien, *et que nous protestons avec indignation contre les insultes vomies par les papalins.*

Veuillez agréer, *très cher et très illustre souverain commandeur grand-maître*, l'expression de ma haute et fraternelle considération.

Orient de Paris, le 7 octobre 1891 (ère vulgaire).

Signé : Docteur H. THULIÉ, 33°.·.

Cette lettre — voilà bien le plus grave — n'était pas strictement confidentielle : ce qui eût été déjà un aplatissement fort honteux. Elle était, il faut le dire, destinée à la publicité en Italie, et Lemmi ne se fit point faute de la reproduire dans toutes les feuilles à sa dévotion. Il triomphait, l'Adriano de Marseille et Stamboul ! Quel acte pouvait mieux attester, aux yeux des maçons italiens, la vassalité du Grand Orient de France ?... Car on sait quel est l'idéal italien, selon Lemmi et la Haute-Maçonnerie : en ce qui concerne la France, c'est un nouveau démembrement ; réannexion de Nice et de la Savoie, prise de possession de la Corse et de la Tunisie.

Ah ! certes, le Grand Orient de France, en octobre 1891, quand il faisait écrire cette inqualifiable lettre par son président, ne prévoyait pas qu'un jour viendrait où seraient déchirés les voiles, où le monde entier saurait quel vil fripon est ce Lemmi, où la suprême direction palladique serait révélée, où les projets secrets de la secte seraient connus. Si cela avait pu être prévu, la lettre aurait été écrite quand même ; mais le F.·. Thulié, obligé par sa situation inférieure de l'écrire, aurait supplié à deux genoux le chef d'action politique, son seigneur et maître, de ne la point publier.

Quand on pense qu'à la faveur de cette odieuse affaire le palais de l'ambassade française à Rome faillit être envahi par la lie populacière déchaînée !... Oh ! si, née en France, j'avais écrit une telle lettre dans le temps de mon erreur, je mourrais de honte aujourd'hui !... Mais le F.·. Thulié est bien portant ; il est membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, à Paris, et à ce titre il rédige des rapports pleins de haine contre les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et autres religieuses hospitalières.

Le moment n'était pas favorable pour une guerre : la police du F.·. Humbert défendit le palais de l'ambassade française contre la populace furieuse... et le Mage Elu couronné donna au marquis di Rudini un décret à signer. Lequel ? — Interdiction les pèlerinages !

Je ne parlerai pas des nombreuses manifestations et des troubles librement excités en vue de réclamer l'abolition de la Loi des Garanties. Le 9 novembre, le président du conseil ayant cru devoir, pour sauver les apparences, prononcer à Milan un discours où il protestait qu'en dépit de ces agitations le ministère resterait fidèle à la Loi des Garanties, aussitôt Lemmi fit organiser à Palerme un banquet monstre en l'honneur de Crispi et de sa politique. Le ministère di Rudini mit le comble à sa faiblesse, et le 33° Humbert le comble à son aveuglement, en tolérant à Rome un congrès révolutionnaire où l'extrême-gauche de la secte put tout à son aise et sans ambages développer ses plus féroces théories.

L'Autriche avait été jouée. Vraiment, cela lui avait peu servi d'exiger un premier ministre non franc-maçon !...

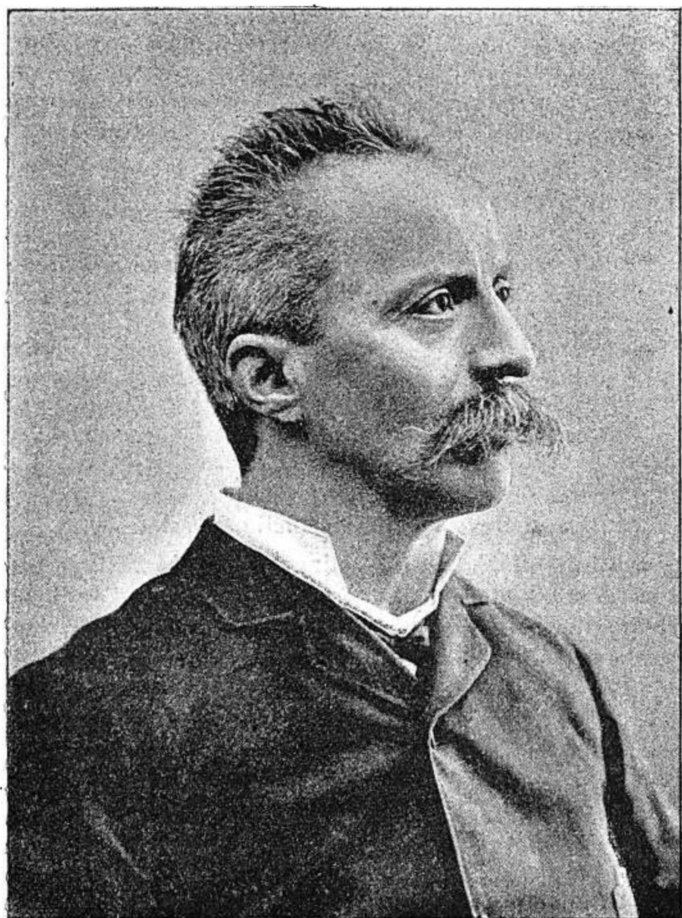
Voici 1892. Le ministère di Rudini recueillait les fruits de l'administration précédente. La situation économique du sud de l'Italie était de plus en plus déplorable; la misère étendait chaque jour ses ravages : les propriétés incapables de payer les taxes énormes dont elles étaient surchargées, et saisies de ce fait par l'Etat, montaient à cinquante-quatre mille. Le courant d'émigration s'accentuait de plus en plus, et s'élevait en cette année de 217,000 à 300,000. Rome était en proie aux vagabonds, aux mendiants, aux ouvriers sans travail par suite de l'interruption des travaux publics et de la pénurie du trésor (1). Crispi se frottait les mains, en voyant ses successeurs aux prises avec tous les maux que son gouvernement avait déchaînés sur son malheureux pays, et forcés de recourir à ses propres expédients, pour entraver les progrès de l'anarchie.

1. Ce n'était cependant pas faute d'avoir gaspillé les revenus de l'Etat dans des proportions extraordinaires. Voici le bilan du déficit du budget, dû à ces dépenses non prévues, de 1887 à 1892 :

1887-88.	96,789,367 fr. 17
1888-89.	261,035,505 » 69
1889-90.	84,648,799 » 28
1890-91.	86,104,783 » 40
1891-92.	44,735,046 » 10
Total.	57,3313,501 fr. 64

Ainsi, en cinq années, la dette s'était accrue de plus d'un demi-milliard.

Au commencement de la session de mai, le député Giolitti attaqua le ministère par une interpellation sur la réorganisation de l'administration provinciale. Le ministère, mis



FELICE CAVALLOTTI

en minorité, se retira, et Giolitti fut chargé de la formation d'un nouveau cabinet. L'élévation de Giolitti au pouvoir n'était pas pour Lemmi une satisfaction complète; le nouveau président du conseil ayant été ministre des finances

dans le cabinet de son cher Serafino, on faisait, malgré les avis de l'Autriche, un nouveau pas à gauche. Crispi intrigua de toutes ses forces pour introduire dans le nouveau ministère des sous-secrétaires d'Etat, créatures de son choix. Lemmi n'ayant pas obtenu toutes les satisfactions qu'il désirait, Serafino vint à la rescousse, travaillant à démolir Giolitti, comme il avait travaillé naguère à faire tomber di Rudini.

C'est vers la fin de cette année 1892, en la fête de l'Immaculée Conception, que le Saint-Père Léon XIII, avec une admirable clairvoyance, appela d'une façon toute spéciale l'attention des Evêques italiens sur les manœuvres de la secte. Ce document, des plus précieux, doit être reproduit et pieusement conservé; c'est Pierre qui parle par la bouche de Léon; c'est la vérité infaillible qui est écrite dans cette auguste lettre:

Lettre de S. S. Léon XIII, Pape par la Divine Providence, aux Evêques d'Italie.

A nos Vénérables Frères les Archevêques et Evêques d'Italie, Léon XIII, Pape.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

L'esprit du mal, habitué d'instinct *et sous l'impulsion du mauvais démon* à lutter contre le nom chrétien, s'est de tout temps associé certains hommes ligués entre eux dans le but de travailler, par leurs funestes complots, à détruire les doctrines divinement inspirées et à renverser la république chrétienne elle-même. Et ces légions, constituées pour le combat, personne n'ignore quel mal elles ont toujours fait à l'Eglise.

Or, l'esprit de toutes ces sectes antérieures, hostiles aux institutions catholiques, revit dans la secte dite Franc-Maçonnerie, qui, puissante en forces et en ressources, et montrant à découvert son acharnement, attaque tout ce qu'il y a de sacré. Cette secte, vous ne l'ignorez pas, les Pontifes romains, Nos prédécesseurs, l'ont plus d'une fois proscrite depuis un siècle et demi, et Nous-même, comme nous le devions, Nous l'avons condamnée aussi, en avertissant les peuples chrétiens de prendre garde avec la plus extrême vigilance à ses pièges et de combattre fortement ses perfides efforts, comme il convient à des disciples de Jésus-Christ. Bien plus, pour prévenir l'apathie et l'engourdissement, Nous Nous sommes appliqué à dévoiler les secrets de cette abominable secte, et Nous avons montré comme du doigt par quels moyens elle travaillait à la perte du catholicisme.

Néanmoins, pour dire les choses comme elles sont, *une sorte de sécurité inconsidérée a rendu un certain nombre d'Italiens peu défiants et peu avisés à son sujet;* et ainsi, ou ils ne voient pas l'étendue du péril, ou ils ne l'apprécient pas dans toute sa réalité. Il s'ensuit que la foi des ancêtres, que le salut procuré aux hommes par Jésus-Christ, et conséquemment les bienfaits eux-mêmes de la civilisation chrétienne, se trouvent en péril. Et, en effet, *sans rien craindre, sans reculer devant personne, la secte des francs-maçons devient de jour en jour plus audacieuse* : elle a envahi, comme une peste, toutes les cités, et elle s'efforce de s'insinuer chaque jour plus avant dans toutes les institutions de l'Etat, *dans le but, qu'elle poursuit aussi ailleurs, d'ôter à la nation italienne la religion catholique*, principe et source des plus grands biens. De là ces moyens infinis dont on se sert pour attaquer la divine foi; de là ce mépris, cette oppression pour les lois de la légitime liberté de l'Eglise. Il est admis en théorie et en fait qu'il n'y a dans l'Eglise ni l'essence, ni le principe d'une société parfaite, que l'Etat lui est supérieur, et que le pouvoir civil prime le pouvoir religieux.

De cette doctrine pernicieuse et fausse, tant de fois condamnée par le jugement du Saint-Siège, découlent toutes sortes de maux, surtout cette prétention des gouvernants de l'Etat d'usurper ce qui n'est pas permis, et cette audace de leur part de tirer à eux ce qui appartient à l'Eglise. Voyez, pour les bénéfices ecclésiastiques, quel est ce pouvoir qu'ils s'arrogent de conférer et de retirer à leur gré le droit d'en percevoir les fruits. *Et ce qui n'est pas moins perfide, c'est qu'ils cherchent par leurs promesses à gagner le clergé du degré inférieur.* A quoi tendent ces efforts, il est d'autant plus facile de l'apercevoir que les auteurs eux-mêmes de cette machination ne se cachent plus de dire ce qu'ils veulent. *Ce qu'ils veulent, en effet, c'est attirer par leurs avances les ministres du culte dans leur parti, et détourner ceux qu'ils auront mêlés une fois au nouveau régime, de l'obéissance à l'autorité légitime.* Mais, à vrai dire, ils ne paraissent pas en cela connaître assez la vertu de nos prêtres, qui, éprouvés de tant de manières depuis tant d'années déjà, ont donné de si éclatants exemples d'abnégation et de foi, qu'on peut espérer, en toute assurance, qu'ils persisteront toujours, avec l'aide de Dieu, quels que soient les événements, dans cette même religion du devoir.

Par les points auxquels Nous venons de toucher, on voit clairement ce que peut la secte maçonnique *et le but auquel elle tend en dernier lieu.* Mais ce qui aggrave le mal, et ce à quoi Nous ne pouvons songer sans une grande angoisse d'âme, c'est que *la considération de leurs intérêts et une misérable ambition poussent un trop grand nombre des nôtres mêmes à s'affilier et à donner leur*

concours à cette secte. Les choses étant ainsi, Nous faisons appel, vénérables prêtres, à votre charité avec le sentiment pressant de notre devoir, et Nous vous prions avant tout de vous préoccuper du salut de ceux dont Nous parlons : que votre zèle s'applique sans cesse à les retirer de leur erreur et de leur perte trop certaine. *Se débarrasser, pour celui qui s'est engagé dans les filets de la Franc-Maçonnerie, est certainement une affaire difficile et critique, étant donné l'esprit de la secte*; il ne faut, cependant, désespérer de la guérison de personne, car merveilleuse est la puissance de la charité apostolique, surtout avec l'aide de Dieu, de qui relèvent souverainement les volontés elles-mêmes des hommes.

Il faut ensuite chercher toutes les occasions favorables à la guérison de ceux-là mêmes qui pèchent en cela par timidité; Nous voulons parler de ceux qui se laissent aller à favoriser les entreprises de la Maçonnerie, non par l'effet d'une nature dépravée, mais par faiblesse d'âme et manque de jugement. Ici s'applique cette grave pensée de Notre prédécesseur Félix III : « *L'erreur à laquelle on ne résiste pas, on l'approuve, et la vérité que l'on ne sert pas, on l'opprime... Celui-là n'a pas de scrupule pour la société secrète, qui cesse de s'opposer à un crime évident.* » Il importe de relever le courage de ces hommes en leur proposant l'exemple des ancêtres, en leur rappelant que la force est la gardienne du devoir et de la dignité, afin qu'ils se repentent vraiment et qu'ils aient honte d'agir ou d'avoir agi sans virilité. Car toute notre vie est une véritable bataille, dont l'objet surtout est notre salut, et il n'y a rien de plus honteux pour un chrétien que de broncher dans le devoir par lâcheté.

Il faut également venir en aide à ceux qui se précipitent dans cette secte par imprudence; *et ici Nous pensons à ceux, dont le nombre est fort grand, qui, trompés par les apparences et séduits par les divers avantages qu'on leur fait valoir, se laissent enlacer dans la société maçonnique sans bien savoir ce qu'ils font.* De ceux-là, Vénérables frères, il y a grand sujet d'espérer qu'ils pourront un jour, sous l'inspiration de Dieu, déposer leur erreur et voir clair à la vérité, *surtout si vous vous efforcez, comme Nous vous en prions vivement, d'arracher le faux masque de cette secte et d'en montrer les desseins secrets.* Et, en vérité, ils ne peuvent plus passer pour tels, puisque leurs dépositaires eux-mêmes les ont, de mille manières, produits au grand jour. Dans ces derniers mois même, on a entendu dans toute l'Italie une voix qui mettait une sorte d'ostentation à divulguer les plans des francs-maçons. *Ils veulent, ces hommes, que l'on répudie entièrement la religion dont Dieu lui-même est l'auteur, et que toutes les choses, tant privées que publiques, soient régies par les seuls principes du naturalisme*; et ils appellent cela, avec autant de folie que d'impiété, la réforme

sociale. A quels abîmes irait donc la société, si le peuple chrétien n'était pas là pour veiller, travailler et pourvoir au salut !

Mais, *devant l'audace de ces projets criminels, ce n'est pas assez de prémunir contre les embûches de l'infâme secte; il est nécessaire aussi de lutter, et cela en prenant ces mêmes armes, fournies par la foi, qui ont déjà servi efficacement contre le paganisme*. C'est pourquoi il est de votre devoir, Vénérables Frères, d'animer les esprits au combat par la persuasion, les encouragements, et l'exemple, et d'entretenir dans le clergé et dans Notre peuple un zèle actif, constant, intrépide, de la religion et du salut, tel que Nous l'avons vu plus d'une fois se montrer chez ces catholiques d'autres pays, dans des circonstances semblables. On dit communément que l'ancienne ardeur pour la défense de la foi des pères s'est affaiblie parmi les populations italiennes. Et peut-être, n'est-ce pas à tort; du moins, si l'on considère des deux côtés les dispositions d'esprit, *on trouve plus d'ardeur chez ceux qui combattent la religion que chez ceux qui la défendent*. Cependant, pour ceux qui veulent le salut, **il n'y a pas de milieu entre la lutte opiniâtre ou la mort**. Aussi devez-vous tendre, par vos exhortations, à exciter le courage des lâches et des mous, à l'entretenir chez les vaillants; et de même vous devez, après avoir arraché tous les germes de discorde, obtenir que tous ensemble, sous votre conduite et vos auspices, descendent courageusement dans la lutte, avec un même esprit et sous une même discipline.

En considérant la gravité du sujet et la nécessité d'écarter le péril, Nous avons résolu de Nous adresser directement par lettre, au peuple italien. Cette lettre, Vénérables Frères, Nous l'avons fait expédier en même temps que celle qui vous était destinée; ce sera à votre zèle de lui donner la plus large publicité et de l'expliquer au peuple, là où il y aura lieu, par un commentaire approprié. Et ainsi, moyennant l'aide propice de Dieu, Nous pouvons espérer que les esprits se ranimeront par la vue des maux présents et recourront sans hésitation aux remèdes que Nous indiquons.

Comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous donnons affectueusement, à vous, Vénérables Frères, et aux peuples confiés à votre foi, la bénédiction apostolique.

Fait à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 8 décembre 1892, de Notre Pontificat l'an quinzième.

LÉON XIII, PAPE.

La réponse de Lemmi ne se fit point attendre. Onze jours après, les Loges de Naples, sous l'impulsion du Grand Direc-

toire Central établi dans cette ville et dont Bovio est le président, organisèrent un banquet offert à Lemmi, banquet *public*, afin que le chef d'action de la secte élevât la voix contre le pontife du Christ.

Et le discours de Lemmi a été inséré, dans toutes les feuilles maçonniques italiennes, aussi bien les bulletins secrets comme la *Rivista della Massoneria Italiana* que les organes radicaux anticléricaux publics comme la *Riforma* et la *Tribuna*; et ce discours à jamais célèbre, — c'est celui qui se termine par un toast à Satan, — demeurera dans l'histoire pour l'éternelle honte de la Maçonnerie Française, attendu que Lemmi, devant qui le Grand Orient de France et le Suprême Conseil de France sont agenouillés, y a déclaré nettement que la plan maçonnique comporte le nouveau démembrement de la patrie de Jeanne d'Arc.

De cet infâme discours du 19 décembre 1892, il suffira de reproduire ici les passages les plus saillants.

Lemmi définit d'abord, en les comparant, la Papauté et la Franc-Maçonnerie :

« Dans l'antique Rome papale, le moyen âge vit encore et menace, armé de la Somme et du Syllabus; dans les Loges maçonniques, au contraire, comme l'a dit notre F.·. Bovio, par une vigoureuse et poétique synthèse, on marche avec la jeunesse du monde entier. »

Après quelques banalités sur la question sociale, le souverain chef d'action politique de la secte aborde les questions de l'enseignement et du mariage, auxquelles il rattache celle du ministère des cultes et de la Loi des Garanties :

« Que toutes les écoles fondamentales soient entre les mains et sous la responsabilité du gouvernement... »

N'oublions pas qu'Humbert est 33° et Mage Elu, et que le parfait ministre, selon le cœur de Lemmi, c'est Crispi.

« *Qu'on n'y donne aucun enseignement religieux! Que chacun croie* et adore *à sa façon!...* Nous devons élever non des dévots, mais des citoyens.

« On a déjà changé la base de la famille que les vieilles géné-

rations avaient placée dans le sacrement matrimonial : nous proclamons, nous, que le seul sacrement entre les époux, c'est **l'amour**; c'est pourquoi, le mariage civil ayant été obtenu, et sa préséance sur le mariage religieux étant près d'être obtenue aussi, nous aurons la nécessaire conséquence : **le divorce.**

« Il existe un ministère des cultes. *A quoi bon le maintenir?* Que les fidèles des églises pourvoient eux-mêmes au culte. Il répugne au concept de l'Etat moderne de s'ingérer dans les affaires du pasteur, du rabbin, du prêtre, et cela détonne avec les pompes officielles qui obligent *des ministres athées ou jacobins* à s'incliner devant ceux qui maudissent la patrie.

« *Ce que nous voulons, ainsi je le comprends, c'est une profonde révolution dans tout l'organisme de l'Etat.* Eh! bien, soit, nous ne pouvons nous arrêter; il est fatal que l'on marche toujours en avant. L'ennemi ne nous laisse pas de trêve. Pour nous défendre, il faut qu'il n'exerce jamais plus d'influence sur les destinées de la nation.

« Et il ne suffit pas de lui enlever la possibilité de nuire; du moment qu'il conspire contre le pays, il faut avoir dans les codes les moyens de le châtier. »

Lemmi et sa séquelle répètent à satiété cette odieuse calomnie : le Pape maudit la patrie italienne, le Pape conspire contre le pays. Le but de ces excitations à la multitude ignorante est facile à deviner.

« *Les garanties papales sont un attentat permanent contre la patrie.* **La Franc-Maçonnerie en a toujours réclamé et en réclame l'abolition.** Elle est essentiellement tyrannique, cette loi qui établit des privilèges et qui assure la monstrueuse impunité du parricide. Et les parricides ne manquent pas. Du Vatican s'étendent sur toute l'Europe les filets de la vaste conspiration. Les conciliabules, les congrès, les comices se multiplient, et des milliers de fanatiques y acclament le Pape-Roi. »

Après quoi, le vertueux Lemmi, l'homme qui a subi une condamnation à un an et un jour de prison pour vol, parla de « l'assainissement moral » et des « terribles leçons qui viennent d'au delà des Alpes » allusion au scandale du Panama qui causait alors tant d'émotion en France. Adriano répondait à Léon XIII; Dieu se chargea de la réplique : nous allons voir, peu après, éclater le scandale de la Banque Romaine, l'affaire où il a été prouvé que Lemmi et Crispi

volaient, en bandits des plus effrontés, et faisaient distribuer des sommes fantastiques à leurs acolytes francs-maçons.

Enfin, le souverain chef d'action politique terminait son discours par le fameux toast à Lucifer, en termes déguisés, mais si peu, si peu voilés qu'il faut y mettre de la bonne volonté pour ne pas comprendre le sous-entendu, comme la *Revue Mensuelle* l'a fort justement fait remarquer.

Reproduisons ce toast final :

« Au Génie Tout-Puissant qui a dicté les livres des Giordano Bruno, des Campanella, des Vico, des Delfico, des Filangeri!... Au Génie, qui a inspiré les réformes des Genovesi et des Tanucci, et qui a retrempé l'âme des Cirillo, des Caracciolo et des Pagano!... Au Génie, qui a fait remporter à Garibaldi, sur le Volturne, la plus belle et la plus épique de nos batailles!... Au Génie, qui, de la honte des gibets pontificaux, a porté les trois couleurs chantées par le Dante, à la lumière et aux triomphes du Capitole, et qui, sous les auspices de la future Confédération des Etats Européens, les portera, non par les armes, mais avec le nouveau code des nations civiles, dans l'île de Sampiero, sur les tours de Trente, sur les Alpes Juliennes et sur les bords du Var!... **Au Génie qui a inspiré à notre F∴ Carducci son hymne immortel!** *Au Génie invincible qui est l'âme de la Révolution!* »

Il ne saurait y avoir aucune erreur : l'hymne immortel de Carducci, c'est l'*Hymne à Satan*, l'hymne qui porte ce titre même et qu'il est nécessaire de publier encore et toujours, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de doute dans l'opinion publiquo sur l'identité du Grand Architecte des francs-maçons :

HYMNE A SATAN *

1. A toi, Principe immense de l'être, matière et esprit, raison et sens;

2. Pendant que dans les coupes le vin scintille, comme l'âme brille au fond de la prunelle;

* Cette traduction est celle qui a été donnée, pour la première fois, *in extenso*, par le Dr Bataille ; elle est, dit-il, de Sophie Walder. Afin de faire constater la fidélité de la traduction, le docteur a mis en regard, dans son ouvrage, le texte original italien : la précaution était excellente, mais ici la place m'est mesurée. On pourra, d'ailleurs, si l'on veut confronter, se reporter à l'ouvrage du Dr Bataille (*Le Diable au XIXe siècle*, tome Ier, pages 387 à 391).

3. Pendant que sourient la terre et le soleil, en échangeant des paroles d'amour,



RENATO IMBRIANI

4. Et que court un frémissement de secret hyménée, venant des monts, et que palpite la plaine féconde;

5. Vers toi s'élance mon vers hardi; je t'invoque, ô Satan, roi du festin.

6. Arrière ton goupillon, prêtre, et ta psalmodie! Non, prêtre, Satan ne retourne pas en arrière!

7. Vois : la rouille ronge l'épée mystique de Michel, et le fidèle

8. archange, déplumé, dégringole dans le vide. La foudre s'est glacée dans la main de Jéhovah.

9. Pâles météores, planètes éteintes, les anges tombent comme pluie, du haut des firmaments.

10. Dans la matière qui jamais ne se repose, roi des phénomènes, roi des formes,

11. Satan seul vit. C'est lui qui règne dans la lueur tremblante d'un œil noir,

12. Soit que, languissant, il se dérobe et résiste, soit que, vif et humide, il provoque et presse.

13. C'est lui qui brille dans le joyeux sang des grappes, par qui la prompte gaîté ne languit pas,

14. Qui restaure la vie fugitive, qui repousse la douleur, qui met l'amour au cœur.

15. C'est toi, ô Satan, qui respires dans mon vers, quand il s'échappe de mon sein, défiant le dieu

16. des pontifes coupables, des rois sanglants; et, comme d'un coup de foudre, tu ébranles les âmes.

17. Grâce à toi, vécurent Agramant, Adonis, Astarté, animant le marbre des sculpteurs, la toile des peintres et le papier des poètes.

18. Au temps où les brises sereines de l'Ionie burent la Vénus Anadiomène,

19. Vers toi frémirent les arbres du Liban, lorsque ressuscita l'amant de la douce Cypris :

20. Vers toi s'élancèrent les danses et les chœurs, vers toi les candides et virginales amours,

21. A travers les palmiers odoriférants de l'Idumée, où blanchissent les écumes cypriennes.

22. Qu'importe que la barbare fureur nazaréenne des agapes du rite obscène

23. ait brûlé tes temples avec la torche sacrée, et jeté par terre, éparses, les statues d'Argos?

24. La plèbe, au souvenir reconnaissant, t'a recueilli, exilé, parmi les dieux lares, dans ses chaumières.

25. Alors, remplissant un sein de femme palpitant, inspirée ardente et aimante,

26. Tu suscitas la sorcière, pâle d'une éternelle angoisse, la vouant à secourir la nature malade.

27. C'est toi qui, à l'œil immobile de l'alchimiste, au regard du Mage indomptable,

28. Au delà des grilles du cloître engourdi, révélas les éblouissants cieux nouveaux.

29. Te fuyant jusque dans les choses, le moine triste se cacha au fond de la Thébaïde.

30. O âme égarée de ton chemin, Satan est bienveillant; voici Héloïse.

31. En vain tu te macères dans l'âpre cilice; le vers de Maron et de Flaccus te poursuit de son murmure,

32. A travers la plainte et le chant funèbre de David; et, formes delphiques, surgissant à côté de toi,

33. Formes roses au milieu de l'horrible compagnie noire, se glisse Lycoris, se glisse Glycère.

34. Alors, d'autres images, d'un âge plus beau, se peuple la cellule sans sommeil.

35. Lui, avec les pages de Tite-Live, il réveille les ardents tribuns, les consuls, les foules frémissantes,

36. Il les réveille; et, exalté d'orgueil italien, il te pourchasse, ô moine, jusque sur le Capitole.

37. Et vous, que le bûcher furieux ne put étouffer, voix fatidiques, Wikleff et Huss,

38. Confiez à la brise votre cri vigilant : le siècle se renouvelle, les temps sont accomplis.

39. Voilà que déjà tremblent mitres et couronnes; du cloître même, sort grondante la rébellion,

40. Qui combat et prêche sous la robe du frère Jérome Savonarole.

41. Martin Luther a jeté bas le froc : rejette tes chaînes, pensée humaine,

42. Pour briller et fulgurer, ceinte de flammes; matière, relève-toi; Satan a vaincu.

43. Bel et horrible monstre, il se déchaîne, il parcourt les océans, il parcourt la terre;

44. Éclatant et fumeux comme les volcans, il franchit les monts, il dévore les plaines,

45. Il vole par-dessus les abîmes; puis, il se cache dans des antres inconnus, à travers les routes profondes;

46. Et il en sort; et indompté, de rivage en rivage, comme du sein d'un tourbillon, il pousse son cri;

47. Comme du sein d'un tourbillon, son souffle s'épand : il passe, ô peuples, Satan le Grand.

48. Il passe, bienfaisant, de pays en pays, sur son char de feu que rien ne peut arrêter.

49. Salut, ô Satan, ô rébellion, ô force vengeresse de la raison!

50. Que montent sacrés vers toi notre encens et nos vœux! Satan, tu as vaincu le Jéhovah des prêtres!

Quoi qu'il en puisse coûter à l'âme catholique, il y a nécessité, en ces temps où le plus grand nombre doutent encore que Satan soit le dieu encensé et adoré dans les Arrière-Loges, il y a nécessité de faire le plus souvent possible l'intégrale reproduction de ces cinquante strophes d'abominations et de blasphèmes. Quiconque s'est donné mission de démasquer la secte a le devoir de mettre sous les yeux du public l'hymne de Carducci, l'hymne que le souverain grand-maître Lemmi a déclaré œuvre immortelle, l'hymne qui clôture dignement les banquets maçonniques, non seulement en Italie, mais en France et partout ailleurs, de nos jours; car c'est là l'hymne rituel, définitivement adopté pour les agapes secrètes. A Paris, le F.·. Clovis Hugues vient d'en faire, dit-on, une traduction en vers français, que la Sœur Augusta Holmès doit mettre prochainement en musique.

En France, afin de pallier l'effet produit par le Dr Bataille publiant ces strophes, quelques compères dirent : « Bah! l'hymne de Carducci n'est qu'une fantaisie de jeune poète. » Le toast de Lemmi, du 19 décembre 1892, prouve que la Haute-Maçonnerie est loin de prendre cet hymne pour un badinage poétique. Mais voici encore mieux : l'opinion de Carducci, homme mûr, sénateur, sur son œuvre. Il composa l'*Hymne à Satan* en 1863 et l'introduisit en 1865 dans son recueil intitulé : *Levia, gravia*. Enfin, il l'a réinséré dans l'édition définitive de ses œuvres (1881); ce qui prouve qu'il ne le désavoue pas. Il est vrai que depuis 1863 il a mieux compris le Dieu-Satan ; le Palladisme, dont il a été dès le début un des plus fervents adeptes, lui en a donné une idée autrement nette. Et, dans sa préface de l'édition définitive, il écrit ces lignes en parlant de l'hymne luciférien :

« Aujourd'hui, l'opinion qui était au fond de ma pensée est encore pour moi tout à fait vraie, ou, du moins, *à peu près* comme je jugeais alors... Mon âme, après plusieurs années de recherches, de doutes, de douloureuses expériences, avait enfin trouvé son Verbe, *et Verbum caro factum est* ; elle jeta dans les airs, pleine de joie et de fierté, son EURÊKA ! » (1).

1. Il est bon, également, pour enlever tout doute au lecteur, de reproduire encore un extrait de l'officielle *Rivista della Massoneria Italiana*, déjà publié par d'autres auteurs, et bien significatif. Voici ce

Pour en revenir au toast de Lemmi, le projet haut-maçonnique de démembrement de la France y est nettement indiqué; car les voiles de la rhétorique simonienne sont transparents. Les « trois couleurs chantées par le Dante » sont les trois couleurs vert-blanc-rouge, c'est-à-dire les couleurs italiennes. Le souverain grand-maître nous apprend qu'elles flotteront « dans l'île de Sampiero », soit en Corse puisque Sampiero est le grand héros corse (1497-1567), et « sur les bords du Var », soit à Nice et son territoire; c'est clair. Ce qui étonne, c'est qu'à ce banquet de Naples, Lemmi ait oublié la Savoie et la Tunisie.

J'ai dit que Dieu se chargea de donner la réplique au souverain grand-maître; elle fut prompte. A la fin même de 1892 un incident providentiel, qui devait avoir pour Crispi les plus graves et les plus fâcheuses conséquences, vint modérer son ardeur d'opposition et l'obliger, ainsi que Lemmi, à laisser au cabinet Giolitti une paix relative.

Aussitôt après l'ouverture de la Chambre, un indépendant de l'extrême-gauche, Colajanni, avait demandé une enquête sur la constitution et les procédés des six Banques d'émission, ou banques privilégiées. Or, au cours d'une inspection de la Banque Romaine, qui avait été faite en 1889 en vue d'une fusion décrétée entre diverses banques et la Banque Nationale, les inspecteurs délégués par le ministre des finances avaient découvert un déficit de 2,500,000 francs: il avait été reconnu en même temps que Tanlongo, le gou-

qu'insérait le moniteur de Lemmi, quelque temps après l'Encyclique *Humanum Genus* :

« *Vexilla regis prodeunt inferni*, a dit le Pape. Eh bien, oui! oui! les drapeaux du Roi des Enfers s'avancent, et pas un homme ayant conscience de son être, ayant l'amour de la liberté, pas un qui ne vienne se ranger sous ces drapeaux, sous ces bannières de la Franc-Maçonnerie, symbolisant les forces vivantes de l'humanité, l'intelligence en opposition avec les forces inertes de l'humanité abrutie par la superstition!

« *Vexilla regis prodeunt inferni!*... Oui! oui, les drapeaux du Roi des Enfers s'avancent! car la Franc-Maçonnerie, qui, par principe, par institution, par instinct, a toujours combattu et combattra toujours sans trêve et sans quartier tout ce qui peut empêcher le développement de la liberté, de la paix et du bonheur de l'humanité, a le devoir de combattre aujourd'hui, plus énergiquement et plus ouvertement que jamais, toutes les menées de la réaction cléricale! » (*Rivista della Massoneria Italiana*, tome XV, année 1884-85, page 356).

verneur, était personnellement débiteur d'une somme égale au déficit de la caisse, et que **plus de quarante millions** avaient été employés en spéculations véreuses ou prêtés à des personnes notoirement insolvables, plus ou moins hommes de paille d'autres personnages ayant intérêt à se cacher.

C'était sur ces faits, mieux connus de Crispi et de Lemmi que de quiconque, que se basait la demande d'enquête parlementaire, déposée à la tribune par Colajanni, dans le but de découvrir les députés ou ministres compromis dans cette vilaine affaire. Au moment de la demande, le marquis di Rudini était encore au pouvoir; le gouvernement avait repoussé l'enquête, et Crispi, obligé de descendre dans l'arène, avait appuyé le cabinet auquel il faisait la guerre sur toute autre question. L'intérêt de Serafino était donc bien impérieux! Sous le ministère Giolitti, continuation des escarmouches de Colajanni: Crispi, sentant le terrain manquer sous ses pieds, oublia jusqu'à ses haines personnelles. « Empêcher l'enquête, comme le dit Cavallotti, sur les faits criminels et secrets que la Banque Romaine recélait dans son sein, c'était plus que la défendre, c'était la sauver! »

« — Je ne me serais pas attendu, s'écria-t-il (séance du 20 décembre 1892), qu'après quatre années on en vînt à la Chambre à parler de *faits déjà à peu près jugés*, et pour la plus grande partie desquels il a déjà été pourvu. *L'enquête parlementaire ne peut pas, ne doit pas être votée.* Elle ne doit pas être votée, parce que ce ne serait pas un acte patriotique, j'en demande pardon à l'honorable Colajanni, de la voter. Des enquêtes, il en a été fait plusieurs. Quelques-unes, ordonnées sous mon ministère, furent très rigoureuses (!?!). Je n'ai rien à ajouter aux paroles de mon cher ami Miceli, qui, avec l'honnêteté qui le distingue (1), a raconté les choses telles qu'elles se sont passées.

« Les parlements ont un devoir : celui de la prudence dans leurs délibérations. Nous pouvons discuter entre nous, nous accuser entre nous; mais nous ne pouvons pas accuser les absents. *Bravo! très bien!*). L'honorable Colajanni voudrait constituer un Comité du Salut public; ce n'en est pas le temps. »

Colajanni. — « Nous y arriverons. »

1. « Quant à l'honnêteté du récit Miceli, dit Cavallotti, on peut la voir dans les actes de l'enquête des Sept, dans le rapport falsifié, présenté par lui à la commission de 1892, et dans la lettre au pauvre sénateur Alvisi, pour le prier de cacher les saletés par lui découvertes. »

CRISPI. — « Non, vous n'y arriverez pas. Ce sont rêves de malade. (*Très bien! Interruption de l'honorable Colajanni*). — J'ai combattu contre d'autres plus forts que vous, *et si vous voulez continuer de suivre une voie qui n'est pas la nôtre, vous vous trompez.* »

COLAJANNI. — « Je pourrais répondre méchamment. »

CRISPI. — « Vous pouvez répondre comme vous voudrez, vous trouverez la réplique. Notre crédit à l'extérieur serait compromis par une enquête parlementaire. Quant à notre œuvre de 1889, nous n'avons qu'à nous en louer. S'il n'était pas survenu des moments critiques, nous serions venus à la Chambre avec un projet de loi qui aurait une fois pour toutes remédié à l'anarchie financière. » (1).

Telles furent cependant les cyniques récriminations qui déterminèrent le rejet de l'enquête; elles furent accompagnées d'une attitude si hautaine et si provocante, que les voisins de Crispi l'invitèrent à se modérer; il leur répondit avec le même cynisme : « Tanlongo a des millions en assez grand nombre pour vous enterrer tous tant que vous êtes. »

Si alors, comme l'a très bien observé Cavallotti, Colajanni avait été informé du véritable motif qui faisait prendre si chaudement à Crispi les intérêts de Tanlongo et de la Banque Romaine, il eût pu lui faire cette réponse qui l'eût cloué au pilori :

« Je ne m'étonne pas que l'honorable Crispi, qui a passé toute sa vie dans cette enceinte à accuser presque tout le monde, à suspecter les honnêtes gens du dedans et du dehors à *réclamer enquête sur enquête*, que l'honorable Crispi, dis-je, se scandalise *seul, maintenant*, que j'aie accusé le commandeur Tanlongo, et qu'après tant d'enquêtes demandées, *seul aujourd'hui* il s'oppose à *celle-ci seule*; en effet, honorables collègues, vous devez savoir que le député Crispi, outre qu'il a demandé et obtenu de Tanlongo des escomptes sur une large échelle pour ses parents et domestiques, en ce jour même du 20 décembre, en ce moment même où il vient s'élever contre moi, est à cette heure même débiteur clandestin depuis des années de Tanlongo et de la Banque Romaine, pour des effets

1. Cette enquête de 1889, uniquement faite pour la forme, avait abouti au rapport Biagini, rapport que le digne collègue de Crispi, Miceli, transmit falsifié à la commission de 1892. Puis, on s'en tint là. L'affaire était jugée, ou plutôt enterrée, et pour cause!

personnels non payés de 55,000 lires (1); — bien plus, qu'à peine il aura aujourd'hui obtenu, pour sauver Tanlongo de l'enquête, le vote qu'il exige de vous, il écrira dès demain ou après-demain à Tanlongo pour lui demander, — trop juste compensation du service rendu, — un autre escompte de faveur, et aussi clandestin. Et la preuve, la voici. »

En effet, tout se découvrit bientôt. Ne pouvant résister à la pression de l'opinion qui dénonçait les coupables, Giolitti, comme c'est l'habitude en pareil cas, lui sacrifiait, pour l'apaiser, quelques victimes, et faisait la part du feu en poursuivant et emprisonnant quelques-uns des personnages compromis dans les tripotages de la Banque : le commandeur Monzilli, chef de bureau du ministère du commerce, le baron Michel Lazzaroni, et le fameux député Rocco di Zerbi (2). Ce dernier, affolé, se donnait bientôt la mort dans sa prison ; du moins, sa mort subite fut représentée comme un suicide par les journaux. Décidément, le cas était trop grave, les accusations qui pesaient sur la banque trop évidentes, pour qu'on pût enterrer encore une fois l'affaire, et ne pas soupçonner quel secret intérêt les divers ministères, qui s'entendaient pour l'étouffer, avaient eu de garder le silence. Les indépendants revinrent à la charge pour demander une enquête parlementaire, et le 22 mars une commission de sept membres fut nommée pour procéder, présidée par Roselli.

C'est dans les *onze mille Actes* de cette instruction du procès de la Banque romaine que se trouvent ensevelies les pièces déterrées par Cavallotti, pièces qui font tomber l'honorable Crispi sous le coup des peines édictées par les articles 169, 170 et 171 du code pénal italien (3) contre les délits de

1. Il y en avait encore 50.000 autres, qu'il s'était fait donner pour l'élection Antonelli. Il avait puisé avec le même sans-façon à la Banque de Naples. Cette banque avait alors pour 16,416,983 fr. de billets politiques en souffrance, souscrits en grande partie par des amis de Crispi, escomptés par ordre du ministre, et qui n'ont jamais été payés.

2. Di Zerbi avait touché à la Banque Romaine 528,000 fr. du 28 janvier 1888 à août 1891 ; violent ennemi personnel de Crispi, il n'était pas, on le voit, plus délicat que lui comme probité.

3. Voici la teneur de ces trois articles :

Art. 169. — L'officier public qui, abusant de son office, force quelqu'un à donner ou à promettre indûment à lui-même ou à un tiers, de l'argent ou autre avantage, sera puni de l'interdiction perpétuelle des

concussion et de *corruption*; articles en vertu desquels avait été poursuivi le député Rocco di Zerbi.

Il serait trop long de transcrire ici toutes les pièces du



CORNÉLIUS HERZ

procès qui se rapportent à Crispi, plus coupable que les

charges publiques et de la réclusion de trois à dix ans, ainsi que d'une amende qui ne sera pas inférieure à 300 lires.

Si la somme ou le profit indûment donné ou promis est de peu de

poursuivis; on les trouvera dans la lettre adressée par Cavallotti « aux honnêtes gens de tous les partis »; mais comme je neveux rien avancer sans l'appuyer de documents précis et de preuves indubitables, il est nécessaire d'en donner un aperçu sommaire et de signaler les mensonges et faux témoignages au moyen desquels Serafino essaya de se disculper devant la Commission et le public.

Le 21 février 1893, Bernardo Tanlongo, interrogé par le juge d'instruction Capriolo, avait répondu : « L'honorable Crispi me recommanda plusieurs fois l'honorable Chiara et autres pour subsides et lettres de change. » A la suite de cette déposition, le magistrat instructeur s'en fut trouver Francesco Crispi à son domicile, et écrivit dans le procès-verbal de son interrogatoire :

« A la question : s'il est vrai, comme l'affirme Tanlongo pour sa décharge, que le déclarant ait recommandé plusieurs fois Chiara et autres, il répond : — « Tanlongo se trompe ; *je n'ai jamais recommandé personne pour escompte de lettres de change à sa banque.* »

En articulant ce mensonge, sans sourciller, Crispi ne s'attendait pas au mauvais tour que Tanlongo allait lui jouer en publiant le livre vert, où on lit, entre autres billets de sa main, les suivants :

Rome, 6 septembre 1889.

« Au très estimé commandeur Tanlongo, de la part du président du conseil des ministres.

valeur, l'interdiction sera temporaire et la réclusion de un à cinq ans.

Art. 170. — L'officier public qui, abusant de son office, induit quelqu'un à donner ou à promettre indûment, à lui-même ou à un tiers, de l'argent ou autre profit, sera puni de la réclusion de un à cinq ans, de l'interdiction des charges publiques et d'une amende de 100 à 5,000 lires.

La réclusion sera de six mois à trois ans, si l'officier public a reçu ce qui n'était pas dû, en profitant seulement de l'erreur d'autrui.

Si la somme ou le profit indûment donné ou promis est de peu de valeur, la réclusion sera, dans le premier cas, de six mois à deux ans, et dans le second, d'un mois à un an.

Art. 171. — L'officier public qui, par un acte de son office, recevra, pour lui ou pour autrui, en argent ou autre profit, une rétribution qui ne lui est pas due, ou en acceptera la promesse, sera puni de la réclusion jusqu'à un an, de l'interdiction temporaire des charges publiques et d'une amende de 50 à 3,000 lires.

« Cher commandeur,

« L'honorable député Roberto Galli vous remettra cette lettre.

« Ayez la bonté de lui accorder la faveur qu'il vous demandera.

« Avec mes remerciements anticipés.

« Aff. CRISPI. »

(*Apostille de Tanlongo* :) « La faveur demandée était celle de favoriser l'honorable Galli, à qui, sur la recommandation du président du conseil, *j'ai dû* venir en aide. »

Rome, 12 octobre 1890.

« Le commandeur Tanlongo *recevra* l'honorable Pietro Chiara, et *voudra bien* lui être agréable comme l'autre fois.

« F. CRISPI. »

Suivent d'autres billets analogues et aussi impératifs en faveur de la dame Lobbia, de Cucchi, de Cardella, son secrétaire intime, de Luigi Perelli, l'éditeur de la *Riforma*, etc., etc.

Ce digne Pietro Chiara, au nom de qui les faveurs de la Banque montaient en 1893 à 389,404 francs était un parent de Crispi, secrétaire de son cabinet; il fut condamné le 15 février 1894 à deux ans et huit mois de réclusion par le tribunal de Palerme pour avoir commis treize faux avérés en lettres de change.

Non content de sa fausse déposition devant le magistrat (cas prévu par l'article 214 du code pénal italien), Crispi envoyait au président de la Chambre la lettre suivante, où il répétait le même mensonge :

Rome, 2 février.

A Son Excellence le Président de la Chambre,

« Parmi les actes du procès communiqués à la Chambre, pour appuyer la demande d'autorisation en poursuite contre le député di Zerbi, se trouve l'interrogatoire du commandeur Bernardo Tanlongo, où on lit qu'il a déclaré « avoir donné des « sommes importantes aux divers présidents du conseil, pour « besoins extraordinaires du gouvernement ». Ne pouvant sortir de ma chambre pour cause de maladie, je vous écris, monsieur le Président, *pour protester contre cette assertion gratuite, en tant qu'elle peut me regarder.* »

Quelques mois après, apparaissaient les actes de l'enquête, relatant le paiement des 50,000 francs donnés par Tanlongo à Crispi pour l'élection Antonelli. Puis, pour surcroît d'évidence, venait, le 16 février 1894, la lettre du commandeur Mazzino, régent de la Banque, où se trouvait simplement transcrite d'après les registres une note des effets de la maison Crispi existant à la Banque et restés jusqu'à la découverte de l'enquête, clandestins et non payés.

Cette lettre était adressée à la commission des Cinq, que nous verrons plus loin appelée à reviser et à achever l'œuvre de la commission des Sept, qui s'était platoniquement contentée de classer les actes de Crispi parmi « *ceux qui ne sont pas corrects pour un membre du Parlement*, et qu'on peut appeler *d'une délicatesse discutable.* » La liste de Mazzino correspondait exactement avec l'extrait authentique rédigé par l'inspecteur Martuscelli. Elle comprenait en particulier :

1° Un compte courant ainsi libellé ;
Valli gio. Batta pour le compte L. C.
Reçu le 15 *juillet* 1890. 14,000 *livres... Dû au* 10 *janvier* 1893, *les intérêts non payés.*

« Il est constant à la Banque Romaine, disaient à la fois la lettre de Mazzino et le rapport de Martuscelli, que les initiales L. C. signifient *Lina Crispi*, c'est-à-dire la femme de ce même député qui pendant que les intérêts de cette dette ne se payaient ni se liquidaient, s'opposait à l'enquête sur la Banque Romaine. » On avait fait croire aux membres de la Commission des Sept que ces initiales signifiaient *Lamberto Colonna* ou *Lazzaroni Cesare!*

2° Un compte courant à la date du 29 décembre 1892, portant l'acceptation du signor Palumbo Cardella et la signature de S. C. Francesco Crispi ;

3° Un emprunt à la charge de la signora Lina Crispi, 4,305 l. 15, représentant 1,069 florins, payés par la banque pour la dite signora, plus les intérêts depuis le 4 septembre 1890 ;

4° Une dette à la charge des signori Pietro et Niccola Chiara contre lesquels se font les poursuites judiciaires à Palerme, pour la somme de 390,404 l. 70.

Les trois effets Crispi, opérations réservées et clandestines, « qui ne passaient pas par la filière ordinaire de la banque », s'élevaient à cinquante-cinq mille francs.

Ajoutez à cela les faveurs nouvelles que Crispi ne rougit pas de faire demander à Tanlongo, immédiatement après lui avoir rendu à la Chambre l'immense service que nous avons vu.

Le 24 décembre, quatre jours seulement après le discours prononcé à la Chambre pour la défense de Tanlongo, Crispi obtenait du même Tanlongo, en reconnaissance de ce service, « l'effet n° 34526, montant à 20.000 francs, échéance le 28 mars 1893. » Tanlongo, interrogé à ce sujet, confessa la pure vérité en ces termes :

« Crispi a encore une lettre de change de 5,000 francs et une autre de 20,000, faite peu de jours avant mon arrestation ; il en demandait 60,000, et je dus me limiter, à cause de la circulation presque toute émise. — Outre les siennes, il y a quelques autres petites lettres de change de sa femme, qui faisait figurer comme cessionnaire un marchand de tissus juif. »

Ces effets escomptés à la signora Lina étaient le n° 374 montant à 13,000 francs, au nom de Bufardeci Emilio, et les n°s de 28,684 à 28,687, montant à 16,000 francs, et acceptés par Campagnano Raffaele, le marchand de tissus juif dont Tanlongo, ainsi qu'il résulte des extraits de l'inspecteur Martuscelli, des 102 lettres privées de Lina Crispi au majordome Lanti, que la commission fit galamment restituer à la dame, et des lettres de la même à Bernardo Tanlongo, parmi lesquelles il s'en trouve précisément une de la fin de décembre 1892, qui rattache le discours fait par Crispi à la Chambre pour la défense de la Banque à une nouvelle demande d'argent à la même Banque (1).

Il est donc prouvé : 1°, que Crispi, dès 1889 ou au moins depuis le 14 juin 1890, comme président du Conseil, connaissait parfaitement la situation de la Banque Romaine (2),

1. Dans une autre lettre du 13 octobre 1890, Mme Lina demandait à Tanlongo « jusqu'à quelle somme il était disposé à lui prêter », et le rassurait en lui disant que « Crispi ne songeait pas à lui ! »

2. Crispi l'a avoué lui-même dans son interrogatoire du 2 juillet 1893 devant la Commission des Sept :

« Giolitti m'ayant dit qu'il y avait du gibier de cour d'assises dans la Banque Romaine, j'éprouvai le besoin de m'occuper de la question, et, après avoir lu le rapport Biagini, je fis des recherches spéciales et je me convainquis que le mal était partout ; c'est alors qu'il me vint

c'est-à-dire les crimes relevant de la cour d'asssises signalés dans le rapport Biagini, et qu'il crut opportun, et pour cause, de les passer sous silence;

2° Qu'ayant dans sa main, avec ce secret, la Banque Romaine et son gouverneur coupable, *qui pour cela ne pouvait rien lui refuser* (circonstance qui rend le cas dudit Crispi énormément plus scandaleux et plus grave que celui de tous les autres, qui, tout en implorant des faveurs, n'avaient pas comme lui, le droit et les moyens de les exiger), il s'en prévalut, pour se faire escompter effets de faveur sur effetsde faveur, et pour obliger le gouverneur, qui était ainsi à sa merci, à accorder faveurs sur faveurs à ses parents et intimes (1);

3° Qu'à peine eut-il le 20 décembre 1892 sauvé, par son discours à la Chambre, la Banque Romaine et son gouverneur de l'enquête proposée par Colajanni, il en profita pour se faire accorder, à lui et à sa Lina, de nouvelles faveurs, sachant bien que Tanlongo ne pouvait les lui refuser.

Or, si tout cela, conclurons-nous avec Cavallotti, ne constitue pas, dans la forme la plus précise, les délits de concussion et de corruption prévus par les articles 169, 170 et 171 du code pénal italien, ces trois articles et tous les autres peuvent être effacés du code.

En fait de malversation et de concussion ministérielle, cette affaire de la Banque Romaine est un assez joli spécimen; mais elle cède le pas à une autre affaire, contemporaine de celle-ci, et qui dépasse en turpitude, en vilenie, en immoralité tout ce que nous savons déjà : L'AFFAIRE DU GRAND CORDON DE CORNELIUS HERZ.

Le décret pour la décoration Herz fut le dernier soumis à la signature de la Couronne par Crispi démissionnaire, dans

l'idée d'une banque unique... J'étais contraire à tout bruit qui pourrait être élevé au sujet du crédit national. Avant tout, je voulais créer l'institution unique qui devait fonctionner à l'avantage de ce crédit; les fautes, je les ferais expier ensuite, et qui aurait prévariqué, aurait payé. » On sait comment cette liquidation en projet de la Banque Romaine, fut remise par Crispi aux calendes grecques, et comment il profita de ce sursis et de cette menace pour traire à son profit la vache à lait.

1. Les effets extorqués à la Banque Romaine par Crispi, en son nom ou au nom d'un tiers, montent en somme *à plus d'un million.*

la dernière audience qu'il eut du Roi. Il couronnait dignement ses quatre années de gouvernement.

Il faudrait un volume pour exposer cette affaire dans tous ses détails, en l'accompagnant de toutes les pièces et documents qu'a réunis Cavallotti dans sa *Lettre aux honnêtes gens de tous les partis* et sa *Dénonciation au Procureur du Roi*. Je vais essayer de la résumer le plus brièvement possible.

Le palladiste Cornélius Herz étant un personnage fort connu (1), je me contenterai d'exposer ses relations avec le ministre italien.

Ce fut, on s'en souvient, en décembre 1892, qu'éclata à Paris le scandale des révélations sur le Panama et sur Cornélius Herz et qu'arriva le suicide du banquier Jacques de Reinach. Pour la première fois alors on entendit parler des relations entre Cornélius Herz et Crispi (2).

Il y eut un haro universel. Eh quoi! l'homme qui dénonçait avec fureur ceux de ses collègues entretenant des relations amicales avec la France, qui maudissait la puissance de l'*or français* en Italie, on le surprenait lui-même, le pur et désintéressé jacobin, la main dans le sac! en relations intimes avec les tripoteurs d'affaires de la plus misérable espèce! On le surprenait extorquant du Roi la plus haute distinction honorifique de l'Italie pour un Cornélius Herz! bénéfice net : 50.000 francs (minimum prouvé).

Le *Journal*, de Paris, sentant là un appétissant scandale pour le public dépêcha aussitôt un de ses rédacteurs auprès de Crispi, et celui-ci autorisa le *Journal* (3) à reproduire l'entretien suivant, que nous appellerons le premier mensonge de Crispi dans cette affaire.

1. Voir dans l'*Anti-Maçon* la série que je publie sous le titre : LES PALLADISTES FRANÇAIS. Le n° 9, du 1er mai 1896, est consacré au F∴ Cornélius Herz. La photographie que je donne de lui (page 409) a été faite à son domicile même, dans sa serre ; c'est celle dont il a fait don au Triangle *Saint-Julien*, orient de Paris. Elle le représente avec Mme Herz (*Sœur Nigra-Sum*), Chevalière de la Colombe, grande-maitresse d'honneur de la Loge d'Adoption le *Héros de l'Humanité*.

2. On sait les bonnes relations entre Lemmi et Herz ; mais on ignore généralement que Lemmi se désintéressa de l'affaire de la décoration de Cornélius. Les deux tripoteurs de millions avaient eu une petite contestation financière qui faillit les brouiller à cette époque. Aussi, Lemmi laissa Crispi diriger à sa convenance l'opération du grand cordon : il n'intervint en aucune façon.

3. Le *Journal*, dimanche 25 décembre 1892.

Premier mensonge de Crispi : — Après avoir longtemps sollicité en vain une entrevue de Crispi, le reporter du *Journal,* Jules Ranson, obtint enfin qu'on lèverait pour lui la consigne, grâce à l'aimable intervention de dona Lina. L'ex-président du conseil, devinant le but de cette visite, ne donna pas à M. Ranson la peine de l'interroger et s'exprima ainsi :

« Je vais vous parler *à cœur ouvert*. La République traverse une crise douloureuse avec cette affaire du Panama... ; elle triomphera, je le souhaite et j'en suis certain, de cet assaut comme elle a triomphé des autres. Les mêmes symptômes se produisent partout ; la France n'en a point le monopole. »

Crispi continuait sur ce ton, lorsque son interlocuteur lui posa cette question :

« — Tout à l'heure, Excellence, vous me parliez du Panama ; votre nom a été prononcé à propos de Cornélius Herz ?

« — Oui, je le sais. ».

« — On a même dit hier, à la Chambre des députés français, « que M. Herz était un agent payé par l'Allemagne et l'Italie ? »

« — Cela, par exemple, en ce qui concerne l'Italie, vous « pouvez dire que c'est une sottise !

« En 1889, M. Cornélius Herz, dont je connaissais le nom « comme savant (1), est venu me trouver à Naples. J'ai fait « quelques difficultés pour le recevoir ; mais enfin, je l'ai reçu, « et voici ce qu'il m'a dit : « *Je ne viens au nom de personne ; « c'est moi personnellement qui ai pris l'initiative de me rendre « auprès de vous pour vous demander quelles sont vos intentions à « l'égard de la France.* » J'ai répondu à M. Herz... que je « n'avais rien à lui répondre, que mes opinions étaient connues.

« M. Herz m'a dit alors : « *Peut-être reviendrai-je vous voir « dans d'autres conditions...* CE FUT TOUT ! »

Le reste de l'entretien n'est qu'une mensongère et hypocrite exposition des sentiments de Crispi sur les malentendus qui existent entre la France et l'Italie. Nous connaissons là-dessus les théories affichées par Serafino : toute la faute en est à Napoléon III, *qui a refusé la Triple-Alliance*

1. On sait en quoi consistait la science *hors ligne* de Cornélius Herz : s'attribuer nombre d'inventions d'autrui achetées à beaux deniers comptants, ou quelquefois en monnaie de singe. La puissance de fascination exercée par cet audacieux charlatan sur les plus farouches politiciens, semble véritablement diabolique.

(France, Autriche, Italie), et la France, « la souveraine maîtresse auprès du Saint-Siège, qui compte, dans son for intérieur, à la suite d'une guerre où ses armes seraient victo-



GIOVANNI BOVIO

rieuses, rentrer en possession de ses Etats. » A ce sujet, il n'oublie pas de se dégonfler d'un peu de son venin contre la Papauté : « Or, *le pape est notre plus grand ennemi*; ce n'est pas seulement l'ennemi de notre nationalité; c'est aussi *l'en-*

nemi de la conscience humaine, car il veut le dogme, ne permet pas le libre examen. Il faut croire et croire en lui, et qui n'est pas avec lui est digne de l'enfer. » — Enfin il concluait en faisant l'apologie de la Triplice (1) et celle de son propre ministère.

Mais la perle du morceau, c'est ce mot merveilleux d'impudence et de mensonge : CE FUT TOUT !

Dès le lendemain, l'*Opinione* lui lança à la face ce formel démenti : « Non pas tout ! D'après ce que nous savons, le Grand Cordon de l'Ordre des Saints-Maurice-et-Lazare avait été accordé à Cornélius Herz, cordon qui, après la crise du 31 janvier, resta suspendu. » En même temps, on vint à savoir que Cornélius Herz avait été à Carlsbad en rapport *très sympathiques* avec dona Lina Crispi. Crispi fit répondre qu'en effet Herz avait essayé d'approcher de sa *signora*, mais qu'il avait été tenu à distance.

Alors, le *Figaro* expédia un de ses rédacteurs à Bournemouth près de Cornélius Herz, et le 20 janvier 1893 publia une longue interview, où, parmi les révélations de Cornélius sur ses diverses accointances cosmopolites, se trouvait celle-ci qu'il apportait en preuve des services qu'il avait voulu rendre, disait-il, à la France :

« A un moment donné, alors que la diplomatie française ne s'était pas encore orientée vers l'alliance russe, j'avais assumé la tâche de rompre la Triplice, en en détachant l'Italie. Mes desseins furent connus de plusieurs députés, qui les approuvèrent, et d'un ancien ministre des affaires étrangères, qui aura peut-être le courage de reconnaître qu'il en a au moins souhaité le succès.

1. Crispi attribue à la Triplice un but purement et simplement défensif, et se défend de l'avoir créée lui-même : « Je l'ai trouvée, dit-il, en arrivant au pouvoir ; *je ne l'ai pas renouvelée*, tandis que mon successeur, *ce pauvre M. di Rudini*, tout fier d'apposer sa signature sur un traité de cette importance, l'a renouvelée quatorze mois avant son échéance. » Le lecteur sait à quoi s'en tenir sur ces déclarations mensongères de Crispi, il recevait du reste un démenti formel du marquis di Rudini : « Habitué de longue date, disait celui-ci dans une lettre à l'*Opinione*, à apprécier à leur juste valeur les opinions personnelles d'un homme dont chaque déclaration révèle depuis quelque temps un état d'esprit tout à fait anormal, je m'abstiendrai de toute polémique avec lui. Mais, dans l'intérêt de la vérité historique, je dois affirmer que les négociations engagées pour le renouvellement de la Triple-Alliance ont été entamées par mon prédécesseur. »

« C'est pour les accomplir que je me rendis en Italie, et que j'y cultivai l'amitié de M. Crispi ; c'est dans ce même but que je m'attachai à gagner les bonnes grâces de Mme Crispi, à laquelle je me fis présenter pendant son séjour à Carlsbad.

« Oh ! je sais bien qu'aujourd'hui des interviews plus ou moins sincères affectent d'atténuer la nature et la portée de mes rapports avec l'ancien premier ministre d'Italie ; mais, si le jury d'honneur que je sollicite veut s'y prêter, *je produirai la correspondance de M. Crispi.*

« Quant à la noble dame qui est sa compagne, puisqu'on a prétendu que je m'étais présenté à elle comme un intrus, voici la lettre d'introduction que le général Menabrea m'avait donnée pour elle :

Paris, le 12 août 1888.

« Madame,

« Je prends la liberté de consigner cette lettre d'introduction auprès de vous au *savant* docteur Cornélius Herz qui, sachant qu'en ce moment vous êtes à Carlsbad, où lui-même doit se rendre, m'a exprimé le désir de profiter de cette occasion pour être présenté à *l'intelligente et gracieuse épouse de l'illustre premier ministre d'Italie,* S. E. M. Crispi qui, en peu de temps, s'est placé au premier rang des hommes d'Etat qui gouvernent l'Europe.

« Le docteur Cornélius Herz, avec qui j'ai eu quelques rapports *scientifiques*, est créateur de l'importante publication *La Lumière électrique,* qui lui donne, grâce à son talent, une haute position.

« J'ose espérer, madame, que vous voudrez bien l'accueillir avec bienveillance, et je vous prie, en même temps, d'agréer, avec mes remerciements, l'assurance des sentiments respectueux de votre dévoué serviteur.

« Général L.-F. MENABREA. »

Note de Cornélius : — « Cette lettre m'a été gracieusement rendue par Mme Crispi sur ma demande. »

Puis, Herz entra dans de nombreux détails sur ses relations avec Menabrea. Il n'avait rien négligé, ni soins ni argent, pour conquérir les bonnes grâces de cet ambassadeur et le rendre favorable à la France. Il avait pris chez lui, comme employé, le fils du général, lui attribuant des appointements de mille francs par mois. Et il permit à son interlocuteur de transcrire plusieurs lettres de Menabrea à lui Cornélius, qui prouvaient la vérité de ses assertions : une, entre autres où le général, en lui envoyant copie d'un projet de rapport que

son fils se proposait de lui adresser, joignait à sa lettre un pli contenant un chiffre *fort ingénieux*, dont il pourrait se servir pour les communications urgentes; puis, une autre, où il recommandait chaudement « le grand promoteur des applications de l'électricité » au commandeur Brioschi, sénateur d'Italie, président de l'Académie royale des Sincei, à Rome (1).

On ne pouvait donner un plus catégorique démenti au fameux « Ce fut tout! »; et ce démenti était appuyé de pièces authentiques dont Crispi ne pouvait nier l'existence: ses propres lettres et celles de Menabrea. Il était évident que, sur une pareille recommandation, d'un homme aussi considérable que le général ambassadeur, dona Lina avait fait à Cornélius le plus cordial accueil. On sut plus tard que le même Menabrea, gêné dans ses affaires pécuniaires, avait vendu à Herz, à beaux deniers comptants, une villa près d'Aix-les-Bains, où celui-ci reçut plusieurs fois la visite de Crispi. On s'explique, après cela, comment Menabrea, lorsque éclatèrent les scandales du Panama, au jour de l'an 1893, ne parut pas aux réceptions du Quirinal. Nous verrons plus loin qu'il n'était pas sans connaître la réelle valeur de l'homme taré dont il acceptait sans vergogne les louches services, et que par conséquent il fut inexcusable d'avoir, dans cette indigne compromission, oublié les devoirs que lui imposaient son nom et sa position.

Ces révélations émurent en Italie l'opinion publique, et la *Tribuna*, de Rome, bien intentionnée à l'égard de Crispi, lui demanda, dans son propre intérêt, une entrevue qu'elle reproduisit, dit-elle, « avec une exactitude phonographique. »

Deuxième mensonge de Crispi. — Dans cette entrevue, Crispi daignait admettre la correspondance avec Herz, sachant bien que, s'il la niait, Herz était homme à la produire. Il

1. Voici, *in extenso*, une de ces lettres, qui suffira pour montrer en quels termes le général Menabrea, ambassadeur d'Italie à Paris, était avec Cornélius Herz:

Paris, 26 février 1886.

Cher docteur,

Je suis allé vous trouver aujourd'hui à votre bureau; ne vous ayant pas rencontré, je viens vous prévenir que mon fils, ayant achevé tous les travaux que vous lui aviez confiés pour Rome et n'ayant pas reçu d'avis contraire, m'a télégraphié qu'il se disposait à retourner à Paris pour se mettre à votre disposition.

Votre tout affectionné,

L.-F. Menabrea.

avoua qu'il avait revu Herz à Genève en 1891, à l'hôtel de la Paix.

« — Il aperçut, dit-il, mon nom parmi ceux des étrangers, vint me trouver, et nous dînâmes ensemble; on ne parla que de politique, sur le thème accoutumé. »

« — Le signor Herz, demanda l'interlocuteur, avait-il en effet le dessein de détacher l'Italie de la Triplice? »

Crispi. — « Le signor Herz parlait comme tous les Français, qui sont toujours et avant tout patriotes. »

« — Quant à la haute distinction italienne que Son Excellence aurait voulu donner au signor Herz, quelle en est la véritable histoire? »

Crispi. — « *Vous me permettrez, cher monsieur, de ne pas satisfaire votre curiosité.* Toute désignation de personne pourrait, en ce moment, contribuer à accroître les soupçons courants ou à en faire naître d'autres, et je crois qu'il est de mon devoir *d'honnête homme* de n'y contribuer en aucune façon. »

« — Ménabrea peut-être? »

Crispi. — « *Non*!... La demande reçue, je fis prendre les informations d'usage, Herz me fut dépeint comme un valeureux patriote, qui avait fait avec éclat son devoir durant la guerre 1870-1871, et comme un savant d'une valeur indiscutable. Mais, pour des raisons qu'il est inutile de rappeler, *je n'ai pas donné cours à la négociation*, de telle sorte que mon successeur n'a pas eu, le 8 février, à suspendre *ce qui n'existait pas.* »

Autant de paroles, autant de mensonges, qu'allait découvrir la révélation foudroyante du 17 mars de cette même année 1893.

Sur l'invitation du sieur Imbert, liquidateur judiciaire de la succession du banquier Jacques de Reinach, le frère de celui-ci, Oscar de Reinach-Cessac, déposa entre ses mains un pli où se trouvaient consignées, de la propre main du suicidé, toutes les sommes que son associé Cornélius Herz, sous la menace d'une dénonciation aux tribunaux, avait contraint Reinach à lui payer en ses propres mains ou à des tiers à son compte.

Dans cette terrible liste figurait, à la date du 24 mars 1891, une somme de 50,000 francs *au nom de Francesco Crispi*; et dans le pli étaient annexées les lettres échangées entre Crispi et Reinach, se rapportant à ce chiffre. En publiant cette liste, les journaux de Paris firent clairement entendre que les

documents annexés avaient trait au grand cordon des Saints-Maurice-et-Lazare accordé par le gouvernement italien à Cornélius Herz. Qu'allait faire Crispi, en face de cette écrasante révélation? Au lieu de nier, comme on s'y fût attendu, qu'il avait reçu les 50,000 francs, il inventa, pour parer le coup, le mensonge le plus maladroit, le plus inepte qu'on puisse imaginer.

Troisième mensonge de Crispi. — Le soir même du jour où lui parvint cette étourdissante nouvelle, Crispi fit expédier à tous les journaux par la complaisante agence Stefani, habituée déjà à publier les mensonges de Serafino, un télégramme ainsi conçu :

« Le *Rappel*, de Paris (1) affirme que, dans les papiers du baron de Reinach, le nom de l'honorable Crispi figurerait pour 50,000 francs.

« L'honorable Crispi a été l'avocat des maisons Reinach de Paris et de Francfort pour leurs intérêts en Italie, de 1866 jusqu'à l'époque où il a pris le pouvoir.

« En février 1891, le sieur Jacques de Reinach pria l'honorable Crispi de reprendre son office et liquida avec lui les honoraires qui lui étaient dus jusqu'en 1887.

« L'honorable Crispi est encore aujourd'hui l'avocat du baron Lucien de Reinach, fils du défunt, qui a des propriétés immobilières en Italie. »

Puis, pour corroborer son démenti, il se fit interroger dans une interwiew par un de ses affidés, Alfredo Comandini.

Quatrième mensonge de Crispi. — Comandini télégraphia l'interview au *Corriere della Sera*, en ces termes :

« A peine eut-on connaissance des révélations du *Rappel* sur les prétendus rapports de Crispi avec Reinach, j'interrogeai l'honorable Crispi. Il me dit :

« J'ai déjà fait *préciser* le cas par l'agence Stéfani. J'ai été « l'avocat des Reinach de Paris et de Francfort de 1866 à 1887.

« Devenu ministre, *je fermai mon étude sérieusement, hermétiquement*, et non pour rire, comme ont fait d'autres. Lorsqu'en

1. Le *Rappel* était particulièrement choisi, parmi tous les journaux de Paris qui avaient ébruité la chose, parce qu'il était le seul qui eût donné la nouvelle en termes vagues et incomplets, sans dire un mot de Herz et de son grand cordon.

« février 1891, je revins à la vie privée, Reinach me fit demander « si j'avais repris le soin de ses affaires, et je lui répondis affir- « mativement. *Ce fut alors que Reinach me liquida lui-même les « comptes de mes prestations antérieures, et me paya lui-même en « personne*, avec un *vaglia* de la banque de Naples... *C'est tout* ! »

Crispi comptait sans les documents annexés à la liste du pli Reinach, documents qui ne tardèrent pas à être connus, et que l'*Italia Reale*, de Turin, s'empressa de divulguer le 19 mars dans une lettre datée de Paris et signée Y. de C.

« D'après les documents communiqués vendredi dernier par le liquidateur Imbert au député membre de la commission d'enquête sur le Panama, Dupuy-Dutemps, il résulte :

« Que le baron Jacques de Reinach, le 19 janvier 1891, avait prié son administrateur à Rome le chevalier Filippo Palomba, chef de section au ministère de grâce et justice, de s'employer à ce que le grand cordon fût accordé à Cornélius Herz ;

« Que Palomba répondit en promettant qu'il enverrait son père, l'avocat Palomba, près du ministre Miceli ;

« Que, dans la lettre suivante, Palomba déclarait qu'il valait mieux s'adresser directement à Crispi ; et qu'alors commençait la correspondance avec Crispi, par une lettre de Reinach, le conjurant d'obtenir, pour son repos matériel et moral, la décoration en question. »

Quelques jours après, le 24 mars, *les Débats* publiaient le texte italien de la lettre de Reinach du 24 mars [illegible], accompagnant l'envoi des 50,000 francs :

« Cher Crispi,

« Voici les 50,000 francs, dont vous ferez l'usage convenu.

« J'insiste de nouveau près de vous, pour que vous veuilliez finir cette affaire au plus tôt, parce que j'en ai absolument besoin pour mes affaires.

« S'il était nécessaire, je ferais un nouveau voyage, si vous me le demandiez.

« Veuillez m'envoyer un reçu pour me tranquilliser.

« Croyez à l'estime et à l'affection de

« Votre : JACQUES DE REINACH. »

Et Crispi lui envoyait par retour du courrier le reçu demandé, en ces termes :

« Cher Jacques,

« J'ai reçu votre lettre avec le document connu (col noto documento).

« Je me mets tout de suite à l'œuvre, et j'espère que nous réussirons promptement.

« Croyez-moi votre :

« Crispi. »

Ces nouvelles révélations furent un coup de foudre pour Crispi. Il ne restait plus rien de ses mensonges réitérés. La *Riforma* qui, à l'apparition de l'article de l'*Italia Reale*, avait crié bien haut que les documents publiés n'étaient qu'un *honteux mensonge clérical*, se garda bien de reproduire la lettre Reinach publiée par les *Débats*, et ne pouvant attaquer la lettre, attaqua le mort qui l'avait écrite, en déversant sur la mémoire du cher client de Crispi l'injure et l'outrage.

Cependant, le premier émoi passé, Crispi et ses compères de la *Riforma* songèrent à réfuter ces documents qui les écrasaient, en essayant de démontrer que Crispi avait toujours été opposé à la demande du grand cordon pour Herz. A cet effet, la *Riforma* publia deux lettres écrites par Crispi à Reinach, datant l'une du 25 juillet 1890, l'autre du 4 mai 1891. Voici la première :

Rome, 25 juillet 1890.

« Cher Reinach,

« J'ai reçu votre lettre du 22 courant. Je ne sais pas comment vont les choses chez vous.

« Mais nous, pauvres monarchistes, nous avons des règles que nous devons observer.

« Quand on propose une décoration de Saint-Maurice, il faut envoyer au Grand-Maître une note dans laquelle doivent être indiqués les mérites du décorable, ou les services qu'il a rendus au pays. Pour les étrangers, on y supplée par une lettre du ministre italien résidant dans le pays du décorable.

« Pour la Couronne, il suffit de la proposition du ministre au Roi. Le ministre est juge des mérites.

« Votre recommandé nous rendra des services, je n'en doute pas. Remettons l'affaire au temps où ces services seront rendus.

« Votre affectionné :

« F. Crispi. »

Cinquième mensonge de Crispi. — Cette lettre, portée aux nues par les feuilles de Crispi comme la preuve sans réplique de son honnêteté et de son incorruptibilité en cette



LE TEMPLE DE LA SYBILLE, A TIVOLI.

affaire, ne mériterait en effet que des éloges, si l'on ne savait d'autre part comment ces difficultés presque insurmontables que le ministre opposa d'abord à la demande de Reinach finirent s'évanouir, et comment Crispi finit par découvrir dans Cor–

nélius Herz toutes les qualités requises pour être décorable. Elle n'est, dans l'intention de Crispi, qu'un mensonge de plus. Et ici, commence à proprement parler, l'histoire du grand cordon de Cornélius Herz.

Il fallait bien, pour la forme, avant de décerner à un étranger l'une des plus hautes distinctions du royaume, faire un semblant d'enquête. Crispi s'adressa d'abord à Ressmann, attaché à l'ambassade italienne à Paris. Celui-ci esquiva poliment la commission, parce qu'il eût le flair de comprendre que, si Crispi lui demandait des informations sur Herz, c'est qu'il les voulait bonnes. Comme nous le verrons plus loin, il paya cher sa prudente réserve.

Crispi se retourna alors du côté de Menabrea, bien que parfaitement instruit des relations du général avec Herz, et de la situation de conscience délicate où il allait le placer en le forçant à choisir entre les devoirs de sa charge et les obligations personnelles de la reconnaissance et de l'amitié.

Menabrea, mis en demeure de donner sur Herz des renseignements qui devaient avoir de si graves conséquences, essaya de concilier la gratitude avec sa conscience d'homme public et de représentant d'une grande nation. Il fit dans son rapport l'éloge du décorable comme savant; mais, obéissant aux scrupules que lui dictait sa connaissance du sujet, il fit ses réserves sur l'homme, et le peignit comme un personnage douteux et louche, dont la position et les dehors étaient vraiment énigmatiques, à le voir un jour vendre son mobilier pour vivre ou pour payer ses dettes, et un autre jour manipuler tout à coup des millions. En conséquence, il n'osait pas se prononcer au sujet d'une aussi haute distinction honorifique à lui accorder.

C'était assez clair, surtout de la part d'un homme qui avait à l'égard de Herz de si grandes obligations! En effet, Herz ne voulut plus entendre parler de Menabrea, quand il eut appris que, sur une demande d'information venue de Rome, celui-ci avait envoyé un rapport contenant de fâcheuses réserves. Crispi, de son côté, laissa dormir l'affaire pendant tout le reste de l'année 1890.

Ce document précieux, faisant nécessairement partie des archives publiques de la Consulta, Crispi, en quittant le ministère, s'en est emparé, pour le dérober aux yeux des indiscrets, et pour n'en montrer à ses compères que les lam-

beaux qu'il lui plaît d'en détacher, c'est-à-dire la partie seule contenant l'éloge du savant, de l'électricien.

Le 19 janvier 1891, Reinach, harcelé par le vampire Herz, revenait à la charge ; il sentait qu'il finirait par triompher des scrupules de l'honnête ministre. Cette fois, en effet, il le trouva d'une amabilité charmante, tout prêt à capituler.

Vint le 31 janvier, la chute du cabinet Crispi. Les démissions données, Crispi resta provisoirement en charge jusqu'au 9 février, où le marquis di Rudini entra en fonctions. Le 7 au matin, Crispi eut sa dernière audience royale, pour la signature des derniers décrets de son ministère. Parmi ces décrets soumis *in extremis* à la signature du Roi, se trouvait celui de la décoration du grand cordon, accordée à Cornélius Herz.

Sixième mensonge de Crispi. — Et voilà comment, ainsi que l'affirmaient Crispi et la *Riforma*, « *il avait déchiré lui-même le décret!* » Ce décret, soigneusement caché au Conseil de l'Ordre, il l'extorquait au Roi ; celui-ci ne pouvait le refuser pour un F∴ à un autre F∴ qui était son premier ministre et qui, démissionnaire, le lui présentait comme un dernier service, après tant d'autres, rendu au pays, ajoutant que par là il mériterait les bonnes grâces de la France.

Septième mensonge de Crispi. — Ce décret était un véritable service rendu à l'Italie, « parce que, disait Crispi au Roi pour vaincre ses dernières hésitations, la décoration de Herz était désirée et demandée par le Président du Conseil des ministres de France, M. de Freycinet! » Et la *Riforma* appuyait sur cet éminent service, en disant :

« Personne ne peut s'étonner de ce fait qu'un ministre italien, accusé de gallophobie comme l'était l'honorable Crispi, ne se soit pas refusé catégoriquement et immédiatement à accorder une distinction honorifique à un homme qui notoirement était en intimes rapports avec les gouvernants et autres hommes politiques français, que le gouvernement français lui-même avait honoré d'une décoration dans la Légion d'honneur ; et alors qu'en la lui accordant, il avait des motifs de croire qu'il faisait chose agréable à ces gouvernants. »

Le hasard voulut que Ressmann, ces jours-là, se trouvât à

Rome; interrogé, selon le désir du Roi, au sujet de la décoration de Herz, il ne cacha pas sa stupeur, et promit qu'à Paris, où il allait retourner, il s'enquerrait de la vérité sur le fait Freycinet.

Quelques jours après, il faisait savoir qu'il s'était rendu auprès du président du conseil, Freycinet, et que celui-ci, interrogé sur la vérité de ce que Crispi avait dit au Roi, avait protesté de la façon la plus vive contre cet impudent mensonge et l'audacieux abus qu'il avait fait de son nom.

Le Roi, raconte-t-on, ainsi convaincu qu'il avait été joué par Crispi, songea aussitôt à révoquer le décret dont Crispi, le jour même de la signature, avait exigé l'enregistrement et la copie.

Cela, bien entendu, est ce qui se raconte; mais peut-être conviendrait-il de voir quelque peu les choses sous un autre jour. Il ne faut pas perdre de vue que le Roi et Crispi sont tous deux des 33[es]∴, et Cornélius Herz aussi. La violence faite à Humbert fut donc une douce violence; il signa le décret sans doute avec moins de difficultés qu'il ne semble : mais, quand il comprit la possibilité d'un scandale, et encore voyant Lemmi se désintéresser de l'affaire, le Roi chercha à reprendre son décret.

Quoi qu'il en soit, Humbert négocia avec Crispi pour lui faire restituer la précieuse copie; le commandeur Rattazzi, ministre de la Maison Royale, fut chargé par le souverain de cette commission. Après s'être entendu avec le nouveau président du conseil, M. Rattazzi se rendit via Gregoriana et annonça à Crispi l'objet de sa visite.

Serafino s'emporta et s'écria, furieux : « C'est impossible! Je ne puis croire à une telle mission donnée par le Roi; ce n'est pas vrai! » Rattazzi ne put rien en obtenir. A quelques jours de là, il retourna à la charge et trouva Crispi récalcitrant encore.

Après une troisième visite inutile, il reçoit un billet de Crispi qui l'invite à repasser chez lui. — « Il y a du nouveau! » lui crie Crispi, et il tire de sa cassette soixante beaux billets de mille francs « qui, à défaut des titres de Herz, pourront, dit-il, tout arranger, grâce à la générosité de Herz en faveur de l'Ordre! »

Et fut échangée alors la conversation que voici, rapportée par Rattazzi :

Rattazzi. — « Si nous prenions de l'argent de France pour une décoration italienne, que diraient de nous les Français? »

Crispi. — « Est-ce une leçon que vous voulez me donner? »

Rattazzi. — « Ce n'est pas une leçon. Je dis que l'honneur du Roi, du gouvernement italien, du pays y est engagé, et je vous invite une dernière fois, au nom du Roi qui le veut, à restituer la copie du décret. »

Crispi. — « *Pour cela, non. Ni aujourd'hui ni jamais!* »

Rattazzi comprit qu'il perdait son temps, et alla rendre compte de sa mission au président du conseil. Rudini, voulant en finir, vit le Roi, très ennuyé de toute cette affaire; Lemmi, qui n'avait pas reçu un maravédis ni de Herz ni de Reinach, persista dans son abstention; et la conclusion fut qu'Humbert, lassé, décida que le décret n'aurait pas cours.

On pourrait croire que tout ceci est une invention, une légende. Rien, cependant, de plus historique. La vérité de ces incidents ressort avec une palpable évidence de l'interrogatoire subi par di Rudini lui-même, le 4 juillet 1893 devant la Commission des Sept. Voici sa réponse, telle qu'elle est résumée au volume 169 de l'enquête, cote F, pages 159 et 160 (1) :

Rudini. — « Quand j'entrai au ministère, j'appris de Rattazzi que, sur la proposition de l'honorable Crispi, Sa Majesté avait accordé au sieur Herz le grand cordon de Saint-Maurice, et que Sa Majesté désirait révoquer le décret. Je répondis qu'à mon avis Sa Majesté avait raison de s'y opposer...

« Après avoir vu Crispi, Rattazzi revint et me dit que Crispi insistait, disant que Herz *donnait* (2) 60,000 francs pour l'hôpital de Saint-Maurice, et que néanmoins Sa Majesté résistait encore. Je répondis qu'à mes yeux Sa Majesté avait raison de persister dans sa volonté de révoquer le décret, et je sus depuis que Sa Majesté l'avait retiré. Du reste, je ne connaissais pas Herz, et

1. Il faut noter que jamais Crispi, si ombrageux sur tout ce qui peut porter atteinte à son prétendu honneur, n'a pas osé attaquer la déposition de Di Rudini, ni la confirmation publique que le même Di Rudini et Rattazzi, cependant les adversaires les plus haïs de Crispi, en ont donnée, en déclarant que, dans le récit de Cavallotti, il n'y avait pas un mot qui ne fut conforme à la pure vérité.

2. Par la caisse de Reinach, cela va sans dire; soit un chantage total de 110,000 francs.

mon opposition n'avait pas d'autre raison que ma constante répugnance à accorder des décorations aux étrangers, surtout quand il était question d'argent sous forme de corrélatif. »

Et voilà, encore une fois, comment Crispi n'avait pas donné suite à la décoration de Herz, comment il avait, de ses propres mains, déchiré le décret! Non seulement, il ne l'avait pas déchiré, mais il s'obstinait à en garder la copie contre la volonté formelle du Roi et du gouvernement.

Mais poursuivons. Ce qui suit achève de peindre l'honnêteté et la délicatesse de l'homme.

Le 30 avril, plus d'un mois après que le décret a été révoqué par le roi, Reinach, ne voyant toujours rien venir, écrit à Crispi (et la lettre est donnée par la *Riforma* du 29 mars 1893) :

« Je suis vraiment bien malheureux que vous ne me fassiez pas ce plaisir et cette faveur. »

A quoi, en date du 4 mai 1891, Crispi avait répondu (lettre également citée par la *Riforma* du 29 mars 1893) :

« Je vous prie de ne plus insister sur la demande de la décoration en question. Les raisons pour lesquelles elle avait été demandée ont perdu de leur valeur. La raison politique (*celle de plaire censément à M. de Freycinet*) et les mérites du décorable faisant défaut, la prudence exige qu'on n'en parle plus. Du reste, faites en sorte que votre ami rende quelque service à l'Italie, et alors il pourra mériter une récompense à laquelle, pour le moment, il ne semble pas avoir de droits suffisants.

« Votre très affectionné,

« CRISPI. »

Admirons la discrétion et la délicatesse de Crispi! Il attend un mois et demi après la révocation du décret pour faire savoir à son cher Reinach la vérité! Il attend, pour le faire, une sommation désespérée de son ami et client, lui laissant encore une fiche d'espérance : les *services* qu'un Cornélius Herz pourrait rendre à l'Italie! Bien plus : alors que Reinach était venu à Rome au commencement de mars, pour s'enquérir du succès de l'affaire, il l'avait laissé dans sa triste

illusion (1), et pour comble, le 24 mars, il se faisait envoyer par le même Reinach les 50,000 francs, pour *frais de chancellerie* d'un décret officiellement révoqué par le Roi!... Et quelque temps après, dans l'été de cette même année 1891 (d'après son propre aveu), il dînait avec Herz à Genève à l'hôtel de la Paix. Malheureusement, Serafino n'a pas relaté le texte de l'entretien qui eut lieu pendant cet amical repas en tête à tête. Mais il est facile de suppléer à son silence. Sans doute, Crispi narra à Herz ses démarches. « Ah! dut-il lui dire, pourquoi y a-t-il un nuage dans votre amitié avec Lemmi? Tout le mal vient de là. Si Adriano avait prononcé un seul mot en votre faveur, le Roi n'aurait pas retiré son décret. Quant à moi, mon cher Cornélius, j'ai fait tout ce que j'ai pu!... »

Nouveaux mensonges de Crispi. — Ainsi Crispi mentait impudemment, lorsqu'il faisait briller aux yeux de Reinach l'espérance qu'avec de nouveaux sacrifices de sa part, il pourrait s'employer pour le grand cordon de l'ami Herz, alors qu'il savait parfaitement que toute démarche serait inutile, et qu'il avait vu repousser l'offre des 60,000 francs soutirés au baron pour colorer d'un acte de bienfaisance cet ignoble tripotage.

Lorsqu'au 31 mai 1895, apparurent les accusations de Cavallotti, il n'y répondit qu'en rééditant tous ses vieux mensonges, et même il en ajouta de nouveaux : celui-ci entre autres, qu'il n'avait pu songer à rien demander ni à rien obtenir de ses successeurs au ministère. Ce qui ne l'avait pas empêché d'ouvrir, au mois d'avril 1891, de nouvelles négociations avec l'honorable Berti, qu'il chargeait de faire des démarches auprès du Roi touchant la décoration de Herz. Une pareille comédie ne peut s'expliquer que par le désir de Serafino de sauver les apparences, et de pouvoir dire à Reinach et Herz qu'il s'occupait toujours de l'affaire; il fallait bien, pour garder les 50,000 et les 60,000 francs, avoir au moins l'air de tenter quelque chose!

1. Il en agit de même avec Herz, venu lui aussi à Rome, quelques jours après la visite de Reinach. Crispi lui donna aussi des espérances, en lui faisant entendre qu'un nouvel acte remarquable de bienfaisance (ce n'était pas assez des 60,000 francs à lui remis en janvier 1891) pourrait venir à bout des scrupules du gouvernement. Ni ces 60,000 fr., ni les 50,000, n'ont jamais été rendus à Reinach!

Le mensonge auquel il tient surtout, et que ses feuilles ne cessent d'opposer à toutes les prétendues calomnies de ses accusateurs, c'est celui de l'agence Stefani : le joyeux conte bleu du paiement des honoraires arriérés, *dus à lui Crispi par son client Reinach depuis* 1866 *jusqu'en* 1887. Comme si l'on pouvait faire avaler à qui que ce soit cette histoire : que Crispi aurait attendu jusqu'en 1891 le paiement d'honoraires remontant à 1866 !

Mais ce n'est pas assez d'une preuve morale ; il y a des preuves matérielles du mensonge de Crispi.

Le 24 juin 1895, la *Riforma* ayant répété pour la centième fois que « lorsque Crispi, en avril 1887, monta au pouvoir, il n'avait pas liquidé avec Reinach ses propres honoraires», le *Don Chisciotte* l'invita à déclarer quelles étaient jusqu'à cette époque les causes civiles plaidées par Crispi en faveur de son client, et représentées par les fameux honoraires si arriérés. La *Riforma*, mise au pied du mur, daigna donner, le 27 juin, une liste des susdites causes où il n'y avait pas une date, en priant le *Don Chisciotte* « de ne pas s'inquiéter si les dates sont d'avant ou d'après 1891, sous prétexte d'inexactitudes dans les chiffres, inexactitudes qui se sont glissées par la faute d'*autrui* et dont il ne serait pas de bonne foi de tirer des arguments contre l'honorable Crispi. » Il était difficile de se trahir plus grossièrement.

On se souvient que Crispi, aussitôt après son entrée au ministère, « avait, comme il le déclarait lui-même, tenu son cabinet d'avocat *hermétiquement* fermé. »

Or, de toutes les causes relatées par la *Riforma*, il a été catégoriquement établi, par des recherches faites au greffe des divers tribunaux où elles ont été inscrites, qu'*une seule* (une seule, ô candide *Riforma* !) date de 1887 ! et encore Crispi n'y figure pas comme défenseur, mais bien comme témoin de Reinach, la cause dont il s'agit étant résolue par sentence d'arbitres en faveur de Reinach, contre le signor Pinelli (un *alter ego* de Crispi, plus tard son chef de cabinet) condamné par les arbitres à restituer à Reinach quelques milliers de francs (1). Toutes les autres causes datent de l'époque où, d'après l'aveu de Crispi, son cabinet d'avocat

1. Voici les dates précises des autres causes indiquées par Crispi, ayant pour objet des démêlés de Reinach avec la Commune de Rome

était si *hermétiquement* fermé, ou d'époques postérieures au versement des 110,000 francs.



LUIGI PIANCIANI

Il est donc évident que Crispi a menti, infernalement

ou des Compagnies italiennes, au sujet des terrains qu'il possédait dans divers quartiers de la ville.

1° Une cause soulevée le 30 juillet 1888 et effacée du rôle le 23 février 1889;

menti sur l'objet de la grosse somme soutirée à Reinach; ce mensonge seul le condamne sans appel, parce qu'il n'eût pas eu besoin de l'inventer, s'il avait encaissé pour un motif légitime.

Dernier mensonge de Crispi (dans cette affaire). — Nous l'avons entendu dire qu'il avait reçu à Rome, de la main même de Reinach, les 50,000 francs. Or, il est démontré que, sur la demande de Reinach, le susdit *vaglia* fut envoyé par les Weill-Schott, banquiers associés de Reinach, à Paris, au domicile particulier de celui-ci, à titre d'affaire personnelle avec les noms en blanc, comme s'il s'agissait d'un acte clandestin et coupable, dont on voulait cacher les traces. Puis ce *vaglia* fut expédié à Rome (1). Eût-on pris de pareilles précautions, s'il se fût agi d'un simple *paiement d'honoraires arriérés?...*

Et tout n'est pas dit sur cette affaire! Cavallotti a dû taire certains points trop délicats, qu'il se réserve d'élucider de vive voix devant les magistrats, si jamais un tribunal est appelé à juger s'il faut appliquer à Crispi l'article suivant du code pénal italien :

Article 204. — *Millantato Credito presso publici Officiali.* — « Quiconque en s'autorisant de son crédit ou de ses liaisons avec un membre du Parlement ou un officier public, reçoit ou fait donner ou promettre, à soi-même ou à d'autres de l'argent ou autre avantage, comme excitation ou récompense à sa médiation

2° Une cause soulevée le 3 avril 1889, et effacée du rôle le 13 août 1890 ;

3° Une cause soulevée le 26 juin 1889, et effacée du rôle le 24 juillet 1891 ;

4° Une cause soulevée le 6 février 1893, et effacée du rôle le 11 janvier 1894;

5° Une cause soulevée le 20 juillet 1889, et effacée du rôle le 28 juin 1891 ;

6° et 7° Deux autres causes, dans les mêmes conditions, l'une du 10 mai 1892, et l'autre encore postérieure à cette date.

Ce sont, en somme, tout autant d'affaires qui n'ont même pas été plaidées. Si Reinach avait payé 110,000 francs sept comparutions d'un clerc de Serafino à l'audience, l'affaire chaque fois étant effacée du role, ce serait le cas de dire : La parole de Crispi est d'argent, mais son silence est d'or !

1. On a retrouvé dans les papiers de Reinach le reçu de la poste de Paris.

envers lui, et sous prétexte d'en acheter ou rémunérer la faveur, est puni de la réclusion d'un an à cinq ans et d'une amende de 50 à 1,500 lires. Si le coupable est un officier public, aux dites peines est ajoutée, en tout cas, l'interdiction temporaire des charges publiques. »

Il est, en effet, évident, par ce qui vient d'être dit, que le cas de Crispi tombe sous la condamnation édictée par l'article 204, que l'ancien code toscan intitulait si justement *Vendita di fumo*, « vente de fumée ». Il est parfaitement clair que Crispi a vendu de la fumée, c'est-à-dire : une influence, un crédit, dont il se savait parfaitement dénué, une fois que ses adversaires politiques étaient au pouvoir, et qu'il était pleinement démontré pour lui que vu, l'abstention de Lemmi, le Roi ne reviendrait pas sur la révocation du décret.

Dans d'autres pays, cette seule affaire suffirait pour précipiter un ministre du pouvoir et l'ensevelir dans la honte. Mais, en Italie où Lemmi est le vrai Roi, il faut s'attendre à tout. Le rôle donné par la Haute-Maçonnerie à Serafino n'était pas encore terminé; nous allons donc revoir, à la fin de 1893, Crispi revenir sur l'eau.

CHAPITRE XVIII

Je ne referai pas ici l'histoire de la frauduleuse élection de Lemmi à la direction souveraine et pontificale de la Haute-Maçonnerie universelle, le Suprême Directoire Dogmatique étant transféré de Charleston à Rome; élection qui fut bientôt suivie de la rentrée de Crispi au pouvoir. Les intrigues et manœuvres, les unes viles, les autres criminelles, du chef d'action politique pour déposséder l'indolent Albert-George Mackey, successeur de Pike, ont été racontées très exactement, en leur ensemble, dans le livre *Adriano Lemmi, chef suprême des francs-maçons*, par Domenico Margiotta. Je ne pourrais qu'ajouter des détails à son chapitre V, et ils ne seraient point ici à leur place; car le héros dont je m'occupe en premier lieu dans ces pages, c'est Crispi, et non Lemmi.

Mais je rappellerai le pacte secret conclu entre Francesco et Adriano, — sans y insister outre mesure.

Le procès des Banques, ou le *Panamino* (le petit Panama), comme on l'appelait, n'avait point interrompu la guerre déclarée à l'Eglise : l'éclatante célébration du jubilé épiscopal de Léon XIII au mois de mars 1893 n'avait fait qu'exaspérer les passions antireligieuses de la secte. Le procès de la Banque Romaine, en particulier, si retentissant à ses débuts, se terminait en sourdine : le gouvernement n'attendait même pas la discussion du rapport de la Commission pour faire voter la réorganisation des Banques et soustraire au jugement les sénateurs et députés coupables de péculat, de faux et de corruption (1).

Il est facile de comprendre que le cabinet Giolitti ne tenait pas à grossir le scandale. Lui-même, Giolitti avait touché de l'argent des banques, pour payer des ouvriers secrets de sa politique; peu, il est vrai, mais il avait touché. En outre, il y

1. Le 10 janvier 1893, le déficit de la Banque Romaine, constaté par les experts, s'élevait à VINGT-HUIT MILLIONS SIX CENT MILLE FRANCS, et jusqu'alors on avait cherché à le dissimuler au moyen de chèques fictifs, clandestinement fabriqués en Angleterre. Le *livre d'or* du gouverneur Tanlongo, où il inscrivait toutes ses opérations, révélait qu'il avait donné : en 1887, trois millions à Depretis, pour ses besoins électoraux ; à Nicotera, 150,000 francs seulement ; à Giolitti, en 1892, pour le même objet, 152,000 francs seulement. Quant à Crispi, indépendamment des sommes fantastiques qu'il avait fait verser à ses amis, il avait un compte personnel à la Banque Romaine, c'est-à-dire pour sa poche particulière, et non pour ses tripotages politiques : le montant des sommes prêtées à Francesco et à sa femme, dona Lina, sommes non remboursées, s'élève à 904,657 francs, auxquels il faut ajouter 175,000 francs qu'il fit remettre à son journal la *Riforma* et 120,000 francs comme cadeau donné à Lemmi sur l'injonction de Serafino.

Il a été dit que Lemmi avait fait payer QUATRE MILLIONS à Carducci son désistement de candidature pour la grande-maîtrise suprême ; ce qui lui permettait, au dernier moment, d'être élu sans concurrent, lors du second scrutin du Convent Souverain du palais Borghèse (20 septembre 1893). Voici comment il convient de résumer ce qui se passa : il avait été convenu entre Lemmi et Carducci que celui-ci *seul* laisserait annoncer partout sa candidature dans les Triangles, et ainsi on ne se méfierait pas de l'ambition d'Adriano ; mais, une fois le Convent secret réuni, Carducci se désisterait et la candidature Lemmi surgirait. Les choses se passèrent de cette façon, et tout avait été réglé longtemps à l'avance entre les deux compères, ainsi qu'on va le voir. En effet, Lemmi, faisant agir Crispi, avait contraint le gouverneur Tanlongo à ouvrir à Carducci un compte *ad libitum*, comme on n'en ouvre qu'aux très riches, qu'aux capitalistes possesseurs de quelques

avait tant de personnages officiels compromis, que le Parlement eût été à jamais discrédité; et, d'autre part, le Roi ordonnait de mettre l'éteignoir. Cependant, Giolitti, qui n'est pas palladiste, était indépendant vis-à-vis de S. M. Lemmi, et il n'était pas homme à lui rendre un service tel que celui alors mille fois désiré par Adriano : la destruction de son dossier d'infamie.

Depuis que la photographie du jugement de Marseille, prise par Cairoli, avait circulé, depuis qu'Imbriani avait cité à la tribune la condamnation du grand-maître, un mouvement s'était fait dans l'opinion publique; les indépendants l'avaient vivement agitée. On sait que Lemmi nia que cette condamnation s'appliquât à lui, et qu'il essaya de faire croire qu'elle touchait un homonyme, un autre Adriano Lemmi, qui serait né en 1822, non à Livourne, comme lui, mais à Florence. Pour réduire à néant cette manœuvre, des amis de

millions de rente. Or, Carducci, sénateur, n'a officiellement pour vivre que ses honoraires de professeur de littérature à la chaire universitaire de Bologne; il n'est pas banquier, il n'est pas grand propriétaire; c'est un de ces hommes politiques à qui un commerçant soucieux d'être payé ne ferait sans doute pas 2,000 francs de crédit. Eh bien, Carducci usa de son compte *ad libitum*, ouvert à la Banque Romaine sur l'ordre de Crispi, pour se faire escompter des billets de 100,000 et 200,000 francs, qu'il renouvelait à l'échéance et ne payait jamais; sa dette insolvable a dépassé les quatre millions que Lemmi lui avait promis en récompense de la manœuvre de sa pseudo-candidature destinée à tromper les Triangles.

Et voyez comme la Providence veille à ce que toutes ces malpropretés puissent être démasquées. On ne pourra pas me dire : « Ce que vous alléguez, après Margiotta, contre Carducci, est impossible à vérifier; vous avez peut-être inventé cela, sachant que nous ne pourrions pas aller lire les dossiers du procès de la Banque Romaine ». Voici qu'un hasard, vraiment inespéré, a fait tomber entre mes mains un numéro de la *Lanterne*, de Paris, daté du mardi 12 septembre 1893; on n'est trahi que par les siens! A la deuxième page, quatrième colonne, dans un article expédié de Rome, intitulé le *Panama italien*, et donnant l'acte d'accusation, on lit aux lignes 76 à 79 : « Carducci était débiteur de 4 millions 549,454 francs. Il y avait là un excès de confiance, déplorable, *sans garantie*; mais quoi de criminel? » Le correspondant romain de la *Lanterne* pallie le fait; mais il le constate, c'est tout ce qu'il nous faut. A qui fera-t-on croire que le gouverneur de la Banque Romaine aurait toléré un semblable découvert en faveur d'un politicien insolvable comme Carducci, s'il n'avait pas eu la main forcée par le tout-puissant ministre Crispi? D'ailleurs, Tanlongo reconnu victime des vrais coupables non poursuivis, a été acquitté.

Sonzogno et de Cavallotti firent, par le ministère officiel du notaire Carlo Querci, relever à Florence les naissances d'enfants masculins nommés Lemmi sur les registres de l'état-civil des cinq années 1820 à 1824; il fut ainsi constaté, avec légalisation du document par le président du Tribunal Civil, que neuf enfants masculins nommés Lemmi étaient nés à Florence et qu'aucun d'eux n'avait reçu le prénom d'Adriano. Le grand-maître fut donc disqualifié dès lors dans les Loges, parmi ceux des imparfaits initiés qui avaient quelque indépendance; mais on ne mit pas au jour ces preuves écrasantes de l'indignité de Lemmi, « de crainte de fournir une arme terrible aux cléricaux ».

Le résultat de ces ménagements fut que Lemmi releva la tête avec plus d'audace que jamais. Mais, avant tout, il voulut s'assurer la destruction de son dossier au ministère de l'intérieur, furieux contre lui-même de ne pas avoir songé à y pourvoir alors que Crispi était à la tête du gouvernement. C'est pourquoi, à cette époque, tout en travaillant à son élection comme chef suprême de la secte, il fit prendre des engagements formels à Crispi en vue de cette destruction du dossier, et aussitôt il mit tout en œuvre pour miner et faire renverser le cabinet Giolitti.

Le livre de Margiotta donne le récit véridique de ce que je fis à la sollicitation des palladistes adversaires de Lemmi, lorsque je vins à Rome pour le Convent secret du palais Borghèse; mise au courant de ce qui se tramait, je cherchai à savoir où était exactement le précieux dossier. De la division politique des affaires étrangères, où Cavour le plaça d'abord, il avait été finalement transféré au ministère de l'intérieur, à la division de la police politique et administrative. Un employé du ministère consentit à me le procurer et fut largement indemnisé, en prévision du cas où, soupçonné de la soustraction, il serait révoqué sous un prétexte quelconque. Je pense bien que personne, pour ce fait, ne dira que je fus une « voleuse »; car c'est en agissant ainsi que j'ai sauvé de la destruction un document des plus précieux pour l'histoire contemporaine, vu le rôle important de la Maçonnerie et de son chef dans la politique des gouvernements et des peuples. Sans mon acte, hardi peut-être, mais non indélicat, le facsimilé du jugement de condamnation de Lemmi n'aurait pas pu être publié en France et en Italie; ce qui a couvert de

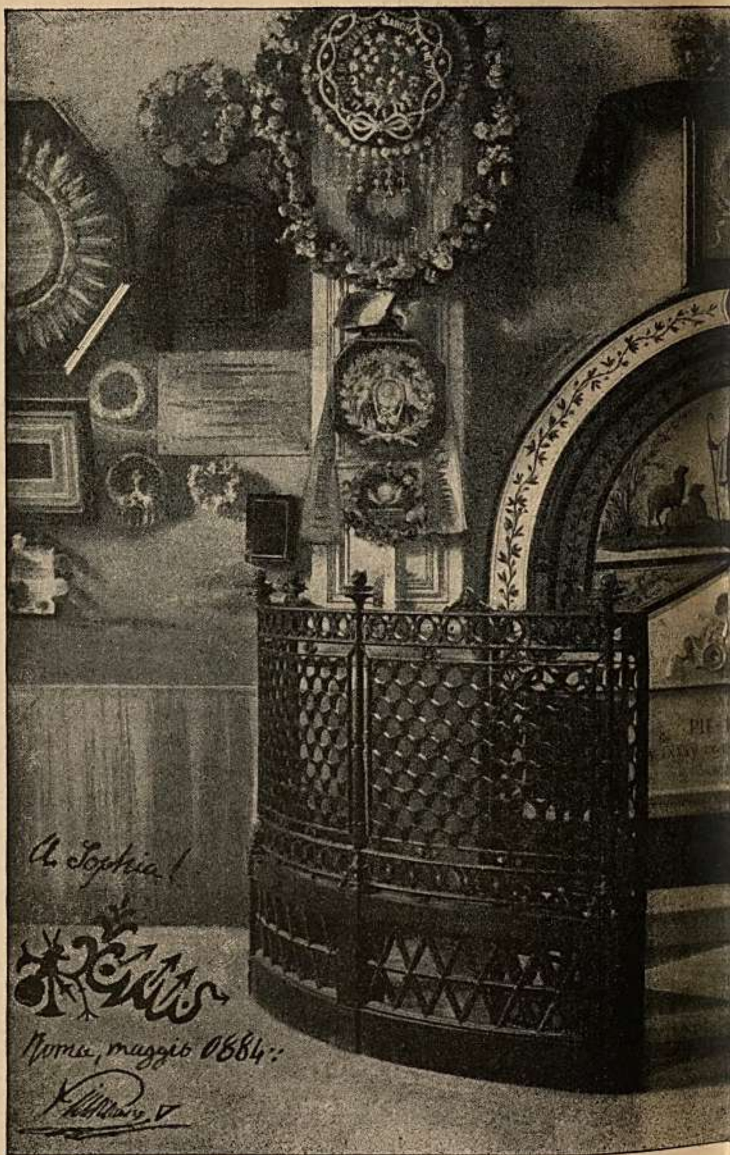
confusion la secte, ce qui a contraint son infâme chef de boire la honte jusqu'à la lie, sans pouvoir poursuivre les éditeurs du volume à jamais probant. Et je compte bien reproduire encore ce fac-similé et d'autres, qui sont ma propriété.

Lors du Convent secret du 20 septembre 1893, par lequel fut inauguré en réalité le palais Borghèse loué en partie à la secte, Lemmi crut que nous possédions seulement la photographie prise par Cairoli et celle du document notarié Querci; aujourd'hui, il sait que j'en ai de plus terribles encore.

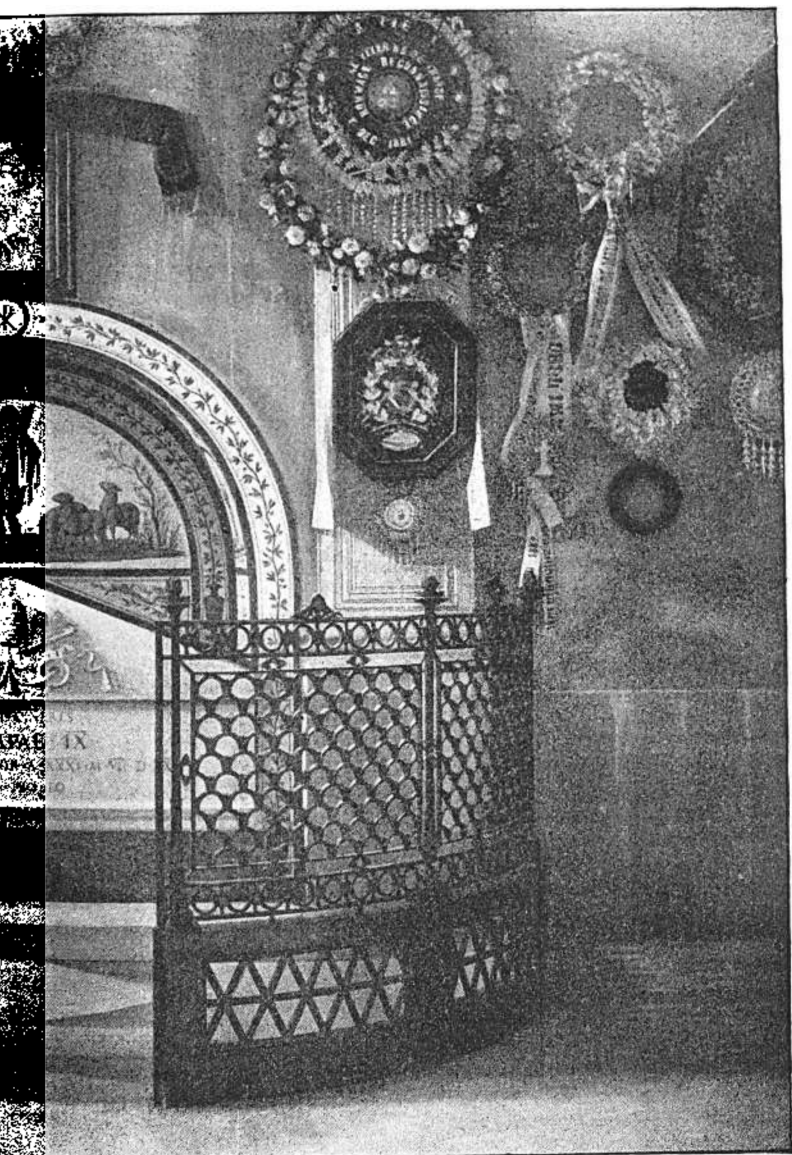
Reprenons le fil des événements. Giolitti croyait patriotique d'enterrer l'affaire de la Banque Romaine, en la restreignant à quelques boucs émissaires. Lemmi, voulant replacer Serafino au pouvoir, fit comprendre à tous les parlementaires compromis que le plus sûr pour eux était d'avoir un cabinet Crispi. Au mois de novembre, le ministère Giolitti, ayant été attaqué par les indépendants sur cette question brûlante, accusé d'escamoter les résultats de l'enquête, donna sa démission; et le Roi, au lieu d'appeler un intègre, un justicier, et de le charger de composer un cabinet ayant pour programme de faire toute la lumière, le Roi, le 33e Humbert, eut recours encore une fois à son complice en occultisme maçonnique et luciférien, le protégé de Haborym.

Le 8 décembre, Crispi fut mandé de Sicile, où il venait de fonder la *Ligue des Patriotes*, sous prétexte de l'opposer à celle que De Felice, député socialiste de Catane, y avait organisée sous le titre de *Fasci dei Lavatori*; il ne se fit pas tirer l'oreille, comme on pense! Peu lui importait que jamais encore la situation politique et économique de l'Italie n'eût été aussi déplorable. Plus la crise s'accentuait, et plus Serafino se trouvait à l'aise pour mener à fin ses secrets desseins. Bien plus il n'hésitait pas à employer, afin de pousser le désordre à son compte, les plus vils et les plus infâmes moyens. C'est ainsi qu'on le vit, un jour, s'armer à la Chambre d'un télégramme fabriqué dans un but de vengeance personnelle par un pauvre diable de fonctionnaire subalterne, condamné depuis pour ce fait à trois ans de réclusion, pour appeler les mesures de rigueur les plus écrasantes sur les malheureux Siciliens, dont il s'était appuyé pour se hisser au pouvoir.

Tout marchait donc à souhait vers le dénouement voulu par la Haute-Maçonnerie. Aussi les Frères étaient-ils contents de lui, et le 28 janvier 1894, le grand pontife Lemmi lui



Le tombeau de Pie IX photographie donnée en mai 1884 par



ancani à Sophie Walder, avec sa signature et celle du démon Azazel.

décernait un témoignage public de sa satisfaction dans un grand discours, où il proclamait « *son entière confiance* » dans le F.·. Crispi, et l'invitait à continuer l'œuvre diabolique si bien commencée.

Ce jour-là, pendant que le Pape recevait dans Saint-Pierre les délégués des paroisses de Rome, Lemmi réunissait au Palais Borghèse les gros bonnets de la secte. Il déclarait devant eux qu'il avait écrit plusieurs lettres à l'ex-président du conseil, Giolitti, pour l'avertir de la situation des esprits en Sicile, et se plaignait amèrement *qu'on n'eût pas tenu compte de ses recommandations*. Il comptait sur une plus grande docilité de la part du nouveau cabinet. Il insistait en particulier sur la conservation et la protection des fédérations (*fasci*) ouvrières, et proposait un programme radicalement socialiste ; division des terres, impôts progressifs, abolition de l'armée permanente, la nation armée... Crispi était déjà entré dans la voie, en essayant dans plusieurs localités de la Sicile le partage des terres, en vertu de cet axiome qu'il aime à répéter : « Aux situations révolutionnaires il faut répondre par des moyens révolutionnaires ».

La lâcheté du Parlement marchait de pair avec l'audace croissante de son maître. Quand en juin 1894, en présence des attaques de l'opposition, Crispi, jouant sa comédie ordinaire, fit semblant de donner sa démission, la Chambre, au lieu de le prendre au mot, le maintint au pouvoir; il eut raison des plus récalcitrants, en faisant briller à leurs yeux la menace de la dissolution. Le hasard, un hasard évidemment voulu, vint alors à son aide, pour accroître la fureur de servilisme qui le proclamait l'homme nécessaire, l'homme providentiel. Le 17 juin, un coup de pistolet effleura sa voiture; on arrêta le coupable, un menuisier, Paolo Lega, âgé de vingt-cinq ans. « Soyons calmes, dit Crispi, ce n'est rien ! » En effet, ce n'était rien; la balle de la via Gregoriana a bien l'air d'une balle de vaudeville. Jamais inoffensif attentat ne pouvait être plus favorable à un homme politique visant à consolider sa dictature. Mais un attentat contre Crispi ne saurait être une mince affaire. La police, toute dévouée à son chef, se mit en campagne avec un zèle sans pareil; il fallait découvrir que Lega n'était que l'exécuteur d'un complot gigantesque, ourdi dans les Romagnes contre le premier ministre. On fit donc les recherches les plus minutieuses, et

l'on instruisit un vaste procès dans lequel plus de vingt personnes furent impliquées. Rien ne fut négligé comme mise en scène pour influencer le jury et le déterminer à sévir contre les prétendus conspirateurs. On alla jusqu'à exhiber à l'audience la chemise et les souliers de Lega, comme pièces à conviction. Mais Crispi et ses argousins en furent pour leurs frais, le jury ne se laissa point duper; le 30 novembre dernier, il acquittait tous les accusés.

Cependant la guerre contre le Vatican et l'Eglise n'en continuait pas moins. En mai 1894, Crispi donnait la main au F.·. Barzilaï, pour faire proclamer la campagne de Mentana une campagne *nationale* (1). Dans les conseils du ministère, s'agitait chaudement la question de supprimer un grand nombre des diocèses d'Italie; on refusait à plusieurs évêques l'*exequatur* royal. Pendant que se tramait ainsi l'exécution progressive des intimations de la Maçonnerie, Crispi, pour endormir la vigilance de ses victimes, faisait le bon apôtre et feignait de vouloir se rapprocher du Vatican. Dans un langage hypocritement sacrilège, il demandait la *trêve de Dieu*, parlait de la *croix du pouvoir*, qu'il avait déjà deux fois portée malgré lui, — tout en ayant bien soin d'ajouter que jamais il ne sacrifierait à cette paix « *les intérêts suprêmes de la Patrie!* » Déjà il méditait de frapper le grand coup du 25e anniversaire du 20 septembre; il dictait au Roi cette dépêche du 20 septembre 1894 au maire de Rome :

« Dieu bénira cette noble entreprise, et la nation italienne, célébrant l'année prochaine à cette date *le premier jubilé de l'unité de la patrie*, pourra fêter en même temps *sa résurrection économique.* »

Un détail qui peint bien l'attitude hypocrite prise par Crispi à cette époque, c'est une petite lettre écrite par lui à la comtesse Setaci-Merlini, à l'occasion des fêtes célébrées à Sinigaglia en l'honneur de Pie IX :

1. Avec la commémoration de Mentana coïncidait le séjour d'Emile Zola fêté à Rome par les juifs et les francs-maçons.

Barzilaï est un des meilleurs compères de Crispi, *avec qui il fait partie du Conseil privé du grand-maître Lemmi*; on le croit son adversaire, à cause d'un différend électoral (candidature Antonelli). L'opposition de Barzilaï à Crispi est une des comédies les mieux jouées dans l'histoire des manœuvres secrètes de la Maçonnerie italienne.

« Notre auguste reine, au cœur de laquelle on n'appelle jamais en vain, m'a confié l'agréable mission de faire parvenir au comité pour la loterie fondée à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Pie IX, un service à thé en porcelaine monté en argent... Tout le monde doit applaudir à la pensée qui vous a portés à célébrer le souvenir de *votre concitoyen*, que l'histoire honorera *pour ce qu'il a fait pendant la première période de son pontificat.* »

Avec quelle perfidie s'insinue dans ce billet écrit au nom de la reine Marguerite la haine irréconciliable du sectaire mazzinien pour l'héroïque pontife, qui avait rêvé de se faire le sauveur de l'Italie! (1)

Mais Crispi ne peut jamais se tenir dans la juste mesure, pas même dans l'hypocrisie. Ces feintes manœuvres pour faire tomber les catholiques dans ses pièges, et obtenir leurs suffrages pour ses candidats aux élections municipales, allèrent si loin que des maçons naïfs, imparfaits initiés, s'en alarmèrent : dans un congrès tenu à Turin, le grand-maître Lemmi fut invité à rayer le nom de Crispi de la liste des 33[es]. Mais Adriano réussit à les calmer.

Ces fausses avances au Vatican, cette nouvelle comédie que Lemmi autorisait, cachaient deux motifs intéressés. Comme tous les anticléricaux qui veulent utiliser les missionnaires pour la colonisation, sauf à laïciser les colonies ensuite, Crispi avait alors le désir de s'entendre avec le Saint-Siège sur l'organisation religieuse de l'Erythrée; en outre, il tenait à se concilier la bonne volonté de Léon XIII dans une affaire de famille. Serafino était en train de marier sa fille avec un membre de la noblesse napolitaine, don Francesco Bon'anno, prince de Linguaglossa.

Or, la cérémonie du mariage religieux ne pouvait avoir lieu tant que la position personnelle de Crispi ne serait pas ecclésiastiquement régularisée. Toute la question était de savoir si le mariage de Malte était valide; Rosalia Montmasson

1. En réalité, il détestait Pie IX dans son cœur. Il collabora, par l'inspiration, à l'abominable voûte encyclique de Lemmi contre Jeanne d'Arc (7 avril 1894); c'est lui qui souffla à Adriano les dernières lignes du pénultième alinéa : « Par cette commémoration (2e centenaire de la naissance de Voltaire), on répondra dignement aux fanatiques de la superstition, qui viennent encore d'exalter leur Mastaï, pape Pie IX, pour défier de nouveau les hommes de progrès. » Peut-on pousser plus loin la fourberie ?

vivant encore, l'union de Crispi avec Lina Barbagallo était un cas flagrant de bigamie. Or, il était démontré que le second mariage de Crispi, bien que régulier dans la forme, était nul de plein droit, sa première femme Felicità Valle étant encore en vie quand il le contracta. Cette première femme, la seule légitime, étant morte depuis, l'Eglise put alors sanctionner enfin le troisième mariage de Crispi, célébré secrètement à Naples par un prêtre délégué de son Eminence le cardinal-archevêque San-Felice.

L'union de son père et de sa mère étant ainsi régularisée, Mlle Crispi put épouser en tout honneur le noble prince qui consentait à devenir le gendre du bombardeur Serafino.

Le mariage civil eut lieu le jeudi 10 janvier 1895, à la maison municipale du Rione-di-Chiaïa, faubourg aristocratique de Naples, auquel appartient la villa Lina, située sur la colline du Vomero-di-Chiaïa. Le même jour avait lieu une exposition solennelle des cadeaux de noces, parmi lesquels, à côté des cadeaux de Bismarck père et fils, et des splendides dentelles de Murano offertes par le fameux banquier juif Weil-Schott, on remarquait le don du cardinal Hohenlohe, une statue de la madone de Mergellina, et celui du cardinal San-Felice, archevêque de Naples, une magnifique croix et un tableau représentant saint Alphonse de Liguori.

Le samedi suivant, se célébra le mariage religieux, Crispi conduisant sa fille à l'autel, et Mme Lina Crispi au bras du prince de Piedimonte, témoin des époux avec le baron de San-Giuseppe et le ministre Saracco ; le fidèle Damiani était le parrain de l'anneau nuptial. Mgr San-Felice, cousin de S. E. le cardinal, célébra la messe et appela les époux ses chers neveux. A la suite du festin, vint toute une série de discours et d'épithalames ; on entendit un bas-bleu bien connu en Italie, dona Mathilda Serao, puis l'éloquente voix du sénateur Pessina, qui, par un habile tour de force, rattacha à l'anneau nuptial l'histoire des flibustiers de Marsala et du brigandage de Sicile et de Naples, « les plus glorieuses pages de l'histoire de la Nouvelle Italie ». Pessina fut si touchant, si éloquent, que les dames se mirent à pleurer et que Crispi lui-même éclata en sanglots. Mais il eût manqué quelque chose à la fête, si à ces voix ne se fût jointe une autre voix plus éloquente encore, parce qu'elle était comme un écho des ricanements de l'enfer, celle de l'auteur de l'*Hymne à Satan*.

Peu de temps auparavant, Crispi, en fidèle adepte, avait offert à Carducci l'hommage de son admiration et de ses plus intimes sympathies à l'occasion du grand discours que le poète palladiste avait prononcé à l'inauguration du nouveau palais du gouvernement de la République de Saint-Marin (1er octobre 1894).

« Votre viril discours, lui avait-il télégraphié, me réconforte, en ce moment où, par de folles théories, on tente de stériliser les cœurs et de pousser la société à une barbarie dont on n'a jamais vu d'exemple. »

Le juif bolonais, l'organe lyrique de la secte infernale, pour ne pas être en reste de politesse avec Crispi, prit sa plume des meilleurs jours, celle qui avait écrit l'hymne cher à Lemmi, et lui adressa une Ode épithalamique, où, après avoir exalté les victoires de Serafino sur « les ténèbres bourboniennes », il le qualifiait tout simplement de *Nouveau Procida* :

« *Novello Procida,*
« *E piu vero e maggiore, innanzi e indietro.* » (1)

Le seul sens raisonnable qu'on puisse donner à cet éloge, est celui-ci : Crispi est plus grand encore que l'ancien Procida, parce qu'il a fait de plus nombreuses victimes ! »

A l'heure où nous en sommes, le nouveau Procida jouissait de toutes les délices que peut donner à l'orgueil d'un parvenu une alliance princière, dût-elle lui aliéner encore plus ces vils démocrates qui osaient, au milieu de cette orgie de vanité, lui montrer l'épée de Damoclès toujours suspendue sur sa tête. Puis, quelques coups de sifflet, quelques gorges chaudes vivrent troubler cette béatitude. A peine uni, le couple princier fut victime d'une de ces mésaventures qui ridiculisent à jamais ceux qu'elles atteignent. On apprit, un beau matin, que la fille et le gendre du premier ministre et leur maison voyageaient en chemin de fer avec des billets de service ou billets gratuits. Pris en flagrant délit par les employés de la Compagnie de la Méditerranée, le prince s'emporta d'une noble colère, et cria à haute voix : « S'il faut

1. « Nouveau Procida, plus vrai et plus grand (que l'ancien), avant et depuis. »

payer, nous paierons ; allez dire à Cavallotti que nous avons de l'argent pour voyager. » Puis, la chose s'expliqua; le prince gendre ne faisait que suivre les traditions de la famille. Dona Lina Crispi était coutumière du fait : continuellement en route pour Carlsbad, où elle faisait de si honorables connaissances, elle voyageait sans débourser un sou et se trouvait ainsi redevable à la Compagnie d'une somme assez considérable. On trouva très opportun de se moquer de Serafino qui payait les dettes de sa femme en faisant délivrer des billets de service à son gendre et à sa maison. Cela méritait bien la leçon que Cavallotti fit au prince, en réponse à sa provocation. Le lendemain de l'aventure, il lui écrivait par la voie du *Secolo* :

« Monsieur Linguaglossa,

« Je vous appelle ainsi, — le prince restant au bout de ma plume, — parce que la qualité de prince suppose sinon l'aristocratie, au moins certaines politesses de manières et une certaine dose d'amour-propre. Or, la scène que vous avez jouée à la station me prouve que mon excellent portier, qui fut jadis cordonnier, est bien plus prince que vous.

« Cela me fait bien plaisir de savoir, — puisque vous criez pour qu'on me l'apprenne, — que vous avez de l'argent pour voyager : cela rend doublement grotesque la gueuserie de faire des voyages de noce et d'agrément avec quatre billets gratuits, d'être insolent avec les employés qui font leur devoir, et de jeter feu et flamme contre moi par dépit d'être pris en flagrant délit. Vous avez eu vite fait de prendre les habitudes de la famille ; disons mieux, vous étiez vraiment né pour devenir le gendre de votre beau-père.

« Felice Cavallotti. »

Cet incident comique ne doit pas me faire oublier de signaler une fois de plus, à propos du télégramme à Carducci, la fourberie des sectaires qui, en public, parlant à la fois pour les profanes et pour les parfaits initiés, se servent du mot *Dieu*; ce qui donne à croire aux premiers qu'il s'agit du Dieu des catholiques.

Dans sa dépêche de félicitations, Serafino exaltait surtout le discours de Carducci comme « une énergique protestation contre ceux (les collectivistes athées) qui renient la patrie *et Dieu* ». On sait maintenant quel est le dieu de Crispi. C'est le

dieu de Giordano Bruno et de Carducci. Le pouvait-il avouer plus clairement que dans ce passage d'une lettre écrite le 11 septembre 1892 à propos de la fête du diabolisant de Nola : « Giordano Bruno n'était pas un athée ; ses opinions étaient réprouvées par la Curie romaine, mais il croyait en un Dieu... *Il me semble en dire assez.* » Il en disait, en effet, *assez* pour les initiés et pour les catholiques observateurs qui, en combattant la secte, ont découvert le secret des initiés.

Si l'on n'avait pas cet aveu déguisé, la singulière admiration que Crispi témoigne pour Carducci ne laisserait, d'ailleurs, aucun doute sur ce point. Il en est de même de ses prétendues protestations en faveur des doctrines conservatrices. S'il parle la langue de la défense sociale, son arrière-pensée n'est autre que celle-ci : faire passer le catholicisme pour l'allié du parti républicain et anarchique, afin d'avoir de nouvelles raisons de sévir contre lui. Telle est l'accusation formellement portée contre les catholiques d'Italie par les journaux ministériels de la fin de 1894. Sous ce prétexte que l'Eglise favorise les partis antimonarchistes, il est nettement question de dissoudre, « comme hostiles à l'unité nationale », les sociétés et associations catholiques militantes de la Vénétie, de la Ligurie, de la Lombardie et du Piémont. Les mesures, en apparence dirigées contre les fauteurs du désordre, atteignent directement les catholiques. Pendant qu'il prêche son Dieu à Naples, Crispi laïcise ou confisque un Institut essentiellement religieux et pontifical jusqu'ici administré par une commission spéciale de cardinaux, le complément nécessaire de l'œuvre de la Propagande, l'Hospice des Catéchumènes et des Néophytes, destiné à recueillir les juifs, les hérétiques ou schismatiques de tout pays songeant à abjurer l'erreur et à embrasser la vérité catholique. La persécution contre le Pape et les catholiques continue : Crispi fait arrêter comme un malfaiteur Mgr Bœglin, directeur du *Nouveau Moniteur de Rome*, et l'expulse arbitrairement, despotiquement (1), pendant qu'il protège l'insulteur du Pape, Fra

1. Mgr Bœglin, alsacien ayant opté pour la France, était, à Rome, dans le parti catholique, un des écrivains les plus dévoués à la cause française ; son journal attaquait avec vigueur la Triple-Alliance. Mgr Bœglin gênait donc considérablement la secte. Crispi, sur l'ordre de Lemmi, expulsa d'abord son rédacteur en chef, l'abbé Monteuuïs ; puis, eut lieu l'expulsion du vaillant prélat, plus scandaleuse encore.

Pacomio (Raffaele de Cesare) contre la vaillante et toujours admirable *Civiltà Cattolica*.

Qui eût pu lire dans l'âme de Crispi dans ces derniers



ETTORE FERRARI

jours de l'année 1894, y aurait vu, à côté des satisfactions de

Enfin, pour empêcher Mgr Bœglin de revenir en Italie au cas où un nouveau ministère serait disposé à rapporter l'arrêté d'expulsion, on

l'orgueil satanique qui domine tous ses sentiments, une crainte secrète de voir s'écrouler en un instant l'édifice de sa grandeur sous les coups de l'opposition acharnée de ses adversaires politiques. Un spectre troublant hante ses nuits : le pli Giolitti ! Faire face à ce danger, imposer silence à ses détracteurs dans la Chambre et dans le pays, telle est, à l'approche de la session de décembre, sa grande préoccupa-

eut recours à une combinaison machiavélique, qui mérite d'être rappelée.

Le *Nouveau Moniteur de Rome* avait publié, deux ou trois mois auparavant, un article sur les sœurs maçonnes lucifériennes, qui profanent des hosties dans les Arrière-Loges ; il avait cité une demoiselle Lucie C***, de Fribourg (Suisse), tenue en suspicion dans son propre pays, quoique faisant parade de fervent catholicisme, ayant même réussi à se faire nommer Chevalière du Saint-Sépulcre. Cette personne, à qui un curé suisse avait refusé publiquement la communion et qu'elle injuria avec violence en pleine église, avait intenté un procès au digne pasteur ; et ce procès, si elle l'eût gagné, aurait causé une infernale joie à la secte ; en effet, une décision judiciaire aurait obligé, sous peine de dommages-intérêts, les prêtres à donner la sainte hostie à n'importe qui, même lorsqu'ils jugeraient, en leur conscience, que telle personne s'approchant de la Table Sainte est en état d'indignité. La demoiselle Lucie C*** avait donc soutenu son abominable procès devant toutes les juridictions, et fort heureusement elle avait été déboutée partout de ses prétentions, même par le Tribunal Fédéral, cour suprême en Suisse. Le *Nouveau Moniteur de Rome* avait commis un léger quiproquo, en parlant de cette affaire : la proche parenté de la demoiselle et sa cohabitation avec un Vénérable de Loge suisse, bien connu comme satanisant, et ses allures personnelles, des plus suspectes, avaient fait croire au rédacteur de l'article que le curé qui avait refusé la communion avait agi ainsi, sachant ladite Lucie C*** sœur maçonne. Il n'en était rien ; mais les motifs qui avaient dicté ce refus n'en étaient pas moins d'une singulière gravité et ne faisaient pas honneur à la demoiselle en question. Mlle Lucie C*** avait envoyé une lettre de protestation à Mgr Bœglin, qui, impartialement, l'inséra. Longtemps, on n'entendit plus parler d'elle. Tout à coup, lors de l'expulsion du vaillant prélat alsacien, une assignation à la requête de la demoiselle fribourgeoise fut lancée contre lui dans des conditions telles qu'il ignora la poursuite. Absent de Rome, puisqu'il était expulsé, il fut condamné par défaut à deux ans de prison, 3,000 francs d'amende, et 5,000 francs de dommages-intérêts. On voit le résultat obtenu par la secte, qui s'est servie de la demoiselle Lucie C*** en cette circonstance : obligé par son expulsion de laisser passer les délais pour faire opposition à ce jugement, Mgr Bœglin l'a définitif contre lui ; vienne un ministère qui rapporterait l'arrêté de Crispi, Mgr Bœglin ne pourrait en profiter, puisqu'il lui faudrait purger d'abord une condamnation à deux ans de prison.

tion. S'il double ce Cap des Tempêtes, s'il résiste à cet orage dût-il pour cela avoir recours à un coup d'état, l'avenir est à lui.

Nous savons déjà comment, depuis deux ans, le parlement italien était en proie au cauchemar des scandales financiers mal étouffés qui compromettaient si gravement un certain nombre de ses membres.

Or, maintenant, voici la preuve que cette condamnation était de la plus noire injustice :

La *Revue Mensuelle*, de Paris, avait publié le même article ; bien plus, elle l'avait beaucoup aggravé en y ajoutant des considérations tout à fait terribles pour l'honneur d'une femme, en dépeignant Mlle Lucie C*** comme une grande-prêtresse *officiante en messe noire*, en persistant à la déclarer sœur maçonne luciférienne.

Mlle Lucie C*** a poursuivi la revue française à son tour, lui demandant 5,000 francs de dommages-intérêts, 5,000 francs d'insertions du jugement dans divers journaux d'Europe, et requérant contre le gérant le maximum de la peine appliquée en France aux diffamateurs publics (2,000 francs d'amende et six mois de prison). Elle avait beau jeu dans ce nouveau procès, puisque la législation française interdit de traiter de voleur un voleur avéré, même ayant été condamné comme tel, et puisque, en des débats de ce genre, le poursuivi n'a pas le droit de faire citer des témoins pour attester qu'il a dit la vérité.

Ce procès a duré plus d'une année ; il passionna la presse parisienne, tant à cause de son intérêt même et de la curiosité publique, les messes noires étant mises en discussion, qu'à cause des éminents avocats qui plaidèrent : Me Clunet, pour la plaignante, et Me Mack, pour le journal poursuivi, deux maîtres hautement estimés dans le barreau de la capitale française. Or, malgré l'éloquence de son avocat, Mlle Lucie C*** en a été pour la honte de son procès, tant les faits eux-mêmes déposaient contre elle. Le tribunal, dans un jugement qui fait ressortir toute la gravité des accusations portées contre la plaignante, et examinant le préjudice qui a pu être causé à une telle personne, après avoir énuméré tout ce qu'elle réclamait pour le châtiment de ses dénonciateurs, lui a alloué *en tout* 100 francs de dommages-intérêts lui a refusé les insertions onéreuses qu'elle demandait, a ordonné dans la *Revue Mensuelle* seule l'insertion de ce jugement tout à l'honneur du journal ; quant au gérant, il a été condamné, pour la forme, à 100 francs d'amende seulement. La conclusion de l'affaire équivalut donc à un acquittement.

Il m'a paru utile de consacrer à cet incident maçonnique une note complète. Il est ainsi de toute évidence, que, si les choses s'étaient passées en Italie avec la même impartialité qu'en France, Mgr Bœglin aurait été acquitté par le tribunal de Rome. Au contraire, là, les magistrats, vendus à Crispi, ont condamné par une véritable trahison, le courageux défenseur des droits du Pape. Voilà ce que vaut la justice dans le pays où le vrai roi est S. M. Adriano Lemmi.

L'enquête des Sept, au sujet de l'affaire de la Banque Romaine, tout en stigmatisant beaucoup d'*honorables* du Parlement, n'avait abouti qu'à une sentence d'acquittement, s'appuyant sur l'absence, au cours des procédures, des documents les plus importants du procès, et sur la conviction du jury, que Tanlongo n'était qu'un bouc émissaire, cachant d'autres personnages beaucoup plus coupables et plus compromis que lui.

Ces documents, qui manquaient à l'instruction du procès, Giolitti, président du conseil au moment des poursuites exercées contre Tanlongo, les avait distraits en vertu d'un prétendu droit discrétionnaire, sous prétexte qu'ils provoqueraient de terribles scandales. Bien entendu, disait-on, ces documents ne concernaient en rien l'honneur de son ministère, mais seulement celui de ses adversaires, et particulièrement celui Crispi et de ses amis. Fatigué de s'entendre accuser, d'être très compromis lui-même, Giolitti, dans une réunion des chefs des divers partis de la Chambre, convoqués à titre de jury d'honneur, promit enfin de mettre la Chambre en possession de ces documents aussitôt après sa rentrée. Selon sa promesse, le 11 décembre, il déposa sur le bureau une liasse renfermant lesdits documents (1). Le moment était critique pour Serafino. Il fit tout ce qu'il put pour dissuader la Chambre d'accepter le dépôt Giolitti, et, par son attitude embarrassée et contrainte, donna fort à penser contre lui à ceux qui pouvaient douter encore de son innocence. En dépit de ses efforts, la Chambre accepta le dépôt et nomma une commission de cinq membres pour en faire le dépouillement et lui en rendre compte.

La commission des Cinq s'acquitta fiévreusement de sa tâche et, le 13, un rapport était porté à la Chambre, établissant que plusieurs personnages politiques, entre autres Crispi, alors président du conseil, avaient reçu des sommes considérables de la Banque pour des fins politiques ou dans un intérêt purement personnel ou domestique. En conséquence, Serafino n'avait plus qu'à descendre encore une fois du pouvoir et à s'asseoir sur la sellette des prévenus. Tout plutôt qu'une pareille humiliation! On le dénonce devant la

1. Dans ces documents figuraient les lettres de Dona Lina Crispi, que la commission fit restituer à la dame, mais dont, d'après le *Secolo*, il existe une copie qui, un jour ou l'autre, pourrait bien voir le jour.

Chambre; eh bien, il renverra la Chambre. Il avait en poche un décret royal qui suspendait éventuellement le Parlement : il se hâte de l'appliquer, en rejetant la responsabilité d'un si monstrueux arbitraire sur les séditieux qui avaient si malencontreusement troublé les travaux de l'Assemblée. La motion faite par les membres de la commission que leur rapport fût mis immédiatement en discussion, fut rejetée au scrutin secret (1), et quelques heures après, à huit heures du soir un numéro extraordinaire de la *Gazzetta Ufficiale* annonçait la prorogation du Parlement. Le décret royal avait été rendu sur un long rapport de Crispi au Roi, « afin que la Chambre, y disait-il, se garantissant contre les embûches et les surprises de quelques perturbateurs, ait le temps de reconquérir le calme nécessaire à la sagesse de ses résolutions. » La Chambre ainsi brutalement mise à la porte, Crispi faisait venir à Rome, pour renforcer la garnison, dix nouveaux bataillons d'infanterie et déclarait qu'il ne reculerait pas devant la dissolution du parlement et l'appel au pays. Ainsi l'effondrement prévu de Crispi se changeait, grâce à ce coup d'état, en un triomphe du pouvoir dictatorial; d'un coup de balai, Serafino jetait au ruisseau cette Chambre qui, sous la poussée de l'opinion publique, avait osé jeter dans sa maison de verre un regard, pourtant bien discret!

Bien plus, Crispi prenait le rôle d'accusateur et faisait intenter à Giolitti par dona Lina, un procès en soustraction de lettres privées, diffamation et faux.

Au lendemain de la prorogation de la Chambre, l'agitation fut au comble dans le monde politique, et une résistance redoutable s'organisa du côté de l'opposition. Le 16 décembre, 165 députés se réunirent à Montecitorio, et après avoir entendu les chefs de groupes, Rudini, Cavallotti, Brin et Zanardelli, décidèrent que chacun d'eux enverrait un appel à ses électeurs pour protester contre le coup d'état crispinien. Le contrecoup ne fut pas moins considérable dans l'opinion générale de l'Europe; l'attentat dictatorial de Crispi fut l'objet d'une réprobation universelle : à Vienne, à Berlin, les journaux de la Triple-Alliance eux-mêmes se montrèrent implacables.

Pour répondre à l'orage et faire diversion, Crispi, ne pouvant s'attaquer aux alliés, se tourna contre la France.

1. La proposition Imbriani fut repoussée à 9 voix de majorité.

L'ambassadeur Ressmann y était populaire; Serafino, se souvenant de sa réserve dans l'affaire Herz, le rappela brusquement, l'accusant de trop de partialité en faveur de la France et de n'avoir rien fait pour réprimer les diatribes offensives de la presse parisienne contre lui. En même temps, une campagne violente s'engageait dans les journaux crispiniens contre la « chère voisine », qui avait l'audace de se mêler de leurs affaires. Puis, Crispi faisait arrêter comme espion le capitaine Romani et lui faisait faire son procès.

Cependant, les indépendants n'en continuaient pas moins leur agitation contre Crispi. Si le Roi était lié à lui par quelque pacte secret, comme il l'avait laissé comprendre, en se jetant dans ses bras et en lui donnant une fraternelle accolade le jour où parurent les premières lettres de Cavallotti, il n'y avait qu'une chose à faire : prononcer la dissolution de la Chambre et appeler le pays à de nouvelles élections.. C'est ce que fit le 33e Humbert.

L'Italie donna alors au monde un spectacle inouï jusqu'alors dans les fastes de l'histoire : celui d'un ministre accusé et condamné par l'opinion de tout un peuple comme coupable des attentats les plus flagrants aux lois de la morale et de l'honneur, devenu le seul maître tout-puissant de ce peuple, exerçant sur ce peuple la plus tyrannique et la plus immorale des dictatures; réalisant dans sa personne et dans ses actes le type infernal décrit par le prophète Isaïe : « *Posuimus mendacium spem nostram, et mendacio protecti sumus.* » — « Nous avons fait du mensonge notre espérance, et le mensonge nous a protégés. »

Les élections pour le nouveau Parlement eurent lieu fin mai et commencement de juin 1895. Une fois encore le mensonge triompha et la secte maçonnique, une fois de plus, dicta ses lois à l'Italie. Crispi se savait maître du terrain et affrontait sans peur cette dangereuse épreuve. A la veille du scrutin, selon son procédé habituel dans les grandes occasions, il se posa en homme nécessaire, en sauveur prédestiné. Il prononça un grand discours où il jetait la pierre aux gouvernements qui l'avaient précédé, les accusant de servilité à l'égard de l'étranger et d'avoir conduit, par leurs errements, l'Italie à l'extrême bord de l'abîme. « *C'est alors*, s'écria-t-il, *que l'Italie tourna ses regards vers moi, et elle respira!* » Tout fut miraculeusement sauvé : le trône, l'ordre social, l'honneur

du pays. La criminelle coalition des Rudini, des Brin, des Cavallotti, des Zanardelli vient aujourd'hui les compromettre de nouveau. Il n'y a qu'un moyen de conjurer ce nouveau danger : continuer à Serafino ses pouvoirs et sa dictature !

Et l'Italie courba la tête et obéit. La question morale fut encore une fois enterrée, et Crispi put en toute liberté poursuivre ses attentats contre le Vatican. C'est sur lui qu'il allait se venger des amertumes dont l'abreuvaient ses adversaires politiques. La grande manifestation du 20 septembre de cette année, si longtemps annoncée à l'avance, devait, dans ses prévisions, porter à la Papauté un coup dont elle ne se relèverait pas. Nous savons déjà quelle importance Crispi attache à cette date, nous savons qu'elle éclipse à ses yeux les dates les plus fameuses de la Révolution Française elle-même, parce qu'elle marque en effet un moment décisif dans la réalisation des desseins de la secte satanique, la chute du pouvoir temporel de la Papauté, la captivité du représentant de Jésus-Christ livré pieds et mains liés à l'arbitraire du gouvernement maçonnique de l'Italie. En donnant à la célébration de cet anniversaire de la Brèche de la Porta Pia une célébrité inaccoutumée, Crispi a voulu résumer tous les actes de sa vie, toutes les tendances de sa politique, toutes les conquêtes et toutes les gloires de la révolution infernale dont il a été jusque-là un des principaux instruments. Jusqu'alors les manifestations avaient conservé un caractère local et municipal : Crispi a résolu de leur donner un caractère essentiellement national; il veut que toute l'Italie vienne à Rome s'inspirer de la haine sectaire contre la Papauté et le catholicisme. Cette proposition d'ériger en fête nationale l'anniversaire du 20 septembre, émise par un obscur député, Vischi, depuis lors devenu célèbre dans l'anticléricaille, Crispi l'a faite sienne en demandant à la Chambre de la voter à l'unanimité. Et cela s'est fait avec un admirable ensemble. On ne s'est pas arrêté un instant à réfléchir sur ce que pouvait avoir de blessant et d'offensant pour le Saint-Père la célébration du sacrilège attentat qui l'avait dépossédé du pouvoir temporel ; que cet outrage atteignait non seulement l'Eglise et le Pontife, mais le peuple italien lui-même, qui, dans sa foi catholique, ne saurait se résigner à cette violation de ses droits les plus sacrés.

Un point, cependant, ne pouvait pas ne pas préoccuper le

grand diplomate Crispi : comment les puissances de l'Europe, et en particulier celles de la Triple-Alliance, prendraient-elles la chose? Leur abstention prouva que les appréhensions de Crispi à ce sujet n'étaient pas vaines, et combien, malgré tous les efforts des sectaires, la Papauté, même captive de l'Italie, conserve aux yeux des puissances, d'autorité et d'empire. Mais la haine de la piété l'emporta sur ces considérations, et Crispi se résigna, pour la satisfaire, à braver les censures de l'Europe. Le 20 septembre était la fête maçonnique par excellence; Lemmi commandait, il fallait obéir.

Il serait fastidieux d'entrer dans le détail des manifestations de toute sorte, plus scandaleuses, plus maçonniques les unes que les autres, qui signalèrent cette longue orgie d'impiété; le véritable intérêt, le clou de la fête, était l'inauguration du monument de Garibaldi (1) en face du Vatican et le discours que Crispi devait prononcer en cette occasion. Voici, dans sa substance, ce dernier chef-d'œuvre de l'éloquence du protégé de Haborym.

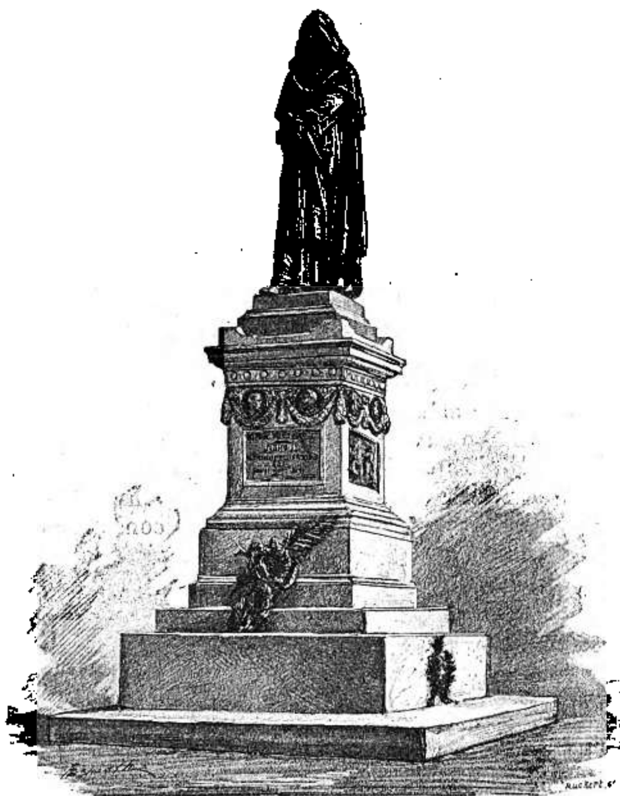
Après avoir rappelé les titres glorieux que la brèche de la Porta Pia avait à l'éternelle reconnaissance de l'Italie et du monde, Crispi se posait en juge souverain du Pape, lui faisait pédantesquement la leçon et lui dictait la conduite qu'il avait à tenir en face de la Rome nouvelle, s'il ne voulait pas méconnaître les immenses services que la Révolution lui avait rendus, à lui et à l'Eglise, en le dépossédant de sa souveraineté temporelle.

« Les ennemis de l'unité, s'écria-t-il, voudraient interpréter la fête d'aujourd'hui comme une offense au chef de l'Eglise catholique. Voilà ce qu'ils aiment à affirmer, afin de soulever contre la patrie les consciences timorées. Mais le bon sens populaire résiste à de tels artifices, parce que tous savent que le Christianisme, divin de sa nature, n'a pas besoin du canon pour exister.

« Si le Christianisme, avec la parole de Paul et Chrysostome,

1. A cette inauguration brillait surtout le groupe des vétérans garibaldiens, présidé par l'un des rares survivants des Mille, le colonel Elia, que Crispi appelle son fidèle ami, et embrasse comme un frère. Le Roi lui serra la main et lui adressa quelques paroles : « Personne n'ignore, en Italie, dit la *Provincia di Como*, que ce galant homme appartient non seulement à la bande des Mille, mais à celle aussi des gens les plus perdus de réputation et d'estime. Personne n'ignore sa vie et son genre de vie. Et voilà l'un des *lions* des fêtes nationales ! ».

a pu, sans le secours des armes temporelles, conquérir le monde, on ne comprend pas pourquoi le Vatican doive encore ambitionner le pouvoir civil pour l'exercice de ses fonctions spirituelles. Si l'Evangile, ainsi que nous aussi nous le croyons, est la vérité, s'il peut à l'aide du simple apostolat se propager, il pourra aussi avec l'apostolat se maintenir et vivre.



LE MONUMENT DE GIORDANO BRUNO.

« Et disons la vérité : ce n'est pas à titre de tutelle, ni pour le prestige de la religion que nos adversaires invoquent la restauration du pouvoir civil du Saint-Siège ; mais pour des motifs purement humains, par avidité de régner, pour des convoitises terrestres. Mais ils ne réfléchissent pas que le prince temporel ne peut être saint, ne peut être impeccable, ne peut aspirer à la béatitude céleste en ce monde. Les armes matérielles, les violences

légales, légitimées par la raison d'Etat, violent l'âme d'un demi-dieu, lui enlèvent tout prestige, éteignent tout sentiment de vénération pour le Vicaire du Christ sur terre, lequel est fait pour prêcher la paix, pour absoudre les fils d'Adam avec la prière et le pardon. La religion n'est pas et ne doit pas être une fonction de l'Etat ; elle encourage les croyants par l'espérance d'un avenir éternel, elle alimente l'âme de la foi, et c'est pour cela qu'une religion est sainte.

« Dans aucun Etat du monde, l'Eglise catholique n'eut tant de liberté et ne fut autant respectée par la loi que chez nous. L'Italie est la seule des nations qui ait donné l'exemple de renoncer à toute attribution en matière ecclésiastique.

« C'est un canon du droit moderne, que l'Etat ne doit avoir aucune influence dans les choses spirituelles, celles-ci appartenant à un domaine où toute intervention d'ordre politique serait une violence. L'autonomie spirituelle, par nous sauvegardée et garantie (*nous savons comment*), doit être la forteresse où le Souverain Pontife doit se renfermer, et dans laquelle on ne peut l'attaquer. La matière lui échappe, et ce sera sa vertu de savoir l'oublier ; ce qui lui appartient, ce sont les âmes, et il les gouverne de manière à rendre jalouses toutes les puissances de la terre. Les souverains protestants et ceux-mêmes qui ne croient pas au Christ s'inclinent devant lui, et acceptent avec respect ses oracles.

« Le génie italien, par la loi de mai 1871, a su résoudre un problème qui, en d'autres temps, aurait paru insoluble. Dans un pays où la pensée est libre, comme aussi la conscience, il a été assuré au chef de l'Eglise une liberté sans limites dans l'exercice de son ministère sacré : l'irresponsabilité et l'inviolabilité dans ses actes.

« Le Pape n'est soumis qu'à Dieu ; aucune force humaine ne peut arriver jusqu'à lui. Entouré de tous les honneurs et de tous les privilèges du trône, exempt des ennuis du pouvoir civil, des haines, des ressentiments, des peines dérivant de ce pouvoir, il exerce une souveraine autorité sur ceux qui ont foi en lui ; et ils se comptent par millions !

« Aucun prince de la terre ne lui ressemble ni ne l'égale ; il est isolé dans son exceptionnalité. Il n'a pas de territoire sous ses ordres, — et, s'il en avait, il serait bien étroit ; — mais il a le monde entier enchaîné à son empire céleste. Il devrait s'en contenter.

« Prince temporel, il serait amoindri dans son autorité, parce qu'alors il serait l'égal de tous les autres princes, et il ne pourrait pas en être le premier. Tous lutteraient contre lui, comme ils ont lutté pendant des siècles, au détriment de la foi et de l'autorité spirituelle.

« Souverain indépendant, ainsi que nous l'avons constitué, il est supérieur à tous ; c'est là sa puissance. Il exerce ses fonctions en vertu de sa propre initiative, il correspond avec le monde entier; il prie, s'impose aux consciences, protège et n'a pas besoin d'être protégé, parce que le territoire italien lui sert de bouclier. Ainsi, ni aujourd'hui, ni plus jamais, le canon ne peut arriver jusqu'à lui, et l'outrage infligé à Boniface VIII ne peut se répéter sur sa personne.

« La catholicité devrait être reconnaissante à l'Italie des services qu'elle a rendus au Pontificat romain. Avant le 20 septembre 1870, il devait céder aux princes de la terre, et les concordats conclus avec eux ne furent que des concessions sur les choses divines faites au détriment de l'autorité de l'Eglise. Ce ne fut que depuis, quand il se trouva enfin déchargé du poids des embarras temporels, que Pie IX put lutter avec Othon de Bismarck et faire sentir à l'homme fort toute la puissance des armes spirituelles.

« Tout cela est notre œuvre, œuvre du Parlement et du Roi, et nous devons en être fiers. Je dirai plus encore : ce fut l'accomplissement de la volonté de Dieu, puisque c'était la volonté du Très-Haut que l'Italie, rassemblant ses membres épars, se reconstituât dans l'unité et s'assît aujourd'hui égale et respectée parmi les nations.

« Il y a treize lustres, le poète chrétien chantait qu'il avait trahi l'idée de Dieu, le monstre qui avait partagé en sept le peuple italien. Or, qui oserait s'opposer à Dieu ? Et cependant ils ne manquent pas, les audacieux, qui, contrevenant à la loi éternelle, s'opposent au Seigneur ; et, nous devons le dire avec un vrai regret, ces audacieux sont ceux qui se disent ses ministres.

« Mais ils ne l'emporteront pas, parce que l'Italie est assez forte et assez sûre d'elle-même pour ne pas craindre les efforts de la rébellion.

« Ils ne l'emporteront pas; et, peut-être, ils redeviendront sages.

« Les ministres du culte savent qu'ils sont inviolables, tant qu'ils restent dans la limite du droit et n'offensent pas la loi du Statut sous laquelle ils vivent. *Mais ils doivent se souvenir qu'en se rebellant contre nous, qu'en offensant la patrie, qu'en combattant les institutions nationales, ils perdent le bénéfice de ces garanties, qui ont été accordées à la Religion, et non à la personne.*

« *Les ministres du culte savent, ou devraient savoir, qu'en prêchant la rébellion aux lois, leur conduite profiterait aux anarchistes, qui renient Dieu et le Roi. Une telle œuvre ne pourrait rester impunie.*

« Arrêtons-nous ici, et ne troublons pas cette solennité, à

laquelle toute l'Italie concourt. Le jubilé national doit nous rappeler à tous, que la commémoration de certaines époques historiques nous avertit qu'il est de notre devoir de maintenir et de défendre le patrimoine des *victoires morales*, conquis au prix de longues années de sacrifices, et que nous devons transmettre intactes aux générations qui nous suivent.

« Ce monument qu'au nom de la Commission présidée par moi je remets à la Municipalité Romaine, pour qu'elle le tienne en garde, ne pouvait être élevé dans un autre but que celui du devoir que nous impose le passé.

« Vive le Roi ! Vive l'Italie ! »

Il est inutile de donner à ce discours un long commentaire, qui se trouve du reste assez clairement indiqué dans toute la vie de celui qui l'a prononcé. Tout le Crispi que nous connaissons s'y peint à merveille, et bien aveugle serait celui qui, sous les fausses habiletés du langage et les euphémismes du mensonge, n'y verrait éclater la fureur de l'impie, la haine du sectaire, les desseins hostiles du dictateur de carrefour contre l'Eglise et son chef. Qui ne voit que le Dieu, le Très-Haut Seigneur dont il s'agit dans cette diatribe sacrilège, ne saurait être que le Dieu, le Lucifer de la Haute-Maçonnerie, celui seul qui a pu inspirer et diriger contre la Papauté les infâmes attentats dont elle a été victime, et dont Crispi s'enorgueillit au nom de l'Italie? Rien de plus véritablement satanique que cette ironie qui consiste à dire à celui qu'on a spolié et ruiné : « Je l'ai fait pour votre plus grand bien; vous devez m'en remercier... Et toujours pour votre plus grand bien, nous continuerons de vous persécuter, de vous ruiner, vous empêchant même de vous plaindre, tant qu'il restera quelque chose de ce catholicisme romain qu'au nom de Satan, notre Dieu, nous avons juré d'anéantir. »

Cette harangue de Crispi a quelque chose de plus odieux, de plus révoltant encore que l'outrage infligé à Boniface VIII par le gantelet du baron romain qui s'appelle Sciarra Colonna, outrage que l'orateur rappelle avec tant de complaisance. Je n'y vois de pendant, digne de lui être comparé, que le crime de ces Juifs qui, en enfonçant sur la tête du Divin Sauveur les épines de sa couronne dérisoire, se prosternaient devant lui en lui disant : « Salut, roi des Juifs ! » C'est ce trait que rappellera l'histoire, quand elle racontera comment le représentant du Christ sur la terre a été dérisoirement couronné roi

des âmes et du monde par le palladiste Serafino-Chiocciola, par le 33° Crispi, Mage élu luciférien, par le trigame diabolisant.

Pour achever le parallèle, l'histoire dira aussi que pendant que se jouait sur le Janicule cette infernale comédie, on pouvait voir, dans la basilique vaticane, devant le tombeau des apôtres le saint Pontife Léon XIII, priant dans l'amertume et les larmes, et criant au ciel, comme Jésus au milieu de ses bourreaux : « Mon Dieu, pardonnez-leur; ils ne savent ce qu'ils font. » Lumineuse et céleste vision, qui seule survivra à la bacchanale maçonnique du 20 septembre 1895!

Il serait injuste de passer sous silence l'improbation générale que cette manifestation crispinienne rencontra en Italie(1) et hors d'Italie, non seulement parmi les catholiques, mais jusque chez ces hérétiques que Crispi, dans son discours, nous montre ironiquement s'inclinant devant l'autorité du Pape et acceptant avec respect ses oracles.

Mais, afin qu'on saisisse bien exactement tout le sens maçonnique de l'outrage, il importe de fixer, par la reproduction d'un document émanant de Lemmi en personne, la position officielle que la secte avait prise dans l'organisation du jubilé de la brèche. La *Rivista della Massoneria Italiana*, tome XXVI, n° de mai-juin 1895, page 168, avait inséré l'appel du grand-maître, rédigé en ces termes :

25° anniversaire de la délivrance de Rome.

Le Grand Orient d'Italie vient de « *transmettre* » à toutes les puissances maçonniques régulières du monde, traduite en *français*, en anglais et en allemand, la lettre-circulaire que voici :

« Vénérables et chers Frères,

« Au jour du 20 septembre prochain, l'Italie, réunie en nation, célébrera solennellement le 25° anniversaire de la délivrance de sa capitale.

1. La presse libérale elle-même en Italie se fit l'écho de l'indignation publique : « Le compte est fait, écrivait la *Stampa*, de Turin : une âpre lutte réouverte contre le Vatican, réouverte la discussion sur le pouvoir temporel du Pape, offensée la majesté du Roi par l'oubli des mérites de la dynastie, offensée la dignité de l'armée nationale sacrifiée à la Maçonnerie, une de ces sectes que Foscolo et d'Azeglio appelaient la peste de l'Italie... »

« Avec la restitution de Rome à la patrie, le pouvoir temporel des Papes a pris fin ; c'est pourquoi la fête du 20 septembre n'est pas seulement celle de notre peuple, mais elle est aussi la fête de toutes les nations civilisées.

« La Maçonnerie Italienne, qui a tant travaillé à l'unification de la patrie et à la destruction du gouvernement théocratique, a décidé d'intervenir publiquement dans cette solennité. Les fédérations maçonniques des autres pays ne voudront-elles pas, de leur côté, assister à la commémoration du plus grand événement du siècle? Là-dessus nous n'avons aucun doute. Aussi, nous invitons par cette lettre chaque Suprême Autorité (c'est-à-dire chaque Grand Orient, chaque Suprême Conseil, chaque Grande Loge Nationale) à envoyer ses délégués aux fêtes de septembre prochain, et, dans le cas où cela lui serait absolument impossible, à nous envoyer du moins sa fraternelle adhésion.

« En cette journée, la plus heureuse de toutes, palpiteront dans Rome, rendue à la liberté, la pensée et l'amour de tous les Maçons du monde.

« Dans l'attente de votre réponse ainsi sollicitée, nous vous prions, illustres Frères, de recevoir notre triple salut fraternel.

« *Le Grand Maître :*
« ADRIANO LEMMI, 33e.

« *Le Grand Secrétaire :*
« ETTORE FERRARI, 33e.

« *Le Directeur Général du Grand Secrétariat :*
« ULISSE BACCI, 33e. »

Par son envoi, notamment *en français*, à toutes les puissances maçonniques régulières du globe, ce document prouve une fois de plus que ni le Grand Orient de France, ni le Suprême Conseil du Rite Écossais Ancien et Accepté pour la France et ses dépendances, n'ont rompu avec le Souverain Pontife de la Franc-Maçonnerie Universelle, qui a dit : « *J'ai deux haines au cœur : Dieu et la France!* »

D'autre part, ainsi que l'ont fait remarquer les journalistes catholiques antimaçons, il est facile de voir, en tenant compte du choix habile des expressions employées par l'organe imprimé (exposé à tomber entre des mains profanes, *et cela est arrivé*), que le Grand Orient d'Italie sert *uniquement d'intermédiaire*, de TRANSMETTEUR, entre le Suprême Directoire de la secte et les Grands Orients, Suprêmes Conseils et Grandes Loges Nationales des autres pays.

Pour les gogos, c'est le simple grand-maître italien qui parle; pour ceux qui savent lire, c'est bien le Pape de la Franc-Maçonnerie universelle, le Pape de Satan qui se dresse orgueilleusement en face de S. S. Léon XIII, Vicaire de Jésus-Christ et chef de l'Eglise catholique, apostolique et romaine!

En ce qui concerne le Grand Orient de France, en particulier, à son Convent annuel qui se tint à Paris du 9 au 14 septembre, la planche circulaire de Lemmi fut communiquée aux représentants des Loges, et les Loges françaises envoyèrent à Rome, — par conséquent : auprès de Lemmi, — le 20 septembre, *trente-trois délégués*. Cette mission de la Maçonnerie Française a été mentionnée par tous les journaux italiens lemmistes-crispiniens qui ont rendu compte des fêtes du jubilé de la Brèche.

Mais arrêtons-nous un instant à un autre des points importants du programme sectaire : l'inauguration à la Porta Pia d'une colonne commémorative de la Brèche sacrilège, colonne de granit, surmontée d'une Victoire en bronze.

Le monument était entouré des porteurs de tous les drapeaux qui avaient assisté à la prise de Rome. Le parchemin déposé dans les fondations porte la déclaration suivante :

« La Société pour le bien économique de Rome, afin de rappeler à la postérité le jour où Rome fut affranchie, du pouvoir théocratique, en ce lieu par où les armes italiennes, au nom du Roi Galant-Homme, après avoir mis en fuite les hordes des mercenaires étrangers, pénétrèrent dans la Capitale de la Mère Patrie, au 25e anniversaire de cette date mémorable, a érigé ce monument avec le concours de la Commune et des citoyens du Royaume et des Colonies. »

Il suffit de lire cette inscription pour voir avec quelle justice cette colonne a été appelée de son vrai nom : *la Colonne du Mensonge*.

Mensonge, la prétendue Société pour le bien économique de Rome; les ruines de la nouvelle Rome le disent assez haut!

Mensonge, la libération de Rome, victime d'une liberté dérisoire et funeste, dont l'anarchie seule peut profiter!

Mensonge, la mise en fuite des mercenaires étrangers, la troupe qui résista à la Brèche se composant de catholiques vivant à Rome à leurs frais, et, entre autres, d'italiens et romains de la plus authentique origine!

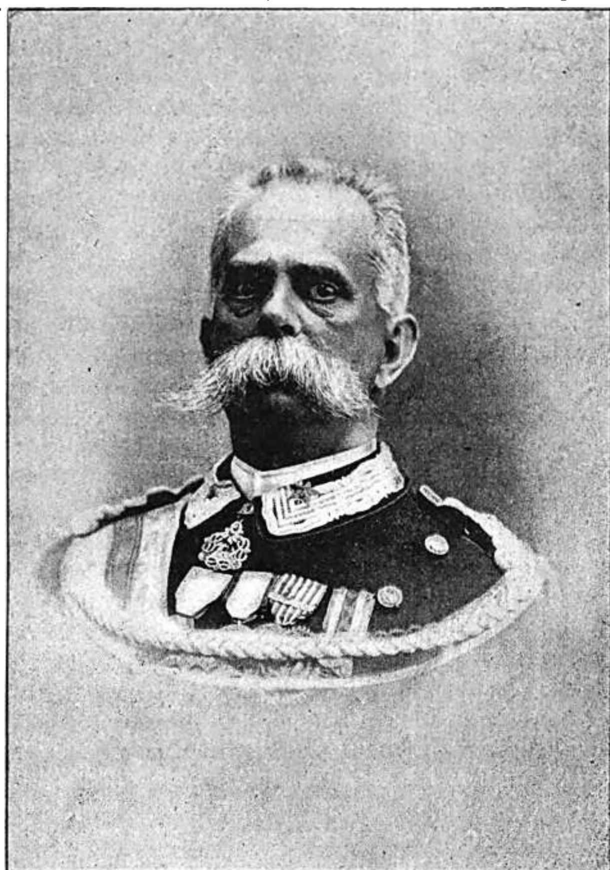
Mensonge, la Rome capitale de la Mère Patrie, la nouvelle Rome n'étant réellement que la capitale de l'Italie maçonnique! Mensonge, le concours des citoyens du royaume et des colonies : il n'y eut de concours que celui des sectes; on y compta jusqu'à 75 bannières, accourues de tous les points du monde maçonnique à l'appel du grand-maître Lemmi! Si les Italiens ont payé, ils n'ont pas été invités.

Oh! si enfin les yeux de l'Italie pouvaient s'ouvrir sur l'abîme creusé devant elle par les sectes maçonniques, renforcées de tout le prestige du pouvoir royal exercé par un 33e Mage Elu, il faudrait bénir Dieu d'avoir toléré ces saturnales du 20 septembre en les faisant contribuer à faire éclater la lumière, en montrant à cette nation, qui peut redevenir grande et vraiment forte pour la paix, la grandeur du danger qui la menace, l'ignominie de cette situation à la fois odieuse et grotesque qui a fait d'un noble peuple la proie d'une poignée de sectaires scélérats! N'a-t-elle pas entendu, l'Italie autrefois si fière et si heureues, le cri de douleur poussé par ceux de ses enfants à qui le déploiement de ces fêtes n'a fait que rendre leurs misères plus amères? le râle de ceux qui mouraient de faim, pendant que les prétendus patriotes se livraient à l'orgie d'une joie infernale? la protestation de ses vrais amis, qui ont entendu, dans les accents des saturnales de septembre, retentir comme le glas de ses funérailles?

En tête de ces protestations, il faudrait citer la lettre de Sa Sainteté Léon XIII au cardinal Rampolla, lettre que tout le monde a lue et admirée. Le discours de Crispi, en face de cette lettre, n'apparaît plus que comme un petit nuage plein de grêle et d'orage, qui se dissipe sous l'influence irrésistible d'un resplendissant rayon de soleil. Non seulement le saint Pontife y réfute magistralement les petits sophismes et les misérables rodomontades du rhéteur de Satan; mais il y dévoile, d'un regard infaillible, les profondeurs des secrets desseins de la secte, le but final auquel ils tendent ; en même temps qu'il leur oppose les vues conciliatrices inspirées de Dieu, contre lesquelles cette politique infernale doit tôt ou tard venir se briser.

Je recommande à ceux qui garderaient encore quelque illusion sur le véritable caractère de la Maçonnerie les lignes suivantes :

« Ce qui Nous émeut et Nous afflige, c'est la solennité de l'offense aux droits du Siège Apostolique et l'intention manifeste de perpétuer, au lieu de l'apaiser, un conflit dont nul ne peut mesurer les désastreux effets.



HUMBERT Ier, DERNIER ROI D'ITALIE.

« La gravité de l'acte, évidente par elle-même, est encore mise en lumière par les aveux de ses promoteurs et de ceux qui l'ont exalté. En glorifiant, ainsi qu'on l'a vu, l'événement de 1870, ils ont eu pour but, avant tout, d'assurer les fruits de la conquête

et de faire entendre à l'Italie et au monde que le Pontife, autant que cela dépend d'eux, doit se résigner désormais à une captivité sans espoir de délivrance.

« Ce n'est pas tout. Ils ont encore voulu faire un pas de plus vers un idéal essentiellement antireligieux. En effet, *le but suprême de l'occupation de Rome, nous ne disons pas dans l'esprit de tous ceux qui y coopérèrent, mais dans les visées des sectaires qui en furent les premiers moteurs, n'est point, ou tout au moins n'est pas entièrement atteint par l'achèvement de l'unité politique.* Non : cet acte de violence, qui a peu d'exemples dans l'histoire, devait, **dans les décrets de la secte,** servir de moyen et être le prélude d'une entreprise plus ténébreuse. Si l'on étendit la main pour renverser les murs de la métropole civile, ce fut pour mieux battre en brèche la cité sacerdotale ; **et pour arriver à attaquer de près la puissance spirituelle des Papes,** *on commença par en abattre le rempart terrestre.*

« En somme, quand ils vinrent s'imposer au peuple romain, à ce peuple qui demeura fidèle à son souverain jusqu'au dernier moment, résistant vigoureusement à des puissantes et incessantes sollicitations venues du dehors, eux nourrissaient le projet bien arrêté de changer les destinées de la cité privilégiée, de la transformer, de la faire redevenir païenne ; ce qui fut appelé, dans leur jargon, donner naissance à la troisième Rome, d'où rayonnerait, comme d'un centre, une troisième civilisation ».

Bon nombre d'esprits libéraux se sont émus en Italie de cette parole si sereine, si calme dans sa force invincible, et ont fini par comprendre que la Révolution qui, dans le cours de ce siècle, a bouleversé l'Italie, n'aboutit en somme qu'au triomphe de la Maçonnerie et de ses adeptes.

Parmi les nombreuses adhésions données par la presse libérale à la lettre de Léon XIII, je ne citerai que ce remarquable passage d'un article de la *Stampa*, de Turin :

« Beaucoup seront disposés à donner raison au Pape.

« Par la fatalité des choses, par la volonté ou la faiblesse de l'honorable Crispi, la fête du 20 septembre et spécialement l'inauguration de la brèche de la Porta Pia ont pris un caractère décisif non seulement de lutte anticléricale, mais de véritable prépondérance maçonnique. Nous n'avons pas besoin de rappeler tout ce que la Maçonnerie a fait avec ostentation dans ces jours... Ce sont des épisodes contre lesquels nous avons vivement protesté, *faisant écho à des millions d'Italiens.* La vérité est que pendant plusieurs jours le Grand Orient maçonnique a été appelé à

dominer Rome non plus d'une façon occulte, *mais ouvertement et exclusivement...*

« Nous comprenons qu'un Etat qui veut abattre l'Eglise catholique se serve de la Maçonnerie; mais alors, qu'il soit sincère et dise ouvertement au Pontife : « Nous ne voulons plus de vous; « nous voulons vous chasser ou vous écraser! » Mais quand un Etat, obéissant au sentiment catholique de la nation, fait semblant d'un côté de vouloir maintenir le prestige du Pape, de vouloir qu'on le respecte et l'honore, il ne peut loyalement d'autre part prêter la main et donner autorité à la secte qui est la plus grande ennemie de la Papauté... Nous avons dit que la fête du 20 septembre ne serait que de la mauvaise politique ecclésiastique. Les faits nous ont donné raison, et la parole du Pape fera une profonde impression, parce qu'elle trouvera écho dans le cœur et les sentiments du plus grand nombre. »

On comprend à quel point l'effet produit par la lettre de Léon XIII dut exaspérer les passions anticléricales du Mégalomane. On s'en aperçut bientôt dans une circonstance en apparence insignifiante, mais à laquelle le génie brouillon et et tracassier de Crispi sut donner l'importance d'une affaire d'Etat.

Le Roi de Portugal, neveu d'Humbert, ayant exprimé à son oncle le désir de lui rendre visite à Monza, la résidence d'été ordinaire du Roi d'Italie, et Humbert, aussitôt, ayant fait part à Crispi de l'intention de son neveu, celui-ci vit là une merveilleuse occasion de mettre le Pape dans l'embarras, d'élever un conflit entre le Quirinal et le Vatican, et de prouver à l'univers qu'aux yeux des princes chrétiens l'occupation de Rome et la captivité du pape n'avaient en rien troublé ni alarmé les intérêts de la foi. Il n'hésita pas un instant : il conseilla au Roi d'écrire à son neveu qu'il serait enchanté de sa visite, et qu'il allait se rendre aussitôt à Rome pour recevoir son royal parent dans la capitale du royaume. En conséquence, le ministère se hâta de faire les préparatifs de la réception et fit annoncer avec éclat l'arrivée à Rome du souverain portugais.

Mais, par bonheur, les choses n'allèrent pas comme Crispi le désirait. Le Roi de Portugal répondit qu'il entendait rendre visite à son oncle sans cérémonie à Monza, et déclina la réception solennelle qu'on lui préparait à Rome. Il prévoyait

sans doute que le Pape ne le recevrait pas au Vatican, de même qu'il n'avait pas reçu sa mère, Maria-Pia, lorsqu'en 1893 elle vint assister à Rome aux noces d'argent de son frère. On juge du dépit de Serafino, devant le refus de don Carlos. Il fit intimer au Roi de Portugal de choisir entre les deux] alternatives : ou Rome, ou nulle part. Le Roi de Portus'abstint donc de toute visite. Ainsi s'écroulait le plan machiavélique inspiré par le démon à Lemmi et transmis par celui-ci à Crispi pour le faire exécuter. La secte s'était flattée que l'apparition à Rome du Roi de Portugal allait effacer la mauvaise impression produite par l'abstention des puissances à la fête du 20 septembre, et mettre le sceau au dogme de *Rome intangible*. Et voilà qu'on lui répondait : « Oui, Rome est véritablement *intangible* pour un Roi catholique, comme pour un Empereur apostolique. Allez au diable! vous et votre Roi! »

Les journaux de Crispi eurent beau prétendre que le ministre de Portugal avait officiellement annoncé à la Consulta la visite du roi Carlos à Rome; ce mensonge de Crispi se trouvait formellement démenti par la presse de Lisbonne, unanime à déclarer que « le Roi d'une nation catholique ne pouvait hésiter entre une simple visite officielle et une offense gratuite au Pape, qui avait toujours donné à la Cour de Lisbonne d'amples marques de sympathie et d'amitié. »

Au même moment, pendant qu'il était interdit aux catholiques d'élever la voix en faveur de l'indépendance pontificele, Lemmi faisait insulter publiquement la religion du Christ et le Christ lui-même sur la scène italienne : par son ordre, le F∴ Crispi autorisait dans plusieurs grandes villes d'Italie la représentation du *Christ à la fête du Purim* et du *Saint Paul* du F∴ Giovanni Bovio, œuvres inspirées de tout ce que l'impiété maçonnique, doublée de l'hypocrisie renanesque, peut inventer de plus platement et de plus niaisement blasphématoire. Selon Judas, le héros du drame de Bovio, le grand crime de la doctrine du Christ est d'être « entachée de *sainteté* ». Toute la doctrine infernale de la Maçonnerie est dans ce mot. Ce que la secte hait avant tout dans le Christianisme, à l'exemple de son dieu Satan, c'est la sainteté; elle ne peut pardonner au Christ, d'avoir aboli toutes les erreurs et les turpitudes du monde païen, en pro-

nonçant ce seul mot: « *Soyez saints, comme votre Père céleste est saint!* »

CHAPITRE XIX

La Franc-Maçonnerie régnait donc en souveraine maîtresse de l'Italie, non seulement par le despotisme du ministre Crispi, mais encore par l'aveuglement du monarque possédé Humbert. Tout un nouveau plan de campagne impie, émanant du *Lotus des Victoires* et accepté par le Roi à la Loge *Savoia Illuminata*, se distribuait plus ou moins mystérieusement dans les comités et cercles parlementaires secrets qui formaient alors le politique bataillon sacré chargé de soutenir Serafino. Il ne s'agissait ni plus ni moins que d'une nouvelle législation anticléricale à soumettre aux délibérations de la Chambre, à la session prochaine.

Du reste, pour qui connaît la tactique crispinienne, il est facile de se faire une idée des dispositions hostiles qui l'animaient alors à l'égard des catholiques, en prêtant l'oreille au concert de récriminations et de provocations qui retentissait dans toute la presse hébréo-maçonnique à la solde de Lemmi. C'est à qui, de ces bons apôtres, fera les motions les plus vexatoires, les plus attentatoires à la Loi des Garanties : interdiction des processions, répression absolue de tout acte qui, sous la forme de culte, revêtirait un caractère de propagande catholique, suppression de toute nomination sacerdotale dans l'administration des Œuvres Pies et des Congrégations de charité, voilà les plus innocentes. L'un demande la tête du Cardinal-Archevêque de Milan; un autre, un peu de domicile forcé pour les Evêques et tout ecclésiastique adversaire de l'unité; un autre, la dissolution radicale des associations catholiques. La *Gazzetta del Popolo* veut qu'on poursuive et emprisonne les membres des Congrès catholiques, qu'on arrête les prédicateurs, qu'on défende aux soldats toute pratique religieuse. L'organe juif, la *Tribuna*, demande carrément la suppression de la Loi des Garanties; le vote d'une loi confisquant, au moins partiellement, les prébendes; l'institution du divorce; la suppression totale des corporations religieuses.

Tel est, en partie, le programme qui s'exécutera à la lettre, et avec une rigueur d'autant plus grande que Crispi fera plus de sottises et aura plus de méfaits à se faire pardonner de la part des révolutionnaires socialistes, des anarchistes anticléricaux qui ne sont pas dans les secrets de la secte.

En attendant, l'apothéose des saints de la Maçonnerie continue. Le 3 novembre, on inaugurait à Milan un monument à Garibaldi, en souvenir de Mentana. Le choix seul de cet anniversaire indique assez que l'hommage rendu à Garibaldi ne s'adressait pas au « héros » de l'unité italienne, mais bien au farouche ennemi de l'Eglise et de la Papauté. Dans la campagne de Mentana surtout, il apparaît dans la plénitude de la lumière infernale qui précipitait à sa suite les sinistres vainqueurs d'Acquapendente et de Bagnorea, pour les faire fuir éperdus devant une poignée de braves (1).

A côté des couronnes de la Maçonnerie, des socialistes et de la ligue irrédentiste, une s'étalait insolemment, portant ces mots : « *Umberto I° a Garibaldi!* » On y vit une procession de 6,000 socialistes, autorisée par Crispi. Cavallotti prononça un long discours, où il comparait le nom de Garibaldi à « *un soufle de tempête qui balaie et purifie.* »

Cependant, que devenait cette fameuse *question morale*, que le pays semblait si impatient de voir résoudre? Crispi, dans son for intérieur, espérait bien la faire renvoyer, comme toujours, aux calendes grecques ; le Mégalomane, en face des grands problèmes politiques qui s'agitent en ce moment, n'a pas le temps de laisser pénétrer les indiscrets dans le sanctuaire de sa conscience. C'était bon pour les imbéciles qui l'ont précédé au pouvoir, Cairoli et autres enfantins dits de la *politique des mains nettes*, de perdre le temps à des enquêtes morales. A toutes les interpellations des Imbriani, des Cavallotti, on répondra : Que venez-vous dire? (2) L'Italie a bien autre chose à faire que d'écouter vos balivernes et vos calom-

1. La secte infernale des francs-maçons, qui singe en tout les institutions et les cérémonies catholiques, a fait de Garibaldi un véritable saint, dont elle conserve pieusement les reliques. Le municipe de Cagliari possède une de ces reliques, achetée 78 lires à la vente du signor Carlo Huss : *une chaînette d'or avec un pendant de verre renfermant quelques gouttes du sang de Garibaldi blessé à Aspromonte!*

2. C'est une des réponses favorites de Serafino aux interpellateurs fâcheux : « *Che dite?* »

nies. Jouer son rôle de grande nation dans la solution de l'inextricable question d'Orient ressuscitée par les récents massacres des Arméniens ; effacer le traité du Bardo et prendre contre la France sa revanche des affronts de Tunis ; étendre son empire colonial en Afrique, sous prétexte de se défendre contre Ménélik ; et, par manière de passe-temps, emprisonner quelques socialistes, arrêter de prétendus espions français, chasser brutalement d'Italie de pauvres institutrices françaises ; accuser de crime d'Etat les Vénitiens qui veulent rétablir les prières dans les écoles communales ; obliger les catholiques des conseils provinciaux ou communaux à prêter le serment de fidélité au Roi 33° ; dénoncer comme une insulte à la patrie les Congrès catholiques ; criailler contre l'Autriche qui n'a pas manifesté le 20 septembre, contre le Roi de Portugal qui n'a pas voulu mettre le pied dans l'*Intangible*, contre le Pape et sa lettre au cardinal Rampolla ; refuser ou retirer quelque *exequatur* aux évêques ; dépouiller les prêtres de leurs prébendes ; réformer si bien la Loi des Garanties qu'il n'en reste plus rien : voilà de quoi occuper utilement le Parlement et mettre dans tout leur jour les sublimes aptitudes du ministre imposé par S. M. Adriano Lemmi.

A la veille de cette session (1895-96), trois points d'interrogation formidables se dressaient devant Crispi : 1° le procès Giolitti ; 2° le procès (jamais bien fermé) de la Banque Romaine ; et 3° enfin la dénonciation de Cavallotti, grossie de jour en jour de toutes les sottises de la presse crispinienne constamment prise en flagrant délit de mensonge. Voici comment on y répondait.

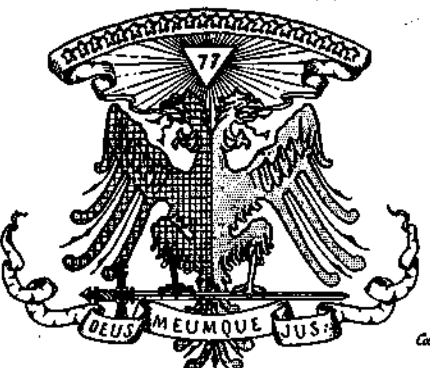
Le jour même de l'ouverture de la Chambre, ainsi qu'il s'y était solennellement engagé, Giolitti, à titre d'accusé, faisait déposer devant elle, par les soins du ministère, les terribles documents, si longtemps soustraits au public. Alléguant que la défense des prérogatives parlementaires l'avaient forcé de récuser la compétence de l'autorité judiciaire (1), il déclara qu'il était prêt à répondre de tout ce qu'il avait fait soit comme ministre soit comme député, et qu'il s'en remettrait aux

1. Giolitti, en en appelant des tribunaux au Parlement, n'était que le compère de Crispi, dont il faisait les affaires aussi bien que les siennes, sachant bien que lesdits documents, une fois entre les mains de la Chambre, ne verraient plus la lumière.

L'ITALIE

Selon les Projets des

FF∴ LEMMI et CRISPI



CARTE DE HAUTE-MAÇONNERIE

TRÈS PUISSANTE SEIGNEURIE DU

LOTUS D'ITALIE

Comprenant

Deux Provinces Triangulaires

Chacune divisée en Onze Cercles.

Mère-Loge :

LE LOTUS DES VICTOIRES

(Sup∴Or∴de Rome)

PROVINCE TRIANGULAIRE 56

SAVOIE

L. Léman

Chamb

Verceil

11

Turin

PIÉMONT

Novare

Varèse

Chiavenna

ALPES RHÉTIQUES

I

Monza

Milan

Pavie

Bergame

LOMBARDIE

Alexandrie

Vintimille

Nice

Cuneo

LIGURIE

Sampierdarena

Gênes

Plaisance

Brescia

Trente

TRENTIN

VIII

Parme

L. de Garde

Vérone

Mantoue

V

Spezia

Sarzana

Reggio d'Émilie

Vicence

Massa Carrara

ÉMILIE

Viareggio

Modène

VÉNÉTIE

Padoue

Campiglia Marittima

Lucques

IX

Bologne

Venise

Pordenone

Udine

Livourne

Pise

Pistoie

Prato

ROMAGNES

CORSE

Volterra

Lugo

I. d'Elbe

Florence

X

Faenza

La Maddalena (Île de)

Sienne

TOSCANE

Grosseto

Arezzo

Orbetello

Sassari

Ozieri

XXI

SARDAIGNE

PROVINCE
TRIANGULAIRE
57

Siège de la T. P. Seigneurie du Lotus d'Italie :
ROME

Siège du Grand Directoire Central pour l'Europe :
NAPLES

Chefs lieux de Province Triangulaire :
MILAN et NAPLES

Siège du Suprême Conseil :
ROME

Siège de Grande Loge :
ROME

Chefs lieux de Correspondance Patriarcale :
LIVOURNE et MESSINE

Nota :

Toutes les Villes figurant sur cette carte sont celles où se trouve au moins une Loge Symbolique (Maîtr. Souche)

Frontières politiques de l'Italie actuelle.

Territoires appartenant politiquement à d'autres gouvernements que celui de l'Italie actuelle.

Les Loges situées sur territoire Français relèvent soit du Suprême Conseil de France, soit du Grand Orient de France ; mais les Triangles souchés sur ces mêmes Loges relèvent du Lotus d'Italie

120
TRIANGLES du PALLADIUM
souchés
sur
156
LOGES SYMBOLIQUES

Cagliari
Civitavecchia
ROME
XIII
LATIUM
Pérouse
Fabriano
OMBRIE
Terni
MARCHE
XV
Ancône
Osimo
Lorette
Téramo
ABRUZZES
XVI
Borgo Gaëta
XVII
MOLIZE
Naples
Salerne
CAMPANIE
XII
XVIII
Foggia
Potenza
XIX
BASILICATE
Rotonda
POUILLES
Bari
Tarente
Brindisi
Cosenza
CALABRES
XX
Catanzaro
Reggio
Messine
Palerme
XXII
Girgenti
Campobello di Licata
SICILE
Caltagirone
Catane
Syracuse

L. Fraché del.

décisions de ses collègues. Mais juger Giolitti, c'était juger Crispi; or, celui-ci, comme Rome, est *intangible!* Serafino, aussitôt que Giolitti eut commencé de parler, se retira, digne et majestueux; et, sans ombre d'opposition, la Chambre décida en acceptant l'ordre du jour du F.·. Torraca, que les documents Giolitti seraient renvoyés aux bureaux, où ils trouveraient de nouveau dans les archives le secret de la tombe. Et d'un!

Toutefois, notre héros Crispi, par l'effet des règlements parlementaires, restait toujours en cible aux attaques des indépendants; il ne pouvait se soustraire à l'épreuve des interpellations. Or, une foule d'interpellations touchant la politique du gouvernement avaient été déposées entre les mains du Président par plusieurs « sauvages »; c'est le nom donné, paraît-il, aux irréguliers de l'extrême-gauche qui ne sont pas embrigadés par les chefs de la secte maçonnique. Interrogé à ce sujet dans la seconde séance par le président Sella, Crispi répondit, avec le flegme d'un homme sûr de sa majorité de pourris, qu'il était prêt à écouter celles qui regardaient la politique générale, tant intérieure qu'extérieure, y compris la politique ecclésiastique; mais qu'il fallait les grouper de manière à ce qu'elles pussent être épuisées, si possible, « en un seul jour ». Que dirait-on d'un juge qui prierait l'accusé sur la sellette de vouloir bien tracer le plan de l'accusation et diriger la marche du procès? La Chambre s'inclina devant la volonté du prévenu Crispi, et se hâta, séance tenante, d'escamoter la seconde des questions scabreuses, celle de la nomination de la Commission chargée d'examiner les documents du procès de la Banque Romaine. En dépit des vives réclamations d'Imbriani, rappelant l'article du règlement qui voulait que cette nomination appartînt au président de la Chambre, elle fut, par un tour de passe-passe, abandonnée au choix des bureaux, d'accord avec Crispi pour ne nommer que des commissaires amis du ministère : un seul, Ambrosoli, appartenait à l'opposition. Ainsi, se trouvait encore éliminée de ce côté *la question morale* : la commission, soigneusement épurée et éduquée, enterrerait l'affaire. Et de deux.

Restait la dénonciation Cavallotti. Les sauvages, dans une de leurs réunions particulières, avaient pris acte de ce fait, que le magistrat, à la suite de cette dénonciation, par ordon-

nance de la chambre du conseil du Tribunal de Rome, avait déclaré que le jugement des griefs y énoncés était de la compétence de la Chambre; en conséquence, les sauvages avaient résolu de demander au garde des sceaux de communiquer au Parlement les actes de l'instruction pénale faite à la charge de Crispi. On devait saisir toutes les occasions de rappeler au Président son devoir, et de faire retentir aux oreilles de Serafino, comme un glas funèbre, la menace des documents Cavallotti. Vaines menaces : tout se passa comme Crispi l'avait prévu; tout se borna à de longues conférences tenues entre Villa, Crispi et le garde des sceaux Calenda, et il y fut décidé que le pli intact serait rendu à l'honorable Cavallotti, sous prétexte qu'un vote précédent de la Chambre avait épuisé la question. Et de trois. Le tour était joué.

Vient la comédie des interpellations sur la politique générale fixées et reglées par Crispi. Il a été décidé qu'on commencerait par celles qui concernent la politique ecclésiastique. Car, en dépit des Crispi et des Bovio, il existe une question romaine qui s'impose et que les maçons les plus récalcitrants de l'assemblée ne peuvent décliner, rendant ainsi un involontaire hommage à l'autorité de plus en plus vivante du Saint-Siège et du catholicisme. Le compère Canzio, maçon de la plus belle eau, ouvre le feu. Il n'y va pas par deux chemins : l'Italie doit tout simplement se débarrasser du Pape. Tant que le Pape restera à Rome, l'unité et l'indépendance de l'Italie seront sérieusement compromises par l'opposition papale toujours prête à créer des difficultés à l'Etat; témoin : l'affaire de la visite du Roi de Portugal. Avec le système suivi jusqu'ici, on a pu momentanément refréner cette opposition; mais l'épée de Damoclès reste suspendue sur la tête de l'Italie. Au grand Crispi d'aviser et de tranquilliser le pays.

A Canzio succèdent Mazza et le juif Barzilaï, qui enchérissent encore sur le préopinant en blasphèmes et dont les discours ne peuvent laisser aucune incertitude sur le plan maçonnique et la politique dictée par le démon au gouvernement, politique inaugurée dès la brèche de la Porta Pia, et qui ne doit finir qu'avec l'exil du Pape et la destruction du catholicisme en Italie.

D'après Mazza, le triomphe de l'organisation cléricale est à son apogée : les administrations communales sont toutes dans la main du Pape et du clergé; partout, à son dire, la

réaction est victorieuse. A en croire ce comédien de basse Loge, la politique de Crispi faiblit; elle n'est plus qu'une petite guerre d'escarmouches, de dépits et de coquetteries, oscillant entre la Déesse Raison et le Père Eternel, une suite d'alliances rêvées et de brusques ruptures. Est-ce pour cela qu'on a délivré Rome? Il faut un nouvel assaut, une nouvelle brèche, une brèche économique et morale (ce qui veut dire : il faut réduire l'Eglise par tous les moyens matériels et moraux, la persécution et la faim). Le but final est clairement indiqué : « Ou l'Italie, s'écrie l'orateur, sera non-catholique, *acattolica*, ou elle ne sera pas ! »

L'hébreu Barzilaï demande à son tour à Crispi de s'expliquer; il le traite de caméléon. Est-ce sa politique de 1871 qui est la bonne, alors qu'il fulminait contre les Garanties? Est-ce celle de 1887, quand il caressait l'idée de la conciliation que le sénateur Cadorna déclarait absurde, à moins qu'on ne voulût faire du Pape le chapelain du Quirinal, et du Roi le sacristain de Saint-Pierre? Il lui rappelle les photographies qui coururent alors, le Pape et le Roi bras dessus, bras dessous, l'opuscule Tosti, la lettre de recommandation obtenue du cardinal Galimberti pour le prince de Naples allant en Terre-Sainte; puis, en regard de ces faiblesses, il le félicite, — avec une ironie montrant bien qu'il le sait esclave de Lemmi, — il le félicite de ses violences impies : destitution du syndic Torlonia, monument de Giordano Bruno, discours radical de 1892 à Palerme. Ensuite, il le flagelle pour ce qu'il nomme son nouvel essai de conciliation de 1894; il feint de croire qu'à Naples Serafino a parlé du Dieu des catholiques et qu'il prête la main aux catholiques dans les élections administratives pour s'en faire un appui dans les élections politiques; puis, il lui rappelle, toujours avec un moqueur éloge, qu'il s'est retourné contre le Vatican, en empêchant les processions du Borgo et du Campo di Fiori, en prononçant le fameux discours du Janicule, auquel le Pape répondit par un *non possumus* implacable. Alors, dit Barzilaï, la politique de Crispi revint au beau temps de l'antichristianisme, et l'on aurait pu croire que le Pape n'avait plus qu'à prendre le train pour Avignon. Mais, ajoute-t-il en forme de conclusion, tout cela n'est que de la farce; il est temps d'en finir avec les temporisations et les demi-mesures. Il faut abolir la Loi des Garanties, ou, si on ne le peut tout à fait, n'en garder que « la partie

ornementale et décorative », et en enlever tout ce qui peut favoriser la conspiration politique du Vatican. Barzilaï insiste sur ces deux points : que l'*exequatur* donné aux évêques soit révocable, et qu'on soulève le bas clergé, les curés à 400 lires, contre le haut clergé, les évêques à 60,000.

Les trois compères Canzio, Mazza et Barzilaï avaient fait le jeu de Crispi, en ayant l'air de l'attaquer, mais en réalité le poussant à accentuer encore la persécution contre l'Eglise.

Je n'insisterai pas sur les interpellations qui eurent pour objet la politique intérieure et la politique extérieure de Crispi : elles peuvent se résumer dans celle d'Imbriani. Celui-ci, sincère, de sa voix de stentor, fait une fois de plus le tableau des misères qui ruinent et déciment l'Italie : le pays s'abrutissant sous le régime dictatorial de la police et des lois exceptionnelles; la justice prostituée; les âmes en proie à un sentiment de dégradation générale; la police ne sachant faire que des listes de proscription; les ennemis personnels du ministre condamnés au domicile forcé à Ponza ou à Ventotene. Il rappelle les rigueurs exercées en Sicile, l'état lamentable des Pouilles, l'expulsion de Mlle Sordoillet de Milan. Il insiste sur les contradictions du discours du Janicule : « Le Vatican, s'écrie-t-il, représente une force morale; les forces morales se combattent avec la pensée et non avec l'oppression. » Belle parole, mais qui tombe comme la pluie sur le rocher, sans laisser de traces. Quant à la politique extérieure, Imbriani la juge d'un seul mot : c'est une politique de conquête et d'expansion qui n'aboutit qu'à dépenser inutilement le sang et l'argent de l'Italie sans le consentement de la nation et du Parlement. La conclusion d'Imbriani fut celle-ci, qui était celle aussi de tous les Italiens ayant quelque souci de la moralité, de l'honneur et de l'avenir de leur pays : « Si vous voulez la liberté, le progrès, la véritable unité de la patrie, enlevez le pouvoir à de telles mains ! »

Ce stigmate, imprimé en face de la nation et de l'Europe attentives sur le front de Crispi, le fit sourire, et, plus que jamais assuré de la servilité de son troupeau de muets, le Mégalomane entonna le refrain accoutumé qu'il oppose à ce qu'il appelle les calomnies de ses ennemis, c'est-à-dire son auto-apologie. Sa réponse ne fut donc que l'exaltation orgueilleuse de sa personne et de ses actes. Aux accusations visant son administration intérieure, tout ce qu'il oppose est ceci :

« Mon unique guide a toujours été et est toujours l'intérêt public et l'utilité des administrés. » Quant aux lois exceptionnelles qu'on accuse de confondre le socialisme avec l'anarchisme, il les justifie par l'aveu d'une ignorance qu'il est difficile de pardonner à un homme d'Etat, visant au Lycurgue; il demande « où finit le socialisme et où commence l'anarchie? » Sa politique les confond, et profite de cette confusion pour poursuivre et atteindre de ses rigueurs ses ennemis personels et les détracteurs de son gouvernement. Il est du reste enchanté de sa police et de ses gendarmes : « Les carabiniers, en Sicile et en Sardaigne, dit-il, ont fait des miracles de patience et de valeur. »

Au sujet de sa politique ecclésiastique, on eût pu s'attendre à le voir s'expliquer sur son discours du Janicule et déclarer nettement quel devait être l'effet des menaces articulées le 20 septembre contre la prétendue rébellion cléricale. Mais ici encore, il n'est question que de lui-même. Il a à cœur de se laver du reproche de contradiction dont sa conduite à l'égard du Vatican et de l'Église est l'objet. « Rien de plus erroné, dit-il; *j'ai toujours été égal et semblable à moi-même* ! » Bravo, Serafino! c'est peut-être la seule vérité qui soit jamais sortie de vos lèvres. Oui, vous avez toujours été *égal et semblable à vous-même*, en politique comme en religion, c'est-à-dire, selon le mot italien que vos compatriotes vous appliquent, le plus solennel *gaglioffo* (1) que la terre ait porté.

Et, pour dernière preuve qu'il est toujours le même, c'est-à-dire : le mensonge et l'hypocrisie incarnés, voilà qu'il se pose en gardien fidèle et incorruptible de la Loi des Garanties; il ne veut pas qu'on y touche : « La modifier, s'écrie-t-il, ce serait compromettre l'ordre intérieur et l'honneur de la politique italienne à l'étranger. » Ne croirait-on pas qu'il est sur la voie de la conversion et que le Vatican va enfin respirer? Pas du tout; écoutez ce qui suit :

« La Curie Vaticane, s'écrie-t-il, est *ultra-puissante*, par la liberté que nous lui laissons, par sa propre organisation, et par le mouvement qui se manifeste dans le monde en sa faveur... Ce réveil catholique donne beaucoup à penser sur l'*avenir du progrès humain*, et doit s'attribuer surtout à la *liberté qui a permis aux*

1. Je ne vois guère que le terme de *vaurien* qui puisse traduire approximativement cette expression.

congrégations religieuses de se reconstituer sur des bases plus solides. On ne peut remédier à ce mal que par une *sage législation* et par l'accord unanime de tout le parti libéral. Sans doute, l'*Etat n'est pas suffisamment armé contre ce mouvement; mais, cependant, il n'est pas complètement désarmé...* »

Pour qui connaît Crispi et les scélérates habiletés de son langage, de telles paroles sont aussi claires que le jour; et nous n'avons pas besoin pour les comprendre, du brutal commentaire que leur donna quelques jours après le fameux Vischi le septembriseur, lorsque, répondant au modéré Di Rudini (1), il invita le gouvernement à combattre à outrance le parti clérical, puisqu'on ne pouvait se résoudre à mettre le Pape à la porte, ni à abolir la Loi des Garanties.

Mais voici que nous touchons aux derniers moments de la vie politique de Crispi; elle va sonner bientôt, l'heure de cette deuxième mort, à laquelle il lui a bien fallu se résigner, en échange de la vie matérielle que lui rendit Mazzini, à l'issue du banquet de 1862.

Cette deuxième mort, pour lui, était inéluctable, avec le programme que ses chefs dans la hiérarchie maçonnique lui avaient imposé : être le grand ministre royaliste en déconsidérant, affaiblissant et tuant à petit feu la royauté, en préparant la République Ausonienne que la secte a décrété de proclamer le lendemain du jour où Humbert Premier et Dernier sera couché au tombeau. Le grand coup pour ruiner la la monarchie dans l'esprit du peuple, la terrible manœuvre, celle qui amènerait sûrement les événements les plus désastreux pour la couronne d'Italie donnée par Palmerston, Pike et Mazzini à la Maison de Savoie, c'était la guerre d'Afrique.

Je n'ai pas l'intention de refaire ici l'histoire de cette funeste expédition dont l'Europe a suivi avec anxiété les moin-

1. Le 2 décembre, Di Rudini, après avoir combattu la politique de violence et de persécution, au nom de 29 millions d'Italiens catholiques sur 30, prononça ces paroles qui enlèvent à son plaidoyer toute sa force et son autorité: « Les catholiques, je l'espère, finiront par reconnaître que le pouvoir temporel est bien décidément abattu. » Sous des apparences doucereuses, Di Rudini fait, d'une autre façon que Crispi, mais avec une précision mathématique, le jeu des ennemis de l'Eglise.

dres détails, justement émue qu'elle était du sort de ces pauvres italiens immolés sans pitié aux diaboliques desseins de Lemmi et Crispi. Mais il est impossible, en en parcourant les diverses phases, de n'être pas frappé de cet inévitable dilemme :

Ou Crispi est le dernier des imbéciles (ce qu'il est difficile d'admettre);

Ou de tels désastres, inévitables dans les conditions où se trouvaient les italiens, ont été voulus par lui, qui seul dirigeait les fils de l'expédition, — et voulus, pourquoi? sinon pour obéir aux injonctions du chef suprême de la secte, et pour accomplir, autant qu'il était en lui, la ruine morale de ce trône, dont il se proclamait le gardien et le permanent sauveur, en attendant sa ruine effective et définitive.

La couronne d'Empereur d'Abyssinie, qu'il faisait miroiter aux yeux du vaniteux 33e Humbert, cachait l'abîme ouvert devant lui, et où va s'engloutissant, avec les millions de l'Italie et le meilleur de son sang, cette dynastie de Savoie, dont il devait creuser la fosse. Les merveilleuses perspectives de gloire militaire, d'agrandissement colonial, qui forment le thème ordinaire de ses discours belliqueux, ne sont qu'un mirage trompeur, qui doit entraîner l'armée italienne de défaite en défaite, de désastre en désastre, de catastrophe en catastrophe.

Dès 1887, après la sanglante défaite de Dogali, terrible expiation d'une expédition agressive injustement entreprise contre le négus Johannès, Crispi fut chargé du rapport du Comité nommé pour examiner les demandes de crédit, et rédigea un rapport enthousiaste poussant aux représailles et à la conquête (1). Ce fut là le commencement décisif de la politique néfaste, qui a précipité l'Italie dans l'abîme africain. Lemmi put dire dès lors au ministre esclave qu'en faisant habilement vibrer dans le cœur de ses compatriotes la fibre de l'honneur national, il lui serait donné carte blanche pour tout oser en vue d'arriver à ses fins. Aussi, à partir de cette époque, tous les efforts de Serafino tendent-ils à perpétuer et à enflammer la guerre, tout en cachant ses idées belliqueuses derrière le mensonge public d'un désir de paix. Le fait est

1. Vingt mille hommes furent envoyés à Massaouah, et en une seule année, du 30 juin 1887 au 30 juin 1888. Soixante millions furent dépensés pour la guerre d'Abyssinie.

brutal et prouve bien l'existence d'une impérieuse force secrète, à laquelle il était contraint de céder : chacune de ses protestations pacifiques à la Chambre ou dans la *Riforma* a été immédiatement suivie, dans la direction opposée, d'un de ces pas sur lesquels il est presque impossible de revenir.

En 1888, après qu'on eut repousssé les avances pacifiques du Négus et repris l'offensive, les esprits avisés et prudents de la Chambre essayèrent de l'arrêter dans cette voie par un ordre du jour ainsi conçu : « La Chambre, reconnaissant que le commencement de l'expédition africaine, contraire au désir et au prestige du pays, n'a pas été soumis à la discussion, invite le gouvernement à rappeler les forces expéditionnaires en Italie. » C'était la voix de la plus vulgaire sagesse qui parlait ainsi, en faisant ressortir en même temps l'iniquité d'une guerre qui ne s'appuyait ni sur la volonté de l'opinion publique, ni sur l'assentiment du Parlement. Il y avait là, pour un homme d'Etat, tant soit peu préoccupé du bien du pays et du véritable honneur de l'Italie, des raisons majeures de réfléchir et de soumettre au moins la question à une sérieuse délibération parlementaire. Crispi passa outre, et répondit (12 mai) en exaltant les bienfaits de la Triple-Alliance, qu'il allait cimenter bientôt après par un nouveau voyage à Friedrichsruhe, et en annonçant son intention bien arrêtée de continuer la guerre, coûte que coûte. Les conseils de prudence et de sagesse que, dit-on, il reçut à ce sujet de la part du chancelier allemand ne changèrent en rien sa détermination.

Le sort en était jeté : le tombeau africain, si imprudemment ouvert, réclamait ses victimes. Depuis lors en effet, l'expédition italienne en Abyssinie ne fut plus qu'une suite de revers et de défaites. On sait par quelles menées machiavéliques, sentant que les Italiens n'étaient pas assez forts pour se maintenir contre le Négus, Crispi parvint à détacher de son légitime suzerain le roi du Choa, Ménélik II, en faisant briller à ses yeux l'espérance de devenir le seul maître de toute l'Ethiopie avec l'appui d'Humbert, et comment, six semaines après la mort de Johannès, cette alliance scélérate fut scellée le 2 mai 1889 par le traité d'Ucciali; traité inique et spoliateur qui faisait de Ménélik l'héritier du Négus au détriment de l'héritier légitime, Mangascia (1), et qui, sous

1. On lui abandonnait en compensation de cette spoliation la vice-royauté du Tigré.

prétexte de lui venir en aide dans sa prise de possession de l'Ethiopie, fournissait aux Italiens l'occasion de pénétrer dans le Tigré et d'occuper Adoua, Asmara et Kéren, en même temps qu'ils s'étendaient le long du littoral de la mer Rouge et de l'Océan Indien sur plus de 3,000 kilomètres. Ménélik n'avait pas compris que ses prétendus amis n'avaient d'autre dessein que d'isoler l'Ethiopie de la mer pour l'avoir à sa discrétion et poursuivre, de concert avec leur alliée l'Angleterre, leurs conquêtes dans l'intérieur de l'Afrique : l'Angleterre visait le Mahdi et les régions du Haut-Nil, et l'Italie convoitait l'Ethiopie.

Bientôt, au mépris du traité d'Ucciali, qui confinait la colonie italienne dans les limites du triangle Massaouah, Asmara et Kéren, le 33° Baratieri, l'ancien Mille devenu général, obéissant aux ordres de son F∴ Crispi, envahit le Tigré jusqu'à la frontière choane. Déjà, bien auparavant, les prétentions exorbitantes que faisaient valoir les Italiens au nom de leur protectorat, stipulé par le traité d'Ucciali, avaient ouvert les yeux à Ménélik ; l'envahissement du Tigré lui ôta toute illusion. Il comprit que le sort de Mangascia l'attendait lui-même, et qu'il était temps de frapper un grand coup. Quelles forces les envahisseurs avaient-ils alors à lui opposer? En ce moment critique que tout laissait depuis longtemps présager, — dès le mois de février 1893, le Négus avait déclaré au roi Humbert qu'il entendait résilier le traité d'Ucciali et reprendre toute sa liberté d'action, — en ce moment critique, dis-je, les troupes italiennes étaient réduites *comme à dessein* à leur minimum d'effectif; c'est à peine si le corps d'occupation comptait 18,000 hommes, éparpillés sur une longueur de 600 kilomètres. Au premier choc, la petite avant-garde de cette armée, les 2,500 hommes du major Toselli, qui occupaient Amba-Alagi, sur la frontière choane, furent écrasés, broyés par les 20,000 hommes de Ménélik (7 décembre 1895).

A qui remontait la responsabilité d'un désastre qu'il était si facile de prévoir, et au devant duquel au contraire on avait couru comme de gaîté de cœur? (1) Cette question qui s'im-

1. Il est reconnu aujourd'hui que le massacre de la colonne Toselli à Amba-Alagi eut pour cause principale les dissentiments qui existaient entre Baratieri et le général Arimondi. Le F∴ Baratieri empêcha celui-ci de porter secours à temps au malheureux Toselli. Or, à qui remonte la responsabilité de ces funestes dissentiments? A Crispi

posait et à laquelle on pouvait répondre : Le sang qui a coulé à Amba-Alagi a été voulu par celui qui tenait en ses mains tous les fils de l'expédition et était parfaitement renseigné depuis longtemps sur les préparatifs belliqueux de Ménélik, — cette question fut étouffée dans le deuil public de l'Italie; les éloges funèbres qui célébrèrent l'héroïsme des morts firent oublier la responsabilité des vivants. La majorité maçonne était encore une fois toute prête à voter à Serafino, sur un signe de Lemmi, de nouveaux millions et un nouveau sang à répandre, pour venger celui qui venait de couler grâce à l'incurie *consciente* du premier ministre.

Mais de quel front Crispi osera-t-il braver l'opinion publique, qui, au fond, commence bien à deviner quels sont les véritables auteurs de la catastrophe? Elle lui crie avec Imbriani : « Que le sang des victimes africaines retombe sur la tête de ceux qui les envoient à la boucherie! »

Le 16 décembre, après s'être fait attendre plusieurs jours sous prétexte d'indisposition, le grand Crispi daigne enfin paraître à la Chambre. Son fidèle acolyte, le F.·. di San-Giuliano, s'empresse de frayer la voie à l'impudente apologie qui va sortir de ses lèvres : « J'espère, dit ce délégué du Grand Orient, que l'âme *profondément italienne* de Francesco Crispi saura comprendre et dire au pays quels nouveaux sacrifices nous avons à faire pour nous assurer la victoire et donner une paix honorable à l'Afrique. » On ne demandera au Mégalomane aucun compte du passé ; on le priera seulement de vouloir bien continuer à procurer à l'Italie une suite de désastres dignes de celui d'Amba-Alagi.

Et Crispi fait à sa façon l'histoire de la guerre depuis 1893, essayant de démontrer, au milieu des dénégations et des cris de quelques indépendants, que la guerre d'Abyssinie n'a jamais été été qu'une guerre défensive. Singulière guerre défensive, en effet, qu'une expédition qui avait permis à l'armée italienne de s'avancer de Saati à l'Asmara, de l'Asmara à Kéren et à Mareb, de Kéren à Kassala, de Mareb à Adoua et à Adigrat, d'Adigrat à Makallé, de Makallé à Antalo, d'Antalo à Amba-Alagi!...

surtout. Depuis le mois de novembre, Baratieri insistait auprès de lui pour le rappel d'Arimondi, et Crispi avait mieux aimé laisser s'envenimer la discorde entre les deux généraux, certain qu'elle produirait les plus funestes effets.

Si flagrant que fut le mensonge, la vile majorité lemmiste vota quand même l'appel de 25,000 hommes sous les armes, soit 25,000 nouvelles victimes, et vingt millions de francs pour la continuation de la guerre. Cela faisait 250 millions que la ruineuse campagne voulue par la secte coûtait jusqu'à ce jour à l'Italie. Puis, le Parlement domestiqué, satisfait de cette belle besogne, s'en allait en vacances, laissant à Crispi le champ libre pour poursuivre en Afrique le cours de ses victoires.

En effet, chaque défaite nouvelle est transformée en victoire par la complicité du Roi et de Serafino, qui n'osent désobéir à Lemmi. C'est surtout cette ruineuse et désastreuse guerre qui montre l'aveuglement du 33e Humbert, n'apercevant pas le discrédit, machiavéliquement calculé, dans lequel le suprême grand-maître jette et enfonce de plus en plus la royauté, par le droit de vie et de mort qu'il possède sur Crispi. Le Roi pourrait intervenir; et il approuve tout, dans son incurable cécité! Il pourrait, pendant qu'il en est temps encore, empêcher de nouveaux désastres, aussi prévus, aussi inévitables que celui d'Amba-Alagi; il pourrait prêter l'oreille aux honorables propositions de paix qui lui sont faites par Ménélik: mais non, il ne voit plus que par les yeux de Serafino, il repousse tout arrangement, et celui-ci ne travaille qu'à exaspérer le Négus, en faisant enlever à Neufchâtel (Suisse) trois jeunes princes abyssins qu'il retient pour otages. Pendant que Ménélik, poursuivant sa marche victorieuse, s'empare de Makallé (1), d'Axoum, et met en déroute l'incapable Baratieri, le forçant à reculer jusqu'à la rivière Bélessa et à perdre

1. Lorsque la nouvelle de la triste capitulation de Makallé parvint à Crispi, celui-ci s'empressa de porter la fatale dépêche au conseil du suprême grand-maître, selon l'ordre qu'il avait reçu de le tenir au courant des moindres incidents de la guerre. « Que faire? » demanda Crispi. Et Lemmi répondit : « Il faut publier que Makallé vient d'être délivré, que les assiégeants sont dispersés, que l'armée italienne triomphe. » — « Mais, objecta le ministre-esclave, la vérité ne tardera pas à être sue! » Lemmi, comme s'il n'entendait pas l'objection, continua : « Il faut annoncer dans tout le royaume la triomphante délivrance de Makallé, il faut ordonner de pavoiser et d'illuminer partout les édifices publics, il faut décréter des réjouissances nationales. » A ce moment, Crispi tremblait comme une feuille; il osa murmurer encore : « Le revirement de l'opinion sera terrible; les malédictions des familles n'en seront que plus furieuses contre moi! L'heure de ma

ainsi, après défaites sur défaites, tout le fruit de la campagne de 1895, Crispi crie de plus belle : Il faut reprendre l'offensive et envahir le Choa! (1)

mort politique va-t-elle donc sonner? » — « Fais ce que je te dis », commanda Lemmi, sans autre explication. Et il fut fait ainsi.

On n'a pas oublié avec quelle force éclata l'indignation, lorsqu'on connut l'irréparable désastre, au lendemain des fêtes officielles qui l'avaient célébré comme un triomphe. Dans les conditions de la capitulation figurait celle de la négociation de la paix entre Ménélik et le Roi d'Italie. Ces négociations furent entamées, en effet; mais Crispi fit tant et si bien qu'il les empêcha d'aboutir, et, afin de paraître contraint de continuer la guerre, il publia que le Négus exigeait l'abandon de toute la colonie, y compris Massaouah; ce qui était un impudent mensonge.

1. Après Amba-Alagi, alors qu'il était prouvé que, si les Abyssins l'avaient voulu, ils auraient pu arriver à Massaouah avant les renforts italiens, Crispi poussait l'imbécile Baratieri à de nouvelles aventures. Le 7 janvier 1896, il lui envoyait cette dépêche : « Le pays attend une victoire, et moi je l'attends authentique cette fois, de nature à résoudre pour toujours la question abyssinienne »; mais, en même temps, lui laissant croire à une prochaine arrivée de nouveaux renforts, il se refusait à les envoyer; « car, dit-il au ministre de la guerre, de nouvelles troupes seraient non seulement inutiles, mais dommageables, du moment que manquent les moyens de les ravitailler. »

Un peu plus tard, le 18 janvier, il dictait à Baratieri des conditions de paix inacceptables pour Ménélik; ce télégramme du 18 janvier fut envoyé au général à peu près dans les mêmes termes, après le désastre de Makallé. Non seulement, depuis lors, Crispi ne cessa d'inviter Baratieri à reprendre toujours l'offensive, quoique vaincu, déconsidéré et sans forces suffisantes; mais il employa les moyens de la flatterie la plus grossière pour l'y déterminer. L'*Italia Reale*, de Turin, en a révélé un tout à fait maçonnique.

On sait l'émotion produite en Italie, lorsque M. Margiotta publia, grâce à moi, le fac-similé authentique du jugement infamant de Lemmi; on sait qu'il y eut révolte, dans les Loges, parmi les imparfaits initiés. A la suite d'une démarche du F.·. Amiable, envoyé à Rome par le Grand Orient de France, il fut décidé ceci : Lemmi conserverait la direction occulte, laquelle ne peut lui être enlevée que par un Convent Souverain des Triangles; mais, concession à l'opinion publique, il ne se représenterait pas, en 1896, à l'expiration de ses pouvoirs italiens, c'est-à-dire sa candidature de grand-maître au Grand Orient d'Italie, pour la direction particulière des Loges italiennes avouées, ne serait plus posée, de façon à faire croire à sa retraite. Bien entendu, les candidats présentés aux choix des Loges seraient des créatures de Lemmi; et il en a été ainsi : Ernesto Nathan, Giovanni Bovio et Achille Ballori, tous trois membres du Conseil de l'Ordre, du Conseil Privé et de la Haute-Maçonnerie palladique, ont été seuls sur les rangs au vote du 1er juin 1896, et c'est Nathan, le fils naturel de Mazzini (dit-on), qui a

Ce que Lemmi avait prévu devait fatalement arriver : le déchaînement de l'opinion publique contre la guerre africaine devenait chaque jour plus formidable ; les indépendants se firent l'organe de l'indignation générale en votant, dans une réunion à Montecitorio, l'ordre du jour suivant :

« Attendu que, par suite des violations flagrantes et continues du Statut, l'Italie est entraînée dans une guerre désastreuse poursuivie au mépris du Parlement et pour servir des intérêts inavouables, les députés signataires dénoncent la dissipation du trésor national, et demandent la convocation immédiate de la Chambre. »

Pour augmenter l'anarchie gouvernementale, Lemmi met alors la division entre Crispi et le ministre des finances ; les vingt millions votés étant épuisés, celui-ci refuse de recourir à de nouvelles combinaisons financières, sans l'aveu du Parlement. Serafino convoque les Chambres pour le 5 mars, et Lemmi l'oblige à se jeter tête baissée dans sa ruine politique, irrémédiable, en lui ordonnant de repousser de nouvelles proposition de paix du Négus et d'exciter plus que jamais l'inepte Baratieri. Celui-ci reçut, en effet, de Crispi cet incroyable télégramme : « *Cotesta non è guerra, è tisi militare.* » « Ce n'est pas une guerre que tu fais, mais c'est de la phthisie militaire. » Une aussi outrageante censure, venant de cette

été élu. Mais, quand les deux premières de ces candidatures furent mises en avant, Crispi offrit à Baratieri, de la part de Lemmi, d'être candidat-leader. « Remporte à tout prix une victoire, lui écrivit-il ; nous te décernerons le titre de Nouveau Scipion l'Africain ; nous organiserons un immense enthousiasme, et c'est toi qui seras grand-maître d'Italie, élu par acclamation, comme il advint pour Garibaldi. » Tel est le plan que ruina le désastre d'Abba-Garima. « On ne saurait douter, dit l'*Italia Reale*, que la perspective séduisante que Crispi fit briller aux yeux du général ait contribué pour beaucoup à cette tentative désespérée, qui jeta dans le deuil des milliers de familles italiennes. »

Quant au zèle maçonnique de Baratieri, voici ce qu'en écrivait un officier de l'armée d'Afrique, dans une lettre à sa famille : « Pour le général Baratieri, il se contente à Massaouah de distribuer ses faveurs à des bourgeois francs-maçons comme lui, à faire beaucoup de mécontents, et à jeter par la fenêtre l'argent de la colonie. » Aussitôt après l'occupation, une loge maçonnique avait été constituée à Massaouah, et pour obtenir la moindre faveur, il fallait passer par la filière de la Maçonnerie.

source, ne pouvait qu'exaspérer la fibre sensible du général et le pousser à un coup de tête, qui seul put sembler lui offrir, pour son honneur et pour lui-même, une chance de salut. En conséquence, quoique à bout de forces et avec des troupes sans vivre, perdues dans le désert, démoralisées, il n'hésita pas à pousser en avant encore, à engager une bataille décisive ; et Rome, dans la nuit du 2 mars, apprenait la terrible nouvelle du grand désastre d'Adoua : dix mille hommes tués, blessés ou prisonniers sur 17,000 qui avaient combattu, 3 généraux et près de 200 officiers restés sur le champ de bataille, toute l'artillerie et les munitions entre les mains des Choans.

Il n'y eut alors qu'un cri dans toute l'Italie, tant il paraissait évident que la responsabilité de cette effroyable hécatombe devait retomber avant tout sur l'homme néfaste qui l'avait voulue : *A bas Crispi! A bas le dictateur!* Et ce cri fut si unanime, si tragiquement mêlé aux sanglots et aux larmes des mères, que, sans attendre l'avis du Parlement, le ministère Crispi dut donner sa démission. Crispi sombrait dans le sang de ses victimes et sous la malédiction de tout un peuple ; et la Monarchie, qui avait autorisé de tels crimes, était blessée à mort. Maintenant, la propagande républicaine aurait beau jeu.

De quelle oreille le 5 mars, à l'ouverture de la Chambre, Crispi dut-il entendre les applaudissements frénétiques qui, de toutes les tribunes, accueillirent sa déclaration de la démission du ministère ! La rage au cœur, mais ne pouvant dire le secret de son invraisemblable conduite, sous peine de voir prompte sa troisième et dernière mort, il brava seulement par quelques gestes incohérents le formidable tumulte, pour se donner une contenance, et, pâle, défait, il quitta la salle, poursuivi par les clameurs vengeresses qui exaltaient et bénissaient sa chute. Une fois dehors sans doute il se félicita d'en être quitte pour si peu, et de n'être pendu qu'en effigie(1). Peu lui importaient les douleurs des veuves ou des mères, les malédictions de ceux qui avaient quelque victime à pleurer, les anathèmes et les exécrations de toute l'Italie, les défections même de ses propres amis ; il vivait, il respirait encore,

1. Il fut en effet pendu en effigie par les étudiants de l'Université de Pavie.

pour assister aux suites désastreuses de sa dictature, à l'agonie de cette royauté qui, grâce à lui, ne tient plus qu'à un fil et peut, du jour au lendemain, s'effondrer dans le mépris et la honte.

Quant à Baratieri, au moment où je mets la dernière main à ce livre, on vient de l'acquitter. C'était prévu : même pour ceux qui ignorent les secrets de la secte, il est de toute évidence qu'il ne fut qu'un pitoyable instrument.

Et Lemmi, maintenant, plus plongé que jamais dans les ténèbres de la direction occulte, Lemmi, fortifié même par son apparente retraite, prépare la République Ausonienne, décrétée par Albert Pike et Mazzini.

CONCLUSION

La République Ausonienne !... C'est le vieux nom depuis longtemps murmuré dans l'ombre. C'est le nom qui fut cher aux carbonari, conspirant au sein des mystérieuses Ventes. C'est le nom qu'a proclamé Satan par la bouche de Lidia Nemo, en cette nuit mémorable où, pour la première fois, elle fut investie de la puissance diabolique, à l'antique tombeau de Cecilia Metella, sous les yeux stupéfaits de Carducci, qui a rapporté l'événement. C'est le nom, enfin, qu'ont adopté tous les Triangles italiens.

Italie, ils te veulent Ausonie. République, ils te veulent Ausonienne. Italiens, ils vous veulent Ausones. Triple folie ! retour aux temps barbares, où les premiers habitants de la péninsule adoraient le démon !

Et ce nom, on ne doit l'inaugurer publiquement, devant la nation, que du haut de la tribune de la première Constituante, assemblée dès le lendemain de la mort d'Humbert. Mais le voilà dès à présent révélé.

République Ausonienne, cela ne veut pas dire seulement : glorification de la race primitive qui a peuplé ce territoire. Cela veut dire aussi et surtout : République du Diable, République qui aura aboli l'Eglise de Jésus-Christ, République dont les temples seront consacrés à Satan, où Satan aura sa statue d'or massif sous la coupole de Saint-Pierre; le Baphomet de Charleston est réservé à la basilique de Saint-Jean de Latran.

Toi, Humbert, ils consentent à ne pas te détrôner et à te laisser vivre. Tu les as bien servis; tu es le digne descendant direct de l'antipape Amédée de Savoie ; tu n'as donc pas à craindre leur poison.

Ton fils ?... Infortuné jeune prince ! ils ont discuté deux fois sur le sort qui lui est réservé, quand tu seras au tombeau. Les extraits des procès-verbaux de ces deux séances sont au Sanctum Regnum ; mais ces discussions sont antérieures à l'élection de Lemmi comme chef suprême, et leurs procès-verbaux furent de simples exposés, sans conclusion, puisque

Lemmi en ce temps-là n'avait pas qualité pour décider en une aussi grave question... Depuis lors, le suprême grand-maître Adriano, pontife et souverain, a-t-il conclu ? ou bien se réserve-t-il encore de conclure plus tard?... Je l'ignore.

Roi Humbert, à la *Savoia Illuminata* on ne te dit pas tout. Mais je puis t'apprendre une partie de ce qui t'est caché.

Or, voici sur quels points a roulé, à Rome, au *Lotus des Victoires,* du temps d'Albert Pike, la discussion au sujet du sort réservé à ton fils : — A la mort du F.·. Humbert, la République Ausonienne étant proclamée, Victor-Emmanuel, aujourd'hui prince de Naples, recevra-t-il du nouveau gouvernement une pension viagère, en reconnaissance des services rendus par son père et son aïeul? D'autre part, n'y a-t-il pas lieu de prévoir dès à présent le cas, où, n'acceptant pas loyalement cette situation inférieure, il vivrait dans l'espoir de rétablir à son profit le trône; et alors ne conviendrait-il pas, sans attendre la mort de son père, de lui administrer un poison lent, paralysant ses forces intellectuelles, ruinant sa santé et faisant de lui un être maladif, sans ressort ni physique ni moral? — Les avis furent partagés.

A l'heure actuelle, Roi Humbert, Crispi et Lemmi peuvent te dire si, oui ou non, ton fils unique est empoisonné.

Quoi qu'il en soit, la proclamation de la République en Italie suivra immédiatement la mort du souverain dont le père ne sut pas se contenter d'être roi de Piémont. Cela est arrêté, par décrets irrévocables.

Arrêtée aussi, l'expulsion du Pape qui occupera alors la Chaire de Pierre; l'expulsion sera hypocrite, si le peuple n'est pas encore mûr pour la violence, ou s'il y a lieu de craindre une intervention des puissances catholiques, en force pour s'opposer au dernier affront médité contre le Saint-Siège.

Et voici la solution hypocrite :

La Constituante adoptera une loi soumettant tous les Evêques du pays à une réélection populaire, supprimant les Cardinaux, — du moins quant à leur résidence sur le territoire de la République Ausonienne, — et transformant le Pape en Primat d'Ausonie. On sait qu'aucun Souverain Pontife n'accepterait cela. Alors : loi de déchéance du Pape ayant refusé de se soumettre; élection du Primat par les prêtres ambitieux qui auraient accepté de devenir Evêques élus du peuple, aux lieu et place des vrais Evêques. Schisme.

Tel est le plan secret de la secte.

S'accomplira-t-il? — Dieu seul le sait. Mais ce que nous savons en toute certitude, c'est que, si ce grand malheur arrive, la République Ausonienne ne durera pas; si le Vicaire du Christ est expulsé de Rome et de l'Italie, il y reviendra, le Pape expulsé ou son successeur; si le Vatican est un jour envahi par la populace, sous l'excitation de la secte, si le sang le plus pur et le plus précieux dans l'humanité est versé, si le Souverain Pontife est lâchement assassiné par la Révolution déchaînée et en délire, c'est ce sang même qui donnera la victoire à l'Eglise.

Oui, nous savons cela. Car les paroles du Christ ne sont point vaines, et Jésus-Christ a dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre j'établirai mon Eglise, et contre elle les portes de l'enfer ne prévaudront point. »

Donc : la Papauté triomphera, A elle, la victoire définitive. Cela est écrit, et ce que la main de Dieu a écrit ne peut être effacé.

Je te salue, Pape futur qui seras le Président de la République Italienne. Les crimes de Satan se retourneront contre lui-même. Je fête en mon cœur, dès ce jour, la résurrection du Pouvoir Temporel, dont je vois l'aurore poindre, derrière les noirs nuages de malheurs amoncelés par les puissances infernales.

L'unité italienne n'est qu'un mensonge. Ce peuple, si divers en ses multiples capitales si disparates, ce peuple, dans un avenir peut-être moins éloigné qu'on ne suppose, n'aura abattu tous les trônes politiques de son territoire que pour aboutir à une République fédérative; c'est là la solution en rapport avec le tempérament national.

La République Ausonienne, unitaire, disparaîtra dans un ouragan, pour faire place à la République Italienne, fédérative. Les Etats Pontificaux, reconstitués, seront l'Etat central de la Fédération, dans l'Italie fécondée par le sang des martyrs, dans l'Italie s'étant ressaisie et redevenue forte par la vraie liberté, par la dignité et la foi.

Salut au Pape-Roi, Président de la République Italienne!
Satan aura travaillé pour Dieu.

Maçonnerie Italienne 56-57
reconnue par le Sup∴ Grand-Maître

TRÈS PUISSANTE SEIGNEURIE DU LOTUS D'ITALIE
(Mère-Loge : le Lotus des Victoires, à Rome)
comprenant deux Provinces Triangulaires
CHACUNE DIVISÉE EN ONZE CERCLES

Province de Naples :	63 Triangles.	61 Loges Israélites.	85 Loges Symboliques.
Province de Milan :	57 Triangles.	48 Loges Israélites.	71 Loges Symboliques.
	120 Triangles.	109 Loges Israélites.	156 Loges Symboliques.

Nota. — Cet état appartenait à la Mère-Loge *le Lotus des Victoires*, en 1894, époque à laquelle il a été dressé par Lemmi, Bovio et Crispi. De l'ensemble des deux Provinces 56 et 57, le total officiel est : 120 Triangles, souchés sur 156 Loges Symboliques. Ce total est exagéré, et l'exagération provient de ce que Lemmi a décrété que toute localité où se trouve un Atelier-Souche de la Maçonnerie avouée, doit avoir en outre un Triangle, au moins du 1er degré (Kadosch du Palladium et Chevalière Elue Palladique). Mais, dans bon nombre de localités, la Loge n'ayant pas l'annexe-androgyne nécessaire, il s'ensuit que le Triangle existe seulement de nom, 46 Triangles sont dans ce cas ; ce sont ceux dont le nom est précédé d'une astérisque (*). En réalité, il y a donc 74 Triangles actifs, et non 120. — Résumé de l'activité en Italie : 74 Triangles : 109 Loges Israélites ; 156 Loges Symboliques.

Les Aréopages de Kadosch, Chapitres de Rose-Croix, Chambres d'Elus, Chambres de Maîtres Parfaits, Loges Régionales, sont en sus et figurent à part, en tête de leur Province. Parmi ces Ateliers, non palladiques, mais supérieurs à la Loge Symbolique, plusieurs, pour des motifs particuliers, sont secrets ; ceux qui se trouvent dans ce cas ont le nom de leur ville en *caractères italiques*.

Cet état prouve que les revendications irrédentistes ne sont pas pure théorie. La carte que je donne aux pages 472-473 fera mieux comprendre encore l'organisation actuelle, pleine de menaces pour la France comme pour l'Autriche. Ainsi l'on verra que, par les Triangles, les chefs secrets italiens inspirent absolument et gouvernent dans une certaine mesure la Maçonnerie officielle des Alpes-Maritimes et des deux départements de Savoie. D'autre part, l'Autriche ignore l'existence des Loges du Trentin et de l'Istrie, Loges secrètes fonctionnant sous la juridiction du Grand Orient de Rome.

Abréviations. — **T.** signifie Triangle, c'est-à-dire Atelier Palladique, quel qu'en soit le degré ; **L. I.** signifie Loge Israélite, appartenant à la Fédération secrète composée exclusivement de juifs, dont le centre gouvernemental est à Hambourg, sous le nom de Souverain Conseil Patriarcal, mais dont la direction générale se rattache néanmoins au Suprême Directoire Dogmatique de la Haute-Maçonnerie universelle ; **L. S.** signifie Loge Symbolique, pratiquant les grades d'Apprenti, Compagnon et Maître, appartenant à la Maçonnerie officielle avouée ; **L. S. S.** signifie Loge Symbolique secrète ; **G. O. F.** signifie Atelier maintenu exceptionnellement sous la juridiction du Grand Orient de France ; **S. C. F.**, idem, exceptionnellement sous celle du Suprême Conseil de France.

Pour tout ce qu'il est possible de contrôler, j'ai confronté le document Lemmi-Bovio-Crispi avec l'*Universal Directory*, imprimé par les soins du Suprême Conseil de Charleston (année 1895), et avec le *Cosmopolitan Masonic Calendar*, imprimé par les soins de la Grande Loge d'Angleterre (année 1894).

56

Prov.·. Tr.·. de Milan.

Chef-lieu de Province : Milan.
Chef-lieu de Correspondance Patriarcale : Livourne.
Chefs-lieux de Cercles : — I. Lombardie : Milan. — II. Piémont : Turin. — III. Savoie : Chambéry. — IV. Ligurie : Gênes. — V. Vénitie : Venise. — VI. Trentin : Trente. — VII. Istrie : Trieste. — VIII. Emilie : Parme. — IX. Romagnes : Bologne. — X. Toscane : Florence. — XI. Corse : Ajaccio.
Aréopages de Kadosch : 1. *Milan*; 2. *Turin*; 3. *Gênes*; 4. Nice (G. O. F.); 5. *Venise*; 6. *Trieste*; 7. *Modène*; 8. *Bologne*; 9. *Florence*; 10. *Livourne*.
Chapitres de Rose-Croix : 1. Milan; 2. Turin; 3. Chambéry (S. C. F.); 4. Gênes; 5. Nice (S. C. F.); 6. Nice (G. O. F.); 7. La Spezia; 8. *Venise*; 6. *Trente*; 10. *Trieste*; 11, *Modène*; 12. Bologne; 13. Florence; 14. Livourne; 15. *Livourne*.
Chambres d'Elus : 1. Pavie; 2. *Parme*; 3. Livourne.
Loge Régionale Insubriane : Milan.
Loge Régionale Subalpine : Turin.
Loge Régionale Toscane : Florence.

I. — CERCLE DE LOMBARDIE

8 Triangles; 6 Loges Israélites; 9 Loges Symboliques.

Milan. — T. Cadorna. — L. I. nº 103 et nº 355. — L. S. La Cisalpina Carlo Cattaneo. — L. S. La Ragione.
Bergame. — T. Giovanni di Lugio. — L. S. Pontida.
Brescia. — T. Francesco Gamba. — L. I. nº 293. — L. S. Arnaldo di Brescia.
Chiavenna. — * T. Camillo Renato. — L. S. Maurizio Quadrio.
Crémone. — L. I. nº 702.
Limone-sur-Garde. — * T. Hortensio Landi. — L. S. Benacense.
Monza. — * T. Fulgenzio Manfredi. — L. I. nº 419. — L. S. Libertà e Lavoro.
Pavie. T. Ferrante Pallavicino. — L. I. nº 317. — L. S. Giuseppe Pedotti.
Varèse. — * T. Gabriele Malacrida. — L. S. Giuseppe Ferrari.

II. — CERCLE DU PIÉMONT.

5 Triangles; 3 Loges Israélites; 7 Loges Symboliques.

Turin. — T. Osiride e San Giovanni. — S. Tempio di Vesta-Elena. — L. I. nº 218 et nº 369. — L. S. Cavour. — L. S. Dante Alighieri. — L. S. Giordano Bruno. — L. S. Pietro Micca Ausonia.
Alexandrie. — T. Satana il Grande — L. I. nº 615. — L. S. Verità e Fede.
Novare. — * T. Pompeïa e Martino del Prete. — L. S. Independenza.
Verrex-Aoste. — T. Alberto di Passerano (à Aoste). — L. S. Il Progresso.

III. — CERCLE DE SAVOIE.

3 Triangles; 1 Loge Israélite; 3 Loges Symboliques.

Chambéry. — T. Saint Jacques Bech. — L. I. nº 370. — L. S. L'Espérance Savoisienne (S. C. F.).
Albertville. — * T. Pierre d'Albano. — L. S. Les Allobroges (S. C. F.).
Annecy. — T. Saint Amédée. — L. S. L'Allobrogie (S. C. F.).

IV. — CERCLE DE LIGURIE.

11 Triangles; 4 Loges Israélites; 16 Loges Symboliques.

Gênes. — T. Il Nemico Vinto. — T. Vexilla Dei. — L. I. nº 207. — L. S. Aurora Risorta. — L. S. La Stella d'Italia. — L. S. Il Trionfo Ligure.
Cannes. — T. Savonarole. — L. S. Les Amis de la Science (G. O. F.).
Chiavari. — T. Lorenzo d'Ormea. — L. S. Entella.
Levanto. — * T. Ercole Poggio. — L. S. Capo Mesco.
Marola-Spezia — * T. Cesare Gaffori. — L. S. La Castellana.
Nice. — T. Ubertino de Casale. — L. I. nº 223. — L. S. La Démocratie (S. C. F.). — L. S. La France Démocratique (G. O. F.). — L. S. La Philan-

thropie Ligurienne (S. C. F.). — L. S. La Philosophie Cosmopolite (G. O. F.).

Sampierdarena. — T. Il Spirito Colosso. — L. I. nº 368. — L. S. La Verità.

San-Terenzio-Sarzana. — * T. Tomaso Capella. — L. S. I. Figli di Giuseppe Mazzini.

Spezia. — T. Iside de Lauriana. — L. I. nº 281. — L. S. Galileo Galilei. — L. S. La Spezia.

Vintimille. — * T. Meliorata e Andrea de Fede. — L. S. I Persistenti.

V. — CERCLE DE VÉNÉTIE

7 Triangles; 15 Loges Israélites.
7 Loges Symboliques.

Venise. — T. San Giulio e San Francesco. — L. I. nº 183, nº 519 et nº 860. — L. S. Daniele Manin Marco Polo.

Bassano. — L. I. nº 616.

Feltre. — L. I. nº 787.

Mantoue. — T. Lagrime di Satana. — L. I. nº 184 et nº 891. — L. S. I Martiri di Belfiore

Monselice. — L. I. nº 618.

Padoue. — T. La Santa Comunione. — L. I. nº 520 et nº 703. — L. S. La Pace.

Pordenone. — * T. Balansinanza. — L. S. Licinio.

Porto-Gruaro. — L. I. nº 704.

Schio. — L. I. nº 617.

Udine. — T. Il Palladio dei Socini. — L. I. nº 521. — L. S. Niccolò Lionello.

Vérone. — T. Il Loto Indiavolato. — L. I. nº 188. — L. S. Humanitas.

Vicence. — T. La Santa Accademia. — L. I. nº 695. — L. S. Lelio Socino.

VI. — CERCLE DU TRENTIN.

1 Triangle; 1 Loge Israélite;
4 Loges Symboliques.

Trente. — T. Santa Paula Beretta. — L. I. nº 277. — L. S. S. I Speranti.

Bolzen. — L. S. S. Italia nel cuore.

Brixen. — L. S. S. Concordia, Speranza, Lavoro.

Rovereto. — L. S. S. Aurora dell' Unità.

VII. — CERCLE D'ISTRIE.

1 Triangle; 2 Loges Israélites;
7 Loges Symboliques.

Trieste. — T. Baldo Lupatino. — L. I. nº 352. — L. S. S. Oberdank. — L. S. S. Patria e Libertà.

Aquilée. — L. I. nº 241.

Fiume. — L. S. S. Sempre avanti!

Goritz. — L. S. S. Fede e Fratellanza.

Lussin-Piccolo. — L. S. S. I Figli d'Italia.

Pola. — L. S. S. Gli Ultori dei Martiri.

Rovigno. — L. S. S. Chi dura vince.

VIII. — CERCLE D'ÉMILIE

5 Triangles; 6 Loges Israélites;
5 Loges Symboliques.

Parme. — T. Il Palladio Trionfante. — L. I. nº 299. — L. S. Alberico Gentili.

Massa-Carrare. — * T. Francesco Negri. — L. I. nº 356 (à Carrare). — L. S. Perseveranza.

Modène. — T. Antonio Pannizi. — L. I. nº 420 et nº 861. — L. S. Niccolà Fabrizzi.

Plaisance. — T. L'Accazia dei Socini. — L. I. nº 706. — L. S. Roma Nuova.

Reggio-d'Emilie. — * T. Antonio Oliva. — L. I. nº 410. — L. S. Giuseppe Albertoni.

IX. — CERCLE DES ROMAGNES.

3 Triangles; 7 Loges Israélites;
3 Loges Symboliques.

Bologne. — T. La Vittoria di Satana. — L. I. nº 102 et nº 827. — L. S. Il Otto Agosto.

Faenza. — * T. Achille Benvoglienti. — L. I. nº 351. — L. S. Torricelli.

Ferrare. — L. I. nº 136.

Lugo. — T. Giulio Maresio. — L. I. nº 862. — L. S. Andrea Rinoncini.

Ravenne. — L. I. nº 58.

Rimini. — L. I. nº 931.

X. — CERCLE DE TOSCANE.

19 Triangles; 16 Loges Israélites; 24 Loges Symboliques.

Florence. — T. Liberazione da Lucifero. — L. I. nº 364. — L. S. La Concordia. — L. S. Michelango.

Arezzo. — *T. Tomaso Crudeli. — L. S. Cairoli.

Campiglia-Marittima (Pise). — * T. Francesco Spinola. — L. S. L'Avvenire della Maremma.

Figline-Valdarno. — * T. Alessandro Martini. — L. S. Federico Campanella.

Grosseto. — * T. Andrea Parravicini. — L. S. Ombrone.

Livourne. — T. Unione nell' Iddio. — T. I Veri Virtuosi. — T. Aurora. — L. I. nº 49, nº 276, nº 357, nº 358, nº 421, nº 614, nº 863, nº 864 et nº 922. — L. S. La Costanza. — L. S. La Fedeltà. — L. S. Francesco-Domenico Guerrazzi. — L. S. Garibaldi e Avvenire. — L. S. Giordano Bruno. — L. S. La Nuova Rivoluzione. — L. S. Il Trionfo Labronico.

Lucques. — T. Antonio della Paglia. — L. I. nº 619. — L. S. Francesco Burlamacchi.

Montepulciano. — * T. Pietro Carnesecchi. — L. S. La Ragione.

Orbetello. — * T. Giacomo Balestri. — L. S. L'Unità Massonica.

Pise. — T. Santa Francesca. — L. I. nº 362. — L. S. Carlo Darwin.

Pistoie. — T. Francesco di Pistoïa. — L. I. nº 365. — L. S. Ferruccio e Vittoria.

Portoferraio (île d'Elbe). — * T. Paolo Sarpi. — L. S. La Luce dell' Elba.

Prato. — T. Deus nobiscum. — L. I. nº 201. — L. S. Intelligenza e Lavoro.

Rio (île d'Elbe). — * T. Federico di Valcamonica. — L. S. Il Leone di Caprera.

Sienne. — T. Bernardo Ochino. — L. I. nº 371. — L. S. Socino.

Viareggio. — T. Cesare Cremonini. — L. I. nº 363. — L. S. Felice Orsini.

Volterra. — * T. Riposta alla Chiesa. — L. S. Etruria.

XI. — CERCLE DE CORSE

(Sommeil complet.)

57

Prov.·. Tr.·. de Naples.

En dehors des Sièges particuliers à la Province, c'est dans celle-ci que se trouvent :

Siège du Suprême Directoire Dogmatique : Rome.

Siège du Souverain Directoire Exécutif : Rome.

Siège du Grand Directoire Central pour l'Europe : Naples.

Siège de la Très Puissante Seigneurie du Lotus d'Italie : Rome.

Siège de Suprême Conseil (Rite Ecossais Ancien Accepté) : Rome.

Siège de Grande Loge : Rome.

—

Chef-lieu de Province : Naples.

Chef-lieu de Correspondance Patriarcale : Messine.

Chefs-lieux de Cercles. — XII. Campanie : Naples. — XIII. Latium : Rome. — XIV. Ombrie : Pérouse. — XV. Marches : Ancône. — XVI. Abruzzes : Teramo. — XVII. Molize : Campobasso. — XVIII. Pouilles : Bari. — XIX. Basilicate : Potenza. — XX. Calabres : Reggio-de-Calabre. — XXI. Sardaigne : Cagliari. — XXII. Sicile : Palerme.

Aréopages de Kadosch : 1. Naples ; 2. *Rome* ; 3. *Ancône* ; 4. *Bari* ; 5. *Cosenza* ; 6. *Cagliari* ; 7. Palerme ; 8. Catane ; 9. *Messine*.

Chapitres de Rose-Croix : 1. Naples ; 2. *Rome* ; 3. *Ancône* ; 4. Bari ; 5. *Potenza* ; 6. Reggio-de-Calabre ; 7. Cosenza ; 8. Cagliari ; 9. Palerme ; 10. *Palerme* ; 11. Catane ; 12. *Messine*.

Chambres d'Elus : 1. Naples ; 2. Potenza ; 3. Palerme.

Chambres de Maîtres Parfaits : 1. Naples ; 2. Palerme.

XII. — CERCLE DE CAMPANIE

12 Triangles ; 10 Loges Israélites ; 15 Loges Symboliques.

Naples. — T. Libbia d'Oro. — T. Santa Rosalba. — T. Galéas Caracciolo. — L. I. nº 104, nº 249, nº 360

et nº 786. — L. S. L'Alcinoë Risorta. — L. S. Anglia. — L. S. I Figli di Garibaldi. — L. S. Losanna. — L. S. Roma. — L. S. La Vittoria.

Amalfi. — L. I. nº 949.

Avarsa. — T. Bernardino di Gargano. — L. S. La Virtù Trionfante.

Bénévent. — L. I. nº 566.

Borgo-Gaëte. — T. Marco-Pietro Neri. — L. I. nº 195. — L. S. Lanzone.

Capoue. — T. I Martiri Patarini. — L. S. Pier delle Vigne.

Caserte. — T. Francesco d'Aloïsio. — L. I. nº 310. — L. S. Pilade Bronzetti.

Padula-de-Lucanie. — * T. Giovanni Decani. — L. S. I Forti Lucani.

Sala-Consilina. — T. Domenico di Ruggero. — L. S. Porta Pia.

Salerne. — T. Luigi Pasquale. — L. I. nº 350 et nº 865. — L. S. Carlo Pisacane.

Santa-Maria-di-Capua-Vetere. — * T. Pietro Vermigli. — L. S. Il Primo Ottobre.

Sapri-Policastro. — * T. Girolamo Cardano. — L. S. Carlo Pisacane.

XIII. — CERCLE DU LATIUM

4 Triangles; 7 Loges Israélites; 5 Loges Symboliques.

Rome. — Mère-Loge Seigneuriale : Il Loto delle Vittorie. — T. L'Olimpo Palladico. — T. Apadno. — T. Lucilio Vanini. — L. I. nº 13, nº 158, nº 361, nº 689 et nº 828. — L. S. Goffredo Mameli. — L. S. La Propaganda Massonica. — L. S. Cola di Rienzi. — L. S. Universo.

Civitavecchia. — * T. I Figli di Sibacco. — L. I. nº 409. — L. S. Giuseppe Garibaldi Risorto.

Viterbe. — L. I. nº 341.

XIV. — CERCLE D'OMBRIE

2 Triangles; 2 Loges Israélites; 2 Loges Symboliques.

Pérouse. — T. Melita e Giulita. — L. I. nº 518. — L. S. Francesco Guardabassi.

Spolète. — L. I. nº 866.

Terni. — * T. Tacito. — L. S. Giuseppe Petroni.

XV. — CERCLE DES MARCHES

7 Triangles; 6 Loges Israélites; 8 Loges Symboliques.

Ancône. — T. Santa Manfreda. — L. I. nº 372 et nº 705. — L. S. Carlo Falani. — L. S. Garibaldi.

Ascoli. — L. I. nº 731.

Cingoli. — * T. Marcantonio de Dominis. — L. S. Fratellanza e Progresso.

Fabriano. — * T. Giacomo Paleologo. — L. S. Gentile di Fabriano.

Fano. — L. I. nº 923.

Lorette. — * T. Francesco Borri. — L. S. Cecco d'Ascoli.

Macerata. — T. Giacinto Centini. — L. I. nº 432. — L. S. Il Progresso Sociale.

Osimo. — * T. San Simone. — L. S. Sanzio.

Pesaro. — L. I. nº 867.

Urbin. — * T. Domenico Savi. — L. S. Victor Hugo.

XVI. — CERCLE DES ABRUZZES

1 Triangle; 1 Loge Israélite; 1 Loge Symbolique.

Teramo. — * T. Antonio Ricetto. — L. S. Melchiore Delfico.

Chieti. — L. I. nº 336.

XVII. — CERCLE DE MOLIZE

(Sommeil complet.)

XVIII. — CERCLE DES POUILLES

4 Triangles; 5 Loges Israélites; 4 Loges Symboliques.

Bari. — T. Giacomo Bonfadio. — L. I. nº 373. — L. S. Onore e Giustizia.

Barletta. — L. I. nº 641.

Brindisi. — * T. Pompeo di Monti. — L. I. nº 256. — L. S. Lavoro e Disciplina.

Foggia. — T. Girardo di Marsano. — L. S. Pietro Giannone.

Tarente. — T. Istruzione Palladica. — L. I. nº 444. — L. S. Archimede.

Trani. — L. I. nº 82?.

XIX. — CERCLE DE BASILICATE

5 Triangles; 2 Loges Israélites;
5 Loges Symboliques.

Potenza. — T. Adonaï Vinto. — L. I. nº 367. — L. S. Mario Pagano.

Gallichio-Potenza. — * T. Mollio di Montalcino. — L. S. Luigi Settembrini.

Melfi. — L. I. nº 575.

Rotonda. — * T. Bartolomeo Bartoccio. — L. S. Veritas.

Tramutola. — * T. Francesco Cellario. — L. S. Il Venti Settembre.

Viggiano. — * T. Cesare Conte. — L. S. Mario Pagano.

XX. — CERCLE DES CALABRES

Triangles; 4 Loges Israélites;
8 Loges Symboliques.

Reggio-de-Calabre. — T. Cosma Ruggieri. — L. I. nº 324. — L. S. Aspromonte. — L. S. Stefano Romeo.

Catanzaro. — T. Giacomo Brocardo. L. I. nº 161. — L. S. Tommaso Campanella.

Cosenza. — T. Valentino Gentelès. L. I. nº 260. — L. S. Pietro di Roberto-Bruzio.

Lungro-Cosenza. — * T. Guido Zanetti — L. S. Giorgio Skanderbergh.

Monteleone. — * T. Bartolomeo Sacchi. — L. S. Antica Vibonese.

Palmi. — T. Giacinto Achilli. — L. S. Il Ventinove Agosto.

Spezzano-Albanese. — * Carlo Tavalera. — L. I. nº 732 (à Castrovillari). — L. S. Agostino Casini.

XXI. — CERCLE DE SARDAIGNE

5 Triangles; 2 Loges Israélites;
5 Loges Symboliques.

Cagliari. — T. San Domenico di Bassano. — L. I. nº 137. — L. S. Arquer.

Carloforte (île San-Pietro). — *. T. Giorgo di Medotago. — L. S. Cuore Carattere.

La Maddalena (île). — * T. Goffredo Varaglia. — L. S. Garibaldi.

Ozieri. — * T. Fra Venturino. — L. S. Il Leone di Caprera.

Sassari. — T. Pomponio Algeri. — L. I. nº 642. — L. S. Giovanni-Maria Angioy.

CERCLE DE SICILE

10 Triangles; 9 Loges Israélites;
18 Loges Symboliques.

Palerme. — T. Procida. — T. Conca d'Oro. — T. Pitagora e Cagliostro. — L. I. nº 119, nº 182 et nº 457. — L. S. Alighieri. — L. S. Centrale. — L. S. Cosmos. — L. S. Ereta. — L. S. Garibaldi. — L. S. Il Risveglio. — L. S. Sindesmos. — L. S. Triquetra.

Caltagirone. — T. Lisias Fileno. — L. S. l'Avvenire Calatino.

Campobello-di-Licata. — * T. Niccolà Franco. — L. S. Patria e Virtù.

Catane — T. Diego La Matina. — T. Ignazio e Filippina. — L. I. nº 366 et nº 613. — L. S. Aurora. — L. S. Dante e l'Italia. — L. S. Giuseppe Mazzini. — L. S. Unità e Progresso. — L. S. Vittoria.

Girgenti. — T. Gismondo Malatesta. — L. I. nº 167. — L. S. Agrigentina.

Messine. — T. Lume e Verità. — L. I. nº 22 et nº 374. — L. S. Mazzini e Garibaldi.

Syracuse. — T. I Figli di Tedesca. — L. I. nº 275. — L. S. Archimède.

Observations. — L'Atelier royal (Loge et Triangle) dit *Savoia Illuminata* ne figure pas dans cette nomenclature; il n'avait pas, d'ailleurs, à y figurer. Mais ce qui est étonnant, c'est de n'y voir aucun Atelier anglais : l'important groupe de Malte, qui par sa situation géographique devrait appartenir à la Province Triangulaire 57, est, au contraire, attaché à la Province 37 (Londres 1re). C'est une concession de Lemmi à la Maçonnerie Anglaise; mais elle est d'autant plus significative, que de ce groupe maltais dépendent des Ateliers anglais hors de Malte (notamment à Syracuse), tandis que les Ateliers français de la Savoie et des Alpes-Maritimes sont bel et bien inscrits au rôle de la Province Triangulaire 56 (province italienne).

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
A S. S. Léon XIII	v
Déclaration	vi
Avant-Propos	vii
Ire Partie : De la naissance à la première mort	1
Appendice : Liste authentique des Mille	125
IIe Partie : Crispi à la conquête du pouvoir	169
IIIe Partie : Serafino, valet de S. M. Adriano Lemmi	257
Conclusion	489
Appendice : Tableau de la Maçonnerie Italienne	493

Imp. Noizette et Cie, 8, rue Campagne-Première, Paris.